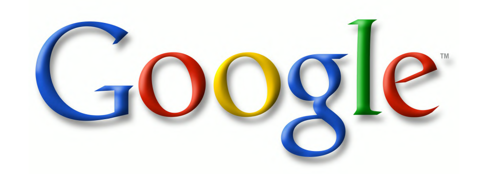
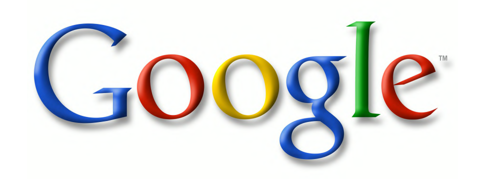
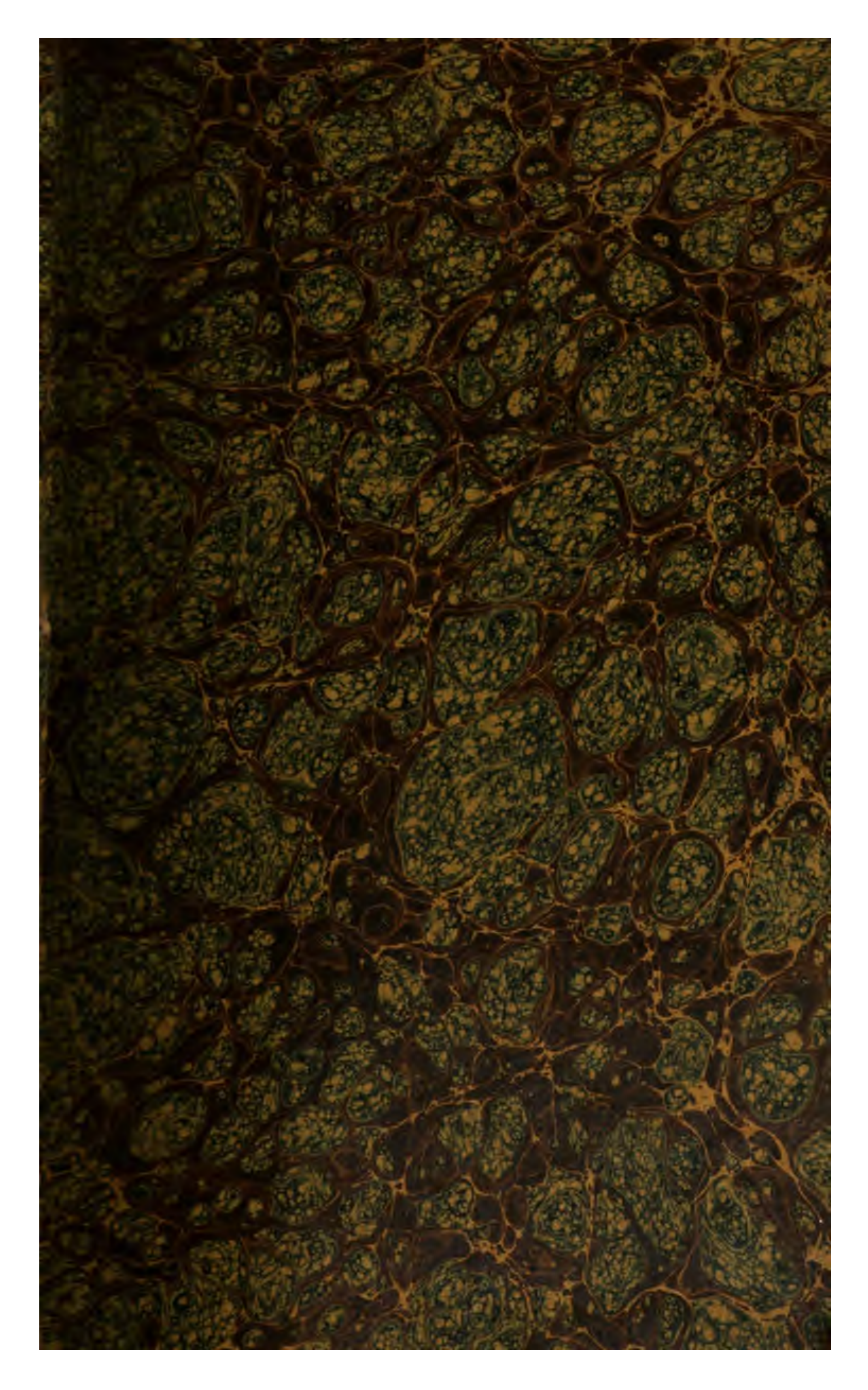








ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

ET DE BOTANIQUE

DE L'HÉRAULT

ANNALES

DE LA

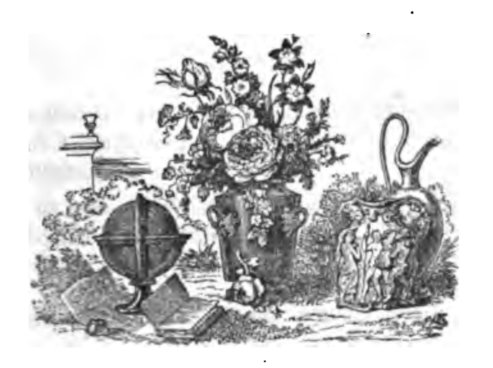
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

ET DE BOTANIQUE

DE L'HÉRAULT

TOME PREMIER

1861



MONTPELLIER

GRAS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

1862

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DE BOTANIQUE

DE L'HÉRAULT

ACTE OFFICIEL

—

LE MAÎTRE DES REQUÊTES, PRÉFET DE L'HÉRAULT

à M. BONNET

Secrétaire général des commissions du Concours régional de Montpellier

Montpellier, le 7 août 1860.

MONSIEUR,

Vous m'avez transmis, avec votre lettre du 2 août courant, les documents relatifs à l'organisation d'une Société d'horticulture du département de l'Hérault.

J'ai l'honneur de vous informer que, par décision de ce jour, j'autorise cette Société à se constituer d'après les dispositions des statuts qu'elle a adoptés.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Le Maître des requêtes, Préfet de l'Hérault,

GAVINI.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

ET DE BOTANIQUE

DE L'HÉRAULT

STATUTS

—

ARTICLE PREMIER.

Une Société d'horticulture et de botanique est fondée à Montpellier. Elle a pour but de concourir aux progrès de l'art horticole et des connaissances botaniques, dans toutes leurs parties et dans tous les produits qui s'y rattachent.

Elle prend le titre de *Société d'horticulture et de botanique du département de l'Hérault*.

ART. 2.

La Société se compose :

1° de Dames patronnesses;
2° de Membres d'honneur;
3° de Membres titulaires;
4° de Membres correspondants.

ART. 3.

Toute personne désirant faire partie de la Société devra se faire présenter par deux Membres. L'admission a lieu par assis et levé, dans la séance qui suit celle de la présentation.

Les Membres correspondants sont choisis parmi les personnes étrangères au département, qui ont rendu ou rendent des services à l'horticulture ou à la botanique. Ils sont élus sur la présentation de deux Membres. Ils ont droit d'assister aux séances, avec voix consultative seulement.

ART. 4.

Toute opposition à l'admission d'un nouveau Membre devra être formulée par cinq Membres au moins, devant le Conseil, qui en donnera avis dans la séance suivante. Le vote aura lieu au scrutin, dans la séance d'après.

ART. 5.

Le Préfet du département et le Maire de Montpellier sont, de droit, Membres d'honneur.

Ce titre est également décerné, de droit, aux Membres qui auront été élus Président ou Vice-Président trois fois. Il est également décerné de droit aux Membres qui auront fait partie du Conseil pendant dix ans.

En dehors de ces divers cas, ce titre ne peut être accordé que sur la présentation du Conseil, pour des circonstances exceptionnelles.

ART. 6.

Les Dames patronnesses sont nommées par le Conseil, sur la présentation de deux Membres du Conseil, ou d'une Dame patronnesse et d'un Membre du Conseil.

ART. 7.

Les Membres titulaires sont soumis à une cotisation annuelle de 10 francs.

Le titre de Dame patronnesse est soumis à une cotisation de 20 francs.

Ceux de Membre d'honneur et de Membre correspondant sont gratuits.

Les jardiniers maraîchers ou à gages ont la faculté de ne payer que 5 francs de cotisation.

Le refus d'acquitter la cotisation entraîne la perte du titre de Membre de la Société.

ART. 8.

Chaque Membre ayant acquitté sa cotisation a droit à une carte personnelle, valable pour l'année seulement; cette carte lui donnera l'entrée aux séances de la Société, ainsi qu'aux expositions.

ART. 9.

Le Bureau est composé :

1° d'un Président;

2° de deux Vice-Présidents;

3° de deux Secrétaires;

4° d'un Trésorier.

ART. 10.

Le Conseil est composé de douze Membres, savoir :

Les six Membres du Bureau;

Six Membres pris en dehors;

Les Membres du Bureau de la Société exercent les mêmes fonctions dans le Conseil.

ART. 11.

Les Membres du Bureau et du Conseil sont élus pour un an, à l'exception du Trésorier, qui est élu pour trois ans.

Ils sont indéfiniment rééligibles.

ART. 12.

Le Président est élu par tous les Membres de la Société, à l'exception des Correspondants.

Ils reçoivent pour cela, à domicile, un avis du Conseil qui leur présente trois noms, et renvoient leur bulletin cacheté, conformément au mode adopté.

ART. 13.

Les autres Membres du Bureau sont élus en séance, à la majorité absolue pour le premier tour, à la majorité relative pour le second tour.

L'élection a lieu par bulletin de liste.

Celle des six autres Membres du Conseil a lieu de la même manière.

ART. 14.

La Société tient une séance par mois, plus, en décembre, une séance extraordinaire consacrée aux élections.

ART. 15.

Le procès-verbal des séanees est rédigé par les Secrétaires. Il est adopté dans la séance suivante, par assis et levé, et est transcrit sur un registre après son adoption.

ART. 16.

La Société publie tous les trois mois un cahier d'annales.

Ces Annales contiennent les procès-verbaux des séances, les mémoires lus à la Société (toutefois avec l'autorisation

du Conseil et quand ils ne dépassent pas les bornes de la publication), une revue bibliographique, la liste des Membres de la Société, etc., etc.

Leur publication est dirigée par le Conseil, qui délègue un ou deux de ses Membres pour les rédiger avec l'aide des Secrétaires.

Les Annales sont envoyées aux Membres de toutes les catégories de la Société. Elles sont échangées contre d'autres publications. Elles ne peuvent être vendues qu'au prix de la cotisation, à moins d'une décision spéciale du Conseil.

Le nombre des cahiers par année peut être augmenté, s'il y a lieu, sur un vote du Conseil.

Art. 17.

La Société forme une bibliothèque.

Art. 18.

Cinq Commissions spéciales sont instituées :

Commission de botanique,

Commission d'horticulture florale,

Commission d'horticulture maraîchère,

Commission d'arboriculture et de pomologie,

Commission des arts et industries se rattachant à l'horticulture ou à la botanique.

Art. 19.

Les Commissions sont nommées tous les ans et doivent se composer de six Membres choisis par le Conseil.

Elles sont permanentes, et tous les Membres en sont rééligibles.

Art. 20.

Les Commissions sont chargées d'examiner les objets, mémoires, etc., qui leur sont renvoyés par le Président.





ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

ET DE BOTANIQUE

DE L'HÉRAULT

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

ET DE BOTANIQUE

DE L'HÉRAULT

TOME PREMIER

1861



MONTPELLIER

GRAS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

1862

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DE BOTANIQUE DE L'HÉRAULT

AU 1er JANVIER 1861

MEMBRES D'HONNEUR

MM. Le Préfet de l'Hérault.
Le Maire de Montpellier.

MEMBRES DU BUREAU

Président

M. Doûmet, député au Corps législatif, maire de Cette, membre du Conseil général, commandeur de la Légion d'honneur, membre fondateur.

Vice-Présidents

MM. Martins, chevalier de la Légion d'honneur, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, membre fondateur.
Planchon, directeur de l'École de pharmacie, professeur de botanique, membre fondateur.

Secrétaires

MM. Doûmet fils, membre fondateur.
Sahut (Félix), horticulteur, *idem.*

Trésorier

M. Bonnet, docteur en médecine, membre fondateur.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hortolès, pépiniériste, membre fondateur.
Louvet, jardinier-fleuriste, *idem.*
Saintpierre (Hoche), chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général.
Estor, professeur agrégé à la Faculté de médecine, adjoint à la mairie de Montpellier.
Galavielle, conseiller à la Cour impériale.
Lamouroux, maire de Gignac.

DAMES PATRONNESSES

Mmes Gavini, à Montpellier, présidente.
Baille (Virgile), à Cette.
Broussonnet, à Montpellier.
Despous (Charles), à Montpellier.
Donné, à Montpellier.
Doûmet (Napoléon), à Cette.
Dupré, à Montpellier.
Estor, à Montpellier.
Gagnon, à Montpellier.
Grasset aîné, à Montpellier.
Léenhardt (Ernest), à Montpellier.
Marès (Henri), à Montpellier.
Martins, à Montpellier.
Pagezy (Jules), à Montpellier.
Seganville (Baronne de), à Montpellier.

MEMBRES TITULAIRES

MM. Albette (François), jardinier, à Montpellier.
Alinat (Pascal), jardinier, à Montpellier.
Andoque, maire de Cruzy, membre du Conseil général.
Baille (Virgile), négociant, à Cette.
Balaguier, juge de paix, à Montpellier.
Banal (Cadet) fils, pépiniériste, à Montpellier.
Barrandon aîné, huissier, à Montpellier.
Barthez (Antoine), horticulteur, à Montpellier.

MM. Barthez (Melchior), pharmacien, à Saint-Pons.

Bazille (Jules), propriétaire, à Montpellier.

Bazille (Gaston), membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Beaumes (Léonce), membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bénézech (Gustave), négociant, à Cette.

Bénézech (Léonard), négociant, à Cette.

Bénézech (Justinien), négociant, à Cette.

Benoit (Honoré), jardinier, à Montpellier.

Bérard, officier de la Légion d'honneur, doyen de la Faculté de médecine, à Montpellier.

Bergeyron (Joseph), négociant, à Cette.

Besson, maire de Pézenas, membre du Conseil général.

Bezard, maire de Lunel, membre du Conseil général.

Blanc (Claude), employé chez M. Sahut, à Montpellier.

Blondin, chevalier de la Légion d'honneur, receveur général, à Montpellier.

Bonjean (Gustave), négociant, à Cette.

Bonnet (Isidore), docteur en médecine, à Montpellier, membre fondateur.

Bonniol, employé au Jardin des plantes, à Montpellier.

Boudet (Blaise), adjoint à la mairie de Cette.

Bouet, jardinier, à Montpellier.

Bouliech, conseiller d'arrondissement, à Mèze.

Bourgues, jardinier du Peyrou, à Montpellier.

Bouscaren (Jules) père, membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bouscaren (Alfred) fils, membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bouscaren (Émile) fils, propriétaire, à Montpellier.

Bouschet de Bernard père, vice-président de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bouschet de Bernard (Henri), membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bousquet (Alexandre), négociant, à Montpellier.

Boyer père, horticulteur, à Nîmes.

Bravy, directeur de la maison centrale d'Aniane.

Bresson, pépiniériste, à Montpellier.

Brives (Pierre), jardinier-fleuriste, à Montpellier.

MM. Bruguières, maire de Ganges, membre du Conseil génl.
Brunel, jardinier du Peyrou, à Montpellier.
Brun (Auguste), négociant, à Lodève, membre du Conseil général.
Brun (Timoléon), membre du Conseil général, à Montpellier.

Cambon (Camille), propriétaire, membre du Conseil général, à Montpellier.
Cathala, médecin en chef de l'hôpital, à Cette.
Caucat (L.), jardinier, à Castelnau.
Cauquil, avocat, maire de la Salvetat, membre du Conseil général.
Cazalis-Allut, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Société d'agriculture, à Montpellier.
Cazalis (Frédéric), docteur en médecine, directeur du *Messager agricole*, à Montpellier.
Cazalis (Junior), ancien notaire, à Cette.
Cavalier jeune, parfumeur, à Montpellier.
Chrestien, docteur en médecine, professeur agrégé, à Montpellier.
Clerget, chevalier de la Légion d'honnr et de Charles III d'Espagne, directeur des douanes, à Montpellier.
Combres (Frédéric), chevalier de la Légion d'honneur, propr., membre du Conseil général, à Montpellier.
Coste-Floret, maire d'Agde, membre du Conseil général.
Costecalde fils aîné, horticulteur, à Montpellier.
Costecalde (Joseph), horticulteur, à Montpellier.
Courtois (Martial), négociant, à Cette.

Daudé, employé au Jardin des plantes, à Montpellier.
Daumas (J.), à Montpellier.
Deandreis (Elisée), banquier, à Montpellier.
Delacombe (F.), banquier, à Montpellier.
Deshours-Farel (Eugène), membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.
Despous (Charles), propriétaire, à Montpellier.
Dessale (Jules), ancien magistrat, propriétaire, à Montpellier.
Donné, officier de la Légion d'honneur, recteur de l'Académie, à Montpellier.

MM. DOÛMET (Émile), député, maire de Cette, commandeur de la Légion d'honneur, membre fondateur.

DOÛMET (Napoléon), à Cette, membre fondateur.

DUCOMMUN (Victor), horloger, à Montpellier.

DUFFOUR DE LA VERNÈDE, propriétaire, à Brissac, membre du Conseil général.

DUFFOUR (Édouard), propriétaire, à Béziers.

DULAC, maire de Cazouls-lez-Béziers, membre du Conseil général.

DUMAS (Emilien), propriétaire, à Sommières.

DUPUY (Frédéric), propriétaire, à Montpellier.

DURAND, fabricant de savons, à St-Jean-de-Fos (Hérault).

DURAND, pépiniériste, à Montpellier.

DURAND (Jacques), jardinier chez M. Doûmet, à Cette.

DUSSAUD (G.), horticulteur, à Nîmes.

ESPÉRONNIER, vice-président du tribunal civil, membre du Conseil général.

ESTOR, professeur agrégé à la Faculté de médecine, adjoint à la mairie, à Montpellier.

FENOUIL, agent voyer en chef, à Montpellier.

FERRIER (Gustave), avoué, adjoint à la mairie, à Montpellier.

FRAICHE (l'abbé), membre du Conseil général.

FRANKE (Johan), négociant, à Cette.

GALAVIELLE, conseiller à la Cour impériale, à Montpellier.

GAVINI DE CAMPILE, officier de la Légion d'honneur, préfet de l'Hérault (actuellement préfet des Alpes-Maritimes).

GAUTIER (Jean-Paul), chevalier de la Légion d'honneur, 1er adjoint à la mairie de Cette.

GAUSSINEL (Léon), propriétaire, au mas d'Estor, près Montpellier.

GLAIZE (Ferdinand), chevalier de la Légion d'honneur, président de la Chambre de commerce, membre du Conseil général.

GOIRAND DE LABAUME, avocat général à la Cour impériale, à Montpellier.

GOLFIN fils, docteur médecin, membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

GOS (Charles), horticulteur, à Montpellier.

MM. Gos (Henri), horticulteur, à Montpellier.

GRANEL, juge de paix, à Olonzac, membre du Conseil général.

GRASIDOU, employé au Jardin des plantes, à Montpellier.

GRASSET aîné, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller à la Cour impériale, membre du Conseil général, à Montpellier.

GRÉGOIRE (Jacques), employé chez M. Sahut, à Montpellier.

GUINARD, confiseur, à Montpellier.

HÉRAND, négociant, à Montpellier.

HORTOLÈS fils, horticulteur, à Montpellier, membre fondateur.

JOUVEAU aîné, horticulteur, à Montpellier.

KLEHE, négociant, à Cette.

LAFON, horticulteur, à Montpellier.

LAFON (Hilaire), banquier, à Montpellier.

LAFORGUE, propriétaire, à Quarante, près Béziers.

LAGARRIGUE, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général, à Béziers.

LAMOUROUX, maire de Gignac.

LANGEVIN père, horticulteur, à Montpellier.

LANGEVIN fils, jardinier, à Montpellier.

LEBRUN, négociant, à Montpellier.

LÉENHARDT (Ernest), propriétaire, à Montpellier.

LÉENHARDT (Abel), banquier, à Montpellier.

LEVASSOR-SORVAL (Le général), commandeur de la Légion d'honneur, commandant la subdivision, à Montpellier.

LOUVET, jardinier, à Castelnau, membre fondateur.

MAGNOL, propriétaire, à Montpellier.

MARÈS (Henri), secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, membre du Conseil général, à Montpellier.

MARTINS, professeur d'histoire naturelle à la Faculté de médecine, directeur du jardin botanique de Montpellier, membre fondateur.

MARTIN (l'abbé), curé de Saint-Denis, à Montpellier.

MARTIN, docteur en médecine, à Agde.

MASCLAU, jardinier, à Montpellier.

MATHIEU (Eugène), horticulteur, à Montpellier.

MM: Mathieu, jardinier chez M. Mourgues, banquier, à Montpellier.

Mazel de la Bégude, propriétaire et maître de poste, à Béziers.

Meyrueis (de), propriétaire, à Montpellier.

Mourgues (Barthélemy), banquier, à Montpellier.

Murailhe, membre du Conseil municipal, à Carcassonne.

Node (Saint-Ange), professeur à l'école du génie, à Montpellier.

Pagezy (Jules), membre du Conseil général, officier de la Légion d'honneur, maire de Montpellier.

Panafieu (Louis), jardinier, à Montpellier.

Pascal (François), *idem.*

Patus, agent d'affaires, à Montpellier.

Pellet (Joseph), propriétaire, à Montpellier.

Planchon, professeur de botanique à la Faculté des sciences, directeur de l'École de pharmacie, à Montpellier, membre fondateur.

Poutingon (Louis), propriétaire, à Montpellier.

Poujol (C.), jardinier à l'École de pharmacie, à Montpellier.

Pradines (Jules), propriétaire, à Colombiers-lez-Béziers.

Pradier, juge de paix, membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Reynaud (Saint-Hilaire), percepteur, à Cette.

Reynaud (Louis), chevalier de la Légion d'honneur, banquier, à Cette.

Rey de Lacroix, inspecteur des douanes, à Cette.

Reynes père, horticulteur, à Montpellier.

Reynes fils (Lazare), horticulteur, à Montpellier.

Ricard (L. de), propriétaire, à Florensac, membre du Conseil général.

Ricard (Adolphe), avocat, à Montpellier, secrétaire de la Société archéologique.

Roellerie (de la), conseiller de préfecture, à Montpellier.

Roudier, employé au Jardin des plantes, à Montpellier.

Roudier (Pierre), jardinier, à Montpellier.

Rouvière (Antoine), propriétaire, à Béziers.

Roux (Ernest), propriétaire, à Montpellier.

MM. Roux (François), membre du Conseil d'arrondissement, receveur de l'hospice, à Cette.

Roux, jardinier en chef du Jardin des plantes, à Montpellier.

Sabatier (Auguste), horticulteur-maraîcher, à Montpellier.

Sahut (Félix), horticulteur, membre de la Société d'agriculture, membre fondateur.

Saintpierre (Hoche), membre du Conseil général et de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Salles, propriétaire, au Caylar, membre du Conseil général.

Salze (Louis), jardinier chez M. Frank, à Cette.

Seganville (Baron de), officier de la Légion d'honneur, sous-intendant militaire de 1re classe, à Montpellier.

Soulié, horticulteur, à Montpellier.

Teisserenc, négociant, adjoint à la mairie, président du tribunal de commerce, à Montpellier.

Teule, horticulteur, à Montpellier.

Théveneau (Antonin), docteur en médecine, à Béziers.

Théveneau (Urbain), propriétaire, à Béziers.

Tissié (Louis), banquier, à Montpellier.

Torquebiau (Auguste), négociant, à Cette.

Trécourt, chevalier de la Légion d'honneur, commandant de recrutement, à Montpellier.

Trouillaud, employé au Jardin des plantes, à Montpellier.

Vallès, pépiniériste, à Montpellier.

Villaret, propriétaire, à Clermont (Hérault).

Vivarès (Salomon), notaire, à Cette.

Vivarès (Édouard), propriétaire, à Cette.

Voiron (A.), négociant, membre de la Société scientifique d'émulation, à Uchaud (Gard).

Walton-Taylor (George), à Montpellier.

PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal de la séance du dimanche 30 septembre 1860

PRÉSIDENCE DE M. DOÛMET, PRÉSIDENT.

La Commission d'horticulture des expositions du mois de mai dernier, reconnaissant l'utilité de la création à Montpellier d'une Société d'horticulture et de botanique, s'était constituée en Bureau provisoire de cette Société, afin d'en élaborer les statuts et obtenir ensuite la sanction de l'autorité administrative. Ces premiers résultats obtenus, elle fit un appel aux nombreux amis de l'horticulture et de la botanique, aux personnes enfin qui s'intéressent vivement aux progrès de ces deux branches des sciences naturelles.

Sur la convocation de ce Bureau provisoire, de nombreux adhérents se sont réunis le dimanche 30 septembre 1860, à l'hôtel de la Préfecture, dans la salle du Conseil général, que M. le Préfet avait mise gracieusement à la disposition de la Société.

M. E. Doûmet, député au Corps législatif, commandeur de la Légion d'honneur, et président de la Commission d'histoire naturelle aux dernières expositions, occupe le fauteuil de la présidence, et ouvre la séance à deux heures précises de l'après-midi. M. Ch. Martins, vice-président de cette même commission, prend place également au bureau auprès de M. le Président.

M. le Président rend compte à l'assemblée, qui est fort nombreuse, des travaux préparatoires de la Commission d'horticulture, à l'effet de créer à Montpellier une Société d'horticulture et de botanique. Il fait lecture des statuts que cette Commission a adoptés, et communique

à l'assemblée un arrêté de M. le Préfet, qui autorise la Société à se constituer définitivement d'après les dispositions de ces statuts. M. le Président donne ensuite lecture de la liste des personnes qui ont déjà donné leur adhésion à la Société.

La correspondance reçue se compose de lettres de MM. Bravy, Bruguière, Boyer, E. Leenhardt et Dussaud, qui regrettent de ne pouvoir assister à la séance; M. Magnol exprime un regret semblable par l'organe de M. Hortolés.

M. le Président annonce à la Société l'heureux résultat de ses démarches pour obtenir du Conseil général du département une allocation annuelle de mille francs, et la Société apprend avec une vive satisfaction que cette allocation a été votée dans la dernière session du Conseil général.

M. Jules Dessale propose de fixer les jours des séances et désirerait que la Société se réunît plusieurs fois par mois. Après une discussion à laquelle prennent part M. le Président, M. Bonnet et quelques autres membres, la Société décide qu'elle n'aura qu'une séance mensuelle, et, sur la proposition de M. Hortolés, modifiée par celle de M. Pellet, elle décide, en outre, qu'elle se réunira, à l'avenir, le deuxième dimanche de chaque mois.

M. le Président donne lecture d'un projet de lettre circulaire que tous les membres de la Société pourront communiquer aux personnes qui désireront encore donner leur adhésion [1]. Il rappelle, à ce sujet, qu'après le 1er janvier 1861 les personnes qui désireront alors faire partie de la Société devront, aux termes des statuts, se faire présenter par deux membres, et leur admission devra être votée dans la séance suivante.

La Société adopte la rédaction de cette circulaire, en vote l'impression, et décide qu'elle sera adressée à tous les membres, en même temps qu'un exemplaire des statuts.

[1] Cette circulaire a été imprimée et figure à la page 11 du Bulletin.

Sur la proposition de M. Jules Dessale, appuyée par M. le Président, M. Jules Bazille, et plusieurs autres membres, la Société décide qu'il sera joint à cette circulaire la liste générale des personnes qui ont déjà donné leur adhésion, et qui, à dater de ce jour, sont membres de la Société.

Pour la prochaine séance, qui devra avoir lieu le dimanche 11 novembre, les membres seront convoqués à domicile. Il en sera ainsi jusqu'à ce que paraisse le premier bulletin des *Annales*, qui indiquera pour toute l'année les jours et heures des séances.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président, se faisant l'organe des nombreux membres présents, constate l'empressement avec lequel il a été répondu à la convocation du bureau provisoire, et dit qu'il y a lieu de se féliciter des premiers résultats obtenus, qui permettent d'espérer un avenir prospère pour notre Société naissante.

La séance est levée à quatre heures.

Procès-verbal de la séance du 11 novembre 1860

—

PRÉSIDENCE DE M. DOÛMET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

L'assemblée est très-nombreuse, malgré le mauvais temps qui règne depuis plusieurs jours.

Lecture est donnée, par un de MM. les Secrétaires, du procès-verbal de la première séance, lequel est adopté à l'unanimité.

M. le Président donne lecture de plusieurs lettres par lesquelles MM. Duffour de la Vernède, membre du Conseil général, et MM. Lamouroux et Galavielle, membres du

Conseil de la Société, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président annonce l'adhésion de trois nouveaux membres.

Il ajoute que M. Gavini, préfet de l'Hérault, bien que membre d'honneur, ainsi que le portent les statuts de la Société, a insisté pour être compris, en outre, parmi les membres cotisants.

M. le Président rend compte d'une visite qu'il a faite à Mme Gavini, au sujet de la liste des dames patronnesses, dont il rappelle qu'elle a bien voulu accepter la présidence. Mme Gavini n'ayant pas encore pu compléter sa liste, par suite de son absence de Montpellier, a désiré renvoyer cette présentation à la prochaine séance.

Le Président donne lecture d'une lettre par laquelle la Société impériale et centrale de Paris adresse un certain nombre de programmes de l'exposition qui doit avoir lieu dans la capitale, du 21 au 24 mars 1861. Il en est déposé une partie entre les mains de MM. Bonnet, Hortolès, Sahut et Martins, qui voudront bien se charger de les communiquer aux personnes qui désireraient en prendre connaissance. Il est décidé que les exemplaires restants seront envoyés dans les principales localités du département.

La Société impériale et centrale d'horticulture a fait également parvenir le numéro de son journal pour le mois de septembre 1860.

M. N. Doûmet signale à l'assemblée plusieurs articles contenus dans ce numéro, notamment : sur une nouvelle forme de pêcher, dite cordon en zig-zag, par M. Berger (Alexandre) ; sur la culture des ananas, par M. Crémont ; sur un brugnon venu naturellement sur un pêcher, par M. Lepère; sur la plantation des arbres en faisceaux, par M. Lucy, et sur l'emploi du coaltar pour éloigner les taupes et autres animaux nuisibles.

Ce numéro est déposé entre les mains de M. Sahut, l'un des secrétaires de la Société, chargé du dépôt de la

bibliothèque jusqu'à ce qu'il ait été fait choix d'un local définitif.

M. le Président signale l'utilité des collections de fruits imités, pour la recherche des noms et la conservation des types pomologiques. Il ajoute qu'une collection de ce genre existe dans ses galeries à Cette, où chacun peut venir la consulter, et qu'il se propose de la compléter de plus en plus par les espèces reconnues les meilleures.

M. le Président présente le modèle des cartes personnelles des sociétaires, lequel est approuvé par l'assemblée.

M. Pellet fait sur l'emploi de ces cartes quelques observations, auxquelles il est répondu par le Président et plusieurs membres du bureau.

M. Planchon, l'un des vice-présidents, fait une communication sur le *Farfugium grande*, dont le pied qu'il présente à la Société est le premier qui ait encore fleuri à Montpellier. Après plusieurs considérations sur la place qu'elle doit occuper dans la classification, il attire l'attention de l'assemblée sur la panachure constante de cette belle plante et sur les causes présumées de cette panachure ; il dit qu'elle pourrait être complétement normale ou résulter d'une variété artificielle qui se serait ensuite perpétuée.

M. le Président dit qu'il regarderait plutôt la panachure comme normale, et cite à l'appui de son opinion l'*Aucuba japonica*, plante originaire du même pays et chez laquelle la panachure ne s'est jamais démentie.

M. N. Doûmet donne lecture de la relation d'une excursion au mont Viso, exécutée par plusieurs membres de la Société botanique de France, pendant la session extraordinaire tenue à Grenoble au mois d'août dernier.

M. Planchon demande que cette communication soit insérée dans le Bulletin de la Société. L'assemblée, consultée à ce sujet par M. le Président, adopte à l'unanimité cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président annonce

qu'il va procéder à la clôture de la séance. Il félicite les membres présents du zèle dont ils ont fait preuve en bravant la pluie pour venir à la réunion, et dit qu'il espère que, la prochaine fois, le temps permettra à l'assemblée d'être encore plus nombreuse.

La séance est levée à quatre heures.

Procès-verbal de la séance du 9 décembre 1860

PRÉSIDENCE DE M. DOÛMET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par un des secrétaires, et adopté à l'unanimité.

M. le Président donne connaissance de l'adhésion de dix-huit membres nouveaux et annonce à la Société que, grâce à cette dernière liste, le chiffre total des membres est porté à cent soixante-dix. Il ajoute qu'il y a lieu de se féliciter d'un pareil résultat, obtenu en si peu de temps.

M. le Président informe l'assemblée qu'il vient de recevoir de M[me] Gavini, présidente des dames patronnesses, la liste des personnes qui ont bien voulu accepter ce titre. Il donne lecture des quinze noms qui la composent.

M. le Président soumet aux assistants la question suivante : Y aura-t-il une exposition en 1861 ?

M. Bonn[illegible]trésorier, sur l'invitation du Bureau, donne un aperçu sommaire des ressources sur lesquelles on peut compter d'ores et déjà. D'après l'exposé du trésorier, l'assemblée, jugeant la situation financière satisfaisante, répond par un vote affirmatif à la question posée par le Président.

Plusieurs membres demandant quel emplacement sera

choisi pour l'exposition, M. le Président dit que le jardin de l'hôtel de la Préfecture paraît offrir les meilleures conditions et qu'il espère que M. le Préfet voudra bien le mettre à la disposition de la Société à cet effet.

M. le Président pose la question de l'époque la plus convenable pour l'exposition de 1861.

Plusieurs membres demandant qu'elle ait lieu à l'automne, tandis que d'autres optent pour le printemps, M. Combres émet le vœu que l'on fasse deux expositions. M. le Trésorier combat cette proposition, en alléguant l'insuffisance des fonds de la Société.

Une discussion, à laquelle prennent part un grand nombre de personnes, s'engage sur l'époque la plus favorable. Plusieurs membres, MM. Martins et Sahut entre autres, font valoir, en faveur de l'automne, qu'outre les fruits on pourrait y joindre une collection des meilleurs cépages du département. D'autres membres, ainsi que le Président, font observer qu'il y a intérêt à ce que la première exposition de la Société ait tout l'éclat et l'attrait nécessaires à établir sa réputation naissante, et que, dès lors, le printemps étant l'époque de l'abondance et de la grande variété des fleurs, cette saison leur semble favorable, d'autant plus que l'exposition faite au mois de mai paraît devoir coïncider avec les courses de chevaux de la ville de Montpellier et offrir ainsi un double attrait aux curieux et aux amateurs de ces sortes d'amusements publics.

La question étant mise aux voix par le Président, la majorité se déclare pour le printemps.

Sur la proposition d'un membre de fixer l'exposition au mois de mai, M. Bonnet fait observer que, le Concours régional de Marseille ayant lieu du 5 au 13, l'exposition d'horticulture de cette ville pourrait porter préjudice à celle de Montpellier.

Enfin, après une discussion assez longue, il est décidé que, pour remédier à l'inconvénient signalé, le terme fixé sera du 12 au 19 mai.

M. le Président consulte la Société sur le nombre des médailles à décerner.

M. Pellet demande à ce que le nombre des récompenses ne soit pas fixé d'avance, s'appuyant sur cette idée qu'un plus grand nombre d'exposants méritants devrait entraîner un plus grand nombre de médailles.

M. le Président répond qu'un plus grand concours d'exposants doit avoir pour effet de relever le mérite de ceux qui obtiendront des médailles, et non d'augmenter la quantité des récompenses. Il ajoute que, sans en déterminer définitivement le chiffre, on pourrait se baser sur ce qui avait été adopté pour l'exposition horticole annexée au Concours régional de 1860, c'est-à-dire, sur une dépense de huit cents francs.

L'assemblée approuve cette opinion.

Ces diverses questions ayant soulevé celle de savoir si les médailles seraient simplement gravées ou si elles seraient d'un modèle spécial à la Société, M. Bonnet combat cette dernière proposition, pour le motif que chaque coin coûterait quatre cents francs, et que, comme il en faudrait un pour les médailles d'or et un autre pour celles d'argent et de bronze, ce serait grever le budget d'une somme de huit cents francs.

M. Combres dit que certains graveurs font les coins à leurs frais, lorsqu'ils ont la perspective de tirer un certain nombre de médailles, et cite à ce propos les médailles frappées pour la Société d'agriculture.

M. le Président confirme ce que vient de dire M. Combres, en donnant connaissance d'offres qui lui ont été faites par un graveur de la Monnaie, à propos de médailles pour la ville de Cette. Toutefois, cette question exigeant de plus amples renseignements pour être vidée, elle est ajournée jusqu'à nouvel ordre.

M. le Président offre, au nom de l'auteur, un exemplaire de l'ouvrage intitulé : *Notions élémentaires d'arboriculture,*

appropriées au climat du Midi, etc., par M. Brémond, instituteur public dans le département de Vaucluse.

Sur le désir exprimé par M. Brémond, qui est présent à la séance, ainsi que sur l'avis de plusieurs membres, une commission composée de MM. Martins, Combres, Sahut, Pellet, Louvet et Langevin (Pierre), est chargée d'examiner l'ouvrage et de faire un rapport à la prochaine réunion.

Il est décidé en outre que si, comme on n'en doute pas, le rapport est favorable, la Société souscrira pour un certain nombre d'exemplaires, destinés à être distribués dans les principales localités du département.

A ce propos, M. N. Doûmet signale la modicité du prix de cette utile publication, qui, bien que contenant une livraison entière de planches, ne coûte que trois francs cinquante centimes.

Plusieurs membres demandant comment on pourra, en dehors des exemplaires souscrits par la Société, se procurer le livre de M. Brémond, M. Sahut fait connaître qu'il a chez lui un dépôt de cet ouvrage.

M. le Président présente quelques observations météorologiques qui lui ont été soumises par M. Louvet. Il engage l'auteur à les continuer et signale l'utilité qu'il y aurait à ce que de semblables observations fussent faites simultanément sur un plus grand nombre de points, afin que l'on pût, en les coordonnant, arriver à faire connaître, par le Bulletin, la climatologie du département. Il ajoute que la Société entrerait ainsi dans une voie nouvelle et très-utile, où elle serait évidemment suivie par ses sœurs des autres contrées.

M. N. Doûmet dit qu'il sera nécessaire de donner, dans le premier numéro du Bulletin, une instruction à cet effet.

M. N. Doûmet, l'un des secrétaires, fait le dépouillement de la correspondance, qui ne contient que le *Catalogue des arbres de la pépinière de Bouffarick (Algérie)* et le

numéro de novembre du *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris.*

En citant dans cette publication la figure du *Rogiera latifolia,* charmante plante de serre tempérée, il rappelle que la création de ce genre est due à M. Planchon, un des vice-présidents de la Société.

Il signale ensuite un procédé d'extraction du ver des pommes et des poires et de cicatrisation de la plaie qui en résulte, ainsi que diverses notes : 1° sur le *Polygonum cuspidatum,* plante ornementale très-rustique, par M. Ortgies; 2° sur le *Puceron lanigère* et sur les moyens employés pour sa destruction; 3° sur la culture des *Calcéolaires,* par M. Baligand; 4° sur la préparation des graines dont la pulpe est grasse et huileuse, par M. A. Leroy.

M. Martins, vice-président, fait une communication concernant diverses espèces de plantes aquatiques introduites ou acclimatées à Montpellier, et principalement sur l'*Euryale ferox,* dont un pied a fleuri à l'air libre l'été dernier, dans un des bassins du Jardin des plantes.

M. le Président demande que M. Martins veuille bien rédiger une notice sur ce qu'il vient de dire, afin qu'elle puisse être insérée dans le Bulletin.

M. Roux, jardinier en chef du Jardin des plantes, prévient les membres présents que le *Strelitzia augusta* est actuellement en fleur, dans une des serres de cet établissement public, où l'on peut aller l'examiner.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à quatre heures et demie.

MÉMOIRES ORIGINAUX

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

NOTE

sur le

SENECIO FARFUGIUM, C. Koch, ou FARFUGIUM GRANDE, Lindl. et Hort.

par J.-E. PLANCHON, vice-président de la Société

J'ai l'honneur de présenter à l'attention de la Société un exemplaire de cette intéressante plante de Chine, qui vient de fleurir en ce moment dans le jardin de l'École de pharmacie. Remarquable par son port de Tussilage, qui lui a valu le nom de *Farfugium* (par analogie avec *Farfara*, nom vulgaire du Tussilage dans la langue des vieux botanistes), la Synanthérée en question appartient néanmoins, et de la façon la plus évidente, à la grande tribu des Sénécionidées. Si le savant rédacteur du *Gardener's Chronicle*, le docteur Lindley, a cru reconnaître en elle un type générique tout nouveau, qu'il a classé sans hésitation dans la division des Synanthérées appelées *Labiatiflores*, c'est pour s'être laissé tromper par un caractère assez insolite dans le groupe des Composées à fleurs radiées, savoir la présence manifeste de deux petits appendices qui constituent, en dedans de la corolle en languette des demi-fleurons du *Farfugium*, comme une seconde lèvre plus ou moins rudimentaire. Mais ce caractère est justement le signe un peu conventionnel par lequel on a voulu surtout distinguer de l'immense genre *Senecio* la petite subdivision qui figure souvent dans les livres sous le nom générique de *Ligularia*.

Par des raisons botaniques que je crois hors de propos d'exposer avec détail, je considère donc le prétendu genre *Farfugium* comme un simple synonyme du genre *Senecio* (plus particulièrement de la section ou genre appelé *Ligularia*), et je

proposerais volontiers de l'appeler *Senecio Farfugium* dans le langage courant, ou, si l'on veut, *Senecio* (Ligularia) *Farfugium* dans les livres de botanique[1].

En tant que plante ornementale, le *Senecio Farfugium* se recommande par sa parfaite rusticité, par la beauté de ses feuilles coriaces, toujours vertes, avec des macules jaune clair qui lui forment une panachure naturelle, par sa floraison tardive, qui, sous notre climat, se prolongera peut-être, dans les endroits un peu abrités, jusqu'en plein hiver. Ses feuilles sont toutes radicales, mais les hampes florales, bien plus larges que les feuilles, se terminent par un corymbe plus ou moins dense de fleurs (capitules) jaunes, qui rappellent, mais en grand, celles de divers *Senecio* de nos pays (*Senecio jacobœus, aquaticus*, etc.), et dont la durée très-prolongée compense le peu d'éclat.

J'ai qualifié de naturelle la panachure des feuilles du *Senecio Farfugium*. Tout semble indiquer, en effet, qu'il s'agit là, comme chez l'*Aucuba*, d'un fait de coloration normale, différant de la panachure artificielle par sa constance et par la résistance qu'elle opposerait probablement à l'action des sels de fer, qui, d'après des observations bien connues de M. Gris, font disparaître rapidement la panachure accidentelle.

La rusticité du *Senecio Farfugium*, même dans des climats plus froids que le nôtre, n'a rien qui doive surprendre chez une plante originaire du nord de la Chine. Le privilége des végétaux de cette dernière région est, en effet, de résister à nos hivers exceptionnellement rigoureux, mieux que ne le font, dans ce cas, nos propres plantes méditerranéennes. Ce n'est pas là le moindre avantage, au point de vue de l'horticulture, d'un pays qui nous a fourni, entre autres plantes précieuses ou ornementales, le Mûrier, le Rosier Banks, la Glycine, les Pivoines

[1] Depuis que cette simple communication verbale et sans prétention scientifique a été faite à la Société, j'ai entrepris, avant d'en venir à la rédaction, quelques recherches sur ce sujet, et j'ai appris, en consultant le catalogue des plantes de Zurich (pour l'année 1860), que le prétendu *Farfugium* est devenu simplement le *Senecio farfugium*, Ch. Koch, *in Garten Flora*, 1859, p. 161, tab. 257. C'est donc le nom qu'il faut évidemment adopter, en en faisant honneur, comme de droit, à M. Ch. Koch, l'un des professeurs de botanique de St-Pétersbourg.

Moutan et celles qu'on appelle herbacées (*Albiflora*), les Chrysanthèmes et les Reines-Marguerites, le Pêcher à fleurs doubles et les Néfliers du Japon, sans parler des arbustes moins rustiques, tels que le Thé et le *Camellia*.

SOUVENIR D'UNE HERBORISATION AU MONT VISO

faite

PENDANT LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE

Par M. DOUMET fils, secrétaire de la Société.

Le 2 août dernier, la Société botanique de France ouvrait à Grenoble sa session extraordinaire de 1860. Cette session, qui, en raison du pays dont on avait fait choix, promettait d'avoir un intérêt soutenu, a pleinement répondu à l'espoir des nombreux botanistes qui s'y étaient rendus de tous les points de la France et même des contrées voisines.

Les statuts de la Société prescrivant de nommer un bureau spécial pour chaque session départementale, la présidence en avait été décernée, d'un commun accord, au savant directeur du jardin botanique de Bordeaux, M. Durieu de Maisonneuve, lequel y avait acquis tous les droits par son zèle à piloter la Société dans les environs de cette ville, pendant la session de l'année précédente. Chacun de nous voyait aussi avec plaisir siéger au bureau le vénérable M. Léon Duffour et l'habile directeur du jardin botanique de Grenoble, M. Verlot aîné. Le bureau de Paris était représenté par deux de ses membres les plus sympathiques à tous, M. Cosson, vice-président, et M. de Shænefeld, l'un des secrétaires. Enfin la ville de Grenoble, se rappelant que la botanique lui avait fourni plusieurs grands hommes, accueillait, par l'organe de ses premiers magistrats, avec un empressement tout paternel, ceux qui cultivent la même science, et dont l'un des plus grands désirs, en foulant la terre du Dauphiné, était de recueillir les plantes intéressantes que Vilars y avait jadis signalées.

Tout semblait concourir déjà à donner du charme à cette

réunion de famille, lorsqu'un nouvel attrait fut offert à quelques-uns d'entre nous. Un programme, s'appuyant sur la Grande-Chartreuse et sur le col du Lautaret, venait d'être adopté, quand on proposa de diviser la Société, trop nombreuse, en deux bandes, dont l'une suivrait le programme normal, tandis que l'autre, se dirigeant sur le mont Viso, serait récompensée de ses fatigues par l'herborisation d'un point riche et encore peu connu. Dès ce moment, le Viso devint la partie la plus sérieuse de la session, et aucun des dix membres qui firent partie de cette excursion ne se repentit d'avoir suivi son inspiration [1].

Partis le soir même de Grenoble, à dix heures, dans une voiture spéciale, où, si le confort laissait considérablement à désirer, la gaieté et la cordialité avaient du moins élu domicile, nous arrivions au Bourg-d'Oisans à la pointe du jour. Le vieux proverbe, *qui dort dîne*, y trouva une preuve de plus, car nos estomacs semblaient avoir été creusés en raison du peu de sommeil, et l'air du matin, toujours piquant au milieu des montagnes, venant s'ajouter à cela, le Bourg-d'Oisans fut bientôt mis en émoi par les clameurs de notre joyeuse troupe. Il est juste de dire en passant que nous y trouvâmes un parfait accueil, poussé chez certains habitants jusqu'à refuser le payement du pain que nous avions consommé.

Au Bourg-d'Oisans l'on est déjà en pleine montagne, et peu après la Romanche devient un vrai torrent; c'est alors que, la côte commençant à être raide, nous saisîmes avec empressement l'occasion de recueillir les premières plantes alpines qui croissent sur les schistes du bord de la route. Le site devenait de plus en plus beau : des glaciers commençaient à couronner les sommets; de magnifiques cascades, tombant du haut des montagnes que cotoie la route, nous arrachaient à chaque instant des cris d'admiration; une, entre autres, fixa longtemps notre attention : c'était une masse d'eau assez considérable, qui s'élançait d'une hauteur de 200 mètres, à pic et presque sur la route, sans être

[1] Ces dix membres étaient : MM. Cosson, vice-président; Kralik, de Paris; Maillard, de Dijon; de la Perraudière et de Cenaux, d'Angers; Soubeyran, de Paris; Verlot jeune, directeur de l'École botanique au Muséum; Gonod, de Clermont-Ferrand; Lefèvre, de Chartres; Doûmet (Napoléon), de Cette.

arrêtée dans sa chute par aucun obstacle. L'homme est bien petit au milieu de cette grandiose nature ; et que sont ses ouvrages, même les plus hardis, comparés à cette simple chute d'eau ?

Le temps passe rapidement pour un botaniste, quand il moissonne dans un pays comme les Alpes ; aussi eûmes-nous bientôt franchi la distance du Bourg-d'Oisans à Lagrave, y compris les quelques tunnels qui donnent passage à la route. Plus on avance de ce côté, plus les sites deviennent imposants ; ici, les glaciers de Lagrave, situés de l'autre côté de la Romanche et tombant à pic presque dans le torrent, s'offraient à nous sous l'aspect le plus beau, avec leurs teintes bleues et vertes fondues dans le blanc éblouissant des neiges dont ils sont recouverts.

Peu après nous faisions halte au Villars-d'Arène, pour prendre un instant de repos et réparer nos forces diminuées par une première montée de six heures ; mais bientôt le signal du départ fut de nouveau donné et l'on se remit en marche vers le col du Lautaret, dont la flore, devenue proverbiale, commençait à nous montrer quelques-unes de ses richesses. En effet, nous rencontrions déjà ces magnifiques prairies alpestres, véritables corbeilles où les fleurs les plus belles et les plus intéressantes semblent avoir été rassemblées à l'envi pour l'étonnement du touriste. Les exclamations partaient sans cesse et de toutes parts : tantôt c'était une plante que l'on n'avait pas rencontrée encore ; tantôt on s'arrêtait pour contempler la sublime montagne des Agneaux, s'élevant comme un spectre couvert d'un linceul de neige, sur lequel se détachaient en noir quelques rares pointes de rocher ; une autre fois la vue inattendue d'une cascade limpide comme le cristal détournait un instant l'attention du botaniste. L'on perdrait son temps inutilement si l'on voulait donner une idée de l'enthousiasme qui s'empare de l'esprit en présence de cette nature si variée. *Euphrasia lanceolata*, disait l'un de nous ; *Artemisia tanacetifolia*, répondait un second ; *Centaurea uniflora*, criait un autre, auquel un quatrième ripostait : *Erysimum helveticum*. « Messieurs, nous sommes au col de l'Hospice, et si nous allons de ce train nous n'arriverons pas aujourd'hui à Briançon, » murmura le conducteur. A ces mots l'entraînement de l'herborisation céda le pas, non sans peine pourtant, à la raison, et nous remontâmes tous dans notre véhicule. Mais peu après on faillit s'en repentir, car la pente de la route était si raide, que par

moments le danger devenait imminent. Le faux pas d'un cheval nous eût fait rouler inévitablement à quelques centaines de mètres sans que rien pût nous arrêter. Le silence était complet parmi nous, l'haleine était retenue, les membres raidis comme pour retenir la voiture et les chevaux; enfin, après une grande demi-heure de cette périlleuse descente, je ne sais si ce fut la bonté des chevaux, l'habileté du conducteur ou l'action modératrice de son *hioup, hioup, hioup, hóo!* devenu proverbial pendant notre course, ou bien encore, ce qui est plus présumable, la protection de la Providence, bref, nous étions arrivés au bas de la côte sains et saufs, et enchantés d'en être débarrassés.

La parole revint à tous à la fois, et l'on suivit au grand trot la vallée de la Sallanche, qui conduit à Briançon, dont les forts s'apercevaient au loin; on admira en passant les glaciers du Monestier, situés à droite du torrent, et souvent perdus dans les nuages; on traversa les villages du Lauzet, du Monestier, de Chantemerle et de Saint-Chafry, et, à cinq heures du soir, nous lisions cette devise patriotique, inscrite sur la porte de la ville: *En 1815, les Briançonnais, sans garnison, soutinrent un siége de trois mois; le passé répond de l'avenir.*

L'avidité du botaniste avait été trop excitée par les récoltes du Lautaret pour s'arrêter en si beau chemin à cinq heures du soir. A peine avions-nous déposé nos paquets dans les chambres de l'hôtel de l'Ours, que nous fûmes entraînés, par notre zélé président, à la recherche d'une plante dont Briançon était le seul habitat français.

Ceux de mes lecteurs qui ont eu le plaisir de visiter Briançon, juché comme un nid d'aigle au-dessus de la splendide vallée de la Durance, se souviendront que le fort des Trois-Têtes est bâti à 200 mètres, sur un mamelon abrupt, dont le pied plonge presque perpendiculairement dans les eaux d'un rapide torrent. Un pont, d'une hardiesse surprenante, relie cette forteresse à la ville, et rappelle en quelque sorte le fameux pont du Rhummel, à Constantine. C'est sur cette pente escarpée, au-dessous des murailles du fort, avec l'abîme pour perspective si notre pied glissait malheureusement, que nous devions aller chercher notre nouvelle toison d'or, l'*Astragalus austriacus*. Chacun de nous, armé de son bâton ferré et de toute son énergie, s'élança donc sur la montagne; à moitié, plusieurs

commençaient à souffler; aux deux tiers, la troupe avait déjà sensiblement diminué; au terme de l'assaut, nous n'étions plus que trois ou quatre, mais toujours intrépides. Hélas! le trésor que nous cherchions avait disparu sous les débris de pierres accumulés depuis plusieurs années dans le but de rendre la forteresse plus imprenable encore, et lorsque, l'espoir ne nous soutenant plus, nous regardâmes au-dessous de nous, la descente nous parut beaucoup plus dangereuse que la montée. Cependant elle s'opéra sans accident aucun, et, plus fatigués par notre déception que par la course de la journée, nous rentrâmes à Briançon, où nous attendaient les récoltes du Lautaret, qui devaient être préparées avant que nous pussions songer à prendre du repos.

Le 4, à six heures du matin, notre troupe quittait Briançon, se dirigeant sur Abriès, où devait commencer réellement la course du Viso.

Jusqu'au village de Cervières, le chemin suit un impétueux torrent, qui roule dans ses eaux limpides des variolites, des syénites et des serpentines fort remarquables. Des deux côtés du torrent, les pentes escarpées des montagnes sont couvertes de bois de pins. Bien que cette partie de la route offre le mélange intéressant de quelques plantes méridionales avec celles des montagnes plus élevées, l'herborisation ne s'opéra qu'en courant, vu les cinquante-cinq kilomètres que nous devions parcourir dans la journée pour atteindre Abriès.

Cervières, entouré de hautes montagnes admirablement découpées en aiguilles, est situé à la jonction de deux vallées, par où l'on peut indistinctement arriver à Abriès. Celle qui conduit au col d'Hizoard fut définitivement choisie pour l'aller, laissant le col de Malrif pour le retour. Nous rencontrâmes bientôt le hameau des Laus, au fond de la vallée, et à partir de ce point nous ne cessâmes de monter toujours et toujours pendant plus de trois heures, sur une côte où le soleil dardait ses rayons du mois d'août; puis nous trouvâmes un bois de mélèzes, à l'ombre desquels croissait le *Rhododendron ferrugineum*, dont les délicieuses fleurs purpurines s'offraient à nos regards pour la première fois depuis notre départ. Nous entrions franchement dans la végétation alpine, signalée par la présence des *Viola calcarata* et *cenisia*, et des *Gentiana verna*. A quelques pas de là, se

trouve le refuge Napoléon, l'un des hospices fondés par l'ordre du souverain de notre belle patrie, à l'effet de secourir les malheureux perdus en hiver au milieu de ces immenses solitudes.

Le refuge avait été désigné pour point de repos, et personne n'eut l'idée de ne pas y faire halte. Or, pendant que les uns lisaient les sages règlements inscrits dans la pièce principale, ou s'efforçaient de tracer sur leur calepin le magnifique panorama des vallées et des pics couverts de neige, qui se déroulait à leurs yeux, d'autres s'occupaient des préparatifs du déjeuner ; mais tous furent facilement réunis lorsque ce dernier fut prêt. Une omelette est vite faite, et surtout vite mangée, quand on chemine depuis le matin dans les sentiers escarpés des Alpes ; aussi notre halte fut-elle de peu de durée, et, moins d'une heure après notre arrivée au refuge, nous atteignions déjà le point culminant du col d'Hizoard.

Quand on a voyagé dans les montagnes, on sait avec quelle rapidité se succèdent les points de vue. Placés sur un col élevé de 2,000 mètres, ayant à nos pieds deux vallées opposées, nous découvrions deux des sites les plus grandioses de ce beau pays, l'un et l'autre bornés à plus de vingt-cinq lieues par un rideau de montagnes majestueuses, dont les sommets blanchis se perdaient dans les nuages. Ce spectacle et la quantité de plantes alpines qui émaillaient de leurs fleurs la prairie rase que nous foulions nous auraient longtemps captivés, si les experts de notre bande ne nous eussent avertis que nous n'avions pas fait la moitié du chemin jusqu'à Abriès. Chacun s'empressa de cueillir les plantes les plus intéressantes, *Campanula Allioni*, *Berardia subacaulis*, *Brassica repanda*, etc., et se mit en devoir de descendre une pente rendue très-périlleuse par les détritus de schistes dont le sol est couvert.

Près de Lagrave, un de nos collègues les plus intrépides, M. Verlot jeune, avait failli se tuer en escaladant un rocher ; ici deux accidents nouveaux arrivèrent, et n'eurent toutefois aucun résultat fâcheux ; tout au contraire, après une glissade de plus de vingt mètres qu'effectua l'un de nous, ses premières paroles ayant été : « *Le baromètre n'est pas cassé !* » nous partîmes tous d'un éclat de rire, auquel on était loin de s'attendre en pareille circonstance.

Descendant rapidement la côte, nous avions déjà laissé loin les plaques de neige que nous avions traversées ; nous avions même atteint les villages d'Arvieu et du Coin, séparés l'un de l'autre par quelques centaines de mètres à peine, lorsqu'on décida qu'en raison de la distance énorme qu'il nous restait encore à parcourir, et vu l'heure avancée, les meilleurs marcheurs prendraient les devants et prépareraient, à Abriès, les vivres et le logement pour toute la troupe. Aussitôt nous nous élançâmes cinq, au pas redoublé, dans une belle vallée couverte de bois de mélèzes d'un côté et de bois de pins de l'autre, tandis que les cinq autres herborisaient à leur aise tout le long de la route.

Chemin faisant, nous recueillîmes le *Juniperus Sabina* et le *Prunus brianciaca*, contemplâmes quelques instants un pont fort curieux jeté à cent pieds au-dessus du torrent, à un endroit où il se trouve étroitement resserré entre deux rochers, et jouîmes ensuite pendant longtemps de la vue du château de Queyras, perché sur un rocher au milieu de la vallée. Queyras est un des points les plus pittoresques qu'il soit donné de voir, même dans ce pays où la nature semble avoir groupé tout ce qu'elle a de plus fantastique.

Quelques minutes de repos pris au Queyras nous mirent à même de recommencer notre marche forcée, et, comme le jour baissait sensiblement, nous brulâmes proprement le pavé, sans songer à nous arrêter aux deux ou trois villages que nous rencontrâmes, dont l'un cependant, nommé *Aiguille*, outre son importance, se fait remarquer par un clocher étonnamment effilé.

La nuit était close, l'obscurité complète ; nous distinguions à peine les contreforts des montagnes, et cependant Abriès ne se montrait pas. La course commençait à nous paraître longue ; pourtant notre pas, devenu une sorte de cadence mécanique, n'avait pas été ralenti. Une lumière apparut, puis une autre, puis deux, puis trois ; nous entrions enfin dans Abriès à neuf heures, harassés de fatigue, car il y avait six heures que nous marchions au pas de course. Nous préparâmes l'installation de nos compagnons, qui arrivèrent à dix heures, et chacun, à moitié fourbu, essaya de se délasser des fatigues de la journée.

La matinée du 5 fut consacrée à préparer les récoltes des jours précédents, qui commençaient à offrir un volume considérable. Cependant, comme lorsqu'on n'est dans un pays qu'en passant

il est bon de ne perdre aucun instant, on décida qu'une course au village des *Rousses* remplirait le reste de la journée.

A une heure, nous nous mettions en marche dans une vallée riante et pittoresque. Chemin faisant, nous recueillîmes dans les prairies le *Colchicum alpinum*, et sur le bord du torrent les charmants *Epilobium Flescheri* et *spicatum*, dont les bouquets de fleurs du rose le plus vif donnaient à ses rives l'aspect d'un jardin. Au bout d'une heure de marche, nous arrivions au pied d'une montée ardue qui ne dura pas moins d'une grande heure et demie, et sur laquelle sont échelonnés plusieurs villages assez importants. La pente s'affaiblit enfin, et nous fûmes dédommagés de nos fatigues par la vue d'un magnifique bois de mélèzes, sous lequel croissait une de ces belles prairies alpestres émaillées de milliers de fleurs. En sortant d'Abriès, nous avions recueilli dans les fentes d'un énorme rocher le *Primula crenata* et le *Chrysanthemum coronopifolium;* ici, nous rencontrions, à l'envi, le *Ranunculus aduncus*, le *Phyteuma Halleri*, le *Polygonum alpinum*, le *Lys martagon*, et une foule d'autres plantes qu'il serait beaucoup trop long d'énumérer. Une grande heure passa bien vite à ramasser toutes ces belles fleurs, et le soleil, caché pour nous derrière de hautes montagnes, ne dorait déjà plus que les cimes neigeuses qui s'élevaient de tous côtés; nous jetâmes un dernier regard sur le gracieux village des Rousses, dont les vingt-cinq ou trente chalets, échelonnés sur une pente rapide en face d'une magnifique cascade, semblent avoir été placés à dessein dans ce beau paysage; et, chargés de notre abondante récolte, nous nous résignâmes à reprendre le chemin d'Abriès.

C'était un dimanche; le ciel était d'une pureté parfaite; l'air, toujours frais dans ces parages élevés, était parfumé par les mélèzes et les nombreuses fleurs qui croissent à leur ombre; le silence n'était troublé que par le murmure de la cascade et le son argentin des cloches d'un troupeau de vaches qui paissait le long du chemin; tout semblait fait pour élever l'âme, et nous comprenions sans peine que les habitants de semblables contrées préfèrent leur pays au tumulte des villes et de la civilisation.

A six heures, nous étions dans Abriès.

Mais je m'aperçois que la description de nos herborisations m'a fait négliger de dire un mot de cette petite ville, intéressante pourtant sous plus d'un rapport. Disons donc, tout d'abord,

qu'elle est le dernier point d'une certaine importance que l'on rencontre sur le chemin du Piémont, en passant par le Viso. C'est la patrie par excellence des colporteurs, bien que cette industrie n'y date que du commencement du siècle au plus. Tous les ans, un certain nombre des enfants d'Abriès quittent le pays natal, le sac sur le dos, et il n'en est pas un qui ne rentre chez lui, au bout de quelques années, muni d'une petite fortune. Aussi la ville est-elle riche et offre-t-elle des ressources qu'on ne trouve même pas à Briançon.

Si vous passez jamais à Abriès, ne négligez pas d'aller visiter l'église ; le nombre et la magnificence des dons qui y sont exposés vous prouvera que, dans ces pays de montagnes, la fortune ne rend ni ingrat, ni impie. Ce vieux sanctuaire est, du reste, fort curieux par lui-même. Vous y remarquerez, à l'entrée, deux lions en pierre, du style byzantin le plus original. Le clocher, de la forme invariablement adoptée pour toutes les églises depuis le Bourg-d'Oisans, appartient au style roman : c'est une tour carrée, surmontée d'un toit élancé en pyramide hexagone, autour duquel, aux quatre angles de la tour, s'élèvent des coins triangulaires ornés chacun d'une croix. Plusieurs petits arceaux à doubles colonnettes, percés sur les faces de la tour et à la base du dôme du toit, achèvent l'ensemble de ces élégants clochers. Ils sont, en outre, surmontés d'une croix et ornés d'une horloge, ou le plus souvent d'une montre solaire, au-dessous de laquelle est toujours inscrite, quelquefois en latin, une devise philosophique.

Entrez dans l'église, vous y verrez de jolies colonnes torses en bois, entourées de guirlandes de vigne et de raisin ; remarquez le soin et le luxe qui président à l'entretien. Levez les yeux, et vos regards rencontreront un plafond de bois badigeonné en bleu, sur lequel sont peints douze portraits, les douze apôtres, entourés chacun d'une guirlande de laurier. Plus loin, vous verrez sur le même plafonnage des figures d'astronomie, une sphère terrestre, une éclipse de soleil, etc. J'eus la chance de rencontrer le vicaire de la paroisse, qui me montra avec enthousiasme un saint Jean et une sainte Vierge de grandeur naturelle, en plâtre doré, sans doute un don récent d'un heureux habitant d'Abriès. « Une souscription est ouverte, me dit mon cicerone, pour remplacer le plafond par une voûte.—Votre plafond, dis-je, est très-

curieux, et, à votre place, je me garderais bien de le détruire. — Mais, répliqua-t-il, c'est bien froid en hiver, pour les paroissiens! — Employez, lui répondis-je, l'intérêt des vingt mille francs de votre souscription à chauffer votre église. Après quoi je pris congé, laissant probablement une triste idée de moi dans l'esprit du vicaire.

Le 6, à quatre heures du matin tout le monde fut sur pied. Il suffit de dire que c'était le jour désigné pour gagner le Viso. Nous partîmes avec un guide, le fameux Bastrin, suivis d'une carriole portant nos effets, et d'un autre homme pour nous accompagner dans la montagne. Nous marchâmes en plaine pendant près d'une heure et demie, traversant les bourgs de Ristolas, la Monta et la Chalpe. Ces villages ont un tout autre aspect que ceux que nous avions rencontrés jusqu'à Abriès : on n'y voit pour ainsi dire plus de pierres dans les constructions; ce sont de vrais chalets agglomérés, avec des balcons en bois tourné, des toits de mélèze avancés pour garantir de la neige, un escalier extérieur et des solives sculptées à leurs extrémités. Il y en a un surtout qui nous frappa par l'originalité de ses sculptures, figurant des têtes fantastiques d'un grotesque parfait, et qui nous prouvèrent que l'art se niche même dans les pays les plus perdus en apparence.

Jusque-là le Viso s'était toujours entièrement dérobé à nos regards; c'est seulement après la Chalpe que nous commençâmes à en apercevoir une portion. Nous la perdîmes bientôt de vue, en entrant dans la vallée étroite qui y conduit, et dont la *roche croulée* semble être préposée à l'éternelle garde. Cette roche n'est autre chose qu'un quartier de montagne qui, se détachant, il y a quelques soixante ans, joncha de ses innombrables débris le fond de la vallée : il y a là des éclats gigantesques, des rochers de plusieurs milliers de mètres cubes, isolés dans le lit du torrent, tandis que le flanc de la montagne, chargé d'un amas de schistes coulants, porte encore les traces palpitantes d'un cataclysme dont la seule pensée fait frémir d'horreur.

A quelques pas de la roche croulée commencent les prairies alpestres du mont Viso. Là, bien plus encore qu'au Lautaret et aux Rousses, la nature, comme si elle eût voulu nous arrêter dans l'accomplissement de nos desseins, avait semé à profusion des milliers de plantes intéressantes. Un long cri d'admiration partit

de toutes les poitrines et tous s'élancèrent dans l'herbe jusqu'à mi-corps, cueillant, arrachant, empilant dans les boîtes, mais surtout s'extasiant à la vue de tant de merveilles. Une bande de pillards opérant le sac d'une ville n'est pas plus acharnée qu'une troupe de botanistes au milieu de ces jardins du bon Dieu. Aussi les *Geranium aconitifolium*, *Delphinium elatum*, *Lychnis flos Jovis*, *Polygonum alpinum*, *Hugoninia tanacetifolia*, *Linaria Bauhini*, *Lilium crocifolium*, *Ranunculus pyrenœus*, *Anemone alpina*, *Anemone narcissiflora*, *Merendera bulbocodium*, et tant d'autres plantes belles ou rares que je suis forcé de passer sous silence, eurent-ils bientôt rempli les boîtes les plus volumineuses; et pourtant, soit dit en passant, il n'y paraissait pas plus après qu'avant notre arrivée, telle en était la profusion.

Nous avions déjà marché longtemps au milieu de ces prairies, lorsque nous rencontrâmes la neige, encore d'une assez grande épaisseur, puisqu'elle formait un pont sur le torrent. Rien de plus curieux dans les hautes montagnes que ces amas de neige d'où s'échappe un impétueux cours d'eau, comme de dessous une caverne taillée dans le marbre blanc. Aventurez-vous sans crainte sur cette vaste plaque blanche; bien que vos pieds, promptement refroidis, vous avertissent que vous êtes dans la neige, ce sol est aussi sûr que le terrain ferme; mais vous n'entendrez jamais sans un frémissement involontaire le grondement souterrain du torrent roulant à quelques mètres sous vos pas.

La couverture hivernale abandonnait à peine les prairies, la terre était encore soulevée et ruisselante, que la végétation en couvrait déjà la surface; des centaines de *Crocus vernus*, d'*Anemone alpina* et *narcissiflora*, de *Ranunculus pyrenœus*, pauvres petites prisonnières sous un épais linceul de neige, depuis dix mois, épanouissaient leurs fleurs nouvelles à l'action vivifiante de l'air et de la lumière. L'heure avançait, et après un instant de repos qui ne fut pas tout à fait infructueux, puisque les uns cueillirent plusieurs variétés intéressantes de *Salix*, tandis que d'autres se livrèrent à la recherche de quelques coléoptères cachés sous les pierres, ou à la capture des lépidoptères alpestres qui se trouvaient dans les hautes herbes, on se remit en marche, et à onze heures nous arrivions au chalet de Ruynes, où notre campement fut établi.

La pluie nous ayant pris à l'entrée de la cabane, nous commencions à craindre pour le reste de notre journée. Cependant, lorsque notre pastoral repas fut terminé et que nos plantes du matin furent préparées, le temps parut se remettre au beau. Quoiqu'il plût encore par moments, la troupe s'ébranla; on passa de nouveau le torrent et l'on s'achemina vers le Grand Chalet, par une montée souvent un peu trop raide. Les prairies étaient si mouillées, qu'il eût autant valu passer dans le ruisseau; mais l'*Isatis alpina* venait d'être signalée, et qu'était la contrariété d'avoir les pieds dans l'eau en présence de la récolte d'une plante rare? On resta donc dans les hautes herbes tant qu'on en rencontra, ce qui dura près de deux heures; après quoi, les prairies alpestres furent remplacées par des prairies alpines, qui nous accompagnèrent presque jusqu'au terme de notre ascension. Quoi de plus joli que ces pelouses serrées et rases comme si un habile ouvrier les tondait minutieusement chaque matin? Une végétation particulière les distingue: pas une plante dont la hauteur dépasse quelques centimètres; des *Viola calcarata* et *cenisia*, bleues ou blanches; des *Gentiana verna*, de l'indigo le plus éclatant; des *Thlaspi alpinum*, aux fleurs de neige; et *Cardamine Plumieri*, des *Achillea herba rota*, des *Geum reptans*, véritables fleurs d'or, émaillent ces moquettes naturelles; mais, par-dessus tout, ce qui frappe l'esprit inaccoutumé à cette singulière végétation, c'est le *Silene acaulis*, une petite merveille que le Créateur a répandue à profusion sur les flancs élevés de ces montagnes. Qu'on se figure un coussin en velours du vert le plus frais et du tissu le plus serré, parsemé de centaines d'étoiles roses: voilà ce qu'est le *Silene acaulis*, jeté au milieu des pelouses, par touffes de trente centimètres à un mètre de diamètre. Chaque pied arrache une exclamation, et, si la raison n'y eût mis bon ordre, je me fusse longtemps arrêté au bord d'une des limpides cascades qui s'échappent de dessous la neige, pour admirer l'œuvre de Dieu dans sa gracieuse simplicité.

La montée ne nous était pas pénible au milieu de ces frais jardins, et nous fûmes presque étonnés, après plusieurs heures de marche, d'avoir atteint les premières neiges. Leur épaisseur, malgré la saison, était suffisamment grande, et le trajet sur ces vastes napes blanches exigeait quelques précautions, à cause des nombreux rochers qu'elles cachaient complétement. Nous

voulions gravir le col de la Traversette, d'où l'on nous promettait la vue du royaume de Piémont et même de Turin, si le temps était beau ; d'ailleurs, le versant opposé n'était-il pas déjà piémontais ? Et quel n'était pas pour nous, naturalistes français, l'attrait d'une herborisation en pays étranger? Nous gravissions donc avec plus d'ardeur que jamais, traversant les éboulis de rochers, les flaques d'eau et les neiges, lorsque nous atteignîmes le pied de la dernière crête.

Le col de la Traversette tire son nom d'un tunnel percé, il y a plusieurs siècles, pour établir une communication avec le Piémont : c'était là que nous devions passer; mais, la rigueur et la prolongation de l'hiver dernier n'ayant pas permis aux neiges de fondre comme pendant les années normales, nous vîmes, à notre grand regret, que le passage était encore obstrué. Bien décidés cependant à fouler la terre étrangère, nous nous dirigeâmes à gauche, vers une coulée de schistes par laquelle il semblait facile d'arriver au sommet. Hélas! après une demi-heure d'efforts inutiles sur une pente affreusement escarpée, grimpant à quatre pattes dans des pierres qui roulaient à chaque instant sous nos pas, arrivés à vingt mètres à peine du but, nous eûmes le désappointement de voir notre passage coupé par une plaque de neige et de glace que surplombait un rocher abrupt impossible à franchir.

Oppressés par la fatigue d'une rude ascension, un moment nous parûmes nous abandonner au découragement ; tout à coup un bruit sourd et prolongé parvint à nos oreilles, et, comme si la Providence voulût nous avertir du danger, chacun de nous en se retournant put jouir du spectacle d'une petite avalanche roulant d'un pic semblable à celui que nous tentions de gravir. Une demi-heure plus tard, après une descente des plus périlleuses à travers les éboulis de rochers et les neiges, nous étions de nouveau sur les pelouses enchanteresses que j'ai décrites. Notre ascension n'avait pas été complétement infructueuse : nous y avions fait une observation barométrique qui nous indiquait près de 3,000 mètres d'élévation, et à cette énorme hauteur j'avais constaté la présence d'une espèce de mollusque voisine de l'*Helix arbustorum*. Du reste, notre excursion en Piémont n'avait pas tout à fait échoué, car deux de nos compagnons, en gravissant par un autre endroit, étaient parvenus au sommet; malheureusement l'épaisseur

d'un gros nuage leur avait complétement caché le versant piémontais.

Bien que l'on fît une pointe très-prononcée, dans le but de cueillir une nouvelle quantité d'*Isatis alpina,* dans un endroit où il venait d'être signalé par notre collègue M. Verlot, la descente s'effectua assez rapidement, et à sept heures nous étions rendus au chalet de Ruynes. On se tromperait fort si l'on se figurait que, par le mot de chalet, je désigne une de ces coquettes habitations en bois de sapin ou de mélèze, telles que les représentent les vues de la Suisse et du Tyrol. Notre chalet de Ruynes n'est autre chose qu'une hutte de pierres, munie d'un trou pratiqué le long du rocher pour servir de cheminée, et dont le sol, inégal et dépourvu de toute espèce de pavé, est de cinquante centimètres en contre-bas du terrain d'alentour. En face de cet humide séjour se trouve l'étable, et par-dessus le grenier à paille; c'est là que dix habitants des villes passèrent la nuit pêle-mêle, éclairés par un morceau de mélèze enflammé et fiché dans la muraille.

Les hôtes de ce singulier cottage sont des bergers de la Crau, qui viennent chercher tous les ans, au pied du Viso, l'herbe que refuse pendant l'été, à leurs immenses troupeaux, les plaines brûlées de la Provence. C'est vers le milieu de mai qu'ils émigrent d'ordinaire, pour retourner chez eux au commencement d'octobre, passant ainsi l'été à la campagne, et dans une belle campagne, ma foi!

Le 7, à quatre heures du matin, plus frais et dispos que si nous avions passé la nuit douillettement dans un bon lit, nous nous préparâmes à gravir un col plus élevé encore que celui de la Traversette. On se hâta de mettre en ordre la récolte de la veille, et à sept heures nous partîmes six pour le col de Ruynes. Quelque habitué qu'on soit à grimper, il est toujours dur de commencer une course par la pente sur laquelle nous étions engagés; heureusement que l'abondance des plantes nous forçait à faire de fréquentes pauses. Nous eûmes aussi la chance de rencontrer une vipère, qui fut adroitement saisie vivante par un de nos confrères, habitant de l'Anjou; c'était, avec une espèce de salamandre terrestre noire, très-abondante dans les prairies de la Traversette, le seul reptile intéressant que nous eussions encore rencontré.

Reposés un moment par cet incident, nous reprîmes avec ardeur notre pénible ascension, rencontrant à chaque pas les terriers des marmottes qui fourmillent sur cette montagne, et dont les cris aigus comme un sifflet exprimaient sans cesse la crainte que leur inspirait notre présence en ces lieux. Il y avait quatre heures que nous montions, quand nous atteignîmes la neige : c'était le commencement d'un immense glacier qui occupe une partie de la montagne ; nous la franchîmes, non sans glisser plus d'une fois, sur un espace de 3 à 400 mètres, laissant prudemment le glacier à notre gauche ; puis, après un nouvel escarpement, nous découvrîmes le côté opposé du col.

Un des traits caractéristiques du climat des hautes montagnes est la spontanéité des changements de temps, quand on passe d'un versant à un autre; nous fûmes à même d'apprécier ce phénomène au col de Ruynes, que j'estime être à 100 mètres environ au-dessus de celui de la Traversette. A peine eûmes-nous mis le pied sur la descente, que la neige se mit à fouetter nos visages, sous l'influence d'un vent violent et froid, tandis qu'auparavant nous étions presque incommodés par la chaleur.

Tant qu'avait duré l'ascension, nous avions toujours marché sur des détritus de schistes ; avec l'exposition, le sol changea, et nous retrouvâmes les éboulis de gros rochers, ainsi que les prairies rases du col de la Traversette. La végétation redevint, à peu de chose près, celle de la veille ; aussi, malgré l'attrait de tant de jolies fleurs, profitâmes-nous des facilités que nous offrait alors la douceur de la pente pour fuir cette atmosphère hivernale.

Nous fûmes bientôt sur les bords d'un lac d'environ un demi-kilomètre de long sur la moitié autant de large, dont les eaux tranquilles et profondes ressemblaient à un immense bassin de bleu de Prusse. Là, si l'air continuait à être très-froid, nous avions du moins abandonné la région des nuages et nous jouissions de toute l'ardeur des rayons du soleil. Nous fîmes halte pendant quelques minutes; puis, en suivant un éboulis des plus dangereux, nous atteignîmes un second lac, un peu plus considérable que le premier. Le torrent y débouche par une prairie, dans laquelle se trouvent répandues plusieurs sources de la plus grande beauté, et dans les eaux glacées desquelles on peut recueillir quelques insectes aquatiques. Nous récoltâmes là plusieurs jolies plantes, le *Primula cinerea* entre autres, alors en

pleine floraison, et reprîmes notre course, devenue plus agréable à mesure que nous étions redescendus.

Quelques centaines de mètres au-dessous du second lac, les prairies rases cessent et sont remplacées par les prairies alpestres et les mélèzes. Le temps était redevenu magnifique et la température des plus douces : tout semblait nous inviter à ralentir le pas ; mais l'heure avançait et nous avions un nombre assez rond de kilomètres à parcourir. Cependant nous ne pûmes nous empêcher d'admirer un moment le coup d'œil magique qui s'offrait à nos yeux, et qui dans peu d'instants allait se dérober à nous, peut-être pour toujours. Le Viso, qui tant que nous avions gravi ses pentes avait toujours caché son sommet, apparaissait alors dans toute sa splendeur. Sa cime neigeuse, vierge de toute empreinte humaine, se détachait sur un fond bleu d'une pureté irréprochable ; semblable à un monarque entouré de ses vassaux, il dominait d'une hauteur considérable les pointes élevées qui l'environnent. Plus près, et comme une sentinelle avancée, le sommet tranchant de la Taillante, sorte de crête que l'on dirait avoir été aiguisée à dessein ; à nos pieds, une splendide vallée encadrée par les verdoyantes forêts de mélèzes, au-dessus desquelles se détachent les roches grises et découpées des montagnes ; au fond de la vallée, jeté sur le bord d'un ruban d'argent, le village de la Chalpe, se dessinant sur le fond doré d'abondantes moissons. C'était, je vous l'assure, un spectacle vraiment attachant, et ce ne fut qu'avec bien des regrets que, disant adieu à ce majestueux Viso, je remis dans son étui le crayon qui venait d'en faire un rapide et imparfait croquis.

Une heure plus tard, nous étions à la Chalpe, et avant sept heures dans Abriès, où nous attendaient depuis longtemps nos quatre autres compagnons. De leur côté, ils n'étaient pas restés inactifs ; leur excursion leur avait procuré le *Juncus articus*, le *Carex bicolor* et une foule d'autres plantes intéressantes. Enfin, pour mettre le comble à la satisfaction générale, on profita du moment du dîner pour distribuer une magnifique plante encore inconnue dans ces parages : l'*Astragalus alopecuroïdes*, dont un abbé du voisinage avait eu la gracieuseté d'envoyer un paquet.

Le lendemain matin, à quatre heures, nous étions tous sur pied, mais n'abandonnant pas sans regret notre quartier général

d'Abriès, où nous avions trouvé un confort auquel nous n'étions plus accoutumés, car M. Bormes, notre hôtelier, saura s'attirer, par ses intelligentes attentions, la confiance de tous les botanistes qui visiteront ce beau pays.

Il semblait que la course du Viso finie, rien ne devait plus offrir d'intérêt; aussi plusieurs de nos collègues hésitèrent-ils à retourner à Briançon par le col de Malrif. Pourtant, après quelques tergiversations, nous partîmes neuf, le dixième ayant été envoyé par la vallée du Queyras, avec mission de reconnaître la localité de l'*Astragalus*, et d'en rapporter une quantité suffisante pour être distribuée au reste de la société, que nous devions rejoindre au Lautaret.

Pendant près de trois heures, nous suivîmes la vallée qui mène au col, longeant le ruisseau jusqu'à une cabane servant de poste aux douaniers chargés de la surveillance de ce passage. Jusqu'ici la pente avait été presque toujours facile; il n'en fut plus de même à partir de cet endroit, car nous devions gravir presque à pic pour gagner le haut du col. Nous rassemblâmes nos forces, et, au bout d'environ trois heures d'une ascension par moments aussi périlleuse que pénible, nous découvrîmes un charmant petit lac, au bord duquel nous déjeunâmes d'un reste de viande de chamois, avec l'appétit que l'on peut supposer à des gens en marche depuis six heures du matin, et n'ayant qu'une simple tasse de café noir dans l'estomac.

En cet endroit, la montagne forme une sorte de cirque, plongeant presque à pic dans les eaux du lac; à droite, sur une crête élevée, une croix sert de point de reconnaissance aux douaniers, quand ils parcourent en hiver ces parages couverts de neige; à gauche, la montée semble assez facile jusque près du sommet. Nous choisîmes ce dernier chemin, et bien nous en prit, car, à quelques centaines de pas du lac, nous recueillîmes plusieurs espèces de saules rampants, et l'*Azalea procumbens*, petite plante herbacée que nous n'avions pas encore trouvée; nous cueillîmes aussi l'*Achillea nana*, le *Ranunculus glacialis*, l'*Androsace pubescens*, le *Gregoria vitaliana* et l'*Arabis cœrulea*. Arrivés au sommet, que nous apercevions du bord du lac et qui nous avait semblé le point culminant, nous découvrîmes un second lac moins grand que le premier, et un second sommet. Nous le gravîmes, non sans quelque danger toutefois, à cause d'un éboulis

considérable qui en couvrait le flanc, et nous vîmes un troisième lac encore moins grand que les deux précédents. Placés sur ce mamelon, ayant au-dessous de nous les trois lacs, dont l'un paraissait indigo, l'autre vert émeraude et le troisième gris, nous apercevions toutes les cimes neigeuses de cette magnifique chaîne, dont le Viso semblait le point le plus élevé.

A peine avions-nous atteint ce nouveau sommet, qu'un autre plus élevé encore se montrait au-dessus, séparé de nous par une plaque de neige. Nous commencions à croire que le col de Malrif n'arriverait jamais; cependant, lorsque nous eûmes atteint cette nouvelle éminence, nous vîmes avec satisfaction que la pente existait des deux côtés. De là, à la faveur du plus beau temps du monde, notre vue s'étendait à un horizon d'au moins vingt lieues à vol d'oiseau. D'un côté, les vallées que nous avions parcourues et toute la chaîne du Viso servant de frontière au Piémont, la Taillante, la Traversette et tant d'autres points gravés à jamais dans notre mémoire; de l'autre, se déroulaient les glaciers du Monestier et des Agneaux, ainsi que toutes les montagnes jusqu'aux cimes moins élevées des Basses-Alpes, et à nos pieds, une immense vallée verdoyante formant comme un vaste cirque au milieu des hauteurs sur lesquelles nous nous trouvions. Nous ne pûmes nous empêcher de donner quelques instants à la contemplation de ce magnifique panorama; nous dîmes un dernier adieu à notre Viso, que nous allions définitivement perdre de vue, puis la marche fut reprise.

La montagne de Malrif, au point où nous étions, se termine par une crête de trois mètres de large à peine, sur une longueur de plusieurs centaines de mètres. Comme nous l'avons vu, le versant que nous avions gravi s'élève graduellement par petites éminences, offrant il est vrai, de temps à autre, des endroits difficiles, mais toujours de peu de durée. L'autre versant est bien différent : c'est une pente abrupte, occupée par un éboulis de schiste qui se continue jusqu'à la base. Cette diversion, du reste commune à toutes les montagnes que nous avons traversées, résulte de l'inclinaison des couches schisteuses dont elles sont formées. Sur la partie qui suit la direction des couches, la pente est arrondie et assez douce; le versant opposé, résultat de la rupture de ces couches lors du cataclysme qui occasionna ces immenses déchirements, dut être à pic pendant longtemps, et

ce n'est que par la chute successive d'innombrables débris de rochers, causée par les intempéries et surtout la masse des neiges, que la pente s'est adoucie peu à peu, jusqu'à devenir praticable à certains endroits. C'est un de ces amas de schistes éboulés que nous dûmes franchir pour arriver au fond de la vallée, située à environ 500 mètres au-dessous du col. Les uns arrachant des *Saxifraga biflora* et des *Hutchinsia rotondifolia*, les autres cherchant à détacher quelques cristaux de *feldspath* ou de *résinite verte* perdus parmi les schistes, tous glissant sur la neige ou roulant avec les pierres mal assurées, nous arrivâmes au bord d'un torrent, que nous longeâmes jusqu'au village du Fond, où il se jette dans un cours d'eau plus considérable qui descend d'une autre vallée.

Plus loin, on trouve le village du Bourget, à l'entrée d'une plaine assez vaste et très-arrosée. La végétation, presque entièrement composée de *carex* et de *joncs*, parmi lesquels nous reconnûmes de nouveau le *Juncus articus*, nous parut tout d'abord singulière; nous eûmes bientôt le mot de l'énigme en arrivant au bout de la plaine, car l'étroitesse du défilé qui livre passage au torrent et le déchirement des flancs de la montagne ne nous permirent plus de douter que la plaine du Bourget n'ait jadis été un lac. Un jour, la masse de ses eaux retenues prisonnières, grossie peut-être outre mesure, soit par des pluies extraordinaires, soit par une fonte de neiges anormale, parvint à se frayer un passage, entraînant dans sa course impétueuse tous les obstacles qu'elle rencontrait. Depuis lors, le torrent bondit en cascade entre les deux côtés à pic de la montagne, dont les entrailles déchirées livrent aux regards du touriste toutes leurs richesses géologiques. J'y recueillis en passant des fragments de *variolite* et de *syénite* admirables, et du marbre portor de la plus belle qualité; tout cela sur des blocs immenses, enchâssés dans la masse de la montagne. Ce remarquable chaos, qui dure pendant un quart de lieue environ, eût demandé plusieurs jours d'exploration pour un amateur de géologie; mais, la nuit approchant, nous nous empressâmes de gagner Cervières, dont nous apercevions déjà les premiers chalets.

Il était sept heures quand nous y arrivâmes, et les portes de Briançon ferment à dix heures. Nous ne prîmes donc que dix minutes de repos, montre en main, car près de trois lieues et

demie nous restaient à faire. On ne peut imaginer de course plus impétueuse que celle à laquelle nous dûmes nous livrer pour être rendus à Briançon à neuf heures un quart : bons ou mauvais marcheurs allaient de front ; on eût dit que nos pieds étaient munis d'ailes, tant ils effleuraient à peine le sol. Aussi étions-nous erreintés en arrivant ; mais nous ne couchâmes pas dehors, et, pour des touristes qui ont fait 50 kilomètres dans la journée, cela n'est pas à dédaigner.

Notre expédition était terminée et avait parfaitement réussi ; le temps nous avait constamment favorisés. Nous avions vu le Viso, escaladé ses flancs sur deux points, exploré le pays depuis Briançon jusqu'à Abriès, en franchissant deux cols différents, déterminé barométriquement la hauteur d'une foule de lieux intéressants, récolté presque toutes les plantes curieuses ou rares de cette contrée ; chacun de nous remportait ses presses encombrées d'abondantes récoltes : c'était bien du chemin et de la besogne faits en six jours, et nous pouvions rejoindre fièrement nos collègues, qui nous attendaient au Lautaret.

Nous partîmes donc le 9, à trois heures de l'après-midi, mais ne pûmes arriver avant la nuit qu'au Lauzet, où nous fûmes forcés de coucher pour reprendre notre course le lendemain matin. Notre beau ciel du Viso nous avait, hélas, abandonnés ; la pluie ne nous quitta pas de toute la journée du 10. Quelques personnes pourtant tentèrent l'ascension du Galibier, pendant que nous nous dirigions sur le Villars-d'Arène, quartier général du Lautaret. Déjà beaucoup des membres de la Société, dégoûtés par la pluie qui n'avait cessé d'accompagner l'autre section durant ses excursions, avaient déserté. Enfin, le 11 au soir, c'est-à-dire le lendemain, tout le monde à peu près était réuni à Grenoble, où devait avoir lieu la séance de clôture de cette charmante session.

FLORAISON EN PLEIN AIR
DE L'*EURYALE FEROX*, DE LA CHINE
DANS LE JARDIN DES PLANTES DE MONTPELLIER

Par M. Ch. MARTINS
professeur à la Faculté de médecine, directeur du Jardin des plantes

---

Au printemps dernier, le Jardin reçut, de M. le duc d'Arenberg, quelques graines d'*Euryale ferox*, contenues dans une petite fiole remplie d'eau; elles provenaient de fruits mûris dans l'*aquarium* de la serre d'Enghien, près de Bruxelles, et avaient été fécondées avec du pollen de *Victoria regia*. Deux graines furent semées dans un petit pot, le 17 mars 1860, et le pot fut placé dans une terrine remplie d'eau. Chauffée seulement par le soleil et une couche de fumier, sous un châssis bien exposé au midi, l'une des deux graines germa au bout de dix jours. Vers le 15 avril, la plante fut rempotée dans la terrine même, et, le 20 mai, elle fut placée dans un grand baquet qu'on abrita dans la serre tempérée. Enfin, le 20 juin, ce baquet fut immergé lui-même dans un bassin d'arrosage en plein air. La plante produisait des feuilles, mais ce n'est que le 18 juillet que nous vîmes un bouton apparaître à sa base. En même temps, les feuilles atteignirent de plus grandes dimensions; il en parut successivement douze, ayant chacune $0^{m},80$ de diamètre. Les boutons, également au nombre de douze, se sont montrés assez régulièrement de cinq en cinq jours environ. Le 21 juillet, trois jours après l'apparition du premier bouton, on prit quatre fois par jour, à cinq heures du matin, à une heure après midi, à trois heures et à huit heures du soir, la température de l'eau du bassin. Pendant les onze derniers jours de juillet, elle ne descendit jamais au-dessous de 19°,5, ne dépassa pas 24°,5, et elle se tenait en moyenne à 21°,5. La température de l'eau fut sensiblement la même en août: elle ne s'éleva pas au-dessus de 24°,5. Dans l'espoir de forcer les boutons, qui s'entr'ouvraient seulement un peu, à s'épanouir davantage, j'élevai le soir la température de quelques degrés, en ajoutant de l'eau chaude au

bassin. J'échouai également en baissant le niveau de l'eau de façon que le bouton ne fût pas immergé. Je me rappelais que certaines fleurs ne s'épanouissent qu'au-dessus de la surface de l'eau ; j'espérai qu'il en serait de même pour celles de l'*Euryale*, mais le bouton ne s'ouvrit pas plus sous l'influence directe des rayons et de la chaleur solaires que sous l'eau moins chaude et moins éclairée où il végétait la veille. Une lettre de M. le duc d'Arenberg m'apprend que les fleurs de l'*Euryale* ne s'épanouissent pas entièrement dans les serres d'Enghien, mais qu'elles n'en ont pas moins produit des graines fertiles, même lorsqu'elles restaient entièrement closes.

Quoique la chaleur de l'air doive avoir une influence restreinte sur la végétation d'une plante dont la surface supérieure seule des feuilles est émergée, cependant on ne saurait la négliger, car elle règle la respiration aérienne et l'évaporation d'une surface égale à deux mètres carrés environ, pendant la floraison. La somme de chaleur aérienne accumulée sur la plante depuis son exposition en plein air, le 20 juin, a été de 2147 *degrés*. Je la calcule en additionnant les *maxima* de chacun des soixante-douze jours écoulés entre le 10 juin et le 31 août: c'est bien l'expression de la chaleur reçue par les feuilles de la plante. Le froid peut également s'apprécier par la somme des *minima*, qui s'élève à 995 degrés. La moyenne des *maxima* et des *minima* est de 1571 degrés. On peut donc dire que les feuilles de la plante ont végété sous l'influence d'une température moyenne de 21°,8 ; mais cela ne signifie en aucune manière que, si réellement cette température eût régné *uniformément* pendant les soixante-douze jours, la plante eût développé ses fleurs en plein air. Le contraire est même excessivement probable, et la floraison s'est effectuée principalement parce que, tous les jours, les feuilles étaient soumises, dans le milieu de la journée, à une température de 30 degrés. La nuit surtout, vers le matin, cette température descendait en moyenne à 14 degrés, pour se relever ensuite et atteindre 30 degrés.

La végétation et la floraison de l'*Euryale ferox* sont donc possibles et probables lorsque le thermomètre atteint au moins 30 degrés en moyenne, chaque jour, et ne descend pas au-dessous de 14 degrés. La plante peut, par conséquent, être considérée comme acquise pour la pleine terre dans la région méditer-

ranéenne, puisqu'elle a fleuri avant la fin d'un été peu favorable, et que cinq fleurs se sont entr'ouvertes entre le 18 juillet et le 30 août. Quoique la fleur-mère ait été fécondée avec du pollen de *Victoria regia,* la plante avait tous les caractères de l'*Euryale ferox;* il est donc probable que l'hybridation est restée sans effet appréciable.

Dans le même bassin où fleurit actuellement l'*Euryale*, j'avais essayé, il a deux ans, la culture de son congénère, le *Victoria regia.* Les feuilles s'épanouirent parfaitement; l'une d'elles atteignit même le diamètre de 1m,40, mais aucune fleur ne parut. On sait que la plante a fleuri, en 1857, dans le Jardin royal de Palerme, sous les yeux du directeur, M. Michel-Angelo Console[1], sans qu'on élevât la température de l'eau. Dès 1835, Delile avait naturalisé à Montpellier le *Nelumbium speciosum*[2]. Le *Jussiæa grandiflora,* planté dans le Lez au commencement du siècle, a envahi cette rivière au point de gêner la navigation, et s'est propagé dans tous ses affluents, non par ses graines, car il ne fructifie jamais, mais par ses stolons. L'*Aponogeton distachyum* passe l'hiver dans tous les bassins et a acquis de magnifiques proportions dans un réservoir alimenté par une source, à la campagne de M. Pagezy, maire de la ville. Enfin le *Limnocharis Humboldtii* et le *Pontederia cordata* fleurissent tous les ans dans le canal de l'École botanique. On voit par cette énumération que la flore horticole du midi de la France a fait de belles acquisitions en plantes aquatiques; c'est un champ à exploiter, car la géographie botanique nous enseigne que l'aire des plantes aquatiques est plus étendue que celle des végétaux terrestres. Les rhizomes des espèces vivaces restent enfouis pendant l'hiver dans la vase, où ils sommeillent à l'abri des variations de la température de l'air. Lorsque le bassin vient à geler, la couche de glace elle-même les protége contre le froid aérien, aussi efficacement que le ferait la meilleure couverture. Dans l'été, on a la ressource, en chauffant l'eau, de suppléer à la chaleur insuffisante de l'air et de provoquer ainsi leur floraison. Sous tous ces points de vue, les plantes aquatiques méritent l'attention et appellent les efforts des horticulteurs de la France méridionale.

[1] *Revue horticole*, 1857, p. 602.
[2] *Bulletin de la Société d'agriculture de l'Hérault*, 1835, p. 221.

INSTRUCTION PRATIQUE

POUR

LES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

APPLICABLES A L'HORTICULTURE

Par M. Pierre ROUDIER
Observateur au Jardin des plantes de Montpellier

Le Président ayant proposé, à la dernière séance, de faire recueillir, sur plusieurs points du département, des observations météorologiques, applicables à l'horticulture, je vais essayer de répondre à ses intentions.

Chargé depuis neuf ans de ce genre d'observations au Jardin des plantes de Montpellier, sous la direction de M. Martins, je me bornerai à faire connaître comment nous procédons; nous avons simplifié ce travail autant que possible : un quart d'heure suffit pour enregistrer toutes les données relatives à la température utiles à l'horticulture.

Quatre thermomètres sont nécessaires : un ordinaire à mercure ; un à *minima*, un autre à *maxima*, pour l'air; un quatrième, coudé, pour le sol[1].

Le thermomètre ordinaire et ceux à *maxima* et *minima* devront être placés derrière un mur, exposés au nord et à l'ombre, éloignés de tout objet qui puisse réfléchir les rayons du soleil; ils seront fixés sur une planche éloignée de $0^m,20$ du mur, et à $1^m,60$ au-dessus du niveau du sol.

Le thermomètre coudé, formant un angle obtus dont la branche inférieure, longue de $0^m,30$, porte le réservoir, indiquera la température du sol à cette profondeur; car, en horticulture, il est aussi important de connaître la température du terrain dans lequel plongent les racines, que de mesurer celle de l'air dans lequel s'élèvent la tige et les branches.

[1] On peut se procurer ces thermomètres chez M. Baudin, rue des Grès, N° 24, à Paris.

Un pluviomètre servira à mesurer la pluie; l'un de ceux que nous observons au Jardin des plantes est en zinc, d'une forme cylindrique, ayant 0m,35 de diamètre, sur 0m,25 de profondeur; il est muni d'un couvercle en forme de cône renversé, avec un orifice dans son milieu. Un double décimètre, gradué en millimètres, suffit pour mesurer directement l'épaisseur de la couche de pluie, en ayant le soin de placer le pluviomètre sur un plan bien horizontal. La position la plus convenable, pour l'installation de cet instrument, est dans un lieu découvert, au niveau du sol et entouré dans son pourtour d'un cercle de gazon.

L'observateur notera l'état moyen du ciel de la journée: ciel serein, lorsqu'il n'a pas aperçu le moindre nuage; nuageux, quand les nuages ont occupé d'un quart à trois quarts du ciel; couvert, lorsque les éclaircies forment au plus un quart du ciel; et, enfin, complétement couvert, lorsqu'on n'a pas vu la moindre éclaircie. Il indiquera également les jours de brouillard, de rosée et de gelée blanche.

Il est très-utile de prendre la direction et d'indiquer la force des vents. Les girouettes n'ont de valeur que quand elles sont sur des édifices élevés et dominant tout ce qui les entoure; elles sont souvent mauvaises et rouillées. Ainsi, quand on est orienté, il est plus rigoureux de prendre la direction des vents d'après la marche des nuages. On aperçoit quelquefois deux couches de nuages ne suivant pas la même direction. On aura le soin d'en faire la différence, en indiquant celle des nuages supérieurs et celle des nuages inférieurs. Lorsque l'observateur n'est pas pourvu d'anémomètre, il se bornera à indiquer la force des vents par des chiffres: calme, 0; modéré, 1; assez fort, 2; très-fort, 3; vent violent, 4; ouragan, 5.

L'heure la plus favorable est huit heures et demie du matin, heure à laquelle la température de l'air est généralement égale à la moyenne de la journée.

Je procède à l'observation de la manière suivante: Je prends d'abord la température du moment où j'observe sur le thermomètre ordinaire à mercure. Je passe ensuite au thermomètre *à minima*, qui me donne le minimum, c'est-à-dire la température la plus basse de la nuit: c'est la partie de l'index la plus éloignée du réservoir qui marque le degré de température. Ceci fait, je décroche l'extrémité *supérieure* du thermomètre *à*

minima, en inclinant sa pointe vers le sol, de manière à lui faire décrire un arc de cercle, afin que l'index descende à l'extrémité de la colonne d'alcool. Après cela, je lis le thermomètre *à maxima*, qui m'indique la température la plus élevée de la journée précédente; mais, pour le remettre en observation, au lieu de renverser la partie supérieure, c'est le réservoir que je tourne vers le sol, afin de faire descendre la portion séparée de la colonne mercurielle qui sert d'index, de façon que les deux colonnes se rejoignent presque complétement. Enfin j'observe le thermomètre coudé, qui me fait connaître la température du sol à la profondeur où se trouve son réservoir. Je prends note dans le courant de la journée de l'état du ciel, de la direction et de la force des vents.

Au moins une fois l'année, on aura le soin de vérifier si les thermomètres n'ont pas varié. Cette vérification sera faite en hiver, pour déterminer le zéro, c'est-à-dire le point de leur division qui correspond à la glace fondante, dans la glace pilée, ou dans la neige qu'on tasse autour des instruments, de manière à laisser le moins de vide possible. Dans ce but, on construira une caisse en bois de $0^{m},15^{c}$ en carré, sur $0^{m},20^{c}$ de profondeur, percée au fond et dans son pourtour d'un assez grand nombre de trous pour l'écoulement de l'eau. Si on a ramassé la neige ou la glace par un grand froid, il faudra attendre qu'elle entre en fusion pour lire l'indication des instruments.

Les observateurs auront le soin de mettre en tête de leur registre la situation des lieux où ils observeront, si c'est au nord ou au sud, à l'est ou à l'ouest d'une ville, ou si c'est en pleine campagne. Ceux d'entre eux qui n'auraient pas la faculté d'observer quatre thermomètres pourraient se borner à noter les indications du minimum et du maximum; ils auraient ainsi les deux éléments météorologiques les plus importants pour l'horticulture. Même en enregistrant seulement les minima de chaque nuit, on rendrait encore de grands services; mais l'expérience prouve qu'il n'est guère plus long d'observer quatre instruments placés l'un près de l'autre que d'en observer un seul.

Vu par le Président,

É. DOUMET.

JARDIN DES PLANTES DE MONTPELLIER

Latitude :
Longitude :
Altitude :

Décembre 186 — Série météorologique									*Décembre* 186 — Observations	
JOURS DU MOIS.	HEURE du MATIN.	TEMPÉRATURE A CETTE HEURE.	THERMOMÈTRES max. et min. C. au N. et à l'ombre.		TEMPÉRATURE DU SOL à de profond'	VENT.	PLUVIOMÈTRE.	ÉTAT DU CIEL.	PHYSIQUES ET MÉTÉOROLOGIQUES.	HORTICOLES ET AGRICOLES.
			MAXIM.	MINIM.						
1										
2										
3										
4										
30										
31										
Sommes.										
Moyenn.										

PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal de la séance du 15 janvier 1861.

PRÉSIDENCE DE M. DOÛMET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance, par un de MM. les Secrétaires.

M. Bonnet, trésorier, fait observer que le nombre des médailles destinées à la prochaine exposition, tel qu'il a été porté provisoirement dans le procès-verbal, occasionnerait une dépense supérieure aux huit cents francs sur lesquels on s'était basé; il appelle l'attention de l'assemblée sur la nécessité de faire concorder les chiffres en question.

Après diverses observations présentées par quelques membres, le Secrétaire propose, pour éviter toute erreur, de ne mentionner pour le moment que la somme affectée à l'achat des médailles, sauf à fixer plus tard le nombre et l'espèce de ces dernières.

La modification est approuvée, et le procès-verbal adopté à l'unanimité.

M. le Président rappelle que, aux termes d'une décision prise antérieurement, l'article 3 des statuts, relatif à l'admission de nouveaux membres, étant en vigueur depuis le 1er janvier, tout candidat, pour être admis, doit être présenté par deux membres. Il donne ensuite connaissance de la présentation de six nouveaux membres[1].

[1] A la liste des membres publiée dans le précédent numéro du Bulletin, il faut ajouter :

MM. CHANCEL, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Montpellier ;

GAGNON (le général), grand officier de la Légion d'honneur, commandant la 10e division militaire.

La parole est donnée à l'un des Secrétaires, pour la lecture de la correspondance, qui contient :

1° *Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne*, numéro de septembre-octobre 1860 ;

2° Statuts de la Société d'agriculture de Joigny ;

3° *Bulletin trimestriel de la Société d'agriculture de Joigny*, nos 45 et 46 ;

4° *Mémoires de la Société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise*, 60me année ;

5° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, no de novembre 1860 ;

6° Une lettre de M. le Président de la Société d'horticulture de Dôle, annonçant que cette Société accepte l'échange du Bulletin.

M. Napoléon Doûmet, l'un des Secrétaires, signale dans les *Annales de la Société de Toulouse :* 1° un article de M. Clos, directeur du Jardin des plantes de cette ville, sur les différences botaniques et horticoles qui existent entre le *Cupressus horizontalis* et le *Cupressus pyramidalis ;* 2° une note de M. Laujoulet, sur le procédé qu'il emploie pour maintenir la greffe en harmonie de grosseur avec le sujet, par le moyen d'incisions longitudinales pratiquées sur l'un des deux lorsqu'il se trouve plus faible, ou sur les deux à la fois lorsqu'ils sont d'égale force.

Il donne ensuite connaissance de la publication, dans le *Journal de la Société impériale et centrale*, de divers articles : 1° sur la multiplication des arbres fruitiers par le bouturage, par M. Thirion ; 2° sur la culture des *Canna*, avec le tableau des meilleures espèces, par M. Hubéda ; 3° sur la culture des rosiers et des pivoines, pendant les douze mois de l'année, par M. Verdier père ; 4° sur la culture forcée des fraisiers, par M. Thomas Hayes (extrait du *Gardener's Weeckly Magazine*) ; 5° sur le bouturage des plantes panachées, etc. (extrait du *Gardener's Chronicle*) ; 6° sur les bananiers et leur culture (extrait de l'*Illustriste Gartenzeitung*).

La parole est donnée à M. Sahut, pour communiquer le rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner l'ouvrage de M. Brémond sur la taille des arbres fruitiers.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

M. le Président donne connaissance du projet de budget de la Société pour 1861, pièce qui vient de lui être remise par M. le Trésorier et dont voici le détail :

RECETTES.

1°	15	Dames patronnesses à 20 fr	300 fr.
2°	145	Membres à 10 fr.	1450
3°	28	Membres à 5 fr.	140
4°		Allocation du Conseil général.	1000
		TOTAL.	2890 fr.

Membres qui ont payé.

1°	14	Dames patronnesses à 20 fr	280 fr.
2°	117	Membres à 10 fr.	1170
3°	23	Membres à 5 fr.	115
			1565 fr.

Sommes à recevoir.

1°	1	Dame patronnesse à 20 fr.	20 fr.
2°	28	Membres à 10 fr.	280
3°	5	Membres à 5 fr.	25
4°		Allocation du Conseil général	1000
			1325 fr.

Sommes reçues	1565 fr.
Sommes à recevoir	1325
TOTAL ÉGAL	2890 fr.

DÉPENSES.

Impressions faites	118 fr.
Bulletin (chiffre approximatif)	700
Frais de publicité, etc.	182
Frais d'exposition (chiffre approximatif)	300
Médailles.	800
Traitement de l'agent.	325
Frais de bureau et imprévus.	75
TOTAL	2500 fr.

Recettes	2890
Dépenses.	2500
Excédant approximatif des recettes sur les dépenses	390 fr.

L'assemblée, consultée par M. le Président, donne son approbation au projet présenté par M. le Trésorier.

Lecture est donnée, par un des Secrétaires, d'un projet de circulaire et de règlement concernant l'exposition du mois de mai.

M. Ricard trouve que, dans ce document, la Société semble effacée par son Conseil d'administration, et demande que l'appel fait aux exposants émane de la Société et non du Conseil.

Une discussion s'engage à ce sujet, entre plusieurs membres et le préopinant. M. Napoléon-Doûmet propose alors, pour mettre tout le monde d'accord, de modifier la phrase qui est ainsi conçue : *le Conseil d'administration fait appel*, etc., par l'addition des mots: *interprète des sentiments de la Société.* La modification est adoptée.

Plusieurs membres font observer que le jour fixé comme dernier délai, pour la réception des objets, aura l'inconvénient d'exclure de l'exposition les produits qui se trouve-

raient forcément en retard, tels que ceux, par exemple, qui auraient figuré au concours de Marseille. S'appuyant sur ce fait, ils demandent que les exposants qui se trouveraient dans ce cas soient admis à exposer pendant toute la durée de l'exposition.

M. le Président répond que, quant à la coïncidence avec le concours régional de Marseille, la question a été traitée à fond dans la précédente séance, et que c'est en considération de cette circonstance que l'époque de notre exhibition a été retardée jusqu'au 12 mai. Il dit en outre que, si l'on admettait de nouveaux exposants pendant la durée de l'exposition, leurs plantes auraient l'avantage de la fraîcheur sur celles de leurs concurrents, et que, du reste, les opérations du jury devant avoir lieu avant l'admission du public, il est facile de comprendre que les exposants retardataires seraient forcément exclus du concours.

Plusieurs membres appuient les paroles de M. le Président; après quoi, la circulaire modifiée et le programme sont adoptés.

M. Sahut, l'un des Secrétaires, dépose sur le bureau les observations météorologiques faites par M. Louvet, pendant le mois de décembre.

M. le Président donne ensuite lecture d'un projet d'instruction météorologique, rédigé par M. Roudier, observateur du Jardin des plantes, à la suite de la décision prise dans la dernière séance. Une discussion s'engage sur le mode et le nombre des observations à demander aux observateurs. M. le Président, MM. Martins, Planchon, Dr Bertrand et plusieurs autres membres, prennent part à la discussion, pour ou contre le projet.

M. Planchon demande que l'on ajoute aux observations purement météorologiques les faits relatifs à la végétation naturelle.

M. le Président ayant appuyé, dans le courant de la discussion, sur les sacrifices qu'imposerait à certains obser-

vateurs le nombre des instruments indiqués dans la note et sur la difficulté pour tous de se les procurer bons, M. Pellet demande que la Société fournisse des thermomètres.

Plusieurs membres répondent qu'on ne peut pas entrer dans cette voie.

M. Martins dit que, parmi les observations mentionnées dans l'instruction, le *maxima* et le *minima* de la température de chaque jour, éléments les plus importants pour l'horticulteur, sont surtout nécessaires, et que deux thermomètres sont suffisants pour cela; il ajoute qu'on pourrait se procurer des instruments provenant d'un fabricant consciencieux, dont l'adresse est au Bulletin, page 57. La dépense pour deux thermomètres, l'un *à minimâ*, l'autre *à maximâ*, n'est que de 20 francs.

Un grand nombre de membres émettent leur opinion à ce sujet, et, après un assez long débat, il est décidé que l'instruction sera publiée dans le Bulletin, en y ajoutant une note supplémentaire, à l'intention des personnes qui n'auraient pas les moyens de faire toutes les observations qui y sont énumérées.

M. Pellet donne quelques détails sur la culture du *lin rouge*. Il dit, entre autres choses, qu'il a obtenu d'excellents résultats en semant cette plante sans aucun soin particulier, tandis qu'on la regarde généralement comme de difficile levée. Elle lui paraît aussi fort rustique, puisqu'elle a bien supporté les froids dans son jardin, où elle est encore en fleur.

MM. Roux et Langevin (Pierre) disent avoir déjà remarqué que le lin rouge lève facilement lorsqu'il est semé sans aucune précaution.

M. Planchon confirme la rusticité de cette plante, en faisant connaître qu'elle a résisté parfaitement au froid dans son jardin, où l'on en voit encore en fleur une touffe très-forte, dont les tiges se sont ramifiées naturellement. Ce fait le conduit à se demander si cette jolie plante

ne serait pas vivace, et s'il n'y aurait pas lieu de la rabattre tous les ans.

M. Langevin dit qu'elle a gelé l'an dernier, dans un des jardins confiés à ses soins.

M. Martins fait une communication sur la transplantation d'un *Abies Pinsapo* de 7 mètres d'élévation, et sur les moyens qu'il a employés pour exécuter cette opération. Il cite, entre autres, ceux ayant à son avis favorisé le succès de cette transplantation : la résection des racines à une certaine distance du pied, un an auparavant, ainsi que l'irrigation des racines, au moyen de tuyaux en terre cuite plongeant dans le sol.

M. le Président, à propos de l'emploi de ces tuyaux ou bournaux, dit que cette méthode a été mise en pratique par lui dans ses serres, depuis déjà longues années, et qu'il s'en est très-bien trouvé pour les plantes en pleine terre dans les bâches.

M. Napoléon Doûmet regarde l'*Abies Pinsapo* comme un arbre facile à transplanter, même lorsqu'il a atteint d'assez fortes dimensions ; il base son opinion sur ce fait, que, dans le parc de Baleine, appartenant à M. A. Doûmet, président de la Société d'horticulture de Moulins, plusieurs arbres de cette espèce et de même force que celui du Jardin des plantes de Montpellier ont subi la même opération, sans souffrir en aucune façon et sans qu'il fût besoin d'user à leur égard de précautions extraordinaires.

M. Pellet propose que la prochaine séance, en raison de sa coïncidence avec le dimanche gras, soit renvoyée au dimanche après.

M. le Président dit que, la session du Corps législatif devant probablement l'appeler à Paris avant cette époque, il serait privé du plaisir d'assister encore une fois, avant son départ, aux travaux de la Société ; il demande, en conséquence, que l'on veuille bien avancer la réunion d'une semaine, au lieu de la reculer.

L'assemblée, entrant dans les vues de M. le Président, décide que la séance prochaine sera fixée au dimanche 3 février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

Procès-verbal de la séance du 3 février 1861

PRÉSIDENCE DE M. CH. MARTINS, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

M. Martins donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. E. Doûmet, président de la Société, par laquelle ce dernier annonce qu'étant obligé de se rendre à Paris, pour l'ouverture de la session législative, qui doit avoir lieu demain, il s'excuse et regrette vivement de ne pouvoir assister à la séance.

Cette lettre est ainsi conçue :

Monsieur et cher collègue,

J'avais espéré pouvoir, encore une fois, me réunir à nos honorables collègues, et avoir l'honneur de présider la séance de demain. Mais, l'ouverture du Corps législatif, fixée, comme vous le savez, au 4 de ce mois, m'obligeant à partir pour Paris aujourd'hui même, je me vois privé de ce plaisir.

Je remets donc entre vos mains la direction de nos travaux, convaincu qu'elle ne saurait tomber en de meilleures, et vous prie d'être auprès de nos collègues l'interprète des sentiments d'estime et de dévouement que je leur porte, ainsi que du vif désir que j'ai de me retrouver bientôt parmi eux.

Le maire de Cette, député au Corps législatif,
commandeur de la Légion d'honneur,

E. DOUMET.

Président de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault.

En l'absence de M. Doûmet, M. Martins, l'un des vice-présidents, occupe le fauteuil de la présidence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par l'un des Secrétaires, et adopté par la Société.

A l'occasion du procès-verbal, M. Pellet annonce à la Société que les lins rouges qu'il cultive ont gelé en partie, depuis la dernière séance, et que ce sont les jeunes sujets qui ont le mieux résisté. M. Langevin confirme ce fait, qui s'est produit également chez lui.

M. le Président proclame l'admission, comme membres de la Société, des personnes suivantes, qui avaient été présentées dans la dernière séance:

MM. Bertrand aîné, professeur agrégé à la Faculté de médecine, présenté par MM. Lebrun et Bonnet;
Coste, docteur en médecine, rue Ancien-Courrier, 4, présenté par MM. Lebrun et Bonnet;
M. Grasset, propriétaire à Pézenas, présenté par MM. Hortolès fils et Roux;
Salva, ingénieur du port de Cette, présenté par MM. Doûmet père et fils;
Leenhardt (Jules) négociant à Cette, présenté par MM. Doûmet père et fils;
Gept (Adrien), propriétaire à Laurens, par St-Geniès-le-Bas, présenté par MM. Pellet et Sahut.

M. le Président annonce, en outre, six nouvelles présentations.

Le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend une lettre de M. Berthelin, secrétaire du Comice agricole de Doulevant-le-Château (Haute Marne), annonçant l'envoi des publications du Comice, en échange de celles de la Société.

Depuis la dernière séance, il a été reçu en imprimés:

1° Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris*, n° de décembre 1860;

2° *Bulletin du Comice agricole de Doulevant-le-Château* (Haute-Marne), années 1852-53, ainsi que les trois premières livraisons de 1860;

3° *Journal de la Société d'horticulture de Mâcon*, novembre-décembre 1860;

4° Conditions d'abonnement au *Cours d'arboriculture* de M. Alexis Lepère, à Montreuil;

5° *Description des serres et autres constructions de l'établissement de J. Weecks et C°*, à Chelsea;

6° Catalogue de Treyve, horticulteur à Trévoux;

7° Catalogue d'Arnould jeune, horticulteur à Nancy.

M. Louvet dépose sur le bureau le bulletin de ses observations météorologiques, pour le mois de janvier.

M. Hortolès fait à la Société un exposé rapide des principes généraux de la taille des arbres fruitiers. S'inspirant des préceptes des auteurs les plus estimés, il les explique successivement à l'assemblée, en démontrant, sur de jeunes sujets à différents degrés de formation, les diverses opérations préliminaires de la plantation et des premières tailles, destinées à former la charpente de l'arbre. A l'une des prochaines séances, il se propose de s'occuper des productions fruitières. L'assemblée remercie vivement M. Hortolès de son intéressante communication, et, sur la proposition de M. Chancel, la Société le prie de rédiger un résumé de cette première leçon, afin de l'insérer dans le prochain numéro des Annales.

A propos de la taille des arbres, M. Coste provoque une conversation, qui s'engage entre plusieurs membres, sur le phénomène physiologique du mouvement ascensionnel de la sève. M. Martins explique que, généralement, la sève monte par les parties jeunes du bois, c'est-à-dire à travers les couches d'aubier; que dans quelques cas cependant, tels que dans la vigne et le peuplier, elle monte indistinctement par toute l'épaisseur du bois, tandis que, lorsqu'elle redescend, la sève passe entre l'aubier et le liber. C'est ce qui explique l'effet que produisent les incisions, qui favorisent ou contrarient le développement d'un bourgeon, selon

que l'incision a été pratiquée au-dessus ou au-dessous de ce même bourgeon.

A la demande de M. Bouscaren, et relativement au pincement du pêcher, M. Hortolès répond qu'il se propose de donner prochainement quelques indications sur la taille des arbres fruitiers à noyaux, et qu'il aura alors occasion de s'occuper du pincement du pêcher.

M. Coste cite un article de M. Dubreuil sur les poires à cuire, extrait de l'*Almanach du jardinier,* et pense qu'il serait bon de répondre au vœu de M. Dubreuil, en engageant les membres de la Société à apporter des échantillons de fruits, pour les contrôler en séance, et établir leur synonymie. M. le Président se range de cet avis, et pense que c'est là un des buts que la Société doit se proposer. Quant à M. Hortolès, tout en reconnaissant la nécessité de débrouiller la synonymie, cette plaie de l'arboriculture fruitière, il émet l'avis que c'est un travail fort difficile, et qu'il n'est guère possible de le faire ici. Il cite, à ce sujet, le congrès pomologique de Lyon, qui a déjà tenu plusieurs sessions, où se rendent, tous les ans, les principaux arboriculteurs de la France et de l'étranger; chacun y apporte ses fruits, le congrès les contrôle, et établit ainsi leur synonymie.

M. Coste pense que la difficulté ne doit pas constituer une exclusion, et que la Société pourrait faire elle-même un travail analogue à celui du congrès pomologique, en s'attachant plus particulièrement aux variétés de fruits les plus répandues dans nos contrées. M. Pellet émet un avis semblable, et dit que cela aurait de bon qu'on finirait, enfin, par s'entendre sur les noms des variétés fruitières.

M. Martins dépose sur le bureau un pied fleuri de *Lopezia miniata* D. C., charmante Œnothérée qui a disparu du commerce mais que le Jardin des plantes de Montpellier a conservée, et peut réintroduire dans les orangeries. Il ajoute que la culture de cette plante intéressante est

très-facile, et engage les membres de la Société à la propager dans leurs jardins.

M. Martins fait ensuite à la Société une communication au sujet du Ricin d'Afrique, qui a été confondu bien souvent avec le *Ricinus communis*, dont il diffère essentiellement. Ainsi, c'est toujours le *Ricinus africanus* qu'il a trouvé sur les côtes méditerranéennes, non-seulement en Algérie, mais encore en Egypte, en Italie, à Malte, et près de Nice, tandis que le *Ricinus communis*, qui est originaire de l'Inde, ne s'y trouve pas à l'état indigène. Le *Ricinus africanus*, du reste, est plus ornemental, et dans la culture on doit le préférer à son congénère. M. Martins en offre des graines aux membres de la Société qui désireraient le cultiver.

M. Bravy signale l'existence d'une variété de Ricin, désignée sous le nom de *purpureus*, et demande à quelle espèce elle appartient. M. Martins répond que la variété connue sous le nom de *Ricinus purpureus* n'est qu'une variété du *Ricinus communis*, et qu'il en a vu de très-beaux exemplaires à l'abbaye de Valmagne.

En fait de plantes rustiques, M. Bravy cite le *Veronica Lindleyana*, en ce moment en pleine floraison chez lui et à l'air libre. M. Hortolès dit que le *Veronica Hendersoni* résiste aussi très-bien en plein air, sous notre climat, et M. Roux ajoute qu'elles sont toutes les deux beaucoup plus rustiques que le *Veronica speciosa*. M. Louvet rappelle d'ailleurs, à ce sujet, que le *Veronica speciosa*, fleurissant au mois d'août, n'a pas autant de mérite que ses deux congénères, pour l'ornementation des jardins pendant l'hiver.

M. Pellet propose d'augmenter d'un membre supplémentaire chacune des cinq commissions spéciales qui sont instituées et doivent être nommées, conformément à l'article 18 des Statuts, proposition à laquelle il est répondu, par M. le Président, qu'elle sera présentée au Conseil d'administration lors de sa prochaine réunion,

La séance est levée à quatre heures.

Procès-verbal de la séance du 10 mars 1861.

PRÉSIDENCE DE M. PLANCHON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

En l'absence de MM. Doûmet et Martins, M. Planchon occupe le fauteuil de la présidence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par un des Secrétaires et adopté par la Société.

M. le Président proclame l'admission, comme membres de la Société, en vertu de l'art. 3 des statuts, des personnes suivantes, qui avaient été présentées à la dernière séance.

MM. VICO, sous-préfet de Béziers, présenté par MM. Doûmet père et fils.

BENCKER (Edouard), à Montpellier, présenté par MM. Ricard et N. Doûmet.

LUC-CHRISTOFLE, secrétaire général de la préfecture de l'Hérault (actuellement secrétaire général des Alpes-Maritimes), présenté par MM. Doûmet père et fils.

CATRIX, banquier à Cette, présenté par MM. Doûmet père et fils.

GUIROU (Pierre), jardinier du square de l'embarcadère, faubourg Boutonnet, 41, Montpellier, présenté par MM. Grégoire et Sahut.

Le comte DE RODEZ-BÉNAVENT (Léon), présenté par MM. Bonnet et Sahut.

M. le Président annonce, en outre, six nouvelles présentations de membres titulaires et celles de trois membres correspondants.

Il donne ensuite lecture de la liste des Sociétés correspondantes qui ont accepté l'échange du Bulletin.

Le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Une lettre de M. E. Tiersot, secrétaire général de la Société d'horticulture pratique de l'Ain, annonçant l'envoi du journal *le Sud-Est*, qui contient les publications de cette Société.

2° Une lettre du Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, annonçant l'envoi des publications de cette Société.

3° Une lettre de M. Dumeige, secrétaire archiviste de la Société d'horticulture de Picardie, annonçant l'envoi, par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique, de toutes les publications de la Société.

4° Une lettre de M. Lamouroux, maire de Gignac, et membre du Conseil d'administration de la Société, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Enfin la Société a reçu en imprimés, depuis la dernière séance :

1° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris*, n° de décembre 1860 ; Rapport sur les comptes de l'exercice 1860. — Liste générale des membres, et n° de janvier 1861 ;

2° *Annales de la Société d'horticulture de Bergerac*, année 1860 ;

3° *Annales de la Société d'horticulture de la Gironde*, année 1860 ;

4° Programme de l'exposition d'horticulture à Bordeaux, du 8 au 10 juin 1861 ;

5° *Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne*, octobre, novembre et décembre 1860 ;

6° *Annales de la Société d'émulation des Vosges ;* règlement et volumes des années 1858 et 1859 ;

7° Rapport d'exposition de la même Société ;

8° *Annales de la Société d'horticulture de Joigny*, juillet à décembre 1860 ;

9° *Rapport à S. M. l'Empereur sur les causes de l'émigration des ouvriers des campagnes vers les grands centres de population, et sur les moyens à employer pour combattre cette tendance si fatale à l'agriculture* (publié par la société de Joigny) ;

10° Circulaire de la Société centrale d'agriculture de l'Aveyron, annonçant qu'une exposition d'horticulture aura lieu à Rodez, à l'époque du concours régional.

M. Hortolès a la parole pour continuer ses démonstrations sur la taille des arbres fruitiers. Il s'attache plus particulièrement à la formation de la charpente de l'arbre, réservant l'étude des productions fruitières pour d'autres leçons, qu'il donnera par la suite, dans un local qui sera indiqué ultérieurement.

Au sujet de cette communication, M. le docteur Frédéric Cazalis fait valoir combien il serait utile que l'enseignement de l'arboriculture fût propagé dans nos contrées. Il croit que la Société devrait user de son influence pour répandre cet enseignement et le généraliser dans la pratique. Dans ce but, il propose d'établir, de même que l'a fait la Société d'horticulture de la Gironde, un concours pour les jardiniers aspirant au brevet de capacité; il serait délivré des diplômes à ceux qui auraient satisfait aux conditions du Concours, et le désir d'obtenir cette distinction serait pour eux un précieux stimulant, qui les engagerait à acquérir les connaissances qui leur sont indispensables.

M. Clerget partage l'opinion de M. Cazalis, et désirerait aussi qu'il se fît chaque année, sous les auspices de la Société, un cours complet d'arboriculture. Il rappelle, à ce sujet, les quelques leçons que M. Brémond a données dans le jardin de M. Henri Cazalis, ainsi que dans celui de M. Mandon, et démontre tout le bien qui peut en résulter. Cet avis est partagé par M. Fréd. Cazalis, qui demande à ce que cette question soit examinée, et, à ce sujet, M. Fenouil propose de nommer une Commission spéciale pour statuer sur ce qu'il y aurait à faire. M. Galavielle, tout en comprenant l'utilité incontestable qu'on pourrait retirer de la réalisation de ces deux projets, penserait, au contraire, que ces questions, impliquant un emploi quelconque de fonds, doivent être préalablement

examinées par le Conseil d'administration. La Société se range de cet avis et renvoie ces diverses propositions à l'examen du Conseil d'administration, qui statuera, et, s'il y a lieu, soumettra la décision à la sanction de la Société.

M. Sahut communique à la Société, au nom de M. Doûmet fils, l'extrait suivant d'une lettre qu'il a reçue de lui.

Paris, 4 mars 1861.

. . . .

Voici une nouvelle invention, qui peut rendre de grands services à l'horticulture.

Depuis longtemps, les constructeurs d'instruments de jardinage se sont efforcés de parvenir à imiter, autant que possible, l'action de la pluie, dans les arrosements. La pomme d'arrosoir a été sans doute le premier pas; plus tard on a inventé les pompes dites seringues, qui, par suite de nombreux systèmes et de beaucoup d'améliorations, en sont venues au point où nous les voyons aujourd'hui, c'est-à-dire divisant l'eau de manière à simuler une pluie fine et serrée; mais tous ces instruments ont le défaut d'employer une très-grande quantité de liquide, dont il se perd une bonne partie. A l'une des dernières séances de la Société impériale, M. Sales-Girons, docteur en médecine, a présenté un nouvel instrument qui imite, non pas la pluie, mais le brouillard humide, au moyen d'un jeu de brosses à longs crins, placées autour d'une roue, dans un appareil qui ressemble assez à une meule à main. La moindre quantité de liquide introduite dans cet instrument est répandue en une espèce de bruine épaisse. On conçoit toute l'importance de cette nouvelle invention, qui, en outre qu'elle permettra avec l'eau ordinaire de remplacer un des agents naturels les plus actifs et les plus salutaires pour la végétation, c'est-à-dire le brouillard humide, donnera le moyen d'employer en très-petites quantités des liquides souvent fort chers par la masse que l'on en perdait dans les arrosements.

M. Roux dépose sur le bureau et présente à la Société

un pied fleuri de *Drimys Winteri*, Forsk. M. Planchon explique, à ce sujet, que cette Magnoliacée, originaire de la Patagonie, d'où elle a été introduite, produit une écorce aromatique analogue à la cannelle blanche; cette plante, qui fleurit ici pour la première fois, résiste aux froids du cap Horn, et il serait intéressant d'en essayer la culture en pleine terre.

M. Planchon présente en même temps, au nom de M. Roux, une liste des végétaux qui ont fleuri au Jardin des plantes de Montpellier, pendant le dernier hiver, et la Société en vote l'impression au Bulletin.

M. Planchon présente à la Société des fleurs de *Cyclamen persicum*, remarquables par des mouchetures rose vif, très-élégamment dessinées, sur un fond blanc rosé. Cette variété, sans être absolument nouvelle en ce genre, présente, à un degré plus vif que de coutume, la panachure que les fleurs de l'espèce sont susceptibles d'acquérir par la culture. Elle a été gagnée par M. Daube, amateur si connu par ses travaux et ses collections d'entomologie, et qui s'occupe avec succès de la culture en pot des *Cyclamen*. A cette occasion, M. Planchon croit pouvoir recommander aux amateurs les diverses espèces de *Cyclamen* (*Cyclamen hederifolium, coum, europœum, persicum*, etc.), plantes qui réussissent fort bien en plein air et en pleine terre, sous notre climat, et dont les fleurs sont très-remarquables, par leur élégance et leur longue durée. C'est, du reste, à M. le docteur Fages que l'on doit rendre l'honneur d'avoir répandu, parmi ses amis, le goût de la culture de ces jolies plantes.

M. Pellet annonce que sa collection de Jacinthes est actuellement en pleine floraison. Il invite les membres de la Société à venir la voir, et demande que la Commission d'horticulture florale se réunisse chez lui, au mas de la Rode, pour visiter ses cultures.

Sur la proposition de M. Pellet, M. le Président fixe à jeudi prochain la réunion de cette Commsssion, qui sera convoquée à cet effet.

La séance est levée à quatre heures.

COMMISSIONS POUR 1861

Instituées en vertu de l'article 18 des Statuts, et nommées par le Conseil d'administraticn de la Société.

COMMISSION DE BOTANIQUE.

MM. Barrandon. — De Seynes. — Doûmet fils. — Martins. — Planchon. — Théveneau.

COMMISSION D'HORTICULTURE FLORALE.

MM. Bazille (Jules). — Clerget. — Dessalle (Jules). — Lebrun. — Poujol. — Roux.

COMMISSION D'HORTICULTURE MARAICHÈRE.

MM. Barthez. — Bouscaren. — Bouschet (Henri). — Cazalis-Allut. — Louvet. — Sabatier (Auguste).

COMMISSION D'ARBORICULTURE ET POMOLOGIE.

MM. Bertrand. — Hortolès. — Langevin. — Pellet. — Sahut. — Trécourt.

COMMISSION DES ARTS ET INDUSTRIES.

MM. Bazille (Gaston). — Cazalis (Frédéric). — Farel (Eugène). — Galavielle. — Nodé (St-Ange). — Reynes.

CORRESPONDANCE

Lettre de M. E. Doûmet, Président de la Société à M. le Préfet de l'Hérault

Paris, 8 mars 1861.

Monsieur et cher Préfet,

Permettez-moi de vous demander, Monsieur et cher Préfet, s'il ne serait pas dans vos convenances de continuer à la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, dont j'ai l'honneur d'être le président et l'un des fondateurs, les encouragements et la bienveillance dont l'honoraient M. et Mme Gavini, l'une comme présidente des dames patronnesses, l'autre comme premier membre d'honneur; consentiriez-vous, Monsieur le Préfet, pour vous et Mme Piétri, à leur succéder dans ces fonctions et dans les sentiments de respectueuse déférence que la Société professait pour ces deux honorables protecteurs.

Nous aimons à nous bercer de cette espérance, et vous nous rendriez bien heureux si cette espérance je pouvais l'annoncer comme une réalité.

Il nous reste encore un vœu à formuler, Monsieur et cher Préfet, c'est que vous vouliez bien confirmer une mesure toute gracieuse que j'avais obtenue de la bienveillance de votre prédécesseur, celle de faire notre prochaine exposition florale dans le jardin de la Préfecture, local qui, par l'ombrage de ses hauts platanes et la fraîcheur de ses gazons arrosés par un jet d'eau limpide, semble fait exprès pour préserver dames et fleurs du hâle et de la chaleur du jour, en même temps qu'ils les défendront des brusques rafales du mistral qui les ont tourmentées l'année dernière, dans le local malheureusement choisi pour elles.

E. Doumet,
Commandeur de la Légion d'honneur.

RÉPONSE DE M. LE PRÉFET DE L'HÉRAULT A M. E. DOÛMET.

Monsieur et cher Député,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de la Société de botanique et d'horticulture dont vous êtes le président, et de l'exposition florale qui a lieu chaque année à Montpellier.

Mme Piétri et moi acceptons avec empressement l'offre toute gracieuse que vous nous faites, et nous sommes très-heureux l'un et l'autre de nous associer à une œuvre dont nous sentons toute l'utilité.

Le jardin de la Préfecture sera à votre disposition pour l'époque que vous m'indiquez, et je ne négligerai rien de ce qui pourra faciliter ou rendre plus belle l'exposition que vous patronnez.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Député, l'expression de ma haute et affectueuse considération,

Signé, PIÉTRI.



PROGRAMME

DE

L'EXPOSITION DE BOTANIQUE ET D'HORTICULTURE

FLORALE ET MARAICHÈRE

Qui doit avoir lieu à Montpellier du 12 au 19 mai 1861

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'exposition annuelle qui doit avoir lieu à Montpellier, conformément aux statuts de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, a été fixée cette année du 12 au 19 mai. Le Conseil d'administration, interprète des sentiments de la Société, fait appel, en cette circonstance, à la bonne volonté de tous les amateurs et horticulteurs, tant étrangers qu'habitants du département, et principalement au zèle des membres de notre association, qui, plus que les autres, sont intéressés à ce que cette première exposition réponde à l'attente et aux espérances qu'elle fait naître.

Afin d'encourager au même titre tous les genres de collections ou de cultures spéciales, le Conseil de la Société, qui, aux termes de l'article 22 des statuts, forme la Commission d'exposition, n'a pas cru devoir fixer, pour cette fois, des concours spéciaux, ainsi que cela a lieu dans les expositions de sociétés plus anciennement établies, et qui, conséquemment, connaissent à fond les ressources ou les lacunes horticoles de leur circonscription. Pourtant, comme en toutes choses il est bon que chacun connaisse l'ordre et le programme des opérations, nous croyons utile d'indiquer, dans la présente circulaire, les diverses catégories

d'après lesquelles seront classés les produits envoyés à l'exposition.

Ces catégories sont au nombre de cinq, savoir :

1° Plantes d'agrément,

2° Fruits et légumes,

3° Arboriculture,

4° Botanique,

5° Arts et industries se rattachant à l'horticulture ou à la botanique.

Ces cinq catégories se diviseront elles-mêmes en sections, dans lesquelles sera rangé chacun des lots envoyés par les exposants. Par le tableau des catégories et des sections qui accompagne la présente circulaire, on pourra facilement se rendre compte de l'ordre adopté pour le classement, et des conditions générales qui devront être observées dans les divers envois.

Nous le répétons, aucun genre de culture n'est exclu du concours; et, si nous en avons omis une partie dans les diverses sections, c'est que nos listes ne sont en quelque sorte qu'une première indication pour les personnes désirant prendre part à l'exposition.

Un jury composé de douze membres, dont huit faisant partie de la Société et quatre étrangers, ainsi que le porte l'article 23 des statuts, sera chargé d'apprécier le mérite des lots et de décerner les récompenses mises à sa disposition. Ces récompenses consisteront en médailles d'or, médailles de vermeil, médailles d'argent, médailles de bronze et mentions honorables. Aucune de ces distinctions n'est affectée plus particulièrement à un genre de culture qu'à un autre ; le jury distribuera les diverses récompenses suivant le mérite relatif des lots ou des objets. La nouveauté, le choix dans les variétés, la bonne tenue des collections, la belle culture, les floraisons anormales, la force inusitée d'un ou plusieurs sujets, ainsi que le luxe de la végétation ou de la floraison, sont des titres dont le

jury saura tenir compte, car nous ne devons pas oublier que le but des expositions horticoles n'est pas d'encourager simplement le goût et la culture des fleurs, mais la belle et bonne culture dans tous les genres.

Notre Société étant botanique en même temps qu'horticole, et son siége se trouvant dans une ville dont les éléments scientifiques et les écoles ont une réputation européenne, nous avons cru devoir faire une catégorie pour ce qui regarde plus spécialement une science partout cultivée en France. Nous attirerons donc votre attention sur l'article de la 4me catégorie ainsi conçu : *Ouvrages, Mémoires, etc., publiés récemment ou en cours de publication, traitant spécialement de la flore du département de l'Hérault.*

Enfin nous engageons vivement tous ceux qui s'occupent des arts et industries qui se rattachent à l'horticulture ou à la botanique à envoyer leurs intéressants et utiles produits, ces genres d'exposition ayant le double avantage d'aider au progrès et de faire connaître les producteurs, auxquels elle procurent de nouveaux débouchés.

Permettez-nous, Monsieur, d'espérer que vous voudrez bien répondre à notre appel et nous aider dans notre tâche, soit en participant à l'exposition, soit en répandant la présente circulaire autant qu'il vous sera possible.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président de la Société d'horticulture
et de botanique de l'Hérault,

E. DOUMET,

Commandeur de la Légion d'honneur.

—

TABLEAU DES CATÉGORIES, SECTIONS, ETC.

ADOPTÉES POUR LE CLASSEMENT DES PRODUITS

1re Catégorie

PLANTES D'AGRÉMENT

1re SECTION. — *Plantes de serre chaude.*

Collections d'au moins 50 espèces ou variétés dans différents genres (dont 10 en fleur). — Plantes obtenues de semis. — Un ou plusieurs sujets remarquables par leur développement ou leur floraison. — Nouvelles introductions. — Cultures spéciales d'un genre ou d'une famille, etc., etc., tels que : *Palmiers, Orchidées, Fougères exotiques, Dracæna, Begonia, Gloxinia, Achimenes, Bromeliacées*, etc., etc.

2e SECTION. — *Plantes de serre tempérée et d'orangerie.*

Collections d'au moins 50 espèces ou variétés fleuries dans différents genres. — Plantes obtenues de semis. — Un ou plusieurs sujets remarquables par leur développement ou leur floraison. — Introductions nouvelles. — Collections et cultures spéciales d'un genre ou d'une famille (en fleur), tels que : *Camellia, Rhododendron, Azalea, Erica* (Bruyères indigènes ou exotiques), *Cinéraires, Pelargonium, Geranium zonale, Cactées* (avec ou sans fleurs), *Agavées* (avec ou sans fleurs), *Petunia, Calcéolaires, Fuchsia, Mimosa, Lantana, Héliotrope*, etc., etc.

3e SECTION. — *Plantes de plein air.*

Collections d'arbres et arbustes d'ornement à feuilles persistantes (50 variétés au moins dans différents genres ou familles), tels que : *Conifères, Houx, Magnolia, Viburnum, Buis, Laurier*, etc., etc. — Introductions nouvelles. — Beaux spécimens. — Variétés de

semis. — Collections spéciales d'arbres ou arbustes à feuilles persistantes, d'un seul genre ou d'une seule famille. — *Lauriers-roses* (en fleur), etc.

Collections spéciales (en fleur) des variétés d'un seul genre ou d'une seule espèce, telles que : *Rosiers à haute ou basse tige* (50 variétés au moins), *Roses coupées* (50 variétés au moins). — *Pivoines, Primevères, Auricules, Quarantaines, Pensées, Verveines, Phlox, Delphinium, Roses trémières, Œillets*, etc., etc.

Colléctions de *plantes annuelles* (en fleur), 50 espèces ou variétés au moins dans divers genres.

Plantes bulbeuses. — Collections spéciales (en fleur), telles que : *Jacinthes, Tulipes, Crocus, Anémones, Renoncules, Iris, Lys, Ixia, Sparaxis, Glaïeuls, Amaryllis, Alstroëmères, Narcisses*, etc., etc., (sur pied ou en fleurs coupées). — Collections générales de plantes bulbeuses de différents genres (au moins 100 variétés fleuries).

2e Catégorie

—

FRUITS ET LÉGUMES

1re Section. — *Culture maraîchère.*

Collections de légumes variés (50 variétés au moins). — Cultures spéciales.—Primeurs.—Introductions nouvelles.— Beaux spécimens.

2e Section. — *Fruits.*

Collections de fruits divers (50 variétés au moins). — Collections spéciales de fruits d'un même genre, conservés ou de la saison. — Fruits forcés et primeurs. — *Fraisiers* en pots. — *Raisins* forcés ou conservés.

3e Catégorie

—

ARBORICULTURE

Spécimens de taille des arbres fruitiers. — Ouvrages nouveaux, publiés ou en cours de publication, traitant de l'arboriculture fruitière ou forestière. — Collection de spécimens d'arbres forestiers.

4e Catégorie

BOTANIQUE

Collections botaniques. — Bois en échantillons. — Herbiers. — Ouvrages, Mémoires, etc., publiés récemment ou en cours de publication, traitant spécialement *de la flore du département de l'Hérault*.

5e Catégorie

ARTS ET INDUSTRIES SE RATTACHANT A L'HORTICULTURE OU A LA BOTANIQUE

Instruments de jardinage, coutellerie de jardin, pompes, arrosoirs, étiquettes, etc., etc. — Cloches en verre. — Paillassons, abris, treillages, moyens de clôture, etc. — Modèles de serre, châssis, vitrerie pour les serres, etc., etc. — Poêles, thermo-syphons, etc. — Jets d'eau, tuyaux pour les conduites, etc., etc. — Poterie commune ou ornementale. — Statues pour la décoration des jardins. — Meubles de jardin. — Constructions rustiques. — Plans de jardins. — Publications horticoles, etc. — Bouquets montés et corbeilles de fleurs naturelles. — Engrais préparés, terres, etc. — Procédés pour la préparation et la conservation des plantes. — Papiers et presses à herbiers. — Boîtes et instruments d'herborisation. — Insecticides, etc.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

MM. les exposants devront adresser avant le 1er mai, au secrétariat de la Société, une demande d'admission portant leurs nom, prénoms, qualités et adresse. Ils devront spécifier, en outre, dans leur demande, la nature et le nombre des objets composant chacun de leurs lots, et, approximativement, l'emplacement superficiel qu'ils pourront occuper.

Les objets seront reçus jusqu'au 11 mai, à neuf heures du matin au plus tard, à l'exception des fleurs coupées et bouquets montés, qui seront reçus jusqu'à l'ouverture et pourront même être renouvelés pendant la durée de l'exposition.

Ils seront transportés (aller et retour) par les exposants et déposés dans le local de l'exposition, sous la direction de la Commission.

Tous les objets exposés devront porter un numéro, ou plutôt une étiquette indiquant leur nom et autant que possible leur origine.

Le jury commencera ses travaux le 12, à huit heures du matin. L'exposition ne sera ouverte au public qu'après que le jury aura terminé son examen. Immédiatement après la décision du jury, il sera placé au milieu de chaque lot une pancarte individuelle, indiquant le nom et l'adresse de l'exposant, ainsi que la récompense, s'il en été accordé une.

Aucun des objets exposés ne pourra être enlevé avant le 19 au soir, terme fixé pour la clôture de l'exposition.

Nota. — L'on pourra se procurer des programmes détaillés aux chefs-lieux de Préfectures et Sous-Préfectures et au secrétariat de la Société, à Montpellier. Toute demande d'admission ou de renseignement devra être adressée à M. Bonnet, trésorier de la Société, place Préfecture, à Montpellier.

RAPPORT

SUR L'OUVRAGE DE M. BREMOND

ayant pour titre : *Notions élémentaires d'arboriculture, appropriées au climat du Midi*, fait à la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, au nom d'une commission composée de MM. Martins, président; Combres, Louvet, Pellet, Langevin, et Sahut, rapporteur.

Par M. Félix SAHUT, membre de la Société

Messieurs,

Il y a quelques mois à peine, un modeste instituteur d'une petite commune du département de Vaucluse venait parmi nous, et, sous les auspices de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault, donnait dans notre ville quelques leçons d'arboriculture et de taille des arbres. Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont eu l'avantage d'assister à ces leçons doivent se rappeler avec quelle précision les deux jeunes élèves de M. Bremond répondaient aux diverses questions qui leur étaient adressées. L'enseignement du maître se révélait à chaque instant dans leurs démonstrations, aussi simples que claires et précises, des principes les plus généralement adoptés pour la taille des arbres; le professeur s'effaçait pour céder la place à ses deux élèves, dont le jeune âge rendait si intéressant, si attrayant même, l'enseignement de l'arboriculture, sous cette forme que M. Bremond a eu l'heureuse idée et le mérite d'innover. C'était bien là, en effet, la forme la plus élémentaire qu'il pût adopter pour propager et répandre les bons principes, si utiles, mais malheureusement trop négligés, de l'arboriculture fruitière en général, et de la taille des arbres en particulier.

C'est ainsi que M. Bremond, avec un zèle et un dévouement dignes, assurément, de la mission qu'il s'est imposée, a fait profiter de ses leçons, si instructives, bon nombre de villes du Midi ; mais, pour rendre son enseignement encore plus profitable et mieux à la portée de tous, il lui restait encore à écrire ses leçons et à les publier en un livre, que chacun pût consulter et étudier à loisir. Un premier essai, entrepris il y a quelques années, uniquement destiné aux écoles primaires, avait valu à son auteur de précieux témoignages d'encouragement; ses tableaux reçurent l'approbation éclairée de l'autorité supérieure, ainsi que de plusieurs sociétés savantes. Mais, de même que noblesse, succès oblige, et M. Bremond ne pouvait s'arrêter en aussi bonne voie. Il manquait à ses tableaux des explications pour en rendre l'intelligence plus facile, et c'était là, en effet, une lacune dont il ne se dissimulait pas l'importance, et qu'il aurait assurément comblée depuis longtemps déjà, s'il n'avait eu à surmonter la timidité produite par son excessive modestie.

Cédant enfin à de pressantes sollicitations, M. Bremond vient donc de publier ses *Notions élémentaires d'arboriculture, appropriées au climat du Midi*, et son premier soin, dès cette publication, a été d'en offrir un exemplaire à notre Société, comme gracieux souvenir de l'accueil bienveillant qu'avait fait, au manuscrit de son ouvrage, le jury de l'exposition florale du mois de mai dernier. La Commission, Messieurs, que vous avez investie de votre confiance pour vous rendre compte de cet ouvrage et vous en faire un rapport, a considéré cette tâche comme une bien agréable prérogative : disons donc tout d'abord qu'elle est heureuse de pouvoir recommander à votre bienveillante attention un livre qui est appelé à rendre d'éminents services à l'arboriculture méridionale.

Ce n'est pas seulement un livre de plus que M. Bremond a donné à l'une des branches de la science horticole; les traités d'arboriculture, certes, ne font pas défaut, mais ils sont généralement écrits pour un climat qui n'est pas le nôtre, et sont, pour la plupart, beaucoup trop étendus pour être élémentaires, peut-être même trop savants pour être bien compris. M. Bremond a eu le bon esprit d'éviter ce double inconvénient; destinant son livre à l'enseignement primaire, il s'est attaché, avant tout, à le rendre aussi abrégé, aussi élémentaire que possible,

et, désirant plutôt faire une œuvre utile qu'enseigner des théories nouvelles, il n'a pas dédaigné de puiser largement dans les ouvrages des auteurs les plus estimés. Il a adopté tout ce qui lui a paru pouvoir être approprié au climat du Midi, en y apportant, toutefois, les modifications qu'il a crues nécessaires pour en rendre plus facile l'application dans nos contrées.

L'ouvrage est divisé en deux parties : l'une de texte, l'autre de planches. Cette dernière se compose d'un atlas ayant un format assez grand pour permettre de donner aux figures des proportions suffisantes et rendre ainsi les démonstrations plus faciles. Le choix de ces planches est fait fort judicieusement, et le nombre en a été réduit autant que possible. Ce sont d'abord des figures très-simples, représentant les organes constitutifs de l'arbre et les opérations préliminaires de la plantation et de la greffe, qui amènent ainsi graduellement aux principes généraux d'une taille raisonnée. Les diverses opérations auxquelles l'arbre doit être soumis, pour le conduire à sa complète formation, sont indiquées avec beaucoup de précision. Elles montrent ainsi, pour chacune des principales formes, le jeune arbre à ses différents degrés de développement et de formation ; de sorte que, étant donné une forme quelconque, on puisse suivre, pas à pas, les modifications que la taille fait subir à la charpente de l'arbre, et année par année, depuis sa plantation jusqu'à ce qu'il soit complétement formé.

La partie consacrée au texte est traitée avec beaucoup de soin, et nous a paru résumer, aussi succinctement que possible, les plus utiles principes de la taille des arbres. Au bas de chaque page sont des questions correspondant, par leurs numéros, aux paragraphes qui y répondent ; cette forme interrogative est fort ingénieuse et a l'avantage de rendre très-facile l'étude de l'arboriculture.

Nous voudrions pouvoir analyser ici avec détail les divers chapitres de l'ouvrage, et suivre l'auteur dans l'exposé de ses démonstrations ; mais notre cadre est restreint, et nous sommes forcés de nous limiter. Disons donc seulement que l'arboriculture de nos contrées n'aura qu'à gagner en mettant en pratique et propageant les meilleurs principes de cet ouvrage, plus particulièrement applicable à notre climat.

Nous ne nous dissimulons pas cependant les nombreux ob-

stacles, les difficultés fort considérables, sans doute, qu'il faut surmonter, sous notre climat, pour arriver à obtenir un bon résultat dans la conduite et la taille des arbres fruitiers. Nous avouerons, toutefois, qu'il y a beaucoup à faire, et nous aurons beaucoup à gagner en mettant en pratique les bons principes d'une taille raisonnée.

Le poirier, par exemple, qui est partout, mais surtout dans nos contrées, la principale espèce fruitière, nous parait devoir être l'objet, ici, d'une mention toute spéciale, comme se prêtant plus facilement que les autres aux modifications de la taille. Nous recommanderons, pour les plantations de jeunes poiriers, d'adopter préférablement, pour les grandes formes, les sujets greffés sur franc, lesquels présentent plus d'avantages, quoique se mettant un peu plus tardivement à fruit que ceux greffés sur cognassier; ils sont plus vigoureux et plus durables, surtout dans les terrains secs et peu profonds, tandis que généralement, dans ces mêmes conditions, les sujets greffés sur cognassier se rabougrissent et finissent même par périr peu de temps après leur plantation. Pour les arbres déjà plantés, on pourrait recourir au mode d'affranchissement indiqué au paragraphe 147, qui consiste à faire, au printemps, quelques entailles sur le bourrelet de la greffe, d'où se développeront bientôt des racines, à la condition, toutefois, que ce bourrelet soit suffisamment recouvert de terre.

A l'égard de la taille des arbres fruitiers en espalier, nous ferons remarquer, toutefois, contrairement à l'opinion de M. Bremond, que, sous notre climat, les sujets n'ont que rarement assez de vigueur pour pouvoir permettre de former le second étage de branches dès la seconde année. Et ce sera le cas de signaler ici l'utilité incontestable, la nécessité même, de soumettre à une taille raisonnée les espaliers destinés à garnir les murs des jardins fruitiers; nous sommes persuadés qu'on y trouvera de nombreux avantages. L'ébourgeonnement, le pincement, la taille d'hiver et le palissage, opérations faites à propos, et toujours avec discernement, augmenteront considérablement la production des arbres, en leur donnant en même temps une forme plus agréable. A ce sujet, nous recommanderons, pour les espaliers, l'emploi des treillages en fil de fer galvanisé, auquel on donne la rigidité nécessaire à l'aide du tendeur Col-

lignon. Comme autre produit industriel, indispensable aussi en arboriculture, nous recommanderons encore le mastic Lhomme-Lefort, le plus estimé pour greffer à froid, qu'on peut également employer pour recouvrir les plaies et cicatrices des arbres.

M. Bremond termine son travail par quelques aperçus sur la taille du mûrier et de l'olivier, et quelques considérations fort intéressantes sur les diverses maladies des arbres fruitiers et les animaux qui leur sont nuisibles.

Tel est l'exposé rapide de l'ouvrage dont vous nous avez confié l'examen. Votre Commission est persuadée que, pour son objet, il répond parfaitement aux besoins du pays, auquel il est appelé à rendre de très-grands services, en contribuant à améliorer et à augmenter même la production des fruits, qui entrent pour une bonne part dans l'alimentation publique. A ce titre, elle ne saurait trop insister pour que l'arboriculture fût enseignée dans les écoles, et spécialement dans les écoles normales, où les instituteurs communaux en recevraient d'abord les principes, pour plus tard en faire profiter leurs élèves. Et votre Commission, trouvant dans l'ouvrage de M. Bremond toutes les conditions désirables pour qu'il puisse être adopté dans l'enseignement, vous propose de le recommander particulièrement à l'attention de l'autorité supérieure.

TRANSPLANTATION

D'UN GRAND *ABIES PINSAPO*

Une opération intéressante a eu lieu, en septembre 1860, au Jardin des plantes. Deux arbres précieux, un cyprès de l'Himalaya (*Cupressus torulosa*), de dix mètres, et un sapin d'Andalousie (*Abies pinsapo*), de six mètres, se gênaient réciproquement dans leur croissance. Ne voulant sacrifier ni l'un ni l'autre, le directeur fit creuser, dans l'automne de 1859, une tranchée en carré autour du pied de l'*Abies pinsapo*, à 0^m 62 du pied. Cette tranchée fut

remplie de bonne terre, qui détermina le développement d'un grand nombre de radicelles. L'arbre ainsi préparé, on tailla une motte cubique du volume d'un mètre; on l'isola en la soutenant par les angles avec des piles de cairons, et on plaça dessous quatre plateaux. Une forte caisse, dont les quatre pans étaient cloués et retenus, en outre, par des équerres en fer fixés avec de grosses vis, fut disposée autour de la motte. L'intervalle était rempli de feuilles sèches pour protéger les jeunes racines. Deux chèvres furent ensuite placées avec intelligence par MM. Calage et Fulcrand, entrepreneurs de maçonnerie; et la motte, avec l'arbre et la caisse, pesant ensemble 1,600 kilogrammes, s'éleva verticalement pour se placer sur de fortes traverses soutenues par deux pieds droits, formant un plancher solide au-dessus du trou où l'arbre était planté auparavant; on fit ensuite avancer la caisse sur des cylindres en bois, en posant sur le sol des plateaux destinés à faciliter le roulement. Les efforts des maçons, joints à ceux des jardiniers de l'établissement, dix-huit hommes en tout, ont suffi pour la mettre en mouvement. Tous, il est vrai, prenaient intérêt à l'entreprise, et le désir de réussir doublait leurs forces. L'arbre fut ainsi transporté au milieu du carré de marronniers voisin de la porte qui donne sur le boulevart Henri IV. Isolé, quoique abrité, entouré de bonne terre, il rivalisera, espérons-le, avec le cèdre du Liban, planté près de là, par de Candolle, en 1811. Le cyprès de l'Himalaya, débarrassé d'un voisin qui le gênait, s'étendra en s'élevant dans l'école forestière, dont il est un des plus beaux ornements.

LE RICIN D'AFRIQUE

Par M. Ch. MARTINS, Vice-Président de la Société,

On confond généralement, sous le nom de *Ricinus communis*, deux espèces voisines, quoique distinctes : le véritable Ricin commun et le Ricin d'Afrique (*Ricinus africanus*). Ce dernier a été bien caractérisé pour la première fois par Miller[1]. Cultivé

[1] Ph. Miller, *the Garden's Dictionnary*, 8e édition, in-folio.

près du Ricin commun, il s'en distingue immédiatement par son aspect d'un vert plus glauque, ses tiges moins rouges et plus ramifiées, son port moins pyramidal et plus élevé, ses épis de fleurs plus courts, moins coniques, à fruits plus distants, moins nombreux et plus globuleux. Les fruits du Ricin commun forment une grappe serrée et très-allongée; ceux du Ricin d'Afrique, une grappe lâche portant des capsules d'un vert clair, hérissées de prolongements spiniformes, mais mous. Les graines sont différentes; celles du Ricin d'Afrique, plus grosses, ont des marbrures plus marquées et tirant plus sur le roux; le fond de la couleur est aussi plus clair et n'a pas la teinte mine de plomb des semences du Ricin ordinaire. A la germination même nous distinguons, au Jardin de Montpellier, le Ricin d'Afrique à ses cotylédons plus ovales, d'un vert plus clair, et à sa tigelle moins rougeâtre.

La végétation des deux espèces n'est pas la même à Montpellier; le Ricin commun s'élève en hauteur, atteint deux mètres et plus, forme une pyramide, mais reste herbacé; le Ricin d'Afrique se ramifie quand il est isolé, s'étale, s'élève et devient un arbuste presque ligneux dès la première année. J'ai cultivé comparativement les deux plantes en pot, en les rentrant pendant l'hiver dans l'orangerie. Le Ricin d'Afrique est devenu un petit arbre au tronc recouvert d'une écorce grise; le Ricin commun a vécu, mais il ne s'est pas développé et il a conservé la teinte rougeâtre de ses tiges.

Je ne saurais avoir de doute sur la provenance des graines de mes pieds de *Ricinus africanus:* je les ai récoltés moi-même à l'état sauvage aux environs d'Alger, en 1853. Depuis j'ai revu cet arbuste autour de Bone, de Philippeville, de Tunis, toujours avec les mêmes caractères. En Orient, à Alexandrette, à Latakié, à Beyrouth, le Ricin sauvage est celui d'Afrique. A Malte, au fond du golfe de Villefranche, près de Nice, cette plante croît sur les rochers: j'ai pu me procurer des graines de ce dernier; c'est encore le Ricin d'Afrique. Enfin je trouve dans l'herbier du Jardin des plantes un échantillon récolté en 1843 à Bonifacio (Corse), par M. Bernard de Nantua, sur un arbre de 6 à 7 mètres de haut. Ce Ricin est donc une espèce méditerranéenne, tandis que le Ricin commun est originaire de l'Inde. J'ai vu celui-ci à peu près spontané, quoique près d'un jardin,

une seule fois, sur les bords du Nil, au lieu nommé Kafer-Laïs, entre Damanhour et le Caire : il était ligneux ; les gros troncs étaient devenus gris, mais les branches n'avaient pas perdu leur couleur rouge ; les fruits étaient serrés et formaient une grappe cylindro-conique dressée comme sur nos pieds herbacés de France. En Égypte et en Orient, on voit quelquefois le Ricin commun cultivé sur les tombeaux et dans les jardins. Je ne l'ai jamais rencontré réellement spontané.

C'est aussi le Ricin d'Afrique que je recommande aux horticulteurs, à cause de son plus beau développement, de ses feuilles plus larges et de sa plus grande résistance au froid ; il supporte quelques degrés au-dessous de zéro, tandis que l'autre se flétrit dès que le mercure atteint le point de zéro ou aux premières gelées blanches ; ni l'une ni l'autre espèce ne passent l'hiver à Montpellier, même dans les lieux les plus abrités et sous la protection d'une enveloppe de paille.

DE LA TAILLE DU POIRIER EN PYRAMIDE

Par M. J. HORTOLÈS fils, membre de la Société.

Messieurs,

L'opinion généralement répandue dans notre pays veut qu'on ne taille pas la plus grande partie des arbres fruitiers. Si l'on applique la taille à quelques espèces, poiriers, abricotiers, amandiers, on dit qu'elle est inutile pour plusieurs autres, cerisiers, pruniers...... et même très-dangereuse pour quelques-uns. Le pêcher craint la serpette : telle est la formule sacramentelle ; et, comme on est à peu près universellement imbu de ce préjugé, on laisse cet arbre pousser à l'aventure : d'où les résultats que vous observez.

Les arbres livrés à eux-mêmes produisent, dit-on, beaucoup. Ceci n'est vrai qu'à demi ; vous n'êtes pas sans avoir remarqué que, dans ce cas, une bonne récolte succède à une mauvaise.

Avec la taille, au contraire, pas d'irrégularité dans le produit: une année rapporte comme l'autre, tout autant, bien entendu, qu'une cause imprévue ne vient pas compromettre le résultat.

Quand vous ne taillez pas votre arbre, la sève, par sa tendance naturelle à suivre la verticale, détermine dans votre tige un allongement rapide et considérable; son action, s'exerçant surtout au sommet de l'arbre, y fait naître des rameaux vigoureux, tandis que ceux de la partie moyenne sont de chétive apparence et que la base est complétement dénudée.

Ces arbres, en prenant des formes grotesques, occupent un très-grand espace; leurs branches, toujours par cette tendance de la sève à agir aux extrémités, se trouvent dégarnies, dans la plus grande partie de leur étendue, de feuilles, qui leur seraient si utiles pour les garantir contre les ardeurs du soleil qui les dessèche. Les fruits placés, comme les feuilles, au sommet des branches, deviennent pour ainsi dire inaccessibles et perdent de leur grosseur et de leur qualité, personne n'ignorant qu'ils sont d'autant meilleurs et plus beaux que leur éloignement de la tige est moindre et que leur point d'attache sur les branches de charpente est plus court. Si vous avez peu d'étendue à consacrer à votre plantation, vous ne pouvez cultiver qu'un très-petit nombre d'espèces. Par la taille, au contraire, vous ménagez l'économie de votre arbre de façon que, sous un espace relativement restreint, vous obtenez des surfaces de production infiniment plus considérables que dans les formes naturelles. Comparez le produit de ces immenses charpentes à celui d'une pyramide bien menée, qui, sur toute la circonférence de sa tige et sur une hauteur de six mètres, sera régulièrement garnie de branches convenablement espacées et portant de leur base à leur sommet des rameaux à fruit, et dites, sous le rapport du produit, auquel des deux appartient la préférence.

Tous les arbres fruitiers peuvent donc et doivent être taillés. La suite de cette étude vous le démontrera, j'espère, de la manière la plus évidente.

Tailler un arbre fruitier, Messieurs, c'est faire subir aux parties de cet arbre exposées à l'air tous les retranchements voulus pour que, sous une forme déterminée et dans un temps donné, il produise les fruits les meilleurs, les plus beaux et les plus nombreux.

Qualité, beauté, quantité, tel est le triple but à atteindre.

La forme à donner aux arbres fruitiers peut varier à l'infini. Elle dépend du caprice de l'horticulteur, du terrain dont il dispose, de la place qu'il assigne à son arbre et des variétés qu'on choisit. Sous ce rapport, on opère par ce temps-ci de véritables tours de force. C'est ainsi qu'on remplace, par des cordons de pommiers, les bordures de buis, de garde-robe, etc., etc.; qu'on recouvre les cabinets de verdure avec des poiriers, qui produisent l'effet le plus agréable; qu'avec des pêchers en espalier on écrit des noms sur les murs, qu'on y trace les arabesques les plus élégantes et les dessins les plus capricieux.

Mais toutes ces fantaisies ne peuvent détrôner les formes que l'expérience a démontrées les meilleures, et c'est une de celles-ci, la *pyramide*, qui va faire le sujet de notre entretien. Le poirier est celui des arbres qui se prête le mieux à cette forme, et je le choisis pour ma démonstration, d'autant mieux que les principes généraux de la taille qui s'appliquent à cette espèce s'appliquent à toutes les autres, et que, quand on sait mener une pyramide, on est bien près de savoir mener un gobelet, une palmette, etc.; la conduite des productions fruitières étant la même pour toutes ces formes — je parle ici des arbres à pepin — celle de la charpente seule changeant. Plus tard, si vous le désirez, nous pourrons étudier ensemble chacune d'elles, et vous vous convaincrez aisément de la vérité de ce que j'avance.

§ I. — Formation de la charpente de l'arbre

Le mot *pyramide*, que l'usage a consacré, est pourtant impropre. Celui de *cône* conviendrait mieux; car, lorsque l'arbre est formé, il se compose d'une tige verticale, sur laquelle s'attachent, de distance en distance, des branches latérales qui vont en diminuant successivement de longueur, à mesure qu'elles se rapprochent du sommet. Or, vu ainsi, l'arbre présente une forme conique et non pyramidale. Ces branches, dont les plus inférieures doivent naître à environ 0^{m}25 ou 0^{m}30 du sol, s'élèvent obliquement en formant avec l'horizon un angle de 25 degrés à peu près. Il faut, autant que possible, qu'elles soient régulièrement espacées, de façon que, dans leur disposition en

spirale autour de la tige, celles qui se trouvent placées immédiatement les unes au-dessus des autres aient entre elles un intervalle de $0^{m}25$ environ, un peu plus ou un peu moins. Par là, la lumière et l'air pénètrent facilement dans l'intérieur de l'arbre et vivifient toutes ses parties. De plus, et c'est là l'important, ces branches latérales, ne portant aucune bifurcation, ne doivent être garnies, de leur base à leur sommet, que de rameaux à fruit. Une pyramide bien conduite et arrivée à son complet développement présente six mètres de hauteur environ, sur deux à sa base, c'est-à-dire que son plus grand diamètre doit égaler le tiers de sa hauteur totale.

S'il était toujours possible, Messieurs, de mener un arbre d'après les données ci-dessus, sa régularité serait parfaite, mathématique presque. Mais vous concevez que tous les sujets ne se prêtent pas à nos désirs avec la même complaisance, et que celui même qui nous favorise le plus nous laisse souvent en défaut. Allez dire à un œil de naître ou de se développer au point où vous en avez besoin; commandez à une branche de pousser aussi vigoureuse ou aussi régulière que sa voisine; défendez au vent de casser vos tiges et ordonnez aux insectes de respecter vos bourgeons.... Il faut poser des règles, mais dans la pratique on fait ce qu'on peut; on se sert des éléments qu'on a pour appliquer les principes, mais on ne peut pas obtenir l'impossible. Rechercher l'absolu en matière de taille d'arbre, comme en bien d'autres choses, serait arriver vite au découragement. Un peu plus ou un peu moins d'inclinaison des branches, quelques centimètres de plus ou de moins entre elles ne feront pas, si vous observez d'ailleurs les autres conditions, que votre pyramide ne se présente sous des formes très-régulières et très-gracieuses et ne donne les plus beaux résultats.

Comment donc allons-nous procéder à la formation de notre arbre? Nous devons le prendre aussi jeune que possible, pour qu'il dépende de nous, autant que faire se peut, de le diriger à notre gré. Pour cela, nous choisissons une baguette ou scion d'un an, c'est-à-dire une jeune tige qui est le résultat du développement d'une greffe en écusson à œil dormant, appliquée l'année précédente sur un sauvageon de poirier ou de coignassier. Cet écusson, placé au mois d'août 1859 par exemple, fournit la baguette qu'on taille dans l'hiver 1860-1861.

Cette baguette, dans un bon terrain et dans cet intervalle de temps, atteint en moyenne une hauteur de 1m30 à 1m40. Si le terrain est médiocre ou mauvais, le développement sera moindre. Pourtant tout ne dépend pas du terrain : vous pouvez, dans un sol très-riche, n'obtenir que des tiges peu vigoureuses, si vous greffez des Beurrés Clairgeau, des Bon-Chrétien Williams, des Van-Mons Léon-Leclerc, etc., etc., variétés dont la productivité trop hâtive nuit à leur développement ultérieur. Par contre, dans un sol ordinaire ou médiocre, vous obtiendrez de très-belles baguettes avec des Virgouleuses, Beurré Hardy, Curé, Triomphe-de-Jodoigne, Délices-d'Hardempont, etc., etc. Aussi choisissez pour pyramide ces dernières variétés, ou celles qui s'en rapprochent, et élevez sous d'autres formes les précédentes. Si vous teniez pourtant à avoir celles-ci en pyramide, il vous faudrait les greffer sur franc : leur trop grande fertilité serait par là amoindrie, mais vous augmenteriez leur vigueur.

Habituellement, on prend son jeune arbre en pépinière. On le choisit pourvu, sur toute sa longueur, d'yeux bien constitués et dégarni de la base au sommet de ramifications. (*V.* pl. I, fig. 1.) Il faut procéder à sa déplantation avec le plus grand soin. On fait en sorte, en l'arrachant, de ne pas léser ses racines, de conserver tout leur chevelu, car c'est de lui surtout que dépend la reprise. Ce qui assure aussi celle-ci, d'une manière à peu près certaine, c'est la plantation en automne. En le plantant au mois de novembre, par exemple, votre jeune arbre, quoique dépourvu de feuilles, opère en lui, à l'époque des pluies et pendant les beaux jours de l'hiver, un travail intérieur qui développe de jeunes racines, et qui fait qu'il ne se ressent pas de sa transplantation. Si vous avez le soin alors de lui appliquer la première taille un peu tard, en février, il se comportera comme s'il était né sur place, et vous êtes assuré du développement vigoureux de ses bourgeons.

En plantant aux approches du printemps, au contraire, ce travail n'a pas le temps de s'opérer. Quelques précautions que vous ayez prises en arrachant votre arbre, il est bien rare que vous n'ayez pas détruit une partie de ses racines. Cette perte, jointe à la souffrance qu'il éprouve naturellement en changeant de place, l'empêche de fournir les frais d'une reprise solide. Si vous lui appliquez la première taille, vous n'obtiendrez

que des branches chétives et qui vous laisseront toujours en défaut pour établir une bonne base de charpente. Bornez-vous pour cette année à lui enlever le tiers environ de sa longueur, et, l'hiver d'après, vous le taillerez à la hauteur voulue par la première taille. Il rentre dans les conditions du précédent.

Je ne vous parlerai pas de la plantation, ni des soins préliminaires que réclame le terrain qui doit la supporter. Je me borne à vous recommander, d'une manière expresse, de ne pas enterrer trop profondément votre tige et de ne pas piétiner fortement autour d'elle pour la fixer au sol. Que, l'arbre une fois planté, la greffe se trouve à fleur de terre, c'est tout ce qu'il faut; et, pour le fixer, il n'est pas besoin de grands efforts : quelques légères pressions avec le pied, et, mieux encore, un arrosoir d'eau méthodiquement répandue sur la terre fraîche, la condensent assez pour que vous n'ayez pas à craindre de dérangement. A quoi bon priver d'air et de lumière une partie de la tige, qui est faite pour vivre au dehors et qui, ainsi, est toujours facile à surveiller? et pourquoi empêcher la perméabilité du sol aux fluides atmosphériques, quand nous savons que les binages légers et répétés sont les meilleurs moyens d'assurer la prospérité de nos plantations?

Première taille. — Notre jeune arbre est donc planté. L'opération qu'il va supporter se réduit, pour cette année, à un coup de serpette. Mais ce premier coup n'est pas indifférent. Il faut, quand vous l'aurez donné, que le bourgeon qui se développera pour continuer votre tige maintienne celle-ci dans une ligne verticale. Il faut donc, quand vous opérez votre section, ne la faire que sur un œil placé sur le côté opposé au coude qu'a fait la greffe en poussant. (*Voyez* pl. I, fig. 1 et 3.) Si vous tailliez du même côté que ce coude, quelques années de suite, vous ne tarderiez pas à avoir une direction fortement oblique, tandis que vous en recherchez une verticale. (*Voyez* pl. I, fig. 2, *A, B.*) Que si, au bout de deux ou trois ans, vous vouliez par la suite corriger votre erreur en taillant sur un œil convenablement placé, vous finiriez bien par y arriver; mais, quand vous auriez amené votre flèche dans la même ligne que la base de votre arbre, elles seraient reliées l'une à l'autre par une courbe du plus disgracieux effet. (*Voyez* pl. I, fig. 2, *A, H.*) Et ce n'est pas seulement le

PL. I

C

B

A

F

D

E

F. I

F. IV.

Lith. Alibert. Montpellier.

défaut de grâce qui serait nuisible dans ce cas. Cette partie coudée, *A, B,* porterait des branches dont le développement se serait opéré d'une manière fort inégale. Les bourgeons placés sur le côté supérieur, favorisés, en effet, par la force ascensionnelle de la sève, auraient formé des branches vigoureuses, 1, 2, tandis que ceux du côté opposé, placés dans une situation déclive très-défavorable, auraient langui et peu végété, 3, 4. D'où, pour maintenir l'équilibre entre les uns et les autres, une surveillance assidue, des pincements répétés et un travail continu, quelquefois sans résultat trop satisfaisant, et dont une bonne première direction imprimée à la tige aurait dispensé.

Taillez donc chaque année alternativement votre flèche d'un côté et de l'autre. La courbe que déterminera le développement du bourgeon terminal, une année, sera compensée par celle que produira celui de l'année suivante, et ces coudes successifs et opposés se corrigeront mutuellement à tel point, qu'ils s'effaceront d'une manière complète, et que votre tige, lorsqu'elle sera un peu forte, paraîtra tout à fait rectiligne. (*Voyez* pl. IV, fig. 6[1].) Telle est la règle; mais elle n'est pas absolue. Si, par des circonstances indépendantes de votre volonté, la tige de la pyramide venait à prendre une direction vicieuse, et que, pour la ramener dans la verticale, il vous fallût tailler sur un œil placé du même côté que celui de l'année précédente, n'hésitez pas à le faire; il faut avoir en vue l'ensemble et savoir modifier les détails à l'occasion.

A quelle hauteur allons-nous pratiquer notre première taille? Cette hauteur peut varier un peu: elle dépend du plus ou moins de vigueur de notre scion, de la plus ou moins bonne conformation des yeux qu'il porte à sa base, des plus ou moins grandes espérances que vous promettent les variétés que vous élevez. Si les yeux de la base sont bien constitués, si vos scions sont de belle venue, si vous êtes sûr de la vigueur de votre variété, taillez plus long. Dans les conditions contraires, restez au-dessous. Les limites extrêmes peuvent varier entre 0m 40 et 0m 55.

Je ne vous dis qu'en passant que vous devez opérer votre coupe obliquement, à quelques millimètres au-dessus de l'œil (qui prend alors le nom d'œil de taille, qu'il se trouve sur la

[1] Cette figure sera dans la prochaine livraison.

tige ou sur les branches), et que l'aire de cette coupe doit être opposée à cet œil. Ce sont là des soins dont vous connaissez toute l'importance.

Une précaution aussi très-bonne à prendre, mais difficile à suivre dans les grandes exploitations, consiste à recouvrir de cire à greffer la surface de vos plaies. Elles sont mises ainsi à l'abri du contact de l'air, et la cicatrisation en est très-facile.

L'été qui suivra cette première taille va faire développer les yeux ou boutons qui se trouvent sur votre tige en bourgeons, dont le développement complet vous donnera vos premières branches de charpente. Il n'est pas indifférent de savoir comment ces boutons se conduisent dans leur apparition et leurs évolutions successives, car c'est d'eux que dépend l'avenir de votre pyramide.

Et, d'abord, quelle est leur place respective sur la tige? Ils occupent sur celle-ci une position telle, que, au nombre de six, ils forment autour d'elle un tour de spirale complet. En d'autres termes, si, mettant le doigt sur l'un d'eux, pris au hasard, vous comptez à partir de lui, vous trouvez que le sixième se trouve en ligne directe au-dessus de celui-ci et le recouvre, que le onzième recouvre le sixième, et ainsi de suite....... C'est, pour répéter ce que je vous ai dit en définissant la pyramide, entre les branches résultat du développement de ces boutons qui se recouvrent les uns les autres, que doit se trouver la distance de vingt-cinq centimètres environ.

Mais ces boutons ou yeux, qu'on appelle *latéraux*, à cause de leur position sur la circonférence de la tige ou des branches, par opposition à celui qui les termine, et qui prend le nom de *terminal*, ne sont pas les seuls qui existent. Chacun d'eux porte, de chaque côté, un autre bouton moins apparent que lui et qui prend le nom d'œil *stipulaire* ou *sous-œil*. Ces sous-yeux, moins vigoureusement constitués que l'œil principal, sont destinés à le remplacer lorsqu'il vient à manquer par une cause ou par une autre.

Ce n'est pas tout: auprès de ces sous-yeux s'en trouvent d'autres que la nature tient en réserve pour parer aux accidents qui peuvent survenir; et vous pouvez dire que le renflement que présentent les branches à leur naissance sur la tige, ou les rameaux à leur naissance sur les branches, et qu'on appelle *empâ-*

tement, est un foyer de production de bourgeons. Vous comprenez, pourtant, que la vigueur de ces bourgeons est en raison inverse de leur apparition, le principal étant, toutes choses égales d'ailleurs, toujours le plus solidement conformé; mais vous voyez aussi quelles ressources vous sont offertes, et, dans le poirier, nous pouvons dire qu'elles sont presque inépuisables.

Il y a plus encore: certains boutons peuvent rester à l'état latent pendant des années entières, et, à un moment donné, se faire jour à travers l'écorce et produire des bourgeons d'un beau développement. Vous les voyez souvent apparaître sur de vieilles tiges ou de vieilles branches, principalement au voisinage des coudes. Évidemment, ceux-là ne nous seront d'aucun secours pour la charpente de notre pyramide, mais ils peuvent trouver leur utilité dans d'autres occasions, lorsqu'on veut refaire de vieux arbres, par exemple, remplir un vide, etc., etc.... Il n'est pas de mon sujet de m'étendre sur ces yeux; je ne vous en parle que pour vous faire voir combien de ressources vous avez à votre disposition, si vous savez en profiter.

Eh bien! donc, nous avons coupé notre jeune arbre à la hauteur voulue: laisserons-nous développer tous les bourgeons qui naîtront sur la tige? Évidemment, non; il faut que nous puissions cultiver le sol tout autour, et les branches qui naîtraient trop bas nous gêneraient à cet effet.

D'habitude on prend, pour former les premières branches de charpente, celles qui poussent de 0m25 à 0m30 centimètres de la surface de la terre. Ce premier étagement doit reposer ordinairement sur six ou huit branches. Il faut avoir le soin de n'en pas laisser naître plusieurs sur le même point de la tige, pour que celle-ci ne soit pas affaiblie au-dessus par l'empâtement volumineux qu'elles formeraient par le rapprochement de leur base.

Toutes ces suppressions doivent être faites avec un instrument tranchant, en ayant soin d'enlever tout l'empâtement, et non avec les doigts, comme on a la fâcheuse habitude de le faire. Ce mode d'opérer occasionne des déchirures d'un recouvrement qui est toujours plus difficile, surtout si vous avez attendu que le bourgeon ait pris une certaine consistance. L'ébourgeonnement se fait lorsque les bourgeons ont atteint de 0m08 à 0m10 centimètres de longueur.

L'arbre que nous venons de tailler avait été planté entièrement

dépourvu de rameaux anticipés[1]. S'il en existait quelques-uns, ce qui se voit très-souvent, mais qu'ils fussent peu vigoureux, mal placés, on se contenterait de les supprimer au-devant de leur empâtement, et l'arbre rentrerait dans le cas précédent.

Il peut arriver que des rameaux anticipés, bien placés, vigoureux, se trouvent sur notre scion. Vous pouvez les mettre à profit et leur appliquer la seconde taille; vous traitez alors votre arbre comme s'il était âgé de deux ans. Mais ne comptez pas trop sur cette circonstance, et ne vous en laissez pas imposer outre mesure par les apparences. Si votre scion n'a pas été planté en automne, et pour peu que les rameaux anticipés soient faibles ou mal placés, ne cherchez pas à les utiliser et traitez-le comme nous avons convenu de le faire pour la simple baguette.

Deuxième taille. — Comme vous le voyez, le scion que nous avons taillé, nous donne le résultat que présente la figure 3, pl. I. Nous avons laissé développer sept branches de charpente et le bourgeon de prolongement qui nous a donné la flèche. Le but de la deuxième taille est de nous fournir, sur cette flèche, un second étagement de branches de charpente régulièrement placées comme les précédentes; il est aussi de faire développer sur celles-ci tous les yeux qu'elles portent, et dont je vous ferai apprécier toute l'importance plus tard, quand nous nous occuperons de la manière de traiter ces bourgeons.

Nous allons laisser les branches les plus inférieures les plus longues, à cause de la tendance qu'a la sève à les abandonner pour se porter vers les parties supérieures, et, au fur et à mesure que nous nous élèverons, nous taillerons plus court. Donc nous faisons nos sections sur les points *A, B, C, D, E, F.* Cette tendance de la sève à se porter vers les extrémités est facile à reconnaître, dans le développement vigoureux que prennent toujours les bourgeons qui accompagnent le terminal. Aussi, malgré les opérations qu'on emploie pour diminuer leur vigueur, et dont il sera question tout à l'heure, est-il bon de supprimer toujours celui qui est situé le plus près de lui. Il faudra donc

[1] Toute pousse d'un an, qu'elle soit scion ou branche, ne porte ordinairement que des feuilles. Il arrive pourtant, et cela n'est pas rare, que cette pousse se ramifie Ce sont ces ramifications qu'on appelle *bourgeons* ou *rameaux anticipés*. (*Voyez* pl. IV, fig. 6, *o, o.*)

F. V

Lith. Alibert, Montpellier.

retrancher le rameau G, en arrière de son empâtement. Si nous le laissions, il ne tarderait pas à lutter de vigueur avec la flèche; la sève, en effet, arrêtée par le coude *H*, subit un temps de stagnation dont profiterait ce bourgeon *G*, pour se développer outre mesure. Je vous engage, en conséquence, à faire à chaque taille la suppression de ce rameau, qui par sa position a trop d'avantages pour le disputer à la flèche. Quant à celle-ci, vous la taillerez en I, à $0^{m}45$ environ de la section de l'année précédente, et sur un œil convenablement placé pour continuer la verticalité de la tige.

Les branches de charpente doivent être taillées, autant que vous le pourrez, sur un œil placé en dessous. L'allongement de cet œil, ne formant qu'un léger coude pour prolonger les branches, vous permet de diriger facilement celles-ci dans la position oblique qu'elles doivent avoir.

En taillant, au contraire, sur un œil placé en dessus, le bourgeon qui se développerait formerait un coude très-prononcé, s'élèverait verticalement, pousserait parallèlement à la tige, au lieu de s'en écarter, et arriverait même à la croiser. Votre arbre présenterait nne confusion très-défavorable à tous les égards. (*Voyez* les rameaux *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, fig. 4, pl. I). Cette figure, comme toutes les autres, a été dessinée d'après nature, sur les arbres que j'ai eu l'honneur de vous présenter.

Il n'est pas toujours possible de tailler sur un œil placé en dessous; quelquefois cet œil n'existe pas au point où vous devez opérer votre section : prenez alors de préférence un œil placé sur le côté.

Troisième taille. — A ce moment, notre arbre présente l'aspect que nous offre la figure (*V.* pl. II, fig. 5). Par l'ébourgeonnement que nous avons fait subir à la flèche au printemps qui a précédé la taille que nous allons faire, nous n'avons laissé que les branches de charpente suffisantes pour la régularité de notre pyramide. Appliquant à cette troisième taille les principes qui nous ont occupé jusqu'ici, nous taillerons aux points marqués par des traits.

Ces mêmes principes nous guideront dans les tailles successives que je n'ai plus besoin de vous exposer; et, lorsque notre pyramide aura atteint les propositions voulues, n'ayant plus à

nous occuper du prolongement des branches de charpente, nous maintiendrons une taille courte, dans le but de forcer la sève à agir surtout dans l'intérêt des fruits.

Pour tout ce qui précède, nous venons de raisonner dans la supposition que nos branches de charpente avaient acquis, par la taille seule, la longueur, la régularité et la force que nous recherchions. J'ai voulu, pour ne pas détourner votre attention, vous exposer sans interruption la conduite des étagements successifs des branches de charpente ; mais j'ai hâte de vous dire que, si vous vous borniez chaque année à enlever une partie des branches et de la tige selon les principes posés ci-dessus, les laissant ensuite livrées à elles-mêmes, vous seriez loin d'obtenir des résultats satisfaisants. La taille ne se borne pas à ces suppressions ; celles-ci ne constituent qu'une partie des opérations dont l'ensemble est indispensable pour l'établissement de la forme complète de l'arbre. Ce sont ces opérations, aussi aisées à comprendre que faciles à exécuter, dont nous allons nous occuper maintenant.

(La suite à la prochaine livraison.)

CALENDRIER DE FLORAISON

ou

LISTE DES PLANTES, ARBRES ET ARBUSTES QUI ONT FLEURI AU JARDIN DES PLANTES DE MONTPELLIER, DANS LE COURANT DE L'HIVER 1860-61

Par **M. ROUX**, jardinier en chef au Jardin des plantes

1860.		
20 déc.	*Helleborus niger*, L............	Europ. moyenne et austr.
28 —	*Iris stylosa*, Desf.............	Algérie.
1861.		
20 janv.	*Helleborus purpurescens*. W. K.	Hongrie.
24 —	*Arisarum vulgare*, Kunth......	Europ. mér.
29 —	*Narcissus tazetta*, L...........	Europe.
31 —	*Helleborus odorus*, W. K......	Hongrie.
—	*Eranthis hyemalis*, Salisle.....	Europe.
—	*Ulex europeus*, L..............	Europe.

1 févr.	*Erica mediterranea*, L.........	Europe austr.
—	*Iberis odorata*, L.............	Crète.
—	*Nardosmia fragans*, Reich.....	Europe austr.
2 —	*Anemone coronaria*, L.........	Europe mér.
—	*Cardamine hirsuta*, L.........	Europe.
4 —	*Aubrietia deltoidea*, D. C......	Europe mér.
—	*Veronica didyma*, Tenor......	Europe.
5 —	*Lamium purpureum*, L........	Europe.
—	*Anagyris fœtida*, L............	Europe australe.
—	*Draba verna*, L..............	Europ., Am. sept.
7 —	*Daphne laureola*, L...........	Europe.
—	*Raphiolepis indica*, Lindl......	Inde et Chine.
9 —	*Allium chamæmoly*, L.........	Eur. mér. Afr. bor.
11 —	*Crocus luteus*, Lam...........	Rég. méditer.
—	*Asphodelus acaulis*, Desf.......	Algérie.
12 —	*Erodium romanum*, Willd.....	Europe, Italie.
15 —	*Ficaria ranunculoïdes*, Mocnch.	Europe.
—	*Muscari ambrosiacum*, Mocnch.	Asie Mineure.
18 —	*Scilla Lilio-Hyacinthus*, L......	Europe.
21 —	*Cheiranthus mutabilis*, Lherit..	Madère, Ténériffe.
—	*Cornus mascula*, L............	Europe.
22 —	*Primula elatior*, Jacq.........	Europe.
—	*Mandragora vernalis*, Bertol...	Orient.
24 —	*Arabis albida*, Steven.........	Crimée.
—	*Erodium malacoides*, Willd....	Europe austr.
26 —	*Ranunculus creticus*, L........	Crête, Afr. bor.
—	*Ceratocephalus falcatus*, Pers..	Europ. austr.
27 —	*Akebia quinata*, Dne (fl. fem.)..	Japon.
28 —	*Pulmonaria officinalis*, L......	Europe.
—	*Buxus sempervirens*, L........	Europe.
—	*Mahonia fascicularis*, D. C.....	Amér. mér.
2 mars.	*Narcissus odorus*, L...........	Europe.
—	— *jonquilla*, L.........	Europe.
—	— *tazetta-poeticus*, Godr.	Montpellier.
—	*Daphne mezereum*, L..........	Europe.
—	*Othonna cheirifolia*, L.........	Afr. austr.
3 —	*Magnolia Yulan*, Desf..........	Chine.
4 —	*Iberis semperflorens*, L.........	Sicile.
—	*Primula acaulis*, Jacq..........	Europe.

6 mars.	*Fritillaria imperialis*, L......	Europe.
—	*Tussilago farfara*, L..........	Europ., Ind. or.
—	*Bunias erucago*, L...........	Europ. austr.
7 —	*Orobus variegatus*, Tenor.......	Italie.
—	*Symphytum tauricum*, Willdd..	Crimée.
—	*Hyacinthus orientalis*, L.......	Europ. austr.
8 —	*Narcissus dubius*, Gouan.......	Europe.
—	— *bulbocodium*, L.....	
—	— *juncifolius*, Req......	Europe.
9 —	*Chelidonium majus*, L.........	Europe.
—	*Hypecoum grandiflorum*, Benth.	Pyrénées.

(La suite au prochain numéro.)

SUPPLÉMENT

AU SOUVENIR D'UNE HERBORISATION AU MONT VISO, ETC.[1]

Par M. Napoléon DOUMET, Secrétaire de la Société.

La précipitation apportée dans la publication du premier numéro de ce Bulletin ayant permis à un grand nombre de fautes de passer inaperçues dans l'impression de notre Herborisation au mont Viso, et des incorrections existant dans beaucoup de noms scientifiques, nous avons cru devoir les rectifier, en publiant une liste plus étendue des plantes les plus remarquables recueillies durant cette course. La liste qui suit ne donne pas à beaucoup près, comme tout botaniste s'en apercevra, la totalité des richesses des pays que nous avons traversés : pour faire ce catalogue, il eût fallu un temps beaucoup plus long que celui que nous avons passé au mont Viso ; et, d'ailleurs, les savants qui se sont occupés successivement de la flore française en général, ou de la flore des Alpes en particulier, n'ont-ils pas déjà fait connaître presque tous les végétaux de cette belle contrée? Notre liste ne peut donc avoir d'intérêt que comme relevé d'une

[1] Voir Bulletin, 1861, n° 1, janvier, p. 34 à 36.

herborisation rapide dans une partie des Alpes que peu de botanistes ont encore explorée.

C'est aussi dans cette intention que nous nous sommes restreint aux plantes récoltées sur les trois points les plus importants de notre course, savoir : 1° le col d'Isoard, entre Cervières et Queyras ; 2° le mont Viso et ses dépendances ; 3° le col de Malrif, entre Abriès et Cervières, en passant par la plaine du Bourget.

Les plantes que nous énumérons ont été déterminées, en majeure partie, par MM. Cosson et Kralik, et figurent pour la plupart dans l'herbier du premier de ces deux botanistes, qui, comme on peut se le rappeler, dirigeait l'exploration.

LISTE

des plantes intéressantes recueillies dans l'herborisation au mont Viso

Atragene Alpina *L.* — Mont Viso.
Anemone Halleri *All.* — Mont Viso.
— Alpina *L.* — Mont Viso.
— Baldensis *L.* — Malrif.
— narcissiflora *L.* — Mont Viso.
Ranunculus Pyrenæus *L.* — Mont Viso.
— glacialis *L.* — Malrif.
— Villarsii *DC.* — Mont Viso.
Delphinium elatum *L.* — Mont Viso.
Hugueninia tanacetifolia *Rchb.* — Mont Viso.
Sisymbrium acutangulum *DC.* — Mont Viso.
— pinnatifidum *DC.* — Mont Viso.
Brassica Richeri *Vill.* — Mont Viso.
— repanda *DC.* — Isoard.
Erysimum Helveticum *DC.* — Isoard, mont Viso.
Arabis ciliata *R. Br.* — Mont Viso.
— Alpina *L.* — Mont Viso, Malrif.
— bellidifolia *Jacq.* — Mont Viso.
— cærulea *Jacq.* — Malrif.
Cardamine resedifolia *L.* — Mont Viso.
— Plumieri *Vill.* — Mont Viso.
Thlaspi rotundifolium *Gaud.* — Isoard, mont Viso, Malrif
— Alpinum *Jacq.* — Mont Viso.

Hutchinsia Alpina *R. Br.* — Isoard, Malrif, mont Viso.
Isatis Alpina *R. Br.* — Mont Viso.
Alyssum Alpestre *L.* — Malrif.
Petrocallis Pyrenaica *R. Br.* — Malrif, mont Viso.
Draba aizoides *L.* — Malrif, mont Viso.
Viola calcarata *L.* — Malrif, mont Viso.
— Cenisia *L.* — Isoard.
— biflora *L.* — Isoard.
Helianthemum Œlandicum *Whlnbg.* — Isoard.
Agrostemma Flos-Jovis *L.* — Mont Viso.
Silene acaulis *L.* — Mont Viso.
— Var. *Silene elongata* Bellardi — Isoard, mont Viso.
— Vallesia *L.* — Malrif, mont Viso.
Cherleria sedoides *L.* — Malrif, mont Viso.
Alsine Villarsii *Mert. et Koch.* — Mont Viso.
— verna *Whlbg.* — Malrif.
— mucronata *L.* — Malrif.
— lanceolata *Mert. et Koch.* — Malrif, mont Viso.
Arenaria ciliata *L.* — Isoard, mont Viso.
Cerastium trigynum *Vill.* — Mont Viso.
Linum Alpinum *L.* — Mont Viso.
Geranium aconitifolium *L'Hérit.* — Mont Viso.
Trifolium montanum *L.* — Mont Viso.
— pallescens *Schreb.* — Mont Viso.
Hedysarum obscurum *L.* — Malrif, mont Viso.
Oxytropis campestris *DC.* — Malrif.
— fœtida *DC.* — Malrif.
— Lapponica *Gaud.* — Mont Viso.
— montana *DC.* — Malrif.
— cyanea *M. Bieb.* — Malrif, mont Viso.
Phaca Alpina *Wulf.* — Mont Viso.
Rosa montana *Chaix.* — Malrif.
— pomifera *Herm.* — (Village de Brunissart) Isoard.
Potentilla grandiflora *L.* — Mont Viso.
— minima *Hall. f.* — Isoard.
Sibbaldia procumbens *L.* — Malrif, mont Viso.
Geum montanum *L.* — Malrif, mont Viso.
Geum reptans *L.* — Malrif, mont Viso.
Alchemilla fissa *Schum.* — Mont Viso.

Alchemilla pentaphylla *L.* — Mont Viso.
Herniaria Alpina *Vill.* — Isoard, Malrif, mont Viso.
Rhodiola rosea *L.* — Mont Viso.
Saxifraga oppositifolia *L.* — Isoard, Malrif, mont Viso.
— biflora *All.* — Malrif.
— retusa *Gouan.* — Mont Viso.
— androsacea *L.* — Malrif, mont Viso.
— muscoides *Wulf.* — Isoard, mont Viso.
— bryodes *L.* — Isoard, mont Viso.
— Aizoon *L.* — Isoard, Malrif, mont Viso.
Gaya simplex *Gaud.* — Malrif.
Galium Helveticum *Wieg.* — Isoard.
— Villarsii *Req.* — Mont Viso.
Adenostyles leucophylla *Rchb.* — Mont Viso.
Erigeron Villarsii *Bellardi.* — Malrif.
— Alpinum *L.* — Isoard.
— uniflorum *L.* — Mont Viso.
Aronicum scorpioides *DC.* — Mont Viso.
Senecio Doronicum *L.* — Mont Viso.
— incanum *L.* — Mont Viso.
Pyrethrum Alpinum *Willd.* — Isoard, Malrif, mont Viso.
Chrysanthemum coronopifolium *Willd.* — Malrif, mont Viso.
Leontopodium Alpinum *Cass.* — Malrif.
Antennaria Carpathica *Bluff et Fing.* — Malrif.
Achillea nana *L.* — Malrif, mont Viso.
— Herba-rota *All.* — Mont Viso.
Artemisia Mutellina *Vill.* — Isoard, mont Viso.
— glacialis *L.* — Malrif, mont Viso.
Berardia subacaulis *Vill.* — Isoard.
Centaurea Kotschyana *Heuff.* — Mont Viso.
— Scabiosa *L.* var. — Malrif.
— nervosa *Willd.* foliis sæpè basi haud auriculato-truncatis. — Mont Viso.
— axillaris *Willd.* — Mont Viso.
Hieracium villosum *Jacq.* — Malrif, mont Viso.
— lanatum *Vill.* — Malrif, mont Viso.
— Alpinum *All.* — Mont Viso.
Hieracium Pilosella *L.* — Mont Viso.
Hypochœris maculata *L.* — Mont Viso.

Hipochœris Helvetica *Jacq.* — Mont Viso.
Crepis montana *Rchb.* — Mont Viso.
— aurea *Cass.* — Mont Viso.
Leontodon Taraxaci *Lois.* — Isoard.
Phyteuma scorzonerifolium *Vill.* — Mont Viso.
— pauciflorum *L.* — Malrif.
Campanula rotundifolia *L.* — Malrif.
— Allioni *Vill.* — Isoard, Malrif, mont Viso.
— spicata *L.* — Mont Viso.
Azalea procumbens *L.* — Malrif.
Rhododendron ferrugineum *L.* — Isoard.
Androsace lactea *L.* — Malrif.
— glacialis *Hoppe, Koch.* — Malrif.
Androsace pubescens Gren. et Godr. ex parte.
Androsace Alpina Lmk.
— carnea *L.* — Mont Viso.
Aretia Vitaliana *L.* — Malrif, mont Viso.
Gregoria Vitaliana Dub.
Primula variabilis *Goupil.* — Mont Viso.
— marginata *Curt.* — Mont Viso.
— farinosa[1] *L.* — Mont Viso.
— latifolia *Lap.* — Mont Viso.
Gentiana verna *L.* — Malrif, mont Viso.
— acaulis *L.* — Mont Viso.
— lutea *L.* — Mont Viso.
Linaria Italica *Trev.* — Mont Viso.
Linaria Bauhini Gaud.
Veronica fruticulosa *L.* — Malrif.
— Allionii *Vill.* — Isoard, Malrif, mont Viso.
— Alpina *L.* — Mont Viso.
— Chamædrys *L.* — Malrif.
Pedicularis rostrata *L.* — Malrif, mont Viso.
— incarnata *Jacq.* — Mont Viso.
— rosea *Wulf.* — Malrif.
— fasciculata *Bellardi.* — Mont Viso.
Pedicularis gyroflexa Gaud., Benth. non Vill. sec. G. G.

[1] Porté par erreur sous le nom de *cinerea* dans la première partie (*Souvenir d'une Herborisation au Viso, etc.*, p. 48 et tirage séparé, p. 18).

Pinguicula Alpina *L.* — Malrif.
Armeria Alpina *Willd.* — Malrif, mont Viso.
Plantago Alpina *L.* — Malrif.
— fuscescens *Jord.* — Mont Viso.
Oxyria digyna *Campd.* — Mont Viso.
Polygonum viviparum *L.* — Mont Viso.
— Alpinum *All.* — Mont Viso.
Daphne Cneorum *L.* — Isoard.
Salix retusa *L.*, var. microphylla. — Isoard.
— herbacea *L.* — Malrif.
— reticulata *L.*, var. foliis sericeis. — Isoard, Malrif, mont Viso.
— glauca *L.* — Mont Viso.
***Salix sericea* Vill.**
— glauca *L.*, var. — Mont Viso.
***Salix Helvetica* Vill.**
***Salix Lapponum* auct. plur. non L.**
— incana *Schrank.* — La Monta, route du Viso.
— purpurea *L.*, var. Helix. — La Monta, route du Viso.
— nigricans *Sm.* — Mont Viso.
— hastata *L.* — Mont Viso.
— cæsia *Vill.* — Mont Viso.
— arbuscula *L.* — Mont Viso.
Juniperus Sabina *L.* — Malrif et près Queyras.
Bulbocodium vernum [1] *L.* — Mont Viso.
Colchicum Alpinum *DC.* — Mont Viso.
Tofieldia calyculata *Wahlnbg.* — Malrif.
Herminium Alpinum *Lindl.* — Mont Viso.
***Ophrys Alpina* L.**
Nigritella angustifolia *Rchb.* — Mont Viso.
***Satyrium nigrum* L.**
Gymnadenia viridis *Rich.* — Mont Viso.
***Orchis viridis* Crantz.**
Crocus vernus *All.* — Mont Viso.
Lilium Martagon *L.* — Mont Viso.

[1] **Porté par erreur, dans la première partie (*Souvenir d'une Herbor. au Viso, etc.*, p. 44, et tirage séparé, p. 13), sous le nom de *Merendera Bulbocodium*.**

Lilium croceum [1] *Chaix*. — Mont Viso.
Gagea Liottardi *Schult*. — Mont Viso.
Fritillaria Delphinensis *Gren*. — Mont Viso.
Juncus arcticus *Willd*. — Mont Viso et plaine du Bourget.
— Jacquini *L*. — Mont Viso.
— trifidus *L*. — Mont Viso.
— Alpinus *Vill*. — Mont Viso.
— triglumis *L*. — Mont Viso.
Luzula lutea *DC*. — Malrif.
— spadicea *DC*. — Mont Viso.
Scirpus Bæothryon *Ehrh*. — Mont Viso.
Elyna spicata *Schrad*. — Mont Viso.
Carex capillaris *L*. — Malrif, mont Viso.
— bicolor *All*. — Malrif, mont Viso.
— davalliana *Sm*. — Mont Viso.
— fœtida *Vill*. — Mont Viso et plaine du Bourget.
— curvula *All*. — Malrif.
— sempervirens *Vill*. — Malrif, mont Viso.
— nigra *All*. — Malrif, mont Viso.
— panicea *L*. — Malrif.
— frigida *All*. — Mont Viso.
Alopecurus Gerardi *Vill*. — Malrif, mont Viso.
Poa nemoralis *L*., var. Alpina. — Malrif.
— Alpina *L*. — Mont Viso.
Avena Scheuchzeri *All*. — Malrif.
— montana *Vill*. — Malrif, mont Viso.
Festuca violacea *Gaud*. — Malrif.
Equisetum variegatum *Schleich*. — Mont Viso.
Cystopteris fragilis *Bernh*. — Mont Viso.
— — var. *angustata* Koch. — Iseard.
Aspidium rhæticum Willd.

Il nous reste encore à inscrire quelques espèces des localités intermédiaires, qui n'ont pas été rencontrées sur les trois points principaux que nous avons déjà nommés. La plupart viennent de la vallée d'Abriès, ou du vallon des Rousses, qui débouche

[1] Porté sous le nom de *crocifolium* dans la première partie (*Souvenir d'une Herbor. au mont Viso*, *etc*., p. 44, et tirage séparé, p. 18).

dans la précédente ; quelques-unes aussi ont été cueillies dans la vallée de Queyras sur la route d'Isoard à Abriès, aux alentours de Briançon, et près du village de Cervières en revenant d'Abriès à Briançon par Malrif. En voici les principales :

Ranunculus acris *L.* — Les Rousses.
Erysimum virgatum *Roth.* — Abriès.
Æthionema saxatilis *R. Br.* — Cervières.
Dianthus neglectus *Lois.* — Les Rousses.
Alsine Bauhinorum *J. Gay.* — Abriès.
Astragalus alopecuroides *L.* — Lieux incultes à la Brasque, entre Vielleville et Queyras (localité toute nouvelle).
Prunus Brigantiaca *Vill.* — Vallée de Queyras.
Epilobium Fleischeri *Hochst.* — Vallon des Rousses et Abriès.
— spicatum *Lmk.* — Abriès, vallée des Rousses.
— montanum *L.* var. — Abriès, vallée des Rousses.
Saxifraga cæsia *L.* — Cervières.
Scandix Hispanica *Boiss.* — Entre Briançon et le Monestier.
Viscum laxum *Boiss. et Reut.* — Sur les pins autour de Briançon, au-dessus de la fabrique.
Galium argenteum *Vill.* — Village de Brunissart, vallée de Queyras.
Erigeron acre *L.* — Abriès.
Chrysanthemum maximum *Ram.* — Briançon.
Centaurea leucophæa *Jord.* — Terres arides entre Brunissart et Queyras.
— montana *L.* — Pâturages du Fond, en descendant de Malrif à Cervières.
Hieracium piloselloides *Vill.* — Abriès.
— glaucum *All.* — Brunissart.
Phyteuma Halleri *All.* — Les Rousses.
Odontites lanceolata *Rchb.* — Vallée d'Abriès.
Euphrasia lanceolata Gaud.
Euphrasia alpina *Lmk.* — Brunissart.
Pedicularis verticillata *L.* — Les Rousses.
Pinguicula vulgaris, var. grandiflora. — Les Rousses.
Gymnadenia albida *Rich.* — Les Rousses.
Orchis albida Scop.
Luzula nivea *DC.* — Les Rousses.

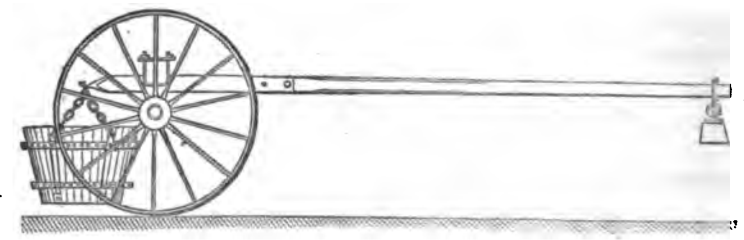
TRANSPLANTEUR SABATIER

Nous extrayons du *Messager agricole* la lettre suivante, adressée par son auteur à M. le docteur F. Cazalis, directeur de ce journal et membre de la Société :

Mon cher Directeur,

Vous m'avez demandé, lors de mon passage à Montpellier, de rappeler à notre ami commun, M. Sabatier d'Espeyran, la promesse qu'il vous a faite de vous adresser un dessin du petit appareil qu'il a imaginé pour la transplantation de ses arbres. Permettez-moi de joindre à cet envoi quelques explications, que je crois nécessaires à ceux de vos abonnés qui voudraient se servir de cette machine, fort ingénieuse.

Après avoir choisi l'arbre que l'on veut transplanter, on creuse tout autour un fossé d'un mètre de profondeur, de manière à laisser, adhérente aux racines, une motte d'environ 1 mètre au sommet et 0m 70 à la base.



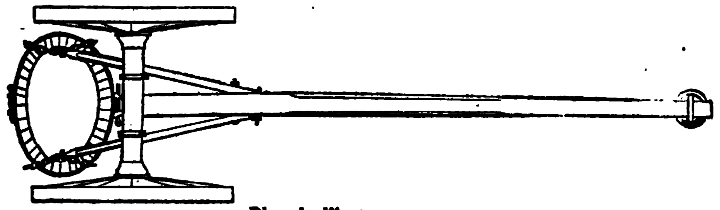
Transplanteur Sabatier

Quatre demi-cercles en fer, portant à leurs extrémités des vis de pression, qui permettent de les ouvrir ou de les resserrer à volonté, sont réunis, deux par deux, au moyen de quatre bandes de fer verticales, terminées à leur sommet par des crochets destinés à recevoir une chaîne en fer d'un mètre de longueur.

Ces demi-cercles portent, sur leur face interne, des douves en bois de chêne, assujetties au moyen de boulons et séparées par

un intervalle d'environ 0m 05. Ils sont placés autour de la motte de terre, et leurs extrémités sont alors réunies au moyen des vis de pression. Dans cet état, nous avons deux cercles superposés, réunis par quatre bandes de fer verticales, et ayant, le plus élevé, 1m de diamètre, et le plus bas, 0m 80. Cette opération faite, on place, dans les intervalles qui existent entre les douves fixes, d'autres douves supplémentaires, puis on serre les vis de pression, de manière à comprimer fortement la terre autour des racines de l'arbre.

On fait ensuite avancer un haquet, semblable à celui dont se servent les charpentiers, dont le dessin ci-joint vous donne une idée parfaite ; on dételle les bœufs, afin d'abaisser la partie postérieure où sont fixés des crochets, auxquels la chaîne dont nous avons parlé doit être attachée; plusieurs hommes pèsent sur le timon, et l'arbre s'enlève avec facilité, en conservant parfaitement intacte la motte de terre qui enveloppe ses racines. Cela fait, on attelle les bœufs, qui conduisent l'arbre ainsi préparé au-dessus du trou qui a été creusé d'avance. Puis enfin, les bœufs étant de nouveau dételés, on élève le timon de manière à déposer tout doucement la motte à la place qui a été fixée.



Plan de l'instrument.

Dans les terres compactes et un peu argileuses du parc d'Espeyran, la motte, comprimée par les vis de pression, ne laisse échapper aucune de ses parties ; il n'en serait peut-être pas ainsi dans des terrains plus légers. C'est pour obvier à cet inconvénient que M. Sabatier avait imaginé de placer des crochets à la partie inférieure des douves, afin de pouvoir y attacher, dès que l'arbre avait été soulevé, un fond en bois destiné à soutenir la terre. Ce petit perfectionnement pourrait être adopté par ceux qui le trouveraient utile.

Dans le courant de l'hiver dernier, on a transplanté, à Espeyran, un grand nombre d'arbres à feuilles caduques et une tren-

taine d'arbres verts, âgés de quinze à dix-huit ans, ayant six ou sept mètres de haut. Pas un d'entre eux n'a souffert de la transplantation. Je crois donc, mon cher Directeur, que vous pouvez hardiment conseiller l'adoption de cet appareil, fort simple, à ceux de vos abonnés qui ont des travaux analogues à faire exécuter.

M. Sabatier pense que le prix de son instrument, déduction faite des roues, qui peuvent être empruntées à un char à bœufs ordinaire, ne doit pas dépasser cent francs.

J. CAMBESSÈDES.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Par M. Napoléon DOÛMET, secrétaire de la Société[1].

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture (décembre 1860).

Lettre de M. le baron CRŒSER DE BERGES.

L'auteur de la lettre à M. le Secrétaire général rend compte des expériences comparatives qu'il a faites sur différentes manières de cultiver la Pomme de terre. Bien que cette question soit plus agricole qu'horticole, nous croyons cependant devoir signaler les résultats obtenus. M. le baron Crœser de Berges repousse l'emploi des divers engrais mis habituellement en usage par les cultivateurs et qu'il énumère succinctement, tandis qu'il recommande l'emploi du sable de mer, qui, s'il ne préserve pas complétement le tubercule de la maladie, diminue tout au moins l'intensité du fléau et en retarde l'apparition. Voici comment procède l'auteur : « Après avoir fait des trous pour enterrer les tubercules entiers, je jette autour une couche de sable de mer, dans laquelle je place le tubercule, sur lequel je place également du sable, et que je recouvre alors avec la terre du champ. »

[1] Toutes les publications analysées sont déposées entre les mains de M. SAHUT, secrétaire de la Société, chez lequel on pourra les consulter.

Moyennant cela, il obtient, pour la variété *rouge de Flandres* dite *boule rouge*, et par quatre tubercules plantés :

Avec sable, 75 tubercules, dont 2 malades;

Avec guano, 32 tubercules, dont 16 malades;

Sans sable ni guano, 28 tubercules, dont 8 malades;

Et, pour la variété *rouge de Flandres* dite *couronne rouge :*

Avec sable, 47 tubercules, dont 1 malade;

Avec guano, 40 tubercules, dont 13 malades;

Sans sable ni guano, 38 tubercules, dont 11 malades.

Les Pommes de terre ainsi cultivées ont, en outre, l'avantage de se conserver mieux dans la cave. S'il nous est permis d'ajouter une réflexion à la lettre de M. le baron Crœser de Berges, nous dirons que les résultats obtenus par lui sembleraient justifiés par ceux que l'on obtient dans les sables de notre littoral, où la Pomme de terre est généralement de bonne qualité.

Note concernant la *greffe des boutons à fruit sur le Poirier;* par MM. Deseine père et fils, horticulteurs à Bougival.

L'arboriculture fruitière est restée jusqu'ici tellement en arrière dans nos pays, que nous croyons utile de signaler autant que possible, dans ce Bulletin, les articles où figurent les bons principes mis en usage par les horticulteurs du Nord. Dans cette note, MM. Deseine et fils, pépiniéristes à Bougival (Seine-et-Oise), énumèrent ainsi les principaux avantages de la greffe du bouton à fruit: 1° mettre en rapport les arbres trop vigoureux et restés encore stériles; 2° produire de très-beaux fruits; 3° permettre d'obtenir sur le même arbre plusieurs variétés différentes; 4° équilibrer la sève de l'arbre, en greffant sur les branches gourmandes. Cette greffe se pratique soit avec des lambourdes portant plusieurs boutons à fruit, que l'on adapte en placage, soit avec un seul bouton que l'on greffe en écusson; de l'une ou de l'autre manière, elle doit s'effectuer, selon la vigueur et la végétation du sujet, du 15 août au 15 septembre. Après avoir fait observer que cette opération ne doit se faire que sur des sujets vigoureux, MM. Deseine donnent la liste des espèces qui ont produit les meilleurs résultats, en mentionnant spécialement le *Doyenné d'hiver*. Cette greffe s'applique à peu près à toutes les formes d'arbre et à presque tous les âges du bois, mais les fruits deviennent beaucoup plus beaux sur celui de l'année.

Note sur les avantages qu'offre la *greffe du Pêcher sur franc*; par M. Georges, arboriculteur à Bordeaux.

M. Georges recommande vivement la greffe du Pêcher sur franc, dont il obtient d'excellents résultats, et qu'il s'étonne de ne pas voir pratiquer davantage aux environs de Paris, alors que, dit-il, on la préfère à la greffe sur amandier, dans tout le midi de la France. N'ayant pas la prétention de porter un jugement sur l'opinion de M. Georges, qui paraît, du reste, basée sur un très-grand nombre d'expériences, nous nous bornons à énumérer les principaux avantages qu'il signale et qui seraient: 1° de préserver les Pêchers des atteintes d'une sorte de champignon qui s'attaque aux racines, surtout dans les terres siliceuses, et détermine promptement la mort de l'arbre; 2° de produire des sujets ayant des racines plus nombreuses, moins grosses et moins cassantes que celles de l'Amandier, ce qui facilite considérablement la transplantation, l'emballage et la reprise. D'après M. Georges, à part ceux trop humides et où les eaux ne peuvent pas s'écouler facilement, tous les terrains sont bons au Pêcher sur franc, qui ne le cède en rien comme durée au Pêcher sur Amandier.

De la *greffe* pratiquée dans le but d'obtenir des *sujets mixtes*; par M. le docteur Loiseau.

Sous le nom de sujets mixtes, M. Loiseau désigne les arbres qui ont tout à la fois les qualités des arbres affranchis et de ceux obtenus par la greffe, c'est-à-dire des arbres possédant deux ordres de racines : racines pivotantes et racines traçantes. Pour arriver à ce résultat, l'auteur de la note greffe à la fois des bourgeons et des racines sur une même branche qu'il bouture ensuite. Nous ne doutons nullement des avantages que peuvent offrir les sujets ainsi obtenus; car, en outre qu'ils deviennent propres à la plantation dans tous les terrains, ils sont formés et fructifient, par conséquent, plus tôt que par la méthode ordinaire; seulement, nous croyons que l'emploi de cette méthode ne manque pas de difficultés et doit exiger beaucoup de peine. Les sept procédés différents qu'indique M. Loiseau, dans son Mémoire, sont, du reste, une preuve qu'il a fait une étude toute spéciale de ce genre de greffe, et nous engageons les arbori-

culteurs qui voudraient en faire l'essai à consulter ce document, trop long pour que son analyse détaillée puisse entrer dans le cadre de cette revue. Le travail de M. Loiseau est, en outre, l'objet d'un rapport de M. Forney, dans le même numéro du *Journal de la Société impériale et centrale.*

Note sur la culture du *Chærophyllum Prescotti*, DC.; par M. Vivet.

Cette courte note sur une nouvelle plante alimentaire, qui vient prendre place à côté du Cerfeuil bulbeux (*Chærophyllum bulbosum*), peut se résumer ainsi : semer en février ou au commencement de mars, dans une terre douce et grasse de longue date, sur de vieilles couches de feuilles; recouvrir le semis de bon terreau et arroser au besoin. Ne point semer dans un endroit après y avoir récolté des légumes de la famille des Ombellifères, ni dans une terre forte et compacte. Si l'on sème de septembre à janvier, la plante monte de suite. La récolte doit se faire quand les fanes commencent à mûrir (fin juillet et août), peut se conserver jusqu'en mars, et acquiert plus de qualités en vieillissant.

Culture de la *Violette de Parme*; par M. Quéhen-Mallet.

Cette note donne d'utiles instructions sur la culture de la Violette de Parme, dont l'auteur obtient une abondante floraison, depuis octobre jusqu'au printemps. Pour cela, il replante ses Violettes à cette dernière époque, par petites touffes espacées de dix-huit centimètres en tous sens, dans une planche fumée largement, bien béchée, recouverte de terreau, et inclinée de dix centimètres au midi. Au mois de septembre, ses plantes, souvent binées pour rendre la terre douce, et copieusement arrosées pendant l'été, ne forment plus qu'un tapis ; c'est alors qu'il place ses châssis sur les planches, de manière à ce que les plantes soient éloignées du verre de quinze centimètres, se gardant bien d'en arracher aucune, ce qui en contrarierait la floraison. A compter de cette époque, il se contente d'arroser très-modérément lorsque la terre le demande, d'ôter les feuilles mortes et de donner de l'air quand le temps le permet. Pour se préserver des gelées, on fait un réchaud de fumier ou de feuilles autour du châssis, que l'on recouvre aussi de paillassons, car le froid pourrait arrêter la floraison. L'auteur traite de même la Violette des quatre

saisons, et obtient ainsi, pendant tout l'hiver, ces monceaux de fleurs qui font l'admiration du public parisien, en même temps que la fortune des fleuristes de la capitale. Nous ajouterons, en terminant, que dans nos pays, où l'hiver ne nous prive pas des rayons du soleil, cette culture, que M. Quéhen-Mallet avoue lui-même être facile, pourrait donner d'excellents résultats et récompenser largement nos horticulteurs-fleuristes des essais qu'ils tenteraient.

Rapport sur l'ouvrage de M. le comte Léonce de Lambertie, intitulé : *Traité général de la culture forcée par le thermosiphon, des fruits et légumes de primeur* ; par M. Gontier père.

Rapport sur le mémoire relatif à la greffe, de M. le docteur Loiseau ; par M. Forney.

Rapport sur les *cultures de Tomates* de M. Varin, à Antony; par M. Guilbert.

Rapport sur la direction donnée aux *arbres fruitiers*, dans la pépinière de M. Raimbaut, à Montreuil; par M. Chardon jeune.

Ce court rapport donne une idée des soins qu'apportent certains pépiniéristes dans la direction des arbres destinés à sortir de leurs établissements, soins que l'on peut appeler *la première éducation de l'arbre*, et malheureusement si négligés dans la plupart des pépinières, que l'on se voit forcé de recourir à des sujets tous semblables, quelle que soit la forme à laquelle on les destine après leur plantation.

Rapport sur le jardin d'hiver construit par M. Herbeaumont aîné, au château de Frileuse, près Orsay; par M. Denuelle.

Compte rendu de l'exposition d'horticulture tenue à Bergerac (Dordogne), les 7, 8 et 9 septembre 1860 ; par M. Charles Verdier fils.

Dans le préambule de son rapport, M. Verdier fait le plus grand éloge de la Société de Bergerac, qui, fondée seulement depuis trois ans, comptait en 1860 plus de trois cents membres et quarante dames patronnesses, et qui, depuis un an déjà, faisait venir un professeur d'arboriculture à ses frais. La première exposition de Bergerac occupait un emplacement seulement de 30 mètres; la seconde, de 100 mètres; enfin la troisième remplissait un espace de 2,000 mètres. L'on y a décerné 3 médailles

d'or, 5 de vermeil et 11 d'argent. Ces résultats, d'une société qui ne compte que trois ans d'existence, montrent assez ce que peuvent obtenir en horticulture, le zèle et la persévérance d'une association, malgré les difficultés qu'offre inévitablement toute entreprise naissante.

Multiplication des Fougères à bourgeon solitaire; par M. G.-A. Fintelmann (*Wochenschrift für Gaertnerei und Pflanzenkunde*, 1860, n° 13.)

Le *Monstera deliciosa* et son fruit; par M. Ortgies. (*Gartenflora*, juin 1860.)

Le *Monstera deliciosa* Liebmann (*Philodendron pertusum* Kunth; *Monstera Lennea* Ch. Koch) est une plante de serre chaude, appartenant à la famille des Aroïdées, qui, à son feuillage remarquable, comme du reste celui d'un grand nombre de plantes de cette famille, réunit l'avantage de produire un fruit mangeable et dont le goût rappelle à la fois l'Ananas et la Fraise.

Le *Spergula pilifera* et son mérite réel comme plante pour pelouses; par M. Regel.

M. Regel, dans le *Gartenflora* (juin 1860), consacre un article à la culture de cette petite plante spontanée sur les montagnes de la Corse. Tout en lui reconnaissant un mérite réel, employée dans l'ornementation des rocailles, ainsi que les *Sagina subulata*, *saxatilis* et *setigera*, M. Regel combat l'opinion de M. Henderson, et après lui d'un grand nombre d'horticulteurs, qui ont prôné son emploi pour remplacer les pelouses de gazon, dont elle n'a jamais la régularité et l'uniformité. Il va même jusqu'à préférer au *Spergula pilifera*, pour cet usage, le *Saxifraga cæspitosa* et le *Vinca minor*.

Remarques relatives à l'influence que le climat exerce sur la qualité des *Poires*, par M. M. D. (*the Florist, Fruitist and Garden Miscellany*; décembre 1860).

Floraison tardive des *Rosiers*, par M. Thos. Rivers (*the Florist, Fruitist and Garden Miscellany*; décembre 1860).

Laissant de côté la narration des circonstances qui ont fait découvrir à M. Rivers un nouveau procédé pour obtenir une floraison tardive des Rosiers, nous indiquerons seulement le moyen qu'il emploie et qui peut intéresser les amateurs de ces

charmants arbustes. L'habile horticulteur anglais conseille de planter dans des pots de 10 à 15 centimètres, au mois de janvier, des variétés vigoureuses et à pétales minces, telles que : Étoile du Nord, Général Jacqueminot, Oriflamme de Saint Louis, Triomphe des Beaux-Arts et analogues. Il faudra les laisser végéter ainsi, dans une serre à fruits ou une orangerie, jusqu'à la mi-juin, et alors couper leurs pédoncules et tous les boutons à fleurs qui peuvent rester ; après quoi, on les plantera dans une bonne côtière de terre nutritive. Les plantes pourront être soumises à ce traitement plusieurs années de suite, pourvu qu'on augmente légèrement la grandeur de leurs pots, tout en retenant cependant leur végétation au printemps : ainsi le point essentiel pour cette culture sera de ne donner aux Rosiers que les pots rigoureusement nécessaires.

Culture du *Nepenthès distillatoria*, à Chatsworth (*the Gardener's Weekly Magazine*, août 1860).

Nous n'analyserons pas cette note sur une plante fort intéressante, mais peu répandue dans les cultures particulières; nous signalerons seulement, en passant, le développement extraordinaire d'un pied de *Nepenthes distillatoria* qui existe à Chatsworth dans une des serres du duc de Devonshire, pied qui a atteint près de 6 mètres de hauteur, et porte en même temps une cinquantaine d'urnes parfaitement développées. Comme on le sait, cette plante a la faculté de distiller une certaine quantité d'eau, qui vient se ramasser dans chacune de ces urnes naturelles ; c'est cette propriété qui lui a valu le nom de *Plante du voyageur*, et l'a placée au nombre des phénomènes les plus curieux de la nature.

N° de Janvier 1861

Bouture automnale ; moyen très-simple pour multiplier les *Rosiers* ; par M. Victor Varangot ; horticulteur à Melun.

M. Varangot commence par énumérer dans cet article les divers systèmes mis en pratique pour bouturer les Rosiers, en en faisant ressortir les avantages et les inconvénients ; puis il indique une méthode de son invention, au moyen de laquelle il dit avoir obtenu des résultats avantageux, même sur les variétés les

plus difficiles à cultiver, et qui consiste à faire les boutures aux mois de septembre et octobre. Cet article étant à lui seul un petit traité du bouturage des Rosiers, nous engageons les rosiéristes à le consulter dans le *Journal de la Société impériale et centrale* (janvier 1861).

Note sur quelques faits de culture de la Vigne, observés à Châlons et Sillery (Marne); par M. Charpentier, jardinier-chef des deux Trianon.

Cet article est complétement agricole.

Examen comparatif de cinq Poires; par M. Pigeaux.

L'examen de M. Pigeaux porte sur cinq fruits, choisis parmi les plus recommandés par le Congrès de Lyon; après avoir fait la part de l'état particulier de chacun des fruits qui lui ont été soumis, il les place de la manière suivante, par ordre de qualité: 1° Beurré superfin, 2° Beurré Dumon, 3° Nouveau Poiteau, 4° Délices d'Hardempont, 5° Beurré Pichery.

Note sur un premier semis d'Ignames de la Chine, par M. Louesse.

M. Louesse rend compte des résultats obtenus d'un semis de graines d'Ignames envoyées d'Algérie; le fait le plus important dans cette note est celui de la production d'un tubercule, qui est resté court et arrondi pendant les trois années écoulées depuis le semis. M. Louesse fonde les plus grandes espérances sur ce tubercule, car, on le sait, le défaut le plus grand de l'Igname de Chine consiste dans l'allongement démesuré de la racine, ce qui en rend l'arrachage extrêmement difficile.

Note sur une critique publiée par M. Laujoulet, de la Société d'horticulture de Toulouse, par M. Forney.

Article presque complétement de polémique et qui n'offre que peu d'intérêt au point de vue de l'arboriculture.

Notes sur quelques plantes cultivées, nouvelles ou peu connues; par M. Jacques.

Les six plantes dont M. Jacques donne la description sont les suivantes:

Arisæma aphyllum Decaisne, *Hort. Paris,* 1859 (serre chaude).

Asphodelus cerasiferus J. Gay, *Hort. Paris*, 1860. France méridionale (pleine terre).

Ozothamnus thrysoideus DC. *Prod.* VI, p. 165. Terre de Van-Diémen (serre froide; rustique).

Colquhounia tomentosa Wallich. Népaul (serre tempérée en hiver, pleine terre en été).

Salvia filamentosa, *Hort. Paris*, 1859. Jacques, *nouvelles notes inédites*.

Pharbitis tyrianthina Hook. *Bot. magaz.*, t. 4024. *Ipomœa tyrianthina* Lindl., *Bot. Regist.* 1838, *Miscel.* 162 (vivace; pleine terre).

La plupart de ces plantes paraissent destinées à devenir de vraies plantes d'ornement.

Compte rendu d'un mémoire de M. le comte Francesco Pertusati, sur l'acclimatation des végétaux dans ses rapports avec l'horticulture ; par M. Pigeaux.

Sous ce titre, M. Pigeaux traite avec beaucoup de talent une des questions les plus à l'ordre du jour; son rapport n'est pas seulement une analyse du mémoire de M. Pertusati, c'est une dissertation lucide et savante sur la grande question de l'acclimatation. Un pas de plus, et M. Pigeaux entrait franchement sur le terrain de la géographie botanique et de la dispersion des végétaux sur la surface du globe. L'auteur s'est arrêté sur la lisière de ce champ de l'inconnu et se contente, en s'appuyant sur des faits nombreux, de relever bien haut le drapeau de l'acclimatation, trop vivement attaqué par M. le comte Pertusati. Nous recommandons cet article à l'attention, non-seulement des botanistes, mais encore de tous ceux qui s'occupent, de près ou de loin, d'histoire naturelle.

Rapport sur l'ouvrage de M. Carrière, intitulé : *Entretiens familiers sur l'horticulture. Généralités* ; par M. Duchartre.

Nul, mieux que cet honorable membre de l'Institut, n'était à même de juger le nouveau travail d'un homme qui s'est déjà fait, par ses publications, une réputation en horticulture. Aussi M. Duchartre a-t-il fait une étude assez minutieuse du livre en question, sur lequel il fait un rapport empreint de cette clarté savante qui caractérise tous ses écrits. L'opinion de M. Duchartre

et sa conclusion à accorder une médaille à M. Carrière sont le meilleur éloge que l'on puisse faire du nouvel ouvrage.

Rapport sur les fruits, arbres et cultures de M. Louis Moreau, jardinier-chef de M. Say, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).

Ce rapport donne une idée de l'importance des cultures horticoles de certaines propriétés des environs de Paris, et peut fournir quelques bons principes aux jardiniers placés à la tête de jardins particuliers; c'est dans cette pensée que nous le signalons aux membres de notre Société.

Rapport sur le raidisseur de M. Ozanne; par M. Millet père.

Prune de Hamaitre et Reine-Claude de Coulon, Ed. Morren (*Belg. horticole*, déc. 1860.)

Ces deux Prunes, dont l'une violette et l'autre voisine de la Reine-Claude ordinaire, ont eu l'approbation de M. A. Royer, président de la Commission royale de Pomologie belge, dont l'opinion fait autorité en fait de fruits.

Choix des plus belles variétés d'Azalées (*the Florist, Fruitist and Garden Miscellany*; juillet 1860).

Voici un article éminemment utile aux amateurs d'Azalées, en ce que les auteurs y donnent la liste des meilleures variétés à cultiver, parmi le grand nombre de celles qui sont dans le commerce. La première liste comprend les douze suivantes, regardées comme les plus remarquables: Admiration, Criterion, Etoile de Gand, Extrani, Gem (Ivery), *Gledstanesi*, Sir H. Havelock (Frost), *Iveryana*, *Juliana*, *Perfection* (Frost), *Perryana*, *variegata*. Puis viennent les douze suivantes: Beauty of Reigate, *Chelsoni*, *crispiflora*, Distinction, Duc de Brabant, *Illustris nova*, *Leeana*, *perfecta elegans*, Roi Léopold, *rosea elegans*, *rosea superba*, Standard of Perfection (Epps). La troisième liste se compose de: *arborea purpurea*, *Barclayana*, Eulalie van Geert, Glory of Sunning Hill, Louis-Napoléon, *Miltoni*, *Georgiana*, *petuniæflora*, Sir Charles Napier, *Stanleyana*, Souvenir de l'Exposition, the Bride, qui sont toutes ou brillantes ou très-bien caractérisées. Enfin *amœna* et *Bealii* sont mentionnées spécialement comme très-bonnes à forcer.

Les meilleurs Fraisiers à forcer; par M. B. F. (*the Florist, Fruitist and Garden Miscellany*).

Voici, par ordre de fructification en culture forcée, les variétés recommandées par l'auteur : Nonpareil, Keen's Seedling, Oscar, Sir Charles Napier, Empress Eugénie, British-Queen. La notice donne des détails que nous ne pouvons pas faire entrer dans le cadre restreint de cette revue.

Culture des *Verveines* en pots et en plates-bandes; par MM. Slater et Stanton (*the Gardener's weekly Magazine*).

Pour la culture en pots, M. Stanton, qui s'est acquis une réputation dans ce genre de culture, donne des instructions dont voici le résumé. Empoter de bonne heure (fin février, commencement de mars) les pieds les plus buissonnants, et les mettre à reprendre sur une couche chaude; lorsque la reprise est faite, pincer de manière à faire sortir des pousses latérales, dont on dirige le développement en arrêtant celles qui ont trop de vigueur, jusqu'à ce que la plante ait la forme requise. Les plantes ne tardent pas alors à se couvrir de nombreuses fleurs, qu'elles ne donneraient pas si on les laissait aller à leur floraison prématurée. Il faut examiner fréquemment les racines, à mesure que les pieds grandissent, et rempoter plus au large lorsqu'elles remplissent le pot. M. Stanton emploie une bonne terre franche, riche et douce, à laquelle il ajoute une forte proportion de fumier de cheval ou de vache, bien consommé et bien criblé, et du sable en quantité suffisante pour rendre le compost poreux; on pourrait également y mêler du terreau de feuilles. L'emploi du soufre, en temps convenable, combat efficacement le blanc.

Pour la culture en plates-bandes, M. Slater empote ses plantes dès le mois d'août. En hiver, il les conserve dans une orangerie ou une serre froide, près des vitres, sur une tablette : dans les coffres, on est exposé à en perdre beaucoup par l'humidité. Le bouturage au printemps vaut mieux que celui de l'automne, parce qu'il donne des pieds plus forts et de plus belles fleurs. Les boutures se font au milieu de mars par douze à vingt, dans un même pot bien drainé et rempli d'un mélange de terre bourbeuse et de sable par parties égales, dans une bâche fermée et chaude. Sitôt qu'elles sont enracinées, on rabat le jet central, et, lorsqu'elles repartent, on les rempote isolément dans des

pots de 10 centimètres, pour les mettre dans un coffre fermé pendant quelques jours. On donne ensuite beaucoup d'air, et vers la fin de mai on les plante à 30 centimètres l'une de l'autre, dans une planche de bonne terre nutritive. On pince ensuite les branches, sitôt qu'elles ont couvert l'espace qui leur est réservé, afin de leur faire faire des pousses latérales. Par ce moyen, on obtient un tapis continu couvert de fleurs. (Cet article ayant été fait pour l'Angleterre, les époques indiquées doivent naturellement être modifiées suivant le climat.)

L'article donne ensuite une liste étendue des meilleures plantes, classées par coloris, et à laquelle nous renvoyons les amateurs.

Les *Erythrines* et leur culture; par M. Ed. OTTO (*Hamburger Gartenund Blumenzeitung*; octobre 1860).

L'apparition des hybrides d'Erythrines dues à la persévérance d'un horticulteur français, M. Bellanger, a fait tourner l'attention des amateurs vers ce beau genre, qui seul, jusqu'ici, dans la famille si nombreuse des Légumineuses, avait fourni un exemple d'hybridisation. M. Ed. Otto a publié dans le journal allemand cité en tête, sur ces magnifiques plantes, un article étendu et qui, à en juger par l'analyse que nous en avons sous les yeux, paraît rempli d'intérêt. M. Otto nous apprend tout d'abord que la plupart des Erythrines connues aujourd'hui ne présentent pas les caractères que Linné, qui n'en connaissait que quatre espèces, avait assignés à ce genre en le créant. Aussi, dans ces dernières années, M. Meisner, et surtout M. Walpers, ont-ils voulu faire disparaître cette singularité, en créant deux nouveaux genres, sous les noms de *Micropterix* et *Duchassainya*. M. Otto énumère ensuite, en leur conservant le nom d'*Erythrina*, les quatorze espèces suivantes :

E. herbacea L. Caroline méridionale et Floride (serre froide).

E. carnea Ait. (*E. Americana* Mill.). Vera-Cruz, Sainte-Marthe.

E. rosea A. Dietr. Mexique.

E. Corallodendron L. (*E. spinosa* Mill.). Petites Antilles (serre tempérée, passe en orangerie).

E. poianthes Brot. Spontanée en Asie et très-répandue à Madère, où elle paraît avoir été apportée du Portugal.

E. speciosa Andr. Antilles

E. Caffra Thumb. Afrique méridionale.

E. velutina Willd. Caracas.

E. Crista galli L. (*Micropterix Crista galli* Walp.). Brésil (pleine terre l'été, passe l'hiver en couvrant la souche).

E. laurifolia Jacq. Très-voisine de la précédente.

E. princeps A. Diétr. Patrie inconnue.

E. erythrostachya Morr. (*E. speciosa* Hort. Belg.)

E. Humei Hort.

E. Bidwillii (hybride de l'*E. Crista galli* et de l'*E. herbacea*).

Les Erythrines perdent leurs feuilles en hiver, saison où elles demandent presque toutes une serre chaude et sèche. Une nourriture abondante leur est nécessaire, et il est avantageux de les arroser avec de l'eau de guano. Elles font le plus bel effet en été, par pieds isolés au milieu des pelouses.

Note sur l'étêtage des arbres plantés en ligne; par M. Pépin (*Bulletin des séances de la Soc. imp. et cent. d'agriculture de France*, 1860).

M. Pépin, rappelant les saines recommandations que donnait le professeur Thouin sur la taille et la plantation des arbres en ligne, combat la pernicieuse habitude qu'ont la plupart des planteurs, d'étêter tous les jeunes arbres indistinctement à une même hauteur de 2 mètres, laissant ainsi la partie inférieure de la tige dénudée de toute brindille. La plaie produite par cette taille vicieuse, ne pouvant se cicatriser la même année, sèche, se fendille, et finit toujours par former dans le centre du bois un corps étranger qui altère les parties intérieures.

Les arbres ainsi traités développent alors un assez grand nombre de bourgeons adventifs, qui, si on n'a pas le soin de les enlever la première ou la seconde année, donnent à l'arbre, au lieu d'une forme élancée et d'une belle venue, une tête plus ou moins arrondie et le plus souvent même sphérique. Nous ne donnons ici que les principaux traits de cet article, rempli de données utiles autant que savantes.

Multiplication par écusson des espèces ou variétés d'arbres forestiers; par M. H. Desportes (*Annales du Comice horticole de Maine-et-Loire*, 1859, 3e trimestre).

Courte analyse, où l'on trouve pourtant de bons avis pour l'arboriculture forestière.

N° de Février 1861

Erythrina (hybr.), Marie Bellanger.

La plante qui fait le sujet de la belle planche insérée au commencement de ce numéro fait partie des 91 formes, plus ou moins variées, obtenues de semis par M. Bellanger. M. Duchartre nous dit qu'elle est aussi remarquable par sa taille peu élevée que par son inflorescence très-développée, bien fournie, et composée d'un nombre considérables de grandes fleurs du plus beau rouge cinabre.

Nous la recommandons spécialement aux amateurs, comme une des nouveautés les plus dignes de leur choix.

Comptes rendus des travaux pendant l'année 1860, des Comités : de culture potagère, par M. Louesse; d'arboriculture, par M. Malot; et des plantes d'ornement, par M. Rouillard.

Nous signalons seulement, aux membres de la Société, ces trois rapports, où l'on peut puiser d'utiles renseignements, mais dont l'analyse n'aurait que peu d'intérêt.

Lettre de M. Sinet, jardinier chez M. de Nerville, à Aulnay (Seine).

Cette lettre a pour but de combattre quelques-uns des principes exposés dans une note de M. Thomas Hayes, sur la culture forcée des Fraisiers, note insérée dans le *Journal de la Soc. imp. et centr.* (nov. 1860). M. Sinet donnant, en regard de la méthode Hayes, les divers modes de cette culture mis en usage par les jardiniers français, nous croyons que la connaissance de cette lettre sera très-utile à ceux qui s'occupent de cette partie de l'horticulture.

Notice sur M. Auguste Miellez; par M. L. Le Guay.

Le nom de l'horticulteur dont M. Le Guay fait la biographie était trop connu de tous les amis des fleurs pour qu'il soit besoin de résumer cette note. Il suffira de rappeler que c'est à lui que nous devons, en outre d'une infinité de variétés méritantes d'*Azalea*, de *Camellia*, de *Dahlia*, de Roses, etc., la propagation et l'accroissement de cette magnifique série de *Pelargonium* à cinq macules, dont M. Odier avait été le premier créateur, et qui ont opéré une transformation complète dans les collections de ce

feuilles rappellent au milieu d'un massif ou d'une pelouse la végétation tropicale.

La note de M. Marest donne tous les détails désirables sur sa culture.

Rapport sur l'ouvrage de M. de Puydt, intitulé : *Traité théorique et pratique de la culture des plantes de serre froide* (Orangerie et serre tempérée des jardiniers) ; par M. Andry.

Nous ne saurions trop recommander un ouvrage aussi utile que celui sur lequel M. Andry fait un élogieux rapport. M. de Puydt y traite toutes les questions, depuis la construction des serres jusqu'au choix et à la culture des plantes qu'elles doivent abriter. « Dans tous ses chapitres, dit M. le Secrétaire général de la Société impériale et centrale, l'auteur se montre horticulteur aussi instruit que versé dans les moindres détails de la culture. On s'aperçoit facilement que ce qu'il enseigne, il l'a fait lui-même, et que ses conseils sont basés sur une pratique aussi raisonnée que convaincante. » Un traité de ce genre et aussi complet manquait, croyons-nous, aux horticulteurs et surtout aux amateurs, qui étaient obligés de puiser des renseignements un peu partout et n'avaient souvent aucunes données pour les guider ou les tirer d'embarras.

Rapport sur les semis de *Chrysanthèmes*, exécutés par M. Adolphe Pélé fils, rue de Lourcine, 151 ; par M. Bachoux.

Voici les noms des plantes signalées comme les plus méritantes par la Commission :

Chromatella précoce, Madame Dufoy, Monsieur Jacques, Monsieur Domage, Madame Bachoux, Madame Leverrier, Madame Émile de Girardin, *Aurora*, Madame Fourcade, la Quintinye, et parmi les variétés tardives : Madame Eugène Domage, plante qu'on ne saurait trop recommander ; la Lilas globuleuse, Coquette, Brennus et Lady Stuart.

Nouveau rapport sur les appareils pour l'arrosement établis par M. Ponce jeune ; par M. Laizier.

Ce rapport recommande le système de M. Ponce, comme essentiellement économique et donnant d'excellents résultats dans les jardins maraîchers.

Abri pour les plantes délicates de pleine terre pendant l'hiver ; par M. J.-F. (*the Gardener's weekly Magasine*, novembre 1860).

Destruction des chenilles qui attaquent les Rosiers, les Pêchers et les Abricotiers; par M. CHARLES FINTELMANN, jardinier en chef du nouveau palais, à Potsdam (*Wochenschrift für Gaertnerei und Planzenkunde*, nº 17, 1860).

Les larves dont M. Fintelmann opère la destruction sont celles des *Tortrix Bergmanniana* et *Forskahleana*, qui se logent au bout des pousses des Rosiers, des Pêchers et des Abricotiers, en enroulant les feuilles, et du *Pyralis cynosbana* (*Tortrix Roborana*, Bechst.), qui vit dans les jeunes pousses elles-mêmes. Ne pouvant atteindre efficacement ni les larves, ni les insectes parfaits, et s'étant aperçu que leur ponte s'effectuait sur l'écorce du vieux bois et sur les objets voisins, cet horticulteur commence par racler, au moyen d'un couteau non tranchant, toutes les écorces raboteuses du bois de trois ans, et pose ensuite sur la surface unie qu'il a préparée un enduit composé d'une partie de chaux éteinte, deux parties de fumier de vache frais et sans paille, et deux parties d'argile; tout cela mélangé et étendu d'eau de manière à former une bouillie un peu épaisse. Quant aux lattes des espaliers, il les brosse avec un balai ou une forte brosse et du sable humide, et, pour les tuteurs, il se contente de les repeindre chaque année. L'enduit de M. Fintelmann détruit aussi les mousses et les lichens.

Sur quelques mauvaises manières de procéder, usitées dans l'emballage et l'expédition des plantes vivantes; par M. C. BOUCHÉ, inspecteur du jardin botanique de Berlin (Même publication, 14 février 1860).

Nous nous bornons à signaler cet article assez long, et qui ne manque pas d'une certaine utilité.

Sur un nouveau Sapin découvert en Grèce; par M. E. REGEL (*Gartenflora*, août 1860), et par M. HELDREICH (*Gartenflora*, septembre 1860).

Le nouveau Sapin découvert il y a peu de temps, à une élévation de 1,000 mètres, dans les montagnes de l'Arcadie, et auquel on donne aujourd'hui le nom d'*Abies reginæ Amaliæ*, serait, d'après M. Regel, une variété du *Pinus* (*Abies*) *Cephalonica* Endlic., découvert aussi en Grèce, sur le mont Énos, à une hauteur de 1,300 à 1,600 mètres. Quoi qu'il en soit, le nouvel Abies, d'après la description qui en est donnée, offre un caractère on ne peut plus particulier: c'est la propriété, lorsqu'il a été plus ou moins rabattu, de repousser et de former une nou-

velle tête à l'instar des arbres feuillus; et cela, tantôt par des branches nouvelles partant du vieux tronc, tantôt par des jets verticaux s'élevant des branches horizontales. Un monsieur Bayer, envoyé par la reine de Grèce pour étudier cet arbre nouveau, en 1859, vit entre autres, sur une seule souche, trente-trois tiges hautes déjà de 10 à 12 mètres. D'après M. de Heldreich, le nouveau Sapin d'Arcadie atteint jusqu'à 18 mètres de hauteur sur 65 centimètres à 1 mètre d'épaisseur à la base du tronc. Sans préjuger si les trois espèces de Sapins de la Grèce sont de simples formes du *Pinus Picea* ou bien des espèces distinctes, ce dernier auteur admet, pour le moment, les dénominations de : *Abies Apollinis* Link., pour le Sapin commun de la Grèce; *A. Cephalonica* Loud., pour celui de Céphalonie; et *A. reginæ Amaliæ*, pour la nouvelle espèce d'Arcadie.

Journal le Sud-Est (janvier 1861).

La Pomme de terre Blanchard.

Dans un article éminemment pratique, M. Vuitry recommande la culture de cette Pomme de terre, surtout comme primeur. Ses expériences, renouvelées depuis trois ans, la lui font préférer de beaucoup à la Pomme de terre Marjolin, sur laquelle elle paraît avoir plusieurs avantages, que lui a également reconnus M. Vilmorin.

Effets du froid pendant l'hiver 1859-60, sur quelques arbrisseaux et arbustes d'ornement; par M. F. de Saint-A...

Dans un mémoire écrit de Moirans, M. F. de Saint-A. donne une liste de 108 plantes, sur lesquelles il a observé les effets du froid, qui a atteint jusqu'à 17° cent., pendant l'hiver de 1859-60. Cette liste est divisée en quatre catégories : 1° végétaux qui ont parfaitement résisté; 2° végétaux ayant souffert des pointes et perdu leurs feuilles; 3° végétaux dont les rameaux ont gelé jusqu'à terre ou presque jusqu'à terre; 4° végétaux qui ont péri par le froid. Dans cette dernière, qui est la moins considérable, figure l'*Araucaria imbricata;* dans l'avant-dernière, le Laurier d'Apollon, le Troëne du Japon, le Grenadier; tandis que la première comprend quatre espèces de Magnoliers, des Deutzies, le *Sequoia gigantea*, l'Aralie épineuse et une foule d'autres végé-

taux d'apparence délicate. L'intérêt qui s'attache à ces listes est trop incontestable, au point de vue de l'horticulture et de l'acclimatation, pour n'en pas recommander l'extension la plus grande, d'autant mieux que ce genre d'observations est à la portée de tous.

Flore médicale, indigène et populaire; par M. le Dr Ébrard.

La publication de cet ouvrage fait le plus grand honneur au *Sud-Est*, qui, à divers points de vue, peut être classé au nombre des journaux mensuels les plus utiles. Dans une préface adressée aux dames, aux institutrices et aux jeunes personnes, l'éditeur initie en quelque sorte ses aimables lectrices aux douces jouissances qui sont inséparables de l'étude et de la culture des fleurs. Abordant ensuite la haute question de l'utilité de la Botanique, il sait encore la ramener aux joies de la famille par la *charité*, qu'il dépeint comme le passe-temps le plus agréable de la vie de campagne. S'instruire en s'amusant et se donner ainsi les moyens de faire le bien, n'est-ce pas un programme charmant, et cela ne vaut-il pas mieux mille fois que la vie toute mondaine de la plupart des jeunes filles?

M. Ébrard nous semble avoir pris le meilleur moyen, pour répandre l'étude des fleurs indigènes et utiles. La botanique, sous sa plume, n'est pas ce que se la figurent le plus souvent les gens du monde: une vieille sorcière ridée, affublée de bésicles à deux lentilles de microscope en guise de verres, vivant au milieu d'une poussière empoisonnée, dans une mansarde tapissée d'herbes sèches, et n'ouvrant sa bouche dégarnie que pour réciter d'une voix enrouée l'interminable série des mots grecs et latins contenus dans son vieux grimoire. La science, au contraire, dans les lettres familières publiées par le *Sud-Est*, se personnifie sous les formes de l'innocence, de la médecine et de la charité, couronnées des cent cinquante fleurs que comprendra la nouvelle flore.

Le travail de M. Ébrard, qui doit être rangé au nombre des plus utiles, sera également publié à part, et pourra ainsi prendre place dans toutes les bibliothèques.

Annales de la Société d'horticulture de l'Allier (juillet 1860).

Ce numéro contient la réponse à une question d'arboriculture

posée par M. Laujoulet, de la Société de la Haute-Garonne. Nous y trouvons aussi les observations météorologiques et horticoles faites au château de Baleine, par M. A. Doûmet, président de cette Société.

Journal de la Société d'horticulture de la Moselle
(1860, 2e semestre).

Ce numéro contient: 1° un rapport sur les travaux de la Société, depuis dix-sept ans qu'elle est fondée; 2° le programme et le rapport de l'Exposition tenue à Metz, au mois de septembre 1860; 3° le programme et le sommaire, pour 1861, du cours annuel d'arboriculture institué par la Société. Viennent ensuite plusieurs articles, extraits de diverses publications et dont voici les titres :

1° Développement considérable des fruits, produit par les bassinages au sulfate de fer. (Extrait du *Journal de la Société d'horticulture de Mâcon.*)

2° Les Pommiers exigent-ils plus d'humidité dans le sol que les Poiriers ? par M K. Fickert. (Extrait du *Journal de la Société imp. et cent. d'hort.*)

3° Examen des principales causes de la mortalité prématurée des arbres fruitiers, dans leur rapport avec l'état actuel de l'arboriculture; par M. le docteur Pigeaux. (Extrait du *Journal de la Société imp. et cent. d'hort.*)

4° Note sur le pincement du Poirier; par M. Morey. (Extrait du *Bulletin de la Société d'hort. et d'arbor. de la Côte-d'Or.*)

5° Sur les plantes annuelles; à M. le directeur de la *Revue horticole;* par M. Gaguaire fils.

6° Du chaulage des arbres fruitiers; par M. Carrière. (Extrait du *Bulletin de la Société de la Haute-Garonne.*)

7° Pomme reinette rayée d'Angleterre; par M. A. Dupuis. (Extrait de la *Revue horticole.*)

8° Greffe du bourgeon anticipé; par M. F. Touchard, du Havre. (Extrait de la *Revue horticole.*)

9° Culture géothermique; par M. C. Naudin. (Extrait de la *Revue horticole.*)

Viennent ensuite, sous le titre de Biographie horticole du pays Messin, trois articles biographiques : 1° sur J.-C. Cou-

thier, ancien directeur du jardin botanique de Metz ; 2° sur D.-H.-L. Fournel, professeur d'histoire naturelle ; 3° sur l'abbé F.-F. Faucheur.

Annales de la Société d'horticulture de Bergerac
(année 1860).

Ce numéro est presque entièrement rempli par les statuts et règlements de la Société, et par des rapports sur plusieurs Expositions, notamment sur celle tenue à Bergerac en septembre 1860.

Nous y trouvons aussi un article sur le Glaïeul et une revue de quelques plantes nouvelles extraites d'autres publications.

Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne
(novembre et décembre 1860).

Nous trouvons dans ce numéro plusieurs rapports, dont un sur des Chrysanthèmes nouveaux obtenus par MM. Bonamy et Pertuzès père et fils. Les plantes que la Commission signale comme les plus méritantes, sont les suivantes : Auguste Bonamy, Madame de Perpessac, Marie-Louise Bonamy, Petite Minette, Madame Dutour, parmi celles de M. Bonamy ; et Président Achille Martin, Maréchal Niel, Louis van Houtte, et les N°s 137 et 146, de M. Pertuzès fils ; enfin Marie Mercié, de M. Pertuzès père.

Vient ensuite une instruction complète sur la culture de l'oignon, due au Comité maraîcher.

Le docteur Lacanal, de St-Lizier (Ariége), fournit à ce même numéro ses observations sur la floraison de deux plantes de la famille des Cactées : *Cereus (Echinocereus) acifer* et *Cereus Roëmeri*, ainsi que sur le fruit du *Cereus Baumanni*.

Le reste de cette livraison est rempli par un long rapport de M. Laujoulet, intitulé : *Nos vins et nos vignes*, et par une excellente instruction pratique, qui, sous le titre de Calendrier horticole, indique, par mois, tous les travaux à exécuter dans les diverses parties du jardinage.

N° de janvier et février 1861

Le Comité de floriculture publie dans ce numéro un historique de la Reine-Marguerite *(Callistephus hortensis)*, qui ne manque

pas d'un certain intérêt. Les variétés nombreuses de cette plante, qui fut importée de Chine en 1731 par nos missionnaires, sont divisées, par le Comité de la Société toulousaine, en cinq catégories, savoir: 1° Reine-Marguerite Pivoine; 2° Reine-Marguerite à fleur de Chrysanthème, comprenant la sous-variété dite gigantesque; 3° Reine-Marguerite perfectionnée; 4° Reine-Marguerite Anémone ou à tuyaux, ayant pour sous-variété la Reine-Marguerite couronnée; 5° Reine-Marguerite renonculiforme. Suivent les indications relatives à la culture.

Le genre *Campanula* est aussi le sujet d'une courte étude du Comité, qui en décrit trois espèces annuelles ou bisannuelles, cultivées dans les jardins sous les noms de: *Campanula medium*, Campanule; Violette marine (Europe Australe, bisannuelle); *Campanula pyramidalis*, Campanule pyramidale (Illyrie; bisannuelle); et *Campanula Loreyi*, Campanule de Lorey (Grèce et Dalmatie; annuelle.)

Dans la chronique horticole du savant professeur Clos, en dehors des articles divers que nous avons nous-même analysés dans cette revue, figurent plusieurs autres nouvelles : entre autres la réapparition d'une Ombellifère alimentaire des hauts plateaux de la Guyane, désignée par le nom d'*Arracacha esculenta*, et qui viendrait prendre rang à côté de la Pomme de terre; les essais de greffage, par M. Carrière, du *Garrya elliptica*, arbuste d'ornement fort délicat, sur l'*Aucuba Japonica*. Cette dernière innovation rappelle à M. Clos le procédé inventé par M. Simon, en 1834, pour obtenir des Châtaigniers dans les terrains purement calcaires, en les greffant sur Chêne. Il signale également la greffe des Poiriers sur les *Cotoneaster vulgaris* et *parviflora*, qui exigent moins de fond que le Coignassier, ainsi que sur l'Aubépine; des greffes de Pêchers sur *Prunus prostrata*, *Sinensis* et *Canadensis*, ont aussi très-bien réussi, mais les fruits ont été de moyenne grosseur. Avant de sortir de la greffe, M. Clos signale encore celles des arbres résineux par M. Leroy. Vient ensuite l'emploi de toute matière animale contre l'envahissement des gazons par les mousses; et, pour terminer, quelques mots pour les études comparatives sur les Cucurbitacées, de M. Naudin, dont les expériences réduisent toutes les variétés de Courges et Potirons à cinq ou six espèces, les variétés de Melons à une seule, et ainsi des autres. Après quoi, M. Clos s'écrie : « Quel jugement

ne va pas porter sur ces travaux l'École qui, de nos jours, multiplie sans fin les espèces végétales ! »

Annales de la Société d'horticulture de la Gironde
(1860, n° 6).

A la suite de nombreux rapports sur diverses Expositions, qui remplissent en grande partie cette livraison, figurent deux autres rapports sur les cultures particulières de M. J. Laclaverie, à Talence *(Phlox decussata)*, et de M. Paul Princeteau, à Fronsac (arbres fruitiers). Les procès-verbaux et les comptes rendus des Comités, pendant l'année 1860, complètent ce numéro. Bien que nous ayons regardé, jusqu'ici, comme sans intérêt de parler des divers programmes d'Expositions, nous croyons devoir signaler à l'attention des membres de notre Société deux concours spéciaux ouverts par celle de Bordeaux, et qui nous paraissent avoir une grande utilité. Le premier, ouvert entre les instituteurs communaux qui auront donné à leurs élèves des leçons pratiques d'horticulture, existe également dans beaucoup d'autres Sociétés. Quant au second, intitulé : « Concours ouvert pour les jardiniers aspirant au brevet de capacité », il constitue une véritable innovation, qui nous paraît appelée à rendre les plus grands services à la culture des jardins. Les conditions du concours énumérées après, tout en ne mettant pas de difficultés sérieuses à l'obtention du diplôme, sont cependant suffisantes pour offrir une vraie garantie de capacités horticoles, et nous espérons que la mesure dont la Société bordelaise a pris l'initiative sera appréciée par les diverses Sociétés françaises et bientôt adoptée par toutes.

PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal de la séance du 14 avril 1861

PRÉSIDENCE DE M. HENRI MARÈS

La séance est ouverte à deux heures un quart.

En l'absence du Président et des Vice-Présidents, M. Henri Marès occupe le fauteuil de la présidence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par l'un des Secrétaires et adopté par la Société.

A l'occasion du procès-verbal, M. Pellet fait remarquer que M. le docteur Frédéric Cazalis, en insistant sur l'utilité d'établir un cours d'arboriculture sous les auspices de la Société, s'était empressé de retirer sa proposition dès qu'il avait connu celle de M. Hortolès, qui s'offrait pour se charger de ce cours. M. Clerget exprime une pensée semblable à l'égard de la proposition qu'il avait aussi formulée à ce sujet.

M. le Président proclame l'admission, comme membres de la Société, des personnes suivantes, qui avaient été présentées à la dernière séance :

MM. BARTHEZ (Antoine) neveu, jardinier chez M. de Forton, présenté par MM. Hortolès et Sahut;
- CAUVY, docteur médecin, à Villeveyrac, présenté par MM. Coste et Sahut;
- MALBEC (Isidore), huissier, à Montpellier, présenté par MM. Hortolès et Sahut;
- BRUN (Olivier), élève de l'École de Grignon, présenté par MM. Bertrand et Coste;
- DE SEYNES (le docteur Jules), à Montpellier, présenté par MM. Planchon et Sahut;
- GUIBERT, économe au lycée, présenté par MM. Planchon et Sahut.

M. le Président annonce, en outre, cinq nouvelles présentations.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet de l'Hérault, annonçant l'envoi d'un certain nombre d'exemplaires du programme de l'Exposition des produits horticoles qui doit avoir lieu à Rodez, du 18 au 26 mai prochain. Ces exemplaires sont distribués aux membres de la Société présents à la séance.

Depuis la dernière séance, la Société a reçu en imprimés :

1° Le *Sud-Est*, contenant les publications de la Société d'horticulture de l'Ain, nos de janvier et mai 1861 ;

2° L'*Apiculteur*, journal d'éducation des abeilles, publié par M. Hamet, nos d'octobre 1860 à mars 1861 ;

3° *Annales de la Société d'horticulture de la Moselle*, juillet à décembre 1860 ;

4° *Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne*, janvier et février 1861 ;

5° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris*, février 1861 ;

6° *Annales de la Société d'horticulture de l'Allier*, juillet 1860 ;

7° Règlement de la Société d'horticulture pratique de l'Ain ;

8° Programme de l'Exposition d'horticulture qui doit avoir lieu à Marseille, du 25 au 26 mai 1861 ;

9° *Bulletin trimestriel de la Société d'agriculture de Joigny*, janvier, février, mars 1861 ;

10° *Annuaire, pour 1861, de la Société d'horticulture et d'acclimatation du département de Tarn-et-Garonne ;*

11° Programme de l'Exposition d'horticulture qui doit avoir lieu à Montauban, du 26 mai au 2 juin 1861 ;

12° Programme de l'Exposition d'horticulture qui doit avoir lieu à Rodez, du 18 au 26 mai 1861.

M. Bonnet communique à l'assemblée une lettre de M. Doûmet, président de la Société (Voir page 79), à M. Piétri, récemment nommé préfet de l'Hérault ; il donne aussi lecture de la réponse de M. le Préfet (Voir page 80),

par laquelle ce dernier accepte le titre de membre d'honneur de la Société, et annonce, en même temps, que Mme Piétri a bien voulu aussi accepter la présidence des Dames patronnesses. A ces deux marques de bienveillante sollicitude pour la Société, M. le Préfet ajoute encore, en terminant sa lettre, que le jardin de la Préfecture sera à la disposition de la Société pour l'Exposition du mois de mai prochain.

M. Bonnet ajoute que M. le Préfet espère encore obtenir, de S. M. l'Impératrice, une médaille d'honneur en or, grand module, pour la prochaine Exposition de la Société.

Sur la proposition de M. le Président, la Société vote, par acclamation, de vifs remerciements à M. le Préfet, pour l'offre infiniment gracieuse formulée dans sa lettre et la bienveillante sympathie avec laquelle il a répondu aux vœux exprimés par M. Doûmet.

M. Lebrun donne lecture de son rapport, au nom de la Commission chargée de visiter les cultures de Jacinthes de M. Pellet. Ce rapport est adopté par la Société. (Voir page 177).

M. Sahut dépose sur le bureau, au nom de M. Roux, la suite (mars et avril) de la liste des plantes qui ont fleuri au Jardin des plantes de Montpellier. (Voir page 180.)

M. le Président dépose aussi sur le bureau, au nom de M. Duffour de la Vernède, le bulletin des observations thermométriques que ce dernier a faites à Ganges, du 22 au 31 janvier dernier.

M. le Président donne ensuite communication à la Société de la liste des cinq Commissions (Voir page 78) nommées par le Conseil d'administration, aux termes de l'article 18 des statuts. Chacune de ces Commissions ayant à déléguer un de ses membres pour faire partie du Jury de la prochaine Exposition, M. le Président propose de les convoquer pour le jour de la prochaine séance, à une heure, à l'effet de procéder à ces élections.

Cette proposition est adoptée, et la Société décide en outre, sur la proposition de M. Clerget, que, en raison de la coïncidence du jour fixé pour la prochaine séance avec l'ouverture de l'Exposition, cette séance aura lieu, par exception, le 5 mai, premier dimanche du mois, au lieu du deuxième.

Après une discussion, à laquelle plusieurs membres prennent part, la Société décide, sur la proposition de M. Fenouil, que, pour chaque séance, il sera fait une convocation spéciale.

M. le Président appelle l'attention de la Société sur diverses questions d'organisation, relatives à la prochaine Exposition, et propose de fixer le tarif des prix d'entrée à l'Exposition, de la manière suivante :

Le 1er dimanche, 12 mai................	1 fr.	»» c.
Du lundi 13 au mercredi 15, inclusivement.	»	50
Du jeudi 16 au samedi 18, inclusivement...	»	25

Et, enfin, le deuxième dimanche, 19 mai, entrée gratuite.

Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

M. Bonnet annonce à la Société que M. Doûmet est en instance auprès des Compagnies de chemin de fer, afin d'obtenir une réduction sur leurs tarifs, en faveur des exposants du dehors qui enverront leurs produits à l'Exposition. M. Bonnet invite ensuite les membres de la Société présents à la séance à faire parvenir au plus tôt leurs déclarations, les priant aussi de faire la même invitation aux personnes de leur connaissance qui auraient l'intention d'exposer.

M. le Président, revenant à la question de la création d'un cours d'arboriculture, question dont la Société s'est déjà occupée dans sa dernière séance, propose de décider qu'un cours d'arboriculture soit établi dans le département, par les soins de la Société. MM. Hortolès et Pellet offrant gracieusement leur concours pour se charger de

l'enseignement de cette partie de l'horticulture, l'assemblée vote des remerciements à ces deux honorables membres, pour cette preuve évidente de leur dévouement à la Société, et, dès lors, là création de ce cours est admise en principe. La proposition de M. le Président est ensuite mise aux voix et adoptée à l'unanimité, et M. Hortolès est prié de se charger du cours d'arboriculture qui vient d'être fondé.

A la suite de cette décision, une longue discussion s'engage sur la question de savoir si l'on devra demander une subvention départementale et municipale spécialement affectée aux dépenses de ce cours, ou si l'on demandera simplement au Conseil général son appui moral. MM. Coste, Bouschet, Pellet, Bonnet, Fenouil, ainsi que divers autres membres et M. le Président, prennent successivement la parole pour ou contre cette proposition. M. le Président, résumant les débats, dit que, dans la pensée de la Société, cette proposition, pour ce qui est du Conseil général, est surtout destinée à l'intéresser à cette œuvre plutôt qu'à lui faire une nouvelle demande de fonds. Il propose donc de rectifier le vœu dans ce sens, et, sur sa proposition ainsi formulée, la Société émet le vœu que le Conseil général de l'Hérault et le Conseil municipal de la ville de Montpellier veuillent bien s'intéresser au succès et au développement du cours d'arboriculture fondé par la Société.

M. Henri Bouschet entretient la Société au sujet de diverses sessions qu'a tenues successivement le Congrès pomologique de Lyon, et démontre l'utilité incontestable de cette institution, qui a rendu déjà de grands services à la pomologie, et qui est appelée à lui en rendre de bien plus grands encore, en parvenant enfin, d'une part, à débrouiller la synonymie, cette plaie de l'arboriculture fruitière; et, d'autre part, à appeler l'attention sur les meilleures variétés des diverses espèces fruitières.

M. Bouschet pense que l'arboriculture de nos contrées n'aurait qu'à gagner à ce que le Congrès pomologique vînt tenir une de ses prochaines sessions à Montpellier, où il serait sûr de trouver réunis tous les éléments désirables pour étudier les diverses variétés de raisins et autres fruits plus particulièrement spéciaux aux contrées méridionales. La session de 1861 devant se tenir à Orléans, ce ne serait qu'en 1862 que le Congrès pourrait se réunir à Montpellier.

La Société adopte la proposition de M. Bouschet et émet le vœu que le Congrès pomologique de Lyon se réunisse à Montpellier dans la première quinzaine de septembre 1862.

M. Pellet donne lecture d'une note sur un procédé nouveau de récolte des graines de Pensée. (Voir page 186.)

M. Hortolès présente à la Société un rameau de Pêcher, sur la taille duquel il donne les explications qui suivent :

Sur ce rameau trop vigoureux, les boutons à fleur ne s'étaient montrés qu'à l'extrémité, à 0m,40 de la base de la charpente. Il s'agissait de conserver le fruit et d'obtenir un rameau de remplacement plus convenable que l'autre. Pour cela, en hiver, j'ai taillé au-dessus des boutons à fleur et supprimé tous les yeux qui se trouvaient au-dessous, à l'exception des deux placés le plus près de la base. Au printemps et à l'été d'après, j'ai tenu rigoureusement pincé le bourgeon de prolongement, pour favoriser le développement des inférieurs. Ceux-ci une fois bien constitués, j'ai supprimé le plus éloigné, pour que l'autre acquît la force suffisante. — L'hiver suivant, le rameau qui avait donné du fruit a été enlevé, et celui de remplacement taillé à la hauteur de trois ou quatre boutons à fleur, pour ne laisser, à l'époque de l'éclaircissement, que le nombre de fruits voulu et favoriser le développement d'un nouveau bourgeon de remplacement.

M. Hortolès demande que la Commission d'horticulture florale se rende chez lui pour visiter sa collection de Tu-

lipes, qui est en pleine floraison. M. le Président fixe le mercredi suivant pour cette visite de la Commission.

La séance est levée à quatre heures.

Séance du 5 mai 1861

PRÉSIDENCE DE M. DOUMET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures. Le procès-verbal de la séance est lu par un de MM. les Secrétaires.

M. Bouschet demande s'il a été donné suite au vœu émis par la Société, au sujet de l'invitation à faire au Congrès pomologique de tenir sa session de 1862 à Montpellier.

M. Sahut répond qu'il a déjà écrit à M. Willermoz dans ce sens.

M. le Président dit que, n'étant pas présent à la dernière séance, il n'a pas pu faire d'observations au sujet du vœu émis par la Société, touchant le cours d'arboriculture, mais qu'une chose l'a frappé dans sa rédaction : c'est la question d'allocation, qui est en quelque sorte sous-entendue dans l'appui demandé au Conseil général et au Conseil municipal. Il regarde tout au moins comme peu opportun de faire un nouvel appel à la première de ces assemblées, un an à peine après qu'elle a fait preuve d'une très-grande bonne volonté, en accordant à la Société une subvention supérieure à celles qu'elle alloue aux autres, et il craint que cette nouvelle demande n'indispose le Conseil général. En conséquence, et afin d'éviter toute amphibologie, M. le Président désire que l'on explique le vœu par l'addition d'un simple mot, c'est-à-dire que l'on demande au Conseil général *son appui moral*. Une longue discussion s'engage

à ce sujet; un grand nombre de membres y prennent part, entre autres ceux qui ont déjà pris la parole dans la dernière séance. Le paragraphe est adopté sans modification, sauf à inscrire au procès-verbal la discussion qui a précédé l'adoption du vœu.

Le procès-verbal ainsi modifié est entièrement adopté.

M. le Président proclame l'admission, comme membres de la Société, de

MM. AURIVEL (Louis), rue Saint-Jaume, à Montpellier, présenté par MM. Sahut et Marès;

BONNIOL (Eugène), rue Massillan, 2, à Montpellier, présenté par MM. Pellet et le docteur Bertrand;

MANDEVILLE, élève de l'École de Grignon, à Montpellier, présenté par MM. Bertrand et Coste;

ICARD, propriétaire à Celleneuve, présenté par MM. Louvet et Masclau;

GALEN (Joseph), jardinier à Saint-Jean-de-Fos, présenté par MM. Durand et Poujol.

M. le Président annonce également cinq nouvelles présentations.

L'un de MM. les Secrétaires fait le dépouillement de la correspondance, qui se compose de :

1° Une lettre de M. le Préfet de l'Hérault, annonçant que, sur sa demande, S. M. l'Impératrice a daigné accorder à la Société, comme prix d'honneur, une médaille d'or à son effigie et du plus grand module, pour être décernée, en son nom, à l'horticulteur qui en aura été jugé le plus digne;

2° Une lettre de M. Jules de Seynes, qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres;

3° Des lettres de MM. Lloubes, à Perpignan; Brémond, à Gadagne, et A. Siau, à Perpignan, qui remercient la Société de les avoir nommés membres correspondants;

4° Une lettre de M. Martins, vice-président de la Société, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance;

5° Une lettre de M. Théveneau (de Béziers), qui s'excuse de ne pouvoir assister a la réunion de la Commission dont il fait partie;

6° Des lettres de MM. Boucoiran (de Nîmes) et H. Barral (de Florensac), qui acceptent les fonctions de membres du Jury pour la prochaine Exposition;

7° Des lettres de MM. A. Siau, à Perpignan; Esprit Fabre, à Agde; H. Audibert, à Tarascon, et Vernières, à Aniane, qui s'excusent de ne pouvoir faire partie du Jury de la prochaine Exposition.

En imprimés, la Société a reçu depuis la dernière séance :

1° L'*Apiculteur*, journal des cultivateurs d'abeilles, publié par M. Hamet, numéros d'avril et mai 1861 ;

2° *Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube*, quatrième trimestre 1860;

3° Programme de la douzième Exposition de la Société royale d'horticulture de la province de Namur, qui doit avoir lieu à Namur, du 7 au 9 juillet 1861;

4° *Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir*, octobre à décembre 1860.

M. le Président annonce que le N° 2 du Bulletin a éprouvé quelques retards involontaires dans sa publication, mais qu'il doit paraître sous peu de jours.

Il annonce également que, par suite du refus de M. le docteur Bertrand de faire partie du Comité d'arboriculture, et sur la présentation même de cet honorable membre, M. Coste fait partie de ce Comité.

M. le Président consulte la Société sur le jour à fixer pour la distribution des médailles de la prochaine Exposition; il parle d'adopter le jeudi 16 mai, et, considérant qu'une durée de huit jours est préjudiciable aux plantes exposées, il propose de ne pas prolonger l'Exposition au delà de ce jour.

Après plusieurs avis différents, émis par MM. Bravy, Dessalles, Marès, Clergèt et autres membres, la clôture de l'Exposition est fixée au jeudi 16, et la distribution des médailles au même jour, à trois heures de l'après-midi, dans la salle des Concerts, que l'on demandera à M. le Maire de vouloir bien mettre à la disposition de la Société pour cette solennité.

M. Bouschet manifeste le désir qu'il soit imprimé un catalogue des plantes et objets exposés.

MM. les Secrétaires répondent qu'un catalogue détaillé ne pourra être rédigé avant l'ouverture, par défaut de temps et d'indications assez précises, et qu'il ne serait possible de faire qu'un catalogue des divers lots par exposant, ce qui n'aurait qu'un médiocre intérêt.

Par suite de la discussion sur le procès-verbal de la dernière séance, l'heure étant trop avancée, M. le Président dit que plusieurs communications, qui avaient été annoncées, sont renvoyées à la prochaine séance.

La séance est levée à cinq heures et quart.

Procès-verbal de la séance du 9 juin 1861

—

PRÉSIDENCE DE M. MARTINS, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par l'un des Secrétaires et adopté par la Société.

M. le Président proclame l'admission, comme membres

de la Société, des personnes suivantes, qui avaient été présentées à la dernière séance :

MM. Richard (E.), propriétaire-gérant du *Languedocien*, à Pézenas, présenté par MM. Bonnet et Sahut ;

Lutrand (Frédéric), pharmacien à Montpellier, présenté par MM. Pellet et Chancel ;

Hortolès (Pascal), horticulteur à Montpellier, présenté par MM. Lebrun et Barrandon ;

Vialla (Louis), propriétaire à Montpellier, présenté par MM. Henri Marès et Frédéric Cazalis ;

Masclau fils aîné, jardinier à Montpellier, présenté par MM. Louvet et Caucat ;

Et comme Dames patronnesses nommées par le Conseil d'administration :

Mmes Bérard, à Montpellier, présentée par MM. Doûmet père et Martins ;

W. Frédérich, à Cette, présentée par MM. Doûmet père et fils ;

De Guernon-Ranville (la comtesse), présentée par MM. Doûmet père et fils.

M. le Président annonce, en outre, huit nouvelles présentations, dont un membre correspondant.

M. Sahut, l'un des secrétaires, donne lecture :

1o D'une lettre de M. Faget de Quennefer, secrétaire général de la Société d'horticulture de la Gironde, demandant un délégué pour l'Exposition qui devait avoir lieu à Bordeaux, du 8 au 10 juin ;

2o D'une lettre de M. de Soulage, secrétaire de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne, demandant un délégué pour l'Exposition qui devait avoir lieu à Toulouse, du 22 au 26 mai

Au sujet de ces deux lettres, M. Sahut exprime le regret que le jour de la réunion mensuelle de juin, venant après les dates fixées pour les deux Expositions de Toulouse et

de Bordeaux, empêche la Société de donner suite, pour cette fois, à ce témoignage de bonne confraternité de ces deux Sociétés correspondantes.

3° D'une lettre de M. le Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, annonçant l'envoi du deuxième cahier du tome X des annales de cette Société;

Et enfin 4° d'une lettre de M. C.-F. Willermoz, annonçant que le vœu formulé par la Société, demandant à ce que le Congrès pomologique tienne à Montpellier sa session de 1862, sera communiqué à la Société d'horticulture du Rhône, laquelle l'adressera à Orléans, où doit se tenir la session de 1861.

En imprimés, la Société a reçu depuis la dernière séance :

1° *Journal de la Société d'horticulture du Bas-Rhin*, tome IV, 1859-60, et tome V, 1861, n°s 1 et 2;

2° *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'agriculture et l'industrie dans l'arrondissement de Bagnères de Bigorre* (Hautes-Pyrénées), 2me année, janvier à novembre 1860;

3° *Annales de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Valognes* (Manche), année 1861, n° 10;

4° *Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, journal des travaux de la Société d'horticulture de Marseille, 1861, n°s 1, 2 et 3;

5° *Cercle pratique d'horticulture et de botanique du Havre*, 1861, premier et deuxième bulletins;

6° *Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube*, 1er trimestre, 1861;

7° L'*Apiculteur*, journal des cultivateurs d'abeilles, par M. Hamet, n° 9, juin 1861;

8° Le *Sud-Est*, journal agricole et horticole, contenant les publications de la Société d'horticulture de l'Ain, février, avril et mai 1861;

9° L'*Ami des champs*, journal agricole, scientifique et littéraire de la Gironde, publié par M. Ch. Latterade, juin 1861;

10° *Annales de la Société d'horticulture de l'Allier*, octobre 1860;

11° *Bulletin de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône*, mars et avril 1861;

12° *Annales du Comice horticole de Maine-et-Loire*, 1er trimestre 1861;

13° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris*, avril 1861;

14° Programme de l'Exposition d'horticulture qui doit avoir lieu à Marseille, du 15 au 17 septembre 1861;

15° Programme de l'Exposition d'horticulture de Toulouse, du 22 au 26 mai 1861;

16° Programme de l'Exposition florale et maraîchère qui doit avoir lieu à Alais, du 30 août au 2 septembre prochain;

17° Plusieurs exemplaires d'une circulaire de M. Jules de Liron d'Airolles, faisant appel à l'obligeance des membres de la Société pour obtenir des renseignements biographiques sur les hommes qui ont écrit sur l'arboriculture et la pomologie;

18° De la part de M. le comte Léonce de Lambertye, son ouvrage intitulé : *Culture forcée par le thermosiphon des fruits et légumes de primeur*, dont il fait hommage à la Société.

M. Jules Dessalle demande que la Société s'occupe des moyens de se procurer un local pour y établir un jardin d'expériences; sa proposition est appuyée par M. Clerget, qui espère que l'Administration municipale voudra bien consentir à en doter la Société. Cette question, sur la proposition de M. le Président, est renvoyée à l'examen du Conseil d'administration.

M. Pellet offre aux membres de la Société des graines de Melon cantaloup sucrin, variété dont les fruits n'ont presque pas d'écorce et deviennent excellents quand on les laisse mûrir à l'ombre des feuilles. Il donne à ce sujet quelques renseignements sur la culture de cette variété, recommandant particulièrement de ne pas tailler et de bien fixer les tiges, pour les préserver du vent.

M. Planchon présente, au nom de M. Louvet, une fleur de Coquelicot, d'une variété très-double, dont les pétales, d'un joli rose liséré de blanc, forment un ensemble très-gracieux et constitueraient l'un des plus jolis types de l'espèce, si cette variété pouvait se reproduire exactement par semis. M. Planchon donne ensuite quelques nouveaux

détails sur la rusticité du *Linum grandiflorum*, qu'il considère comme résistant parfaitement à nos hivers. Il cite à ce sujet plusieurs pieds qu'il a taillés au printemps dernier, et qui sont actuellement en pleine floraison.

MM. Pellet et Martins confirment l'observation de M. Planchon et considèrent aussi le *Linum grandiflorum* comme vivace et parfaitement rustique sous notre climat. M. Pellet a remarqué aussi que, en semant les *Petunia* sur place, ils résistent mieux aux froids de nos hivers; et à ce sujet, M. Langevin dit qu'à Ganges, chez M. de Rodez, il a vu plusieurs pieds de *Petunia* végétant dans des fissures d'escalier, où ils avaient passé l'hiver dernier.

M. Dessalle cite l'exemple du *Nerium splendens*, qui résiste dans beaucoup de jardins des environs de Montpellier, tandis qu'il gèle parfois dans certains autres moins privilégiés.

M. Sahut cite aussi les magnifiques touffes de Lauriers-Roses qui font l'admiration de tous les visiteurs du parc attenant au château de Castries. Ces touffes n'ont pas moins de 5 à 6 mètres de hauteur sur autant de diamètre, et se couvrent, tous les étés, de myriades de fleurs; elles sont placées sur le penchant d'une colline, à une hauteur de 25 mètres environ au-dessus de la plaine environnante. M. Sahut dit que les jardins où les Lauriers-Roses souffrent le plus du froid sont généralement ceux qui se trouvent placés dans les bas-fonds, où il y a une plus grande humidité, et où, par conséquent, les effets du froid sont plus funestes, d'autant plus que, dans ces conditions, la végétation se continuant plus longtemps à l'automne, le bois est moins aoûté lors des gelées et devient ainsi plus sensible au froid.

M. Martins fait une communication à la Société sur l'accroissement nocturne de la température avec la hauteur. (Voir page 188.)

A propos de cette intéressante communication, M. Lou-

vet dit qu'à la campagne de Méric, dont le sol est très-sec et placé à une certaine hauteur, il remarque que les extrêmes *minima* sont moins bas de 2 ou 3 degrés qu'au Jardin des plantes. M. Louvet recommande, dans les terrains humides, une méthode bien connue, qui consiste à butter les plantes sensibles au froid, afin de mieux les en préserver.

M. Sahut dépose sur le bureau et présente à la Société une série de rameaux fleuris de différentes espèces d'arbustes, d'introduction récente ou plus anciennement connus, qu'il recommande comme parfaitement rustiques en pleine terre, sous notre climat. Ce sont d'abord plusieurs espèces ou variétés de cette charmante tribu des Spirées, qui a fourni à nos jardins toute une phalange de plantes plus belles les unes que les autres : le *Spiræa Regeliana,* avec ses panicules roses, d'un coloris si riche; le *Spiræa Fortunei,* l'une des plus belles et des plus florifères espèces du genre, introduite par Fortune, à qui elle a été dédiée par notre honorable Vice-Président, M. Planchon; le *Spiræa chamædryfolia,* le *Salicifolia* et surtout le *Spiræa sorbifolia,* dont les larges panicules blanches sont si élégantes.

Viennent ensuite le *Calycanthus occidentalis,* espèce plus rustique et à fleurs plus grandes que le *Calycanthus floridus;* le *Philadelphus Gordonianus,* dont les fleurs, plus grandes et plus nombreuses, sont plus tardives que celles de notre Seringat à feuilles en cœur; plusieurs espèces de Ceanothes; les *Ceanothus Americanus* et sa variété à fleurs roses; le *Ceanothus grandiflorus,* et enfin le *Ceanothus azureus,* espèce originaire du Mexique, et l'une des plus belles du genre.

M. Martins dépose sur le bureau et présente à la Société un rameau de Cerisier et une assiette de fruits de la variété dite Cerise de Montmorency. M. Planchon parle à ce sujet d'une autre variété à pédoncule court, qu'il cultive, et à

la description de laquelle M. Sahut croit reconnaître la griotte dite à courte queue de Provence, fort répandue dans nos environs.

M. Pellet entretient la Société du moyen qu'il emploie pour obtenir de jolies bordures de *Portulaca grandiflora*. Il sème dans une terre légère, et, lors de la transplantation, il plante, par couleurs séparées, les jeunes plants de Pourpier, qu'il distingue facilement à la couleur de leur tige.

La séance est levée à trois heures et demie.

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE L'EXPOSITION FLORALE

DES 13, 14, 15 ET 16 MAI 1861

par M. Napoléon DOÛMET, l'un des secrétaires de la Société.

Le lundi 13 mai, dans la salle du Conseil général, local ordinaire de ses séances, et sous la direction de son Président, M. Doûmet, député au Corps législatif, commandeur de la Légion d'honneur, la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault inaugurait sa première Exposition. Une pluie exceptionnelle dans nos contrées, et qui avait même retardé d'un jour l'ouverture de cette fête horticole, n'avait pu cependant effrayer plusieurs dames, que le Président a cru devoir remercier de leur gracieux concours au nom de la Société, dont une grande partie des membres étaient présents à la séance. Après l'allocution du Président et la remise aux Dames patronnesses du bouquet et des insignes auxquels leur titre leur donne droit, elles ont été invitées à procéder, les premières, à la visite des lots exposés dans le jardin de la Préfecture, que M. le Préfet avait mis, avec un grâce extrême, à la disposition de la Société.

Ombragée par de grands platanes, dont la cime élevée et touffue

forme un magnifique dôme de verdure ; abritée contre les vents par l'hôtel de la Préfecture, d'un côté, et, des trois autres, par des maisons élevées; encadrée presque entièrement de massifs d'arbustes, et animée par un jet d'eau limpide qui s'élève du bassin placé au centre, la pelouse de ce jardin semblait naturellement destinée à donner asile aux charmants produits de l'horticulture. De larges et sinueuses allées sablées permettaient d'examiner en détail les nombreux lots de plantes et de fleurs, dont l'éclat naturel était encore rehaussé par le vert tendre du gazon et par le contraste de plusieurs statues, dont le Président de la Société avait dépouillé momentanément son jardin pour en orner l'Exposition, à laquelle il ne manquait pas même un léger mouvement de terrain pour en augmenter la perspective.

Pourquoi faut-il que dans ce monde rien ne soit parfait? Pourquoi chaque chose a-t-elle toujours son bon et son mauvais côté? Quand les plantes sont exposées dans des appartements, sous une tente ou même dans cette belle nef de fer et de cristal qui abrite les Expositions de Paris, leurs corolles se décolorent, leurs pauvres tiges s'allongent et maigrissent rapidement, elles s'étiolent : ce qui leur manque, c'est un air pur et constamment renouvelé, c'est la vraie lumière du jour, c'est la fraîche rosée de la nuit, c'est la pluie bienfaisante, enfin c'est cette imposante voûte céleste que rien ne remplace pour tout être qui vit dans ce monde. Notre Exposition était certainement à l'abri de tous ces reproches ; les plantes y étaient en liberté, s'il est permis de s'exprimer ainsi en parlant de végétaux cultivés ; elles jouissaient de tout ce qu'elles aiment ; elles en ont même trop joui, car, si nous eussions pu nous garantir de la pluie, notre ouverture n'eût pas été retardée, nos allées n'eussent pas été détrempées, nos lots n'eussent pas été déflorés, enfin, puisqu'il faut le dire et que l'argent doit trouver sa place partout et pour tout, nos dépenses eussent été moins considérables. Est-ce à dire pour cela que la Société doive renoncer à ce gracieux emplacement? Non ! mille fois non ! car, malgré cet inconvénient exceptionnel, elle doit se rappeler que ce local est unique, que bien des Sociétés de province le lui envieraient, et que, sous un climat comme celui de Montpellier, où les pluies sont presque un accident, on doit user du jardin de la Préfecture, tant que l'administration nous fera la faveur de le permettre.

Bien que les effets du mauvais temps eussent beaucoup nui à l'éclat de la plupart des lots, l'ensemble et l'harmonie de l'Exposition n'en subsistaient pas moins, et l'un des buts que s'est proposé la Société, celui de stimuler le goût des fleurs dans son ressort et de donner des exemples de leur distribution la plus avantageuse dans les jardins, ce but, dis-je, était déjà atteint par la disposition heureuse que nous allons tâcher d'esquisser rapidement.

Le premier objet qui captivait les regards, en entrant dans l'Exposition, était le splendide massif de *Bougainvillea fastuosa* du Jardin des plantes, dont les tiges légères, quoique couvertes entièrement de fleurs mauves, masquaient le fond du jardin, pas assez pourtant pour que l'on ne pût voir en perspective un cordon d'énormes *Camellia*[1], qui formaient le fond du tableau. A gauche et en amphithéâtre sur l'escalier de l'hôtel préfectoral, un autre lot de *Camellia*[2], également très-forts et surtout d'une luxuriante végétation, faisait face à un superbe et triple cordon de Rosiers[3] en pots, à haute et basse tige, formant comme une ceinture en avant d'un massif d'arbustes. A droite et à gauche des Rosiers, une collection nombreuse d'échantillons d'Orangers[4] et un lot de forts *Azalea* et *Daphne*[5], mais malheureusement défleuris. En face, à droite des *Camellia*, un lot brillant de *Pelargonium* à grandes fleurs[6] devant deux volières rustiques de M. Reynes, et à gauche un double cordon de Fraisiers en pots[7], lot composé de 100 variétés qui étalaient, sans exception, leurs fruits monstrueux et appétissants.

La pelouse, circonscrite par la grande allée circulaire que nous venons de suivre, était divisée en trois parties inégales par deux autres allées tracées en sens opposé; sur cette pelouse, 24 corbeilles offraient aux regards du public les collections les plus diverses. Chacun a pu remarquer, dans la première partie,

[1] Les *Camellia* de Mme la vicomtesse de Lassalle.
[2] Les *Camellia* de M. Hortolès.
[3] Les Rosiers de M. Sahut.
[4] A M. Marqui, hort. à Ille (Pyrénées-Orientales).
[5] A M. Magnol.
[6] Les *Pelargonium* de M. Doûmet.
[7] Les Fraisiers de M. Sahut,

un très-beau lot d'*Azalea Indica*[1], placé à droite en entrant, immédiatement après un lot de précieux Conifères[2]. En pendant de ces deux massifs, se trouvaient des *Acacia* nouveaux, obtenus de graines envoyées directement d'Australie à M. Planchon, et des Verveines[3]. Cette première partie de la pelouse donnait encore asile à un lot bien fleuri de *Pelargonium*[4], à une corbeille de plantes variées[5], à des *Petunia*[6], ainsi qu'au superbe lot de *Bougainvillea* du Jardin des plantes, auquel semblaient faire escorte, à droite et à gauche, deux autres sujets de cette même plante dirigés en éventail[7].

Des lots de plantes de serre chaude ou tempérée[8], 80 variétés de *Begonia*[9], de beaux *Petunia*[10], des Cinéraires[11], des *Ixia* et Cinéraires[12], des *Fuchsia*[13], des Pensées[14], de très-belles Verveines[15], des Zonales[16], des plantes variées, au milieu desquelles brillait un superbe *Cereus speciosissimus*[17] paré de plus de 30 magnifiques fleurs, étalaient leur feuillage, tantôt gracieux, tantôt sévère, et leurs fleurs éclatantes ou délicates, sur les deux autres portions de la pelouse. Enfin des *Latania*, des *Cicas*, des *Zamia*, et un autre *Bougainvillea* en boule[18], irrégulièrement jetés entre les corbeilles, donnaient à cet Éden improvisé un aspect tropical, auquel notre beau soleil méridional, dont les rayons, quoique tamisés par le feuillage des platanes,

[1] A M. Hortolès.
[2] A M. Sahut.
[3] Les Verveines de M. Hortolès.
[4] A M. Hortolès.
[5] A M. Hortolès.
[6] A M. Hortolès.
[7] Les *Bougainvillea* de MM. Costecalde frères.
[8] Au Jardin des plantes, à M. Doûmet, à M. Bousquet, et à M. Reynes;
[9] Les *Begonia* de M. Doûmet.
[10] Les *Petunia* de semis de M. Pellet.
[11] Les Cinéraires de M. Hortolès.
[12] A M. Doûmet.
[13] A M. Hortolès et à M. Magnol.
[14] A M. Hortolès.
[15] Les Verveines de M. Bravy.
[16] A MM. Costecalde frères.
[17] A M. Cavalier jeune.
[18] *Cicas revoluta*, *Latania Borbonica*, *Zamia horrida*, et *Bougainvillea fastuosa*, du Jardin des plantes.

doraient tour à tour chaque corolle, venait ajouter encore une illusion.

En sortant par l'extrémité de l'allée centrale, le public était attiré à droite, par une salle improvisée dans une remise à arceaux de l'hôtel ; là, sur des tablettes faisant tout le tour du local, à côté d'*Ananas*, de *Petunia* hors ligne, de superbes *Bégonia*, formant ensemble un des meilleurs lots exposés[1], et de 100 variétés de Roses coupées[2], on admirait de monstrueux fruits d'orangerie[3], de beaux Citrons[4], les uns et les autres venus en pleine terre, et d'appétissants fruits conservés[5] (Pommes et Poires). Puis, se dirigeant en face, on entrait dans le vestibule à colonnes de la Préfecture, transformé pour la circonstance en annexe de l'Exposition. C'est là que l'Industrie, les Arts et la Botanique pure, avaient trouvé place, offrant aux regards, à côté de nombreuses conceptions de l'esprit humain, des spécimens de la nature inculte; c'est là aussi que figuraient les bouquets montés, laissant malheureusement à désirer sous le rapport de l'arrangement des fleurs, et enfin cette collection hors ligne de Roses coupées[6], comprenant 500 variétés, dont plusieurs gains de l'Exposant, lequel s'est empressé de dédier les deux meilleurs, l'un à la Présidente des Dames patronnesses, *Mme Palma Piétri*, l'autre au Président de la Société, sous le nom de *Commandeur-Doûmet.* La foule allait toujours croissant autour de ces belles fleurs, tant il est vrai que la Rose est toujours souveraine dans le royaume de Flore.

L'Exposition a eu trois jours payants, pendant lesquels la musique du régiment du génie est venue, tous les soirs, de quatre heures et demie à six, lui donner un attrait de plus. Le quatrième jour, le public a été admis gratis. Enfin, ce même jour, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des Concerts, offerte gracieusement par le Maire de la ville, et où se trouvaient, réunis avec les autorités et de nombreux invités, les Dames

[1] Les *Ananas*, les *Petunia* et les *Begonia*, de M. Bravy.
[2] Les roses coupées de M. Roudier-Carron, de Cavaillon.
[3] A M. Marqui, d'Ille (Pyrénées-Orientales).
[4] Les citrons de M. Falgas, de Servian.
[5] Les fruits de M. Hortolès.
[6] Les Roses de M. Guillot, de Montfavet, près Avignon.

patronnesses et la plupart des membres de la Société, a eu lieu la distribution des récompenses aux exposants. La Commission administrative, un grand nombre de sociétaires et les membres du Jury, avaient été placés sur une estrade, dont le devant était décoré par de grands vases de fleurs. Des trophées de drapeaux tricolores appendus sur les murs et le buste de Sa Majesté l'Empereur complétaient l'ornementation et donnaient un aspect imposant à cette vaste salle, qui contenait environ six cents personnes. Après une allocution dans laquelle le Président a évoqué le souvenir des célébrités botaniques qui ont illustré la Faculté de Montpellier, la parole a été donnée au Rapporteur du Jury. Le Président, qui avait su trouver quelques paroles de circonstance en distribuant à chaque exposant la récompense qui lui revenait, a fait suivre la remise à M. Hortolès de la médaille d'honneur de l'Impératrice d'une nouvelle et gracieuse improvisation, et à quatre heures et demie la séance était levée au milieu des applaudissements et des accords de la musique du génie, mise encore cette fois à la disposition de la Société par M. le général de division Gagnon. Ainsi s'est terminée cette solennité horticole, qui marquera dignement les premiers pas de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, et qui ne peut manquer de stimuler encore le zèle des amateurs et horticulteurs de nos contrées.

DISCOURS DE M. DOÛMET

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

prononcé à l'inauguration de l'Exposition

LE 13 MAI 1861

« MESDAMES ET MESSIEURS,

» La Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault a pensé qu'elle ne pouvait inaugurer sa première Exposition florale sous de meilleurs et plus gracieux auspices qu'en se mettant sous le patronage des dames.

» Partout, en effet, où existe le culte du beau, de l'utile ou de l'agréable, n'est-on pas sûr de les rencontrer?

» Aussi est-ce avec un vif sentiment de plaisir et de recon-

naissance que nous les voyons, en ce jour, venir prendre parmi nous la place que leurs charmes et leurs vertus leur assignent à notre tête.

» Je suis donc ici l'interprète de la Société tout entière, en les priant d'agréer nos sincères remerciements pour l'appui qu'elles veulent bien nous donner, et pour l'influence que leur présence ne peut manquer d'exercer sur l'avenir et la prospérité de notre institution.

» En nous félicitant, Messieurs, de voir réunis dans cette enceinte les hauts fonctionnaires et les hommes distingués qui sont venus pour assister à notre baptême et nous servir de parrains s'il en était besoin, nous regrettons vivement que des affaires de service nous privent de la présence du premier magistrat du département, dont la bonté a si puissamment contribué à la réussite de notre Exposition florale, en mettant à notre disposition le jardin de la Préfecture.

» Avant de terminer cette séance, dont la Société gardera précieusement le souvenir, permettez-nous, Mesdames, de joindre à nos remerciements ce bouquet, dont la remise est consacrée par l'usage en pareilles circonstances, et de vous offrir ce bluet aux feuilles d'or, marque distinctive des fonctions que vous avez bien voulu accepter, et dont nous serons heureux de vous voir prendre l'initiative en commençant l'examen de ces lots de fleurs, qui semblent attendre votre visite comme une compensation des dommages que leur a causés l'intempérie de ces derniers jours. »

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. DOÛMET

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A LA SÉANCE DE DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES AUX EXPOSANTS

le 16 mai 1861

« Messieurs,

» Fondée depuis moins d'une année, la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault devait s'attendre, comme toutes les créations nouvelles, à rencontrer certaines difficultés à son début. Mais ses fondateurs, puisant dans l'amour de la science

et dans le désir de faire une chose utile au département la force nécessaire pour surmonter les obstacles, ont poursuivi avec conviction la voie dans laquelle ils étaient entrés.

» Persuadés que les avantages d'une semblable société ne pouvaient manquer de frapper l'esprit éclairé des hommes intelligents, si nombreux dans notre département, nous nous sommes empressés de réclamer leur appui et le concours qu'ils sont toujours disposés à donner aux choses bonnes et utiles. Nous étions-nous trompés dans nos espérances? Assurément non, et les résultats déjà obtenus, en si peu de temps, sont là pour prouver combien étaient fondées nos prévisions premières. En effet, nous avons rencontré tout d'abord appui spontané et chaleureux du Préfet de l'Hérault, du Général commandant la division, des premières autorités civiles et militaires; concours généreux et efficace de tous les membres du Conseil général; subvention votée par ce dernier; acquiescement de nombreux amis des sciences naturelles et de l'horticulture en particulier. Enfin, comme couronnement de ces premiers éléments de succès, l'envoi inestimable d'une médaille d'or, accordée par Sa Majesté l'Impératrice, sur la demande de M. le préfet Piétri. Grâce à cette réunion de circonstances favorables, nous avons pu marcher dès l'origine et voir le bulletin de nos Annales publié exactement par numéros trimestriels, offrant chaque fois la matière de 80 à 100 pages in-8°; le nombre de nos membres actifs et des Dames patronnesses porté à près de 250; un échange de correspondances s'établir avec plus de 60 sociétés diverses; enfin la fondation d'un cours d'arboriculture et de taille des arbres destiné au perfectionnement des praticiens de nos contrées;

» Pour complément de ces résultats déjà si satisfaisants, une Exposition florale, que chacun se plaît à citer comme vraiment remarquable sous plusieurs rapports, surtout après une pluie diluvienne qui n'a cessé d'inonder, pendant les premiers jours, le jardin de la Préfecture (gracieusement mis à la disposition de la Société), jonchant la terre de fleurs et de feuilles arrachées à leurs tiges, courbées elles-mêmes sous les efforts du vent.

» Malgré ces contrariétés, disons-nous, malgré le peu de mois qui se sont écoulés depuis la naissance de notre Société jusqu'à ce jour, le public a pu juger, par notre Exposition florale, des efforts et des progrès qu'elle avait accomplis.

» Combien peu d'institutions arrivent à de semblables résultats en si peu de temps !

» Ayons donc foi dans l'avenir ! Continuons à unir nos forces, nos volontés, pour conduire notre Société au rang qu'elle semble appelée à tenir parmi les institutions de même nature.

» Noblesse doit obliger quand on foule le sol qui porta les Rondelet, les Gouan, les Magnol, les Broussonnet, les de Candolle, les Delille, les Dunal, et tant d'autres savants qui ont illustré la ville de Montpellier.

» Déjà notre exemple a piqué d'émulation les départements voisins. Une Société semblable à la nôtre vient de se fonder à Carcassonne; une autre vient également de naître à Nîmes. Rivalisons donc de zèle et d'activité avec nos émules; demandons aux hommes d'instruction et d'intelligence de nous continuer leur bienveillant concours; appelons dans notre sein ceux qui aiment ou cultivent les plantes et les fleurs; récompensons ceux dont les travaux ou les connaissances feront honneur à la Société; et, en même temps que nous assurerons ainsi l'avenir et la prospérité de notre institution, nous atteindrons le but qu'elle s'est proposé : celui de faire progresser dans nos contrées le goût des fleurs et des bonnes cultures.

» Et vous, Mesdames, qui avez bien voulu venir embellir cette réunion par votre présence, conservez-nous le précieux patronage que vous nous avez déjà accordé. Avec votre appui, nous sommes sûrs de réussir; sans votre gracieux concours, nous nous croirions déshérités.

» Cette séance devant être consacrée à la distribution des récompenses destinées aux exposants, nous allons procéder à la remise des médailles que chacun d'eux a méritées. »

LISTE

DES LAURÉATS DE L'EXPOSITION D'HORTICULTURE

Médaille d'or de S. M. l'Impératrice

M. Hortolès fils, horticulteur à Montpellier, pour l'ensemble de ses produits exposés.

Médaille d'or des Dames patronnesses

M. Bravy, directeur de la maison centrale d'Aniane, pour son lot de Broméliacées, *Begonia* et autres végétaux de serre chaude.

Médaille d'or de la Société

M. J.-J. Guillot, horticulteur à Montfavet, près Avignon, pour ses Roses de semis et sa collection de Roses, en fleurs coupées.

Médailles de vermeil

M. Alexandre Bousquet, à Montpellier, pour son lot de plantes variées.

M. Barrandon, à Montpellier, pour son herbier des environs de Montpellier.

M. J. Pellet, à Montpellier, pour son lot de *Petunia*, dont plusieurs provenant de ses semis.

M. Marqui, à Ille (Pyrénées-Orientales), pour son lot d'Oranges, Citrons, Cédrats, etc., etc.

Médailles d'argent de 1re classe

M. Bravy, déjà nommé, pour son lot de Verveines.

M. Vidal, fabricant de machines et instruments d'agriculture, pour sa collection d'instruments d'horticulture.

M. Roux, jardinier en chef au Jardin des plantes, pour la bonne tenue et la belle culture des plantes confiées à ses soins.

M. Falgas, à Servian (Hérault), pour son lot de Citrons, Oranges, Cédrats, etc., etc.

M. Roudier-Carron, à Cavaillon (Vaucluse), pour son lot de Roses, en fleurs coupées.

Médailles d'argent de 2e classe

M. Cavalier, parfumeur à Montpellier, pour ses *Cereus speciosissimus* et *monstruosus*.

MM. Costecalde frères, horticulteurs à Montpellier, pour leurs *Bougainvillea* et leurs plantes variées.

M. Magnol, à Montpellier, pour ses tuteurs à *Dahlia* et autres objets d'industrie horticole.

M. Reynes, horticulteur à Montpellier, pour ses deux volières rustiques.

Mme la vicomtesse de Lassalle, pour ses *Camellia* en forts échantillons.

M. Ch. Gos, horticulteur à Montpellier, pour sa jardinière rustique.

M. Darrette, coutelier à Montpellier, pour ses instruments de coutellerie horticole.

Mme L. Figuier, à Paris, pour ses tableaux de fleurs, peints d'après nature.

M. Brémond, instituteur à Gadagne (Vaucluse), pour son ouvrage intitulé : *Notions élémentaires d'arboriculture appropriée au climat du Midi.*

M. Hortolès fils, déjà nommé, pour ses fruits variés.

Médailles de bronze

M. Magnol, déjà nommé, pour son *Camellia* de semis et autres plantes variées.

M. Cavalier, déjà nommé, pour ses Roses et son eau de rose, provenant de ses cultures de Rosier pour la distillation.

M. Reynes, déjà nommé, pour son lot de plantes variées.

M. Pellet, déjà nommé, pour son porte-pensées.

M. Vidal, déjà nommé, pour ses pompes de jardin.

M. Arles, lithographe à Montpellier, pour ses étiquettes lithographiées sur tôle.

M. Mourgue, fabricant d'instruments, pour ses instruments d'horticulture.

RAPPORT

FAIT AU NOM DU JURY DE L'EXPOSITION

DES 13, 14, 15 ET 16 MAI 1861

par M. Napoléon DOÛMET, l'un des secrétaires de la Société.

MESSIEURS,

Avant de commencer l'énumération des travaux et des décisions du Jury de l'Exposition, permettez-moi de vous rappeler, en peu de mots, la manière dont il a été composé, en vue de sauvegarder également l'intérêt de tous les exposants.

L'article 23 de vos statuts est formel, et porte que le Jury des

Expositions se composera de douze membres, dont trois choisis parmi ceux du Bureau, cinq pris dans les Commissions permanentes et désignés par elles-mêmes, enfin quatre étrangers à la Société. De plus, le Président de la Société étant Président-né de toutes les Commissions, fait, de droit, partie du Jury, dont il dirige les travaux.

Les Commissions et le Bureau ayant procédé, comme on le sait, à la nomination de leurs délégués avant la dernière séance générale, huit Jurés étaient donc nommés; restaient à désigner les quatre membres étrangers, et votre Conseil d'administration a cru faire un excellent choix en offrant ces délicates fonctions à MM. Boucoiran (de Nîmes), Siau (trésorier de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales), Audibert (de Tarascon), et Esprit Fabre (d'Agde).

Malheureusement, sur ces quatre personnes, M. Boucoiran seul accepta. Le Bureau procéda immédiatement au remplacement des trois autres, en invitant MM. de Barral (de Pézenas), Vernières (juge de paix, d'Aniane), et Miergues (d'Anduze), à faire partie du Jury.

M. de Barral, qui avait accepté, fut forcé de s'excuser le jour des opérations, pour cause d'indisposition; M. Vernières, par suite de ses fonctions, a dû refuser; enfin M. le docteur Miergues s'est trouvé avoir quitté Anduze pour l'Algérie, où il remplit les fonctions de médecin cantonal.

Le Jury étranger, malgré les efforts réitérés du Conseil d'administration, s'est donc trouvé réduit à deux membres, et, par suite, le Jury entier était ainsi composé :

Président : M. Doûmet, président de la Société.

MM. Martins, Bonnet, Doûmet fils, } pour le Bureau.

Planchon, pour la Commission de Botanique.
Poujol, *id.* d'Horticulture florale.
Louvet, *id.* d'Horticulture maraîchère.
Sahut, *id.* d'Arboriculture et de Pomologie.
Node St-Ange, *id.* des Arts et Industries.

Boucoiran, De Barral, } Jurés étrangers.

Messieurs, si les fonctions du Rapporteur sont souvent difficiles à remplir, je dois dire que sa tâche est bien moins pénible, quand elle consiste à résumer les décisions d'un Jury désintéressé et impartial comme celui de votre Exposition. Sa mission, pourtant, ne laissait pas que d'être délicate, car il ne devait pas oublier que notre Société naissante doit donner de grands encouragements à l'horticulture de ce pays, et que cependant primer des lots inférieurs serait en quelque sorte déprécier les récompenses accordées aux exposants plus méritants. De plus, le temps exceptionnellement mauvais, qui avait semblé vouloir mettre à l'épreuve la persévérance de la Société, ajoutait de nouvelles difficultés à l'appréciation du Jury, car, en outre qu'il devait décider souvent entre des lots gâtés par la pluie et ceux, plus heureux, qui n'avaient point eu à en souffrir, ne devait-il pas encore tenir compte des pertes subies par certains exposants, et récompenser, honorifiquement du moins, le zèle dont ils avaient fait preuve en de telles circonstances?

Eh bien! Messieurs, nous osons le dire, malgré tant d'entraves, votre Jury a la conscience d'avoir rempli sa mission avec toute l'impartialité voulue, et en même temps toute la bienveillance que comportaient les circonstances, et, s'il en est une preuve que nous puissions invoquer, c'est assurément l'union et l'entente parfaite qui n'ont cessé de présider à ses travaux. Chaque lot a été examiné et même discuté spécialement; mais, nous pouvons le dire hautement, aucune décision n'a été prise, si ce n'est à l'unanimité des suffrages.

Le Jury, Messieurs, a dû laisser de côté plusieurs lots fort remarquables, mis hors concours par un désintéressement souvent poussé trop loin. S'il ne lui est pas permis de décerner des médailles à leurs propriétaires, ce désintéressement même impose au Rapporteur le devoir de leur donner la première place dans son travail.

Chacun a remarqué le lot de plantes de serre chaude (Palmiers, Cicadées, Fougères, *Dracœna*, etc.) du Jardin des plantes de Montpellier, au milieu duquel brillait un charmant *Strelitzia humilis* en fleur. Les *Bougainvillea* du même établissement n'ont pas peu contribué à la décoration du jardin, par leurs milliers de fleurs mauves, et près d'eux figurait une charmante Pimélée, ainsi que le fameux *Wigandia Caracassana*, plante

fort prisée aujourd'hui, à cause de la richesse de son feuillage. Inutile de dire que le *Zamia*, le *Cicas* et le *Latania*, qui ornaient si bien le milieu des pelouses, sortaient également du Jardin des plantes. A tous ces apports, M. Martins avait encore ajouté un tronc de Fougère en arbre, des Antilles, spécimen curieux de la végétation tropicale, récemment arrivé, et qui n'aura échappé à l'attention d'aucun botaniste.

Bien que, comme nous venons de le dire, le Jardin des plantes se fût mis hors concours, le Jury, appréciant l'importance des cultures de cet établissement et la beauté des sujets exposés, a cru devoir décerner une médaille d'argent de première classe au jardinier en chef, M. Roux, comme récompense du zèle dont il a toujours fait preuve.

M. Planchon a voulu que le Jardin de l'École de pharmacie, qu'il dirige, contribuât, pour sa part, à cette solennité, et nous lui devons de sincères félicitations pour son lot précieux d'*Acacia* de la Nouvelle-Hollande, obtenu de graines qui lui ont été adressées directement, et dans lequel se trouvent plusieurs espèces nouvelles. Le Jury a aussi remarqué que le plus joli des bouquets et les seules Cerises mûres de l'Exposition appartenaient à M. Poujol, l'intelligent jardinier en chef de cet établissement.

Le Président de la Société, Messieurs, constant dans la voie désintéressée et libérale qu'il a toujours suivie, n'a pas craint d'exposer à l'air une série de 70 variétés de *Begonia* de serre chaude, et un lot de plantes également de serre chaude, parmi lesquelles un spécimen du géant des végétaux, l'*Adansonia digitata*, plus connu sous le nom de *Baobab*, et plusieurs *Gloxinia* avancés de deux mois par la culture forcée. Outre ces diverses plantes, on a remarqué encore, comme faisant partie de son contingent, des lots de Cinéraires, d'*Ixia* et de *Pelargonium*, et cette collection de fruits imités qui a trompé la vue et le toucher du plus grand nombre des visiteurs.

Enfin, Messieurs, le Président, voulant aussi donner à l'Exposition un aspect plus artistique, avait fait apporter de son jardin de Cette plusieurs statues en terre cuite, œuvres de MM. Gossin frères, sculpteurs ornemanistes à Paris, et qui produisaient le meilleur effet dans l'intervalle des corbeilles de fleurs.

Nous voici arrivés à un exposant dont nous sommes presque

tenté de regretter le trop d'abnégation, et qui, en sa qualité d'horticulteur, a droit, plus encore que les autres, à une mention spéciale : nous voulons parler de M. Sahut. Le Jury, Messieurs, a vivement regretté qu'il ne lui fût pas permis de médailler sa nombreuse collection de Rosiers en pots, laquelle n'eût été déplacée dans aucune Exposition, son beau lot de Conifères, où figuraient plusieurs espèces de premier ordre; ses deux grands *Sequoia gigantea*, et une très-belle collection de Fraisiers en pots, dont les fruits monstrueux ont fait commettre plus d'un péché d'envie à la plus aimable moitié des visiteurs de l'Exposition.

A ce propos, permettez-nous de vous faire observer que M. Sahut inaugure une voie nouvelle dans ce pays, où jusqu'ici la Fraise ordinaire et la Fraise Ananas ont été seules cultivées; et, à ce titre, le lot de M. Sahut est, à notre avis, doublement méritant.

Enfin, Messieurs, nous avons à mentionner, parmi les objets ne concourant pas, deux porte-fleurs en faïence ancienne de Nevers, apportés par M. Ricard, secrétaire de la Société archéologique, qui a voulu contribuer aussi à la décoration du local réservé à l'industrie, et deux hampes florales cueillies sur des drageons d'un pied d'*Agave Americana* ayant fleuri chez M. Bouscaren, lequel a mis ainsi sous nos yeux un fait très-remarquable de physiologie végétale.

Après ce tribut, largement dû aux exposants hors concours comme une faible compensation de leur zèle désintéressé, nous allons vous rendre compte des décisions relatives aux lots concourants.

BOTANIQUE

M. Barrandon, qui, s'occupant depuis longtemps déjà de réunir les plantes de la Flore du département de l'Hérault, est arrivé à former un des herbiers les plus complets des végétaux qui la composent, a exposé comme spécimen sa tribu des *Papilionacées*.

Le Jury, voyant en cela le travail préparatoire d'une publication éminemment utile, et que M. Barrandon, mieux peut-être que tout autre, vu sa connaissance parfaite des localités, est en

était de mener à bonne fin, lui a accordé une médaille de vermeil.

ARBORICULTURE

Le Jury a décerné une médaille d'argent de deuxième classe à l'excellent ouvrage de M. Brémond, instituteur public à Gadagne, traitant de l'arboriculture fruitière, ouvrage qui a été l'objet d'un rapport spécial inséré dans le Bulletin de la Société.

ARTS et INDUSTRIE

M. Bouscaren avait contribué à l'ornementation de la salle des arts et industrie, en exposant deux aquarelles de Redouté et quatre aquarelles de fleurs, peintes par Mme Louis Figuier; le Jury, qui compte parmi ses membres un artiste distingué en ce genre, a décerné une médaille d'argent de deuxième classe à ces dernières.

Les instruments étaient représentés à notre exhibition par trois fabricants. M. Vidal a soumis à l'examen du Jury une série remarquable d'instruments de jardinage, à laquelle il a été accordé une médaille d'argent de première classe. M. Vidal exposait aussi deux pompes aspirantes et refoulantes pour l'arrosage des jardins, dont l'une, munie d'un tuyau tournant en tous sens avec la plus grande facilité, a été particulièrement examinée. Une médaille de bronze a été accordée pour ces deux pompes.

Les objets de coutellerie de M. Darrette : sécateurs, serpettes, greffoirs, ciseaux, etc., sont trop connus de tout le monde, pour qu'il soit besoin d'en faire l'éloge; aussi le Jury a-t-il accordé une médaille d'argent de deuxième classe à cet exposant, tout en regrettant de ne pas trouver dans son lot des instruments de nouvelle invention.

Une médaille de bronze a été accordée à M. Mourgues, qui n'avait exposé que quelques pièces, comme échantillon.

Plusieurs spécimens d'étiquettes de jardin, lithographiées sur tôle, récente et intéressante innovation, ont été présentés par M. Arles, lithographe, qui s'occupe activement des moyens de fournir de bonnes étiquettes et au meilleur marché possible. Le Jury, reconnaissant que les spécimens de M. Arles sont

satisfaisants quand à la vue, mais pensant qu'il est nécessaire de les mettre à l'épreuve quand à la solidité, lui a accordé une médaille de bronze, pour l'encourager dans les expériences qu'il a entreprises.

Parmi un grand nombre d'objets exposés par M. Magnol, on a remarqué un système à la fois élégant et commode de tuteurs pour Dahlias, pouvant remplacer avantageusement les tuteurs ordinaires, qui ont généralement l'inconvénient de gâter le coup d'œil de la plante. Bien que ce système ait paru d'un emploi assez coûteux, une médaille d'argent de deuxième classe a été accordée à M. Magnol pour son ingénieuse invention et l'ensemble de son exposition d'objets d'industrie.

Il n'est pas une dame qui ne se soit arrêtée devant la jardinière rustique exposée par M. Gos, et à laquelle il a été décerné une médaille d'argent de deuxième classe. Le Jury a regretté, toutefois, de ne pas voir figurer le prix auquel peut être livré cet objet de bon goût.

La même observation doit être faite pour les deux volières rustiques de M. Reynes, que le Jury a cru devoir encourager également d'une médaille d'argent de deuxième classe.

A côté de ces deux produits, vient naturellement se ranger le porte-pensées de M. Pellet, auquel il a été accordé une médaille de bronze.

Le Jury a cru devoir accorder une médaille de bronze à M. Cavalier, pour ses cultures industrielles de Roses destinées à la fabrication des parfums, bien que cette culture soit plutôt du domaine de la grande industrie que de l'horticulture proprement dite.

Enfin, Messieurs, il me reste à mentionner dans cette section les poudres et produits insecticides de M. Laugier (de Carpentras), celles contre l'oïdium de M. Espeilhac, et le vernis caoutchouc pour greffage de M. Sauvan, produits que le Jury n'a pu apprécier *faute d'expériences préalables*.

FRUITS et LÉGUMES

Le mois de mai est une mauvaise saison pour les fruits; aussi n'avons-nous eu à examiner que trois lots de ce genre, dont un seul, celui de M. Hortolès, rentre dans la véritable Pomologie.

Une médaille d'argent de deuxième classe lui a été accordée pour ses Pommes, Poires et Raisins conservés à l'état frais.

M. Marqui, d'Ille (Pyrénées-Orientales), a obtenu une médaille de vermeil pour son magnifique lot de fruits d'orangerie, auxquels il avait joint une collection de rameaux de toutes les espèces qu'il cultive en pleine terre dans ses pépinières.

M. Falgas (de Servian) exposait aussi un lot du même genre, provenant également de cultures en pleine terre, et où figuraient, entre autres, de magnifiques citrons. Une médaille d'argent de première classe a été accordée à cet exposant.

Messieurs, si les fruits avaient l'excuse de la saison, il n'en était pas de même des légumes, et nous avons à déplorer l'absence complète de cette partie si utile et si intéressante du jardinage. *Le Jury regrette de n'avoir pu encourager, même par une seule récompense, la culture potagère, et il manifeste spécialement son désir de voir les jardiniers maraîchers sortir, l'an prochain, de l'espèce de réserve craintive dans laquelle ils se sont tenus cette année.*

PLANTES D'AGRÉMENT

Nous arrivons enfin, Messieurs, à la partie de l'Exposition qui possède au plus haut point le don de charmer la vue, et conséquemment d'attirer le plus l'attention de tout le monde.

Les plantes d'agrément étaient largement représentées dans le jardin de la Préfecture; aussi, pour éviter toute erreur dans ses jugements, le Jury a-t-il procédé à leur examen par genre de culture, et c'est ainsi que nous allons vous exposer ses décisions.

Plusieurs lots de *Camellia* figuraient à l'Exposition. La saison avancée les ayant dépouillés de leurs fleurs, on ne pouvait établir un concours pour ce genre de plantes; cependant le Jury a cru devoir accorder une médaille d'argent de deuxième classe aux énormes plantes que l'on a pu remarquer près de la porte de sortie, et qui avaient été envoyées par Mme la vicomtesse de Lassalle. Une mention au rapport a été décidée également pour ceux de M. Hortolès, moins forts en partie que les premiers, mais d'une luxuriante végétation. M. Magnol a aussi obtenu une médaille de bronze pour un *Camellia* de semis, très-vigoureux, et pour plusieurs pieds de *Daphne* bien cultivés.

Parmi les lots de plantes variées qui composaient diverses corbeilles, le Jury a surtout remarqué celui de M. Alexandre Bousquet, négociant à Montpellier, dans lequel figuraient un fort beau pied de *Clivia nobilis* en fleur, des *Begonia*, et quelques autres plantes qui ne manquent pas d'un mérite réel. Une médaille de vermeil lui a été accordée.

Le lot de M. Hortolès a été classé ensuite, comme valant une médaille d'argent de première classe ; et, en troisième ligne, celui de M. Reynes, où figurait un *Dracœna* en fruit, et auquel a été accordé une médaille de bronze.

Comme plantes remarquables prises isolément, le Jury a récompensé d'une médaille d'argent de deuxième classe le très-beau *Cereus speciosissimus* de M. Cavalier jeune, autant pour sa taille que pour la masse de ses fleurs ; et d'une médaille semblable, les deux *Bougainvillea* en éventail de MM. Costecalde frères.

Trois exposants offraient des *Petunia :* MM. Pellet, Hortolès et Bravy. Ceux de M. Pellet, parmi lesquels se trouvent plusieurs bonnes variétés provenant de ses semis, ont paru au Jury mériter une médaille de vermeil. M. Pellet avait aussi présenté quelques belles Pensées et des *Delphinium* annuels en fleurs coupées, d'un développement inusité. Ceux de M. Hortolès ont été notés comme valant une médaille de bronze, et ceux de M. Bravy, bien que renfermant une variété double fort remarquable, mais non obtenue par lui, n'ont pas paru assez nombreux pour concourir avec les deux autres.

Il n'en a pas été de même des Verveines de cet habile amateur, qui, mises en concurrence avec celles de M. Hortolès, ont obtenu la médaille d'argent de première classe, et les secondes, la médaille de deuxième classe.

Deux collections de Roses coupées avaient été envoyées des environs d'Avignon. L'une, celle de M. Roudier-Carron (de Cavaillon), offrant 100 variétés remontantes, a été récompensée d'une médaille d'argent de première classe. L'autre, celle de M. Guillot (de Monfavet-lez-Avignon), n'a cessé d'attirer les regards de tous les visiteurs ; elle contenait 500 variétés, et, de plus, cinq Roses nouvelles, semis de l'exposant, et non encore dans le commerce. Deux médailles devant être accordées à M. Guillot, l'une pour sa collection, l'autre pour ses semis, le

Jury a pensé qu'il ne pouvait mieux faire que de remplacer ces deux récompenses par une distinction plus élevée, et lui a accordé la médaille d'or de la Société.

Il nous reste encore, Messieurs, à vous parler de plusieurs lots qui n'avaient point de concurrents. Parmi eux se trouve celui des Broméliacées (Ananas) et plantes de serre chaude, ainsi que les vigoureux *Begonia* de M. Bravy, admirés par tous les connaisseurs. Le Jury, pensant que ces deux lots, si remarquables, valaient ensemble une haute distinction, leur a donné la médaille d'or des Dames patronnesses, comme la récompense la plus élevée après celle de S. M. l'Impératrice.

Les autres lots dont nous avons à parler appartiennent tous à M. Hortolès : ce sont des *Pelargonium*, jugés dignes d'une médaille d'argent de première classe ; des Cinéraires, désignées pour une médaille d'argent de deuxième classe ; un très-beau massif d'*Azalea Indica,* ayant obtenu une médaille d'argent de première classe, et un lot de Pensées, médaillé de bronze.

Enfin, Messieurs, votre Jury, après avoir apprécié l'ensemble des apports de chaque concurrent en particulier, et discuté la valeur de leurs lots, considérant que M. Hortolès est celui de tous les exposants qui a mérité le plus grand nombre de récompenses, et qui a le plus contribué à l'éclat de votre Exposition, remplace à l'unanimité les médailles qui lui ont été accordées pour ses collections de plantes d'ornement, par la médaille d'honneur que S. M. l'Impératrice a bien voulu accorder à notre Société.

RAPPORT

SUR LES CULTURES DE M. PELLET

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION D'HORTICULTURE FLORALE

par M. LEBRUN, rapporteur.

MESSIEURS,

La Commission d'horticulture florale, déléguée par vous pour aller visiter les collections de M. Pellet, s'est rendue le 14 mars dernier à la campagne de la Rode, située à trois kilomètres de Montpellier. La gracieuse invitation de M. Pellet s'étendant à la

Société tout entière, un certain nombre de membres se réunirent à nous, et nous fîmes ainsi, tous ensemble, une promenade aussi agréable qu'intéressante.

Le désir de M. Pellet était de nous montrer une collection de Jacinthes qui devait être en fleur ce jour-là.

Ce fut pour nous l'occasion d'admirer la tenue de son jardin et de nous convaincre de ce que peuvent, au service de l'intelligence, l'adresse, la patience et les soins assidus.

Ces Jacinthes, au nombre de cent vingt environ, formaient dans une banquette un ensemble du plus ravissant effet; notre attention fut attirée non moins par la vigueur des tiges et le développement des fleurs que par la variété des teintes et la richesse du coloris; le plus grand nombre de ces plantes atteignaient jusqu'à 35 centimètres d'élévation et présentaient une circonférence proportionnée à leur hauteur. Beaucoup d'entre elles auraient été victimes de cet excès de végétation, si M. Pellet n'avait eu le soin de les protéger contre le vent, au moyen d'un tuteur et de liens assez habilement dissimulés, pour qu'ils fussent presque invisibles. Ces tuteurs, laissés d'une certaine longueur, sont d'abord enfoncés en terre assez profondément; puis, la tige venant à s'élever, on les soulève au fur et à mesure de la croissance de la plante, qui se trouve ainsi soutenue et protégée à toutes les phases de son développement. Le lien doit être placé au milieu des fleurs, pour éviter qu'au moindre vent le poids du bouquet ne fasse casser la tige; ce détail a son importance, car de son exécution dépend le succès.

Le vent n'est pas le seul obstacle contre lequel aient à lutter les Jacinthes; les ardeurs du soleil de nos contrées se joignent à lui pour flétrir très-vite ces jolies fleurs. M. Pellet avait aussi songé à préserver les siennes des atteintes d'une chaleur trop forte; il avait recouvert sa banquette d'une toile supportée par des piquets et très-facile à enlever à volonté.

Ces précautions si bien prises, ces soins si bien entendus, ne nous auraient pas encore donné l'explication du beau développement de ces Jacinthes, si M. Pellet ne nous avait mis au courant des procédés qu'il emploie pour obtenir de pareils résultats. Il ne laisse fleurir ses oignons que lorsqu'ils ont acquis une force suffisante pour fournir largement aux frais d'une belle floraison; les années précédentes, il pince la hampe dès qu'elle

commence à se montrer, aimant mieux faire le sacrifice de fleurs médiocres, pour en obtenir l'année suivante de pareilles à celles qu'il nous a montrées.

Depuis quelque temps déjà, la culture des Jacinthes était en défaveur dans notre pays : on prétendait que notre climat leur était contraire; désormais nous saurons ce que vaut cette opinion. Les belles Jacinthes de la Rode, parmi lesquelles brillaient du plus vif éclat : *Grande-Védette*, *Anna-Maria*, *Madame-de-Talleyrand*, *Bonaparte*, *Comte-de-Saint-Priest*, l'*Intéressante*, l'*Honneur d'Amsterdam*, etc., nous montrent ce que nous pouvons obtenir, si nous voulons nous en donner la peine.

A côté de la banquette dont nous venons de parler, était une bâche qui contenait quelques jolies plantes et entre autres une trentaine de *Petunia* à grandes fleurs, d'un coloris remarquable et d'une vigueur attestant les soins dont ils étaient l'objet; l'un, entre autres, nous parut d'une originalité digne de remarque: c'était une variété à grandes fleurs amaranthes, qui portait sur chacun de ses lobes une tache d'une blancheur éclatante, très-nettement dessinée et en forme de cœur. M. Pellet, qui possède cette variété depuis déjà deux ans, nous a assuré que ce genre de panachure est constant; il a toujours vu cette tache se reproduire sur chaque fleur : c'est un gain à feuilles rustiques, provenant d'une hybridisation de la variété *Joséphine-Charpentier*, et obtenu par M. Pellet, sur un semis de plusieurs milliers.

M. Pellet nous montra encore quelques jolies variétés de Pensées; ces fleurs, vous le savez, perdent beaucoup à être vues groupées en bouquet: une foule de détails disparaissent. M. Pellet a songé à éviter cet inconvénient, et, comme chez lui une idée nettement conçue est aussitôt suivie d'une exécution irréprochable, il a complétement réussi. Il avait disposé ses Pensées sur un porte-fleurs dont le modèle figurera, nous l'espérons, à notre prochaine Exposition. Ce porte-fleurs consiste en une planche dont la forme peut varier au gré de l'imagination; cette planche est percée de trous auxquels correspondent de petites fioles remplies d'eau légèrement salée; ces fioles sont fixées derrière la planche au moyen d'étroites bandes d'un mince carton collées sur des traverses qui les supportent; chaque

fiole reçoit une fleur, dont la corolle cache complétement l'ouverture qui lui sert de passage. En disposant entre les fleurs de la mousse ou quelques liens de plantes grimpantes, on peut simuler un bloc de rocher, une grotte ou toute autre figure, selon le caprice ou le goût.

Tel est, Messieurs, ce qu'a offert d'intéressant à votre Commission la promenade du 14 mars 1861, et que je suis heureux d'avoir pu vous exposer en son nom.



CALENDRIER DE FLORAISON

ou

LISTE DES PLANTES, ARBRES ET ARBUSTES, QUI ONT FLEURI AU JARDIN BOTANIQUE DE MONTPELLIER (mars et avril 1861)

Par M. ROUX, jardinier en chef au Jardin des plantes

(Suite. — Voir page 106.)

11 mars.	*Chænomeles Japonica*, Lindl....	Japon.
—	*Leucoium æstivum*, L..........	Europe australe.
—	*Luzula spadicea*, D.C.........	Alpes europ.
12 —	*Coronilla glauca*, L...........	Europe.
—	*Arabis Alpina*, L..............	Europe, Af. bor.
13 —	*Pachysandra procumbens*, Michx.	Amér. sept.
—	*Hyacinthus ciliatus*, Cyrill......	Sicile.
—	*Tulipa Oculus-Solis*, D.C.......	Europe.
—	*Orobus vernus*, L..............	Europ., Asie Min.
—	*Acer Pensylvanicum*, L........	Amér. sept.
15 —	*Laurus nobilis*, L.............	Europ. austr., Af.
18 —	*Euphorbia Cyparissias*, L......	Europ., Afr. bor.
—	— *amygdaloides*, L....	Europe austr.
—	— *Characias*, L........	Europe austr.
—	— *hypericifolia*, L....	Amériq. austr.
—	*Ribes sanguineum*, Pursh......	Amériq. sept.
19 —	*Laurus Benzoin*, L............	Amériq. sept.
—	*Waldsteinia geoides*, Willd.....	Hongrie.

21 mars.	*Scilla Italica*, L.	Suisse, Italie.
—	*Asphodelus microcarpus*, Vivian.	Orient.
—	— *fistulosus*, L.	Europe austr.
—	*Dielytra spectabilis*, D. C.	Sibérie.
22 —	*Tulipa Clusiana*, Vent.	Europe austr.
—	— *sylvestris*, L.	Europe, Asie.
—	*Halesia tetraptera*, L.	Amériq. sept.
23 —	*Arbutus Andrachne*, L.	Eur. aust., Orient.
—	*Cercis siliquastrum*, L.	Europe austr.
25 —	*Aquilegia vulgaris*, L.	Europe.
—	*Delphinium Ajacis*, L.	Europe austr.
26 —	*Cynoglossum cheirifolium*, L.	Europe.
—	*Caltha palustris*. L.	Europe-Asie.
—	*Chondrilla latifolia*, Bieb.	Crimée.
—	*Lithospermum fruticosum*, L.	Europe austr.
—	*Nonea lutea*, D. C.	Europe.
27 —	*Barbarea vulgaris*, R. Br.	Europ. orient.
—	*Bisentella apula*, L.	Italie.
—	*Acer platanoides*, L.	Europe.
29 —	*Cratægus glabra*, Thunb.	Japon.
—	*Magnolia purpurea*, Curt.	Japon.
30 —	*Pæonia Moutan*, Sims.	Chine.
—	*Epimedium macranthum*, Dne.	Japon.
—	*Wisteria Sinensis*, D. C.	Chine.
—	*Lamium album*. L.	Europe.
—	*Saxifraga crassifolia*, L.	Sibérie.
—	— *decipiens*, Ehrh.	Europe.
1er avril.	*Syringa Persica*, L.	Perse.
—	— *vulgaris*, L.	Europe, Perse.
2 —	*Ajuga reptans*, L.	Europe.
—	*Alyssum saxatile*, L.	Russie.
—	*Amelanchier vulgaris*, Mœnch.	Europ. austr.
—	*Cytisus elongatus*, W. K.	Hongrie.
—	*Euphorbia palustris*, Andr.	Europe, Asie.
—	*Kerria Japonica*, D. C.	Japon.
—	*Potentilla verna*, L.	Europe, Asie.
—	*Alliaria officinalis*, Andr.	Europe, Asie.
3 —	*Buxus Balearica*, Lam.	Baléares.
—	*Iberis Garrexiana*, Alb.	Pyrénées.

3 avril. *Fritillaria Pyrenaica*, L........ Pyrénées.
— *Vesicaria sinuata*, Poir........ Italie.
4 — *Sinapis alba*, L.............. Europe.
— *Moricandia arvensis*, D. C...... Europe, Afr. bor.
— *Myagrum perfoliatum*, L.. .... Europe, Asie.
— *Caryolopha sempervirens*, Fisch. Europe austr.
— *Scilla nutans*, Smith.......... Europe austr.
— *Tulipa cornuta*, Red........... Perse.
8 — *Asphodelus cerasiferus*, Gay.... Europ., Amériq.
— *Arenaria graminifolia*, Schr.... Caucase.
— *Arabis verna*, R. Br........... Europe austr.
— *Cerastium arvense*, L.......... Europe, Asie.
— *Geranium cristatum*, Steven.... Caucase.
— *Genista Scorpius*, D.C. .... Europe.
— — *Siberica*, L............ Sibérie.
— *Hemerocalis graminea*, Andr... Sibérie.
— *Veronica Teucrium*, L.......... Europe.
— — *gentianoides*, Wahl... Caucase, Asie Min.
9 — *Cochlearia Armoracia*, L....... Europe.
— *Lamium Orvala*, L............ Europe austr.
— *Æsculus hyppocastanum*, L.... Eur., Amér. sept.
— *Valeriana tuberosa*, L......... Europe.
— *Pæonia peregrina*, Mill........ Europe orient.
11 — *Lamium longiflorum*, Tenor.... Italie.
— *Ranunculus auricomus*, L...... Europe, Sibérie.
— *Caragana frutescens*, D.C....... Sibérie.
— *Cistus albidus*, L.............. Europe.
— *Corydalis nobilis*, Pers .... Sibérie.
— *Geranium tuberosum*, L........ Europe austr.
— *Trigonella Fœnum-Græcum*, L.. Europe.
12 — *Alyssum spinosum*, L.......... Europe.
— *Calla Æthiopica*, L............ Afrique austr.
— *Tradescantia Virginiana*, L.... Amérique sept.
— *Doronicum scorpioides*, Willd... Alp., Europ. mér.
— *Fraxinus Ornus*, L........... Europe austr.
13 — *Berberis vulgaris*, L........... Europe, Asie.
— — *Chilensis*, Desf........ Chine.
— *Æthionema coridifolium*, D.C... Liban.
— *Iris Florentina*, L........... Europe.

13 avril.	*Iris Germanica*, L.	Europe.
—	*Alyssum orientale*, Ard.	Orient, Italie.
—	*Tulipa Gesneriana*, L.	Asie Mineure.
—	*Isatis tinctoria*, L.	Europe, Asie.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC D'ARENBERG

par M. Félix SAHUT, l'un des secrétaires de la Société.

L'horticulture vient de faire une bien grande perte en la personne de S. A. S. Mgr le duc d'Arenberg, décédé à Bruxelles, le 27 février dernier, à l'âge de soixante-seize ans.

Descendant et héritier d'une maison souveraine, le duc Prosper-Louis d'Arenberg, duc d'Aerschot et de Croy, duc de Meppen, prince de Recklinghausen, était chef de cette maison princière, qui siégeait autrefois à la Diète germanique ; parmi les anciennes maisons souveraines de cette époque. Il prit, dès l'âge de dix-huit ans, le gouvernement du duché d'Arenberg, situé dans le nord de l'Allemagne, et incorporé aujourd'hui en partie à la Prusse et en partie au royaume de Hanovre. Après la création de la Confédération du Rhin, à laquelle il avait adhéré, en sa qualité de prince souverain, le duc prit part, avec les armées françaises, aux guerres d'Allemagne et d'Espagne, à la tête d'un régiment de chevau-légers belges, qu'il avait levé à ses frais. Dans cette longue série de combats, il eut souvent occasion de se distinguer, et fit preuve constamment de cette valeur militaire qui était héréditaire dans sa famille ; blessé dans plusieurs rencontres, il fut grièvement atteint au combat d'Arrayo-Molinos, et fait prisonnier par les Anglais.

Des événements politiques, qu'il ne nous appartient pas de juger, en dépouillant sa maison de son ancienne souveraineté, mirent fin à une carrière militaire déjà si bien remplie, et rendirent le duc entièrement à la vie privée. Depuis lors, les ducs d'Arenberg sont membres héréditaires de la première chambre

des Etats, en Prusse et en Hanovre, et, dans ces deux royaumes, leur maison occupe le premier rang après la maison royale.

Retiré de la vie politique, le duc Prosper-Louis aimait à cultiver de nobles goûts. Son palais, à Bruxelles, reconstruit en partie et considérablement agrandi par lui, devint un véritable musée des arts et des sciences; tableaux, statues, gravures, bibliothèques magnifiques, jardins splendides, tout y fut réuni, annonçant en toutes choses le goût éclairé du maître.

La culture des plantes était pour lui un objet de prédilection et charmait les rares loisirs de son existence; il leur partageait ainsi avec sa famille ses affections les plus tendres et les plus dévouées. Les fleurs étaient ses compagnes favorites; il s'attachait à elles, les suivant dans leurs diverses périodes de développement, avec cette affectueuse sollicitude qui caractérise si bien les amateurs distingués d'horticulture. C'est qu'il était sûr de trouver toujours dans l'étude et la contemplation de la nature une source intarissable de plaisirs innocents et de jouissances infinies, qui sont le privilége des âmes pures et sensibles. Et cette sollicitude était également partagée entre tous, depuis le Frêne pleureur de son jardin de Bruxelles, dont les rameaux retombants formaient un dôme de verdure, à l'ombre duquel il aimait tant à se reposer, jusqu'aux splendides végétaux des tropiques qui peuplaient ses serres.

Mais c'est surtout dans sa propriété d'Enghien qu'il avait déployé toute la magnificence que la science horticole, jointe à l'architecture paysagiste, est si féconde à produire de nos jours, pour orner et embellir les jardins. Des parcs immenses, bien dessinés et placés sous l'habile direction d'un intendant spécial, étaient complantés de tous les végétaux qui peuvent résister en pleine terre, sous le climat brumeux et froid de la Belgique; c'est là qu'il aimait à montrer avec une satisfaction bien légitime ces Cèdres et autres arbres aux proportions déjà fort considérables, qu'il avait fait planter lui-même trente ou quarante années auparavant; des serres monumentales, réunissant à la fois l'élégance gracieuse de la forme et un emménagement intérieur bien compris, abritaient sous leurs voûtes de cristal des végétaux exotiques des cinq parties du monde. Un magnifique aquarium, recouvert d'un dôme vitré, terminé depuis deux ans seulement, avait reçu dans ses eaux les plus belles

et les plus curieuses plantes aquatiques dont l'Asie et l'Amérique ont enrichi nos collections; elles étalaient là leurs luxuriantes parures de feuilles et de fleurs, sous l'influence bienfaisante d'une température élevée, qui leur rappelait celle de leur pays natal. Enfin, dans les dernières semaines de sa vie, le duc était préoccupé du projet de construire encore une grande serre, qui devait servir de pendant à cet aquarium; les ordres pour réunir les matériaux étaient déjà donnés, lorsqu'une mort prématurée est venue l'enlever à la tendresse de sa famille, qui le chérissait, à l'affection de ses nombreux amis, qui avaient su apprécier et admirer en lui les rares vertus qui le caractérisaient si bien.

Ses connaissances fort étendues en agriculture, servies par un esprit aux larges idées, lui avaient suggéré et permis d'exécuter dans ses vastes propriétés d'importantes améliorations, faites sur une échelle immense. C'est ainsi que, par un système combiné d'endiguements et de dessèchements, il avait conquis sur la mer une étendue de terrain de plusieurs milliers d'hectares, qui devenaient ensuite d'une étonnante fertilité, quelques années après avoir été défrichés et mis en culture.

Depuis sept ou huit ans, le duc Prosper-Louis venait, tous les hivers, demander à la douceur de notre climat un soulagement aux souffrances dont il ressentait déjà les premières atteintes. Il aimait à admirer la sérénité de notre ciel et à se réchauffer aux rayons de notre beau soleil d'hiver, moins paresseux chez nous que sous le ciel gris de plomb des hivers de la Belgique. Et, dans ses promenades horticoles, qu'il affectionnait tant, avec quelle joie n'accueillait-il pas les premières fleurs de certaines de nos plantes de pleine terre qui, chez lui, exigent des abris vitrés pour résister à la rigueur du froid.

Pendant ses séjours à Montpellier, le duc d'Arenberg visitait journellement le Jardin des plantes, où son souvenir est resté cher à tout le personnel de l'établissement. Deux fois, en 1856 et 1858, il a enrichi les serres de plantes qui leur manquaient, et que la dotation si insuffisante du Jardin ne lui avait jamais permis d'acquérir. En voici la liste des principales; elle intéressera peut-être les horticulteurs qui fréquentent le Jardin :

Adianthum cuneatum, Agave setifera, Billbergia iridiflora, Bromelia candida et *B. humilis*, *Chamædorea elatior, Chironia linoides, Cissus marmorea, Clusia rosea, Coffea Arabica,*

Curculigo Sumatrana, Erythrina Caffra, Hoya paniculata, Ilex Paraguayensis, Lygodium scandens, Medinilla erytrophylla, Panax suffruticosa, Pandanus utilis, Pillœa hastata, Pitcairnia splendens et *P. albiflora, Piper incanum, Plumiera rubra, Pteris serrulata, Sterculia Balanghas, Tectaria Coriacea, Testudinaria elephantipes.*

Mais ce qui le distinguait surtout, et ce qui le fera vivre longtemps dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu, c'était la noble et franche générosité de son caractère, autant que son inépuisable bonté.

Nous ne parlerons pas des diverses fondations charitables dont il a doté des villes et des villages, en Allemagne et en Belgique; elles sont fort nombreuses, et il n'existe aucune de ses terres qui n'ait reçu de nombreux témoignages de sa munificence. C'était faire un bien digne et noble usage des revenus de son immense fortune, et c'est pour nous une bien douce et agréable prérogative que d'avoir pu retracer ici, quoique brièvement, quelques détails d'une existence qui a été non-seulement celle d'un amateur zélé d'horticulture et d'un savant aussi modeste que distingué, mais encore, et avant tout, celle d'un homme de bien.

NOTE

SUR LA RÉCOLTE DES GRAINES DE PENSÉE *(Viola grandiflora)* DANS LE MIDI

par M. J. PELLET, membre de la Société

La graine des Pensées se disperse dès qu'elle est mûre; aussi la plupart des horticulteurs conseillent-ils de la récolter avant sa maturité et de la faire sécher lentement à l'ombre. D'autres adoptent la méthode très-simple de la laisser se répandre autour de la plante mère, pour reproduire du jeune plant. Un troisième moyen consiste à introduire la capsule dans une petite bouteille, qui reçoit la graine après l'explosion.

Ces trois méthodes, à mon avis, ont les inconvénients sui-

vants : la première exige une grande surveillance, ou bien donne une graine imparfaite; la seconde, conseillée par M. Lachaume, très-bonne pour le Nord, est impraticable dans le Midi, où la graine ainsi répandue lève difficilement. D'ailleurs, les jeunes plants qui proviennent de ce semis sont en pleine floraison, sous notre climat, au mois de septembre ou d'octobre, et le but est manqué. La troisième hâte trop la maturité et donne un aspect peu gracieux à la plante.

Pour remédier aux inconvénients que je signale, c'est-à-dire pour obtenir des graines mûres sans trop déparer la plante, et surtout supprimer les soins assidus qu'exige cette récolte, voici ce que j'ai imaginé : en enveloppant une bille (de celles qui servent à des jeux d'enfants) avec de la gaze verte, on forme, par un mouvement de torsion, une petite poche du volume de la bille; on coupe ensuite avec des ciseaux la partie tordue, à deux centimètres environ. Cela fait, on retire la bille et on recommence autant de fois qu'on veut enfermer de capsules. Il ne reste plus qu'à introduire les capsules dans ces petites poches, qu'on attache avec un fil de laine de la couleur des feuilles.

Cette opération doit paraître longue et minutieuse; elle est cependant très-facile à mettre en pratique. En se servant d'une gaze empesée, qui conserve très-bien le pli une fois donné, on peut dans une heure préparer de quoi emprisonner deux cents capsules.

Depuis huit ans, j'emploie cette méthode, qui réduit la surveillance à très-peu de chose; elle a un inconvénient pour l'amateur qui néglige trop sa récolte : les fourmis s'en emparent avant lui. Une visite tous les deux jours, pour recueillir les graines, met à l'abri de ce désagrément.

J'espère, en donnant ces notions pratiques, être utile à ceux qui cultivent les Pensées, surtout dans notre climat; c'est du moins le but que je me suis proposé.

DE L'ACCROISSEMENT NOCTURNE DE LA TEMPÉRATURE AVEC LA HAUTEUR

par M. Ch. MARTINS, vice-président de la Société

A propos de la naturalisation des végétaux exotiques, je crois devoir attirer l'attention de la Société sur l'accroissement de la température pendant la nuit. Le minimum est à quelques centimètres au-dessus du sol, et le froid est moindre à mesure qu'on s'élève au-dessus du sol. Je me suis assuré qu'à Montpellier la limite de cet accroissement est toujours supérieure a 50 mètres. En moyenne, le thermomètre, près de la surface du sol, est plus bas de 4 degrés centigrades que celui élevé de 50 mètres au-dessus du premier. Dans les nuits calmes et sereines, cette différence atteint souvent 6 et même quelquefois 8 degrés. C'est donc sur des lieux élevés, des collines, qu'il faut tenter les premiers essais de naturalisation.

Les inconvénients des dépressions du sol avaient déjà été signalés depuis longtemps, sans que la vraie cause fût connue. On mettait exclusivement sur le compte de l'humidité un résultat dû à des effets complexes, le froid comme cause et l'humidité comme conséquence. Ainsi, la maturation plus tardive, l'invasion de l'ergot et d'autres cryptogames, étaient uniquement attribuées à l'eau, à l'état liquide dans le sol ou à l'état de vapeur dans l'air. Je signale le rôle que joue la température; elle nous explique des faits inexplicables sans elle. Ainsi, après des nuits très-froides, on a vu dans le midi de la France les Oliviers gelés jusqu'à une certaine hauteur sur des collines, et préservés au-dessus de cette limite. Quelques mètres de différence de niveau suffisaient pour qu'un arbre pérît ou fût sauvé. Le 21 janvier 1855, un thermomètre suspendu à un arbre, dans la partie basse du Jardin des plantes, et rayonnant librement vers l'espace, descend à— 18° : les Lauriers périssent presque tous aux alentours de mon habitation, tandis qu'ils sont épargnés dans des conditions d'abri toutes semblables à quelques mètres plus haut.

Il en fut de même pour les Figuiers, les Oliviers et autres arbres ou arbustes exotiques [1].

M. Milne-Home [2] a fait la remarque que les localités les plus basses sont celles où l'on observe les plus grands froids. Ainsi, dans les environs d'Édimbourg, les deux stations les plus basses de la Société météorologique, Smeaton et East-Linton, sont celles où le froid a été le plus intense dans l'hiver de 1860-1861 ; en Angleterre, c'est à Nottingham, qui est situé dans un fond et loin de la mer. Pour être parfaitement comparables, il faudrait que, dans chacune de ces stations, les thermomètres fussent à la même hauteur au-dessus du sol, et j'ignore si cette précaution indispensable a été prise par les observateurs.

Vitis amat colles. En écrivant cet hémistiche, Virgile savait par expérience ce que la météorologie de son temps était incapable d'expliquer. Quand les jeunes bourgeons de la vigne sont atteints par les froids printaniers, c'est toujours pour ainsi dire proportionnellement à la hauteur ; toutefois, l'accident est rare lorsqu'une cause de réchauffement vient contrebalancer celle du froid. Ainsi les célèbres vignes de Frontignan sont situées en partie au bord et au niveau des étangs salés ; mais l'eau, qui rayonne moins que la terre, se refroidit moins et élève ainsi la température de la couche d'air en contact avec elle ; et, d'un autre côté, des brumes troublent plus souvent la sérénité du ciel et recouvrent ainsi la terre d'un écran qui l'empêche d'échanger par rayonnement sa chaleur propre avec celle des espaces célestes ; échange inégal, où le sol est constamment en perte, ces espaces planétaires ayant une température que les estimations les plus modérées abaissent à — 60° centigrades.

L'hiver, pendant les nuits sereines, l'accroissement de la température dans le voisinage du sol, c'est-à-dire entre $0^m,05$ et 2 mètres, est très-rapide, savoir, en moyenne, de 0°,66 par mètre, et il atteint quelquefois 1°,1 par mètre. Il est impossible que des différences aussi considérables ne se traduisent pas par

[1] Voyez mon Mémoire sur le froid exceptionnel de janvier 1855, dans ceux de l'*Académie de Montpellier*, tom. III, pag. 91, et *Revue horticole*, 4e série, tom. IV, pag. 288.

[2] Balfour. Observations on temperature in connection with vegetation (*Transactions of the botanical Society*, vol. VII ; — 1861).

leurs effets sur des arbustes délicats. Je les ai observés souvent sur les camélias en pleine terre. Les feuilles des branches en contact avec le sol étaient roussies, tandis que celles situées à un mètre au-dessus ne l'étaient pas. En rappelant leurs souvenirs, tous les horticulteurs pourront citer des faits analogues. J'ai vu aussi, comme tous les agriculteurs du midi de la France, des Mûriers à tige basse atteints par la gelée, tandis que ceux à tronc élevé qui croissaient sur le même terrain étaient épargnés. M. Paran, ingénieur des mines à Alais, a constaté le fait sur une large échelle, au printemps de 1860.

Quant aux grands arbres, on peut dire, lorsqu'ils dépassent 6 mètres, que, dans les nuits sereines, il y a une différence moyenne de 1°,76 entre la température de l'air de la base du tronc et celle de la couche qui entoure les branches à 6 mètres au-dessus du sol. Cette différence peut dépasser 2 degrés. Comment s'étonner, après cela, qu'on trouve sur un arbre feuillé dès la base des feuilles gelées près du sol, tandis qu'elles sont parfaitement vertes à 6 mètres au-dessus? Aussi ne faut-il accorder qu'une confiance limitée aux degrés thermométriques indiqués par les horticulteurs comme correspondant à la congélation de certains végétaux, car le thermomètre consulté est situé souvent fort loin et à un niveau différent de celui du végétal observé. Veut-on obtenir des résultats rigoureux, il faut que le thermomètre soit placé à côté et à la même hauteur que les parties de la plante dont on veut étudier la congélation.

Les observations que j'ai faites à Montpellier sur ces phénomènes peuvent se résumer de la manière suivante :

1° Pendant les nuits sereines, il y a toujours accroissement de la température de l'air avec la hauteur, dans la couche inférieure de l'atmosphère. Sous le ciel de Montpellier, la limite de cet accroissement est habituellement supérieure à 50 mètres.

2° L'accroissement n'est pas uniforme. Plus rapide dans le voisinage du sol, il est en moyenne de 1° centigrade pour 13 mètres, entre $0^m,05$ et 50 mètres.

3° Par un ciel couvert, le décroissement diurne persiste pendant la nuit, ou bien l'accroissement nocturne est très-faible; savoir, en moyenne, de 1° pour $46^m,2$.

4° Avec un ciel serein, l'accroissement est beaucoup plus rapide : il s'élève à 1° pour 9m,3 en moyenne.

5° L'excès thermique est le même au sommet d'une colline ou au sommet d'une tour de même hauteur.

6° Un vent fort tend à égaliser la température dans la couche inférieure de l'atmosphère, où l'accroissement nocturne se manifeste.

7° Les résultats de Montpellier étant sensiblement d'accord avec ceux de Pictet et Marcet à Genève, Six à Cantorbéry, Bravais et Lottin à Bossekop, en Laponie, ce phénomène peut être considéré comme général et semblable sous toutes les latitudes.

8° Un thermomètre soustrait au rayonnement zénithal et terrestre marque, en moyenne, pendant la nuit, une température plus élevée de 0°,90 que celui qui rayonne librement dans tous les sens.

9° La température de la surface du sol est presque toujours un peu plus élevée que celle de la couche d'air immédiatement en contact avec elle.

10° Le rayonnement terrestre est la vraie cause de l'accroissement nocturne de la température avec la hauteur. Pendant le jour, le sol échauffé par le soleil échauffe à son tour l'air par le contact ; il le refroidit la nuit en rayonnant vers les espaces célestes.

11° Des séries d'observations météorologiques ne sont pas comparables, si les stations ne sont pas semblablement situées et les instruments placés à la même hauteur au-dessus du sol.

12° Tous ces faits rendent compte de la congélation des végétaux dans les bas-fonds, et de leur préservation sur des éminences, après les nuits froides et sereines de l'hiver ou du printemps.

DE LA TAILLE DU POIRIER EN PYRAMIDE

Par M. J. HORTOLÈS fils, membre de la Société

(*Suite et fin. — Voyez page 95.*)

Incisions transversales, longitudinales. — Avant tout, il faut favoriser autant que possible la sortie des bourgeons. Les *incisions* permettent d'obtenir ce résultat. Elles consistent dans la section très-nette de l'écorce, à l'aide d'une serpette bien affilée. On les pratique à cinq ou six millimètres au-dessus des yeux, et elles doivent comprendre un tiers environ de la circonférence de la tige. L'interruption qu'elles déterminent dans le cours des fluides nourriciers fait que ceux-ci se portent avec abondance dans les yeux placés au-dessous d'elles, et en assurent la pousse. Ces incisions horizontales sont de fondation : on doit toujours les pratiquer, soit au moment de la première taille, soit à celui de toutes les autres. (*Voyez* pl. III, fig. 10.)

Outre les incisions transversales, il en est d'autres que l'on pratique sur la longueur de la tige ou des branches dont on veut augmenter le volume, et qu'on appelle *incisions longitudinales*. Celles-ci se font avec la pointe de la serpette, qu'on fait pénétrer jusqu'à l'aubier, et avec laquelle on fend l'écorce dans une étendue plus ou moins longue. La sève qui vient pour réparer la plaie produite écarte l'ouverture en la recouvrant, et le volume de la branche est augmenté de tout l'écartement compris entre les lèvres de la plaie. (*Voyez* pl. III, fig. 12, S.) L'époque à laquelle on pratique les incisions n'est pas déterminée ; elles trouvent leur application pendant toute la période de la végétation.

Pincement. — Admettons que les bourgeons destinés à former nos branches de charpente se soient bien développés : allons-nous les laisser livrés à eux-mêmes, pendant leur végétation ? Non ; car bientôt il s'établirait entre eux une disproportion précisément en sens contraire de celle que nous recherchons. Nous voulons nos branches d'autant plus longues que leur position sur la tige

est plus inférieure. Or, pour leur maintenir cette supériorité de longueur, nous devons, pendant tout le courant de l'été, surveiller la marche de nos bourgeons, afin d'arrêter ceux qui menaceraient de prendre trop de prépondérance sur les autres. On arrive à ce résultat par le *pincement*, qui consiste à retrancher avec l'ongle du pouce, ou de toute autre manière, l'extrémité herbacée du bourgeon dont on veut ralentir la marche. C'est toujours aux extrémités que réside la plus grande somme de force végétative, puisque c'est toujours par là que l'allongement se produit; aussi, en supprimant la partie qui attire le plus de sève, on détermine dans la nutrition du bourgeon un brusque temps d'arrêt, dont profitent ceux qui sont placés au-dessous de lui.

Nous pouvons dire, dès à présent, quels sont les bourgeons que nous aurons à pincer. Ce seront principalement ceux dont la position sera la plus élevée, ceux qui avoisineront le terminal. Il pourra bien arriver que, parmi les inférieurs, un ou plusieurs s'emportent outre mesure, mais ce sera plus rare. Les inférieurs, d'ordinaire, ne pèchent pas par excès de vigueur, et c'est précisément pour ce motif que nous pinçons, à leur profit, ceux qui sont placés plus haut. Aussi, ayant toujours présente à l'esprit la forme future de notre pyramide, il nous sera facile de juger, en vue de l'avenir, quels seront les bourgeons dont nous devrons chaque année retarder la marche.

Les pincements se pratiquent à l'époque de la végétation, en mai et juin principalement; mais ils peuvent l'être dans tout le courant de l'été. Ce n'est pas seulement pour la formation des branches de charpente qu'on pratique les pincements. Cette opération s'applique aussi et surtout, comme nous allons le voir tout à l'heure, aux bourgeons qui naissent sur tout le périmètre de celles-ci, dans le but de les mettre à fruit. Vous comprenez par là, Messieurs, toute son importance. (*Voyez* pl. III. fig. 11.) Elle est telle qu'on peut dire, sans crainte, que les pincements sont la base de la conduite des arbres fruitiers. Par eux, l'économie de l'arbre est ménagée, et la sève, uniformément distribuée, est élaborée à l'avantage des productions fruitières. L'arbre, qui n'a pas de bouches inutiles à nourrir, ne travaille plus qu'au profit des fruits, but de nos efforts.

De plus, lorsqu'ils ont été conduits avec intelligence et pratiqués à point, ils abrégent considérablement le travail de la

taille d'hiver. Celle-ci alors, ne trouvant pas de bois inutile à enlever, se borne à la suppression de l'extrémité de la flèche et de celle des branches de charpente. Il y a donc tout à la fois économie de temps et augmentation de produit.

Entailles. — Malgré les moyens qui précèdent, vous verrez souvent des branches, qui ont un empâtement peu développé, rester stationnaires, tandis que leurs voisines s'accroissent régulièrement. Il faut toujours maintenir l'équilibre et venir en aide à ces parties faibles. Nous recourrons, en ce cas, à un moyen analogue aux incisions horizontales, mais beaucoup plus énergique : je veux parler de *l'entaille.* Elle consiste à pratiquer, à quelques millimètres au-dessus de la branche faible, une perte de substance, à l'aide de deux incisions se rencontrant dans l'épaisseur du bois, et comprenant dans leur intervalle l'écorce, l'aubier et une légère partie des fibres ligneuses. (*Voy.* pl. III, fig. 12, S.) La sève, arrêtée par cette solution de continuité, est forcée de refluer au profit de la branche placée au-dessous, qui, par suite de ce surcroît de nourriture, regagne la force qui lui faisait défaut auparavant. Si cette branche se trouvait dans un état de faiblesse trop caractérisé, on combinerait les incisions avec l'entaille, comme l'indique la figure 12, S, pl. III.

De cette combinaison résulte une force de végétation plus grande encore que par l'entaille seule.

Par contre, il est des branches qui prennent sur les autres une prépondérance trop grande ; elles présentent à leur base un empâtement considérable, et tout, dans leur aspect, annonce une vigueur disproportionnée. Celles-ci, il faut les affaiblir, et l'entaille nous en fournit encore le moyen. Mais le point où on la pratique n'est plus le même. Ici ce n'est plus au-dessus, mais au-dessous de la branche, à son point d'attache sur la tige, qu'on fait porter la perte de substance. Privée d'une grande partie des canaux qui l'alimentaient, cette branche ne tarde pas à perdre l'excédant de sa force. (*Voy.* pl. III, fig. 12, T.)

S'il m'a été donné jusqu'à présent de me faire bien comprendre, il ne doit pas nous être difficile de tailler une pyramide ; nous devons encore reconnaître aisément les défauts qu'elle peut présenter, et nous pouvons les corriger sans peine.

Examinons donc ensemble le poirier que représente la fig. 6,

pl. IV, et traitons-le suivant les principes posés, en remédiant, s'il y a lieu, aux défauts de taille ou de surveillance dont il a pu être l'objet.

Ce poirier, qui est un Beurré d'Hardenpont (ex-Beurré d'Arenberg), est celui sur lequel nous avons opéré la quatrième taille. Cet arbre, d'une végétation peu vigoureuse pendant les deux premières années, n'a fourni que des rameaux faibles, qu'il a fallu tailler court.

C'est à cette taille sévère, appliquée les deux premières années, que nous devons le développement de certains yeux qui étaient restés à l'état latent et qui ont donné naissance aux rameaux 9 et 13.

Passons en revue toutes les branches de charpente, voyons ce que chacune d'elles peut présenter de particulier, et taillons-les comme il convient.

Éventé l'hiver dernier par une taille trop rapprochée, l'œil de taille du rameau de prolongement de la branche n° 1 n'a pu se développer, et il en est résulté le chicot A, formé par le mérithalle compris entre cet œil de taille et l'œil placé immédiatement au-dessous de lui, et qui a prolongé la branche. Mais ce prolongement s'est fait dans des conditions fâcheuses, parce que le bourgeon, gêné par la présence du chicot, a pris une direction presque horizontale, au lieu d'en suivre une oblique, et que de cette direction vicieuse est né l'affaiblissement de cette branche n° 1.

Enlevons très-près de la branche le chicot A ; ramenons, par une bride d'osier fixée sur la tige, la branche n° 1 dans une direction oblique, très-favorable, nous le savons, pour activer la végétation, et taillons très-long cette branche au point marqué par le trait.

Arrêtons-nous un moment pour nous rendre compte de cette manière d'agir, relativement à la taille longue et à la taille courte. Que faisons-nous en taillant long ? Nous laissons sur la branche une plus grande quantité d'yeux, qui, en éclatant, donnent naissance à un nombre considérable de feuilles. Les feuilles, personne ne l'ignore, sont les principaux organes d'élaboration de la sève; elles l'attirent en abondance dans leur parenchyme, et de cet appel permanent résulte un surcroît

d'activité vitale, dont profite pour grossir la branche ou le rameau qui en est le siége.

D'où nous pouvons conclure que, pour donner de la vigueur à une branche, pour augmenter son volume, nous devons, contrairement à ce qu'on répète trop souvent, la tailler long. Se conduire d'une manière différente, c'est s'en rapporter aux apparences et se laisser abuser par l'effét du moment. Il vous est facile de vous en convaincre :

Sur l'arbre que représente la fig. 4, pl. I, les rameaux A, B, C, D, E, ont été taillés court ; le rameau *inférieur* F, au contraire, l'a été très-long. Qu'en est-il résulté? Le peu de feuilles provenant des quelques yeux laissés par la taille courte ont attiré très-peu de sève dans ces rameaux, qui n'ont pris aucune force et dont le bourgeon terminal seul a poussé assez vigoureusement, tandis que l'ensemble de la branche *inférieure* F, taillée très-long ou même non taillée, est d'une vigueur remarquable.

Si l'on taillait court, simultanément, toutes les branches d'un arbre sans exception, comme le cas l'exige quelquefois, ce serait différent, parce qu'alors la sève serait également répartie et absorbée.

Le rameau de prolongement de la branche n° 2 est plus vigoureux que le précédent: c'est la conséquence de l'accident qui est arrivé l'année dernière à celui-ci. Nous le taillerons plus court, au point marqué par le trait.

Par suite de la vigueur de cette branche, certains bourgeons, X', ont donné naissance, après le pincement, à des bourgeons anticipés qui ont été pincés à leur tour ; il faudra soumettre ces petits rameaux au cassement complet en B. (Voir plus loin pour le cassement.)

Le rameau X', placé sur la branche n° 1, et qui a subi deux pincements, sera traité de la même manière.

Les rameaux de prolongement des branches 3, 4, 6, 7, ne présentent pas de particularité ; ils seront taillés au point marqué par un trait.

Convenablement taillé la première année, le n° 8 l'a été, la seconde, sur un œil placé en dessus. Aussi n'a-t-il pas tardé à prendre une direction verticale presque parallèle à la tige, ce qui met de la confusion dans l'arbre et ne tarderait pas à faire

prendre à cette branche une trop grande force. Taillons-la comme l'indique le trait, sur un œil en dessous, et, de plus, écartons-la de la tige au moyen d'un arc-boutant qui rétablira la direction oblique qu'elle n'aurait pas dû perdre.

Nous traiterons de même le n° 5.

Le rameau n° 9, développé cette année seulement, est trop faible comparativement aux autres ; nous allons le laisser intact. Son bourgeon terminal et sa position sur un coude lui permettront de rattraper facilement les autres. Il faudra même ne pas le perdre de vue à l'époque de la végétation, car, par suite de ces deux circonstances favorables, il ne tarderait pas à exagérer sa vigueur, si on ne la modérait par des pincements faits à point.

Par suite de la naissance spontanée des nos 9 et 13, le n° 11 devient inutile, il est trop rapproché des deux autres, il fait confusion : nous le supprimerons donc en arrière de son empâtement.

Rien de particulier pour les nos 12, 13, 14, 15, 16, 17 : taillons-les à la longueur marquée par les traits.

Le rameau 18 est trop près des 16 et 19 : supprimons-le en arrière de son empâtement, comme nous avons fait pour le n° 11, qui présentait le même défaut.

Dans le courant de l'été, on a négligé de pincer le rameau 19 ; aussi voyez comme il a pris un développement considérable, au détriment du rameau 20. Otons de la vigueur à celui qui en a trop et donnons-en à celui qui en manque. Pour cela, taillons long le n° 20, et court le n° 19. De plus, pratiquons au-dessous de celui-ci, sur son empâtement, une entaille qui, en le privant d'une grande partie de la sève qu'il attirait, la force à passer dans le rameau 20, et surtout aussi dans le dard C, que nous déterminerons encore à s'allonger en rameau, au moyen d'une entaille faite au-dessus de lui.

Vous me direz peut-être que nous aurions pu laisser le n° 20 non taillé, la présence de son bourgeon terminal devant alors suffire à lui faire rétablir l'équilibre.

J'aurais craint, en agissant ainsi, qu'il n'eût pas tardé à le détruire bientôt lui-même. Placé très-haut sur la tige, il se trouve de plus au voisinage d'un coude, double condition pour qu'il s'emporte et donne lieu à un défaut semblable à celui que

nous venons de corriger, s'il ne devient l'été suivant l'objet d'une surveillance non interrompue.

Supprimons, en arrière de son empâtement, le nº 21, pour les mêmes motifs qui nous ont fait supprimer le nº 11 et le nº 18, et surtout parce que son voisinage trop rapproché de la flèche le fait tendre à lutter avec elle et à l'affaiblir.

Enfin taillons cette flèche à la longueur marquée, sur un œil convenablement placé, et supprimons, en avant de leur empâtement, les bourgeons anticipés OO qu'elle porte. Si nous les laissions, ils auraient trop d'avantages sur les bourgeons, qui ne doivent se développer qu'au printemps.

§ II. Manière de traiter les productions fruitières.

Voilà donc notre arbre formé; la première partie du problème est résolue. Abordons maintenant la seconde, qui nous intéresse d'une manière encore plus immédiate.

Les phénomènes physiologiques qui se passent dans les branches de charpente sont en tout semblables à ceux qui ont lieu dans la tige; c'est-à-dire que les bourgeons qui se développent au sommet de ces branches sont toujours les plus vigoureux, et que la force des autres va en diminuant progressivement à mesure qu'ils approchent de la base, par suite de la tendance naturelle de la sève à produire le summum de ses effets aux extrémités. Mais ici nous n'aurons jamais à regretter que nos bourgeons soient faibles. Ce sont des fruits que nous voulons; or, ne l'oublions pas, les fruits ne sont jamais produits que par les bourgeons peu vigoureux.

Ceux qui poussent avec force ne donnent que du bois, et ce n'est qu'en les affaiblissant qu'on parvient à les mettre à fruit. C'est, du reste, dans l'affaiblissement artificiel de ces bourgeons que consiste tout l'art de traiter les productions fruitières. Ajoutons que la conduite de ces productions est exactement la même, quelle que soit la forme de poiriers que l'on ait à traiter.

Prenons sur un jeune poirier une branche de charpente passant à sa deuxième année, c'est-à-dire un jeune rameau ayant supporté la première taille d'hiver un peu allongée, et voyons

comment apparaissent le plus ordinairement les bourgeons qu'il supporte. (*Voyez* pl. III, fig. 11.)

Premier été. — Pendant le premier été, les yeux de l'extrême base, en éclatant, n'ont donné naissance qu'à un petit bouquet de trois ou quatre feuilles, au centre duquel se trouve un petit organe, de forme conique, à peine long de quelques millimètres, et qui est le rudiment du bouton à fruit (*Voyez* pl. III, fig. 11, A, A.) : ce sont là des *dards*.

Ceux qui viennent après ont produit des bourgeons qui vont croissant à mesure qu'ils approchent du sommet de la branche, et, passant successivement de quelques millimètres à un centimètre, atteignent, en s'élevant, une longueur de 4, 6 à 7 centimètres. Ces petits rameaux raides B, B, B, B, placés à angle droit sur la branche et terminés par un petit renflement conique, sont encore des *dards*. Ce sont les premières apparitions des appareils de la fructification.

Les dards que l'on voit représentés après la chute des feuilles, sur la fig. 9, C. pl. III, ne se mettent presque jamais à fruit la première année. Cela arrive pourtant quelquefois, mais c'est rare, et n'a lieu seulement que dans les espèces peu vigoureuses, et dont la fertilité est très-hâtive et très-grande. Voici la marche la plus ordinaire de leur évolution. La première année, l'extrémité du dard reste stationnaire, entourée de trois ou quatre feuilles. La deuxième année, le dard s'allonge un peu, de quelques millimètres seulement; le nombre des feuilles augmente: au lieu de trois ou quatre, il y en a cinq ou six et quelquefois plus; l'extrémité se gonfle, grossit et s'arrondit en bouton qui se couvre d'écailles. L'année suivante, au printemps, ce bouton devient très-turgescent, et éclate en un bouquet de fleurs entouré d'une rosette de feuilles. La fructification dès lors commence.

Parvenu à cette période, le dard change de nom; on l'appelle alors *lambourde*, D. Dans cet état, sa tige apparaît sillonnée de rides transversales, résultat des cicatrices que la rosette de feuilles a laissées après sa chute. Quand le fruit est tombé, ou a été cueilli, on voit que la partie sur laquelle il était attaché, présente un renflement charnu et tronqué, qui constitue la *bourse*, E, E,; dénomination fort heureuse, puisque cet organe est la

richesse de la fructification. Ainsi le *dard*, la *lambourde* et la *bourse* ne sont que le même organe, à diverses phases de son existence.

Les bourgeons placés dans le tiers supérieur de la branche se conduiront-ils comme ceux que nous venons d'examiner? Non, évidemment. Profitant de leur voisinage de l'extrémité, ils vont jeter des pousses vigoureuses, et, si on les laisse faire, ils ne tarderont pas à acquérir une longueur de cinquante, soixante, ou quatre-vingts centimètres, avec une grosseur proportionnée. C'est précisément le contraire de ce que nous recherchons; car nous voulons des rameaux faibles, eux seuls donnant du fruit, et nous voulons aussi des rameaux courts, sachant que plus le fruit est rapproché de la branche de charpente, plus gros et meilleur il est. Le pincement va nous fournir le moyen d'affaiblir ces bourgeons et de les transformer en rameaux à fruit, de rameaux à bois qu'ils étaient en train de devenir.

Lorsqu'ils ont une certaine consistance à la base, et que leur longueur est de 10, 12 à 15 centimètres, supprimez leur extrémité herbacée, en les pinçant à 8 ou 10 centimètres. (*Voyez* pl. III, fig. 11, , F, F, F.)

Vous interrompez ainsi leur végétation; la sève, n'arrivant plus à eux qu'en très-petite quantité, en affaiblit les yeux, les prédispose à se former en dards l'année suivante, et passe en abondance dans le bourgeon de prolongement de la branche de charpente, qui, laissé intact, prend un développement considérable.

Un seul pincement suffit ordinairement; mais il arrive parfois qu'à la suite de cette opération certains bourgeons repoussent, et qu'au lieu d'avoir des yeux destinés à fournir des dards, ce sont des rameaux à bois qui en tiennent la place. Si vous vous apercevez de leur présence, pincez-les le plus tôt possible, et sévèrement, avant qu'ils aient atteint 7 à 8 centimètres de longueur, et, s'il s'en reproduit d'autres, ce qui est fort rare, pincez une troisième fois, qui sera la dernière pour cette année, G, G'.

Ici, Messieurs, se présente une particularité sur laquelle j'appelle votre attention.

Quand vous avez taillé votre rameau, vous l'avez fait sur un œil en dessous. Par suite de cette circonstance, l'œil le plus immédiatement voisin de l'œil de taille va se trouver placé sur

le côté ou au-dessus de cette branche de charpente, conditions, la seconde surtout, très-favorables à une vigoureuse végétation. Tout favorisera la force de ce bourgeon : il sera immédiatement à côté du terminal ; le coude déterminé par la taille, en gênant le passage de la sève dans celui-ci, le facilitera au contraire dans celui-là, qui en attirera davantage encore par le fait de sa position verticale, ou à peu près, sur la branche. Aussi éprouverez-vous la plus grande difficulté à le mettre à fruit. Les pincements répétés auxquels vous le soumettrez feront constamment naître des bourgeons anticipés que vous serez obligés de pincer encore, et, finalement, vous n'aboutirez pas à ce que vous cherchez. Dans ce cas, mieux vaut ne pas s'obstiner et en venir tout de suite à un moyen plus efficace.

Ce moyen consiste, lorsque le bourgeon a atteint quatre ou cinq centimètres, dans le courant d'avril, à le couper à sa base de façon à laisser encore sur la tige une partie de son empâtement ou talon. On fait alors la taille à l'épaisseur d'un écu, pour me servir de l'expression de la Quintinie, c'est-à-dire que la portion qui reste sur la branche a l'épaisseur de cette pièce de monnaie. Peu de temps après, les yeux stipulaires donnent naissance à deux bourgeons stipulaires, H, I, qui partent de chaque côté du talon. De ces bourgeons, l'un, H, est pincé lorsqu'il a atteint 9 ou 10 centimètres, c'est celui qui devra se mettre à fruit ; l'autre, I, est respecté jusqu'à ce qu'il ait atteint une longueur de 20 à 25 centimètres ; alors on le pince, et plus tard, au mois d'août, on le supprime complétement. Que se passe-t-il dans tout ceci ? D'abord les bourgeons stipulaires, résultat de la suppression du bourgeon dont l'excès de vigueur nous nuisait, naissent naturellement beaucoup plus faibles que lui ; puis le pincement que subit l'un d'eux l'affaiblit encore. Si l'on n'en laissait qu'un, celui-ci étant seul, on pourrait craindre qu'une fois pincé il ne se développât des bourgeons anticipés ; mais son voisin, laissé intact pendant quelque temps, attire à lui l'excès de sève que ne peut plus recevoir l'autre. Il lui sert, tant qu'on le laisse subsister, de moyen de dérivation, et, quand on le supprime, dans le courant du mois d'août, celui qui reste est assez affaibli pour qu'on n'ait plus à redouter son excès de force.

Si l'on pinçait en même temps les deux bourgeons stipulaires, le résultat serait loin d'être le même. La sève se trouverait

arrêtée brusquement dans son cours et, ne sachant plus où passer, se ferait jour par les yeux de ces bourgeons, qu'elle ferait pousser en anticipés, ce qu'on cherche précisément à éviter.

On ne devrait pas agir de même si, par suite d'un accident, ces bifurcations se présentaient sur d'autres points de la branche. Il faudrait alors supprimer complétement l'un des deux bourgeons stipulaires, et pincer l'autre à la longueur voulue. En effet, cette suppression, loin d'être préjudiciable, devient utile dans ce cas; car le bourgeon stipulaire que nous réservons se trouve naturellement plus faible que le bourgeon principal qui a été détruit, et qui était appelé à nous fournir un rameau à fruit.

Le pincement, Messieurs, est une opération qui exige beaucoup de discernement. Pratiqué trop tôt, lorsque les bourgeons sont encore trop tendres, il peut déterminer le dessèchement et la mort de ceux-ci; trop tard, au contraire, lorsque les yeux sont bien constitués, il les fait immédiatement pousser en bourgeons anticipés, qu'il faut pincer encore et qui ne donnent jamais de résultats aussi satisfaisants. Le bourgeon se trouvant trop ligneux pour supporter le pincement, on est obligé de se servir d'un instrument tranchant; ce n'est plus alors un pincement que vous faites, mais bien une taille d'été.

Il faut donc pincer à point, en se souvenant que toutes les variétés ne doivent pas être pincées à la même distance. Si vous traitez des *Beurrés Diel* (*Beurré magnifique*, *Beurré incomparable, poire des Trois-Tours*, etc., etc.), *Beurré d'Arenberg* (aujourd'hui *Beurré d'Hardenpont*, *Bon-chrétien d'hiver*, *Messire-Jean*, *Crassane*, *Epargne*, etc., etc.), au lieu de pincer à 6 ou 7 centimètres, comme certaines variétés pourraient le comporter, pincez à 10, ou à 12, au-dessus de six ou sept feuilles, au lieu de quatre ou cinq, K. Pourquoi agir ainsi, me direz-vous? Parce que, dans ces variétés, les yeux de la base ne sont jamais bien constitués, et que, si vous pincez trop court, vous êtes sûr de n'avoir sur vos branches, après la chute des feuilles, que de petits tronçons de rameau dont l'écorce se maintiendra verte pendant plusieurs années, mais qui ne donneront pas le moindre signe de végétation, par suite de l'anéantissement des yeux, et finiront par se dessécher entièrement; tandis qu'en pinçant à 10 ou 12 centimètres, vous trouvez à cette distance des yeux dont la bonne confor-

mation vous répond du succès. Voilà pourquoi, pour vous mettre à l'abri de toute erreur, je vous engage, en thèse générale, à pincer tous vos bourgeons à 10 centimètres, longueur qui est la plus convenable pour pratiquer le pincement sur toutes les variétés sans exception; et, l'hiver suivant, on rapproche, par une taille raisonnée, ceux des bourgeons dont les yeux, bien constitués à la base, indiquent l'urgence de cette opération.

Torsion. — L'attention la plus soutenue est souvent mise en défaut; souvent encore les circonstances se mettent à la traverse de nos projets. Aussi pourra-t-il arriver que des bourgeons qu'on aurait dû pincer auront été négligés, et, quand nous nous en apercevons, le moment est passé de le faire: leur volume est trop considérable, leur consistance trop forte, le point où le pincement aurait dû porter est tout à fait ligneux; l'opération n'est plus possible. Il faut en venir à un moyen qui permet de corriger la négligence commise. Ce moyen est la *torsion*, qui consiste à saisir, entre le pouce et l'index de chaque main, le bourgeon au point où il aurait dû être pincé, à le tordre sur son axe et à le replier ensuite sur lui-même, en enroulant autour de sa base son extrémité préalablement pincée. (*Voyez* pl. III, fig. 7.)

La suppression de l'extrémité du bourgeon, le trouble produit par la dilacération de ses fibres ligneuses, le changement dans la direction d'une notable partie de sa longueur, qui de supérieure devient inférieure, apportent une gêne considérable dans le cours de la sève, qui n'y arrive tout juste que pour le faire vivre. Aussi ne tarde-t-il pas à s'affaiblir et à nous donner, au-dessous de la partie tordue, ce que nous recherchons: les dards, X, X, X.

La torsion est une excellente ressource pour traiter les bourgeons qui ont échappé au pincement; mais il ne faut pas en abuser. Appliquée à un trop grand nombre de bourgeons, elle amènerait de la confusion dans la branche et dans l'arbre même, et déterminerait une perte de sève trop considérable. Prenons-la pour pis-aller, et soyons prêts à pratiquer l'opération par excellence, le pincement.

Les pincements et la torsion sont des opérations d'été; les bourgeons destinés à devenir productions fruitières n'en ont

pas besoin d'autre pour le moment. L'hiver venu, voici celles auxquelles il faut recourir :

Premier hiver qui suit la taille de la branche de charpente. — Nous avons vu plus haut que les bourgeons placés sur la partie inférieure de la branche de charpente poussaient avec peu de vigueur, n'atteignant progressivement en s'élevant, à partir de la base, qu'une longueur de 1 à 6 ou 7 centimètres. (*Voyez* pl. III, fig. 11, A, A, B, B, B, B.)

Ce sont des dards; ils se mettent naturellement à fruit. Aussi les avons-nous laissés intacts pendant leur végétation. L'hiver, nous n'y toucherons pas davantage. Ils ne réclament aucun soin; ils font d'eux-mêmes ce qu'il faut.

Quant à ceux qui occupent la partie supérieure de la branche, et dont la vigueur devenait menaçante, nous les avons pincés (F, F, F, G, H, I, K).

Qu'allons-nous en faire maintenant?

Cassement. — Ceux qui ont été pincés, nous pourrions, à la rigueur, les laisser tels quels : ils se mettront à fruit. Mais alors le fruit naîtra trop loin de la branche de charpente, puisque le pincement s'est fait à 10 centimètres environ, et nous savons qu'il est d'autant plus gros et meilleur qu'il est aussi rapproché que possible de celle-ci. Nous faisons alors un *cassement complet,* comme le représente en L la fig. 13, qui est le rameau G grossi et détaché de la branche mère représentée par la fig. 11, c'est-à-dire que nous les rompons à 6 ou 7 centimètres environ de leur base, entre le pouce et la serpette. Nous avons le soin de casser immédiatement au-dessous d'un œil, de manière à laisser au-dessus de celui qui reste le plus élevé un chicot, L, Q, dont la présence est loin d'être favorable à son développement. C'est aussi pour contrarier ce développement que nous pratiquons une plaie contuse, au lieu d'en faire avec la serpette une très-nette, dont le recouvrement serait trop facile et trop rapide.

Si, en voyant la vigueur d'un rameau pincé, ce qui est facile à reconnaître aux pincements répétés qu'il a supportés dans le courant de l'été précédent, on a lieu de craindre qu'un cassement complet ne soit pas suffisant pour l'affaiblir, on peut avoir

recours à un moyen plus énergique : on casse complétement l'extrémité de ce rameau en L, et on casse le nouveau au-dessous du premier pincement, en C, mais la moitié des fibres seulement, de manière à laisser adhérer encore ce fragment à la base du rameau. Cette partie mutilée attirera encore, en été, une certaine quantité de sève et fatiguera les yeux de la base, qui, recevant moins de nourriture, se convertiront facilement en dards.

Deuxième été. — Pendant le deuxième été, on n'a absolument rien à faire à ce rameau (fig. 13). Les yeux qu'il porte se transforment en dards. Cependant si, malgré les mutilations auxquelles il a été soumis, l'œil au-dessus duquel on a cassé se développait à bois, ce qui arrive parfois, il faudrait soumettre ce bourgeon au pincement.

Deuxième hiver. — Pendant ce second hiver, les boutons M, M, M, n'étant encore qu'à l'état de dards, nous laisserons les choses dans le même état, de crainte qu'une taille trop sévère et trop prématurée ne les fasse développer à bois et ne vienne ainsi anéantir en un moment notre travail de deux années. Pendant le troisième été, il n'y aura rien à faire encore sur ce jeune rameau; ce sera pendant cette saison que les dards se transformeront à fruit. Ce ne sera donc que le troisième hiver après le pincement, lorsque les boutons des dards, M, M, M, seront devenus boutons à fruit et que, le germe de la fleur existant, nous n'aurons plus rien à craindre, qu'il faudra régulariser et enlever avec la serpette, au point marqué O, O, ces extrémités, d'un aspect peu agréable, et qui n'ont plus dès lors leur raison d'être.

Les rameaux tordus sont traités de la même manière. On supprime d'abord en N la portion qui a subi la torsion (*Voyez* pl. III, fig. 7.), et on les soumet à l'un ou à l'autre cassement, selon qu'on le juge nécessaire.

Tels sont, Messieurs, les soins que réclament, dans le courant de l'année, les bourgeons que vous voulez élever à vous donner des fruits. Pour vous les exposer, j'ai pris pour exemple ce qui se passait sur une branche de charpente d'un an, c'est-à-dire au moment où celle-ci passe de l'état de rameau à l'état de branche, et sur celles dont les productions ne sont pas encore

et par laisser ainsi des vides sur certains points de nos branches de charpente.

Il y a donc double intérêt à ne pas laisser ces lambourdes dépasser certaines limites : 5, 6 ou 7 centimètres.

Voici comment nous allons traiter cette grande lambourde, pour la ramener dans les bornes qu'elle n'aurait pas dû dépasser. A la taille d'hiver qui suivra la récolte des fruits, nous ferons porter nos sections sur les points 1. Les dards B, au-dessus desquels nous opérons et dont nous avons fait disparaître les feuilles pour éviter toute confusion, seront à cette époque constitués en boutons à fruit ; nous n'aurons donc pas à craindre qu'ils se développent à bois. A la taille d'hiver suivante, c'est-à-dire après la fructification des dards B, nous rapprocherons de nouveau notre lambourde sur les points 2, au-dessus des dards C, qui seront alors dans les mêmes conditions que les premiers, c'est-à-dire convertis en boutons à fruit. Si nous avions fait porter notre première taille immédiatement sur les points 2, il y aurait eu à craindre que la sève refoulée dans des limites trop restreintes, n'eût fait développer les dards C en bourgeons vigoureux, et dont la retenue difficile aurait complétement fait manquer le but de notre opération.

Quant à la lambourde fig. 14, pl. V, dont les proportions sont bien moins grandes, l'opération est beaucoup plus simple. Après la fructification, nous la taillerons au point marqué par le trait. Cette *taille sur rides*, qu'il faudra faire d'une manière tout à fait horizontale, pour ne pas détruire les yeux nombreux que ces rides renferment, fera naître autour de la plaie une couronne de dards. (Voir le résultat de cette opération, pl. V, fig. 15.)

Si l'un d'eux se développait à bois, D, on le pincerait. Cette *taille sur rides*, pour donner des résultats satisfaisants, devra se faire au moment où la lambourde commencera à entrer en végétation, dans les premiers jours d'avril ; les yeux dont cette opération aura favorisé la sortie, affaiblis par cette taille tardive, seront plus tôt disposés à se transformer en dards. Du reste, les boutons E, E, de la fig. 15, placés au-dessous de la section qu'a supportée la fig. 14, et qui n'étaient que dards l'année précédente, devenus aujourd'hui petites lambourdes, fructifieront pendant que les dards G, G, feront leur évolution, et ne contribueront pas

PL. III.

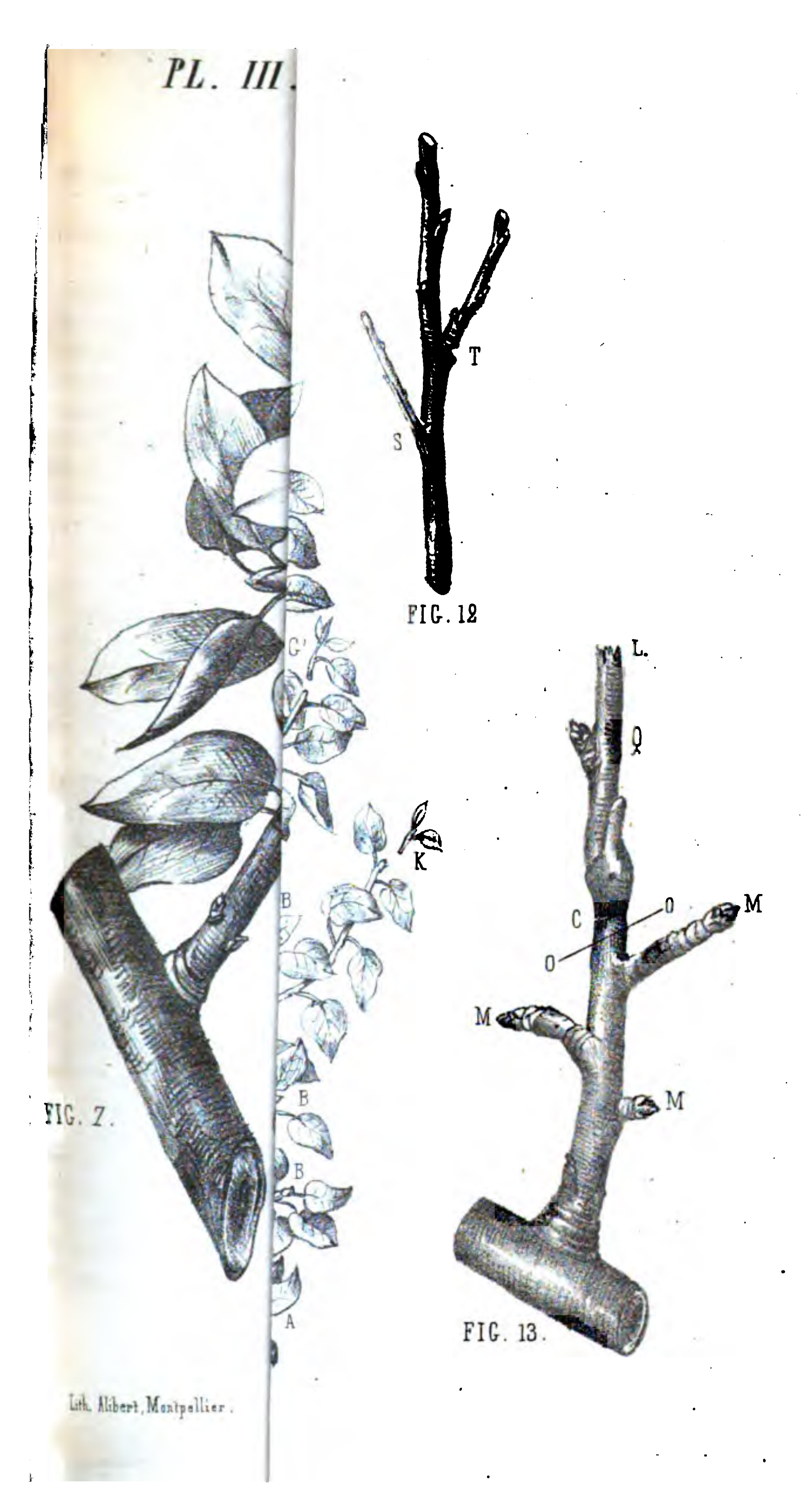


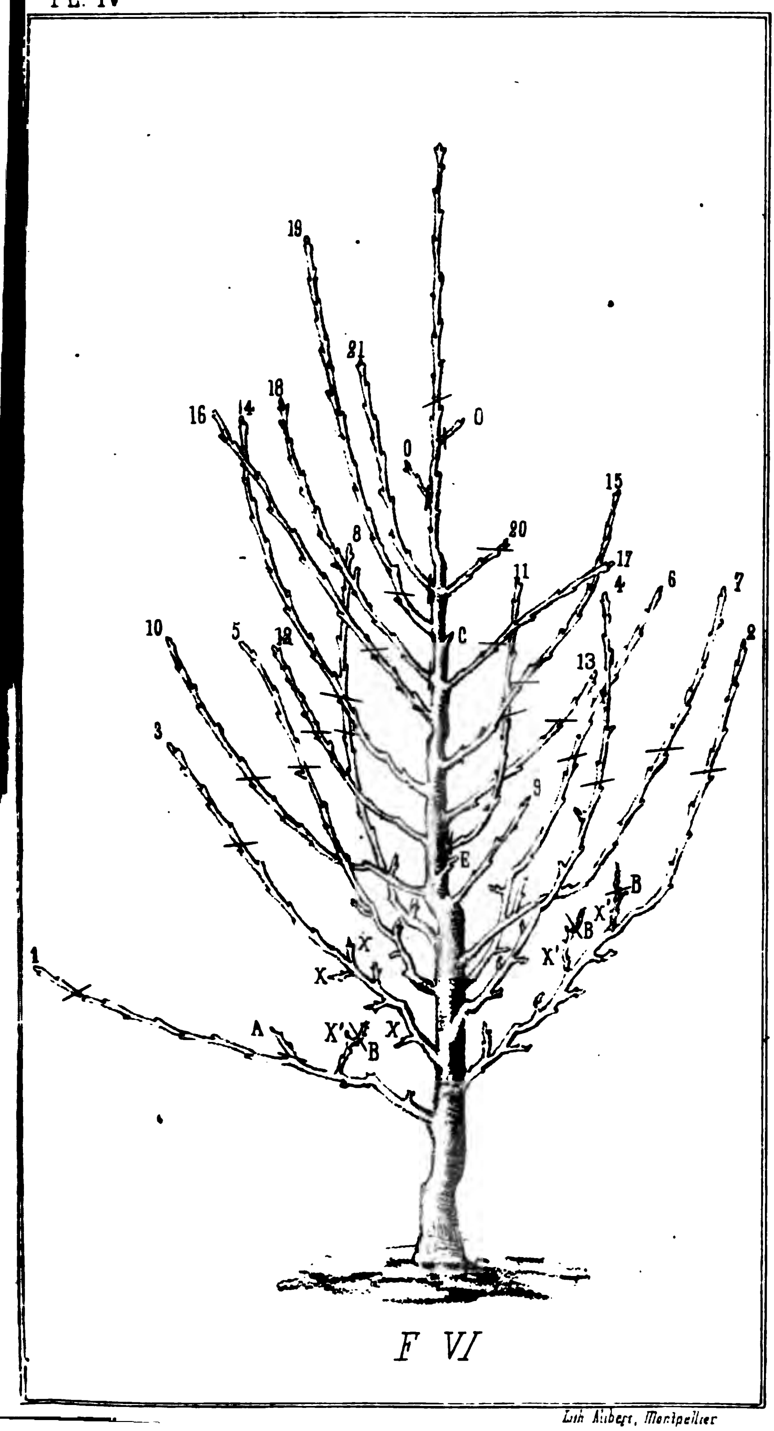
FIG. 12

FIG. 7.

FIG. 13.

Lith. Alibert, Montpellier.

PL. IV



F VI

Lith Aubert, Montpellier



FIG. 14.

peu à maintenir ceux-ci et à favoriser leur transformation en boutons à fruit.

Tel est, Messieurs, l'exposé des principes qui doivent présider à la formation des Poiriers en pyramide. Je suis peut-être, à cette occasion, entré dans des détails que ne comportait pas absolument cette étude; bien des points que nous avons traités appartiennent plutôt, certainement, aux règles de la taille et de la conduite des arbres fruitiers, considérées d'une manière générale. J'ai pensé néanmoins que, en m'écartant un peu de mon sujet, il m'était possible de vous présenter des considérations de quelque utilité. C'est ce qui me fait espérer que vous voudrez bien me pardonner ces hors-d'œuvre, dont a surtout été cause la bienveillante attention que vous m'avez prêtée.

—

Erratum. — A la page 105 du dernier Bulletin, deuxième ligne, il faut lire *proportions*, au lieu de *propositions*.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

par **M. Napoléon DOÛMET**, l'un des secrétaires de la Société

Le nombre des échanges de publications de la Société s'accroissant toujours en raison de ses relations avec les autres Sociétés, nous nous voyons forcé de restreindre nos analyses bibliographiques; nous croyons qu'il est plus avantageux à nos collègues, ainsi qu'aux progrès de l'horticulture, de signaler le plus grand nombre possible d'articles publiés dans les divers recueils, auxquels chacun peut recourir s'il en est qui l'intéressent spécialement, que de surcharger le Bulletin en nous appesantissant sur une partie, au détriment des autres. Nous nous bornerons donc, pour chaque publication, à rendre compte des travaux originaux, et à donner les titres de tous les articles extraits d'autres journaux, à moins pourtant qu'ils n'aient un intérêt tout particulier, comme ceux entre autres qui sont traduits des langues étrangères.

Journal de la Société d'horticulture du Bas-Rhin (tome IV).

En parcourant un article de M. F. Kirschleger, publié dans la livr. 3-4, sous le titre de : *Une visite printanière au marché aux fleurs, aux herbes, aux légumes, etc., à Strasbourg*, nous trouvons une conversation fort instructive entre l'auteur et une bonne femme (*liebe Frau*) du duché de Bade, au sujet d'une matière textile vendue depuis quelques années sous le nom de crin végétal. Tout le monde connaît les usages divers auxquels elle est employée, depuis les matelas jusqu'à ces chapeaux légers et satinés qui font concurrence aux chapeaux de paille ; mais nous sommes persuadé que peu de nos lecteurs en connaissent l'origine ; beaucoup même la regardent-ils peut-être comme une importation exotique. Bien loin de là, le crin végétal est tout simplement extrait d'une mauvaise herbe qui croît abondamment sur notre continent : c'est le *Carex brizoides* L., plus vulgairement *Laiche*, et en allemand *Seegrass* ou *Matratzengrass*. C'est sous ces derniers noms que le duché de Bade en expédie des quantités considérables sur le marché d'Alsace, au prix de 30 à 35 centimes le kilogramme.

Une autre plante textile, regardée à tort comme exotique d'origine, fait le sujet, dans cette même livraison, d'une note de M. Nœtinger, secrétaire général de la Société : nous voulons parler du *Sida Abutilon*, malvacée de Chine, soi-disant, et originaire, à ce qu'il paraît, du midi de l'Europe. L'auteur dit qu'il en a obtenu des tiges de $1^{m},50$ à 2^{m} de haut, et qu'un autre propriétaire a pu en extraire de la filasse, en le traitant comme le chanvre. De nombreux essais ont été faits depuis, par les soins d'un grand nombre de Sociétés françaises. Reste à savoir maintenant si, dans l'avenir, le *Sida Abutilon* viendra réellement prendre place à côté de nos deux seules plantes textiles, le Chanvre et le Lin.

La même question peut être posée à propos de l'*Urtica nivea*, autre plante textile, celle-là bien réellement originaire de Chine, et cultivée à Alger au Jardin d'essai. Ce végétal fait également le sujet d'une note insérée dans le même journal, et dans laquelle on rappelle que notre grande Ortie indigène a déjà servi à faire la filasse dont on fabriquait une mousseline connue sous le nom allemand de *Nesseltuch*.

Dans deux articles de correspondance, M. Eugène Dorville indique la terre de taupinière, mise en tas couvert pendant six mois, comme très-salutaire à un grand nombre de plantes, aux Giroflées entre autres. Il recommande aussi l'emploi du collodion pour la conservation des Poires tachées. Après avoir soigneusement enlevé, avec la pointe d'un couteau *d'argent*, la partie pourrie, c'est au moyen d'un pinceau très-doux que l'on enduit la plaie du préservatif, préparé de la manière suivante :

Mélangez dans un vase de porcelaine :

Acide sulfurique concentré...	150 grammes.
Azotate de potasse pulvérisé.	75 —

remuez avec une baguette de verre. Le mélange une fois refroidi, immergez-y par petites parties :

Coton cardé................	5 grammes.

Quand le tout est bien mélangé, laissez réagir pendant un quart d'heure, et jetez-le dans une grande terrine d'eau ; lavez le fulmi-coton jusqu'à ce qu'il ne laisse plus de goût acide à la langue ; exposez-le alors au soleil, sur du papier buvard, jusqu'à complète dessication ; mélangez ensuite ce coton desséché avec :

Ether sulfurique............	50 grammes.
Alcool vert.................	5 —

Le collodion s'enlève par une immersion de quelques heures dans l'eau ; puis, repris et fondu de nouveau dans l'éther, il peut servir plusieurs fois. Pour le conserver, on l'enferme dans un flacon bouché à l'émeri. Au surplus, on peut avoir aujourd'hui du collodion presque partout, puisqu'on photographie partout ; et, comme la préparation de cette matière à base de fulmi-coton peut offrir quelque danger d'explosion, nous croyons que l'on fera bien, généralement, de l'acheter tout fait, ou de charger les pharmaciens et les chimistes de sa confection.

Cette même livraison contient une note de M. Lachaume, bien connu comme arboriculteur, sur un mode de greffe déjà mentionné par Etienne Calville en 1813, et décrit également par Thouin sous le nom de greffe Kerw, mais réinventé de nos jours, comme tant d'autres choses soi-disant nouvelles. Quoi qu'il en soit, cette greffe, expérimentée par M. Lachaume depuis 1842, est assez ingénieuse pour qu'on la rappelle : elle consiste à greffer

par approche avec un rameau séparé du pied mère, et dont la base est enfoncée dans la terre ou plongée dans une bouteille d'eau, afin de lui conserver la nourriture. Ce genre de greffe s'applique surtout à la tige des arbres déjà âgés et qu'une écorce durcie ne permet pas d'écussonner; elle offre donc déjà, par elle-même, un très-grand avantage. Mais voici que, dans les expériences de M. Lachaume et d'un amateur de la Ferté-Gaucher, le rameau ne s'est plus contenté de se greffer par approche, il s'est encore enraciné, soit en terre, soit en bouteille, de telle façon qu'ils ont eu tout à la fois un arbre greffé et un arbre de bouture; c'est assez pour faire ressortir les avantages que l'on peut trouver dans l'emploi de ce système quasi-nouveau.

Parmi les articles qui, sous le nom de Variétés, ont reçu asile dans cette même livraison, nous trouvons un paragraphe où M. Kirschleger, contrairement à l'ancien préjugé qui veut que les engrais soient nuisibles aux Conifères (voire même aux plantes de terre de bruyère, ce qui est faux), en prône le dépôt à leur pied dans les terrains humides et frais, ainsi que l'arrosage à l'eau légèrement purinée ou guanisée, dans les terrains secs. Enfin voici trois applications utiles des végétaux. La première consiste dans la culture en grand de la Rose trémière à fleur noir pourpre, pour en extraire un principe colorant et solide bleu indigo violacé; la seconde est la culture du Tournesol annuel (*Helianthus annuus*) dans les terrains marécageux, dont il absorbe les principes fiévreux; et la troisième, la culture de pieds de Chanvre espacés de 1 à 2 mètres parmi les plantations de choux, comme éloignant les papillons blancs, et préservant, en conséquence, les choux de leurs chenilles.

Dans le n° 5-6, on trouve un plan d'une des Expositions de la Société du Bas-Rhin: heureuse innovation qui permet de suivre le compte rendu qui l'accompagne. Le n° 8-9 contient une correspondance de voyage de M. Kirschleger, où l'on peut puiser quelques bonnes idées sur la flore des montagnes du Jura. La livraison 10-11 renferme plusieurs recettes que nous croyons utiles d'indiquer. L'une d'elles, dont la découverte, comme beaucoup d'autres, du reste, est due au hasard, est l'emploi des bois, pailles, etc., injectés de sulfate de cuivre, dans le but

d'éloigner les limaces, limaçons, etc. Une autre apprend à faire du guano factice, en répandant, sur une faible couche de fumier ordinaire, une partie pour cent de plâtre cuit et pulvérisé; on superpose un certain nombre de ces couches en agissant de la même manière, et, au bout de deux mois, la masse est devenue guano, donnant par la décomposition du sulfate d'ammoniaque. La troisième est celle de M. Lamain, qui asphyxie les chenilles sur un arbre, rien qu'en plaçant à l'endroit le plus attaqué quelques rameaux verts de Genêt. Bien que nous l'indiquions, nous ne nous portons pas garant du procédé, auquel nous ajoutons moins de foi qu'au suivant: On peut rendre imperméable à la pluie toutes sortes de bois blancs, Hêtre, Peuplier, Sapin, etc., en leur donnant une première couche de peinture à l'huile que l'on recouvre, avant qu'elle soit sèche, d'une légère couche de sablon ou grès pilé et tamisé; puis on donne une seconde couche de peinture en appliquant fortement la brosse. Enfin, dans la dernière livraison de ce volume, on trouve le procédé suivant, de l'invention de M. Payen, pour guérir les arbres et arbrisseaux malades: Bêcher la terre à 1m,50 autour de l'arbre, et arroser près du tronc, deux fois le premier jour pour recommencer le lendemain, avec la composition suivante:

Sulfate de fer	0k.525
Sel commun	1, 500
Alun de roche	0, 525

délayés dans 40 litres d'eau, jusqu'à ce que ce soit fondu. Ce remède s'applique à tous les arbres ou arbustes, quand les feuilles jaunissent et que la végétation laisse à désirer, en proportionnant la quantité à la grosseur du sujet.

La première livraison du tome V contient les statuts et règlements de la Société, ainsi que la liste des membres. A ce sujet, nous voyons plus loin, dans les procès-verbaux, que nos statuts ont donné lieu à une discussion, relativement à nos cinq Commissions permanentes, et que plusieurs membres en ont reconnu l'utilité. Quoique nouvelle, notre Société fournirait-elle certains articles de règlements à ses sœurs aînées?

Les souvenirs d'une excursion dans le nord de l'Italie, qui suivent immédiatement les documents officiels, dans ce numéro, sont d'intéressants extraits d'une correspondance de M. Silber-

mann, sur la végétation et l'aspect horticole de la Lombardie, de la Vénétie et du Piémont. En rentrant en France par Nice, ce touriste nous donne des détails piquants sur la demeure d'Alphonse Karr, et sur son entrevue avec le célèbre *jardinier*. Un écrivain nous en rappelle naturellement un autre, et nous nous apercevons que nous avons omis de mentionner un article biographique sur Al. de Humboldt, inséré par M. Kirschleger dans le N° 5-6 du tome IV. On ne saurait trop souvent et trop longtemps faire l'éloge de ce grand homme, que ses immenses et constants travaux ont rendu une des gloires scientifiques de notre époque.

Extraits d'autres publications

(Tome IV.) De la Culture et de la multiplication du *Rhododendron*, par Prosp. Petel. — Des Serres à fruits et à légumes, par B. Fish. — *Pelargonium Endlicherianum* Fenzl., par M. J. Grœnland. — De la Culture et de la multiplication du Houx, par A. Massé. — Un mot sur la culture des Bruyères, par F. Boncenne. — Notice sur la culture des Cinéraires; Derouin. — Sur les effets du purin, particulièrement à l'égard des plantes élevées en pots, par Gœrner. — Les Phlox de nos jardins; *Rev. horticole.* — Des Arbres à flèche; Fr. Blanchard. — Du Jardinage aux fenêtres; *Gardner's Chronicle.* — Culture des Balsamines; Dinnau. — Culture des Giroflées quarantaines; Alb. Courtin. — Greffe en placage sur l'écorce; Sch. et Alibert. — Relevé des Saxifrages qui méritent de figurer dans les jardins; *Floricultural Cabinet.* — Plante remplaçant parfaitement les Graminées pour les pelouses des jardins[1]; E.-G. Henderson. — Sur les espèces du genre *Platycerium* (fam. des Fougères), et sur leur culture; Ed. Otto. — Bordures de *Festuca ovina*; *Gardner's Chronicle.* — Culture à l'air libre de la Tomate en cordon horizontal sur deux bras; Léonce de Lambertye.—Culture forcée du Muguet de mai; *Illustriste Gartenzeitung.* —Culture des Rosages d'Amérique (*Rhododendron, Azalea, Kalmia*, etc); John Standish. — Transplantation des arbres d'un certain âge; Robinet. —Observation sur l'époque convenable pour la taille des arbres fruitiers; Eug. Forney. — Enduits pour garantir de la pourriture les piquets, tuteurs, etc., plantés en terre; Albg. Thürr, *Gartenzeitung.*— Emploi du Guano dans la culture des légumes; de Vigan. — Multiplication, par boutures de rameaux et de racines, des arbres résineux; V. Grandin. — Sur la cause des taches des fruits; Laloy fils. — Emploi des Goudrons; *id* — Destruction des souris dans les serres; Buchinger. — L'engrais que préfèrent les plantes; Abeille de Perrin. — Les gazons du bois de Boulogne. — Méthode pour disposer les Chrysanthèmes sous forme arborescente; A. Morgan. — Nouvelle méthode pour la culture du Framboisier; *Soc.*

[1] *Spergula pilifera.*

imp. et cent. — Culture du Cardon; Et. Mulot. — Notice sur la culture de l'Héliotrope; Gradelle. — Culture des *Pelargonium* à grandes fleurs; Duru. — Quelques mots sur la Verveine; Chrétien. — Instructions sur les plantations en général; Tissot. — Formation des jardins à rochers; *Soc. imp et cent.* — Les arbustes de serre froide; de Puydt. (Bons articles au moyen desquels on peut faire un choix de plantes de serre froide.) — Quelques mots sur les arrosements des plantes de serre et d'appartement; *Hort. praticien.* — Quarante Poires; P. de M. (Travail que l'on peut regarder comme le meilleur guide dans le choix et la culture des Poiriers.) — Les *Yucca* et leur culture; *Belgique horticole.* — Observations sur les arrosements; David Smith. — Sur les *Edwardsia; Soc. imp. et cent.* — Notice sur le Chrysanthème et sa culture; Marsaux. — Culture du *Fuchsia serratifolia;* Will. Gordon. — Culture en pots des *Lobelia* (M. G. H.); *Soc. imp. et cent.* — Sur la culture dans les appartements à Saint-Pétersbourg; E. Regel. — Du Cerfeuil bulbeux et de sa culture; Vuitry. — Nouveaux renseignements sur le *Sequoia gigantea;* Murray. — Examen des principales causes de la mortalité prématurée des arbres fruitiers, dans leurs rapports avec l'état actuel de l'arboriculture; Dr Pigeaux. — Moyen de donner une végétation très-vigoureuse aux Pandanées cultivées en serre; A. Severin. — De la culture du *Petunia* double; Boucharlat aîné. — Moyen de convertir une plante de Réséda en petit arbuste; *Sud-Est.* — Procédé pour garantir les Vignes des gelées printanières; Et. Pro. — Note sur quelques espèces cultivées, rares ou peu connues; Jacques. — Observations au sujet des Quarante Poires; E. Baltet. — Culture du Réséda en arbre et pour l'hiver; *Soc. imp. et cent.* — Le Poirier du miroir; *la Nymphe.* — Note sur le pincement de la branche à fruit du Pêcher; Thirion.

(Tome V. — N° 1-2.) Extrait d'une relation de voyage au Chili, par le prof. Philippi, de Santiago; Buchinger. (Article fort intéressant au point de vue de la géographie botanique.) — Le Pyrèthre du Caucase; Buchinger. — Les Erythrines et leur culture; Ed. Otto. — Sur la terre qui convient aux Œillets; A. Dupuis. — Le Lilas blanc et sa culture; Ch. Friés. — Choix des plus belles plantes fleurissant l'hiver en serre froide; A. de Saint-André. (Article très-bon à consulter pour les vrais amateurs de fleurs.)

Bulletin de la Société d'horticulture de Valognes (Manche)
(N° 10. — 1861.)

Le nombre considérable de notices intéressantes que contient ce recueil témoigne de l'activité et du zèle intelligent qui président aux travaux de la Société de Valognes. La Normandie occupe, du reste, depuis longtemps, un rang des plus honorables en horticulture, et, pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur une liste des Sociétés horticoles de France : la Manche y figure à elle seule pour quatre Sociétés ou Cercles d'horticul-

ture, et les autres départements de cette province sont ses dignes émules. La publication qui nous occupe en ce moment est, en outre, empreinte d'un esprit d'association et d'utilité générale que nous aimerions à voir régner dans toutes les Sociétés. Ainsi la plus grande partie du Bulletin que nous avons sous les yeux est occupée par les réponses à des questions horticoles mises à l'ordre du jour et discutées dans chacune des séances générales de cette laborieuse Compagnie. Cela n'est-il pas plus utile à tous que d'interminables discussions sur des détails administratifs, discussions qui n'enfantent le plus souvent que des questions d'amour-propre personnel?...... Mais reprenons notre course analytique, dont nous nous sommes déjà trop écarté.

M. Othon, dans un rapport sur quelques essais d'acclimatation, fait précéder une liste des plantes ayant résisté à l'hiver de certaines observations fort judicieuses sur le climat de la Normandie, de l'Anjou et de la Bretagne, comparé à celui du Midi. Parmi les végétaux cités comme rustiques, nous trouvons les *Veronica Andersoni* et *salicifolia*, le *Clianthus magnificus* et le *Gynerium argenteum*, qui, est-il dit, a passé l'hiver dernier comme l'aurait pu faire le plus rustique *Carex* de nos contrées.

M. Benoist fait un rapport favorable sur l'ouvrage de M. Baltet, intitulé : *les Bonnes Poires ;* il approuve l'adoption du nom choisi par le Congrès de pomologie, à l'exclusion de tous synonymes, et rappelle que l'idée de donner un nom unique à chaque variété est due à l'initiative de la Société de Valognes.

Parmi les douze questions mises à l'ordre du jour des séances, quatre sont relatives à l'arboriculture et résumées par M. du Poerier de Portbail, chargé du cours de taille par la Société.

Dans la première, *de l'Utilité et de l'emploi de la greffe des boutons à fruit*, il recommande fortement ce moyen ingénieux d'équilibrer la sève des arbres, et prescrit de se servir d'œils triples et bien aoûtés, dans son application au Pêcher. Cette greffe se fait dès la fin d'août et jusqu'à la mi-octobre ; mais il est prudent de ne pas la pratiquer avant la fin de septembre sur le Pêcher.

La troisième question est relative aux *Avantages et inconvénients du pincement à trois feuilles sur les bourgeons du Pé-*

cher. Tout en ne condamnant pas entièrement cette méthode, indiquée déjà par La Quintinie, et à laquelle on donne aujourd'hui le nom de *taille à la Picot-Amet*, le professeur de Valognes lui préfère de beaucoup les principes ordinaires : «Je pense, dit-il, qu'elle peut être employée avantageusement dans les terrains où le Pêcher pousse avec peu de vigueur, et que, dans ce cas, elle est utile pour assurer la reproduction du bourgeon de remplacement; mais, même dans cette circonstance exceptionnelle, je crois qu'elle ne doit être appliquée qu'au Pêcher en cordon oblique.

La quatrième question, *de l'Influence du pincement à six feuilles sur les bourgeons des arbres à pépins pour les mettre à fruit*, est résumée par le même auteur de la manière suivante :

« Lorsque vous aurez à soigner les bourgeons à bois *destinés à devenir crochets* sur les branches de charpente d'un Poirier appartenant à une variété vigoureuse et placé dans les conditions nécessaires à une puissante végétation, pincez ces bourgeons à six feuilles, opérez un second pincement à quatre feuilles sur le faux bourgeon issu de l'œil terminal, si les œils inférieurs ne s'aoûtent pas convenablement, et, aussitôt que le crochet portera une ou plusieurs lambourdes, taillez sur les deux lambourdes les plus rapprochées de la branche de charpente. »

Dans l'examen de la cinquième question, *des Avantages et des inconvénients de la plantation en cordon oblique*, M. du Poerier de Portbail semble recommander ce mode de culture, principalement dans les jardins où l'espace est restreint, par les raisons que l'on peut y avoir un plus grand nombre d'espèces, que l'arbre est plus tôt venu, plus tôt à fruit et moins difficile à conduire, et que sa mort n'occasionne pas un grande vide dans les plantations. Cependant, lorsqu'on a une longueur de muraille suffisante, le cordon oblique ne peut être mis en parallèle avec les belles formes que l'on obtient par les méthodes ordinaires.

La sixième question, traitée par M. Rezancourt, est intitulée : *de la Meilleure taille des Melons*. La septième est résumée par M. Othon, vice-secrétaire, en une *Notice sur la culture de la Pomme de terre*.

C'est ce même auteur qui nous apprend, dans l'examen de la huitième question, que les plants de Giroflées dont les feuilles sont le plus resserrées, formant comme une rosette, charnues, bien étoffées, larges et presque sans pétioles, et les moins échancrées, donnent généralement des fleurs doubles et doivent, conséquemment, être choisies pour la plantation.

M. Othon est aussi grand amateur de Glaïeuls, et traite à fond la culture et l'histoire de ce beau genre, qui fait le sujet de la neuvième question. Planter à la mi-mars dans un terrain fertile et léger, non fumé récemment, en espaçant les oignons de $0^m,15$ à $0^m,20$ en tous sens et les enfonçant de $0^m,10$ à $0^m,15$, suivant la grosseur, après les avoir préalablement débarrassés des enveloppes sèches; les relever vers la fin d'octobre et les rentrer dans un endroit sec, voilà ce que conseille M. Othon pour avoir de beaux Glaïeuls.

La dixième question, *du Choix des meilleurs porte-graines pour la culture maraîchère et les fleurs ;* la onzième, *de la Meilleure culture des Fraisiers ;* et la douzième, *des Meilleurs moyens à employer pour conserver les légumes frais pendant l'hiver,* font le sujet de discussions dans lesquelles beaucoup d'opinions sont émises, ce qui nous oblige à renvoyer le lecteur qu'elles pourraient intéresser à la livraison que nous venons de parcourir, laquelle contient, en outre, un tableau des arbres exotiques acclimatés à Frémont, par M. Herpin, tableau intéressant en ce qu'il porte en regard du nom de chaque arbre l'époque de sa plantation, la mesure de sa croissance, sa floraison ou fructification, le terrain dans lequel il se trouve et le pays d'où il est originaire.

Extraits d'autres publications

Procédé pour obtenir de très-gros Oignons: *Soc. imp. et centr.*, vol. V. — Enduit pour garantir de la pourriture les piquets, tuteurs, etc.; plantés en terre; *id.* — Nouvelle composition pour détruire les insectes; Letellier. — Procédé pour la conservation des fruits pendant l'hiver, Thième. — Moyen d'élever des Cerisiers de boutures; *Horticulteur nantais.* — Procédé pour détruire les Fourmis: Dupont. — Moyen de se préserver des Taupes; *Journal d'hort. prat.* — Le Puceron lanigère et les différentes substances qu'on a employées pour le détruire; *Gardner's Weekly Magazine.* — Enduit sur les racines des arbres; Luizet père. — Composition pour détruire les insectes qui attaquent les Rosiers;

W. Corvell. — Encre pour écrire sur le zinc[1]. — Pour empêcher la pourriture des bois destinés soit à la façon des châssis, soit aux tuteurs de toute espèce[2].

Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre, 1861, 1er et 2me bulletins.

Ce numéro est presque entièrement rempli par des rapports sur les travaux de la Société et par les procès-verbaux. Nous y avons remarqué, cependant, un rapport de M. Colback, sur des Poiriers atteint d'*Æcidium cancellatum,* question à l'ordre du jour de beaucoup de Sociétés et diversement résolue. Ce rapport, qui ne fait que constater les faits observés, est en faveur de la transformation du *Gymnosporangium* en *Æcidium.*

Un article très-savant suit immédiatement ce dernier; c'est une étude et une classification des cendres végétales, accompagnée du mode pratique de les déterminer, par M. Guiller. Les cendres y sont divisées en alcalines, terreuses, phosphatées et siliceuses, d'où l'on peut déduire que tel terrain est préférable pour tel ou tel végétal. Il est regrettable que, parmi les horticulteurs et les amateurs, peu soient à même de faire les analyses dont M. Guiller donne la méthode, analyses qui simplifieraient souvent les expériences relatives à la culture.

Avant de passer à une autre publication, nous croyons utile de signaler la méthode que M. Fauquet emploie pour cultiver les Jacinthes, et que nous voyons figurer dans un rapport sur les travaux du Cercle; elle consiste à enfoncer le bulbe de 0m,30 dans la terre et à ne le faire reposer qu'au bout de deux années consécutives, et seulement pendant six semaines. Nous ajouterons que ce principe serait en harmonie avec ce qui a lieu pour beaucoup de plantes bulbeuses à l'état sauvage, dont les oignons s'enfoncent très-profondément.

[1]

Acétate de cuivre	10	grammes.
Sel ammoniac................	10	—
Noir de fumée..............	2	—
Eau..........................	100	—

Pour enlever l'écriture, frottez avec un bouchon de liége trempé dans l'acide chlorhydrique concentré et lavez immédiatement.

[2]

Eau de pluie ou de fontaine......	100	litres.
Sulfate de cuivre................	2	kilog.

Faites tremper plusieurs jours puis, faites sécher.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône
(Janvier, février et mars 1861)

Une des premières choses qui nous paraissent dignes d'être signalées dans ce recueil est la présentation par M. Gaillard, à l'une des séances de la Société d'horticulture de Marseille, d'un Poirier faisant partie d'un lot de six cents arbres, dont les racines avaient été gelées en voyageant pendant l'hiver de 1859. M. Gaillard ayant coupé ces racines et les arbres eux-mêmes à 0m,06 au-dessus du collet, ces tronçons ont été plantés au moyens d'un maillet, et, sur les six cents, au moins cinq cents ont donné les mêmes résultats que celui qu'il a présenté à la Société, c'est-à-dire qu'ils ont refait des racines et ont émis des pousses d'environ 0m,50. Cette expérience semblerait démontrer, ajoute-on, que les Poiriers peuvent très-bien se multiplier par boutures; mais elle n'établirait pas pourtant que ce mode de multiplication soit préférable à celui qui est habituellement employé.

Nous trouvons plus loin une note sur quelques espèces utiles récemment acclimatées à Alger. Le *Latania Borbonica*, magnifique Palmier que tout le monde connaît et dont les feuilles majestueuses remplacent les tuiles et les ardoises dans les contrées où il croît; le *Sabal Adansonii*, espèce américaine moins grandiose, mais qui peut rendre le même service, et les Bambous, ces végétaux étonnants par la rapidité de leur croissance, et dont les emplois sont si divers et si nombreux, qu'ils sont considérés comme une des principales richesses des pays qui les possèdent, font le sujet de ce Mémoire.

La culture de ces derniers surtout y est traitée en détail, tant pour les grandes espèces de l'Inde et de l'Afrique que pour celles, plus modestes, originaires des contrées moins chaudes et qui vivent fort bien sous notre climat, où elles sont appelées, peut-être, à rendre un jour d'utiles services. Ces plantes aiment une terre très-substantielle, profonde, perméable et pas trop compacte. Les engrais leur sont favorables et elles se trouvent fort bien, en été, de copieux arrosements. Leur multiplication s'effectue facilement en plantant de simples tronçons munis chacun d'un nœud, ou en éclatant les souches. Ne serait-il pas possible de naturaliser au moins les espèces rustiques sur les bords de nos ruisseaux?

Ce serait là, nous le croyons, une bonne et méritoire acclimatation.

M. le capitaine Salles, l'introducteur du *Tayo de Samana*, tubercule qui devait, dit-on, faire une rude concurrence à la pomme de terre, a lu, dans la séance du 22 janvier dernier, un compte rendu détaillé des essais de culture de cette plante. Tout en défendant énergiquement le mérite de son introduction sous le rapport alimentaire, l'auteur est obligé de convenir que cette culture a échoué presque partout l'année dernière. Quelques personnes seules ont obtenu de meilleurs résultats dans les environs de Marseille, ce qui semblerait indiquer que la question est résolue négativement pour le nord et le centre de la France, et que cette culture n'aurait quelque chance de réussite que dans les contrées méridionales. Il reste cependant établi que le *Tayo* occupera un rang distingué parmi les plantes ornementales, à cause de l'ampleur majestueuse de son feuillage, qui, rappelant celui des *Caladium*, fait le meilleur effet en massif, au milieu d'une pelouse. Il serait à désirer que les espérances que M. Salles fonde sur lui, comme produit alimentaire, se réalisassent; mais, quand même elles seraient déçues, on n'en doit pas moins lui savoir gré du zèle qu'il a mis à introduire un nouveau végétal, zèle que nous voudrions voir partagé par un plus grand nombre d'officiers de notre marine marchande, lesquels sont toujours à même, par leurs voyages dans des pays éloignés et souvent inconnus, d'attacher leur nom à des découvertes utiles ou intéressantes.

La livraison que nous analysons se termine par une notice de M. A. Lions, bibliothécaire de la Société de Marseille, sur un arbre classé dès aujourd'hui parmi les plus utiles: c'est l'*Ailanthus glandulosus*, Desf. (*Rhus succedaneum*, L.) vulgairement Vernis du Japon, qui croît sans soins et rapidement dans tous les terrains. Chacun a lu les rapports de M. Guérin-Menneville sur les vers à soie de l'ailanthe, dont il est le propagateur; nous nous dispenserons donc de faire un nouvel éloge des avantages de cette culture.

Le Sud-Est (1861, nos 2 et 3).

Nous avons vu, dans la *Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, comment M. Gaillard a traité les arbres gelés et les résultats

qu'il a obtenus; voici maintenant un autre procédé, que nous recommande M. Joigneaux, procédé qui s'écarte moins de ceux mis en usage jusqu'ici pour faire dégeler les plantes. Se basant sur ce qu'il est essentiel que le dégel s'opère lentement, il recommande, comme premier moyen, d'enterrer complétement les arbres gelés, dans une fosse ou jauge préparée à cet effet; mais comme cette méthode a le désavantage (désavantage regardé par l'auteur comme très-salutaire), de salir considérablement la tige des arbres, M. Joigneaux propose d'enterrer et d'arroser de suite seulement les racines, tandis que l'on garantirait les tiges d'une réaction trop précipitée, en les couvrant de toiles mouillées.

Un abonné du *Sud-Est*, jardinier, dit-il, adresse, sous forme de lettre au directeur, une question sur la taille que l'on doit appliquer à un Pêcher de deux ans, dont les deux branches charpentières sont d'inégale force, défaut auquel il n'a pu trouver de remède, l'ouvrage de M. Dubreuil à la main. Il serait presque à désirer que de semblables questions fussent plus souvent adressées aux journaux d'horticulture, car leur publicité a l'avantage de faire profiter tout le monde de la réponse qui leur est faite. Celle-ci nous donne l'occasion d'apprécier une fois de plus les connaissances pratiques en arboriculture de M. P. de M., l'auteur de l'excellent mémoire intitulé *Quarante poires*. Si la différence est peu sensible, taillez comme à l'ordinaire; seulement, surveillez et dirigez attentivement la croissance des deux bourgeons de prolongement, dont le plus fort sera palissé de bonne heure en l'inclinant plus ou moins, et le plus faible dépalissé et maintenu dans une position plus ou moins verticale; pincez en outre à trois feuilles les bourgeons anticipés sur le plus vigoureux, tandis que vous laisserez intacts ceux du plus faible. Si la différence est trop considérable, supprimez entièrement le membre faible et rabattez le plus fort sur deux yeux, pour la forme carrée ou en éventail; sur trois, si c'est pour former une palmette. C'est ainsi que peut être résumée la réponse de M. P. de M.

Le Pêcher est encore le sujet d'un bon travail de M. Ch. Buisson, lequel propose au Congrès pomologique une classification des Pêches. Dans les numéros suivants, figurent les tableaux destinés aux classements méthodiques en deux catégories, com-

prenant les quatre races de Pêchers, sous les noms de *Pêches* proprement dites, *Pavies* ou *Alberges*, *Pêches lisses* et *Brugnons*. Les caractères différentiels consistent dans la peau (duveteuse ou lisse), dans la chair (adhérente ou non adhérente au noyau), dans les fleurs (grandes, moyennes ou petites), dans les glandes de la feuille (globuleuses, réniformes, nulles); enfin chaque variété vient se placer près d'un type, qui donne son nom à l'un des trente-six groupes particuliers que comprend le tableau. Comme on le voit, c'est une méthode analogue à celles qui servent depuis longtemps déjà à la classification scientifique des végétaux, et que l'on a imitées depuis en zoologie; c'est du reste, selon nous, le seul moyen efficace de sortir du chaos dans lequel se trouvent encore la plupart de nos fruits, et nous espérons que le Congrès pomologique, en accueillant favorablement et adoptant dorénavant cette méthode pour les Pêches, ajoutera encore aux services éminents qu'il a déjà rendus par l'établissement d'une bonne synonymie, pour un grand nombre de fruits.

Ce même journal nous donne encore, touchant l'arboriculture, un article sur le pincement du Poirier, dans lequel M. A. Boisselot enseigne que, pour mettre à fruit dès la première année les brindilles de cet arbre, il suffit, vers le terme de leur croissance, de les casser à $0^m,05$ à $0^m,10$ de leur base, ce qui fait développer le bourgeon extrême et grossir ceux qui le précèdent; on casse alors de nouveau au-dessous du dernier œil qui a poussé en faux bourgeon, et, s'il arrive que celui qui précède se développe encore, on l'éborgne aussi, afin de faire grossir l'œil placé plus bas, lequel se forme assez ordinairement en bouton à fruit.

M. P. de M. publie, dans ce même numéro, un article détaillé sur la culture du *Magnolia* et notamment du *Magnolia grandiflora*. Cette note étant empreinte du même esprit pratique que nous avons déjà constaté en parlant des autres mémoires dus à la plume de cet auteur, nous engageons fort les amateurs de ces beaux arbres à la consulter.

Enfin M. le Dr Ebrard continue la flore médicale indigène dont nous avons déjà fait l'éloge dans notre précédente revue. Les plantes décrites, ainsi que leurs applications médicales, dans les nos 2 et 3, sont : l'Absinthe (*Artemisia Absinthium*),

l'Ail commun (*Allium sativum*), l'Amandier (*Amygdalus communis*), l'Angélique des jardins (*Angelica archangelica*), l'Anis (*Pimpinella Anisum*), l'Arnique (*Arnica montana*), et le Gouet ou Arum (*Arum maculatum*).

Parmi divers procédés ou inventions mentionnés par le *Sud-Est*, plusieurs nous ont parus dignes d'être portés à la connaissance des membres de notre Société. Ainsi les tuyaux de drainage en ciment, fabriqués par MM. Durand frères, de Grenoble, au prix de 30 fr. le mille, soit 9 centimes le mètre, nous paraissent, par leur solidité et leur régularité, devoir remplacer avantageusement les tuyaux de terre cuite employés à différents usages, par exemple pour les conduites d'eau dans les jardins.

La substitution du sulfate double de cuivre et de zinc (sulfate mixte, vitriol mixte, fabriqué par M. Claude Perret, de Lyon), au sulfate de cuivre pur, pour la conservation des bois, donne une économie notable, qui s'établit à Grenoble par les chiffres suivants : par mètre cube de bois, 2 fr. 40 c. de sulfate de cuivre pur, et seulement 0 fr. 80 c. de sulfate mixte. On trouve aussi dans cet article tous les renseignements nécessaires pour faire l'injection.

En dernier lieu, nous signalerons à nos lecteurs une dissertation de M. Accarias, de la Société d'agriculture, sur la multiplication des engrais, laquelle renferme d'utiles avis applicables à l'horticulture.

Extraits d'autres publications

Ixia en pleine terre; Goulven Denis. — Destruction des Fourmis et de leurs œufs; Boucharlat aîné.[1] — Les Pois (meilleures variétés, culture. etc.); J.-C. Demerville. — Du chaulage des arbres fruitiers; Carrière. — Moyen d'établir, dans les arbres, l'équilibre de végétation entre le sujet et la greffe; Laujoulet.

Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir (Tome II, n° 1.)

Nous trouvons dans ce recueil un mode de destruction des limaces, escargots, etc., que son inventeur, M. Gadra, regarde presque comme infaillible; il s'agit tout simplement de déposer, près du pied de chaque plante, grand comme une pièce de cinq

[1] Emploi du Guano pour les détruire.

francs de son de blé ; les animaux susdits accourent en foule dévorer cette friandise, et, en faisant une tournée, principalement le soir, on coupe chaque individu en deux avec des ciseaux. Si nous voulions faire de la satire à l'instar de certain journal bien connu, nous commencerions par faire ressortir l'analogie de ce procédé avec celui qui consiste à écraser chaque punaise entre deux pierres, pour se débarrasser infailliblement de ces hôtes incommodes ; puis nous ferions observer que, pour détruire en quatre ans près de 21,000 limaces, sans compter les limaçons, dans un jardin de 40 mètres sur 20, il faut que le nombre de ces mollusques y soit si grand, qu'il y aurait presque avantage à le laisser inculte, ou bien à exploiter ce coin de terre dans le but de faire de la pâte d'escargots ; enfin que les chiffres comparatifs des animaux détruits chaque année ne prouvent guère en faveur du mode employé pour s'en débarrasser, puisque la première année le massacre fût de 3,500, et la seconde de 4,250, et que, retombé à 2,690 la troisième, il est remonté, la quatrième, à 9,500. Que serait-ce si on ne les avait pas détruits?... Nous aimons mieux pourtant essayer par nous-même du système Gadra, et même engager nos lecteurs à faire une expérience qui pourrait donner de bons résultats, dans les jardins où les limaces ne renaissent pas de leurs cendres.

L'article le plus important qui soit contenu dans ce numéro, est sans contredit le traité de la taille du Figuier, par M. J. Courtois. Cet arbre, si précieux dans nos contrées par l'excellence et l'abondance des fruits qu'il donne, est, dans le Nord et dans le Centre, l'objet d'une taille et d'une culture raisonnées comme celles des autres arbres à fruits, et dont les jardiniers et amateurs du Midi ne se doutent généralement pas, le Figuier croissant dans leurs vignes sans aucun soin. Pourtant, nous nous abusons peut-être, mais il nous semble que, depuis plusieurs années, le nombre des arbres de cette espèce tend à diminuer sensiblement chez nous, par l'effet, soit des étés trop secs, soit des hivers très-longs et très-rigoureux ; en présence de ce fait, nous nous demandons s'il n'y aurait pas utilité à essayer l'application de la taille et de la culture raisonnées du Figuier, dans le but d'arrêter à temps le dépérissement de nos arbres et

d'augmenter, s'il est possible, la production d'un fruit que sa saveur exceptionnelle nous fait envier par les autres contrées. On ne pourrait mieux faire, en ce cas, que d'étudier les principes mis en pratique par M. Courtois, et exposés par M. Ouellard avec beaucoup de netteté. Au moyen de quatre figures représentant le nœud improductif, le nœud stérilisé, le nœud fertile, et le remplacement d'une branche ayant produit par une autre devant produire, cet exposé est aussi lucide qu'on peut le désirer.

Extraits d'autres publications

Culture du Cardon; Jacquin aîné. — Conclusions du rapport de la Commission dite du Pincement; Cottu (*Société impériale et centrale*).

PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal de la séance du 14 juillet 186[illegible]

PRÉSIDENCE DE M. CH. MARTINS, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

M. Sahut, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté par la Société.

A l'occasion de cette lecture, M. Bonnet demande que les procès-verbaux des séances soient, après leur adoption, transcrits sur un registre spécial et signés par les membres du Bureau. Cette question est renvoyée à l'examen du Conseil d'administration.

M. Balaguier demandant aussi quel a été le résultat de la dernière Exposition, au point de vue financier, M. le Trésorier répond que, les comptes n'étant pas tous liquidés, il ne peut encore donner des renseignements précis à ce sujet.

M. le Président proclame l'admission, comme membres de la Société, des personnes suivantes, qui avaient été présentées à la dernière séance :

MM. J.-J. GUILLOT, horticulteur à Montfavet, près Avignon, présenté par MM. Doûmet fils et Sahut;

LEFEVRE (Émile), membre de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, à Chartres, présenté par MM. Doûmet père et fils ;

W. FRÉDÉRICH, négociant à Cette, présenté par MM. Doûmet père et fils ;

Edmond AUDOUARD, ex-notaire et propriétaire à Marseillan, présenté par MM. le docteur Théveneau et Sahut ;

MM. LAVAL, propriétaire à Castelnau, présenté par MM. Sahut et Doûmet fils;

Le comte DE GUERNON-RANVILLE, secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, présenté par MM. Doûmet père et fils;

BOUZANQUET, négociant à Lunel, présenté par MM. Bézard et Doûmet fils;

Et, comme membre correspondant, de:

M. Anacharsis DOÛMET, président de la Société d'horticulture de l'Allier, à Moulins, présenté par MM. Doûmet père et fils.

M. le Président annonce, en outre, quatre nouvelles présentations.

En imprimés, la Société a reçu, depuis la dernière séance :

1° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, mai 1861;

2° Plusieurs exemplaires du programme de l'Exposition d'horticulture qui doit avoir lieu à Paris du 21 au 24 septembre prochain. Ces exemplaires sont mis à la disposition des membres de la Société qu'ils pourraient intéresser.

3° *Journal de la Société d'horticulture de la Moselle*, 1er trimestre 1861;

4° *Journal de la Société d'horticulture et d'arboriculture des Deux-Sèvres*, 2me semestre 1861;

5° *Bulletin du Comice agricole de Doullevant-le-Château*, 1861, n° 1;

6° *Bulletin de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône*, 1861, nos 5 et 6 (mai et juin);

7° Programme de l'Exposition extraordinaire des produits d'agriculture et d'horticulture, qui aura lieu à Bruxelles, avec le concours du gouvernement, et par les soins de la Société royale Linnéenne, les 23, 24, 25 et 26 septembre 1861;

8° *Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne*, mars et avril 1861;

9° Une lettre circulaire de la Commission d'Exposition d'horticulture qui doit s'ouvrir à Nantes, le 14 juillet courant, demandant un

délégué de la Société pour remplir les fonctions de membre du Jury de cette Exposition;

10° Programme de l'Exposition d'horticulture qui doit avoir lieu à Orléans, du 26 au 30 septembre 1861 ;

11° Programme de l'Exposition d'horticulture qui doit avoir lieu à Bourg, dans les derniers jours du mois d'août prochain;

12° *Journal de l'arrondissement de Valognes*, n° du 21 juin 1861, contenant le compte rendu de l'Exposition d'horticulture qui a eu lieu à Valognes, les 15, 16 et 17 juin 1861 ;

13° Programme de la 6me session du Congrès pomologique, qui doit s'ouvrir à Orléans, le 26 septembre prochain;

14° *Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir*, n° 1, janvier, février, mars 1861 ;

15° *L'Apiculteur*, journal des cultivateurs d'abeilles, publié par M. Hamet, n° 10, juillet 1861 ;

16° Catalogue des produits de l'Exposition d'horticulture qui a eu lieu à Bordeaux, du 8 au 10 juin dernier ;

17° Programme de l'Exposition d'automne, qui sera ouverte à Bordeaux, dans le jardin de la mairie, par la Société d'horticulture de la Gironde, du 5 au 9 septembre prochain ;

Une circulaire relative à cette Exposition, par laquelle M. le docteur Cuigneau, secrétaire de la Société de la Gironde, invite les Sociétés d'horticulture à y concourir par des Expositions florales des produits de leurs contrées respectives ;

18° De la part de la Société d'horticulture de l'Ain, le journal *le Sud-Est*, n° 6, juin 1861 ;

19° De la part de M. Antoine Siau, membre correspondant de la Société, une brochure dont il est l'auteur, intitulée : *Notice sur les vignobles du Roussillon ;*

20° De la part de M. A. Massé, à la Ferté-Macé (Orne), une brochure dont il est l'auteur, intitulée : *Notions sur l'art de bien planter les arbres fruitiers et d'agrément, et sur la culture complète des poiriers et pommiers à cidre, en Normandie.*

M. Planchon fait à la Société une communication relative à la floraison du *Thladiantha dubia*. (Voir page 245.)

M. Roux donne lecture, au nom de la Commission d'horticulture florale, de son rapport sur les cultures de Tulipes de M. Hortolès. (Voir page 240.)

M. Roux dépose ensuite sur le bureau et présente à la Société, comme plantes pouvant orner les serres en cette saison, quelques beaux échantillons bien fleuris d'*Achi-*

menes, des variétés dites Ambroise-Verschaffelt et Madame Rendatler, ainsi qu'un pied de *Tydæa gigantea*.

M. Sahut présente à la Société une branche de quatre à cinq centimètres de diamètre, de *Sequoia gigantea*, pour montrer l'extrême dureté du bois de ce Conifère, qui prend des proportions colossales et a été appelé, à juste titre, l'arbre géant de la Californie. Il montre ensuite un rameau et quelques fruits d'un Cerisier nain, le *Cerasus pumila*, Mich., espèce originaire des montagnes Rocheuses, ainsi qu' une branche, avec fruits, du Noyer à feuilles de fougère, ou à feuilles laciniées (*Juglans regia heterophylla*), nouvelle espèce très-remarquable par son élégance et encore peu répandue dans les jardins.

M. Sahut présente ensuite des échantillons fleuris de plusieurs arbustes de pleine terre, dont il recommande la culture. Ce sont d'abord le Céphalante d'Occident ou bois-bouton, élégante Rubiacée de l'Amérique septentrionale; le Chèvrefeuille de Brown (*Lonicera Brownii*), originaire aussi de l'Amérique du Nord; la Ronce à fleurs doubles roses, élégante variété du *Rubus fruticosus*; le Sureau de Californie (*Sambucus pubescens*, Mich.), espèce légèrement sensible aux froids de nos hivers rigoureux, mais remarquable par son port et l'abondance de sa floraison, ainsi qu'une variété de Sureau à feuilles fort élégamment panachées de blanc.

Enfin plusieurs espèces ou variétés de *Tecoma*: celles connues en horticulture sous les noms de *Tecoma præcox* et *Tecoma atropurpurea sanguinea*, l'une et l'autre bien supérieures au *Tecoma radicans*, dont elles sont des variétés; une autre variété de *Tecoma radicans*, à fleurs plus grandes et plus foncées que le type, et une nouvelle variété de *Tecoma grandiflora*, provenant d'un semis de l'espèce de Chine, à fleurs plus colorées que celles de cette dernière.

A l'occasion de cette communication, M. Hortolès père dit qu'il a eu greffé avec succès le *Tecoma grandiflora* sur le *Catalpa*, mais que ces greffes ne duraient que deux ou trois ans. M. Sahut ajoute que, par l'effet de la greffe sur *Catalpa*,

les branches du *Tecoma grandiflora* devenaient moins sarmenteuses que celles des sujets francs de pied, et présentaient ainsi des touffes très-jolies, surtout au moment de la floraison. A l'égard de cette influence que le sujet semblerait exercer sur la greffe, soit directement, soit en modifiant les conditions dans lesquelles végète ordinairement l'espèce greffée, une conversation, à laquelle plusieurs membres prennent part, s'engage sur cette intéressante question de physiologie végétale. MM. Hortolès et Roux ont observé que les rameaux de *Tecoma* greffés à haute tige sur *Catalpa* s'allongeaient considérablement, en descendant le long de la tige porte-greffe.

M. Planchon explique que la plupart des plantes sarmenteuses et grimpantes, telles que le Lierre, par exemple, cessent d'être grimpantes et par conséquent s'allongent moins, quand elles n'ont plus à leur portée des corps pour appuyer leurs tiges. A l'appui de cette opinion, M. Sahut cite plusieurs *Tecoma* francs de pied, mais formés en tige, dont les rameaux, n'ayant pas d'appui; s'étendent de tous côté et forment une tête arrondie recouverte de fleurs. M. Pellet pense, de son côté, que le choix des greffes pourrait exercer une certaine influence sur leur développement futur, selon qu'on les prendrait sur des branches à bois ou sur des rameaux ayant déjà fleuri.

M. Martins présente à la Société un pied de Courge vivace (*Cucurbita perennis*), dont il recommande la culture comme plante grimpante, et particulièrement pour tapisser les murs. Il présente, en outre, un pied de *Michauxia lævigata*, espèce qui avait disparu des cultures, et que M. Roux a retrouvée croissant sur un mur du Jardin des plantes.

M. Martins communique ensuite à la Société, au nom de MM. Coste, Pellet, Poujol, Roux et Planchon, une proposition tendant à nommer une Commission chargée d'étudier les différentes variétés de Figues du pays et d'en établir la nomenclature. La Société adopte cette proposition et

nomme une Commission, composée des cinq membres susnommés, auxquels il sera adjoint MM. Bouisserenc et Sahut, à l'effet de réunir les matériaux qui pourraient aider à composer une monographie des variétés de Figues cultivées dans le midi de la France.

M. Auguste Sabatier demande que la Commission d'horticulture maraichère veuille bien se rendre chez lui pour visiter ses cultures. M. le Président invite les membres de cette Commission à se réunir chez M. Sabatier, le dimanche suivant, à neuf heures du matin.

La séance est levée à trois heures et demie.

Séance du 11 août 1861

PRÉSIDENCE DE M. E. DOÛMET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

M. Sahut, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est mis aux voix par M. le Président et adopté par la Société.

A l'occasion du procès-verbal, M. Bonnet, trésorier, invite les membres récemment admis à donner exactement leur adresse.

M. le Président proclame l'admission, comme membres de la Société, des personnes suivantes, présentées à la dernière séance :

MM. CAVALIER (François), jardinier chez M. Klehe, à Balaruc-les-Bains, présenté par MM. Sahut et Blanc;

BOUISSERENC (Jacques), maraîcher, jardin Malet, vis-à-vis la Providence, à Montpellier, présenté par MM. Sabatier et Roux;

MM. André (Charles), maraîcher au mas de Limaçon, jardin de M. Ducel, médecin, présenté par MM. Sabatier et Roux;

Portal (Pascal), maraîcher au jardin de M. Artaud, près la Pyle, faubourg St-Jaumes, à Montpellier, présenté par MM. Sabatier et Roux.

M. le Président annonce, en outre, quatre nouvelles présentations.

En imprimés, la Société a reçu, depuis la dernière séance :

1° *Bulletin de la Société académique des sciences, belles-lettres et agriculture de Saint-Quentin* (Aisne), année 1859. — Un fort volume;

2° *Bulletin de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise*, table 1860 et nos 1, 2 et 3 (janvier à mars 1861);

3° *Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans*, nos 1 et 2, 1er trimestre 1861;

4° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris*, juin 1861;

5° *Bulletin de la Société d'horticulture du Bas-Rhin;*

6° De la part de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers, Règlement et compte rendu de l'Exposition des 1er, 2 et 3 juin 1861;

7° *Bulletin du Comice agricole du canton de Doullevant* (Haute-Marne), n° 2, 1861;

8° L'*Apiculteur*, journal des cultivateurs d'abeilles, par M. Hamet, n° 11, août 1861;

9° Compte rendu de la 75me Exposition d'horticulture de la Société royale de Flore, de Bruxelles (Belgique), qui a eu lieu en cette dernière ville le 14 juillet dernier;

10° Circulaire pour changement de domicile de M. Croux, à la Saussaye;

11° Catalogue de Ferdinand Gloede, aux Sablons, près et par Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne);

12° Catalogue des produits qui ont figuré à la 29me Exposition de la Société d'horticulture d'Orléans, qui a eu lieu du 5 au 9 mai dernier.

M. Doûmet, président, offre à la Société un exemplaire de son rapport au Corps législatif sur le musée Campana;

l'assemblée remercie, par acclamation, son Président du don de cet intéressant document archéologique, à la suite duquel le Corps législatif a voté, à l'unanimité, les 4,800,000 francs nécessaires à l'acquisition de ce précieux musée, destiné à compléter nos collections nationales, déjà si riches dans tous les genres.

M. Bouscaren donne lecture, au nom de la Commission d'horticulture maraîchère, de son rapport sur la visite de cette Commission aux cultures de M. Auguste Sabatier. Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

A cette occasion, M. Planchon fait remarquer que la culture du Grand Maïs est fort généralisée dans les jardins des environs de Montpellier; il demande si, réellement, cette culture est désavantageuse, et si l'on doit recommander de ne pas cultiver cette variété, bien plus grande et plus belle que celle cultivée dans l'Aude et la Haute-Garonne, donnant à nos jardins maraîchers un cachet tout particulier. MM. Bouscaren et Sabatier répondent à cette question qu'ils considèrent la culture du Grand Maïs comme n'étant pas assez productive pour être encouragée; cette plante effrite la terre, nuit aux cultures voisines, et, de plus, comme on la plante le long des passages, elle embarrasse la circulation. M. Sabatier ajoute qu'il ne conseille pas non plus la plantation des arbres dans les jardins maraîchers, parce qu'ils nuisent aussi beaucoup aux autres cultures. M. N. Doûmet rappelle l'emploi des arbres fruitiers en cordons bas, sur fil de fer, le long des allées, lesquels n'ont pas l'inconvénient que signâle M. Sabatier.

M. Pellet communique à la Société qu'à Béziers, où les Tomates étaient attaquées par un Champignon parasite analogue à l'Oïdium, on a réussi à les en préserver au moyen d'un soufrage préventif, répété de quinze en quinze jours. A ce sujet, M. Martins demande si ce parasite nuit à la récolte des Tomates; il cite l'exemple du parasite du Pois, l'*Erysiphe Pisi*, lequel ressemble à l'Oïdium, et n'attaque le Pois qu'au moment de la récolte, sans nuire à

cette récolte. M. Bouscaren dit avoir remarqué que les Tomates sont souvent attaquées avant la maturité, et cite l'exemple de fruits altérés qu'il a observés au jardin Masclau. M. Louvet dit avoir soufré les feuilles atteintes sans parvenir à les guérir; mais, toutefois, la maladie n'a plus fait de progrès.

M. Lutrand fait à la Société une communication relative au soufrage des Vignes et revendique la priorité pour un ouvrage anglais, qu'il communique à l'assemblée, dont la traduction remonte à 1820, comme ayant le premier recommandé le soufrage des Vignes. M. Planchon, faisant en peu de mots l'historique de cette question du soufrage, explique comment M. Kyle, qui a le premier découvert, dans les serres de Margate, ce Champignon, reconnu par M. Berkeley pour un *Oïdium*, et dédié par lui à M. Tucker, patron de M. Kyle, peut très-bien avoir été amené à essayer le soufrage, quoique n'ayant pas connaissance du livre que cite l'honorable membre.

M. Lutrand revendique aussi la priorité en faveur d'un ouvrage déjà ancien, au sujet d'une note publiée par le *Messager du Midi*, relative à un système prétendu nouveau pour arroser les arbres au moyen d'une corde, qui, trempant par un bout dans un vase plein d'eau, servirait de conducteur à l'humidité jusqu'aux racines de l'arbre.

A propos du rapport au Sénat de M. Bonjean, sur la destruction des animaux nuisibles, M. Lutrand propose de nommer une Commission chargée de rechercher les meilleurs moyens de destruction des insectes nuisibles en horticulture. M. Planchon croit que les études de cette nature ne peuvent guère être faites par une Commission; il est d'avis qu'il vaut mieux les laisser au zèle individuel, et que chacun s'en occupe personnellement. M. Doûmet fils ajoute que, du reste, la Commission des arts et industries, qui fonctionne en permanence, ayant dans ses attributions les insecticides et autres moyens de destruction des ani-

maux nuisibles, est compétente pour s'occuper de cette question.

M. Lutrand parle des insectes que produisent les fumiers non fermentés, et, à ce sujet, M. Planchon dit que la plupart de ces insectes ne sont pas nuisibles aux plantes.

M. Pellet fait une communication relative au pincement Grin, qu'il recommande comme un moyen de prolonger la vie des arbres qui n'ont pas été taillés depuis longtemps.

M. Doûmet fils donne lecture d'une note de M. Masclau père, empêché de se rendre à la séance, relativement à la transplantation des Figuiers en été. M. Masclau recommande la dernière quinzaine de juillet comme étant l'époque la plus convenable pour cette transplantation ; il pense qu'on pourrait appliquer le même procédé pour la transplantation de tous les autres arbres fruitiers, là, du moins, où l'on a la facilité d'arroser après la transplantation.

M. Pellet dit qu'il a très-bien réussi les boutures de Figuier faites au mois d'août, et, à ce sujet, M. le Président fait observer que cette méthode de plantation n'est possible que dans les terrains facilement arrosables.

M. Sahut présente à la Société des rameaux fleuris de différentes espèces d'arbrisseaux et d'arbustes de pleine terre, dont il recommande la culture. Ce sont d'abord le *Lagerstrœmia Indica* et sa variété à fleurs violettes, ainsi que le *Lagerstrœmia elegans*, espèce supérieure à la précédente; le *Gattilier* à fleurs carnées, et le *Gattilier* à fleurs bleues et à feuilles incisées; enfin une collection de huit variétés d'*Hibiscus Syriacus*, plus généralement connu sous le nom d'*Althœa* des jardins, variétés choisies parmi les plus belles de celles à fleurs doubles. Il présente, en outre, une autre variété nouvellement obtenue de semis, à fleurs globuleuses et très-doubles.

M. Hortolès fils fait une communication relative à la greffe des rameaux à fruit, et, à ce sujet, M. Reynes dit

que, depuis quelque temps, il opère cette greffe avec succès.

M. Hortolès demande que la Commission d'horticulture florale veuille bien se rendre chez lui, pour visiter sa collection de *Gloxinia*. Le mardi suivant est fixé pour le jour de cette réunion.

M. le Président entretient la Société des démarches qui ont été faites dans le but d'obtenir que le Congrès pomologique se réunisse à Montpellier en 1862. Il dit qu'il y aura lieu de nommer des délégués pour assister à la session de cette année, qui doit s'ouvrir à Orléans le 24 septembre, afin d'y représenter la Société et plaider sa cause auprès du Congrès, pour tâcher d'obtenir pour Montpellier la session de 1862.

M. le Président ajoute que, dans le cas où des raisons imprévues empêcheraient la Société de pouvoir satisfaire aux vœux qu'il exprime, ses affaires particulières devant l'appeler à Paris à la fin du mois de septembre, il se ferait un plaisir de se détourner de sa route pour aller représenter la Société à Orléans, et pour appuyer de tout son pouvoir la demande qui a été formulée pour que le Congrès pomologique choisisse Montpellier pour lieu de sa réunion en 1862.

Cette proposition est favorablement accueillie, et l'assemblée remercie son président de l'offre gracieuse qu'il vient de faire.

La séance est levée à cinq heures.

Séance du 8 septembre 1861

PRÉSIDENCE DE M. DOÛMET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et quart.

M. Sahut, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est mis aux voix par M. le Président et adopté par la Société.

M. le Président proclame l'admission, comme membres de la Société, des personnes suivantes, qui avaient été présentées à la dernière séance :

MM. Bouisserenc (Jean), maraîcher près le pont Juvénal, présenté par MM. Hortolès père et Sahut ;
Brun (Félix), jardinier du chemin de fer, présenté par MM. Hortolès père et Sahut;
Masclau (Jacques), jardinier à Celleneuve, présenté par MM. Icard et Louvet;
Vidal, juge de paix du canton de Castries, à Saint-Brès, présenté par MM. Barrandon et Roux.

M. le Président annonce, en outre, dix-sept nouvelles présentations.

M. le Président annonce que, dans sa dernière session, le Conseil général de l'Hérault a continué à la Société l'allocation annuelle qu'il avait déjà votée l'an dernier en sa faveur. Il fait remarquer à ce sujet que, dans la liste des présentations de ce jour, sont compris plusieurs membres du Conseil général, qui ont voulu, eux aussi, de même que tous leurs autres collègues, joindre leur concours actif à la bienveillante sollicitude dont le Conseil général tout entier a fait preuve pour la Société.

La correspondance reçue se compose :

1° D'une lettre de M. Faget de Quennefer, secrétaire général de la Société d'horticulture de la Gironde, demandant l'envoi d'un délégué pour l'Exposition qui devait avoir lieu à Bordeaux du 5 au 9 septembre;

2° D'une lettre de M. Bonnet, trésorier, faisant hommage à la Société d'un exemplaire de son Compte rendu du Concours régional et de l'Exposition de Montpellier;

3° D'une lettre du Président de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers, annonçant la fondation récente de cette Société et demandant l'échange réciproque des publications.

En imprimés, la Société a reçu, depuis la dernière séance :

1° Programme de l'Exposition nationale des produits de l'horticulture qui aura lieu à Nantes, du 21 au 23 septembre 1861 ;

2° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris*, juillet 1861 ;

3° L'*Apiculteur*, journal des éducateurs d'abeilles, n° 12;

4° De la part de la Société d'horticulture de l'Ain, le journal *le Sud-Est*, n° 7, juillet 1861 ;

5° *Journal de la Société d'horticulture de la Moselle*, 2me trimestre 1861 ;

6° *Annales du Cercle pratique d'horticulture et de botanique du Havre*, 3me et 4me bulletins ;

7° *Annales de la Société d'horticulture et d'arboriculture des Deux-Sèvres*, 1er semestre 1861;

8° *Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, journal de la Société d'horticulture de Marseille, avril à juillet 1861;

9° De la part de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, circulaire annonçant la publication d'un ouvrage pomologique devant contenir les fruits adoptés par le Congrès, et un échantillon type des planches pour cet ouvrage;

10° Catalogue de M. Gueidan, horticulteur à Marseille.

M. Roux donne lecture du rapport de M. Clerget, fait au nom de la Commission d'horticulture florale, sur la visite de cette Commission aux cultures de *Gloxinia* de M. Hortolès. Ce rapport est adopté par la Société.

M. Nap. Doûmet donne lecture de deux articles extraits du *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris* :

1° Sur un moyen facile pour distinguer les plants d'œillets à fleurs doubles de ceux à fleurs simples, par M. Rigamonti; et 2° Sur les résultats des expériences faites, en 1860, par la Société pour l'avancement de l'horticulture en Prusse, sur l'action de divers engrais.

Relativement à l'action qu'exercent ces divers engrais sur les végétaux, M. Lutrand dit que l'analyse chimique de chaque végétal, en indiquant la nature des matières

qu'il s'est assimilées, serait, à son avis, un guide sûr pour choisir l'engrais le plus utile à ce même végétal.

Une conversation s'engage entre plusieurs membres au sujet de l'influence qu'exercent certains engrais ou certaines natures de terre sur la coloration des fleurs. Plusieurs exemples fort intéressants sont cités à l'appui de ce fait, entre autres la coloration en bleu des *Hortensia* plantés dans les terres de bruyère, qui contiennent du minerai de fer.

M. le Président présente à la Société un magnifique régime de *Musa Paridisiaca,* obtenu dans ses serres de Cette, et chargé d'un très-grand nombre de fruits mûrs, qu'il fait déguster aux membres présents, et qui sont trouvés excellents.

M. le Président rappelle, en outre, à l'assemblée qu'il a l'intention de se rendre à la session du Congrès pomologique, à Orléans, afin d'y plaider la cause de notre Société et tâcher d'obtenir pour Montpellier la session de 1862. Il invite les membres de la Société qui pourront aussi se rendre à Orléans à vouloir bien se joindre à lui pour représenter la Société en cette circonstance.

La séance est levée à cinq heures.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION D'HORTICULTURE FLORALE

SUR LA COLLECTION DE TULIPES DE M. HORTOLÈS FILS

(**M. ROUX**, rapporteur.)

Messieurs,

D'après le désir exprimé par M. Hortolès dans notre séance du 14 avril, que la Société voulût bien visiter sa collection de Tulipes flamandes, alors en pleine floraison, votre Commission, s'étant rendue officiellement, le 17, à neuf heures du matin, au

jardin de notre collègue, fut réellement émerveillée du bel aspect présenté par quatre ou cinq mille Tulipes qui étalaient splendidement leurs fleurs aux trois quarts épanouies ; elles recevaient obliquement les rayons du soleil, qui, frappant sur leurs brillants calices, faisait encore mieux ressortir cet assemblage de teintes si variées et si belles, que le pinceau de nos plus habiles artistes aurait eu peine à l'imiter.

L'examen de ces belles fleurs nous en faisait découvrir à chaque instant quelqu'une plus méritante, soit par la vivacité des couleurs, soit par l'élégance des formes, qualités qui, jointes à une bonne tenue, constituent, comme vous le savez, Messieurs, le mérite des Tulipes flamandes. Ajoutons que, placées par M. Hortolès de manière à servir à la fois de bordure et de corbeille centrale à un tapis de verdure, elles trouvaient encore dans le gazon un gai repoussoir à l'éclat de leurs brillantes corolles. Notre admiration allait toujours croissant, et nous comprenions que ces plantes, si magnifiquement dotées, aient pu donner lieu autrefois à tant d'actes de folie.

Nous avions enfin sous les yeux un choix de Tulipes de premier mérite, parmi lesquelles nous croyons pouvoir citer : *Madame-de-Pompadour*, *Voltaire*, *Bacchus*, la *Boule-du-Monde*, *Temple-d'Apollon*, *Poniatowski*, l'*Imposante*, le *Plaisir-des Dames*, *Grand-Monarque*, *Reine-du-Midi*, *Toilette-du-Matin*, *Sans-Rivale*, *Prince-Charles*, *Trigone*, la *Majestueuse*.

Nous remarquâmes également une plate-bande de délicieuses Pensées anglaises, parfaitement rondes et du plus riche coloris. M. Hortolès se propose de les envoyer à notre prochaine Exposition.

Nous visitâmes aussi les serres de notre collègue, où commençaient à fleurir un beau lot de *Geranium zonale*, au milieu duquel la Beauté de Saint-Pharon se distinguait par sa beauté ; puis quelques *Pelargonium*, parmi lesquels brillait l'*Unique-Impérial*, la *Reine-Hortense*, aux panicules de fleurs si diversement bariolées, l'*Avenir*, avec ses stries sur chaque pétale ; enfin des Cinéraires variées d'une richesse de coloris et d'une délicatesse très-remarquables.

Nous avons encore examiné un superbe lot d'Azalées de l'Inde d'une belle tenue et d'un coloris admirable. Dans ce groupe, la jolie variété *Amœna* (Fortune) était couverte de fleurs d'une dé-

licatesse et d'une coquetterie ravissantes ; puis venaient le *Majestueux-Alba*, l'*Amabilis*, l'*Etoile-de-Gand*, *Prince-Albert*, *Versicolor*, *Optima*, *Rubens*, *Gloire-de-Belgique*, *Aurore*, etc.

Ces Azalées charmaient la vue par la multitude des fleurs dont elles étaient chargées; l'élégance de leur coloris, la beauté de leur forme, la symétrie de leur charpente, maintenue par un pincement vigoureusement appliqué à toutes les branches qui tendent à s'emporter, rendent parfaites les plantes que nous a soumises M. Hortolès.

Nous sommes heureux, Messieurs, d'apporter ici le témoignage que ces diverses collections étaient bien tenues et dignes de fixer l'attention de votre Commission, persuadés que nous sommes d'être en accord parfait avec tous les membres de la Société qui ont bien voulu visiter le jardin et les serres de notre collègue.

RAPPORT

DE LA COMMISSION D'HORTICULTURE MARAICHÈRE SUR LES CULTURES DE M. AUG^{te} SABATIER

(M. Jules BOUSCAREN, rapporteur.)

MESSIEURS,

D'après la convocation que nous avons reçue, en date du 18 juillet courant, nous nous sommes rendus, le dimanche 21, à huit heures du matin, au jardin Sabatier, situé près de Montpellier, au lieu dit Clos-de-Mascle.

La Commission a visité avec le plus grand soin ce jardin, on peut dire modèle par sa bonne tenue, sa propreté et la vigueur de ses produits ; pas une planche qui laisse quelque chose à désirer, pas un petit coin qui ne soit précieusement occupé. Les eaux étant ménagées avec habileté, quoique le terrain soit disposé en étage, rien n'est écorché.

Nous y avons remarqué des planches d'Aubergines, de Melons et de Tomates, dont les fruits sont superbes, très-hâtifs et abondants. De belles bordures de Haricots garnissent les chemins, au

lieu de ces plantes de maïs qui effritent la terre et gênent beaucoup. Le sol, étant très-léger, nécessite des fumures énergiques et fréquentes, entièrement faites avec les immondices de la ville bien criblées. Malgré cela, on ne voit pas une mauvaise herbe dans les planches, qui semblent toutes cultivées de la veille.

La Commission a remarqué que le feuillage des pommes d'amour était entièrement crispé et d'un aspect maladif, quoique les fruits en fussent nombreux et très-beaux. M. Sabatier pense que c'est la nature de cette variété, qui n'est cultivée que depuis peu d'années à Montpellier. Quelques plantes de l'espèce commune et ancienne dans ce pays, qui s'y trouvaient mêlées, étaient atteintes du même mal, mais avec moins d'intensité; ce qui a confirmé à la Commission que ce devait être un oïdium qui a envahi les tomates depuis quelques années.

M. Louvet, l'un des membres de la Commission, nous a conduits dans un jardin peu éloigné de celui où nous étions, et tenu par M. Masclau. Nous y avons trouvé des planches de pommes d'amour encore plus maltraitées par ce champignon parasite. On y avait jeté du soufre à profusion pour conjurer un peu le mal. Les fruits étaient déjà vigoureusement atteints et la récolte compromise. M. Martins, notre honorable vice-président, présent à notre exploration, a emporté des tiges et des feuilles malades pour les examiner au microscope. Dans les plants de M. Masclau il y avait beaucoup plus de mal que dans ceux de M. Sabatier. Ne pourrait-on pas l'attribuer à ce que, dans les rayons du jardin de M. Masclau, on cultivait d'autres plants, tels que des cardes, etc., tandis que chez M. Sabatier le terrain est occupé par des tomates seulement?

Enfin, en résumant tout ce qui a été dit, la Commission, rendant hommage à la vérité et à la justice, déclare que le jardin tenu par M. Sabatier (Antoine) peut être cité comme un modèle à présenter à ses collègues et au département.



RAPPORT

de la Commission d'horticulture florale

SUR LES CULTURES DE *GLOXINIA* DE M. HORTOLÈS FILS

(M. CLERGET, rapporteur.)

Messieurs,

Chargé par vous de visiter la collection de *Gloxinia* cultivée par M. Hortolès, votre Commission des fleurs, représentée par MM. Roux, Poujol et Clerget, s'est réunie, le 13 août dernier, dans le jardin de notre collègue (véritable corbeille de fleurs toujours bien garnie), qu'on regrette de voir si restreint. La collection qui avait motivé sa réunion, disposée sur les gradins de la terre où elle a été élevée, offrait un coup d'œil splendide. Les feuilles veloutées des *Gloxinia*, réunis au nombre d'une centaine, dont près de soixante en fleur, formaient le fond d'un magnifique tapis du plus beau vert, émaillé des couleurs les plus variées et présentant les nuances les plus douces comme les plus brillantes.

Votre Commission a remarqué que ces plantes gracieuses, fort bien réussies et très-vigoureuses pour la plupart, constituaient presque autant de variétés que d'exemplaires. Elle a félicité de leurs succès M. Hortolès et son beau-père, M. Lebrun, qui l'a parfaitement secondé dans les soins intelligents que réclamait la culture de cette charmante plante, si bien faite pour l'ornement de nos salons.

La Société pensera sans doute, avec sa Commission, qu'on ne saurait trop encourager ces intelligents horticulteurs à persévérer dans la voie où ils sont entrés, en cherchant à introduire et à répandre dans le pays les espèces nouvellement obtenues. C'est là un des meilleurs moyens de propager le goût des fleurs, but vers lequel doivent tendre les efforts d'une Société d'horticulture.

Parmi les nombreuses variétés de *Gloxinia* dont se compose la collection, beaucoup sont remarquables et mériteraient d'être décrites; votre Commission se bornera toutefois à citer les sui-

vantes, sur lesquelles s'est portée plus particulièrement son attention :

Le *Gouverneur-de-Backer :* fleurs nombreuses fort bien groupées, carmin vif, passant graduellement au plus beau rose velouté du centre au bord des lobes; intérieur du tube blanc.

Léon-Freminville : belles feuilles couronnées par une touffe de fleurs d'un violet pourpre intense, passant au violet bleu tendre, très-clair au bord des lobes; l'intérieur du tube violacé jusqu'à moitié, puis blanc pointillé de violet foncé.

Bonnard : hampes assez élevées, fleurs d'un rose vif, bordées d'un liséré blanc; la partie interne de la corolle formant une étoile blanche; fond blanc verdâtre; extérieur blanc.

Madame-Céleste-Winans : présente à peu près les mêmes dispositions, en rose plus tendre avec étoile moins tranchée; le tube est blanc à l'intérieur comme à l'extérieur.

Carlo-Melenchini : fleurs peu nombreuses à corolles du rose le plus vif, ayant à l'intérieur du tube une langue jaunâtre bordée de bandes cramoisies se prolongeant jusqu'au fond.

Lady-Hardy-Vane : rose vif avec lobes bordés de franges blanches très-tranchées; l'intérieur du tube entièrement teinté de rose.

Federico-Mylius : porte sur une hampe élevée ses fleurs à corolle cramoisie, se dégradant jusqu'au rose tendre; intérieur du tube blanc.

Plusieurs autres variétés ont encore attiré l'attention de votre Commission, mais elle a cru devoir borner ses citations aux plus méritantes, dans le rapport qu'elle a l'honneur de vous présenter.

RAPPORT

SUR LE CONGRÈS POMOLOGIQUE D'ORLÉANS

FAIT A LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DE BOTANIQUE DE L'HÉRAULT

Par M. DOÛMET, Président de la Société

MESSIEURS,

Chargé par vous de représenter la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault au Congrès pomologique dont la 6me session vient d'avoir lieu à Orléans, je viens vous rendre compte de ma mission. Je le ferai aussi succinctement que possible pour ne pas abuser de vos moments, mais cependant je ne puis éviter d'entrer dans certains détails pour vous faire comprendre les principales opérations de cette assemblée, persuadé du désir de chacun de nos collègues de connaître les phases successives qui ont amené l'heureuse issue du vœu que nous avions unanimement émis, celui de voir le Congrès choisir Montpellier pour lieu de sa prochaine réunion, en 1862.

Vous le savez, Messieurs, nous avions affaire à forte partie pour arriver à un résultat favorable, en présence de demandes du même genre adressées bien antérieurement à la nôtre par des villes importantes, et surtout en face d'engagements pour ainsi dire pris envers la riche et populeuse ville de Rouen, dont la Société d'horticulture avait envoyé son honorable président, le docteur Deboutteville, soutenir en personne ses titres et ses droits à la priorité sur tous ses concurrents. Néanmoins, Messieurs, je partis plein d'espoir dans la cause que j'allais plaider en votre nom, en pensant à l'importance que je me proposais de faire ressortir devant le Congrès, d'une réunion que j'appellerai *viticole*, à défaut d'expression mieux appropriée, où seraient représentés non-seulement toutes les espèces ou variétés de vignes et de raisins, mais encore les vins divers qu'on en retire et les procédés par lesquels on les obtient; voulant ainsi tâcher d'arriver à détruire cette malheureuse idée, hélas! trop répandue, que le Midi est une immense fabrique de vins et que tous ces vins sont frelatés ou falsifiés!

Un semblable programme me paraissait, dis-je, devoir attirer la sérieuse attention des praticiens distingués qui se réunissent chaque année sur un point différent de la France, dans le but de faire connaître et de développer les richesses horticoles et pomologiques de notre pays. Vous savez maintenant, Messieurs, si je m'étais trompé en comptant sur leurs connaissances et sur leur sagacité à saisir l'intérêt immense qui s'attache à ces questions pour l'avenir de nos départements de l'Ouest et du Midi. Aussi avons-nous rencontré dans les délégués de la Société d'horticulture de la Gironde, et surtout dans M. le docteur Cuigneau, un concours et un appui dont le chaleureux témoignage se trouve consigné dans la lettre que j'ai reçue de son honorable président, et dont je pense que chacun de vous sera bien aise de connaître les termes :

« Monsieur et très-honoré collègue,

» Les nouvelles heureuses que nous ont apportées, à leur re-
» tour d'Orléans, les délégués de la Société d'horticulture de la
» Gironde au Congrès pomologique, m'ont fait vivement regretter
» de n'avoir pu me rendre à cette solennité, et de prendre part,
» dans la mesure de mon dévouement pour notre Société, aux
» travaux et aux décisions du Congrès.

» J'aurais été heureux, Monsieur et très-honoré collègue, d'ap-
» plaudir à vos chaleureux efforts pour obtenir la tenue de la
» session prochaine dans un des grands centres de production
» vinicole, et je ne puis aujourd'hui que vous adresser mes féli-
» citations empressées pour le succès qu'ont amené vos paroles
» cordiales et entraînantes.

» Je n'ai pas besoin d'ajouter, je pense, que la communauté
» d'intérêts de tout genre qui lie l'Hérault et la Gironde me fait
» prendre en considération toute particulière cette décision du
» Congrès, et engage le concours entier et sérieux de la Société
» que j'ai l'honneur de présider.

» Je m'estimerai très-flatté, Monsieur et honoré collègue, si
» vous voulez bien me faire connaître la direction que vous voulez
» imprimer à cette session, fort éloignée encore, sans doute,
» mais dont la préparation demande beaucoup de temps et de
» soins. La Gironde s'efforcera, croyez-le bien, par tous les
» moyens qui sont en son pouvoir, d'apporter à Montpellier,

» en 1862, un riche contingent de ses produits, mais surtout » (et c'est là-dessus que j'attirerai spécialement l'attention de » notre Commission pomologique permanente) une certaine » quantité de documents consciencieusement observés et éla- » borés.

» Permette-moi, Monsieur et très-honoré collègue, de me » réjouir de cette première occasion qui m'est offerte d'entrer » en relations avec un président aussi zélé pour les progrès de » l'horticulture que dévoué à nos intérêts méridionaux, et de » vous offrir, avec l'expression de mes sentiments de haute » considération, l'assurance de ma sympathique confraternité.

» *Le président de la Société d'horticulture de la Gironde,*
» J. MICHAELSEN. »

Vous le voyez donc, Messieurs, nous sommes déjà sûrs de voir la Gironde figurer en première ligne à l'Exposition pomologique de 1862. Bordeaux et Montpellier, le Sud-Ouest et le Midi, se donnant ainsi fraternellement la main pour concourir à l'éclat de la session du Congrès, n'est-ce pas un gage assuré du succès?

A nous donc maintenant, Société de l'Hérault, à rivaliser de zèle et de dévouement avec notre sœur et notre émule, le tout pour la plus grande gloire de notre pays!

Après ce préambule, qui m'a paru nécessaire, je passe, Messieurs, aux détails qui concernent le Congrès pomologique d'Orléans.

Arrivé dans la célèbre capitale de l'orléanais le 25 septembre, mon premier soin fut de faire une visite de politesse à M. le préfet du Loiret, à Mgr l'évêque, au général commandant le département, au premier président de la cour impériale, au secrétaire général de la préfecture, au maire, etc. Ce devoir une fois accompli, je me présentai chez M. le président de chambre à la même cour, M. Porcher, président de la Société d'horticulture d'Orléans, où se trouvaient réunis divers membres du Congrès, en tête desquels M. Estienne, vice-président de la Société d'horticulture du Rhône (créatrice, comme vous le savez, du Congrès pomologique), délégué pour présider le bureau provisoire de l'assemblée réunie à Orléans. Ce fut en leur compagnie que nous nous rendîmes au local affecté par la mairie aux séances du Congrès; local d'autant plus favorable qu'il touche à la grande halle couverte,

également mise à la disposition de la Société d'horticulture pour servir en même temps à l'Exposition florale et pomologique de 1861.

Bien que plusieurs délégués ne fussent pas encore arrivés par suite de retards imprévus, l'ouverture du Congrès eut lieu le 26 septembre, à une heure de l'après-midi, en présence de près de 80 membres ou représentants de diverses Sociétés.

Le bureau était, comme nous l'avons dit, présidé par M. le vice-président de la Société d'horticulture du Rhône. Après une chaleureuse allocution prononcée par cet honorable membre pour servir de transition entre son pouvoir expirant et le pouvoir naissant du nouveau président du Congrès de 1861 (les règlements statutaires défèrent la présidence du Congrès au président de la Société d'horticulture de la localité où se tient la réunion), M. Estienne céda le fauteuil a l'honorable M. Porcher; remise qui eut lieu, bien entendu, aux applaudissements de l'assemblée entière.

J'ai regretté vivement, Messieurs, de n'être pas sténographe, pour pouvoir vous rapporter, mot pour mot, les excellentes paroles dites en cette circonstance et par M. Estienne et par M. Porcher, dans une réponse de remerciement adressée à son digne prédécesseur et aux membres du Congrès. C'est là où l'on sent le poids de sa propre ignorance et où l'on regrette de n'avoir pas consacré, dans sa jeunesse, des heures quelquefois mal employées, pour se donner des connaissances qui, peut-être, eussent demandé peu de peine à acquérir et qui vous font faute en de telles occasions.

Dans cette première séance eut également lieu le tirage au sort des quatre vice-présidents du Congrès, du secrétaire général et des quatre vice-secrétaires. Proclamés tous par ordre de suffrages, votre président eut l'honneur d'être élu premier vice-président et de prendre place au bureau, à la droite de l'honorable président M. Porcher, pendant que le siége à sa gauche recevait, *à bras ouverts*, le savant président de la Société de Rouen, le docteur Deboutteville. Venaient ensuite nos deux autres collègues M. le vice-président Estienne et le vénérable M. Hardy père, ancien chef des cultures et pépinières du Jardin du Luxembourg; noms honorables s'il en fut jamais, révérés dans la science horticole, et que je m'étonnais de n'avoir pas vu proclamer en première ligne.

Ce fut encore aux applaudissements unanimes de l'assemblée que fut appelé M. Willermoz comme secrétaire général, fonctions dans lesquelles ses travaux scientifiques et ses qualités spéciales semblent devoir le perpétuer, à la satisfaction entière des Congrès qui, nous l'espérons, se succèderont encore pendant de longues années.

Nommer ensuite comme vice-secrétaires MM. Chevrier, conseiller à la Cour impériale d'Orléans et secrétaire général de la Société d'horticulture de la même ville; Rouillard, secrétaire de la Société impériale et centrale de Paris ; Rouillé-Courbe, président de la section d'agriculture de Tours; et Jules Gérand, secrétaire de la Commission de pomologie de la Gironde, n'est-ce pas rappeler leurs titres nombreux à cette marque sympathique de distinction ?

Après le discours de M. le président Porcher, j'ai pris la parole pour remercier l'assemblée des témoignages de bienveillance qu'elle venait de me donner en m'appelant aux fonctions de vice-président, moi nouvel adepte du Congrès pomologique, et en l'assurant que je m'efforcerais de suppléer à mon insuffisance par mon zèle à remplir la mission qui m'était confiée. Je ne saurais, Messieurs, préciser mes paroles improvisées sous l'émotion du moment, mais l'esprit en a été consigné dans le passage suivant du Rapport fait à la Société d'horticulture du Rhône, sur la session pomologique d'Orléans, par l'honorable M. Estienne:

« M. Doûmet s'est ensuite levé pour exprimer sa gratitude à » Messieurs les membres du Congrès, et, en termes que dictait » son âme ardente et généreuse, il a prié Messieurs les délégués » des Sociétés de vouloir bien émettre le vœu que le Congrès tînt » sa septième session, l'année prochaine, à Montpellier. Le tra- » vail, a-t-il ajouté, devra se porter sur les cépages. Eh bien! » Messieurs, je m'engage à ce que toutes les variétés que peut » fournir la contrée vous soient soumises. Je me voue corps et âme » au Congrès, et mes efforts peuvent lui être utiles. Des salves » d'applaudissements ont accueilli ces généreuses paroles, etc. »

Je suis parti de là, Messieurs, pour développer ma thèse au sujet de la fixation, en 1862, du lieu de réunion du Congrès pomologique, et, faisant allusion à la concurrence courtoise, mais redoutable, que je rencontrais dans mon honorable collègue M. Deboutteville, qui venait, à son tour, de prendre la parole

pour défendre la cause de là Société d'horticulture de la Seine-Inférieure, j'ajoutai : Que je reconnaissais certainement les droits de priorité de la ville de Rouen aux faveurs du Congrès, mais que la Société de la Seine-Inférieure représentait les mêmes intérêts déjà traités dans les Congrès précédents, tandis que moi je représentais des intérêts nouveaux et laissés en souffrance jusqu'à ce jour. Qu'il me paraissait juste que la balance fût rétablie entre le Nord et le Midi, en venant, en 1862, tenir une session dans nos départements méridionaux. Que six congrès successifs avaient été consacrés à la description et à la classification des fruits à noyaux et à pépins, et par conséquent au cidre et à la poirée, boissons qui abreuvaient certainement de nombreuses populations en France, mais dont l'importance ne pouvait se comparer à celle du vin, puisque la consommation en est restreinte aux départements du Nord, tandis que les produits de la vigne sont transportés dans toutes les parties du monde. Qu'une exposition où seraient représentées, comme il est possible de le faire, quatre ou cinq cents variétés de vignes ou de raisins, détruirait le dédale d'une foule de synonymies embarrassantes, ferait reconnaître les espèces réellement distinctes, et apporterait la lumière dans le domaine de la viticulture. Que cette connaissance des qualités diverses, coloration, saveur, parfum, douceur ou acidité respectives de chaque espèce, ferait concevoir la diversité des crus de nos contrées, et l'inutilité, pour l'*imitation des vins généreux* de tous les pays, d'employer des matières hétérogènes d'un coût souvent plus élevé que celui du vin lui-même dans les bonnes années.

Qui pourrait croire, en effet, en voyant les vins noirs de Narbonne et du Roussillon, au besoin d'employer, à la coloration des vins légers, le sureau, l'hyèble ou le raisin d'Amérique? Qu'avec nos muscats de Lunel et de Frontignan, si haut montés en bouquet, il soit besoin de recourir à l'ambre ou à tout autre parfum de ce genre ? Qui pourrait douter qu'avec notre climat, notre soleil et des plants d'Espagne ou de Portugal importés dans notre sol brûlant, on puisse imiter par de simples coupages les Madères, les Xérès, les Portos et les Malagas ?

Cette conviction une fois acquise ne tendrait-elle pas à détruire l'idée fâcheuse que l'on se fait de nos produits et de leur falsification ?

Il y a donc, disions-nous, un intérêt immense pour le commerce de la France, et surtout pour celui de nos contrées méridionales, qu'une réunion du Congrès pomologique ait lieu, le plus tôt possible, dans le Midi, et que, par sa position centrale, Montpellier soit choisi pour lieu de cette réunion.

A la suite de ces explications, qui parurent faire une vive et favorable impression sur l'assemblée, M. Deboutteville prit, à son tour, la parole pour remercier le Congrès de sa nomination de vice-président, et pour rappeler la demande faite depuis longtemps par la Société d'horticulture de la Seine-Inférieure, que la réunion pomologique eût lieu à Rouen l'année prochaine, ajoutant que des arrangements et des démarches préparatoires avaient déjà été faites en Normandie pour assurer les résultats favorables et le succès de cette session; que la ville de Rouen serait heureuse, assurément, de recevoir le Congrès dans son sein; mais qu'en présence de l'intérêt général qu'offrirait une session dans le midi de la France, et en face des témoignages non équivoques de sympathie donnés à la proposition de M. Doûmet, il était tenté de se rallier au vœu manifesté par l'assemblée de voir la ville de Montpellier choisie pour lieu de réunion en 1862, demandant seulement au Congrès de vouloir bien, par un vote exceptionnel, décider qu'en compensation du sacrifice fait par la Société de la Seine-Inférieure, la session de 1863 se tiendrait irrévocablement à Rouen.

Des applaudissements prolongés accueillirent ces généreuses paroles qui mettaient fin à tout débat, et, vivement touché moi-même du désistement spontané de l'honorable M. Deboutteville, je m'empressai de le remercier cordialement, en l'assurant que je ferais insérer cet acte de générosité dans le *Bulletin de la Société de botanique et d'horticulture de l'Hérault ;* aussi est-ce avec un véritable plaisir que j'accomplis aujourd'hui ma promesse, en le consignant dans ce Rapport.

M. le président annonça alors que cette question, qui intéressait si vivement l'assemblée, ne pouvant être réglementairement discutée et vidée que dans la dernière séance, il y avait lieu de la renvoyer au lundi 30 septembre, ce qui fut adopté.

On procéda ensuite à la formation de *quatre* Commissions spéciales, dont chacune serait chargée de l'examen d'une certaine classe de produits et de faire des rapports sur les objets soumis

à son appréciation, en signalant ceux qui mériteraient les honneurs de l'adoption, ainsi que ceux qui auraient besoin d'être renvoyés à l'étude jusqu'à la session prochaine.

Voici la désignation de ces quatre Commissions : Fruits à pépins, président M. Deboutteville; Fruits à noyau, président M. Luizet; Raisins, président M. Doûmet; Fraises et autres fruits à baies, président M. Hardy fils. Il fut arrêté que chacune de ces Commissions se réunirait tous les matins de 8 à 11 heures, pour faire son travail et présenter son rapport du jour à l'assemblée générale, dont les séances restèrent fixées à 1 heure après midi.

Là se terminèrent, le premier jour, les mesures d'organisation du congrès et la distribution de ses divers travaux.

Dans la séance suivante, conformément à la marche adoptée la veille, M. le Président ayant invité les Commissions à présenter les rapports qu'elles pouvaient avoir préparés, M. Hardy fils, rapporteur de la Commission des Fraises, prit la parole, et, à la suite d'une discussion contradictoire sur la parité d'origine et d'espèce entre la fraise des bois et la fraise des Alpes, le congrès a approuvé la distinction faite entre ces variétés et les a adoptées toutes les deux.

La même décision a été prise à l'égard des espèces suivantes : British-Queen et Keeyns-Seedling, comme très-favorables à la culture forcée; comte de Paris, Crémont, Éléanor (myat), excellente (Loriot), princesse Royale, sir Harry, vicomtesse Héricart de Thurry, Elton ou belle de Macheteau (Tourès), triomphe de Liége.

Enfin, la fraise anglaise Barne's-Bicton-pine a aussi été adoptée sous le nom de Bicton-pine-de-Barne, après une longue discussion sur le plus ou moins de justesse et d'opportunité de cette traduction d'un nom anglais en français.

La fraise Galland obtenue par M. Vigneron a été renvoyée à l'étude, son mérite n'étant pas suffisamment constaté.

Enfin, la fraise Gaillon, la fraise du Chili, la Wilmot's superbe ou fraise Forêt, n'ont pas été admises par le congrès.

Le rapport de la Commission des Fraises étant terminé, la parole a été donnée à M. Chevrier, rapporteur de la Commission des Raisins. L'honorable membre a fait connaître qu'une longue discussion avait eu lieu dans le sein de la Commission sur la différence existant entre le Chasselas musqué et le Chasselas à la

fleur d'orange; sur le Mornent noir comparé au Corbeau et au Chasselas noir; enfin, sur le Merlinot comparé avec le Mellier du Loiret et autres départements voisins. Après avoir entendu à ce sujet Messieurs Jamin, Malot, Dupuy-Jamin, Desfossés, Thuillier, Hardy père et Cuigneau, l'assemblée a adopté les conclusions de la Commission tendant au renvoi à l'étude des variétés suivantes : Chasselas musqué, Chasselas à la fleur d'orange, Chasselas doré de la Drôme, Caminada, Chasselas Merlinot, Guilan, Chasselas noir, Muscat bifère, Muscat Durebaie, Muscat noir d'Eisenstad, Blanc de Crimée, Noir de Hongrie, Aléatico-nero, Muscat Eugénien, Chasselas de Montauban, Gros-Coulart, et Chasselas à gros grains, dont l'identité n'a pu être constatée. Une seule espèce, le Caillaba, que la Commission avait signalée comme méritante, a été adoptée par le congrès.

Sur la proposition de la Commission des Raisins, l'assemblée a ensuite décidé de rayer provisoirement de la liste des fruits qui avaient été précédemment renvoyés à l'étude, les variétés suivantes dont les obtenteurs ont négligé depuis la session de Bordeaux, il y a deux ans, de faire constater l'origine par les Sociétés d'horticulture les plus rapprochées du lieu où elles ont été obtenues : Chasselas Malakoff, Chasselas Jalabert, Chasselas Chaptal, Chasselas Duhamel, Chasselas Corneille, Chasselas Vibert, Chasselas Tourès et Muscat de Madère.

Le rapport préparé par la Commission des Raisins pour cette séance étant terminé, j'ai de nouveau attiré l'attention de l'assemblée sur l'utilité qu'il y aurait de réunir un congrès pour l'étude des cépages, et, faisant observer que de nombreuses variétés n'étaient pas encore classées, j'ai rappelé ma proposition de tenir une session à Montpellier, en 1862, promettant d'y rassembler toutes les principales variétés de raisins cultivées dans nos départements du Midi. J'ai terminé en disant que la Société d'horticulture de l'Hérault et son Président étaient disposés à faire les sacrifices nécessaires à la réussite de ce projet, et j'ai insisté de nouveau pour que ma proposition fût prise en sérieuse considération.

La séance s'est terminée par la lecture d'une lettre de M. Royer, président de la Société d'horticulture de Namur (Belgique), annonçant la formation d'un Congrès Pomologique international pour 1862, et demandant au Congrès de France de s'y faire re-

présenter. Cette proposition a été renvoyée à l'examen du bureau avec mission de l'étudier et de présenter à ce sujet ses observations à l'assemblée.

Dans la séance suivante, M. Jules Gérand, secrétaire de la commission des fruits à noyaux, a donné lecture de son rapport. Il en résulte qu'après examen et comparaison de la méthode de dénomination et de classification du genre Pêcher proposée par M. Buisson, de Grenoble, qui comprend trois séries de grandes fleurs, avec la méthode proposée par la commission de pomologie de Lyon, qui n'en admet que deux, la commission a adopté la division des Pêchers en deux races déterminées par l'adhérence et la non-adhérence de la chair au noyau, avec cette modification : *fleurs moyennes et petites*, au lieu de *moyennes ou petites.* Cette lecture n'ayant soulevé aucune objection, les conclusions de la commission ont été adoptées.

L'assemblée a, ensuite, renvoyé à l'étude les Pêches dont les noms suivent, comme n'étant pas encore suffisamment connues, savoir : Belle-de-Ferrière, regardée par M. Dupuy-Jamin comme n'étant autre que la grosse Mignonne ; Chancelière (Duhamel), Léopold Ier d'Italie (Robert-Lawley) ; Jaune (Galban), Persique (Duhamel), Raymœkers, souvenir de Java, Tessier, Turenne améliorée, Vineuse de Fromentin.

On a renvoyé également la Pêche Guépin à l'étude de la commission de Pomologie de la Société impériale et centrale d'horticulture de Lyon ; le Pavie rouge de Pompone, variété du Pavie monstrueux, à l'étude de la commission de Pomologie de la Société de la Gironde ; la Pêche Madeleine-Jaune, ainsi appelée à Angers, à l'étude de la commission de Pomologie de Maine-et-Loire ; enfin, une Pêche obtenue de semis par M. Graind'orge, qui a été admise à l'exposition de Paris, et à laquelle M. Baltet dit que le Jury a accordé une récompense, a été renvoyée à l'étude de la commission de Pomologie de la Société Impériale et Centrale de Paris.

L'assemblée, après avoir reconnu que le Brugnon-Chauvière n'est autre que l'ancien Brugnon violet de Duhamel, et non une variété nouvelle, n'a admis aux honneurs de l'adoption que le Brugnon *Pitmaston* qui a été proposé comme nouvelle espèce.

On est passé ensuite au rapport sur les abricots. La discussion s'étant élevée sur les qualités de plusieurs espèces ou

variétés défendues par MM. Baltet, Jamin et Rouillard, le Congrès, adoptant les conclusions de la commission, a renvoyé à l'étude les abricots dont les noms suivent : Angoumois hâtif, Angoumois d'Oullins, Beaugé, comice de Toulon, l'abricot de Portugal, de Versailles, l'abricot Jacques, l'abricot Mille, l'abricot précoce d'Esperen ou de Hongrie.

L'abricot à trochet, obtenu par M. Millet, d'Angers, a été renvoyé à l'étude du Comice agricole de Maine-et-Loire, ainsi que l'abricot-pêche de Wurtemberg dont M. Rouillard a donné la description suivante: fruit très-gros, déprimé sur les deux faces, allongé, n'ayant jamais la peau tachée de rouille, très-bon, arbre très-fertile.

Enfin, une variété cultivée dans les environs de Bordeaux, sous le nom d'abricot de Hollande, et ayant beaucoup de ressemblance avec l'abricot d'Ampuis, cultivé en grand dans le département du Rhône, a été citée par MM. Jules Gérand, Luizet et Willermoz, comme expédiée sur une grande échelle à Paris et à Lyon, où ces fruits servent à faire des conserves.

Le rapport de la commission des fruits à pépins a été ensuite présenté. Après un certain nombre d'observations faites sur diverses poires par MM. Lesueur, Desfossés, Thuillier, Jamin, Teschenay et Willermoz, et sur la proposition de M. Deboutteville, le Congrès a prononcé le renvoi à l'étude des Poires suivantes: Bergamotte-Lafay, Beurré-Bailly, Bésy-précoce (Goubault), Beurré Oudinot, Colmar-de-Mars, Beurré Mondelle, Beurré Dumortier, Beurré Dumont-Dumortier, Brandwine, Charbonnière, Dix, des Vergers, Louise-bonne-de-Printemps, Doyenné Nérard, M[me] Treyve, Heat-col-de-Gore, Mouille-Bouche de Bordeaux, S[t]-Germain Pavis, Poire-Ravu, Mgr des Hons, Swans-Orange, Ananas de Courtray, Tardive de Toulouse, Omer-Pacha, Adèle de S[t]-Denis, Zéphirin-Louis et Rousselet double (Esperen).

Sur la proposition de MM. Chatelain et Marie, la Poire sucrée de Montluçon, variété bien connue dans le département de l'Allier, a été également renvoyée à l'examen de la commission de Pomologie de la Société d'horticulture de Moulins.

L'assemblée a encore adopté la proposition faite par la Commission de ne pas s'occuper pour le moment des variétés Pater noster, S[t]-Lézin, Conseiller-Ranvez, la Juive et Rousselon.

Enfin, la commission ayant proposé l'adoption des Poires

Passe-Crassanne et Poire Boutoc, dont elle a reconnu les bonnes qualités et le mérite, le Congrès a pris des conclusions conformes.

Ont été également adoptées, après une intéressante discussion à laquelle ont pris part: MM. Willermoz, Rouillard, Luizet, Perreault cadet, Debouteville, Cuigneau, Estienne, Desfossés, Perrier et Gaillard, les poires: Souvenir-Favre et Saint-Germain-Vauquelin.

Le renvoi à l'étude a ensuite été prononcé à l'égard des variétés: Casteline, Lawrence, Nouvelle-Fulvie, Colmar François, Thompson, Gendron, Callebasse-Tougard, ainsi qu'une poire sans nom, présentée par M. Delisses, maire de Blanquefort, près Bordeaux.

Dans cette même séance, M. Rouillé-Courbe ayant insisté sur l'utilité de faire imprimer et d'envoyer à tous les membres du congrès la classification du genre pêcher adopté dans une des précédentes séances, afin que chacun pût faire des études à ce sujet, et M. Debouteville ayant soulevé la question de savoir comment et par qui seraient payées les dépenses de cette impression, M. le président Porcher, appuyé par MM. Doûmet et Debouteville, a proposé, comme le seul moyen d'arriver à une solution, de faire une souscription immédiate. Cette souscription, adoptée à l'unanimité par l'assemblée, ayant produit 316 francs, le congrès a décidé d'abord: que le travail serait établi sous format in-8° et sans luxe inutile, afin de le rendre moins cher et, par conséquent, plus populaire; ensuite, que la Société d'horticulture du Rhône serait chargée de faire imprimer et d'adresser à chaque membre un nombre d'exemplaires proportionné au montant de sa souscription.

Avant de terminer la séance, et sur la proposition de M. le président, des remercîments ont été votés à MM. Luizet et Buisson, pour le travail important dont ils ont doté le congrès et la pomologie française.

. Dans la séance suivante, M. Jules Gérand a donné lecture du rapport de la commission des fruits à noyau, proposant le renvoi de la pêche tardive d'Oullins à l'étude de la commission de la Société du Rhône. Cette proposition a été adoptée par l'assemblée, ainsi que le renvoi à l'étude des cerises suivantes: Bigarreau belle de Fiorença, B. noir, B. de Tartarie, Bigarreau-Papale, B. Princesse et B. Reverchon.

Le congrès a, en outre, approuvé les propositions de la commission tendant au renvoi à l'étude de la Guigne précoce de Tarascon, de la Guigne noire, la cerise de Charmeux, la cerise de Montmorency-Bretonneau ou de Montmorency-Bourgueil, Double-Marmotte, Dona-Maria, Nera-di-Pistoja, Griotte d'Allemagne ou de chaux et Bigarreau-Marbré.

A la suite de divers renseignements donnés par MM. Hardy père, Luizet, Jules Gérand, Desfossés et Gaillard, sur quelques-unes des variétés ci-dessus, l'assemblée a, de nouveau, approuvé les conclusions de la commission.

Elle a renvoyé également à l'étude de la Société d'Orléans une cerise obtenue par M. Vigneron, l'un de ses membres, ainsi qu'une autre variété cultivée de tout temps dans le Loiret, sous le nom de *Cerise de la Saint-Jean*, que la commission propose d'échanger contre celui de Belle-du-Loiret, laissant néanmoins à cette société le soin de dénommer la cerise en question comme elle le jugerait à propos.

L'assemblée a encore prononcé le renvoi à l'étude de la commission de la Société impériale et centrale de Paris, de la cerise Bonnemain, proposée par MM. Hardy père et Malot, et à l'étude de la commission de la Société du Rhône, la Guigne marbrée et la Guigne-Rival, qu'on dit être bonne, très-tardive et non sujette aux vers.

Enfin, le congrès a adopté les Bigarreaux Mézel-Elton et la cerise Duchesse-de-Palluau, présentée par M. Gaillard, comme étant très-méritante.

La série des cerises se trouvant épuisée, l'assemblée a passé à l'examen des prunes, et, sur la proposition de la commission, elle a décidé le renvoi à l'étude des prunes suivantes : Bleue-de-Perke, Goliath, Anna-Lawson, Ambre, Belle-de-Louvain, Impériale-Gage (Rivers), Grosse noire hâtive (Rivers), Impériale-de-Milan, Reine-Claude mamelonnée (Sageret), orange, Musquée-de-Malte, Reine-Claude de Brignais (Gaillard), tardive musquée (Baltet), Violette-Américaine et Coës violette (Dupuy-Jamin); enfin, Reine-Claude violette de Brignais (Gaillard), ainsi que la prune de Monsieur ou grosse Mirabelle.

Le congrès, après une longue discussion à laquelle ont pris part MM. Willermoz et Cuigneau, a accueilli favorablement le vœu émis par M. Rouillé-Courbe qu'à l'avenir les rapports sur les

fruits étudiés par les commissions des sociétés soient illustrés, s'il est possible, d'un dessin au trait du fruit étudié, et que dans le grand ouvrage que le congrès doit publier plus tard sur les variétés adoptées par lui, on mette à côté du fruit colorié un dessin au trait représentant exactement une feuille et un rameau de la variété.

Le Rapporteur de la Commission des fruits à pépins ayant succédé au Rapporteur de celle des fruits à noyau, l'assemblée, après avoir entendu M. le président Porcher et M. Willermoz, a prononcé le renvoi à l'étude de la commission de la Société d'agriculture et d'horticulture de Châlon-sur-Saône, une poire nouvellement obtenue par M. Favre.

Elle a décidé également le renvoi à l'étude des pommes suivantes :

Court-pendu rouge, Reinette grise (Duhamel), Reinette grise de Saintonge, grise de Diepdalle, la pomme Francatu, ainsi que la pomme Newton-pippin, décrite par MM. Deboutteville et Jules Gérand.

Sur la proposition de la commission, l'assemblée a adopté la pomme Orange-pippin sous son véritable nom qui est Blenheim-pippin, ainsi que la pomme Surpasse-Reinette. Enfin, le nom de *hâtive de Flower* a été supprimé, aucun fruit ne portant ce nom.

Dans cette même séance, M. Deboutteville a appelé l'attention de l'assemblée sur un questionnaire préparé par la commission des fruits à pépins, au moyen duquel les commissions pomologiques des sociétés pourront facilement décrire sommairement les fruits adoptés par le Congrès et répondre d'une manière exacte aux questions de la commission de rédaction ; ce questionnaire pourrait encore être utilement employé pour les descriptions composant le grand ouvrage du Congrès, aux frais duquel toutes les sociétés devront concourir. Après diverses explications échangées par MM. Deboutteville, Cuigneau, Dupont, Rouillé-Courbe et Estienne, relativement au moyen de couvrir la dépense à faire et au nombre d'exemplaires à tirer, le Congrès a décidé que le montant de la souscription faite dans la séance du 28 septembre servirait à la fois à l'impression de la classification et à celle du questionnaire.

M. Chevrier, rapporteur de la commission des raisins, a pris

ensuite la parole pour terminer son rapport. Il annonce n'avoir pu consigner dans son travail les diverses rectifications proposées par quelques membres de la Commission, faute d'avoir eu sous les yeux les documents nécessaires pour s'éclairer. J'ai fait alors observer, d'accord avec M. Cuigneau, que ces rectifications ne portaient que sur des mots mal écrits ou mal appliqués, et que j'allais faire venir immédiatement de nos contrées diverses qualités de raisins qui faciliteraient ces rectifications, que M. Cuigneau s'engageait, d'ailleurs, à opérer et à adresser à M. le Secrétaire général du Congrès.

Ces explications ont clos les travaux de cette séance, mais la journée ne s'est pas terminée là, car un banquet attendait, à six heures, tous les membres du Congrès pomologique.

Nous voici arrivés, Messieurs, au moment où l'intention de l'assemblée de désigner Montpellier pour lieu de réunion du Congrès pomologique en 1862, s'est manifestée complètement. C'est au banquet qui nous fut offert dans cette soirée par la Société d'horticulture du Loiret, que la question fut tranchée, à la suite d'une allocution de circonstance qui eut le bonheur d'enlever tous les suffrages.

Ce banquet, splendidement servi dans la magnifique salle des concerts de la ville d'Orléans, réunissait plus de quatre-vingts convives venus de tous les points de la France, naguère étrangers les uns aux autres, et maintenant animés des sentiments d'une véritable confraternité et dont le mot de ralliement était la prospérité du Congrès pomologique.

Les commissaires avaient réglé d'avance le programme du banquet et avaient décidé que trois toasts seulement seraient portés : le premier par M. Porcher, président du Congrès de 1861; le second par M. Estienne, vice-président de la Société impériale et centrale d'horticulture de Lyon; le troisième, enfin, par M. Chevrier, secrétaire général de la Société d'horticulture du Loiret.

Après ces toasts qui furent chaleureusement accueillis par les applaudissements de l'assemblée entière, je demandai au président la permission de prononcer quelques paroles à mon tour, et, profitant de cette autorisation gracieusement accordée, j'improvisai les quelques mots suivants :

« Messieurs,

» Le programme des discours officiels est épuisé. Je ne devrais » donc pas prendre la parole. Mais, fort de l'autorisation bien- » veillante de notre honorable président, je me risque, et c'est » vraiment de l'audace, après les éloquents discours que vous » venez d'entendre.

» Du reste, Messieurs, je ne sais si c'est en admirant la statue » de la glorieuse héroïne d'Orléans que j'ai puisé une étincelle » de son indomptable courage, ou bien si ce courage me vient » de l'excellence des mets et de la générosité des vins qui nous » ont été servis, bref, je n'ai pu résister à l'envie de faire un » peu comme les enfants terribles, qui veulent toujours s'im- » miscer à ce qui ne les regarde pas. Mais si l'enfant terrible est » renommé par sa mutinerie et son indiscrétion, on lui reconnaît » généralement bon cœur et dévouement. Faites donc pour moi » cette compensation! passez-moi l'indiscrétion en faveur du » dévouement et de la bonne intention, et, si vous ne m'en » croyez pas sur parole, mettez-les à l'épreuve en venant tous à » Montpellier l'année prochaine. La Société d'horticulture de » l'Hérault sera heureuse et fière de vous y recevoir et de rendre, » de son mieux, la réception cordiale qu'elle a trouvée à Orléans. »

De bruyantes marques d'approbation m'ayant interrompu en cet endroit, M. le Président réclama le silence, et, continuant alors sur le même ton de joyeuse cordialité avec lequel on venait de m'accueillir, je terminai par cette dernière boutade qui mit le comble à l'entrain de tous les convives :

« Je pensais bien, Messieurs, qu'il y aurait ici un enfant ter- » rible; mais je ne m'attendais pas à ce qu'il s'en trouverait un » si grand nombre dans cette réunion! Je vois donc avec plaisir » que mon exemple a été contagieux, et votre accueil me rap- » pelle involontairement ce refrain :

» Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille!

» Pénétré, Messieurs, du vif désir que ces instants de bonheur » puissent se répéter et devenir pour nous une heureuse habi- » tude, je termine par le toast suivant, que j'ai la faveur de pro- » poser à tous les délégués des diverses sociétés ici réunies :

» A la Société d'horticulture du Loiret!

» A son honorable président!

» Au digne vice-président de la Société du Rhône, créatrice du Congrès pomologique!

» A tous les membres du Congrès!

» A notre réunion à Montpellier, en 1862! »

Le lendemain, à huit heures, s'ouvrait la dernière séance du Congrès, en 1861, à laquelle avait été renvoyée, vous vous en souvenez, Messieurs, la fixation définitive du lieu de sa réunion en 1862. La nuit qui venait de s'écouler depuis le banquet n'avait point affaibli, dans l'esprit des membres du Congrès, les bonnes dispositions de la veille en faveur de Montpellier. Chacun, en arrivant au siége de l'assemblée, témoignait ouvertement ses sympathies pour notre cause et s'abordait en disant: à Montpellier, l'année prochaine.

Ce fut sous cette impression que M. le président Porcher annonça que l'assemblée avait à s'occuper de la prochaine réunion du Congrès pomologique, et, sur son invitation, M. le Secrétaire général fit connaître que les Sociétés de l'Aube, de Dijon, de la Seine-Inférieure, de l'Hérault et de Toulouse avaient fait la demande que la septième session eût lieu dans leur sein, et que la question avait été sérieusement débattue entre Rouen et Montpellier.

M. le Président rappela, à ce sujet, la lutte de politesse et de courtoisie qui s'était élevée, dans une séance précédente, entre MM. Doûmet et Deboutteville, représentants de ces deux cités, mais que le débat ayant cessé par suite du désistement volontaire de ce dernier, la question se trouvait ainsi simplifiée.

M. Deboutteville, tout en témoignant de nouveau ses regrets que la Seine-Inférieure dût renoncer à la réunion du Congrès pour 1862, ayant répété généreusement que, en présence d'un intérêt aussi important que celui d'une session dans le midi de la France, la Société qu'il représentait saurait se résigner à supporter ce retard d'une année, de vifs applaudissements ont couvert ces dernières paroles, et l'assemblée, consultée par M. le Président, a décidé que la septième session du Congrès pomologique aurait lieu à Montpellier, en 1862, et la huitième à Rouen, en 1863.

Après cette importante décision, M. Deboutteville a soumis à l'assemblée les propositions de la Commission des fruits à pépins, relativement à la publicité que le Congrès entend donner à ses

travaux, en lui rappelant qu'une circulaire avait déjà été adressée, à ce sujet, par la Société d'horticulture du Rhône, et à laquelle plusieurs Sociétés ont déjà répondu en donnant leur adhésion. Après une assez longue discussion, soutenue par MM. Rouillard, Cuigneau et Deboutteville, sur le mode de publication, le format de l'ouvrage, l'utilité de deux éditions, dont l'une avec figures noires, l'autre avec figures coloriées, d'un texte indiquant l'auteur qui a introduit le fruit, ceux qui l'ont décrit sous d'autres noms, etc., l'attention s'est concentrée sur le titre à donner à l'ouvrage, et, après plusieurs rédactions proposées et ensuite rejetées, l'Assemblée a adopté, à l'unanimité, le titre suivant :

Pomologie de la France, ou *Histoire et description de tous les fruits cultivés en France et admis par le Congrès pomologique institué en* 1856 *par la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône. Ouvrage publié avec le concours de toutes les Sociétés d'agriculture et d'horticulture françaises.*

L'assemblée a également décidé que le siége du comité de rédactino serait à Lyon.

Sur la proposition de M. Willermoz, elle a arrêté la création d'un comité de surveillance et d'exécution, et a désigné pour le composer : M. Porcher, président du Congrès, MM. les vice-présidents Doûmet, Deboutteville, Estienne, Hardy père, ainsi que M. Réveil, président de la Société d'horticulture du Rhône. Elle a décidé encore que M. le secrétaire général Willermoz ferait partie de l'un et l'autre de ces comités.

Reprenant alors la question de publication, l'assemblée a adopté définitivement le format in-8°, deux éditions, dont une avec figures noires, et l'autre avec figures coloriées, et enfin la terminologie proposée par la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée s'est empressée de voter des remerciements au bureau et à la Société d'horticulture d'Orléans. Après quoi, M. le président a déclaré close la sixième session du Congrès pomologique.

Tel est, Messieurs, le compte-rendu des principales opérations du Congrès pomologique d'Orléans, auprès duquel vous m'aviez chargé de vous représenter. Je m'estimerai heureux si j'ai pu remplir la mission que vous m'aviez confiée à votre entière satisfaction.

NOTE

SUR LA FLORAISON DU *THLADIANTHA DUBIA*, BUNGE

par M. PLANCHON, profes^r de botanique, directeur de l'École de pharmacie

---

M. Planchon présente à la Société un exemplaire fleuri du *Thladiantha dubia*, Bunge, cucurbitacée vivace et rustique, qui peut servir, pendant l'été et l'automne, à l'ornementation des tonnelles. Le port de la plante est à peu près celui de la bryone; les feuilles sont toutes cordées et légèrement velues. Les fleurs (toutes mâles, dans la plante des jardins), forment de petites cloches d'un jaune pâle; car leurs pétales, presque libres, se redressent en une sorte de corolle campaniforme. La structure de ces fleurs est éminemment curieuse et peut servir à éclairer la symétrie florale du reste des cucurbitacées. Du reste, pour ce sujet tout botanique, comme pour d'autres détails descriptifs, M. Planchon renvoie à un excellent article de M. Naudin, dans les *Annales des sciences naturelles*, 4me série, partie botanique, tome XII, page 151, tab. 10.

Découvert aux environs de Pékin par le botaniste russe Bunge, mais connu seulement par une description faite peut-être sur un exemplaire imparfait, le *Thladiantha dubia*, ainsi que l'indique son nom, était resté presque une énigme pour la science, lorsque une bonne fortune en fit lever, dans le Jardin des plantes de Paris, un exemplaire unique, venu, sans indication précise de localité, parmi des graines introduites de Chine par la Société d'acclimatation. C'est en 1859 que fleurit ce premier pied; au mois de décembre de la même année, les tubercules radiculaires de la plante, enfouis sous une couche de terre d'environ 0^m,15, résistèrent, sans autre abri, à 16 degrés centigrades de froid, et donnaient déjà de jeunes pousses dès le 31 mars suivant.

Grâce à cette rusticité parfaite, apanage pour nous précieux de tant de végétaux du nord de la Chine; grâce à son facile moyen de reproduction par des tubercules qui viennent sur les racines, le *Thladiantha* sera pour nos jardins une acquisition permanente. Sans le vanter outre mesure, on peut l'accepter comme un élément de variété dans la catégorie des plantes grimpantes, tan-

dis que l'intérêt de son organisation le recommande à l'attention des botanistes.

Le pied présenté à la Société provient de tubercules offerts ce printemps à M. Planchon, par l'obligeance de M. Decaisne, professeur de culture au Muséum.

DE LA VÉGÉTATION DU *CUCURBITA PERENNIS* A MONTPELLIER

par M. Ch. MARTINS, vice-président de la Société.

J'ignore quelle est la végétation du *Cucurbita perennis* dans le nord de la France, mais dans le midi je ne connais pas de plante plus propre à garnir rapidement un mur. Ainsi j'ai vu un seul pied couvrir une surface de 16 mètres carrés en trois mois. La supériorité de cette plante sur les autres végétaux grimpants consiste en ce qu'elle garnit à la fois les deux côtés du mur, quelle qu'en soit la longueur. Voici, en effet, les phénomènes curieux que présente sa végétation :

Aux premiers froids de l'hiver, les tiges de la plante meurent, mais ses énormes racines restent vivantes dans le sol ; elles repoussent au printemps, et lancent de tous côtés des jets vigoureux, qui s'étalent sur le mur en formant un large éventail. Vers le mois d'août, ces jets deviennent très-longs et très-grêles ; leurs feuilles sont plus petites, plus écartées ; leurs vrilles peu développées, leurs fleurs plus rares ; ils retombent alors par leur propre poids des deux côtés du mur, dont la plante a dépassé la crête. L'ensemble de ces jets forme une nouvelle tapisserie qui masque agréablement les feuilles plus foncées des parties inférieures de la plante ; mais ces jets jouent un rôle plus important encore en retombant verticalement ou en descendant, suivant une pente plus ou moins forte, le long du mur, jusqu'à ce qu'ils atteignent le sol. Ils glissent alors à sa surface, et le tapissent de la même manière qu'ils ont recouvert le mur. Si le jet se dirige du côté de ce dernier et rencontre un trou ou une anfractuosité, il y pénètre, et se recourbe ensuite pour en sortir ; mais des ra-

cines se développent à la partie convexe de la courbure, s'enfoncent dans le sol, et forment ainsi une bouture naturelle, qu'il suffit de détacher de la plante mère. Cette bouture ne se forme pas à la surface du sol, même quand on enterre le jet; l'incurvation est une condition de la reprise, ainsi que de petites expériences m'en ont convaincu. J'ai couché horizontalement, devant un jet qui courait sur le sol, une éprouvette en verre; le jet y a pénétré, est arrivé au fond, puis s'est recourbé deux fois à angle droit, et est ressorti par l'ouverture par laquelle il était entré. En examinant la partie recourbée au fond de l'éprouvette, j'ai trouvé que des racines s'étaient développées sur sa partie convexe. S'il y avait eu de la terre au fond de l'éprouvette, il est clair que la plante s'y serait enracinée.

Plusieurs fois j'ai placé des vases remplis de terre sous les jets qui descendaient verticalement. Arrivés au vase, ils glissaient sur la terre, que j'avais soin de maintenir humide, et passaient par-dessus sans s'enraciner. Mais si j'avais soin de mettre sur le vase quelques pierres de la grosseur du poing, qui forçaient le stolon à se recourber fortement sur lui-même, alors il s'enracinait très-bien. Le moyen le plus simple consistait à le recourber en le fixant dans la terre au moyen d'un morceau de bois en forme de V renversé; la convexité poussait alors des racines. C'est, à mon avis, le moyen le plus simple de faire des boutures du *Cucurbita perennis*. Il suffit de placer des vases sous les jets qui sont couchés à terre, et de les incurver fortement en les enfonçant dans le sol au moyen des V en bois dont j'ai parlé. J'ai souvent placé, sur le sol, devant les jets, divers obstacles, des tuiles, des briques, des pierres : l'enracinement a toujours eu lieu quand l'incurvation se faisait énergiquement au contact du sol, jamais dans des circonstances différentes.

Tous les faits que je viens de rapporter montrent par quels moyens la plante dont il est question ici arrive à tapisser promptement, et des deux côtés, un mur, quelle qu'en soit la longueur. Plantez-en un pied devant un mur, ou mieux devant un treillis, il lancera de tous côtés ses branches, qui atteindront le sommet, qui retomberont sur les deux faces du mur ou du treillis, atteindront le sol, pénètreront dans ses anfractuosités ou dans les trous au pied de la muraille; ils s'y enracineront, et formeront autant de pieds pour l'année suivante. Il est évident que le mur

se couvrira plus vite et plus régulièrement, si le jardinier a soin de fixer les jets en terre avec un V en bois, partout où il désirera qu'un nouveau pied s'établisse.

Le *Cucurbita perennis* mérite de prendre place parmi les plantes d'ornement. Ses grandes feuilles cordées, lancéolées, sont d'un aspect des plus agréables; ses fleurs, qui s'ouvrent le matin, exhalent une odeur fine et suave, mais elles se fanent bientôt sous l'influence du soleil. Les fruits sont de petites péponides sphériques, d'abord vertes, puis jaunes, du volume d'une grosse pêche de Montreuil.

NOTE
SUR LA GREFFE DES BOUTONS A FRUIT

par M. HORTOLÈS fils

MESSIEURS,

La fin du mois d'août et le mois de septembre sont le moment favorable pour pratiquer une des opérations les plus intéressantes en arboriculture fruitière: *la greffe des boutons à fruit.*

Cette greffe, qui n'est autre chose qu'une greffe en écusson, se fait comme celle-ci, en tenant compte pourtant de quelques particularités qu'il est bon de noter.

En enlevant un écusson, vous enlevez une plaque d'écorce, sur le milieu de laquelle se trouve un œil qui contient en germe un bourgeon. Pour greffer un bouton ou un rameau à fruit, il faut nécessairement aussi enlever une plaque d'écorce; mais, au lieu du rudiment du bourgeon, vous enlevez en même temps ce bourgeon tout formé et passé à l'état de rameau. Or, l'écorce de ce rameau est la continuation de celle de la branche sur laquelle vous le prenez, tout comme ses fibres ligneuses sont la continuation de celles de cette même branche. Il ne faudrait donc pas, en détachant votre *greffon*[1] de bouton à fruit, vous obstiner à

[1] Je me sers du mot *greffon* pour désigner la partie que je détache d'un arbre pour l'implanter sur un autre, réservant celui de *greffe* pour désigner cette opération elle-même. On évite par-là la confusion que la même expression appliquée à deux objets différents ne manque pas d'introduire souvent dans le langage.

le débarrasser de toutes ses fibres ligneuses, comme vous le faites lorsque vous greffez un simple écusson, car vous n'y parviendriez qu'en lui ôtant ce qui le constitue, et l'opération échouerait infailliblement.

Naturellement vous choisirez pour vos greffes des variétés dont vous aurez reconnu la valeur, et je ne m'arrête pas à vous fixer un choix que les goûts individuels doivent sans doute modifier; mais il faut que je vous vous indique quels sont les rameaux à fruit que vous devez prendre et qui fructifieront dans l'année même, car c'est là le but et l'avantage de cette greffe. Avec un tant soit peu d'habitude, ces rameaux sont faciles à reconnaître; mais, si vous voulez être à peu près sûrs de ne pas vous tromper, faites choix de boutons accompagnés d'une rosette de sept feuilles au moins. Au-dessous de ce nombre, il pourrait arriver souvent que le bouton choisi fût impropre à la réussite de la fructification. Vous enlevez donc votre bouton ou petit rameau comme s'il s'agissait d'un écusson; vous supprimez les feuilles qui l'entourent, en ne conservant qu'une partie des pétioles, et, l'incision en *T* faite sur le sujet, et l'écorce soulevée, vous introduisez votre greffon et vous ligaturez.

Ce greffon présente une surface plane et rigide, par suite de la présence dans le milieu de sa longueur d'une couche de fibres ligneuses, et cette surface doit se trouver en rapport avec une surface rigide aussi, mais convexe, que présente la branche du sujet sur laquelle vous l'appliquez. Il faut donc, pour que le contact soit aussi intime et étendu que faire se peut entre les deux parties, que vous serriez fortement la ligature, afin que les bords de la greffe, qui seuls ont de la souplesse et par lesquels doit s'opérer la soudure, adhèrent le plus possible avec le sujet. Mais une constriction un peu forte peut déterminer la meurtrissure des écorces, si vous employez une ligature fine et arrondie. Aussi devez-vous vous servir, dans ce cas, de ligatures aplaties et larges. De la chevillière ou de la tresse d'un demi-centimètre environ de largeur conviennent parfaitement. Si vous voulez pousser l'économie à l'extrême, vous pouvez vous servir aussi des écorces de tilleul, de saule ou de mûrier; mais alors il faut exercer une grande surveillance sur vos greffes, car il arrive souvent qu'en se desséchant ces ligatures se relâchent, et le résultat peut manquer.

Sous l'influence de la sève d'automne, la soudure ne tarde pas à s'opérer ; mais cette soudure n'est pas toujours très-intime, et quand vient le printemps, si vous ne preniez quelques précautions, l'abondance de la sève qui arrive à cette époque pourrait compromettre le résultat de vos opérations.

Au mois d'avril, vous devez enlever les ligatures, afin d'éviter les bourrelets qui viendraient à se produire ; mais il ne faut pas pour cela que vous abandonniez vos greffons à eux-mêmes, car la masse de sève qui les baignerait alors les décollerait peut-être, en les repoussant au-dehors. Déliez les premières ligatures et appliquez-en de nouvelles, celles-ci moins serrées et destinées seulement à soutenir pendant quelque temps encore les greffons qui adhèrent déjà au sujet, mais par un tissu encore trop tendre. A ce moment, si vous avez greffé des gourmands ou d'autres rameaux qui ne soient pas indispensables à la charpente de l'arbre, vous les coupez au-dessus de la greffe.

Ces boutons à fruit greffés en août et en septembre fleurissent au printemps suivant et fructifient la même année.

Ce n'est pas seulement à cette époque qu'on peut faire cette greffe; on la pratique aussi, quoique avec moins de succès, en mars et en avril, en ayant eu la précaution d'enterrer à l'avance et au nord les greffons, qui se trouvent par là moins en sève que les sujets, condition de réussite.

Chose remarquable, ces greffes faites en mars ou en avril fleurissent au même printemps et fructifient la même année, tout comme celles pratiquées en août ou en septembre. Leurs fruits sont aussi bons et aussi gros ; mais, je le répète, la réussite est moins sûre.

Un avantage que peut offrir cette greffe de printemps, c'est de mettre à profit, pour les greffer, des productions fruitières qu'on est obligé quelquefois d'enlever à un arbre à la taille d'hiver.

Il arrive qu'on trouve des rameaux de l'année qui se terminent par un bouton à fleur bien constitué, que l'on reconnaît déjà à la fin d'août. Choisissez principalement ces extrémités pour vos greffons, ce sont ceux qui valent le mieux.

Au lieu de boutons à fruits isolés, vous pouvez greffer des lambourdes et des rameaux à fruit. Dans ces deux derniers cas, l'incision en *T* sur le sujet est toujours la même; mais, pour faire pénétrer le greffon entre les lèvres soulevées de cette inci-

sion, vous devez tailler son extrémité en bec de flûte. La ligature réclame les précautions déjà décrites. Cette greffe de lambourdes réussit aussi bien que celle de simples boutons, et est encore plus avantageuse, en ce qu'elle produit une plus grande quantité de fruits.

S'il est bon de savoir bien choisir ses greffons, il ne l'est pas moins de savoir bien choisir les parties du sujet où vous devez les appliquer. Eh bien! les jets gourmands sont ceux sur lesquels réussissent le plus parfaitement les greffes de boutons ou de rameaux à fruit. Ce n'est pas à dire que vous ne deviez pas absolument greffer les autres branches, mais sur les gourmands vous êtes toujours sûrs de réussir, et surtout d'obtenir des fruits énormes. Les gourmands, et c'est avec raison qu'on les désigne ainsi, attirent à leur profit une grande quantité de sève; aussi sont-ils le plus souvent très-robustes : d'où il résulte que les fruits que vous ferez alimenter par eux seront toujours les plus beaux.

En somme, comme volume, les fruits obtenus par cette greffe seront toujours plus gros que ceux donnés par l'arbre qui fournit les greffons; mais j'ajoute, pour être complet, que cette beauté sera toujours plus grande la premiere année de leur production.

Que vous greffiez sur des gourmands ou sur d'autres rameaux, pourvu que ces rameaux soient vigoureux, placez vos greffons aussi près que possible de leur empâtement sur la branche principale; par ce moyen, vous obtenez des rameaux à fruit plus courts et des fruits plus gros.

Vous pouvez aussi greffer sur cette branche elle-même, et, si vous réussissez, vous obtiendrez des fruits d'une beauté remarquable.

La greffe des boutons et des rameaux à fruit a donc pour avantage de nous faire jouir immédiatement, pour ainsi dire, des fruits que nous désirons. Elle nous permet de mettre à profit des parties inutiles et souvent nuisibles, les gourmands, qui ne produiraient jamais rien sans cela, et qu'on est le plus souvent obligé de supprimer. Elle se plie à tous nos caprices, en nous donnant le moyen de cultiver sur le même pied toutes les variétés de fruits que nous désirons, sans rompre en quoi que ce soit l'équilibre de l'arbre.

Je m'explique : si vous greffez sur votre arbre des boutons *à bois* de deux variétés différentes et d'une inégale vigueur — le Beurré-Hardy, le Triomphe-de-Jodoigne et le Beurré-Clairgeau, par exemple — les bourgeons qui naîtront des premiers seront d'une force considérable, tandis que les autres resteront peu vigoureux, et le côté de l'arbre sur lequel pousseront les uns prendra un développement tel qu'il arrêtera et finira par faire périr celui où sont les autres. Avec la greffe de boutons à fruit, au contraire, la végétation est uniforme et l'équilibre n'est pas détruit. Elle nous permet aussi de faire fructifier les sujets rebelles.

Si vous avez un arbre improductif, par suite d'un excès de vigueur, couvrez-le de greffes de boutons ou de rameaux à fruit. La fructification a pour résultat d'affaiblir l'arbre dans tout son ensemble, sans rompre l'équilibre, comme il vient d'être dit, et un arbre relativement faible produit toujours beaucoup plus qu'un arbre trop vigoureux. Peu de temps après que vos greffes auront fructifié, l'arbre qui les porte, improductif jusque-là, développera alors des productions fruitières susceptibles de vous donner d'abondantes récoltes.

Si votre arbre est improductif, parce qu'il est de sa nature de l'être, greffez-y des boutons à fruit, qui le transformeront.

Si vous avez des arbres élevés en formes régulières, pyramides, gobelets ou palmettes, cette greffe vous fournit le moyen de garnir un vide produit sur vos branches de charpente par suite d'un accident survenu à une ou plusieurs des productions qu'elles supportent.

Si, dans ces mêmes formes, un côté de l'arbre l'emporte sur l'autre, greffez sur le côté le plus fort un nombre de rameaux à fruit en proportion avec son excès de vigueur, et sa supériorité ne tardera pas à disparaître.

Enfin, elle nous fournit aussi le moyen d'étudier instantanément, en quelque sorte, une variété nouvelle que nous mettrions quatre ou cinq ans à obtenir par les voies ordinaires. Par elle aussi, les fruits de cette variété se présenteront dans l'état de perfection qu'ils sont susceptibles d'acquérir.

La greffe des boutons à fruit peut s'employer sur tous les arbres à fruits à pépins, mais c'est toujours le Poirier qui vous donnera les plus beaux résultats, et c'est principalement cette espèce que j'ai eu en vue dans ce qui précède.

AVIS. — *L'abondance des matières contenues dans ce Bulletin nous force à renvoyer au prochain numéro la Revue bibliographique de M. Napoléon Doûmet.*

Ce numéro est le dernier du premier volume des *Annales de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault*. Ce volume sera ultérieurement complété par la table et la couverture qui paraîtront prochainement.

(Note de la rédaction).

ERRATA

Page 34, ligne 33, au lieu de : Vilars, lisez : Villars.
Page 35, Note I, au lieu de : de Çenaux, lisez : de Senot.
Page 40, ligne 13, au lieu de : *Brianciaca*, lisez : *Brigantiaca*.
Page 41, ligne 6, au lieu de : *Flescheri*, lisez : *Fleischeri*
Id. ligne 18, au lieu de : *Lys*, lisez : *Lilium*.
Page 43, ligne 9, au lieu de : Bastrin, lisez : Bastien.
Page 44, ligne 7, au lieu de : *Hugoninia*, lisez : *Hugueninia*.
Id. ligne 8, au lieu de : *crocifolium* et de *Pyrenœus*, lisez : *croceum* et *Pyrenœus*.
Id. ligne 9, au lieu de : *Merendera Bulbocodium*, lisez : *Bulbocodium vernum*.
Page 45, ligne 20, au lieu de : et, lisez : des.
Page 48, ligne 39, au lieu de : *cinerea*, lisez : *farinosa*.
Page 49, ligne 31, au lieu de : *articus*, lisez : *arcticus*.
Page 52, ligne 7, au lieu de : *rotondifolia*, lisez : *rotundifolia*.
Id. ligne 17, au lieu de : *articus*, lisez : *arcticus*.
Page 78, ligne 19, au lieu de : Bertrand, lisez : Coste.
Page 87, ligne 17, au lieu de : S'il en été, lisez : S'il en a été.
Page 90, ligne 11, au lieu de : et la, lisez : et le.
Page 105, ligne 2, au lieu de : propositions, lisez : proportions.
Page 125, ligne 15, au lieu de : Dumon, lisez : Dumont.
Id. ligne 16, au lieu de : Pichery, lisez : Pickery.
Page 126, ligne 3, au lieu de : *thrysoideus*, lisez : *thyrsoideus*.
Id. ligne 10, au lieu de : *mïscel.*; lisez : *miscel*.
Page 128, ligne 35, au lieu de : bourbeuse, lisez : tourbeuse.
Page 129, ligne 13, au lieu de : *Gartenund*, lisez : *garten und*.
Page 140, ligne 13, au lieu de : Campanule; Violette, lisez : Campanule violette.
Page 202, lignes 26–27, transportez la seconde parenthèse après : *Beurré d'Hardenpont*.
Page 223, ligne 22, lisez : à 0m,05 ou 0m,10.
Page 229, ligne 35, au lieu de : (Voir page 245), lisez : (Voir page 264).
Page 248, ligne 6, au lieu de : permette, lisez : permettez.
Page 263, ligne 18, rétablissez le mot : rédaction.
Page 268, ligne 8, supprimez un des deux : Vous.

TABLE SYNOPTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS, DES NOMS BOTANIQUES ET DES ARTICLES CONTENUS OU ANALYSÉS DANS LE TOME Ier (1861)

A

B

E

F

G

J

K

L

M

Pages.

Pages.

Q

R

Pages.

T

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le tome Ier (1861)

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET DE BOTANIQUE
DE L'HÉRAULT

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

ET DE BOTANIQUE

DE L'HÉRAULT

TOME DEUXIÈME

1862



MONTPELLIER

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE DE GRAS

1863

DEUXIÈME ANNÉE

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

ET DE BOTANIQUE

DE L'HÉRAULT

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DE BOTANIQUE DE L'HÉRAULT

AU 1er JANVIER 1862

MEMBRES D'HONNEUR

MM. Le **Préfet** de l'Hérault.
Le **Maire** de Montpellier.

MEMBRES DU BUREAU

Président

M. Doûmet, Député au Corps législatif, maire de Cette, membre du Conseil général, commandeur de la Légion d'honneur, membre fondateur.

Vice-Présidents

MM. **Martins**, chevalier de la Légion d'honneur, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, membre fondateur.

Planchon, directeur de l'École de pharmacie, professeur de botanique, membre fondateur.

Secrétaires

MM. **Doûmet** fils, membre fondateur.

Sahut (Félix), horticulteur, membre fondateur.

Trésorier

M. **Bonnet**, docteur en médecine, membre fondateur.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. **Louvet**, jardinier fleuriste, membre fondateur.

Galavielle, conseiller à la Cour impériale.

Hortolès, pépiniériste, membre fondateur.

Lamouroux, Maire de Gignac.

Estor, professeur agrégé à la Faculté de médecine, adjoint à la mairie de Montpellier.

Clerget, chevalier de la Légion d'honneur et de Charles III d'Espagne, directeur des douanes, à Montpellier.

DAMES PATRONESSES

Mmes **Piétri**, à Montpellier, présidente.

Baille (Virgile), à Cette.

Bérard, à Montpellier.

Broussonnet, à Montpellier.

Despous (Charles), à Montpellier.

Donné, à Montpellier.

Doûmet (Napoléon), à Cette.

Dupré, à Montpellier.

Estor, à Montpellier.

Mmes Frederich (Wilhelm), à Cette.
Gavini, à Nice.
Marès (Henri), à Montpellier.
Martins, à Montpellier.
Pagezy (Jules), à Montpellier.

MEMBRES TITULAIRES

MM. Albette (François), jardinier, à Montpellier.
Alinat (Pascal), jardinier à Montpellier.
Andoque, maire de Cruzy, membre du Conseil général.
André (Charles), jardinier, à Montpellier.
Audouard, ancien notaire, propriétaire, à Marseillan.
Aurivel, propriétaire, à Montpellier.
Baille (Virgile), négociant, à Cette.
Banal (Cadet) fils, pépiniériste, à Montpellier.
Barrandon aîné, huissier, à Montpellier.
Barthez neveu, jardinier, à Baillargues.
Barthez (Melchior), pharmacien, à St-Pons.
Bazille (Jules), propriétaire, à Montpellier.
Bazille (Gaston), membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.
Beaumes (Léonce), membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.
Bénézech (Gustave), négociant, à Cette.
Bénézech (Léonard), négociant, à Cette.
Bénézech (Justinien), négociant, à Cette.
Benoit (Honoré), jardinier, à Montpellier.
Bérard, officier de la Légion d'honneur, doyen de la Faculté de médecine, à Montpellier.
Bergeyron (Joseph), négociant, à Cette.
Bertrand (Auguste), médecin, professeur agrégé à la Faculté de médecine, à Montpellier.
Besson, maire de Pézenas, membre du Conseil général.
Bézard, maire de Lunel, membre du Conseil général.
Blanc (Claude), employé chez M. Sahut, à Montpellier.
Blanc (Antoine), ancien colonel directeur d'artillerie, membre du Conseil général, à Béziers.
Blondin, chevalier de la Légion d'honneur, receveur général, à Montpellier.

MM. Bonjean (Gustave), négociant, à Cette.

Bonnet (Isidore), docteur en médecine, à Montpellier, membre fondateur.

Bonniol (Eugène), propriétaire, à Montpellier.

Bonniol, jardinier, à Montpellier.

Boudet (Blaise), adjoint à la mairie de Cette.

Bouet, jardinier, à Montpellier.

Bouliech, conseiller d'arrondissement, à Mèze.

Bourgues, jardinier du Peyrou, à Montpellier.

Bouscaren (Jules) père, membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bouscaren (Alfred) fils, membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bouscaren (Émile) fils, propriétaire, à Montpellier.

Bouschet de Bernard père, vice-président de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bouschet de Bernard (Henri), membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bousquet (Alexandre), propriétaire à Paris.

Bouisserenc (Jacques), jardinier, à Montpellier.

Bouisserenc (Jean), jardinier, à Montpellier.

Bouisson (Xavier), avocat, maire de St-Pons, membre du Conseil général.

Bouzanquet (David), négociant, à Lunel.

Boyer père, horticulteur, à Nîmes.

Bravy, directeur de la Maison centrale d'Aniane.

Bremond (Auguste), horloger, à Cette.

Bresson, pépiniériste, à Montpellier.

Brives (Pierre), jardinier du petit Collége, à Montpellier.

Bruguière, maire de Ganges, membre du Conseil général.

Brunel, jardinier du Peyrou, à Montpellier.

Brun (Auguste), négociant à Lodève, membre du Conseil général.

Brun (Timoléon), membre du Conseil général, à Montpellier.

Brun (Olivier), propriétaire, à Montpellier.

Cabal (Adolphe), membre du Conseil général, à Roujan.

Cambon (Camille), propriétaire, membre du Conseil général, à Montpellier.

Cathala, médecin en chef del'hôpital, à Cette.

MM. Catrix, banquier à Cette.
Caucat (L.), jardinier, à Castelnau.
Cauquil, avocat, maire de la Salvetat.
Cauvy, docteur en médecine, à Villeveyrac.
Cavalier jeune, parfumeur, à Montpellier.
Cavalier (François), jardinier, à Balaruc-les-Bains.
Cazalis-Allut, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Société d'agriculture, à Montpellier.
Cazalis (le Dr Frédéric), directeur du *Messager agricole*, conseiller de préfecture, chevalier des Saints Maurice et Lazare, à Montpellier.
Cazalis (Junior), ancien notaire, à Cette.
Cazelles (Brutus), officier de la Légion d'honneur, député au Corps législatif.
Chancel, professr à la Faculté des sciences, à Montpellier.
Chevalier (Michel), sénateur, membre de l'Institut, grand-officier de la Légion d'honneur, à Lodève.
Chestien, docteur en médecine, professeur agrégé, à Montpellier.
Christofle (Luc), député au Corps législatif.
Clerget, chevalier de la Légion d'honneur et de Charles III d'Espagne, directeur des douanes, à Montpellier.
Combres (Frédéric), chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil général, à Montpellier.
Conneau, juge de paix à Servian, membre du Conseil génl.
Coste-Floret, maire d'Agde, membre du conseil général.
Coste, docteur en médecine, à Montpellier.
Courtois (Martial), négociant, à Cette.
Crassous, lieutenant-colonel du génie en retraite, à Montpellier.
D'Albenas, membre du Conseil général, à Montpellier.
Daudé, employé au Jardin des plantes, à Montpellier.
Daumas (Jean) fils, jardinier, à Montpellier.
Déandreis (Élisée), banquier à Montpellier.
Delacombe (F.), banquier, à Montpellier.
Deshours-Farel (Eugène), propriétaire, à Montpellier.
Despous (Charles), propriétaire, à Montpellier.
Dessalle (Jules), ancien magistrat, propriétaire, à Montpellier.
Donnadille (Vital), négociant, à Bédarieux, membre du Conseil général.

MM. Bonjean (Gustave), négociant, à Cette.

Bonnet (Isidore), docteur en médecine, à Montpellier, membre fondateur.

Bonniol (Eugène), propriétaire, à Montpellier.

Bonniol, jardinier, à Montpellier.

Boudet (Blaise), adjoint à la mairie de Cette.

Bouet, jardinier, à Montpellier.

Bouliech, conseiller d'arrondissement, à Mèze.

Bourgues, jardinier du Peyrou, à Montpellier.

Bouscaren (Jules) père, membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bouscaren (Alfred) fils, membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bouscaren (Émile) fils, propriétaire, à Montpellier.

Bouschet de Bernard père, vice-président de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bouschet de Bernard (Henri), membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bousquet (Alexandre), propriétaire à Paris.

Bouisserenc (Jacques), jardinier, à Montpellier.

Bouisserenc (Jean), jardinier, à Montpellier.

Bouisson (Xavier), avocat, maire de St-Pons, membre du Conseil général.

Bouzanquet (David), négociant, à Lunel.

Boyer père, horticulteur, à Nîmes.

Bravy, directeur de la Maison centrale d'Aniane.

Bremond (Auguste), horloger, à Cette.

Bresson, pépiniériste, à Montpellier.

Brives (Pierre), jardinier du petit Collége, à Montpellier.

Bruguière, maire de Ganges, membre du Conseil général.

Brunel, jardinier du Peyrou, à Montpellier.

Brun (Auguste), négociant à Lodève, membre du Conseil général.

Brun (Timoléon), membre du Conseil général, à Montpellier.

Brun (Olivier), propriétaire, à Montpellier.

Cabal (Adolphe), membre du Conseil général, à Roujan.

Cambon (Camille), propriétaire, membre du Conseil général, à Montpellier.

Cathala, médecin en chef del'hôpital, à Cette.

MM. Catrix, banquier à Cette.

Caucat (L.), jardinier, à Castelnau.

Cauquil, avocat, maire de la Salvetat.

Cauvy, docteur en médecine, à Villeveyrac.

Cavalier jeune, parfumeur, à Montpellier.

Cavalier (François), jardinier, à Balaruc-les-Bains.

Cazalis-Allut, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Cazalis (le Dr Frédéric), directeur du *Messager agricole*, conseiller de préfecture, chevalier des Saints Maurice et Lazare, à Montpellier.

Cazalis (Junior), ancien notaire, à Cette.

Cazelles (Brutus), officier de la Légion d'honneur, député au Corps législatif.

Chancel, professr à la Faculté des sciences, à Montpellier.

Chevalier (Michel), sénateur, membre de l'Institut, grand-officier de la Légion d'honneur, à Lodève.

Chestien, docteur en médecine, professeur agrégé, à Montpellier.

Christofle (Luc), député au Corps législatif.

Clerget, chevalier de la Légion d'honneur et de Charles III d'Espagne, directeur des douanes, à Montpellier.

Combres (Frédéric), chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil général, à Montpellier.

Conneau, juge de paix à Servian, membre du Conseil génl.

Coste-Floret, maire d'Agde, membre du conseil général.

Coste, docteur en médecine, à Montpellier.

Courtois (Martial), négociant, à Cette.

Crassous, lieutenant-colonel du génie en retraite, à Montpellier.

D'Albenas, membre du Conseil général, à Montpellier.

Daudé, employé au Jardin des plantes, à Montpellier.

Daumas (Jean) fils, jardinier, à Montpellier.

Déandreis (Élisée), banquier à Montpellier.

Delacombe (F.), banquier, à Montpellier.

Deshours-Farel (Eugène), propriétaire, à Montpellier.

Despous (Charles), propriétaire, à Montpellier.

Dessalle (Jules), ancien magistrat, propriétaire, à Montpellier.

Donnadille (Vital), négociant, à Bédarieux, membre du Conseil général.

MM. Bonjean (Gustave), négociant, à Cette.

Bonnet (Isidore), docteur en médecine, à Montpellier, membre fondateur.

Bonniol (Eugène), propriétaire, à Montpellier.

Bonniol, jardinier, à Montpellier.

Boudet (Blaise), adjoint à la mairie de Cette.

Bouet, jardinier, à Montpellier.

Bouliech, conseiller d'arrondissement, à Mèze.

Bourgues, jardinier du Peyrou, à Montpellier.

Bouscaren (Jules) père, membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bouscaren (Alfred) fils, membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bouscaren (Émile) fils, propriétaire, à Montpellier.

Bouschet de Bernard père, vice-président de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bouschet de Bernard (Henri), membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Bousquet (Alexandre), propriétaire à Paris.

Bouisserenc (Jacques), jardinier, à Montpellier.

Bouisserenc (Jean), jardinier, à Montpellier.

Bouisson (Xavier), avocat, maire de St-Pons, membre du Conseil général.

Bouzanquet (David), négociant, à Lunel.

Boyer père, horticulteur, à Nîmes.

Bravy, directeur de la Maison centrale d'Aniane.

Bremond (Auguste), horloger, à Cette.

Bresson, pépiniériste, à Montpellier.

Brives (Pierre), jardinier du petit Collége, à Montpellier.

Bruguière, maire de Ganges, membre du Conseil général.

Brunel, jardinier du Peyrou, à Montpellier.

Brun (Auguste), négociant à Lodève, membre du Conseil général.

Brun (Timoléon), membre du Conseil général, à Montpellier.

Brun (Olivier), propriétaire, à Montpellier.

Cabal (Adolphe), membre du Conseil général, à Roujan.

Cambon (Camille), propriétaire, membre du Conseil général, à Montpellier.

Cathala, médecin en chef del'hôpital, à Cette.

MM. Catrix, banquier à Cette.
Caucat (L.), jardinier, à Castelnau.
Cauquil, avocat, maire de la Salvetat.
Cauvy, docteur en médecine, à Villeveyrac.
Cavalier jeune, parfumeur, à Montpellier.
Cavalier (François), jardinier, à Balaruc-les-Bains.
Cazalis-Allut, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Société d'agriculture, à Montpellier.
Cazalis (le Dr Frédéric), directeur du *Messager agricole*, conseiller de préfecture, chevalier des Saints Maurice et Lazare, à Montpellier.
Cazalis (Junior), ancien notaire, à Cette.
Cazelles (Brutus), officier de la Légion d'honneur, député au Corps législatif.
Chancel, professr à la Faculté des sciences, à Montpellier.
Chevalier (Michel), sénateur, membre de l'Institut, grand-officier de la Légion d'honneur, à Lodève.
Chestien, docteur en médecine, professeur agrégé, à Montpellier.
Christofle (Luc), député au Corps législatif.
Clerget, chevalier de la Légion d'honneur et de Charles III d'Espagne, directeur des douanes, à Montpellier.
Combres (Frédéric), chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil général, à Montpellier.
Conneau, juge de paix à Servian, membre du Conseil gén1.
Coste-Floret, maire d'Agde, membre du conseil général.
Coste, docteur en médecine, à Montpellier.
Courtois (Martial), négociant, à Cette.
Crassous, lieutenant-colonel du génie en retraite, à Montpellier.
D'Albenas, membre du Conseil général, à Montpellier.
Daudé, employé au Jardin des plantes, à Montpellier.
Daumas (Jean) fils, jardinier, à Montpellier.
Déandreis (Élisée), banquier à Montpellier.
Delacombe (F.), banquier, à Montpellier.
Deshours-Farel (Eugène), propriétaire, à Montpellier.
Despous (Charles), propriétaire, à Montpellier.
Dessalle (Jules), ancien magistrat, propriétaire, à Montpellier.
Donnadille (Vital), négociant, à Bédarieux, membre du Conseil général.

Donné, officier de la Légion d'honneur, recteur de l'Académie, à Montpellier.

Doûmet (Émile), député, maire de Cette, commandeur de la Légion d'honneur, membre fondateur.

Doûmet (Napoléon), à Cette, membre fondateur.

Duffour de la Vernède, propriétaire, à Brissac, membre du Conseil général.

Duffour (Edmond), propriétaire, à Béziers.

Dulac, maire de Cazouls-lez-Béziers, membre du Conseil général.

Durand, fabricant de savons, à St-Jean-de-Fos.

Durand, pépiniériste, à Montpellier.

Durand (Jacques), jardinier chez M. Doûmet, à Cette.

Dussaud, horticulteur, à Nîmes.

Espéronnier, conseiller à la Cour impériale, à Montpellier, membre du Conseil général.

Estor, professeur agrégé à la Faculté de médecine, adjoint à la mairie, à Montpellier.

Falgas (Ferdinand), propriétaire, à Servian.

Fenouil, agent voyer en chef, à Montpellier.

Ferrier (Gustave), avoué, adjoint à la mairie, à Montpellier.

Fraiche (l'abbé), chanoine, à Montpellier.

Fraisse (Stanislas), pharmacien, à Clermont.

Franke, négociant, à Cette.

Frederich (Wilhelm), vice-consul de Suède et de Norwége, à Cette.

Galavielle, conseiller à la Cour impériale, à Montpellier.

Galen (Joseph), jardinier, à St-Jean-de-Fos.

Gavini, officier de la Légion d'honneur, préfet des Alpes-Maritimes.

Gautier (Jean-Paul), chevalier de la Légion d'honneur, 1er ajoint à la mairie, à Cette.

Gept (Adrien), propriétaire, à Laurens, par Béziers.

Glaize (Ferdinand), chevalier de la Légion d'honneur, président de la Chambre de commerce, membre du Conseil général.

Goirand de Labaume, avocat général à la Cour impériale, à Montpellier.

Golfin fils, docteur en médecine, membre de la Société d'agriculture, à Montpellier.

Gos (Charles), horticulteur, à Montpellier.

MM. Granal, juge de paix, à Olonzac, membre du Conseil général.

Grasidou, employé au Jardin des plantes, à Montpellier.

Grasset aîné, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller à la Cour impériale, membre du Conseil général, à Montpellier.

Grasset (de), propriétaire, à Pézenas.

Gras, propriétaire-gérant du *Messager du Midi*, à Montpellier.

Grégoire (Paulin), employé chez M. Sahut, à Montpellier.

Guibert, économe du Lycée, à Montpellier.

Guinard, confiseur, à Montpellier.

Guirou, jardinier du square de l'embarcadère, à Montpellier.

Hérand, négociant, à Montpellier.

Hortolès père, ancien horticulteur, à Montpellier.

Hortolès fils, horticulteur, à Montpellier, membre fondateur.

Houlès, membre du Conseil général, à la Salvetat.

Hugounenc, chimiste, à Lodève.

Icard, propriétaire, à Celleneuve.

Jeanjean, professeur à l'École de pharmacie, à Montpellier.

Jouveau aîné, horticulteur, à Montpellier.

Justaman, jardinier, à Montpellier.

Lafon, horticulteur, à Montpellier.

Lafon (Hilaire), banquier, à Montpellier.

Laforgue, propriétaire, à Quarante.

Lagarrigue, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général, à Béziers.

Lamouroux, propriétaire et Maire, à Gignac.

Langevin père, horticulteur, à Montpellier.

Langevin fils, jardinier, à Montpellier.

Lautrec (Jean), horticulteur, à Florensac.

Laval, propriétaire, à Castelnau.

Lebrun, négociant, à Montpellier.

Leenhardt (Ernest), propriétaire, à Montpellier.

Leenhardt (Abel), banquier, à Montpellier.

Leenhardt (Jules), négociant, à Cette.

Lefevre (Émile), horticulteur, à Chartres.

Levassor-Sorval (le général), commandeur de la Légion d'honneur, commandant la subdivision, à Montpellier.

MM. Louvet, jardinier, à Castelnau, membre fondateur.

Lutrand, pharmacien, à Montpellier.

Malbec (Isidore), gradué en droit, huissier, à Montpellier.

Marès (Henri), secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, membre du Conseil général, à Montpellier.

Martins, professeur d'histoire naturelle à la Faculté de médecine, directeur du Jardin botanique de Montpellier, membre fondateur.

Martin, docteur en médecine, à Montpellier.

Marreaud (Benjamin), membre du Conseil général, à Clermont.

Masclau (Jacques), jardinier, à Celleneuve.

Masclau fils aîné, jardinier, à Celleneuve.

Mathieu (Eugène), horticulteur, à Montpellier.

Mathieu, jardinier chez M. Mourgues, à Montpellier.

Mazel, propriétaire et maître de poste, à la Bégude, près Béziers.

Meyrueis (de), propriétaire, à Montpellier.

Mourgues (Barthélemy) banquier, à Montpellier.

Murailhe, membre du Conseil municipal, à Carcassonne.

Node (Saint-Ange), professeur de dessin, à Montpellier.

Nourrigat (Émile), propriétaire, à Lunel.

Pagezy (Jules), membre du Conseil général, officier de la Légion d'honneur, maire de Montpellier.

Panafieu, jardinier, à Castelnau.

Patus, agent d'affaires, à Montpellier.

Pellet (Joseph), propriétaire, à Montpellier.

Perret (Marc), jardinier, à Montpellier.

Piétri, Conseiller à la Cour impériale, membre du Conseil général, à Montpellier.

Planchon, professeur de botanique à la Faculté des sciences, directeur de l'Ecole de pharmacie, à Montpellier, membre fondateur.

Portal (Pascal), maraîcher, à Montpellier.

Poujol (C.), jardinier à l'École de pharmacie, à Montpellier.

Poutingon (Louis), propriétaire, à Montpellier.

Pradines (Jules), propriétaire, à Colombiers, près Béziers.

Reynaud (le baron St-Hilaire), percepteur, à Montpellier.

Reynaud (Louis), banquier, à Cette.

Rey de Lacroix, inspecteur des douanes, à Cette.

MM. Reynes père, horticulteur, à Montpellier.

Reynes fils (Lazare), horticulteur, à Montpellier.

Ricard (L. de), propriétaire, à Florensac, membre du Conseil général.

Ricard (Adolphe), avocat, à Montpellier, secrétaire de la Société archéologique.

Richard, libraire, propriétaire-gérant du *Languedocien*, à Pézenas.

Rodez-Bénavent (le comte Léon de), propriétaire, à Montpellier.

Roudier, employé au Jardin des plantes, à Montpellier.

Roudier (Pierre), jardinier, à Montpellier.

Roulleaux-Dugage, commandeur de la Légion d'honneur, député au Corps législatif.

Rouvière (Antoine) propriétaire, à Béziers.

Roux (Ernest), propriétaire, à Montpellier.

Roux (François), membre du Conseil d'arrondissement, receveur de l'hospice, à Cette.

Roux, jardinier en chef du Jardin des plantes, à Montp^r.

Sabatier (Auguste), horticulteur maraîcher, à Montpellier.

Sabatier (Joseph), négociant, à Bédarieux, membre du Conseil général.

Sahut (Félix), horticulteur, membre de la Société d'agriculture, membre fondateur.

Salva, ingénieur, à Cette.

Salze (Louis), jardinier chez M. Franke, à Cette.

Séganville (baron de), officier de la Légion d'honneur, sous-intendant militaire de 1re classe, à Montpellier.

Seynes (Jules de), docteur en médecine à Montpellier.

Servatius, sous-préfet, à Lodève.

Soulié, horticulteur, à Montpellier.

Teisserenc, chevalier de la Légion d'honneur, négociant, président du tribunal de commerce, adjoint à la mairie, à Montpellier.

Teule, horticulteur, à Montpellier.

Theveneau (Antonin), médecin, à Béziers.

Theveneau (Urbain), propriétaire, à Béziers.

Tissié (Louis), banquier, à Montpellier.

Torquebiau (Auguste), négociant, à Cette.

Trécourt, officier de la Légion d'honneur, commandant de recrutement, à Montpellier.

MM. Trouillau, employé au Jardin des plantes, à Montpellier.
Vallés, pépiniériste, à Montpellier.
Vialla, propriétaire, à Montpellier.
Vidal, juge de paix du canton de Castries, à St-Brès.
Vico, sous-préfet, à Béziers.
Villaret, propriétaire, à Clermont.
Winberg, consul de Russie, à Cette.
Vivarès (Édouard), négociant, à Cette.
Voiron (A.), membre de la Société scientifique d'émulation, à Uchaud (Gard).

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Bremond, instituteur à Gadagne (Vaucluse).
Doûmet (Anacharsis), président de la Société d'horticulture de l'Allier, au château de Baleine, commune de Villeneuve-sur-Allier.
Lloubes, président de la Société agricole, scientifique et littéraire, à Perpignan.
Siau (Ant.), secrétaire de la Société agricole, scientifique et littéraire, à Perpignan.

MEMBRES DÉCÉDÉS

Depuis la fondation de la Société

MM. Magnol, propriétaire.
Masclau père, jardinier.
Saint-Pierre (Hoche), membre du Conseil général.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre.
Comice agricole de Doulevant-le-Château (Haute-Marne).
Comice horticole de Maine-et-Loire, à Angers.
Société académique des sciences, arts, belles-lettres et agriculture, à St-Quentin (Aisne).
— agricole, scientifique et littéraire, de Perpignan.
— centrale d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux.

Société d'agriculture de Joigny (Yonne).
— d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
— d'émulation du département des Vosges, à Épinal.
— d'encouragement de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées.
— d'horticulture de l'Allier, à Moulins.
— d'horticulture de l'Aube, à Troyes.
— d'horticulture de Bergerac (Dordogne).
— d'horticulture de la Haute-Garonne, à Toulouse.
— d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers (Seine et-Marne).
— d'horticulture de l'arrondissem' de Valognes (Manche).
— d'horticulture de Mâcon (Saône-et-Loire).
— d'horticulture de Montauban (Tarn-et-Garonne).
— d'horticulture des Bouches-du-Rhône, à Marseille.
— d'horticulture de Seine-et-Oise, à Versailles.
— d'horticulture de Strasbourg (Bas-Rhin).
— d'horticulture d'Eure-et-Loire, à Chartres.
— d'horticulture du département de la Moselle, à Metz.
— d'horticulture du Loiret, à Orléans.
— d'horticulture et d'arboriculture, à Besançon (Doubs).
— d'horticulture et d'arboriculture des Deux-Sèvres, à Niort.
— d'horticulture pratique de l'Ain, à Bourg.
— impériale d'horticulture pratique du Rhône, à Lyon.
— impériale et centrale d'horticulture, de Paris.
— royale de Flore, à Bruxelles (Belgique).
— royale d'horticulture, de Namur (Belgique).
= royale linnéenne, de Bruxelles (Belgique).

JOURNAUX CORRESPONDANTS

L'*Ami des champs*, de Bordeaux.

L'*Apiculteur*, de Paris.

Journal de l'arrondissement de Valognes (Manche).

PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal de la séance du 13 octobre 1861

PRÉSIDENCE DE M. CH. MARTINS, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Sahut, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est mis aux voix par M. le Président et adopté par la Société.

A l'occasion du procès-verbal, M. Lutrand fait remarquer qu'à la dernière séance il avait déjà insisté pour que des remerciements fussent votés, par la Société, aux membres du Conseil général qui ont été présentés comme membres de la Société, ayant voulu, eux aussi, de même que leurs autres collègues, apporter leur concours actif à notre institution. Il ajoute que leur réception devant avoir lieu aujourd'hui, il formule une proposition dans ce sens, et l'assemblée consultée par M. le Président adopte ces conclusions et vote ces remerciements.

M. le Président proclame ensuite l'admission des personnes suivantes, qui avaient été présentées à la dernière séance :

MM. D'ALBENAS, propriétaire, à Montpellier;
DONADILLE, négociant, à Bédarieux;
BLANC (Antoine), ancien colonel d'artillerie, à Béziers;
CABAL (Adolphe), propriétaire, à Roujan.
CONNEAU, juge de paix, à Servian;
MARREAUD, propriétaire, à Clermont;
CAZELLES (Brutus), député au Corps législatif;
CHEVALIER (Michel), sénateur, à Lodève;

MM. Bouisson (Xavier), avocat et maire, à St-Pons;
Houlès, propriétaire, à la Salvetat;
Sabatier (Joseph), négociant, à Bédarieux;
Pietri, conseiller à la cour impériale, à Montpellier,
membres du conseil général, présentés par MM. Doûmet père et Bonnet.

MM. Servatius, sous-préfet de Lodève, présenté par MM. Doûmet père et Bonnet;
Hugounenq, chimiste, à Lodève, présenté par MM. Lutrand et Pellet;
Rouquette, pharmacien, à Sérignan, présenté par MM. Lutrand et Pellet;
Nourrigat (Émile), propriétaire, à Lunel, présenté par MM. Lutrand et Pellet.

M. le Président annonce en outre deux nouvelles présentations.

La correspondance reçue se compose d'une lettre du secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, accusant réception des 2mes et 3me numéros des bulletins qui ont éte envoyés à cette Société en échange de ses publications.

En imprimés, la Société a reçu depuis la dernière séance:

1° Le *Journal le Sud-Est*, n° 8.

2° *Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loire*, n° 2, (avril, mai et juin 1861.)

3° *Bulletin de la Société d'horticulture de la Gironde.*

4° *Bulletin du comice agricole de Maine-et-Loire.*

5° *Bulletin de la Société d'horticulture et d'arboriculture du Doubs*, numéros 3 et 4.

6° *Compte rendu de l'exposition de la Société d'horticulture de la province de Namur.*

7° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris*, août 1861;

8° *Bulletin de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône*, nos 7 et 8.

9° L'*Apiculteur*, journal des cultivateurs d'abeilles, publié par M. Hamet, 6e année, n° 1, (octobre 1861.)

10° *Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans.* — Table analytique des 5 premiers volumes.

11° *Catalogue* d'Auguste-Napoléon Baumann, horticulteur à Bollwiller.

12° *Catalogue* de André Leroy, horticulteur à Angers.

13° *Catalogue* de Denis et Hardyau, horticulteurs à Angers.

14° De la part de M. Charles Martins, vice-président de la Société, une brochure dont il est l'auteur, intitulée : *Sur l'Accroissement nocturne de la température avec la hauteur dans les couches inférieures de l'atmosphère,* in-4°, 42 pages et une planche.

15° De la part de M. Nourrigat (Emile), plusieurs brochures dont il est l'auteur, intitulées :

1° *Notice sur la nécessité d'étendre la culture du mûrier,* in-4°, 12 pages.

2° *Nouvelles considérations sur la nécessité d'augmenter la production de la soie en France.*

3° *De l'Influence de la maladie végétale sur le règne animal, et plus particulièrement sur le ver à soie,* in-4°, 23 pages.

4° *Le Nangasaki (morus japonica),* in-4°, 4 pages et une planche.

5° *La Régénération des races de vers à soie par le soufrage préventif du mûrier,* in-8°, 8 pages.

6° *Régénération des races de vers à soie par les éducations automnales à la température naturelle,* in-4°, 29 pages.

M. le président annonce à l'assemblée l'heureux résultat de la démarche que M. E. Doûmet, président de la Société, avait tentée auprès du Congrès pomologique dans sa dernière session, tenue à Orléans en septembre dernier, afin d'obtenir pour Montpellier la session de 1862. Le Congrès a décidé que cette session aurait lieu à Montpellier dans la deuxième quinzaine de septembre 1862.

M. Sahut ajoute quelques mots à ce que vient de dire M. le Président pour faire ressortir les avantages que retirera notre Société, quoiqu'à peine créée, de cette faveur toute exceptionnelle dont elle a été honorée par le Congrès, et qui était si vivement disputée par un grand nombre d'autres Sociétés d'horticulture.

M. Louvet dépose sur le bureau et présente à la Société deux magnifiques régimes de Palmier nain (*Chamærops humilis*), chargés d'un très grand nombre de fruits parfaite-

ment mûrs, qu'il a obtenus par la fécondation artificielle, au moyen de pollen recueilli sur un pied mâle du Jardin des plantes, et fait à ce sujet une communication à la Société.

M. Planchon remercie l'honorable M. Louvet de son intéressante communication et cite à ce sujet un autre exemple de fécondation artificielle entre deux pieds de *Chamærops humilis* dont l'individu mâle était à Berlin et l'individu femelle à St-Pétersbourg.

M. Martins ajoute qu'un pied de *Chamærops humilis* du Jardin des plantes, sur lequel on n'avait, jusqu'ici, observé que des fleurs mâles, a donné des fruits cette année, et recommande ce fait comme un intéressant sujet d'observation, faisant pressentir déjà que dans le règne végétal la dioïcie n'est pas absolument radicale.

M. Emile Nourrigat fait passer sous les yeux des membres présents des échantillons de cocons, vers à soie, papillons et œufs de vers à soie, ainsi que des feuilles de mûrier, et fait à la Société une communication relative à la maladie de cet intéressant insecte, qu'il attribue à une maladie de la feuille; il recommande l'emploi du soufrage de la feuille comme un moyen préservatif pour se garantir contre les ravages de ce terrible fléau.

Une conversation s'engage à ce sujet entre divers membres.

M. Planchon encourage M. Nourrigat dans ses intéressantes recherches, et l'engage, pour que ses expériences soient plus concluantes, à les faire comparativement, mais toujours avec les mêmes feuilles, sur diverses races, ou des œufs de provenances différentes.

M. Nourrigat dit avoir déjà fait une expérience de ce genre, et se propose d'en communiquer le résultat à la prochaine séance.

M. Lutrand fait à la Société une communication relative à la pratique de l'égrappage des raisins lors de la vendange

et conteste l'utilité de cette opération au moins pour les vins du Midi qui contiennent beaucoup d'alcool.

Une conversation s'engage à ce sujet entre divers membres, parmi lesquels MM. Planchon, Galavielle et Martins. Ces dernier citent à l'appui de la pratique de l'égrappage que, dans les meilleurs crûs, le vin, grâce à cette opération, acquiert beaucoup plus de finesse, une saveur plus délicate ainsi qu'une plus belle apparence.

M. Martins montre à la Société un album contenant de nombreux dessins coloriés avec soin, et représentant les feuilles de différentes espèces d'arbres pour la plupart du Massachussets, avec la coloration qui leur est particulière à l'automne.

M. Martins engage ensuite les membres présents à communiquer leurs observations météorologiques relativement à l'orage tout exceptionnel du vendredi précédent, pendant lequel une pluie diluvienne est venue subitement exercer ses ravages sur plusieurs points à la fois. Le pluviomètre du Jardin des plantes a constaté 70 millimètres en une heure de temps, pendant que celui de la Faculté des sciences ne marquait que 62 millimètres. Il invite les membres qui habitent hors de Montpellier à avoir des pluviomètres, dont l'observation simultanée dans cette circonstance, aurait permis de constater la direction exacte qu'a suivie cette trombe d'eau.

M. Reynes demande à la Société que la commission d'horticulture florale veuille bien visiter ses cultures, au jardin de M. Bousquet, près le Peyrou. M. le Président fixe cette visite au jeudi suivant.

La séance est levée à 4 heures trois quarts.

Procès-verbal de la séance du 10 novembre 1861

—

PRÉSIDENCE DE M. DOÛMET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente, lu par un de MM. les Secrétaires, est adopté par la Société, après quelques rectifications demandées par MM. Planchon, Martins et Lutrand.

M. le Président offre à la Société plusieurs brochures qui lui ont été remises au Congrès de pomologie. Il fait à cette occasion un historique abrégé des travaux de cette réunion scientifique pendant la session qui a été tenue, au mois de septembre dernier, à Orléans. M. le Président explique, en dernier lieu, comment, sur ses démarches actives et sa promesse de réunir à Montpellier tous les éléments nécessaires à l'étude des figues et des raisins, il a obtenu que le Congrès tiendrait dans cette ville sa session de 1862.

A la suite de cet exposé, et sur une proposition exprimée en termes chaleureux par M. Galavielle, la Société vote d'unanimes remerciements à son Président, pour le zèle et l'activité dont il fait preuve toutes les fois qu'il s'agit de défendre les intérêts de la Société, et auxquels est dû, notamment, le succès de la mission qu'il avait bien voulu remplir auprès du Congrès pomologique.

M. le Président proclame l'admission, comme nouveaux membres présentés à la dernière séance, de :

MM. GRAS, propriétaire-gérant du *Messager du Midi*, présenté par MM. Lutrand et Sahut;

BRÉMOND (Auguste), horloger à Cette, présenté par MM. Doûmet père et fils.

M. le Président annonce, en outre, quatre nouvelles présentations.

La correspondance est dépouillée par l'un de MM. les Secrétaires. Elle se compose des imprimés suivants :

1° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, septembre 1861 ;

2° *Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube*, 44me Bulletin, 1861, 2me trimestre;

3° *Le Sud-Est*, journal agricole et horticole, septembre 1861, (n° 9);

4° *Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne*, mai et juin 1861 ;

5° *L'Apiculteur*, novembre 1861 ;

6° Catalogue des pépinières de l'orphelinat de Boufarick, pour 1860-1861 ;

7° Annonce de publications nouvelles, Charles Rastouil, libraire à Périgueux;

8° Catalogues de l'établissement horticole de Bruant et Cie, à Poitiers; automne 1859 et printemps 1860; automne 1861 et printemps 1862;

9° Catalogue de l'établissement d'horticulture et des pépinières de C^{de} Sahut, horticulteur, à Montpellier;

10° Supplément au catalogue de C^{de} Sahut;

11° Catalogue, prodrome des plantes du Japon, etc., cultivées dans l'établissement de Von-Siebold et Cie, à Leide, 1859-60 et 1861 ;

12° Liste des membres du Congrès Pomologique de Lyon (6me session), tenu à Orléans, du 26 au 30 septembre 1861 ;

13° Catalogue de la 30me exposition de la Société d'horticulture d'Orléans, 1861 ;

14° Quelques mots sur les épidémies végétales et en particulier sur les diverses maladies de la pomme de terre, par M. Deboutteville. Rouen 1860, broch. in-8°, de 34 pages;

15° De la haute antiquité attribuée à quelques fruits, ou synonymie et histoire de la Poire-de-Bon-Chrétien d'hiver, par M. L. Deboutteville, broch. in-8°, de 52 pages.

Ces quatre dernières pièces sont offertes à la Société par M. Doûmet, président.

La parole est donnée à M. Jules Dessales pour donner connaissance du rapport de la Commission florale sur sa

visite aux cultures, dirigées par M. Reynes fils. M. Dessales n'ayant pu trouver le temps de rédiger son rapport écrit, en expose verbalement les principaux traits et les conclusions, appuyant principalement sur l'emploi par M. Reynes, dans la composition de ses massifs, de plantes telles que les Véroniques et les Chrysanthèmes, etc., dont les tiges sont maintenues couchées sur le sol au moyen de crochets fichés en terre, de manière à leur faire couvrir entièrement la surface du massif.

M. le Président et plusieurs autres membres font observer que ce mode de couchage des plantes n'est pas nouveau, qu'il est connu et même employé depuis plusieurs années.

M. Napoléon Doûmet présente un grand nombre de tiges de Chrysanthèmes fleuries, dont on a laissé les unes pousser à leur gré et dont les autres ont été rabattues, soit en bordure de 30 centimètres de hauteur, soit isolément depuis 10 jusqu'à 40 centimètres. Cette opération a été faite à la fin du mois de mai, et les tiges présentées ont pour objet de prouver que, loin de nuire à la floraison, elle a l'avantage, tout en faisant produire un nombre de fleurs au moins aussi considérable, de diminuer la hauteur des tiges et conséquemment d'éviter la mauvaise tenue naturelle de ce genre de plantes.

M. Bravy met sous les yeux de l'assemblée plusieurs magnifiques patates (dont une entre autres pesant 1 kil. 140 grammes), provenant de boutures faites au mois de mai. Il fait à ce sujet une intéressante communication sur la culture, l'utilité et le meilleur mode de conservation de ces tubercules, pendant l'hiver.

M. Bertrand ayant demandé si l'enlèvement des tiges pour le bouturage, pendant la végétation, ne nuisait pas au développement des tubercules, M. Bravy répond que, tout en laissant quelques feuilles, il est nécessaire au contraire de rabattre les patates pour obtenir plus de grosseur dans les tubercules.

M. Planchon dit qu'il a conservé des patates venues d'Algérie, en les tenant pendant l'hiver dans du sable sec.

M. St-Hilaire Reynaud demande si le sable de mer bien séché ne remplirait pas les conditions voulues pour la conservation des patates.

M. le Président répond que le sable de mer, quelque bien séché qu'il soit, conservant toujours un principe salé qui le rend humide sous certaines influences, il ne serait pas favorable à la conservation des tubercules.

M. Louvet met à la disposition des membres de la Société, une grande quantité de fruits provenant du *Chamærops humilis,* dont il a été question à la précédente séance.

M. Napoléon Doûmet présente un bouquet de lilas de Perse, en fleur, produit de la végétation automnale, résultant de l'abondance des pluies et de la température douce de l'automne, après un été très-sec. Il ajoute que, par suite des mêmes phénomènes, un grand nombre de poiriers sont en ce moment couverts de fleurs, ce qui nuira certainement à la récolte prochaine.

M. Dessales dit qu'il était parvenu, il y a quelques années, à faire fleurir un lilas au mois de février, en le tenant en serre.

M. le Président rappelle que ce résultat est obtenu par tous les horticulteurs parisiens, au moyen de la culture forcée.

M. Napoléon Doûmet donne quelques détails sur un séjour qu'il vient de faire en Catalogne, et notamment sur une excursion au Montserrat. Il met sous les yeux des membres de la Société un fort pied desséché, et portant à la fois quatre tiges florales, du *Ramondia pyrenaïca,* charmante espèce pyrénéenne, sur laquelle il fait une communication.

M. Martins, qui a eu l'occasion de récolter cette plante dans les Pyrénées, confirme ce que vient de dire M. Na-

poléon Doûmet, sur sa préférence marquée pour les rochers exposés au Nord-Est.

M. Lutrand fait une communication sur la préparation des semences et les divers produits mis en usage jusqu'à ce jour, notamment sur l'emploi du chlore pour réveiller les forces vitales de la graine ; il dit qu'il serait bon que les membres de la Société fissent des expériences de ce genre. M. Lutrand pense aussi que la préparation chimique des graines pourrait, dans certains cas, préserver les végétaux des maladies qui les attaquent.

M. Martins fait observer que ces expériences ont déjà été répétées un grand nombre de fois, et que l'usage du chlore, pour faciliter la germination, a même été souvent indiqué dans les traités de botanique.

M. Planchon établit la différence qui existe entre l'emploi du chlore et celui de la chaux, dont M. Lutrand avait aussi parlé. Il fait ressortir l'utilité qu'il y aurait à se servir du chlore dans les jardins botaniques, où l'on a quelquefois à faire lever des semences dont les facultés germinatives sont très-affaiblies par la vieillesse. Il termine en établissant que, si certaines maladies des végétaux, telle que le charbon du blé, se transmettent par la semence, d'autres, telles que les *oïdium*, n'ont point cette origine.

Quant à l'invitation, à la Société, de faire elle-même des expériences, elle donne lieu à une conversation entre plusieurs membres, d'où il ressort que ce serait aux divers membres de la Société à faire les expériences pour en communiquer les résultats en séance, et non à la Société à s'en charger.

M. Bouscaren attire l'attention sur la cherté du transport des raisins frais par chemin de fer, en comparaison du tarif adopté pour les légumes, et demande si la Société ne pourrait pas émettre un vœu tendant à faire abaisser les prix de transports de cette importante production du Midi.

M. le Président répond que cette question étant purement commerciale, elle n'est point du ressort de la Société d'horticulture.

M. Napoléon Doûmet donne lecture d'un rapport sur l'exposition de la Société horticole de Londres, inséré dans l'un des numéros du journal de la *Société impériale et centrale d'horticulture*. Ce rapport fait ressortir principalement le petit nombre et en revanche la force extraordinaire des sujets exposés par les horticulteurs ou amateurs anglais.

M. Planchon confirme la véracité des faits cités dans le rapport, en disant que, même dans les expositions belges, qui sont généralement très-remarquables, les plantes venues d'Angleterre sont facilement reconnaissables au luxe de leur végétation.

M. le Président dit qu'un des motifs qui font que les expositions anglaises sont si brillantes, c'est la fortune considérable de la plupart des amateurs anglais, dont certains ne regardent pas à dépenser quelquefois plusieurs centaines de mille francs pour faire construire des serres propres à la culture d'un genre de plantes qu'ils affectionnent.

M. Galavielle saisit cette occasion pour faire ressortir l'insuffisance de la somme allouée pour l'entretien du Jardin des plantes de Montpellier, et espère que l'exemple de l'Angleterre sera bientôt suivi par la France, à l'égard de ce genre d'établissements publics.

M. le Président s'associe de tout son cœur aux vœux exprimés par M. Galavielle. Il rappelle que déjà, il y a plusieurs années, il a employé son influence à faire obtenir une somme de 45,000 francs pour la reconstruction des serres du jardin botanique de Montpellier.

M. Martins confirme ce fait et trace ensuite, en peu de mots, l'historique des divers jardins botaniques d'Europe et de leurs budgets respectifs; il appuie principalement

sur ce fait que celui d'Edimbourg, le moins favorisé de tous les jardins étrangers, jouit d'une allocation annuelle de 30,000 francs, ce qui a laissé bien loin derrière lui le revenu du jardin de Montpellier.

M. Pellet, revenant sur la supériorité des cultures anglaises, dit qu'un des meilleurs moyens de perfectionner l'horticulture serait que chaque amateur s'abandonnât spécialement à un genre de culture.

M. le Président fait observer que s'il y a, d'un côté, avantage dans l'application de l'idée de M. Pellet, d'un autre côté on détruirait, pour un grand nombre d'amateurs, le principal attrait de l'horticulture, lequel réside dans la grande variété des fleurs que l'on cultive.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Procès-verbal de la séance du 8 décembre 1861

PRÉSIDENCE DE M. E. DOÛMET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par l'un des secrétaires et adopté par la Société, après une observation de M. Lutrand.

M. le Président proclame l'admission, comme membres de la Société, des personnes suivantes, qui avaient été présentées à la dernière séance :

MM. ROULLEAUX-DUGAGE, député de l'Hérault, à Paris, présenté par MM. E. Doûmet et Bonnet;

FRAISSE (Stanislas), pharmacien, à Clermont-l'Hérault, présenté par MM. Lutrand et Bonnet;

MM. Jeanjean, professeur à l'Ecole de pharmacie et au Collége, rue Neuve St-Guilhem, à Montpellier, présenté par MM. Lutrand et Bonnet;

Justaman, jardinier chez M. de Robernier, au mas de Comte, présenté par MM. Louvet et Caucat.

M. le Président annonce en outre une nouvelle présentation.

Depuis la dernière séance, la Société a reçu en imprimés:

1° *Bulletin de la Société d'horticulture de Picardie*, 1er semestre 1861.

2° *Bulletin du Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre*, 1861, numéros 5 et 6.

3° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, octobre 1861.

4° *Catalogue* de P. Jacquin, horticulteur à Paris.

5° *Circulaire* de Le Crosnier, fabricant de bâches, à Paris.

6° *Catalogue* de Loise, horticulteur à Paris.

7° *Bulletin du Comice agricole du canton de Doulevant* 1861, numéros 3 et 4.

8° *Journal de la Société d'horticulture de la Moselle*, 3e trimestre 1861.

9° Au nom de la Société d'horticulture de l'Ain, le *Sud-Est*, journal agricole et horticole, numéro d'octobre 1861.

10° *Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne*, juillet et août 1861.

11° L'*Ami des Champs*, journal agricole, scientifique et littéraire de la Gironde, publié par M. Charles Laterrade, décembre 1861.

12° *Bulletin trimestriel de la Société d'agriculture de Joigny*, avril à septembre 1861.

13° *Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans*, 2e et 3e trimestres 1861.

14° L'*Apiculteur*, journal des cultivateurs d'abeilles, publié par M. Hamet, décembre 1861.

15° *Bulletin de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône*, septembre 1861.

M. Doûmet, Président de la Société, donne lecture de son rapport sur les travaux du Congrès pomologique de Lyon, pendant sa dernière session à Orléans. Ce rapport est interrompu à plusieurs reprises par les applaudissements

de l'assemblée, laquelle remercie ensuite, par acclamation, son Président, de son dévouement pour la Société, et le félicite de l'heureux résultat de sa démarche auprès du congrès d'Orléans.

M. Hortolès présente, à la Société, des pommes dans lesquelles il fait remarquer une altération qui se retrouverait dans la plupart de celles récoltées cet automne. M. Planchon ne pense pas que cette altération puisse être produite par une cryptogame. Après quelques observations de MM. Pellet et Lutrand, M. le Président prie ce dernier de vouloir bien se charger d'en faire l'objet d'une étude et d'en communiquer le résultat à la Société.

M. le Président propose de fixer le jour des élections pour le dimanche 22 courant. Cette proposition est adoptée par la Société.

Revenant à la question du Congrès pomologique, M. Lutrand rappelle l'enthousiasme avec lequel a été accueillie au sein du Congrès la proposition de M. Doûmet, conformément au vœu déjà exprimé par notre Société, et dit qu'il importerait de préparer une réception convenable aux membres du Congrès qui viendront assister à la session de l'an prochain. M. le Président répond que le conseil d'administration de la Société s'occupera sans retard de cette question, et pense que ce qu'il y a de plus urgent à faire c'est d'annoncer avec autant de publicité que possible l'exposition de l'année prochaine, afin de donner à cette exposition l'importance qu'elle devra avoir pour cette circonstance.

MM. Planchon et Pellet font des observations dans ce sens et insistent pour que les producteurs soient prévenus aussitôt que possible afin qu'ils aient tout le temps nécessaire pour se préparer à apporter leurs plus beaux produits.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 1861

Présidence de M. E. Doûmet, Président

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. Sahut, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; après une observation de M. Planchon, ce procès-verbal est mis aux voix par M. le Président et adopté par la Société.

M. le Président proclame l'admission comme membre de la Société, à la suite de la présentation faite à la dernière séance, de

M. le docteur Martin (Philippe), rue des Sœurs-Noires, 15, présenté par MM. Pellet et Chancel.

L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement du bureau et des autres membres du conseil d'administration de la Société.

Aux termes des statuts, l'élection présidentielle devait se faire par bulletins cachetés, que chaque membre avait été invité, par une circulaire spéciale, à envoyer au secrétariat. La plupart des membres présents remettent leur bulletin séance tenante, et le dépouillement du scrutin constate que 65 membres ont pris part à ce vote. M. E. Doûmet, président sortant, réunit l'unanimité des 65 voix, et, aux acclamations de l'assemblée, il est élu président de la Société pour l'année 1862.

M. le Président, par quelques paroles bien senties, remercie la Société de la confiance qu'elle a bien voulu lui accorder en le nommant président, et annonce qu'il va être procédé à un deuxième scrutin pour l'élection des vice-présidents et secrétaires. 55 membres prennent part

à ce vote, et le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Pour l'élection des vice-présidents, MM. Martins et Planchon obtiennent chacun 53 voix; M. Chancel, 2; MM. Marès et Clerget, chacun une.

MM. Martins et Planchon sont donc élus vice-présidents de la Société pour l'année 1862.

Pour l'élection des secrétaires, MM. Doûmet fils et Sahut obtiennent chacun 51 voix; M. Patus, 1 voix; voix perdues, 2.

MM. Doûmet fils et Sahut sont donc élus secrétaires de la Société pour l'année 1862.

M. le Président annonce qu'il va être procédé à un troisième scrutin, pour l'élection des six membres restants du conseil d'administration. 54 membres prennent part à ce vote. M. Louvet réunit 50 voix; MM. Galavielle et Hortolès en obtiennent chacun 49; M. Pellet, 36; M. Lamouroux, 29; MM. Estor et Coste, chacun 24. M. Clerget, 21; M. Marès, 9; M. Chancel 8; MM. Bravy, Bertrand et Lutrand, chacun 2, et enfin MM. Bouscaren, Piétri et Trecourt, chacun 1.

M. Pellet et après lui M. Coste n'acceptant pas le mandat qui leur est confié par cette élection, MM. Louvet, Galavielle, Hortolès, Lamouroux, Estor et Clerget sont nommés membres du conseil d'administration de la Société pour l'année 1862.

Par suite de ces diverses élections, le bureau de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, pour l'année 1862, se trouve composé de la manière suivante :

Président :	M.	E. Doûmet.
Vice-Présidents :	MM.	Martins.
		Planchon.
Secrétaires :	MM.	N. Doûmet fils.
		Sahut.
Trésorier :	M.	Bonnet.

Membres du conseil d'administration :

MM. Louvet.
Galavielle.
Hortolès.
Lamouroux.
Estor.
Clerget.

L'ordre du jour appelle l'examen des diverses propositions relatives aux modifications à faire aux statuts. Après des observations présentées par MM. Galavielle, Pellet, Planchon, Coste et Patus, l'heure trop avancée ne permettant pas d'examiner ces questions dans cette séance, la Société consultée décide qu'il y aura une séance supplémentaire spécialement consacrée à cet objet.

La séance est levée à cinq heures.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 janvier 1862

Présidence de M. E. Doûmet, Président

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. Sahut, l'un des secrétaires, et adopté par la Société.

M. le Président annonce la présentation d'un nouveau membre.

L'ordre du jour appelle l'examen des diverses propositions relatives aux modifications à faire aux statuts.

Plusieurs propositions sont soumises à l'assemblée et développées par leurs auteurs.

Après quelques explications, M. Lutrand et M. Galavielle retirent leurs propositions, et l'assemblée, statuant sur les autres, adopte les modifications suivantes à faire aux statuts de la Société :

1° Sur la proposition de M. Pellet, le 2e paragraphe de l'article 5 doit être ainsi modifié :

Le titre de Président et Vice-Président honoraire est décerné de droit aux membres qui auront été continués dans ces fonctions pendant trois années consécutives. Le titre de membre honoraire est également acquis aux membres qui auront fait partie du conseil pendant dix ans.

Toutefois ces derniers resteront, comme les autres membres, soumis à la cotisation tant qu'ils feront partie de la Société.

2° Sur la proposition de M. Ricard, le 3e paragraphe de l'article 20 devra être ainsi modifié :

Sur leur rapport, des récompenses peuvent être accordées par la Société, après avis du conseil.

3° Sur la proposition de M. Ricard, le 2e paragraphe de l'article 20 devra être ainsi modifié :

L'époque est déterminée chaque année par la Société, sur l'avis du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures.

COMMISSIONS PERMANENTES POUR 1862

Instituées en vertu de l'article 18 des Statuts

Commission de botanique.

MM. Barrandon. — De Seynes. — Doûmet fils. — Martins. — Planchon. — Théveneau.

Commission d'horticulture florale.

MM. Bazille (Jules). — Clerget. — Dessale (Jules). — Lebrun. — Poujol. — Roux.

Commission d'horticulture maraîchère.

MM. Bouscaren. — Bouisserenc. — Caucat. — Louvet. — Portal. — Sabatier (Auguste).

Commission d'arboriculture et pomologie.

MM. Coste. — Hortolès. — Langevin. — Pellet. — Sahut. — Trécourt.

Commission des arts et industrie.

MM. Bazille (Gaston). — Cazalis (Frédéric). — Farel (Eugène). — Galavielle. — Node (St-Ange). — Reynès.

COMMISSION DU CONGRÈS POMOLOGIQUE

1°. — Section des Poires et Pommes.

MM. Hortolès. — Trécourt. — Louvet. — De Meyrueis. — Cte De Rodez-Bénavent.

2°. — Section des Pêches, Cerises, Prunes et Abricots.

MM. Martins. — Doûmet fils. — Poujol. — Bravy. — Chancel.

3°. — Section des Raisins.

MM. Cazalis-Allut. — Bouschet (Henri). — Marès (Henri). — Sahut (Félix). — Cambon (Camille). — Viala (Louis). — Golfin (Charles). — Combres (Frédéric).

4°. — Section des Figues, Azeroles, Nèfles, Fraises, Coings et tous autres fruits non dénommés.

MM. Planchon. — Coste. — Icard. — Reynes. — Langevin.

5°. — Section des produits maraîchers.

MM. Bouscaren père. — Sabatier (Auguste). — Bouissérenc (Jacques). — Portal. — Caucat.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1861

ET SUR SA SITUATION AU 1er JANVIER 1862

Par M. Napoléon DOÛMET, l'un des secrétaires de la Société

—

Messieurs,

Parmi les attributions dévolues aux secrétaires, il s'en trouve une que nous venons aujourd'hui, pour la première fois, remplir auprès de vous : c'est celle de vous rendre compte des travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler, ainsi que de sa situation au commencement de celle-ci.

Il est bien rare que l'existence de toute Société ne se signale pas, soit par des irrégularités dans le fonctionnement du règlement, soit par un déficit dans la caisse, soit enfin par des difficultés de tous genres, et alors la tâche imposée au secrétaire devient quelquefois difficile ou pénible. Chez nous, au contraire, nul de ces obstacles existe : accueil bienveillant de l'autorité, faveurs du conseil général, accroissement du nombre des sociétaires, empressement des membres à se rendre aux séances, abondance de matières intéressantes pour le bulletin, finances dans un état prospère, tout enfin, Messieurs, semble se réunir pour rendre notre Société de plus en plus florissante et en faire une association durable et digne en tous points du centre scientifique qui en est le siége. Il n'est pas jusqu'au Congrès de pomologie qui ne vous accorde ses faveurs; et celles-ci doivent avoir pour nous un prix inestimable, car vous avez tous vu, par le rapport de notre honorable Président délégué à cette savante et utile réunion, que Montpellier avait eu pour concurrentes des villes populeuses et florissantes qui, depuis trois ans déjà, briguent le même honneur et qui ont été écartées encore cette année.

J'arrive, Messieurs, aux diverses questions qui font surtout l'objet de ce rapport, et pour que, tout en me permettant d'être plus bref, chacun puisse facilement s'en rendre compte, je les ai divisées par chapitres.

Mouvement des Membres de la Société. — Le nombre total des membres admis à faire partie de la Société depuis sa fondation était de 188, dont 15 dames patronnesses au 1er janvier 1861 ; il s'élève maintenant au chiffre de 258, dont 19 dames patronesses, ce qui donne une augmentation de 70 membres pour l'année qui vient de finir. Mais comme sur ce nombre 18, ayant déclaré qu'ils avaient été portés par erreur sur la première liste, ont refusé de payer leur cotisation, ils ont dû être regardés comme démissionnaires; c'est donc, en réalité, 240 personnes en tout qui composent la Société. A côté de cet accroissement remarquable et qui, sans nul doute, causera une satisfaction légitime à la Société, nous avons malheureusement à déplorer la perte de trois de nos collègues: MM. Hoche Saintpierre, membre du conseil général et du conseil de la Société, Masclau et Magnol.

Finances. — D'après le rapport présenté au conseil par M. le Trésorier et les comptes fournis à l'appui, nos finances sont dans l'état le plus satisfaisant. Notre budget de 1861 s'est soldé par un excédant de recettes de 846 fr. sur les dépenses, ce qui permet de porter le budget des recettes assurées pour 1862 à la somme assez ronde de 4,191 fr., se décomposant ainsi :

Montant des cotisations.................	2,345 fr.
Subvention du conseil général............	1,000
Boni sur l'exercice de 1861..............	846
Total.............	4,191 fr.

De plus, il reste de la dernière Exposition une médaille d'argent grand module et dix-huit médailles de bronze, représentant une valeur de 96 fr. 50 c., ce qui porte le chiffre des recettes assurées à 4,287 fr. 50 c.

Votre Trésorier a cru pouvoir élever le budget des recettes à 5,000 fr., en vue des cotisations des nouveaux membres qui seront admis pendant le cours de 1862 et de la perception des entrées à l'Exposition, et cette somme de 712 fr. 50 c. en dehors des recettes assurées ne vous paraîtra sans doute pas exagérée, quand vous considérerez que les seuls droits d'entrée à l'Exposition du mois de mai dernier ont rapporté 543 fr.

Exposition. — Je ne parlerais point de l'Exposition du mois de mai, que chacun de vous, Messieurs, a pu visiter à loisir pen-

dant les cinq jours de sa durée, s'il n'était peut-être bon de vous faire part de quelques détails qui n'ont pu trouver place à l'époque dans le rapport du jury et dans le compte rendu de cette charmante fête florale. Je mettrai donc sous vos yeux la statistique suivante :

30 exposants ont pris part aux divers concours. — Le nombre des lots ou objets comptant pour un lot peut être évalué à 80. — Le nombre des lauréats a été de 22 et celui des récompenses accordées par le Jury de 29, savoir : Une grande médaille d'or de l'Impératrice, 2 autres médailles d'or, 4 de vermeil, 5 d'argent grand module, 10 d'argent petit module et 7 de bronze. — L'Exposition a coûté en tout 1,600 fr. En déduisant de cette somme les 543 fr. produits par les droits d'entrée, le découvert de la Société se trouve réduit à 1057 fr. dans lesquels l'achat ou la gravure des médailles figurent pour 705 fr. Si l'on se rappelle que, par suite du mauvais temps, le premier jour public a dû être supprimé, alors que le prix d'entrée était fixé à un franc pour ce jour-là, on sera certainement d'avis que, comme nous le disions plus haut, les prévisions de M. le Trésorier pour 1862 sont loin d'être exagérées.

Séances. — Les séances générales tenues par la Société ont été au nombre de quinze pendant l'année 1861, y compris trois séances extraordinaires, celles des 13 et 16 mai pour l'Exposition, et celle du 22 décembre pour les élections. En y ajoutant les trois séances de 1860, nous aurons un total de dix-huit séances tenues par la Société depuis sa fondation. Nous avons déjà signalé l'empressement des membres à se rendre à ces réunions, ajoutons ici que les communications y ont rarement fait défaut, et, s'il nous était permis d'exprimer un seul regret, ce serait que des discussions trop longues soient venues quelquefois prendre un temps destiné aux dissertations horticoles. Néanmoins, nos séances, pour la majeure partie, n'ont pas laissé d'être remplies d'intérêt au point de vue horticole et scientifique, et, presque toujours, vous avez vu le bureau orné de nombreux produits apportés par les sociétaires. Vous avez pu y entendre tour à tour des paroles savantes, des dissertations pratiques, des instructions raisonnées et lucides, soit sur la botanique, soit sur l'horticulture, soit enfin sur l'arboriculture. Tant de faits, Messieurs, qui,

considérés isolément passeraient presque inaperçus, lorsqu'ils sont réunis forment un ensemble brillant d'où chacun peut tirer un profit essentiellement instructif.

Commissions.— Les cinq commissions permanentes, nommées en vertu de l'article 18 des statuts, ont eu occasion de fonctionner une première fois, lors de l'Exposition de mai, pour fournir chacune un membre au jury. Pour deux d'entre elles, celle de botanique et celle des arts et industrie, aucune autre occasion ne s'est offerte de fournir un concours actif à la Société. Il n'en a pas été de même pour les trois autres: les rapports insérés dans le bulletin ont dû vous convaincre qu'elles ne sont pas restées inactives, et nous avons tout lieu d'espérer que leurs travaux se multiplieront encore en 1862.

Propositions. — Un grand nombre de propositions ont été faites pendant le cours des séances de l'année 1861. Dans le nombre il s'en trouve surtout quatre qui ont été, de la part de la Société et de son Conseil, l'objet d'un examen sérieux; ce sont les seules dont je parlerai ici.

La première, tendant à créer un cours d'arboriculture fruitière à Montpellier, était d'une utilité trop grande pour rencontrer une opposition sérieuse, surtout en présence de l'offre toute désintéressée de se charger de ce cours, faite spontanément par deux de nos collègues. Vous savez tous qu'elle a eu l'issue la plus heureuse, et ceux qui assistent en ce moment aux leçons de M. Hortolès ont pu se convaincre que la Société n'a qu'à se féliciter de ce résultat. La seconde de ces propositions tendait à faire délivrer par la Société des diplômes de capacité aux jardiniers qui satisferaient à un examen subi d'après un programme arrêté. Le Conseil, auquel, comme de juste, elle a été renvoyée, est bien loin, Messieurs, de contester l'utilité d'une pareille institution; il sait qu'elle existe déjà dans plusieurs Sociétés de France qu'il aurait le plus grand désir de suivre dans cette voie, mais il a dû se demander, en premier lieu, si une Société comptant à peine une année d'existence avait l'autorité suffisante pour décider dans une question de cette importance, et, en second lieu, s'il lui serait possible d'exiger de la part des aspirants au brevet de capacité des connaissances qu'on ne leur donne pas, pour le moment, les moyens d'acquérir. Avant de créer le di-

plôme de jardinier, ne convient-il pas de créer des leçons de jardinage? La réponse est facile à deviner, et le Conseil, en en reconnaissant la justesse, a cru devoir ajourner à plus tard la solution de cette importante question.

La troisième de ces propositions était relative à la session du Congrès pomologique pour 1862. Nous sommes tous au courant de l'heureux résultat du vœu émis par la Société, je ne m'étendrai donc pas davantage sur ce sujet. Enfin, Messieurs, la quatrième a été celle d'instituer une commission chargée d'étudier les variétés de Figues cultivées dans le Midi de la France. La nomination de cette commission, qui s'est déjà réunie plusieurs fois, témoigne mieux que nous ne saurions le faire de l'utilité de cette proposition, et la session prochaine du Congrès de pomologie lui donne maintenant une opportunité toute spéciale.

Publications. — Comme nous l'avons dit plus haut, les matériaux intéressants n'ont jamais manqué; aussi avons-nous vu nos Annales former déjà la première année un recueil de 300 pages et prendre rang parmi les meilleures publications des Sociétés françaises.

Le nombre total des articles, actes, circulaires, listes, procès-verbaux, qui ont été insérés dans les quatre numéros trimestriels, s'élève à cinquante-trois. Dans ce nombre, les mémoires originaux figurent pour vingt et un, les rapports faits par les membres de la Société pour huit, les procès-verbaux pour douze. Combien de Sociétés, Messieurs, ont peine à rassembler en plusieurs années les matériaux suffisants pour un seul volume, ou sont forcés d'alimenter leurs Annales au moyen d'articles extraits des publications qu'elles reçoivent. Mais si notre Bulletin acquiert un rang honorable, ce n'est pas sans imposer à la Société des sacrifices considérables. En effet, nous le voyons figurer sur l'exercice de 1861 pour la somme de 738 fr. et il y a tout lieu, nous ne dirons pas de craindre, mais au contraire d'espérer, que cette année, par suite du Congrès de pomologie, il prendra des proportions plus grandes encore. Ne nous en plaignons pas et rappelons-nous que les Annales sont la moitié de l'existence d'une Société.

Correspondance, relations. — L'appel que nous avons fait à toutes les Sociétés françaises, en leur offrant l'échange de nos publications contre les leurs, a reçu le meilleur accueil et nous

pouvons dire que nous sommes maintenant en correspondance avec toutes. La liste qui en paraîtra dans le premier numéro de 1862 vous mettra à même d'apprécier l'étendue de nos relations. Nous avons reçu également un certain nombre de publications particulières qui ont été consignées dans le procès-verbal de chaque séance. Enfin, un nouvel appel aux journaux horticoles et agricoles qui se publient en France aura, sans nul doute, pour résultat, d'augmenter encore notre correspondance imprimée.

Permettez-moi maintenant, Messieurs, d'ajouter quelques mots en terminant ce rapport, que j'ai abrégé le plus possible pour ne pas abuser de vos moments.

Après l'exposé des travaux de 1861 que vous venez d'entendre, ne nous est-il pas permis de répéter une dernière fois que notre Société marche rapidement dans la voie du progrès et qu'elle se trouve aujourd'hui dans la plus excellente situation sous tous les rapports. Ne serait-il pas déplorable de s'arrêter en si bon chemin, au lieu de perfectionner l'œuvre si heureusement commencée? Ne sommes-nous pas enfin tous intéressés à ce que notre association devienne durable et de plus en plus prospère? Serrons donc nos rangs sous la même bannière, marchons tous vers le même but, et, écartant toute idée tendant à introduire la discorde parmi nous, inscrivons sur notre drapeau ces seuls mots qui doivent nous servir de cri de ralliement: *Horticulture, Botanique, Progrès*. Avec une organisation comme la sienne, fondée sur les bases les plus larges et les plus libérales, possédant dans son sein des hommes de science et d'intelligence dans toutes les spécialités, la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault est appelée à faire le plus grand bien, si l'entente règne parmi ses membres. Et, à ceux qui oseraient encore contester son utilité, nous pouvons répondre fièrement et victorieusement, car déjà, et avec une année seulement d'existence, nous avons donné au pays une brillante exposition, nous avons fondé un cours d'arboriculture fruitière, et nous avons attiré à Montpellier le Congrès de pomologie. Ce sont là, Messieurs, des preuves irrécusables et impérissables en faveur de notre institution.

RAPPORT

FAIT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

par **M. BONNET**, trésorier[1]

(*Séance du 15 décembre* 1861.)

Messieurs,

Aux termes de l'article 29 des statuts de la Société, votre Trésorier doit vous présenter, à la fin de chaque année, l'état de sa gestion et le budget de l'année suivante.

Je me fais un devoir de m'acquitter aujourd'hui de cette double obligation.

Je suis heureux de constater d'abord que, après une année seulement d'existence, notre Société a pris un développement étendu ; qu'elle a obtenu un succès que l'on ne pouvait se flatter de réaliser en aussi peu de temps ; et que, enfin, ses finances sont dans un état prospère qui ne peut manquer de s'accroître encore à l'avenir.

Depuis sa fondation jusqu'au 1[er] décembre courant, 258 membres ont été admis comme sociétaires, savoir : 239 membres titulaires et 19 dames patronnesses.

Je regrette toutefois d'avoir quelques défections à vous signaler; elles s'élèvent à 18, et réduisent à 240 le nombre des membres de la Société.

La somme perçue pour le montant de la cotisation des 240 membres sus-mentionnés s'est élevée à 2,395 fr. Elle se décompose comme suit :

	18 dames patronnesses à 20 fr...	360 fr.
	185 membres titulaires à 10 fr...	1,850
	37 membres titulaires à 5 fr...	185
Total des membres. 240	Total des cotisations..	2,395 fr.

18 membres ont décliné l'honneur de faire partie de la Société, ou ont dû être considérés comme démissionnaires pour défaut de

[1] Ce rapport, ainsi que les comptes de gestion, ont été, après examen, approuvés par le Conseil d'administration.

payement de leur cotisation, conformément au paragraphe 5 de l'article 7 de nos statuts. Ce sont :

14 membres titulaires ayant à payer une cotisation de 10 fr.;
3 membres titulaires ayant à payer une cotisation de 5 fr.;
Et 1 dame patronesse.

Le montant des recettes pour l'exercice de 1861 se compose des sommes ci-après :

Cotisations de 240 membres	2,395 fr.
Subvention du Conseil général	1,000
Droits d'entrée à l'Exposition	543
Il s'élève donc à	3,938 fr.

Les dépenses se sont montées à 3,092 fr.

Elles peuvent être divisées en deux sections : la première, comprenant nos dépenses courantes; la deuxième, exclusivement relative à l'Exposition d'horticulture.

Les dépenses de la première section se sont montées à	1,492 fr.	3,092 fr.
Celles de la deuxième, à	1,600	

La somme de 1,600 fr. représente les dépenses brutes; si l'on en déduit celle de 543 fr. montant des entrées, ces dépenses se réduisent à 1,057 fr.

Je dépose, Messieurs, sur votre bureau, l'état détaillé des dépenses, avec les pièces justificatives à l'appui.

Si de la somme de	3,938 fr.	des recettes,
l'on déduit celle de	3,092	des dépenses,
l'on trouve le reliquat de	846 fr.	qui reste en

caisse, et qui sera porté au compte du budget de l'exercice de 1862.

Telle est, Messieurs, notre situation financière; elle est satisfaisante sans doute, puisqu'elle nous laisse un boni net de 846 fr.

Dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, la Société a fait quelques pertes très-regrettables; la mort a frappé trois de nos membres : MM. Saintpierre (Hoche), membre du Conseil

général; Magnol et Masclau. Le nombre des sociétaires se trouve dont réduit aujourd'hui à 237.

J'aurais désiré vous soumettre actuellement le budget des recettes et des dépenses pour l'exercice de 1862; je regrette que des circonstances exceptionnelles ne me permettent point de pouvoir m'acquitter de cette tâche sans m'exposer à vous fournir des appréciations erronées.

Il me sera facile, sans doute, de vous présenter l'état de nos ressources; mais vous comprendrez sans peine que la session du Congrès pomologique, qui doit se tenir à Montpellier au mois de septembre prochain, occasionnera à la Société des dépenses extraordinaires dont il m'est impossible de déterminer le chiffre.

Nos recettes pour 1862 seront de deux natures : les unes, pour ainsi dire assurées, et les autres éventuelles.

Les premières se composent du boni de 1861, de la subvention du Conseil général et du montant des cotisations; elles s'élèvent à. . . . . 4,191 fr.

Savoir :

Boni de 1861.		846	4,191 fr.
Subvention du Conseil général.		1,000	
Cotisations de	16 dames patronessses à 20f	320	
	184 membres titulaires à 10f	1,840	
	37 membres titulaires à 5f	185	

Les secondes proviennent des cotisations des membres nouveaux et des entrées à l'Exposition de 1862. Nous ne pensons point forcer l'évaluation en les portant à. . . . . 809 fr.

Ce qui élèverait nos ressources pour 1862 à. . . . 5,000 fr.

Nos dépenses devant s'accroître nécessairement avec le nombre de nos collègues, elles pourront s'élever cette année à 2,000 fr.

Il nous restera donc une somme de 3,000 fr. pour faire face aux frais de l'Exposition et du Congrès pomologique.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION D'HORTICULTURE FLORALE SUR LES CULTURES DE M. REYNES

par M. Jules DESSALLE, rapporteur

Le 17 octobre passé, la Commission florale, composée de MM. Roux, jardinier en chef du jardin botanique; Clerget, directeur des douanes; Lebrun et Jules Dessalle, s'est transportée au jardin de M. Alexandre Bousquet, situé à côté de l'aqueduc du Peyrou, pour visiter les cultures florales confiées aux soins de MM. Reynes père et fils, horticulteurs au faubourg St-Dominique de cette ville.

M. Reynes fils, qui paraît plein de zèle et de goût dans l'entretien des jardins qu'il soigne, nous a fait remarquer, entre autres choses bien tenues, un essai qu'il venait de faire de palissage de plantes en inclinant leurs rameaux et les couchant à terre, où il les maintient par des tuteurs ou chevilles.

Il arrive ainsi aux effets suivants :

1° Un massif est formé avec quelques sujets seulement;

2° Les tiges inclinées, en contact avec le sol, prennent racine, et les fleurs se montrent à peu de distance au-dessus du sol;

3° Les parties inférieures des plantes à haute tige, qui sont toujours dénudées, ne présentent plus cet aspect désagréable à l'œil et sont à l'abri des coups de vent.

Les espèces que nous avons vues en fleur sont des Véroniques, des Passe-velours, des *Celosia cristata* et des Chrysanthèmes.

A ce sujet, nous avons remarqué que les variétés naines de ces espèces, recherchées aujourd'hui, se trouvaient plus particulièrement multipliées.

On pourrait agir ainsi pour les Laurier-Tin et tapisser de verdure et de fleurs les dessous des futaies les plus impénétrables au soleil, problème assez difficile jusqu'à ce jour, surtout sous notre ciel du Midi.

Ce procédé du jeune Reynes n'apporte pas à l'art des cultures florales une innovation, sans doute, mais nous avons cru devoir y consacrer ces quelques lignes, d'abord parce que dans notre

pays on ne l'applique pas assez souvent, ensuite parce que nous aimons à encourager dans notre jeune génération de jardiniers ceux que nous voyons montrer du zèle et du goût; le jeune Reynes aime son art et devait hériter de l'intelligence de son père, dont vous avez vu les constructions rustiques à l'Exposition dernière, remarquables par la modicité des prix autant que par l'idée architecturale.

NOTE

SUR UN RÉGIME DE PALMIER NAIN (*CHAMÆROPS HUMILIS*)

par M. LOUVET

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter un régime de palmier nain (*Chamærops humilis*) qui est le résultat d'une fécondation artificielle; ce régime, Messieurs, n'est pas le seul produit de cette fécondation qui est vraiment prodigieuse. C'est au moins le treizième échantillon obtenu sur le même pied, et sept ou huit ne lui cèdent en rien en beauté. Depuis longtemps j'avais le désir d'appliquer ce genre de fécondation sur un ou plusieurs pieds femelles de cette espèce de palmier; mais je ne pouvais mettre mon projet à exécution, par la raison fort simple que je n'avais pas de pied mâle, et que j'ignorais complétement où il en existait un.

Au printemps dernier, M. Planchon a eu l'obligeance de m'apporter un régime de fleurs, pris sur un pied mâle du jardin des plantes de Montpellier. J'ai pu alors opérer la fécondation artificielle sur un pied femelle parfaitement en fleur. J'ai fait cette opération sur d'autres pieds, sur un, entre autres, tout à fait voisin de celui qui a été si complétement fécondé; mais le résultat a été presque nul sur tous ces derniers : aucune partie n'a ressenti l'influence de la fécondation. Je dois vous faire observer que je n'ai opéré sur les autres pieds qu'après que le régime des fleurs mâles avait été secoué quatre ou cinq fois sur les précédents. Je crois pouvoir en conclure que l'insuccès sur les pieds non fécondés pourrait être attribué :

1° A ce que leur floraison n'était pas assez avancée, car à peine l'enveloppe qui renferme le régime des fleurs avait-il commencé à s'entr'ouvrir ; 2° à ce qu'il ne se trouvait peut-être plus de pollen dans le régime fécondant.

Voilà les observations que je voulais, Messieurs, vous soumettre à ce sujet. Mais je dois encore vous entretenir un instant de l'affaiblissement qu'a produit sur cette plante la présence de fruits aussi nombreux. Je vous ai signalé un autre pied de palmier nain tout à fait voisin et provenant du même individu. Ces deux plantes étaient en parfait accord de végétation jusqu'au moment de l'opération ci-dessus mentionnée ; mais, depuis lors, il s'est produit entre elles, dans leur végétation, une différence assez sensible pour vous être signalée. Cela se conçoit parfaitement, surtout par vous, Messieurs, qui connaissez si bien le rôle que jouent les fruits sur les plantes qui les portent ; ils s'emparent de la plus grande partie de la sève sans en produire la moindre quantité. Pour vous faire mieux apprécier la différence dont je vous ai parlé, j'ai apporté une feuille de chacun de ces palmiers ; elles sont toutes deux de l'année.

NOTE
SUR LE *RAMONDIA PYRENAICA*, D.C.
ET SUR SA CULTURE DANS LES JARDINS

par M. Napoléon DOÛMET

Le 19 octobre dernier, pendant un court séjour que je fis en Catalogne, je gravissais à pied la pente escarpée du Montserrat par la route qui conduit du village de Monistrol au monastère célèbre dont la Vierge noire attire constamment et en foule les pèlerins de toute l'Espagne. J'avais déjà fait quelques centaines de mètres depuis le lit du torrent de Llobregat, herborisant le long des roches de calcaire et de pouding nummulitique qui forment cette singulière montagne, et à peine avais-je rencontré quelques plantes en fleur, lorsque tout à coup mon attention fut attirée par plusieurs rosettes de feuilles d'un vert foncé, velues, parfaitement

appliquées sur les parois du rocher qui leur donnait asile, et où quelques brins de terre et de mousse suffisaient à les retenir. Je crus y reconnaître tout d'abord une charmante plante dont j'avais vu un ou deux pieds cultivés avec grand soin dans un des plus beaux parcs de la France centrale; mais les sujets que j'avais sous les yeux ne m'offrant que des feuilles, il m'était encore permis de douter de l'exactitude de ma supposition. Pourtant, ma curiosité ayant été excitée, l'ardeur du naturaliste se réveilla de plus belle, et m'étant engagé dans un des ravins qui sillonnent les flancs de la montagne, j'eus bientôt la satisfaction, en portant mes regards sur un énorme rocher de pouding, de me trouver en présence d'une délicieuse fleur d'un pourpre violet se rapprochant beaucoup de la couleur de la violette odorante foncée, supportée par une hampe florale de quelques centimètres sortant du milieu d'une de ces rosettes qui m'avaient si fort intrigué. Dès ce moment, plus de doute, c'était bien la plante supposée, et je me trouvais sur un point où elle abondait, car, si le nombre des pieds fleuris était petit, celui des pieds en feuilles ou défleuris depuis longtemps était considérable.

Le *Ramondia Pyrenaica*, car c'était bien lui que j'avais sous les yeux, a depuis longtemps déjà attiré l'attention des botanistes. Bauhin le désignait sous le nom de *Sanicula Alpina, foliis borraginis, villosa, etc.* Linné, en lui donnant le nom de *Verbascum Myconi*, le plaça dans sa *Pentandrie monogynie*, et lui reconnut les caractères suivants: à feuilles radicales, couvertes d'un duvet couleur de rouille; à hampe nue; ce qui se rapporte entièrement à la plante en question. Richard en fit plus tard un nouveau genre, qu'il dédia au naturaliste Ramond sous le nom de *Ramonda*. Lapeyrouse, voulant rappeler la dénomination de Linné, tout en le séparant des *Verbascum*, l'appela du nom de *Myconia Borraginea*, qu'il abandonna plus tard dans son supplément pour celui de *Chaixia Myconi*. De Candolle, dans la *Flore française*, modifiant la dénomination de Richard, en fit le *Ramondia Pyrenaica*, et Jaumes Saint-Hilaire le *Ramondia scapigera*. Toutefois, le nom de *Ramondia Pyrenaica* paraît aujourd'hui le plus usité, et c'est ainsi que nous appellerons la plante qui fait le sujet de cette note.

Elle est aujourd'hui classée dans la famille des *Solanées* de Jussieu. Sa racine forme une sorte de souche assez dure, d'où

partent des fibres nombreuses. Ses feuilles, d'un vert foncé, forment immédiatement au-dessus du collet une sorte de rosette étalée, quelquefois de vingt centimètres de diamètre, s'appliquant presque exactement à la surface du lieu où elle croît. Elles sont ovales, rétrécies en pétiole, crénelées, très-rugueuses, offrant un réseau de sillons profonds, munies en dessus de poils assez raides et recouvertes en dessous d'un duvet serré, long, roux et soyeux. Du centre de la rosette sortent, suivant l'âge ou le développement de la plante, de une jusqu'à cinq et six hampes florales, droites, charnues, hautes de 6 à 15 centimètres, et supportant, le plus souvent une ou deux, mais quelquefois cinq et six fleurs. Celles-ci sont assez grandes, d'un pourpre violet éclatant tirant un peu sur le bleu, à cinq divisions, rehaussées chacune d'une tache jaune orangé placée à la base. Les étamines sont au nombre de cinq. Assez souvent, le calice n'offre que quatre divisions, ainsi que l'a observé Ramond lui-même. Le fruit est une capsule oblongue, à deux valves roulées en dedans par leurs bords. Les graines sont extrêmement fines et difficiles à recueillir.

Cette plante, cultivée isolément, comme nous l'avons dit plus haut, dans certains jardins du Centre, l'a été également, nous a-t-on dit, dans les serres froides de quelques établissements de Belgique[1]. Son port et le coloris de sa fleur en font un des plus jolis spécimens de la flore Pyrénéenne, et, placée dans les interstices des rocailles, elle serait de l'effet le plus gracieux et le plus pittoresque dans les jardins.

Nous l'avons trouvée en abondance depuis environ trois cents mètres au-dessus du niveau de la rivière jusque bien au-dessus du monastère, c'est-à-dire jusqu'à environ 1,400 mètres. Elle croît sur les roches de pouding ou entre les pierres, toujours à l'exposition nord ou nord-est, et surtout dans les gorges qui voient très-peu le soleil. La plus minime quantité d'humus arrêtée dans une anfractuosité de rocher, ou même quelquefois une simple petite touffe de mousse, suffit à la retenir et à la nourrir. Il sera donc nécessaire, pour la faire réussir dans les jardins, de la cultiver dans de petits vases remplis de terre de

[1] Dans la séance du 25 avril, M. Boisduval a mis sous les yeux de la Société botanique de France un pot contenant plusieurs pieds de cette plante, parfaitement fleuris. Il les cultive en plein air, en les couvrant pendant les froids de l'hiver.

feuilles mêlée de terre de bruyère, et bien drainés, ou sur des rochers factices placés au nord-est, dans un endroit frais et très-abrité des rayons du soleil.

Un botaniste établi depuis longtemps à Barcelone, et qui connaît parfaitement la flore du Montserrat, m'a assuré que la floraison du *Ramondia Pyrenaica* au mois d'octobre était complétement anormale, ce dont je ne me serais jamais douté au grand nombre de plantes splendidement fleuries que j'ai rencontrées à cette époque. Pourtant, en considérant le plus grand nombre encore de pieds non fleuris et portant de vieilles capsules dégarnies de graines qui se trouvaient dans les mêmes lieux, je dois supposer que la véritable époque de floraison de cette jolie plante est sans doute du commencement d'avril à la fin de mai. Cette abondante floraison automnale pourrait s'expliquer facilement par l'été affreusement sec qui avait régné cette année sur toute la Catalogne, et qui avait été suivi d'un automne extraordinairement pluvieux.

Le *Ramondia Pyrenaica* paraît très-commun dans le terrain nummulitique de Montserrat. La partie de la montagne où je l'ai trouvé le plus beau et le plus abondant est le vallon de Santa-Maria, au-dessous du monastère. C'est là que j'en ai rencontré plusieurs sujets ornés de sept à huit tiges florales épanouies en même temps.

Cette plante semble ne pas être entièrement spéciale à la flore Pyrénéenne. Des botanistes, Allioni entre autres, l'ont signalée également dans les Alpes du Piémont. Cependant, ce dernier habitat paraît contesté par la plupart des botanistes actuels.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

par M. Napoléon DOÛMET, l'un des secrétaires de la Société

Société impériale et centrale d'horticulture de Paris.

Dans notre dernière revue, nous avons laissé de côté cette publication, pour analyser celles des diverses Sociétés de province que l'échange du Bulletin a mise à notre disposition; revenons aujourd'hui à ce journal horticole, le plus important sans contredit de tous ceux qui se publient en France, et qui a droit à la première place, vu le nombre et le caractère sérieux des articles qu'il renferme.

Sans aller bien loin, nous trouverons la justification de nos paroles dans une série d'instructions sur les travaux variés de l'horticulture, publiées par mois dans chacun des douze numéros qui composent le volume annuel de la Société parisienne, et nous croyons utile, avant de parcourir chaque livraison en particulier, de dire quelques mots de ces articles, dont l'ensemble forme un guide précieux pour la direction de tous les genres de culture.

Cette idée, mise déjà à exécution en 1857, par le conseil administratif d'alors, et ressuscitée par le conseil actuel de la puissante compagnie, est, sans contredit, un des meilleurs résultats dus à l'institution des commissions spéciales. Nous engageons nos collègues à consulter chaque mois le numéro du *Journal de la Société impériale et centrale*, lequel paraît toujours, il faut le reconnaître, avec une grande exactitude. Toutefois, nous leur ferons observer que, si les travaux généraux sont les mêmes à exécuter à peu près partout, il faut encore tenir compte des différences de latitude ou de climat, et que, conséquemment, ces instructions, toutes excellentes qu'elles sont, ne sauraient être suivies dans notre pays sans subir quelques modifications, telles que, entre autres, d'avancer de quinze jours, au printemps surtout, les époques indiquées, afin de se mettre d'accord avec la précocité de notre climat sur celui de Paris.

Ceci nous conduit tout droit à chercher les moyens de remédier aux erreurs où l'on pourrait être induit en consultant le calen-

drier horticole que nous analysons, et nous en voyons un entre tous, c'est de charger les hommes spéciaux et intelligents qui composent les commissions de notre Société d'un travail semblable à celui de la Société impériale, travail qui, tout en conservant les bons principes contenus dans les instructions du journal de Paris, y apporterait les modifications enseignées par une longue expérience des cultures de nos contrées, et qui, publié dans nos Annales, leur donnerait un incontestable caractère d'utilité aux yeux des autres Sociétés du Midi. Déjà l'institution de nos cinq commissions permanentes a été remarquée et approuvée même par certains centres horticoles, ainsi que nous le signalions dernièrement; en leur confiant cette mission, la Société leur ouvrirait une série de travaux permanents et leur donnerait ainsi une nouvelle valeur.

Numéro de mars 1861

Parmi les notes et mémoires que renferme cette livraison, nous trouvons la figure et la description d'une nouvelle forme de Pêcher, désignée par son auteur, M. A. Delaville aîné, sous le nom de *demi-palmette oblique;* elle se compose d'une branche charpentière principale placée comme dans le cordon oblique, et d'où partent, seulement du côté opposé à l'inclinaison, c'est-à-dire du dessus de la branche-mère, des rameaux transformés en branches charpentières au fur et à mesure et conduits horizontalement jusqu'à ce qu'ils atteignent l'arbre voisin.

D'après l'auteur, cette forme, très-propre à garnir facilement un mur, aurait sur la palmette ordinaire l'avantage d'éviter la difficulté de maintenir l'équilibre entre les deux membres de l'arbre, et sur le cordon oblique ceux d'exiger un moins grand nombre d'arbres, de faire durer le sujet plus longtemps et d'offrir plus de régularité. La figure qui accompagne la note est certainement très-jolie à l'œil; malheureusement rien n'est facile en matière d'arboriculture comme de faire un joli dessin sur le papier: le difficile est de le suivre exactement dans la conduite des arbres.

Tout le monde sait combien il est nécessaire, principalement dans les contrées méridionales, de maintenir de l'ombre dans les serres pendant la plus grande partie des journées où le soleil

nous gratifie de ses bienfaisants rayons; de même, tout praticien s'est aperçu de l'imperfection des méthodes mises en usage jusqu'ici dans cette opération : Les toiles ont le défaut, sous les influences météoriques, de ne pas durer en proportion du prix de leur achat; les claies qui y ont été substituées, plus solides il est vrai, coûtent plus cher encore et ont, en outre, le désavantage, vu la disposition horizontale de leurs lames, de laisser pénétrer le soleil trop longtemps par le même endroit; et, à part cela, ces deux genres d'abri exigent une surveillance très-active quant à l'instant où ils doivent être employés. Un troisième moyen, qui est en usage dans un grand nombre d'établissements, consiste à blanchir ou verdir tous les carreaux des serres; celui-ci, s'il exige moins de main-d'œuvre que les deux autres, a l'inconvénient énorme, outre celui d'être désagréable à l'œil, de diminuer beaucoup trop la lumière pendant les journées sombres, et cela sans qu'il y ait moyen d'y remédier.

M. Daudin nous fait part, dans une courte notice, d'un procédé nouveau qu'il emploie avantageusement pour sa serre chaude et qui consiste à faire peindre à l'huile sur les carreaux des bandes vertes longitudinales d'un centimètre de large, laissant entre elles un espace transparent de la même dimension. Par ce procédé, il évite à la fois le passage trop prolongé du soleil sur un même point comme cela a lieu entre les lames transversales des claies, ainsi que le travail trop fréquent avec les toiles et les claies de baisser et hisser ces engins, et, en même temps, comme il ne peint que la moitié de la surface du verre, il supprime l'inconvénient du trop d'obscurité causé par le barbouillage complet. Cette opération se fait, dit-il, très-facilement au moyen d'une plaque de zinc découpée que l'on applique sur le verre et sur laquelle on passe la brosse en plein. Cette nouvelle méthode nous semble parfaitement digne d'être expérimentée, et, s'il nous était permis d'ajouter un conseil à ceux de M. Daudin, ce serait, pour éviter encore plus que les rayons solaires séjournent trop longtemps sur un même endroit, de faire, non pas de simples bandes longitudinales, mais des bandes en zig-zag, ou, pour mieux dire, ondulées. Cette modification n'ajouterait aucune difficulté à l'opération, puisqu'elle se fait au moyen d'une feuille de zinc découpée.

En feuilletant les rapports des commissions insérés dans cette

livraison, nos regards s'arrêtent naturellement sur celui fait par M. Louesse, au sujet des Truffes et de leur récolte aux environs d'Étampes. Jadis, la Truffe était regardée comme un produit presque exclusif du Périgord, et, si on en rencontrait quelques individus dispersés sur un grand nombre de points, à la vérité très-éloignés les uns des autres, à l'exception de la province précitée, ce curieux cryptogame n'y était l'objet que d'un commerce peu étendu. Mais voici que depuis quelques années la Truffe semble foisonner : on en découvre partout, on en fait commerce partout, et, plus il y en a, plus le prix en devient élevé, cela va sans dire. Voilà ce qui fait qu'à Étampes, où des truffiers se sont établis à peine depuis six ans, la récolte qui, la première année, avait été d'environ 750 kilogr., s'est élevée, en 1859, à 5,000 kilogr. Le kilogramme se paye, en moyenne, aux truffiers, 4 à 5 fr. pour la Truffe d'été et 20 fr. pour celle d'hiver, et se revend généralement 10 fr. la première et 30 fr. la seconde. Ces chiffres donnent une idée de l'importance de ce nouveau commerce, et nous voyons plus loin qu'un homme, à l'aide d'un chien loup ou d'un chien griffon dressé à cela, peut récolter, dans les bonnes années, jusqu'à 8 et 10 kilogr. de Truffes par jour. La Truffe existe, comme chacun le sait, dans les garrigues de notre département. Cette industrie lucrative ne pourrait-elle pas, comme à Etampes, prendre dans ce pays-ci une plus grande extension que celle qu'elle a aujourd'hui ?

A côté de ces détails commerciaux, M. Louesse, qui semble modestement décliner toute compétence en matière scientifique, nous donne cependant quelques indications remplies d'intérêt sur les diverses espèces que l'on trouve à Étampes. Elles sont, dit-il, au nombre de trois, connues sous les noms de : 1° ***Truffe d'hiver***, la plus estimée, qui s'y récolte du 1er décembre au mois de mars : lorsqu'elle est mûre, l'écorce en est noire, et, avant sa complète maturité, rougeâtre ; l'intérieur est noir et marbré ; 2° ***Truffe d'été***, se récoltant du 1er mai au mois de décembre : l'écorce en est noire et la chair blanc cendré ; 3° la ***Truffe à petits grains***, qui se récolte dans la même saison que la précédente, et dont l'écorce est noire et la chair marron clair. Ces trois espèces se rapporteraient aux ***Tuber mesentericum***, ***æstivum*** et ***melanospermum***, et, peut-être aussi, au ***Tuber brumale***, espèces décrites par M. Tulasne. On les trouve généralement dans les bois de

Chênes et de Bouleaux, soit seuls, soit mélangés, sur la lisière et dans les endroits abrités, mais qui ne sont pas étouffés par le trop grand nombre d'arbres.

Dans la revue bibliographique, nous trouvons l'analyse d'un article sur les *Plumbago*, publié dans *the Florist, fruitist, and Garden miscellany*. Qui n'a pas admiré les ravissants corymbes bleu tendre du *Plumbago Capensis*, charmant arbrisseau traçant qui peut vivre en pleine terre dans nos contrées, pourvu qu'on le place à un endroit quelque peu abrité; mais, en revanche, peu d'amateurs connaissent les jolis bouquets roses du *Plumbago rosea*, et c'est surtout dans le but de remettre en honneur cette plante, dit-on, très-florifère, que l'article a été écrit. Ce n'est pas pourtant le seul intérêt qu'il offre, car, après avoir parlé successivement des *Pl. Larpentæ, Zeylanica* et *Rhumboidea*, l'auteur affirme qu'il serait possible d'hybridiser ces diverses espèces, et croit même pouvoir promettre au public la figure d'une variété hybride avant trois ans. Voilà donc une mine nouvelle à exploiter par les horticulteurs, surtout dans un pays comme le nôtre, où les *Plumbago* sont en général de facile culture et fleurissent à l'envi.

Le *Gardners'Chronicle* publiait, au mois de février dernier, une lettre de M. Veitch, fils de l'horticulteur bien connu de Chelsea, qui a eu l'heureuse chance de visiter une partie de l'empire du Japon, lequel, comme on le sait, cache aux regards des Européens, de vrais trésors, au point de vue de toute l'histoire naturelle, mais plus particulièrement de la botanique et de l'horticulture. C'est cette correspondance dont il est rendu compte dans le *Journal de la Société impériale*, sous le titre de *Visite aux établissements d'horticulture et aux jardins botaniques d'Yeddo, dans le Japon*. Si le récit des chemins bordés des deux côtés de *Cryptomeria*, de *Chamærops excelsa*, de Chênes toujours verts, de Camélias, d'Azalées et d'une foule d'autres végétaux remarquables, non moins que celui des fossés qui fourmillent de *Nelumbium speciosum*, est fait pour donner le regret de n'être pas soi-même l'heureux touriste anglais, la description des pépinières et des jardins visités par M. Veitch nous donne une excellente idée de l'horticulture japonaise, qui serait, à son avis, plus avancée que celle des Chinois. De nombreuses variétés de Camélias et d'Azalées; plusieurs *Ardisia* et *Hibiscus;* plu-

sieurs variétés d'*Orontium Japonicum;* de nombreux *Chrysanthemum;* plusieurs *Gardenia;* le *Chamærops excelsa;* une espèce inconnue de *Rhapis;* des *Rhododendron, Kalmia, Pernettya;* trois espèces de Rosiers de Chine; de nombreux Bambous; des Buis, des Houx, des plantes de marais; une grande variété de Fougères et de Lycopodes; le *Berberis Japonica;* plusieurs espèces d'Érables, de Chênes à feuilles persistantes ou à feuilles caduques; des Lierres; le *Salisburia adiantifolia;* un grand nombre de Conifères, parmi lesquels le *Thuiopsis dolabrata,* le *Sciadopytis verticillata,* deux espèces de *Dammara* et un Pin panaché; enfin, et par-dessus tout, une Fougère arborescente qu'il rapporte au genre *Alsophila* et qu'il regarde comme devant supporter la pleine terre dans les parties méridionales et occidentales de l'Angleterre, ce qui serait une acquisition des plus précieuses : voilà certainement une liste intéressante des plantes observées par M. Veitch, soit dans les pépinières, soit dans les jardins des environs d'Yeddo; et, si l'on ajoute à cela les arbres de dimensions remarquables qui s'y trouvent par milliers, on verra que le Japon est bien, comme nous l'ont représenté les quelques voyageurs qui ont pu y pénétrer, une sorte de paradis terrestre dont l'entrée est malheureusement trop bien gardée.

Sous le titre de *Bouture en écusson,* nous trouvons un ingénieux procédé de bouturage pratiqué par L. Vilmorin, et remis en lumière dans la *Revue horticole,* par M. Bailly. Il consiste à prendre sur des *Bignonia,* Pivoines en arbres et *Dielytra,* des bourgeons bien constitués sur le bois de l'année, tout comme s'il s'agissait d'écussonner; on conserve la feuille attenante, en ayant soin de retrancher seulement le lobe du milieu et la moitié des lobes latéraux, car cette feuille est indispensable pour alimenter pendant quelque temps le bourgeon. On met 40 à 50 de ces boutures dans une terrine remplie de terre de bruyère ou de terreau mélangé de sable, en les en recouvrant de 1 à 3 centimètres; on donne un léger bassinage, et on place ensuite la terrine sous cloche et à l'ombre. A l'époque de la chute des feuilles, si l'opération a réussi, le pétiole est tombé, et il reste en terre un bourgeon rougeâtre, de la base duquel partent immédiatement dix à douze radicelles longues de 6 à 7 centimètres. Ce bouturage s'opère, pour les espèces citées, vers le milieu de juin et donne des sujets plus droits que ceux qui proviennent de rameaux.

Articles non analysés. — Outre les articles que nous avons cités, ce numéro contient encore les suivants :

Sur les rapports qui existent entre la forme du tube calicinal et la plénitude de la fleur, chez les Rosiers; par C. Lejeune. — Note sur quelques plantes cultivées nouvelles ou peu connues ; par M. Jacques. — Rapport sur la 5e édition de l'ouvrage de M. Alexis Lepère, intitulé : *Pratique raisonnée de la taille du Pêcher;* par M. Duchartre. — Rapport fait au nom du comité d'arboriculture sur le procédé de M. Borniche jeune, pour le pansement des nœuds après l'élagage; par M. Pissot. — Compte rendu de l'Exposition d'horticulture de Laval; par M. Léon Le Guay. — Plantes nouvelles ou rares décrites dans les publications étrangères. — Culture des Ananas dans la mousse des bois; *Revue bibliogr.* — Culture des Melons en pots; *id.* — Floraison des *Cereus acifer* et *Roemeri;* par M. Lacanal; *id.*

Avril 1861

M. Eugène Forney, après avoir fait de nombreuses expériences sur les moyens employés pour garantir les plaies des arbres et en accélérer le recouvrement par l'écorce, donne, sous le titre de : *Note sur les plaies des arbres et leur guérison*, le résumé de ses observations. Le point principal consiste à rejeter comme nuisibles, ou tout au moins sans utilité, en tant que la plaie est bien nette, les divers goudrons, cires, enduits, etc., employés jusqu'ici. Le seul cas où M. Forney croit qu'il est nécessaire d'aider la nature, c'est lorsqu'il s'agit d'une branche coupée sur un vieil arbre, parce qu'alors l'arbre ne parvient jamais à recouvrir d'écorce le vide qu'elle laisse. Voici la méthode qu'il suit dans ce cas : « On soulève l'écorce du haut et du bas de la plaie, bien à vif; puis on introduit des bouts de branches en bâtons ou greffes, dont les bouts coupés en sifflet se trouvent pris sous l'écorce au haut et au bas de la plaie. Ces bâtons, qui sont des bouts de branches bien lisses et franches, sont placés à côté les uns des autres, sans être trop serrés, comme une grille, et ferment la plaie. On enduit de cire à greffer le haut et le bas de cette petite charpente vivante, puis on couvre le tout d'onguent de Saint-Fiacre. Ces branches grossissent, se soudent ensemble et recouvrent la plaie. »

Il n'y a peut-être pas en horticulture une question qui ait plus fait parler et écrire que celle du pincement court substitué à la taille d'hiver et au palissage. Depuis cinq ans seulement que cette méthode a commencé à se répandre (bien qu'elle paraisse avoir été inventée en 1851 à Chartres, par M. Grin), il n'est pas un journal qui n'en ait parlé, pas une Société où elle n'ait été discutée, pas un arboriculteur qui n'ait pris fait et cause pour ou contre. Et, ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'après tant de polémique de part et d'autre, la question semble aujourd'hui tout aussi neuve que le premier jour. Voici pourtant, à ce sujet, un document sérieux et détaillé, puisqu'il n'occupe pas moins de dix-huit pages dans le numéro d'avril du *Journal de la Société impériale et centrale :* c'est le rapport fait par M. Cottu au nom de la Commission chargée de l'étude de la question du pincement du Pêcher. S'il nous est impossible de reproduire ou de suivre mot pour mot ce travail, résultat d'une enquête de plusieurs années, et qui a nécessité entre autres choses plusieurs voyages de la Commission à Chartres et dans les environs de cette ville, c'est-à-dire au berceau du pincement court, nous pouvons du moins esquisser à grands traits les résumés de cette enquête, d'où il résulte que *le pincement court et réitéré* n'a pas les mérites qu'on veut bien lui prêter, et qu'il ne peut pas, quoi qu'on en dise, être considéré comme un mode de culture du Pêcher sérieux et profitable; mais que le pincement mixte de M. Gougis, c'est-à-dire le pincement modéré allié aux bons principes de taille de l'ancienne méthode, donne incontestablement de bons résultats et peut avoir son mérite propre dans certaines conditions particulières. Ici donc, comme partout, l'excès est un défaut, et le meilleur moyen de réussir est de se tenir dans le juste milieu. Vieille histoire, qui, née avec le monde, ne périra sans nul doute qu'avec lui.

Nous trouvons dans la Revue bibliographique étrangère, sous le titre de *Culture en pleine terre de différents végétaux, particulièrement de Conifères,* un moyen ingénieux, par lequel M. Hanel parvient à faire passer l'hiver dehors à un grand nombre d'arbres délicats. Voici comment il procède le premier hiver : il plante, en manière de tente, trois bâtons ou perches, qu'il attache ensemble par le haut; deux ou trois cercles de saule relient ces montants en un ensemble cohérent ; après quoi il remplit avec

de l'Alpiste (*Phalaris arundinacea*), qu'il a reconnu être préférable à toutes autres graminées, le vide qui reste encore. Une sorte de chapeau, formé avec du roseau des marais (*Phragmites communis*), est enfin fixé au sommet de cet abri et attaché avec quelques brins d'osier. Les arbres qui ont bien résisté ainsi au premier hiver ne sont plus abrités les hivers suivants qu'avec une couverture de roseau. Les points capitaux, pour réussir dans cette espèce de naturalisation, sont de ne planter que des arbres ayant de bonnes racines et de ne pas enlever trop tôt ou trop brusquement cette couverture hivernale.

Articles non analysés. — Note sur la composition des racines du Chervis (*Sium sisarum* L.), plante de la famille des Ombellifères; par M. Payen. — Note sur la composition des racines du Cerfeuil bulbeux; par M. Payen. — Revue de floriculture; par M. Rouillard. — Rapport sur les travaux dont se sont occupés les membres du Congrès de pomologie, cinquième session, tenue à Lyon, du 28 septembre au 4 octobre 1860; par M. Croux. — Compte rendu de l'Exposition qui a eu lieu au Mans, le 13 août 1860; par M. Malot. — Plantes nouvelles ou rares décrites dans les publications étrangères. — Nouvelle Poire de semis; *Rev. bibliogr.* — Pomme de terre précoce suisse; *id.* — Les hybrides du genre *Spiræa*, par M. Ch. Koch; *id.* — Culture du *Leschenaultia biloba*, à fleurs bleues, par M. W. May; *id.*

Mai 1861

Toute innovation trouve immédiatement ses défenseurs et ses détracteurs; c'est là un principe que l'on est bien forcé d'admettre, et c'est aussi en vertu de ce principe que nous trouvons dans cette livraison une lettre par laquelle M. Bazin, arboriculteur habile, nous semble-t-il, combat la forme dite *demi-palmette oblique*, prônée par M. Delaville, et dont nous avons donné une description sommaire quelques pages avant celle-ci. Si la note de M. Bazin ne contenait que l'énumération des défauts qu'il trouve à la nouvelle forme, regardée par lui comme moins facile à réussir que la palmette double ou simple, sur quoi, soit dit en passant, nous n'avons pas tout à fait la même opinion, nous l'eussions simplement signalée à nos collègues; mais après

avoir critiqué le procédé Delaville, l'auteur indique, comme moyen d'obtenir facilement des palmettes, de planter dans le même trou deux arbres d'égale force, espacés de 30 centimètres, dont on rapproche les tiges afin de les greffer ensemble.

Nous avons déjà mentionné, dans une de nos précédentes revues, la plantation d'arbres en faisceaux, dans le but d'obtenir plus tôt des arbres faits; mais cela s'appliquait aux plantations d'agrément. Nous portons aujourd'hui cette nouvelle application à la connaissance de nos collègues, bien que nous croyions assez difficile de maintenir un équilibre parfait entre deux membres d'un même espalier, puisant leur nourriture à deux sources différentes.

Nous trouvons plus loin une note de M. Philibert Baron, qui recommande aux arboriculteurs l'emploi de la greffe en coulée, comme prenant avec plus de facilité et donnant des résultats plus prompts que les autres genres de greffe. Celle-ci consiste dans l'introduction d'un biseau allongé, au milieu duquel on conserve un œil, dans une incision en *T* faite à l'écorce de l'arbre que l'on ligature ensuite fortement. Elle doit être faite au printemps quand il s'agit de former la tête d'un arbre, et en septembre pour les boutons à fruit.

Les beaux hybrides obtenus par M. Bellanger ont remis en grand honneur les Erythrines, et déjà nous avons parlé, dans un autre numéro, d'un article de M. Otto touchant la culture de ces belles légumineuses. Voici maintenant une note de M. Vivet qui nous enseigne comment, depuis longtemps déjà, il est parvenu à faire de superbes corbeilles au moyen de ce genre de plantes: A la mi-avril, les souches sont divisées en morceaux munis chacun d'une partie de collet, à l'aide d'une scie à main; ces fragments de racines sont alors enterrés les uns près des autres dans le terreau d'une petite couche recouverte d'un châssis, dont la chaleur est très-modérée. Vers le 10 mai, on enlève pour les bouturer, des pousses longues de 5 à 6 centimètres, auxquelles on laisse un peu de talon, en ayant soin de ménager cinq ou six branches sur chaque pied-mère; puis, vers le 15 mai, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, on plante les Erythrines en massifs de pleine terre, dans des trous de 20 centimètres de large sur 35 centimètres de profondeur, avec une pelletée de terre de bruyère dessous et une dessus, et en espaçant les pieds de 40

à 45 centimètres. On obtient ainsi des corbeilles parfaitement garnies.

Le genre *Begonia* semblait jusqu'à présent monopoliser en quelque sorte la richesse et la variété des tons dans le feuillage; aussi, avons-nous vu depuis peu de temps presque tous les amateurs saisis d'une espèce de fureur pour ces singuliers végétaux, qui, il faut le dire, justifient pleinement la passion qu'ils ont fait naître. Le seul reproche qu'on puisse leur adresser, est celui d'exiger une culture de serre chaude. Si nous en croyons un article du *Hamburger Garten und Blumenzeitung,* le *Witheringia pogonandra* Ch. Lemaire, dont M. Ghiesbreght a fait parvenir les graines à M. Verschaffelt, sous le nom de *Solanum argyræum,* viendrait désormais jouer en plein air le rôle que les *Begonia* à feuilles panachées jouent dans les serres chaudes. Bien plus, toujours aux termes du même article, cette plante atteindrait les proportions d'un *Datura,* et cela dans un court espace de temps, étant douée d'une très-grande vigueur. Villosité sur la feuille, éclat métallique de l'argent sur un fond vert foncé, nervures claires, pétioles et jeunes rameaux colorés en rouge intense, feuillage cachant entièrement la tige, voilà le portrait qu'on nous fait de cette nouvelle solanée, qui, de plus, ne demande qu'une température très-modérée en hiver. Si cette introduction justifie tout ce qu'elle semble promettre, nul doute que sous peu le *Witheringia pogonandra*, malgré son nom quelque peu baroque, n'ait fait de nos jardins sa nouvelle patrie.

Sous le titre d'*Observations sur la greffe*, par M. W. T., nous trouvons quelques indications qu'il nous paraît utile de faire connaître, dans l'intérêt de la réussite de cette opération arboricole. D'abord, M. W. T., horticulteur anglais, après avoir expérimenté tous les genres de greffe indiqués jusqu'à lui, s'arrête au suivant, comme étant celui qui lui a toujours donné les meilleurs résultats. Il pratique sur le sujet une incision en *L* capitale renversée, et soulève, au moyen de la spatule, l'angle droit formé par l'écorce incisée, sans toucher au côté opposé; puis, ayant taillé en biseau, sur une seule face et à son bout inférieur, le scion qui doit former la greffe, il le glisse doucement sous l'écorce soulevée, de façon que le bord droit du biseau, qui doit être parfaitement rectiligne, ce que l'on obtient au besoin en l'émoussant légèrement, vienne s'appliquer *exactement* le long du côté ver-

tical de l'écorce non soulevée; c'est là le point essentiel, et pour que cette application soit encore plus parfaite, il faut avoir soin de ligaturer de manière à ce que chaque tour rapproche un peu plus les deux parois. La meilleure matière pour faire la ligature est tout uniment le calicot, coupé en bandelettes de 12 millimètres de largeur. L'horticulteur anglais recommande aussi de ne pas toucher à la tête du sujet avant que l'œil greffé commence à pousser; on supprime alors les deux tiers ou les trois quarts des branches qui la composent, et le reste seulement lorsque la végétation de la greffe devient vigoureuse. Mais, pour le Poirier greffé sur Cognassier, il est prudent de respecter au moins pendant deux ans un rameau du sujet.

« Si quelque jour vous aviez à former un bois ou une forêt, défiez-vous des glands qui proviennent des arbres de taillis, car vous n'auriez jamais de beaux Chênes. » Partant de ce principe, M. P. Joigneaux a publié, dans l'*Ami des champs*, sous le titre de : *une Observation touchant les végétaux reproducteurs*, un article dont l'analyse est sous nos yeux, et dans lequel il recommande aux horticulteurs de ne récolter les semences que sur des pieds parfaits sous tous les rapports. Les porte-graines ne doivent même avoir été ni effeuillés ni contrariés aucunement dans leur mode de végétation.

Enfin, avant de fermer le numéro que nous parcourons, nous pensons qu'il sera agréable à tous nos collègues d'apprendre que la note sur la floraison de l'*Euryale ferox*, due à l'un de nos honorables vice-présidents et insérée dans notre premier cahier, est reproduite *in extenso* dans la *Revue bibliographique française*.

Articles non analysés. — Compte rendu de l'Exposition tenue du 20 au 24 mars par la Société impériale et centrale d'horticulture; par M. Duchartre. — Rapport sur les fruits de semis exposés; par M. Michelin. — Culture annuelle de l'Igname de la Chine; par M. Louvel. — Rapport sur les Pêchers dirigés par M. Charpentier; par M. Chardon jeune. — Plantes nouvelles ou rares; *Rev. bibliogr.* — Culture des Cinéraires; *id.* — Réflexions sur l'acclimatation, par M. M. S.; *id.*

Juin 1861

Ce numéro contient entre autres articles une note détaillée de M. Quéhen-Mallet sur la culture des *Canna*. Ces beaux végétaux étant aujourd'hui devenus fort à la mode et à juste titre, vu l'aspect tropical qu'ils donnent aux jardins pendant l'été, nous croyons utile d'en retracer les principaux traits. D'abord, M. Quéhen-Mallet nous dit que, contrairement à l'opinion de beaucoup de personnes qui croient qu'une grande chaleur est nécessaire pour la conservation en hiver, c'est-à-dire pendant la période de repos, des plantes de serre chaude, chez lui, les *Caladium*, les *Begonia*, les *Achimenes*, les *Gloxinia*, les *Gesneria*, etc., passent l'hiver dans leurs pots, sur les tablettes ou sous les gradins d'une serre froide ; et, quant aux trois derniers genres, nous pouvons assurer la réussite de cette méthode, car nous l'expérimentons tous les hivers. C'est également sous ces gradins que M. Quéhen-Mallet place ses souches de *Canna* après les avoir d'abord bien nettoyées, ce qui est essentiel. La seule précaution à prendre pendant leur repos est de les changer de place une ou deux fois, pour éviter que l'humidité ne les attaque. Au mois de mars, après les avoir bien nettoyés de la moisissure, on placera les tubercules dans le terreau, plutôt sec qu'humide, d'une couche chaude, et l'on se gardera bien de les arroser. On peut aussi mettre les *Canna* sur le fumier d'une couche chaude, sans terreau ni châssis, en remplissant seulement les vides avec du fumier très-court, et recouvrant le tout de quelques centimètres de fumier également chaud, en ayant grand soin de ne pas l'arroser. Bientôt des drageons de 8 à 10 centimètres munis de jeunes racines à leur base s'étant produits, on les sépare de leurs tubercules nourriciers, en prenant garde de ne pas détruire d'autres bourgeons plus jeunes qui pourront partir de la même souche, au-dessous de ceux-ci.

Un seul rempotage dans des pots de 12 à 15 centimètres suffit jusqu'à la mise en pleine terre, qui s'effectue vers le 15 mai; mais si on forçait les *Canna* dès le mois de février, il en faudrait deux, le premier dans des pots de 9 à 10 centimètres, le second dans des pots de 15 à 17 centimètres. La meilleure terre pour le rempotage est un mélange à parties égales de terreau de feuilles,

de terreau de couche et de terre de bruyère sableuse ; les pots doivent être bien drainés. Après le rempotage, vous leur donnez pendant quelques jours une chaleur modérée, soit dans une couche tiède, en les privant d'air, soit dans une serre chaude, en les ombrageant dans l'un et l'autre cas; vous les mettez ensuite en serre tempérée. La reprise faite, pour entretenir la végétation, bassinez de préférence aux arrosages qui tassent davantage la terre; donnez de l'air quand le temps le permet, et ôtez les châssis pendant les quelques jours qui précèdent la transplantation.

La meilleure marche à suivre pour préparer la plantation consiste à ôter à l'avance, à 40 centimètres de profondeur, la terre du massif; on remplit le vide de feuilles sur lesquelles on place quelques brouettes de fumier; on arrose le tout copieusement, pour déterminer une prompte fermentation, et on recouvre de quelques centimètres de terre ou de terreau. Si, lors de la plantation, le mélange n'est pas assez consommé, on remet une couche de terreau, dans laquelle on plante les *Canna*. Il est bon de faire un petit bassin d'arrosement autour de chaque pied, et de recouvrir le massif d'une couche de paillis. Quelquefois les *Canna* sont plantés dans une terre trop pauvre, ce dont on s'aperçoit à leur mauvaise végétation. Dans ce cas, on peut leur rendre la vigueur en les arrosant pendant l'espace d'un mois, la première quinzaine six fois et la deuxième quatre fois, avec un engrais liquide étendu de trois quarts d'eau; l'urine mélangée de moitié d'eau produit de bons résultats. Tels sont les points principaux recommandés par M. Quéhen-Mallet pour obtenir de beaux massifs de *Canna*.

Un autre article, que nous croyons pouvoir intéresser nos lecteurs, est celui publié dans le *Gardner's Veeckly magazine*, sur la *Culture des Fuchsia*, par un M. C. C. C'est surtout en vue des petits amateurs de fenêtre ou d'appartement qu'écrit l'auteur de cette note, s'étonnant de ne voir le plus souvent que des pieds mal faits de ces charmants arbrisseaux, tandis qu'il est très-facile d'en obtenir de fort remarquables. Il est essentiel, pour cela, de se procurer de bonne heure de jeunes sujets en bonne santé et bien venants. Cela fait, on les plante dans un mélange à parties égales de terre tourbeuse et de terre de gazon, auquel on ajoute un peu de sable; puis on les tient à l'ombre pendant quelques

jours. On rempote dans des pots plus grands à mesure que les racines atteignent les parois du vase, parce que, pour que les plantes végètent bien, il faut que les racines soient à l'aise. Le troisième rempotage se fait avec deux tiers de vieille terre de gazon et un tiers de terre tourbeuse, le tout additionné d'un peu de terreau de fumier bien décomposé et d'un peu de sable blanc. Dès que les plantes ont 30 centimètres de haut, on pince le sommet, pour faire développer les branches latérales, que l'on arrêtera à leur tour lorsqu'elles auront atteint la même longueur. Sur les branches inférieures, on ne coupera que le bout, tandis qu'on raccourcira les autres de plus en plus proportionnellement à leur hauteur, afin d'obtenir une forme pyramidale. Jusque-là, les plantes ont dû être tenues dans une température modérée et arrosées avec de l'eau à une chaleur douce et même tiède au besoin; mais, plus tard, on doit les arroser de temps en temps avec un engrais liquide frais et les mettre à l'air graduellement, tout en ne les exposant pas au plein soleil avant qu'elles soient complétement aguerries. Alors on enterre le pot jusqu'au rebord si les racines en atteignent les parois, et, si l'on veut obtenir des plantes remarquables de force et de beauté, on leur donne un dernier rempotage. Lorsque les *Fuchsia* ont pris presque tout leur accroissement, on doit les arroser fréquemment avec un engrais liquide, ce qui se fait quand la terre est un peu sèche. Le guano, à la dose d'une partie pulvérisée dans mille parties d'eau, donne surtout d'excellents résultats. Ainsi traitées, les boutures faites de bonne heure auront déjà, à la fin de juin ou au commencement de juillet, de 60 centimètres à 1 mètre de hauteur, et montreront alors un grand nombre de boutons à fleurs. A la fin de la saison, on en rabat les branches à 15 centimètres environ de la tige, et on les laisse au repos pendant l'hiver dans une chambre fraîche, en ne les arrosant que fort peu. Les plantes peuvent ainsi durer deux ans.

Articles non analysés. — Note sur le *Stipa pennata* L.; par M. Lareule. — Note sur la culture de la Laitue d'Alger; par M. Dubois. — Revue de la floriculture; par M. Rouillard. — Description de la Fraise Marguerite; par M. le comte Léonce de Lambertye. — Rapport sur la Notice pomologique de M. Liron d'Airolles; par M. Pigeaux. — Rapport sur divers tendeurs; par M. Millet père. — Rapport sur les arbres fruitiers de M. Mangot;

par M. Forest. — Compte rendu de l'Exposition de Châlons-sur-Marne; par M. Andry. — Plantes nouvelles ou rares; *Rev. bibliogr.* — Liste de plantes à feuillage panaché, par M. J. Salter; *id.* — Les *Hymenocallis* et leur culture, par M. Bouché; *id.*

Juillet 1861

Rien n'est plus difficile que d'obtenir de beaux arbres fruitiers dans les sols arides et peu profonds, et cela principalement dans nos pays méridionaux, où la sécheresse prolongée de l'été vient encore ajouter son concours aux circonstances fâcheuses qui entourent le cultivateur de ces sortes de terrains. Plusieurs moyens ont été essayés successivement, entre autres la greffe sur franc ou sur différentes espèces, mais rien n'a encore parfaitement réussi, et le propriétaire qui se trouve dans de semblables conditions, n'obtenant le plus souvent que des arbres jaunes, rabougris et de courte existence, à moins qu'il n'ait au plus haut degré ce qu'on est convenu d'appeler le feu sacré, finit tôt ou tard par abandonner la partie, après des dépenses trop considérables. C'est dans le but de venir en aide à ces malheureux arboriculteurs que M. Thirion nous fait connaître son *Moyen d'obtenir de beaux Poiriers dans les sols arides et peu profonds.* Il s'agirait pour cela de cultiver en pots, pendant deux ou trois ans, des Poiriers greffés sur franc, avant de les livrer à la pleine terre. Le but de ce mode de culture est d'accoutumer les racines à ne point plonger perpendiculairement dans la terre, et M. Thirion nous assure que les sept Poiriers sur franc que le hasard lui a fait traiter de la sorte forment aujourd'hui des fuseaux de 2 à 3 mètres, contrastant par leur vigueur avec la teinte jaune de leurs voisins. C'est là une méthode rationnelle, mise en pratique déjà, à peu de chose près, par M. Picquery, qui plantait ses arbres dans des tonneaux défoncés par un bout, et pressentie même avant ce dernier par Lardier, qui enseigne, dans ses *Lois fondamentales de la nature sur les semis et les plantations* (p. 154 en note; 1 vol. in-8°. Marseille, 1825), comme moyen d'obtenir des arbres fruitiers bons à planter dans les sols très-peu profonds, de former une pépinière dans une couche peu épaisse de terre reposant sur un fond impénétrable en planches bien jointes. Mais, que le procédé soit inventé ou seulement retrouvé,

s'il donne de bons résultats, nous devons néanmoins en savoir gré à celui qui le met en lumière.

Un rapport de M. Pelé sur les Calcéolaires de M. Deligne nous met au courant des progrès réalisés par l'horticulture dans ce genre de Scrofularinées, originaire des régions tempérées de l'Amérique du Sud. Les efforts de M. Deligne ont eu pour principal but de croiser les Calcéolaires ligneuses (*Calceolaria integrifolia, rugosa, salviæfolia*, etc.), avec les Calcéolaires herbacées (*Calc. corymbosa* ou *plantaginea*), c'est-à-dire de chercher à doter les premières, très-rustiques, comme on le sait, durant plusieurs années, et très-florifères, de la richesse et de la variété de coloris ainsi que de l'ampleur de fleurs des secondes. Ce serait là un résultat d'une grande valeur pour l'horticulture, mais qui semble des plus difficiles à obtenir. Pourtant le premier succès de M. Deligne, qui a obtenu plusieurs plantes sous-ligneuses offrant les bariolures des variétés herbacées, semble montrer que son espoir n'est pas tout à fait une chimère, et c'est pour l'encourager à persévérer dans ses expériences que la Société impériale a décidé l'impression du rapport bienveillant de sa Commission.

Nos collègues se souviennent qu'à l'une de nos premières séances, et à propos d'une communication de M. Planchon sur le *Senecio farfugium* (*Farfugium grande*), une discussion s'engagea sur la cause des panachures de certaines plantes. Nous trouvons dans ce numéro l'analyse d'un article du *Gardner's chronicle*, intitulé la *Panachure dans les Pelargonium*, analyse dans laquelle sont exposés les résultats d'expériences faites à ce sujet, tant par l'auteur anonyme de cet article que par M. Isaac Anderson Henry, d'Edimbourg, auquel on doit le *Veronica Andersoni*. L'opinion du premier, laquelle dérive d'expériences nombreuses faites sur les *Pelargonium zonale*, paraît être que c'est au moment même où le tissu des organes est produit que s'opère le changement intime qui donnera lieu à l'apparition d'une panachure. Toutefois, l'absence de chlorophylle dans les parties non colorées est la seule différence que l'on y remarque avec les autres parties, et ce n'est même qu'à dater de l'instant où la lumière agit sur les feuilles que la différence commence à devenir saisissable. Toujours d'après le même auteur, la panachure serait le résultat d'un état maladif des plantes, et la cause

en résiderait dans l'absorption de l'eau par les racines en décomposition. Quant à M. Anderson Henry, tout en attribuant la panachure à un état morbide, tout comme le précédent auteur, il diffère pourtant d'opinion, sous certains rapports, avec celui-ci, en ce qu'il prouve par ses expériences que certaines variétés panachées de *Pelargonium zonale* sont issues d'un semis fait après le croisement de deux variétés, tandis que l'auteur anonyme affirme n'avoir jamais vu la germination donner naissance à une plante panachée.

Nos collègues se souviendront sans doute d'un article que nous leur signalions à une des dernières séances mensuelles, et qui était intitulée : *Moyen facile pour distinguer le plant d'œillet à fleur double de celui à fleur simple*, par M. Rigamonti. Nous allons rapporter ici les indices selon lesquels on peut faire le choix des jeunes plants. D'après le collaborateur du journal italien *i Giardini*, rien n'est plus facile, puisqu'il suffit de choisir dans un semis les jeunes pieds qui présentent trois petites feuilles disposées en verticille. D'après les observations de M. Rigamonti, non-seulement les Œillets pris dans cette catégorie donnent tous des fleurs doubles, mais il en est de même pour les Primevères de la Chine, bien que pour cette dernière espèce la chose nous paraisse moins prouvée, vu le petit nombre de pieds à fleurs doubles que les semis en donnent. Nous ferons remarquer à nos lecteurs que nous avons déjà, dans notre précédente revue, annoncé que M. Othon, de la Société de Valognes, reconnaissait les plants de Giroflées devant donner des fleurs doubles à leurs feuilles plus charnues, moins échancrées et formant comme une rosette. N'y aurait-il pas également dans cette dernière disposition la présence du verticille à trois feuilles ? Voilà pour les semeurs une suite d'observations qui, tout en n'offrant pas de difficultés, pourront rendre de grands services à l'horticulture, car, si l'on arrivait ainsi à découvrir une loi, on épargnerait souvent, tant aux amateurs qu'aux jardiniers, bien des peines et bien des déceptions.

Articles non analysés. — Un mot sur le *Juniperus Virginiana* var. *pyramidalis;* par M. Helye. — Notice sur la culture forcée de la vigne ; par M. L. Moreau. — Revue de la floriculture ; par M. Rouillard. — Rapport sur l'*Algérie agricole*, etc., de M. Noirot ; par M. Rouillard. — Rapport sur l'état maladif

des plantes de M. Paré; par M. J. Guyot. — Compte rendu de l'Exposition du Mans; par M. Malet père. — Compte rendu de l'Exposition de Strasbourg; par M. A. Dupuis. — Plantes nouvelles ou rares; *Rev. bibliogr.* — Rusticité des plantes du Japon, par M. Lindley; *id.* — Expériences sur l'action de divers engrais, par M. Bouché; *id.*

Août 1861

Les présentations de produits sont très-nombreuses aux séances de la Société impériale, comme on peut s'en convaincre en lisant les procès-verbaux qui forment la première partie du journal, et souvent elles offrent un grand intérêt, soit par elles-mêmes, soit par les discussions qu'elles provoquent au sein de l'honorable compagnie. C'est ainsi que nous trouvons consignée, au procès-verbal de la séance du 25 juillet, la présentation, par MM. Vavin, Gauthier et Varin, de Pommes de terre appartenant à diverses qualités ou obtenues par des procédés nouveaux. Les deux premiers de ces apports ont servi à nous faire connaître la supériorité de la Pomme de terre Marjolin sur la Pomme de terre Blanchard, au point de vue du maraîchage; le troisième, celui de M. Varin, nous donne la connaissance d'un procédé pour garantir ce précieux tubercule de la maladie, procédé qui consiste tout uniment à ajouter à la terre du terreau mélangé de fleur de soufre.

Dans une lettre de M. Belhomme, directeur du Jardin botanique de Metz, au Président de la Société impériale, nous voyons que le degré d'efficacité de la poudre de Pyrèthre, comme insecticide, peut varier suivant que cette substance provient de la tige, des capitules entiers ou seulement des demi-fleurons placés à la circonférence de la fleur. Cette dernière aurait une bien plus grande action que les deux autres, et irait même jusqu'à tuer le *Coccus hesperidis*, qui couvre si atrocement le Laurier-Rose particulièrement, et dont la destruction, comme chacun a pu s'en convaincre, est très-difficile à opérer. Ce sont là des expériences qui méritent d'être répétées, ainsi que toutes celles qui ont pour but de nous délivrer de tous les incommodes parasites que fournit la classe des insectes.

Parmi les rapports sur l'état et les cultures de divers domaines

ou jardins particuliers, rapports que nous passons ordinairement sous silence, vu leur uniformité presque obligée, il en est un cependant dans ce numéro qu'il nous a paru bon de signaler comme méritant d'être parcouru, à cause de l'importance exceptionnelle de l'établissement dont il rend compte; c'est le *Rapport sur les cultures du domaine de Rochefuret, près Tours*, par M. Andry. Outre l'intérêt qu'offre cette description, au point de vue de la distribution et de la disposition des serres et des divers genres de jardinage, on peut y trouver de bonnes indications touchant les méthodes qui y sont employées et auxquelles on attribue le bon état des végétaux inspectés par la Commission. Ce dernier point est d'une si grande importance en horticulture, que nous ne craindrons pas d'être trop long en rapportant ici les causes auxquelles M. Martin Griveaux, le directeur de ces cultures, n'hésite pas à attribuer les résultats qu'il obtient; ce sont : 1° les soins dont il entoure *ses enfants*; 2° le choix de l'eau dont il se sert pour ses arrosements, qu'il donne toujours avec discernement, eau qu'il va chercher au loin dans une mare, où elle ne contient ni éléments putréfiables ni principes salins en trop grande abondance, et qui, abritée convenablement, n'acquiert jamais une température trop élevée; 3° à l'humidité constante du sol et des tablettes des serres; 4° aux arrosements faits par lui seulement deux fois l'an et deux fois répétés à huit jours d'intervalle, au commencement des mois de juillet et de septembre, avec l'eau de la mare sus-indiquée, additionnée pour 130 litres d'un litre de bon guano; 5° et surtout dans le compost employé par lui pour le rempotage et l'entretien de ses plantes. Ce compost est formé d'une espèce de terre de bruyère très-tourbeuse en apparence, mélangée d'un cinquième de ce sable fin qui est amené des terres en culture dans les fossés et ornières par les pluies.

Il est aussi, dans ce même numéro, un autre article qui mérite d'être lu: c'est le *Compte rendu de l'Exposition faite par la Société d'horticulture de Londres, les* 5 *et* 6 *mars* 1861, par M. Morel. Ce qui frappe de prime abord, en lisant ce compte rendu, c'est le petit nombre de concours ouverts (37 ne formant que 17 classes distinctes, à cause des répétitions doubles, triples et quelquefois quadruples pour le même genre), relativement à une Exposition aussi importante. Pourtant, ainsi qu'il est facile

de s'en convaincre par les renseignements que fournit M. Morel, ce n'est ni le grand nombre des exposants, ni la multiplicité des sujets qui devaient suppléer aux concours; ainsi le 1er, le 8me, le 9me et le 18me, qui sont les plus forts de ces derniers, n'exigeaient que 15 plantes de serre chaude fleuries, 20 Orchidées, 16 Orchidées et 15 Rosiers en pots. Tous les autres variaient entre 12 et 6 plantes, et encore, dans quelques-uns, deux exemplaires de chaque espèce étaient-ils tolérés. Nous voyons, par exemple, que sur quatre concours ouverts pour les Azalées de l'Inde, trois exigent un apport de 6 plantes, et un seulement de 3. Mais, quels sujets! Des pyramides de fleurs ayant 1 mètre de diamètre à leur base et près de 2 mètres de haut. Et il en est de même pour presque tous les genres. Les Rosiers présentés dans des pots de 42 centimètres n'avaient pas moins de 1 mètre de diamètre à leur base et de 1 mètre 60 à 2 mètres de hauteur, offrant sur toute cette surface des masses de fleurs également distribuées; les *Begonia* à feuilles panachées étonnaient par la force des pieds et l'ampleur de leurs feuilles; les *Pelargonium* exhibés dans des pots de 21 centimètres n'avaient pas au-dessous de 1 mètre de diamètre, et les neuf qui ont gagné le prix du 23me concours remplissaient un espace de 4 mètres carrés ne formant qu'un bouquet de fleurs à travers lesquelles on avait peine à apercevoir les feuilles; les Orchidées étaient représentées par des pieds monstrueux, tels qu'un *Vanda suavis* de 2 mètres 20 centimètres de haut, et un *Lælia purpurata* portant plus de 40 fleurs sur 11 tiges. Ces quelques exemples suffisent pour donner une idée de ce qu'est l'horticulture chez nos voisins d'Outre-Manche, et nous craindrions, en en citant d'autres, de ne plus pouvoir jeter les yeux sur nos pauvres Expositions de province, où la profusion des pots semble le but vers lequel tendent presque tous les efforts, au mépris le plus souvent de la valeur des espèces et de leur culture. C'est à ce dernier mérite que les Anglais tiennent avant tout, et nous sommes bien obligés de le reconnaître, ils sont encore nos maîtres: ce sont d'habiles et véritables horticulteurs. Mais, ne perdons pas courage pour cela, car si les nombreuses et splendides collections entraînent le plus souvent à des dépenses qui ne sont pas à la portée de tout le monde, la belle et bonne culture est du domaine de tous, et c'est surtout à la répandre et à la vulgariser que doivent tendre

les efforts des sociétés horticoles. Ce n'est pas le tout que d'avoir des plantes, il faut encore les obtenir belles, et c'est en cela que réside le mérite réel de l'horticulteur.

Articles non analysés. — Inconvénients et résultats des tailles du Pêcher; par M. Carrelet. — Note sur la culture des *Gloxinia*; par M. Chauvière. — Sur les Fraisiers Sir-Harry et Victoria; par M. de Lambertye. — Note sur la culture de la Laitue Georges; par M. A. Delaville aîné. — Rapport sur les plinthes mobiles de M. Bernachon; par M. J. Guyot. — Compte rendu de l'Exposition de Chartres; par M. Malet père. — Plantes nouvelles ou rares; *Revue bibliog.*— Economie de la chaleur solaire, par M. Morris; *id.* — Culture des Araliacées, par M. Koppe; *id.* — Greffe du *Pelargonium*; *id.* — Dimensions de quelques gros *Camellia; id.* — Note sur les plantes ornementales cultivées à Chiswick; *id.*

Bulletin de la Société impériale d'horticulture du département du Rhône (1861. Nos 3-4, et 5-6.)

Dans des *Observations sur la forme en pyramide* et dans l'ingénieux dessin qui les accompagne, M. Verdier, jardinier chef à l'Ecole impériale d'agriculture de la Saulsaie, s'éloigne des méthodes usitées généralement pour l'enseignement de la taille, en ce qu'il explique séparément la conduite de la flèche, celle des branches charpentières et celle des productions fruitières, au lieu de faire marcher le tout de front, comme cela a lieu dans la plupart des traités de la taille des arbres fruitiers. Cette manière d'exposer les principes nous paraît très-claire, et par cela même l'article en question mérite d'être consulté par les personnes désireuses de se familiariser avec la taille raisonnée.

Ce mémoire sur l'arboriculture n'est pas le seul que contiennent les deux numéros que nous analysons, car nous trouvons dans la livraison 5-6 un autre dessin représentant un Pêcher palmette candélabre à membres opposés, accompagné d'une explication très-claire de la conduite de cet arbre, par M. Morel.

Il est naturel que la Société impériale du Rhône, berceau du Congrès pomologique, s'occupe plus spécialement de la valeur et de la nomenclature des fruits; aussi le n° 3-4 renferme-t-il, sous le titre de *Rapport sur quelques fruits belges et français*, une

série de remarques fort utiles faites après observations et dégustations, par M. Willermoz, dont la compétence ne peut être mise en doute en fait de pomologie. Nous regrettons que la liste de ces fruits soit trop longue pour pouvoir la faire entrer ici avec les notes qui accompagnent chaque espèce, et qui peuvent être fort utiles aux amateurs, en les guidant dans leurs choix.

Nous devons signaler encore à nos lecteurs un travail assez savant de M. Hobitz père, sur l'emploi du sel en agriculture et en horticulture. M. Hobitz s'est attaché d'abord à recueillir, à comparer et à vérifier en quelque sorte l'opinion des divers agronomes qui ont prôné l'emploi du sel dans la culture, et, à l'aide de ces documents et de ses propres expériences, il a dressé un tableau des quantités de cet engrais nécessitées, proportionnellement à l'étendue du terrain, par chaque espèce ou genre de plante cultivée, ainsi que du prix de revient et de la manière de l'employer. Ce tableau est précédé d'une série de notes sur l'action et les divers emplois de cette substance, soit isolément, soit mélangée à d'autres ingrédients. Le sel, comme engrais, nous dit l'auteur, agit de six manières différentes: 1° en déterminant une lente putréfaction; 2° en détruisant les mauvaises herbes et les insectes; 3° comme matière constituant une nourriture directe de la plante; 4° comme stimulant pour les vaisseaux absorbants des plantes; 5° comme préservatif contre les effets des soudaines transitions de la température; 6° enfin, en maintenant le sol humide. Ces données sur l'emploi du sel sont complétées par l'indication des doses à donner par jour à divers animaux dont la liste se trouve jointe au tableau de M. Hobitz.

Articles non analysés. — Du sol et de ses amendements (conférence). — Travaux horticoles. — Floriculture; par M. Willermoz. — Culture du Chasselas de Fontainebleau en cordons verticaux à la Thomery; par M. A. Estienne. — Rapport analytique (*Revue bibliogr.*); par M. Hobitz père. — Exposition de 1861. — Rapport sur les cultures de M. Verrier, à la Saulsaie; par M. de Pontbriant.

Annales du Comice horticole de Maine-et-Loire
(1861. 1er et 2me trimestres.)

Parmi un grand nombre d'articles originaux que contiennent ces Annales, contrairement à ce qui a lieu dans beaucoup de

publications des sociétés de province, nous en remarquons plusieurs qui ne laissent pas que d'être pleins d'intérêt; telle est, entre autres, une note intitulée : *Des espèces de Yucca cultivées en plein air en Anjou*, et qui est due aux connaissances étendues de M. A. Leroy, si connu par les belles pépinières qu'il possède et d'où sortent presque tous les beaux *Magnolia* répandus depuis quelques années dans toutes les parties de la France et même de l'étranger. M. Leroy ramène toutes les variétés connues de *Yucca*, au nombre de vingt et quelques, aux quatre espèces rustiques suivantes : *Yucca gloriosa*, *Y. aloëfolia*, *Y. filamentosa* et *Y. flaccida*. Une cinquième espèce est le *Yucca glaucescens*, qui, voisin du *flaccida*, en diffère en ce qu'il reste toujours sur une seule tige. Du premier type (*gloriosa*) sont sortis les *gloriosa superba*, *glor. glauca*, *glor. plicata*, *glor. obliqua*, *glor. foliis variegatis*, *pendula* ou *flexilis* et *gracilis reflexa* ou *Japonica*, dont on a fait une espèce venant du Japon.

Le type *filamentosa* a donné les *filamentosa concava*, *fil. patens*, *fil. maxima*, *fil. glauca* ou *media*, *fil. gracilis*, *fil. viridis* et *fil. foliis variegatis*. Enfin, l'*aloëfolia* a donné quatre variétés : celle à feuilles étroites, celle à feuilles rousses, celle à feuilles panachées sur les bords, et la tricolore ou panachée de jaune et de rouge au centre. Il est inutile d'ajouter que la plus grande partie de ces belles plantes ornementales sont rustiques dans l'Anjou et à plus forte raison dans les contrées méridionales.

Tout ce qui peut tendre à faire sortir les fruits du chaos des synonymes offre de l'intérêt et conséquemment doit être signalé; c'est à ce titre que nous recommandons les *Observations sur la nomenclature des Groseillers épineux*, par M. André Leroy, notice dans laquelle il sépare les variétés nombreuses de ces fruits, en dix sections, savoir : 1° blancs lisses ; 2° blancs hérissés; 3° verts lisses; 4° verts hérissés; 5° jaunes lisses; 6° jaunes hérissés; 7° violets lisses; 8° rouges lisses; 9° rouges hérissés; 10° roses hérissés.

Ce sont aussi les expériences de M. André Leroy qui nous apprennent que le *coursage des vieux Pêchers en espalier ou en plein vent* doit se faire du 1er au 15 juin, en Anjou, et un peu plus tôt dans le midi de la France, c'est-à-dire à l'époque

où la température est généralement douce et peu variable. On évite, par ce moyen, l'apparition de la gomme, qui a presque toujours lieu quand on rabat un vieux Pêcher sans s'inquiéter de la saison.

Enfin, nous ne saurions fermer la livraison que nous avons entre les mains sans faire part à nos collègues du bon accueil fait au premier numéro de notre Bulletin dans la *Revue mensuelle des publications*, rédigée par M. Tavernier, lequel a même signalé un des articles qui y ont été insérés.

Articles non analysés. — Revue mensuelle des publications adressées au Comice horticole; par M. L. Tavernier. — Liste des Groseillers à grappes cultivés dans les pépinières d'Angers; par M. Trouillard. — Culture du Figuier en Anjou; par M. Levard. — Plantation des arbres dans les terres argileuses; par M. H. Desportes. — Culture et préparation de la Rhubarbe comestible des Anglais; par M. Leroy. — Compte rendu d'une brochure de M. Ferdinand Iühlke intitulée : *Communication sur quelques jardins de l'empire d'Autriche;* par M. L. Tavernier. — Des toiles destinées à ombrer les serres; par M. l'abbé de Beaumont. — Effets de la gelée pendant l'hiver 1860-61; par M. A. Leroy. — Anciens noms de plantes; par M. L. Tavernier. — Sur les espèces et variétés de *Weigelia;* par M. A. Leroy. — Rapport sur l'*Almanach* ou *Annuaire de l'horticulture nantaise;* par M. l'abbé de Beaumont. — Extrait du rapport officiel allemand de l'Exposition de Berlin; par M. L. Tavernier. — Azalées d'Amérique de M. Fargeton; par M. l'abbé de Beaumont. — Dahlias de M. L. Teissier; par M. Fargeton.

L'Ami des champs
(Juin 1861.)

La Citrouille et ses nombreuses variétés sont généralement très en usage dans le midi de la France, où elles constituent, pendant l'hiver particulièrement, une des ressources alimentaires du pauvre. Qui se serait douté qu'il y avait parfois danger à faire usage de ce précieux légume? C'est cependant ce que nous prouve la *Note à propos d'un fait d'empoisonnement par une citrouille*, publiée dans l'*Ami des champs*, par le docteur Ch. de Sainte-Marie. Disons tout de suite, pourtant, afin de rassurer nos

ecteurs, que ces effets pernicieux ne se manifestent que dans le cas d'un commencement de décomposition ou tout au moins d'altération des tissus, ce qui donne naissance à des productions cryptogamiques du genre de la moisissure. La Citrouille, au reste, n'est pas seule à être dangereuse dans ces conditions : presque toutes les matières alimentaires en sont là, et, sans sortir du même recueil, nous trouvons dans un second article : *des Dangers que peut présenter l'emploi des Pommes de terre trop germées*, plusieurs exemples à l'appui de ce que nous venons de dire. Dans la décomposition, il s'opère des phénomènes de germination cryptogamique et des transformations chimiques considérables, et, pour peu qu'un végétal contienne les éléments d'un principe vénéneux, ce dernier peut prendre des proportions dangereuses; c'est ce qui arrive pour la Citrouille, qui doit renfermer, quoiqu'à petite dose, les mêmes sucs que ses congénères, la Coloquinte, la Momordique et la Bryone, et pour la Pomme de terre, dans laquelle la production de la Solanine peut devenir plus considérable à mesure que le tubercule est altéré par la germination.

A côté de ces deux articles, effrayants au premier abord, le même journal semble vouloir faire la contre-partie en reproduisant un passage du *Moniteur d'agriculture*, plus rassurant pour l'humanité. Il est intitulé : *De la préparation des Champignons destinés à être mangés*, et nous dit que tous les Champignons, même les plus vénéneux, peuvent être ingérés sans danger après plusieurs lavages à l'eau chaude ou après la macération dans une eau salée, alcaline ou acide. Malgré les expériences répétées de M. Frédéric Gérard, qui, devant une Commission où siégeait M. Flandin, a mangé en quantité respectable (250 grammes) les Agarics bulbeux et Faux Oronge, c'est-à-dire deux des plus mauvais champignons, sans en être nullement incommodé, nous engageons toutefois nos lecteurs à n'employer ledit procédé que comme une précaution de plus dans l'usage des espèces comestibles.

Utilité des vers de terre ! Voila un titre qui excitera peut-être l'hilarité de bien des personnes. Décidément, va-t-on se dire, la Société protectrice des animaux a des agents partout. Ne rions pas trop, car l'opinion de MM. Knapp et Darvin, deux naturalistes qui ont entrepris de réhabiliter le Lombric, n'est pas

dénuée de sens, attendu qu'elle découle de l'enchaînement de tous les phénomènes dans la nature. Si la couche superficielle du sol n'était pas souvent remuée, elle finirait, sous l'action du tassement et des pluies, par former une croûte imperméable à l'eau et inaccessible aux influences de l'air; il en résulterait qu'aucune végétation n'y croîtrait plus au bout d'un temps donné. Or, que font les vers de terre par le percement de leurs nombreuses galeries, par leurs déjections amenées au dehors, par les nombreux trous dont ils criblent le sol pour sortir pendant la nuit? Ils retournent la terre, la rendent poreuse, et cela plus minutieusement que ne pourrait le faire le meilleur des laboureurs. Les Taupes en font autant pour rajeunir les prés et les gazons, et, de plus, elles détruisent beaucoup d'insectes et de vers, dont elles font leur nourriture; pourtant elles n'ont pas de plus mortel ennemi que l'homme. Mais, que sont à nos yeux les services rendus, auprès des dérangements qu'on nous cause? Nous ne voulons pas dire pour cela que trop de Taupes et trop de Lombrics ne soient nuisibles : loin de nous la pensée de soutenir ces animaux jusqu'à l'exagération, car, en cela, nous serions en contradiction avec notre guide habituel et notre maître de prédilection, la Nature, qui, en créant une chose, a toujours mis auprès d'elle un correctif destiné à tempérer son action. Ainsi, pour en revenir au Lombric, ce coupable animal qui nous fait en ce moment commettre plus de lignes que nous ne l'eussions voulu, son correctif est dans certains oiseaux, tels que les Bécasses, les Barges, les Courlis; et nous détruisons ces derniers tant que nous pouvons, et, après cela, nous nous plaignons des vers de terre! Mais arrêtons-nous, car voilà que nous aborderions le thème de l'utilité des oiseaux en agriculture, lequel a été développé par de plus habiles plumes que la nôtre, et qui, à part cela, serait fort capable de nous entraîner beaucoup trop loin et de ne plus nous laisser assez de place pour remercier M. Ch. Laterrade de la bienveillance avec laquelle il a annoncé la création de notre Société et des vœux qu'il fait pour sa prospérité.

Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube
(1861. 1er trimestre.)

En parcourant cette publication, nos yeux se sont arrêtés sur les *Observations pluviométriques faites pendant l'année 1860*,

par M. Léger, et, comme notre Société a décidé qu'elle s'occuperait aussi de météorologie, nous avons pensé que ce tableau pourrait l'intéresser; malheureusement, nous nous sommes aperçu que, d'après les observations enregistrées par M. Léger, il serait tombé, dans le courant de l'année 1860, 5^{m},50 d'eau. Nous supposons que les millimètres ont été enregistrés comme centimètres, ce qui réduirait cette immense quantité de pluie à 550 millimètres; mais il n'en reste pas moins que ces chiffres ont été inscrits un peu légèrement.

Hâtons-nous de dire que nous trouvons plus loin, dans le même numéro, une *Etude sur les Salades*, par M. Sénéchal, mémoire qui traite dans tous ses détails de la culture de ces plantes maraîchères, et que l'auteur fait précéder de réflexions fort justes sur l'utilité d'étudier et de perfectionner les espèces cultivées déjà depuis longtemps, au lieu de se jeter exclusivement sur les nouvelles introductions. Répondant aux critiques que quelques personnes pourraient faire sur le choix d'une plante aussi élémentaire, *indocti discant et ament meminisse periti*, s'écrie M. Sénéchal, et, par la suite, il donne raison au proverbe, car son mémoire, plein d'intérêt, fournit d'utiles renseignements sur les six catégories dans lesquelles il répartit les salades, savoir : les Laitues, les Romaines ou Chicons, les Chicorées, les Scaroles, les Mâches et les Pissenlits.

Articles non analysés. — Rapport sur le chauffage au thermosiphon de M. le comte de Lambertye; par M. Boulat. — Exposition d'horticulture et Congrès pomologique de Lyon; par M.-E. Baltet.

PROCÈS-VERBAUX

Séance du 12 janvier 1862

PRÉSIDENCE DE M. E. DOÛMET, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. Sahut, l'un des secrétaires, et adopté par la Société.

M. le Président proclame l'admission, comme membre de la Société [1] et d'après la présentation qui en avait été faite à la dernière séance, de

M. CRASSOUS, lieutenant-colonel en retraite, à Montpellier, présenté par MM. St-Hilaire Raynaud et Doûmet père.

M. le Président annonce, en outre, deux nouvelles présentations.

La correspondance reçue ne comprend qu'une lettre de M. Lamouroux, maire de Gignac, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

En imprimés, la Société a reçu depuis la dernière séance :

1° *Bulletin de la Société centrale d'horticulture de Caen et du Calvados*, années 1857 à 1861.

2° *Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir*, n° 3, juillet-août et septembre 1861.

3° *Annales du Comice horticole de Maine-et-Loire*, 3me trimestre 1861.

4° *Annales de la Société d'horticulture de l'Allier*, janvier 1861.

5° L'*Apiculteur*, journal des cultivateurs d'abeilles, publié par M. Hamet, janvier 1861.

6° De la part de la Société d'horticulture de l'Ain : le journal *le Sud-Est*, nos de novembre et décembre 1861.

[1] A la liste des membres de la Société au 1er janvier dernier, publiée dans le dernier numéro, ajouter M. Guillot, horticulteur à Montfavet, près Avignon (Vaucluse).

7° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, novembre 1861.

8° *Annales de la Société d'horticulture de la Gironde*, n° 1, 1861.

9° *Catalogue* de Loise, horticulteur à Paris.

10° De la part de M. Charles Baltet, horticulteur à Troyes, une brochure dont il est l'auteur et dont il fait hommage à la Société, ayant pour titre : *Rapport sur le jardin fruitier du Muséum*, ouvrage de M. Decaisne, in-8°, 26 pages.

11° De la part de M. Achille Barbier, jardinier chez M. le marquis de la Grange, à Bordeaux, une brochure dont il est l'auteur et dont il fait hommage à la Société, intitulée : *Des Moyens de grossir les graines et les fruits, de doubler les fleurs, et d'en varier à volonté les proportions et la forme.*

12° De la part de M. Martins, *Index seminum horti Monspelliensis.*

M. Martins distribue, en outre, quelques exemplaires de ce catalogue, et offre aux membres de la Société les diverses graines qui y sont énumérées.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Alexandre Bousquet, membre de la Société, actuellement à Paris, relative à diverses observations horticoles, et, sur la proposition de M. le Président, la Société décide qu'un extrait de cette lettre sera inséré au Bulletin.

M. Napoléon Doûmet donne lecture de son rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1861 ; ce rapport est adopté, et, sur la proposition de M. Planchon, la Société vote des remerciements à M. Napoléon Doûmet.

M. Martins fait une communication relative à la culture du *Planera crenata*, qui devient un très-bel arbre quand il est franc de pied. M. le Président remercie M. Martins de son intéressante communication, et l'invite à en faire l'objet d'une note pour le Bulletin.

M. Martins présente aussi une branche fleurie d'*Anagyris fœtida*, arbrisseau à feuilles persistantes, qui, par sa floraison en cette saison, mérite d'être cultivé.

M. Pellet présente à l'assemblée un très-fort pied d'*Agaricus campestris*, produit de ses expériences sur la culture

des champignons sous châssis froid; quelques explications sont données à ce sujet par M. Martins, à la suite desquelles M. le Président prie M. Pellet de vouloir bien rédiger une note pour les Annales sur le moyen qu'il emploie pour obtenir ce résultat.

M. Pellet présente, en outre, deux pieds de *Petunia* très-bien fleuris, résultat d'un moyen artificiel employé par lui, et qu'il fera connaître à la Société quand de nouvelles expériences lui en auront prouvé l'efficacité.

M. Sahut dépose sur le bureau des échantillons fleuris, ou chargés de fruits, des espèces ornementales ou utiles les plus remarquables de la saison. Les échantillons fleuris se composent du *Kimonanthe fragrans, Jasminum nudiflorum, Berberis Darwinii,* et *Spiræa Blumei.*

Parmi les échantillons en fruits, on remarque le *Cotoneaster buxifolia,* l'Azerolier du Canada, *Diospyros coronaria,* et le *Diospyros Virginiana,* l'un et l'autre à fruits comestibles.

M. le Président présente une branche de pommier, portant trois pommes à différents degrés de développement, et provenant d'une floraison automnale. MM. Planchon, Pellet, Sahut, Doûmet fils et Martins, donnent successivement des explications sur ce phénomène intéressant, qui se produit assez fréquemment dans nos contrées méridionales.

M. Roux présente un fort pied fleuri de *Salvia Gesneriæflora,* provenant d'une bouture faite au mois de mai dernier, et dit que, par le pincement, les fleurs se succèdent jusqu'à à la fin mai. M. Martins ajoute que cette espèce diffère peu du *S. fulgens,* espèce du Mexique.

M. Roudier présente à l'assemblée un sarment ayant sept mètres de longueur, et provenant de la variété Rosaki. Cette variété, qui mûrit au commencement d'août, est originaire de Smyrne, et produit de belles grappes, dont les grains d'un jaune clair, de forme allongée et de moyenne grosseur, sont dépourvus de pepins; leur goût est fort bon

et ils se conservent très-bien, une fois desséchés. Il en offre des boutures aux membres de la Société.

M. Pellet parle de l'efficacité des feuilles d'Acanthe pour guérir les blessures et cicatriser les plaies. Plusieurs membres émettant un doute quant à cette efficacité, M. Pellet les invite à faire des expériences qui leur prouveront la vérité de ce qu'il avance.

M. le Président consulte l'assemblée sur la nomination des Commissions permanentes pour 1862. La liste des membres qui les composent en est arrêtée séance tenante.

Il est procédé de même relativement à la nomination de la Commission dite du Congrès pomologique, laquelle devra être divisée en six Sous-Commissions ou Sections, s'occupant chacune d'une spécialité de fruits.

La séance est levée à cinq heures.

Séance du 9 février 1862

Présidence de M. Ch. Martins, vice-président

La séance est ouverte à deux heures.

En l'absence des titulaires, M. Bonnet, trésorier, faisant fonctions de secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. La Société adopte ce procès-verbal.

M. le Président proclame l'admission, comme membres de la Société, des personnes suivantes, qui avaient été présentées à la dernière séance :

MM. Winberg, consul de Russie à Cette, présenté par MM. Doûmet père et fils.

Lautrec (Jacques), horticulteur à Florensac, présenté par MM. Roux et Cavalier.

La correspondance reçue se compose :

1° D'une lettre de M. Jules de Liron d'Airolles, membre honoraire et correspondant de plusieurs sociétés savantes.

Il fait hommage à la Société d'un petit volume intitulé : *Les Poiriers*.

2° D'une circulaire de M. A. Royer, président de la Commission royale de pomologie belge, annonçant la session d'un Congrès international de pomologie qui doit se tenir à Namur, le 28 septembre 1862.

En imprimés, la Société a reçu depuis la dernière séance :

1° Trois exemplaires du règlement et du programme du concours de la 3me exposition triennale d'automne, de fruits, légumes et fleurs, qui aura lieu, du 28 septembre au 1er octobre 1862, à Namur, avec le concours de la fédération des sociétés d'horticulture de Belgique.

2° Le programme de la 80me exposition d'horticulture qui aura lieu, du 16 au 18 mars 1862, à Bruxelles.

3° Le *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Chalon-sur-Saône*, nos 8, 15 décembre 1861.

4° Le 11me *Bulletin* 1861 *de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Melun et Fontainebleau*.

5° Le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, tome VII, 1861.

6° Deux *Bulletins de la Société impériale d'horticulture et d'arboriculture du Doubs*, mai et juin, juillet et août 1861.

7° Un n° des *Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne*, septembre et octobre 1861.

8° Deux *Bulletins de la Société impériale d'horticulture pratique du département du Rhône*, octobre et novembre 1861, nos 10 et 11.

9° Deux numéros de la *Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1861.

10° Un numéro de la *Revue agricole et horticole*, *bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers*, janvier 1862.

11° Un numéro du *Sud-Est*, journal agricole et horticole, janvier 1862.

12° Un numéro de l'*Apiculteur*, février 1862.

Un membre de la Société émet le vœu que les ouvrages et documents adressés à la Société soient formés en bibliothèque et réunis dans un local spécial, pour y être tenus à la disposition des sociétaires.

M. Pellet donne lecture d'une notice relative à une forme de contre-espalier qu'il a imaginée pour supprimer

les treillages. La Société décide que cette communication sera insérée dans le prochain bulletin.

M. Dessalle renouvelle la proposition qu'il avait déjà présentée l'année dernière, relative à la fondation d'un jardin d'horticulture; il demande que des démarches soient faites auprès de l'administration, à l'effet d'obtenir la concession d'un terrain susceptible d'être affecté à cette destination. Après une discussion à laquelle plusieurs membres prennent part, cette proposition est renvoyée à l'examen du Conseil d'administration.

M. Lutrand propose à la Société de décider qu'une exposition de vins sera jointe à l'Exposition d'horticulture qui doit avoir lieu à Montpellier, au mois de septembre prochain, avec le Congrès pomologique. A la suite d'une discussion prolongée, à laquelle plusieurs membres prennent part, il n'est pas donné suite à cette proposition.

M. Lutrand, rappelant les observations de M. Boussingault, sur les fonctions des parties vertes des végétaux, en conclut qu'il y a lieu de les vulgariser, afin d'éviter à certains horticulteurs les dangers que l'exhalation de l'acide carbonique et de l'oxyde de carbone peut occasionner dans certaines circonstances déterminées.

M. Martins répond que les faits signalés par M. Boussingault ont été insérés dans le Compte rendu de l'Institut, et qu'il n'y a point lieu de s'en occuper dans les publications de la Société.

M. Martins communique à la Société quelques observations qu'il a faites au sujet de la floraison de l'*Agave Americana*. Il a remarqué que des plantes qui avaient été mutilées avaient fleuri peu de temps après ; il appelle sur ce point les investigations des membres de la Société.

M. Crassous partage sur ce point l'opinion de M. Martins; il cite à l'appui les observations qu'il a faites en Algérie: les nombreuses plantes d'*Agave* qui croissaient dans les environs du campement d'un corps d'expédition, ayant été

mutilées par les soldats, fleurirent presque toutes simultanément.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à quatre heures.

Séance du 9 mars 1862

Présidence de M. Ch. Martins, vice-président

La séance est ouverte à deux heures.

En l'absence des titulaires, M. Bonnet, trésorier, faisant fonction de secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

La Société adopte ce procès-verbal.

M. Planchon, vice-président, retenu par une légère indisposition, écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président annonce à la Société la présentation d'un membre nouveau.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Eugène Forney, qui fait hommage à la Société d'un ouvrage intitulé : *Le Jardinier fruitier*. Il demande qu'il soit l'objet d'un rapport spécial. La Société décide que cet ouvrage sera renvoyé à l'examen de la Commission de pomologie, qui voudra bien lui présenter un rapport à ce sujet. Ce volume est remis à cet effet à M. Pellet, membre de cette Commission.

M. le Président donne connaissance d'une lettre de MM. Estienne et Villermoz, qui adressent à la Société, de la part du Congrès pomologique, quatre exemplaires d'un questionnaire destiné à faciliter et rendre plus complète la description des variétés de poires.

La Commission de pomologie est chargée de vouloir bien remplir ce questionnaire. A cet effet, un exemplaire

est remis à M. Hortolès fils, et un autre est adressé à M. Coste, membre de cette Commission.

En imprimés, la Société a reçu, depuis la dernière séance, les ouvrages et opuscules ci-après :

1° De M. Forney (Eugène), le *Jardinier fruitier*, 1 vol. in-8°.

2° De M. Issartier (Henri), une brochure in-18 intitulée : *Culture des arbres fruitiers à tout vent.*

3° De M. Luizet (Gabriel) père, cent exemplaires d'un opuscule intitulé : *Classification des fruits du genre pêcher.* — La Société décide que cet opuscule sera distribué aux membres du Bureau, du Conseil d'administration, aux horticulteurs et aux Sociétaires qui s'occupent des arbres à fruit et à noyaux.

4° Le n° 6 de l'*Apiculteur* (mars 1862).

5° Le n° de janvier 1862 du *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture.*

6° Le n° 4 du tome V du *Journal de la Société d'horticulture du Bas-Rhin.*

7° Le n° du quatrième trimestre 1861 des *Annales du Comice agricole de Maine-et-Loire.*

8° Un *Bulletin* (n°s 1 et 2) *du Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre.*

9° Un *Bulletin de la Revue agricole et horticole de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers*, n° 2 (février 1862).

10° Six numéros du *Journal de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise*, n° 4 à n° 11 inclusivement.

11° Un exemplaire du *Programme de l'Exposition de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise.*

12° Un *Bulletin du Comice agricole du canton de Doulevant*, n° 5, 1861.

13° Un numéro du *Journal de la Société d'horticulture de la Moselle*, 4e trimestre 1861.

14° Un *Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans*, 1er trimestre 1862, t. 1, n° 5.

15° Un numéro des *Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne*, 8e année, 1861.

16° Un *Bulletin de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône*, n° 12, décembre 1861.

M. Pellet présente à la Société une grande excroissance de racine de Rosier de Bengale. Cette excroissance pèse 3 kilog. M. Louvet rapporte qu'il en a vu du même genre

sur des racines de Pommier-Paradis. M. Hortolès affirme en avoir vu de pareilles sur des Chênes blancs.

M. Hortolès présente un fruit de *Cedrus Deodara*. Il attribue la fructification de cet arbre au défoncement profond qu'il a fait opérer tout autour. Il pense que c'est un des deux premiers qui aient fructifié en France. Ce fruit renferme quelques graines non avortées.

M. Martins appelle l'attention de la Société sur l'utilité du bois de *Cedrus Deodara* et signale l'avantage qu'il y aurait de le multiplier en France, comme on l'a fait en Angleterre.

M. Roux présente quelques pots de plantes en fleur, savoir :

1o Un *Grevillea preissii* Meisner.
2o *Kennedia prostata* R. Br.
3o — *rubicunda* Ventenat.
4o *Lopezia oppositifolia* Lagasca.
5o *Triteleia uniflora* Hook. Buénos-Ayres.
6o *Lachenalia luteola* Jacq.
7o — *tricolor* Jacq.

M. Bravy expose qu'il a dans ses jardins, à Aniane, divers sujets de *Maranta sanguinea* en serre chaude, dont les tiges ont de 50 à 60 centimètres de hauteur. Il a aussi quelques pieds de *Maranta discolor* moins avancés. Il espère pouvoir en présenter quelques échantillons en fleur à la prochaine séance.

M. Bravy donne, en outre, lecture d'une notice sur la culture de la Patate. La Société vote des remerciements à M. Bravy pour cette communication, et décide que ce travail sera imprimé dans un de ses prochains bulletins.

M. Martins communique le résumé des observations météorologiques faites sous sa direction par M. Roudier, au Jardin des plantes de Montpellier, pendant l'année 1861. Il fait remarquer que ces observations, comme toutes les

autres, ne sont rigoureusement exactes que pour les localités où elles ont été faites.

M. le Président informe la Société que le Conseil d'administration, ayant examiné la proposition que M. Dessalle avait faite dans la séance précédente, relativement à la fondation d'un jardin d'horticulture pour la Société, a été d'avis qu'il y avait lieu de proposer à la Société de nommer une Commission de cinq membres prise en dehors du Conseil d'administration. Cette Commission serait chargée d'étudier les voies et moyens, et de présenter à cet égard, au Conseil d'administration, des propositions de nature à l'éclairer complétement et à lui permettre de donner, s'il y a lieu, et en temps opportun, à cette proposition telle suite que de droit.

La Société procède à un scrutin d'ensemble pour la nomination de cette Commission.

MM. Marès, Dessalle, Chancel, Piétri et Frédéric Cazalis, ayant obtenu le plus de suffrages, sont proclamés membres de cette Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à quatre heures.

CORRESPONDANCE

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. ALEX. BOUSQUET

A M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

. . . .

Il y a six ans, je reçus de Valence (Espagne), douze boutures de grenadier. Ces boutures, qui me parvinrent en un fagot sous corde, mesuraient de 20 à 25 centimètres de longueur, et de 3 à

6 centimètres de diamètre. On aurait dit du bois à brûler, ou mieux encore des pieux, puisque, d'un côté, elles avaient été taillées en pointe à coups de hache. Je les mis en pots, la pointe en bas, et n'en laissai sortir que 4 à 5 centimètres. J'ai enfoui ces pots à l'ombre, dans un coin un peu humide, et j'ai eu soin de tamiser de la terre pour recouvrir complétement le bois laissé en dehors du pot, et pour former même, au-dessus de ce bois, une couche de 1 à 2 centimètres de terre très-fine. Au premier printemps, sur mes douze sujets, dix avaient développé de très-jolies pousses. Je n'y touchai pas. A la seconde année, les pousses se fortifièrent, et il en vint d'autres. Enfin, l'hiver suivant, j'aurais pu les mettre en pleine terre. J'en donnai six et j'en ai planté deux, qui se sont développés très-vigoureusement dans mon jardin, situé sous les arceaux du Peyrou.

. . . .

Le rayonnement terrestre dont nous entretient M. Ch. Martins, dans sa remarquable *Notice sur l'accroissement nocturne de la température*, m'explique les observations que j'avais faites avec M. Reynes, mon jardinier. Dans mon jardin, qui est bordé de murs assez hauts, il y a tout un côté que le soleil ne visite jamais en hiver : c'est celui qui est exposé au nord. L'autre côté, qui est en plein midi, est au contraire constamment visité par lui. Suivant certains errements, condamnés aujourd'hui, nous pratiquions en plein midi nos modestes essais d'acclimatation. Mais de fortes gelées nous ayant donné l'occasion de constater que, dans la partie exposée au midi, certaines plantes souffraient plus que dans la partie exposée au nord, nous nous sommes empressés de changer de côté. Et, au lieu de déceptions continuelles que nous donnait le plein midi, nous avons obtenu, au nord, quelques résultat satisfaisants, notamment pour un Camellia qui était en pleine floraison en janvier 1855, au moment où il tomba 50 centimètres de neige en une seule nuit.

SUR L'INTRODUCTION DU *PLANERA CRENATA* DANS LE MIDI DE LA FRANCE

Par M. Ch. MARTINS, vice-président de la Société

L'École forestière du Jardin des plantes de Montpellier possède un magnifique *Planera crenata*, planté par De Candolle, en 1812. Son tronc droit et lisse, et sa belle cime, font l'admiration de tous les visiteurs. Jamais il n'a été attaqué par aucun insecte. Les larves du *Cerambix heros* et du *Cossus*, qui trop souvent percent le bois des arbres voisins, n'ont jamais attaqué le sien. Cet arbre a été greffé sur ormeau, et malheureusement il ne porte pas de graine sous le climat de Montpellier. Un horticulteur d'Orléans, M. Dauvesse, a fait venir des graines d'Orient et a obtenu des sujets francs de pied. M. Viviez, de Nîmes, vient d'en recevoir de lui 1600 pieds de trois ans, qu'il a mis en pépinière. Si son expérience réussit, il dotera le Midi d'un arbre des plus précieux pour les plantations des routes et pour des usages industriels. J'aurai soin de tenir la Société au courant des résultats obtenus par M. Viviez.

NOTE SUR LE *SALVIA GESNERIÆFLORA*, PAXT.

Par M. A. ROUX.

A la séance du 12 janvier, j'ai présenté à la Société deux exemplaires fleuris du *Salvia Gesneriæflora* Paxt., Labiée très-rustique et très-remarquable par ses grandes fleurs rouges. Cette plante peut servir pendant l'hiver à l'ornementation d'une serre tempérée ou d'une orangerie bien exposée; elle fleurit en décembre, et reste en fleur jusqu'en avril et mai. Pour obtenir ce résultat, il faut la pincer ou couper les fleurs fanées; elle repousse de nouveau et les fleurs se succèdent jusqu'en mai.

Le *Salvia Gesneriæflora* Paxt. est originaire de la Colombie; il ressemble au *Salvia fulgens* D. C.; mais, chez notre plante, la lèvre supérieure de la corolle est plus arquée, moins velue;

le tube plus allongé, le style également moins velu ; les fleurs sont plus nombreuses et plus longues que celles du *Salvia fulgens* D. C.

Le *Salvia Gesneriæflora* Paxt. se multiplie facilement par boutures, que l'on fait au printemps. Une fois la reprise des boutures assurée, on les plante dans de grands pots en terre d'oranger; les deux exemplaires présentés étaient des boutures du printemps dernier.

DES CIRCONSTANCES QUI PEUVENT DÉTERMINER LA FLORAISON DE L'*AGAVE AMERICANA*

Par M. Ch. MARTINS, vice-président de la Société.

La végétation et la floraison de l'Aloès-Pitte (*Agave Americana* L.) ont toujours eu le privilége d'exciter l'étonnement et la curiosité des botanistes. Quoi de plus surprenant, en effet, que la croissance de cette plante? Chaque année, de nouvelles feuilles charnues se séparent du cône, formé de feuilles emboîtées, qui compose le bourgeon central, puis se courbent et s'étalent, entraînées par leur propre poids. Pendant dix, vingt, trente, quarante ans, la plante végète et s'accroît, mais elle ne fleurit pas. Tout à coup, sans cause connue, une hampe apparaît au centre; elle monte rapidement, semblable à une asperge colossale, puis elle s'épanouit en un candélabre immense, haut de 6 à 8 mètres, portant des milliers de fleurs jaunes, autour desquelles bourdonnent des myriades d'abeilles, de guêpes et de mouches. Au Mexique, le colibris et d'autres oiseaux à reflets métalliques viennent plonger leur bec effilé dans les fleurs, pour y puiser le liquide nectariforme qu'elles sécrètent. Mais toutes ces splendeurs présagent une fin prochaine. Déjà les feuilles charnues de la tige gisent sur le sol, amincies et flétries; des capsules succèdent aux fleurs; la hampe se dessèche, noircit, et la plante entière meurt comme épuisée par l'effort qu'elle vient de faire; mais sa reproduction est assurée : de nombreuses graines s'échappent des capsules et propagent l'espèce, tandis que le peuple de rejetons qui entoure la plante mère continue, pour ainsi dire,

l'individu végétal qui vient de succomber pour assurer la conservation de sa race.

Quelles sont les causes qui déterminent cette floraison? Rien de moins connu. En général, elle se fait attendre un grand nombre d'années; mais, en Afrique et en Orient, on voit souvent des rangées entières d'Agaves en fleur; dans le nombre, il y en a de jeunes, et des rejetons d'un an fleurissent quelquefois en même temps ou immédiatement après la souche mère à laquelle ils sont attachés [1]. Ainsi, rien de fixe pour l'âge, rien d'analogue à ce que nous voyons chez les plantes annuelles et bisannuelles; cependant l'Agave doit leur être assimilé, puisque, comme elles, le sujet périt dès qu'il a mûri ses graines. Connaît-on mieux les circonstances qui déterminent la floraison? En aucune façon. Dans certains cas, il semblerait qu'un arrosement abondant l'a provoqué. Certains Agaves sont plantés devant des maisons de campagne, devant des descentes de gouttières. On a vu les hampes partir au commencement de mai, immédiatement après les pluies abondantes de la fin d'avril et du commencement de mai, qui sont habituelles dans le midi de la France. Dans ce cas, c'est une absoption plus active par les racines qui semble déterminer la floraison de l'Agave; mais plus souvent cette floraison justifie les idées de Gœthe, pour lequel la formation de la fleur était un phénomène d'atrophie et d'épuisement [2]. En voici quelques exemples:

Je connais deux pieds d'Agave qui ont fleuri après avoir été transplantés. Voici une première observation que je dois à l'obligeance de M. Mingaud, pharmacien à Saint-Jean-du-Gard: Un énorme Agave se trouvait contre un mur à Pallières (Gard). Son propre poids l'entraînait vers le sol, malgré les tuteurs qu'on plaçait pour le soutenir. Le propriétaire, M. Mirval, le fit transplanter, au commencement de mai 1849, au milieu d'un carré, à 4 mètres de distance. Le 1er mai, une hampe apparut au centre et atteignit la hauteur de 7m,40.

Un de mes amis, M. François Sabatier, fait arracher avec des bœufs un vieil Agave qui gênait la circulation devant la Tour-de-

[1] J Gay, L'*Agave Americana* considérée dans ses moyens de reproduction par bourgeons soutérrains (*Bull. Soc. de botan. de France*, t. IV (1857), pag. 612).

[2] *Métamorphose des plantes*, § 80.

Farges; on le transporte dans une banquette, où on le replante sans lui donner aucun soin; quatre ans après, cet Agave poussait une hampe qui s'élançait au milieu des branches d'un frêne voisin.

Non-seulement la transplantation semble, dans quelques cas, la cause déterminante de la floraison, mais, lorsque celle-ci a commencé, elle n'interrompt en rien l'accroissement si rapide de la hampe. Un Agave, âgé de dix-huit ans, se trouvait devant une petite campagne près de Montpellier. Le 3 mai 1852, une hampe se montre. Le 19 mai, le propriétaire, M. Michel, me cède cet Agave; la hampe avait déjà une hauteur de 1m,50. Je fais arracher le pied avec soin et on le transporte au Jardin, où il est immédiatement replanté. Ce transport n'interrompit en rien sa croissance, qui a été d'un décimètre le lendemain comme la veille de la translation, et a continué sans interruption jusqu'à la hauteur de 6m,35, qu'elle atteignit le 4 juillet.

Les faits que nous venons de faire connaître semblent indiquer que l'absorption par les racines joue un faible rôle dans la floraison des Agaves. En effet, dans une transplantation, un grand nombre de racines sont rompues, arrachées, et il faut un certain temps avant que d'autres viennent les remplacer et puisent des sucs dans le nouveau sol. Or nous venons de voir que la transplantation n'est point un obstacle à la floraison. Mais, quand on la suit dans toutes ses phases, on arrive à la conviction que les feuilles si épaisses, si charnues, si gorgées de sève, sont le réservoir naturel des sucs, accumulés pendant longues années, qui fournissent à la dépense énorme de la plante pendant que la hampe s'élève. En effet, ces feuilles charnues, turgescentes avant la floraison, s'amincisssent peu à peu, et, au moment de la fructification, elles gisent flétries sur le sol comme de minces rubans déroulés. Aussi Roubieu [1] a-t-il estimé à 202 kilogrammes le poids de la matière organique qui a passé des feuilles dans la hampe d'un Agave qui s'était élevé à 8m,4, en 1806.

Nous allons montrer que les feuilles ne sont pas plus indispensables que les racines, et que le tronc seul peut suffire au prodigieux accroissement de la hampe, à la formation des pédoncules et à l'épanouissement des fleurs.

[1] Mémoire sur l'Aloès-Pitte (*Agave Americana*), dans ses Opuscules d'anatomie et d'histoire naturelle, p. 46; Montpellier, 1816.

Le fait suivant a été observé par M. Roudier, jardinier au Jardin des plantes :

Au mois de décembre 1856, le propriétaire d'une campagne près de Montpellier arrache un Agave, coupe les racines et les feuilles, et place le tronc ainsi dépouillé, sens dessus dessous, contre un mur exposé au nord. Au commencement de mai, la hampe commence à pousser à l'extrémité inférieure du tronc : gênée par le sol, elle se redresse immédiatement; alors on couche le tronc horizontalement sur la terre, et, la hampe continuant à pousser, on plante ce tronc dans un angle du mur dirigé vers le sud-ouest; on l'arrose une seule fois. La hampe continua de pousser, se garnit d'un certain nombre de fleurs, et atteignit la hauteur de $4^m,62$.

Voici un second exemple du même genre :

En octobre 1859, on arrache un énorme tronc d'Agave, dans un jardin situé près de la ville; on coupe toutes les racines et toutes les feuilles, et on jette le tronc dans un trou servant de sablonnière. Le 17 mai 1860, M. Alicot, conseiller à la cour impériale, me signale ce tronc, qui poussait une hampe. Celle-ci s'élevait verticalement, formant un angle droit avec le tronc, et mesurait $0^m,30$ de hauteur. M. Alicot fit transporter ce tronc dans son jardin, à un endroit exposé au soleil. La croissance de la hampe continua sans interruption, et le 9 août, savoir en 84 jours, elle atteignit la hauteur de $4^m,55$. La croissance moyenne avait donc été de $0^m,054$ par 24 heures. La circonférence de la hampe, à 1 mètre de son origine, était de $0^m,27$; les pédoncules du thyrse au nombre de 27. Le premier pédoncule portait cinq fleurs; le second, quinze fleurs; le troisième, aucune; le quatrième, une; les autres n'en portaient plus : aucune d'elles n'a fructifié.

Cette floraison incomplète, cette absence de fructification, sont la manifestation des circonstances anormales au milieu desquelles la floraison s'est effectuée. En effet, sans parler du nombre prodigieux des fleurs que j'ai mentionné ailleurs [1], l'Agave qui a fleuri au Jardin des plantes de Montpellier, en 1852, portait 1883 fleurs, qui ont donné 763 capsules remplies de graines fertiles, et

[1] Voyez *Bulletin de la Société botanique de France*, t. II (1855), p. 12.

celui qui a fleuri en 1856 portait 4162 fleurs, qui donnèrent un nombre proportionnel de fruits.

J'hésiterais à conclure que des transplantations, des mutilations peuvent déterminer la floraison de l'*Agave Americana*, si des causes d'affaiblissement d'une nature tout à fait différente n'avaient point paru agir d'une manière analogue. En voici un exemple : Le jardin d'Angers [1] possédait un Agave âgé de 65 ans environ, appartenant à la variété dont les feuilles sont bordées de jaune. Vers la fin de 1849, une de ces feuilles se trouva cariée si profondément que, pour la retrancher, il fallut porter l'incision jusqu'au cœur de la plante ; il en résulta une déperdition de sève très-abondante; elle ne put être arrêtée que par l'application d'un topique qui recouvrit complétement la plaie. La vigueur de la plante n'en parut pas altérée, et, le 24 mai 1850, l'écartement des feuilles supérieures annonça l'apparition de la hampe, qui atteignit, dans l'espace de 123 jours, la hauteur de 6m,60, et développa 31 pédoncules, portant environ 3,800 fleurs. Ces fruits nouèrent et auraient mûri, si la saison n'avait pas été aussi avancée.

De tous ces faits ne semble-t-il pas résulter que des causes débilitantes, pour employer le terme médical, peuvent, dans certains cas, amener la floraison d'un Agave qui, sans cela, continuerait à produire incessamment ses feuilles charnues, représentant l'obésité d'un animal dont l'engraisseur développe le tissu adipeux et qu'il rend ainsi impropre aux fonctions de la génération? L'Agave rentrerait dans la catégorie de ces végétaux, tels que les melons et les arbres fruitiers, qu'on force à fleurir et à fructifier en retranchant quelques racines, ou même seulement en les déchaussant pendant l'été, comme on le pratique dans l'Inde. Je n'insiste pas davantage sur cette question, car je me propose de la résoudre ou de l'éclaircir par l'expérience directe.

[1] Boreau, Notice sur l'*Agave Americana*, suivie de la description de quel ques plantes nouvelles ou peu connues (*Bulletin de la Société industrielle d'Angers*, 1851).



OBSERVATIONS SUR LA PATATE

CULTURE — CONSERVATION — USAGES

Par **M. G. BRAVY, directeur de la Maison centrale d'Aniane**

La Patate (ou Batate) comestible (*Convolvulus batatas* Linn., *Ipomœa batatas* Lamk., *Batatas edulis* Choisy) est une plante herbacée de la famille des Convolvulacées. Ses racines, les unes fibreuses, les autres tuberculeuses, émettent des tiges volubiles ou rampantes, très-rameuses, susceptibles de prendre, dans un sol riche, un grand développement. Ses feuilles sont alternes, cordiformes, à limbe variable, ordinairement entier, parfois sinué ou profondément lobé. Ses fleurs, qui se montrent rarement dans nos cultures, sont campanulées, assez grandes, d'un pourpre plus ou moins foncé, selon la variété, presque blanches dans quelques-unes.

Cette plante paraît être originaire des Indes orientales, d'où elle aurait été transportée, par les Espagnols, dans l'Amérique intertropicale. Toutefois, d'autres espèces à racines tuberculeuses sont propres à cette dernière contrée, notamment les *Convolvulus Wallii* Morren, et *C. Platensis* Spreng, le premier du Guatemala, le deuxième de la Plata. Les tubercules de ces plantes remplacent dans ces régions, où elles sont abondamment cultivées, ceux de la pomme de terre et font la base de l'alimentation.

La culture de la Patate en France, tentée à diverses reprises et avec un certain succès sur une grande échelle, à Bordeaux, à Toulon, dans le département de Vaucluse et ailleurs, ne s'est pas vulgarisée, et s'est, en définitive, à peu près limitée dans les jardins. Il semble donc que, quelles que soient ses qualités alimentaires, ce précieux végétal n'est pas appelé à entrer dans la grande culture, et ne sera jamais, pour la pomme de terre, un rival sérieux.

Diverses causes s'opposent à l'expansion de la culture de la Patate; d'abord son mode de multiplication et les soins qu'exige la plantation, mais surtout les difficultés que présente la conservation du tubercule. Je ne m'occuperai dans cette notice que

de la culture jardinière de la Patate, considérée comme légume utile et agréable.

CULTURE

Dans le courant de mars, on prépare, au pied d'un mur et à l'exposition du midi, une couche de fumier de cheval que l'on recouvre de 20 à 25 centimètres de terreau parfaitement consommé, et sur laquelle on pose un châssis vitré. Lorsque la couche a jeté son premier feu, on plante dans le terreau, à 10 centimètres de distance, des tubercules de Patate que l'on recouvre seulement de 5 centimètres. On conserve pour cet usage les plus petits tubercules. Si le terreau est sec, on arrose légèrement. On a soin de donner de l'air, en soulevant le châssis de quelques centimètres seulement, toutes les fois que le temps est beau. Ainsi traitées, les racines ne tardent pas à émettre de jeunes pousses que l'on pince au-dessus du deuxième ou troisième œil pour les faire ramifier. Lorsque ces jeunes pousses ont produit à leur base des racines fibreuses, on les détache avec ces racines et on les plante une à une dans des petits pots que l'on place sur la couche, ou bien on les repique à même dans le terreau. On plante de même les pousses qui n'auraient pas de racines et les rameaux que l'on supprime et qui reprennent très-facilement, en ayant soin de les abriter des rayons ardents du soleil. Ces premiers drageons enlevés, les tubercules en produisent de nouveaux que l'on traite de la même manière.

Dans les premiers jours de mai, et successivement jusqu'à la fin du mois, on met en place les jeunes pieds de Patate, en les espaçant à 60 ou 80 centimètres, dans une terre préparée d'avance et bien ameublie. On arrose légèrement après la plantation, et, si le soleil est ardent, on prend la précaution de donner aux plantes un abri léger, comme un rameau feuillé. Dans le cas où après la plantations des gelées blanches seraient à craindre, on couvrirait, pendant la nuit, les jeunes plantes avec des pots de jardin. Les soins à donner ultérieurement sont très-simples et consistent à enlever les mauvaises herbes et à donner quelques arrosements.

Le sol qui convient le mieux à la Patate est une terre douce, légère, amendée avec du terreau animal très-consommé. Dans les terres très-riches et très-substantielles, les plantes prennent

un grand développement extérieur, produisent beaucoup de racines fibreuses et peu de tubercules. Des arrosements trop fréquents produiraient les mêmes effets; ils doivent, par conséquent, être donnés à des intervalles éloignés dans les terres fortes, plus rapprochés dans les terres légères, mais toujours de manière à mouiller les plantes à fond.

La Patate ne produit pas ses tubercules simultanément, comme la pomme de terre; mais successivement. Les premiers se forment au pied de la plante, d'autres se produisent à l'extrémité des racines fibreuses, et souvent à d'assez grandes distances du collet ou à une profondeur considérable, en sorte qu'au moment de l'arrachement il est quelquefois difficile de les trouver. J'évite cet inconvénient en formant, soit avec des morceaux de planches, soit avec des briques, des encaissements de 50 centimètres en tous sens, dans lesquels je plante mes Patates. Ce procédé a le double avantage de circonscrire les tubercules dans un espace limité et de déterminer plus rapidement leur formation par l'obstacle qu'il oppose à un trop grand allongement des racines fibreuses.

Dès le milieu de septembre, on trouve, au pied des Patates plantées dans la première quinzaine de mai, des tubercules que l'on peut enlever, en fouillant et en les détachant avec précaution, sans nuire à l'accroissement de ceux qui, s'étant formés plus tardivement, n'acquerront leur grosseur qu'à la fin d'octobre. Cette dernière époque est celle de l'extraction complète des tubercules, opération qu'il convient d'effectuer, autant que possible, par un temps sec. Cette condition, qui s'applique non-seulement à l'atmosphère, mais aussi à la terre, n'est pas sans importance pour la conservation des tubercules.

CONSERVATION.

Ainsi que je l'ai indiqué en commençant, cette conservation présente des difficultés sérieuses. Les tubercules redoutent également l'humidité et une basse température. Il est reconnu qu'ils s'altèrent dans un milieu qui n'est pas maintenu à +10° au moins. Il est donc indispensable de les placer dans un local parfaitement sec, et dont la température ne descende pas au-dessous de +10°.

Les essais de conservation dans des silos et dans des caves n'ont pas réussi. A défaut d'une serre chaude ou d'une bonne

serre tempérée, un appartement, une cuisine où l'on fait constamment du feu, sont les locaux les plus convenables.

Quel que soit l'emplacement dont on dispose, après avoir laissé ressuyer les tubercules pendant trois ou quatre jours, on les placera dans des caisses, par couches alternées avec du sable fin et parfaitement sec, en ayant soin d'éviter le moindre contact entre eux. L'on peut mettre à part, pour les multiplications de l'année suivante, les plus petits tubercules ,qui se conservent mieux que les gros.

USAGES.

La racine charnue de la Patate, sucrée, parfumée, et plus moelleuse que farineuse, est un aliment sain et fort agréable. Sa cuisson est plus rapide que celle de la pomme de terre; comme celle-ci, elle peut se préparer de diverses manières. La meilleure, cependant, me paraît être en friture au beurre saupoudrée de sucre, ou en compote. Elle est fort bonne aussi préparée au lait et sucrée. On peut la manger cuite à sec, au four ou sous la cendre. Enfin, confite au sucre à la manière des Marrons glacés, elle est au moins aussi bonne, sinon meilleure, que ces derniers.

Outre son précieux tubercule, la Patate offre encore dans ses feuilles un mets qui n'est pas à dédaigner, et que le hasard m'a fait découvrir. Ces feuilles peuvent remplacer très-avantageusement l'Épinard, sur lequel elles l'emportent de beaucoup par la saveur, l'onctueux et la finesse du goût. Elles ont d'ailleurs l'avantage de de fournir un légume agréable pendant tout l'été, époque où ils sont rares, surtout dans le midi de la France. J'ai récolté l'an dernier une quantité très-considérable de feuilles sur 5 à 6 pieds seulement de Patates, et je n'ai pas remarqué que cette suppression ait nui à la formation ni au développement des tubercules.

On pourrait d'ailleurs consacrer spécialement à cet usage quelques pieds de Patates que l'on planterait dans une terre plus riche, plus substantielle, et que l'on arroserait plus fréquemment. Dans de semblables conditions, ces plantes végéteraient avec une vigueur telle que cinq ou six seraient plus que suffisantes pour l'usage d'une famille.

Il n'est peut-être pas inutile, en terminant cette notice, d'indiquer les meilleures des nombreuses variétés de la Patate co-

mestible. Celles qui me paraissent mériter la préférence dans les cultures jardinières sont :

La *Jaune longue*, très-belle et productive ;
La *Rose longue ;*
La *Belle Parisienne*, très-grosse. Tubercule court et arrondi.
La *Violette de la Nouvelle-Orléans ;*
La *Blanche,* grosse et productive. Tubercule de forme variable.

Enfin, la *Patate Igname,* qu'il ne faut pas confondre avec l'Igname de la Chine (*Dioscorea batatas*) : cette variété produit les plus gros tubercules. J'en ai récolté un qui a pesé 3 kil. 1/2 ; mais ils sont moins savoureux que ceux des autres variétés.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

par **M. Napoléon DOÛMET, l'un des secrétaires de la Société**

Sud-Est (Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9. — 1861)

Nous avons eu déjà occasion de mentionner dans nos revues des articles pleins d'intérêt publiés par le *Sud-Est* ; ce journal nous fournira encore aujourd'hui un nouveau contingent de matières aussi utiles qu'intéressantes, même en laissant de côté la flore médicale du docteur Ebrard, dont nous avons parlé précédemment et qui a continué à paraître toujours avec le même soin dans chacun des numéros que nous allons parcourir.

Nous ne nous arrêterons que peu sur le procédé inventé et employé par M. Boucharlat jeune, pour arriver à faire fleurir avec plus ou moins de perfection certaines races d'Œillets connus de tout le monde et ayant reçu le nom de crevards, procédé qui consiste à serrer le calice de leur fleur au moyen d'un anneau étroit découpé à cet effet sur un tuyau de caoutchouc. Nous sommes très-disposé à croire que, par ce moyen, on peut arriver facilement à éviter le déchirement habituel de ces Œillets, mais quand même on obtiendrait ainsi artificiellement une floraison parfaite, cette race n'en restera pas moins mauvaise, et, comme telle, devra toujours être exclue des collections d'élite ; or, en présence du grand choix de belles et brillantes variétés que l'on peut faire aujourd'hui parmi celles qui s'ouvrent bien naturelle-

ment, il nous semble que c'est donner beaucoup trop de soins à de mauvaises plantes, et que mieux vaudrait employer son temps à propager de bouture et de marcotte les gains réellement méritants ou à en obtenir de nouveaux par le moyen des semis.

Nous n'en dirons pas autant de la méthode mise en pratique au jardin botanique de la Tête-d'Or, à Lyon, pour obtenir des massifs de Dahlias nains; car, si ce beau genre nous fournit quelques variétés restant basses naturellement, il en est un grand nombre, malheureusement le plus grand, qui s'élèvent considérablement et que l'on ne peut pourtant pas rejeter des collections, car elles nous offrent souvent dans leurs fleurs les formes les plus parfaites ou les coloris les plus recherchés. Du reste, il faut bien le dire, dans nos pays méridionaux la plupart des Dahlias, nains dans le Nord, deviennent géants sous l'influence de notre climat et sont alors exposés à tous les dégâts pouvant résulter de nos trop fréquents coups de mistral pendant l'été; et, si par hasard ils ont pu atteindre l'automne sans aucun mal, ce sont alors les vents marins qui viennent à leur tour moissonner par milliers les fleurs dont ils émaillent nos jardins. Sans doute, beaucoup de nos lecteurs verraient avec peine ces éclatantes gerbes de fleurs qui ornent si bien nos parterres, réduites aux proportions mesquines d'un massif de Reines-Marguerites, et nous-même, qui nous montrons partisan de la nouvelle culture, plus d'une fois n'avons-nous pas été saisi d'admiration devant une vigoureuse touffe de Dahlia de 6 à 8 pieds de haut, d'où s'élançaient dans toutes les directions des centaines de fleurs plus belles les unes que les autres? mais, hélas! combien de fois aussi le lendemain n'avons-nous pas dû gémir sur les débris de cette merveille qu'une seule nuit, qu'un seul coup de vent peut-être, avait suffi pour disperser? Si la jouissance de la veille était grande, elle avait été de bien courte durée et toujours dépassée par le désappointement du lendemain: mieux vaudra donc réduire la première, si nous pouvons ainsi la rendre moins fragile et cela sans rencontrer de sérieuses difficultés. A cet effet, quand nous voudrons faire un massif de Dahlias, nous planterons au mois de mai, à un mètre les uns des autres, des pieds n'ayant qu'une seule tige, ou, ce qui est préférable encore, des Dahlias en godets de variétés bien choisies. Quand la reprise sera assurée, nous pincerons chaque pied au-dessus des deux premières feuilles, ce qui fera naître deux bour-

geons à l'aisselle de ces dernières ; nous les laisserons pousser d'environ 20 centimètres, puis nous recommencerons le pincement à cette longueur ; après quoi nous les coucherons sur le sol, en les y fixant au moyen d'un petit crochet en bois. L'opération sera renouvelée de la même manière toutes les fois que les nouveaux bourgeons auront atteint 15 centimètres, et jusqu'à ce que chaque pied couvre entièrement une surface de 50 centimètres tout autour de lui. Quand un rameau sera mal placé ou trop vigoureux, on le supprimera, on le pincera plus sévèrement et l'on obtiendra ainsi de charmants Dahlias nains en massif très-serré, tous les nœuds des branches couchées donnant chacun de nouveaux rameaux qui deviennent des tiges florales. Cette méthode n'est pas du reste réservée exclusivement au Dahlia, elle est maintenant en usage pour beaucoup de plantes à tiges nues principalement, et donne le moyen de faire de délicieuses bordures avec des espèces qui n'étaient employées généralement qu'en massifs ou par pieds isolés. Les Reines-Marguerites, les Chrysanthèmes de la Chine, et bien d'autres hôtes charmants de nos parterres, se prêtent merveilleusement à ce genre de culture.

Le numéro de mai nous offre la première partie d'un mémoire assez important sur les Conifères de pleine terre et les conditions qui leur conviennent le plus. Ce travail, continué dans trois numéros consécutifs sous le titre modeste de *Notice*, a été lu à l'assemblée générale de la Société zoologique des Alpes, par son auteur, dérobé encore sous les initiales P. de M. auxquelles nous avons été déjà accoutumés par l'étude si excellente intitulée : *Quarante poires*, laquelle met tout amateur à même de se créer un verger composé des meilleures espèces de chaque saison. Ce nouveau mémoire nous avait amené à regrétter une fois de plus de ne pas connaître le véritable nom de l'auteur, lorsque le *Sud-Est* du mois d'août est venu nous arracher à l'ignorance où nous étions encore, et, dûssions-nous encourir la disgrâce de M. P. de Mortillet en blessant sa modestie, nous nous empressons de dévoiler son nom à nos lecteurs, comme celui d'un amateur zélé et doué du désir, trop rare hélas, de se rendre utile à ses confrères en leur faisant part de ses expériences.

Les considérations dont M. de Mortillet fait précéder l'étude des espèces sont empreintes d'un esprit juste et incontestablement

pratique, non-seulement au point de vue de la culture de fantaisie, mais encore à celui de l'utilité générale. Nul ne contestera, ainsi qu'il le dit lui-même, que « parmi nos grands végétaux forestiers, il est peu de groupes qui offrent un intérêt aussi réel que la famille des Conifères. » Bois de chauffage, de menuiserie, de constructions civiles, de constructions navales; résine, goudron, térébenthine; liqueur fermentée remplaçant la bière chez certains peuples du Nord; graines comestibles fournies par les *Araucaria* et les *Salisburia*; alcool provenant de la distillation des baies de beaucoup de Genévriers; médicaments; carton fait avec les feuilles des Pins, etc., toutes ces applications suffiraient déjà à prouver la vérité de l'assertion de M. de Mortillet; mais, par-dessus tout, ce qui constitue la plus grande valeur de cette belle famille, c'est sans contredit les facilités qu'elle nous offre pour le reboisement, car il n'est pas un genre de sol, depuis le granit et la craie jusqu'aux sables marins et à la tourbe, qui ne soit propre à la culture d'une ou plusieurs espèces de Conifères. N'avons-nous pas, en effet, pour les terrains secs, le Pin sylvestre et le Pin Laricio; pour les terrains humides ou tourbeux, le Pin du Lord, et, pour le sable pur, le Pin des Landes, celui qui a servi à fixer les sables de Gascogne et à transformer en de magnifiques forêts ces immenses étendues jadis incultes et désolées. Ainsi, nous le répétons, depuis la limite de la végétation sur les flancs des pics inaccessibles jusqu'à la ceinture sablonneuse et salée du bord de la mer, depuis le calcaire le plus sec et le plus brûlant jusques dans les tourbières marécageuses les plus froides et les plus malsaines, nous rencontrerons à chaque pas les représentants de la famille des Conifères, véritable trésor répandu à profusion par la main invisible de la Providence.

Si des hauteurs de la question agricole et économique nous redescendons dans le domaine plus humble, mais aussi plus souriant, de la culture ornementale, nous ne serons pas moins frappés du rôle que jouent les Conifères dans l'aspect de nos parcs et de nos jardins, ainsi que de leur universalité. N'est-ce pas à ce groupe d'arbres que nous devons cette grande diversité de tons, de formes et de feuillages, que nous aimons tant à contempler dans les jardins paysagers déjà si répandus et qui tendent à se multiplier de plus en plus sur le sol de notre belle France. Quelle famille de végétaux joue un plus grand rôle que celle qui nous

occupe en ce moment? Quelle variété dans les formes, dans la couleur, dans le feuillage! A elle seule, elle pourrait remplacer toutes les autres essences. Près de la pyramide majestueuse de l'*Epicea*, de celle plus sévère de l'*Abies nigra*, viennent contraster, quoique appartenant toujours au même sous-genre *Picea*, les *Abies alba* et *rubra*, aux formes moins élancées, au feuillage plus glauque et plus serré; puis, comme pour représenter les buissons, le curieux *Abies pygmæa*, dont la hauteur ne dépasse pas son diamètre, soit 1 mètre à 1 mètre 1/2. A côté de ces premières espèces, peuvent se placer celles plus agréables peut-être encore à l'œil, en ce que leurs longs rameaux étalés s'inclinent gracieusement vers le sol, se dépouillant ainsi de la raideur magistrale inhérente à toutes celles du sous-genre *Picea;* nous voulons parler des *Abies Canadensis* et *Douglasii*, classés aujourd'hui en un sous-genre auquel on donne le nom de *Tsuga*. Enfin la troisième division de l'ancien genre *Abies*, celle qui en conserve encore le nom et qui nous offre deux types distincts: l'un se rapportant à l'*Abies pectinata*, si régulier, si droit, si élégant par ses feuilles opposées, horizontales, du vert le plus lisse et le plus franc; l'autre qui nous offre l'*Abies Cephalonica*, possédant avec plusieurs espèces du même groupe la singulière propriété de repousser du pied lorsque la tige principale éprouve un accident dans sa croissance, et surtout cette magnifique espèce, découverte il y a peu d'années dans les sierras espagnoles, l'*Abies Pinsapo*, qui devra prendre place dans toute plantation tant pour son élégance que pour la rusticité dont il paraît de plus en plus doué.

Si des Sapins, arbres toujours plus ou moins empreints d'une certaine régularité dans leur port et leur feuillage, ce qui pourrait à la fin rendre monotone un jardin qui en serait exclusivement complanté, nous passons au genre Pin, oh! alors, nous nous perdrons dans l'irrégularité tant des formes spécifiques que des formes individuelles; nous retrouverons bien encore quelque peu l'apparence droite et compassée des Sapins dans les Pins *Laricio* et d'Autriche, mais avec un ton de feuillage si différent des premiers, qu'ils ne feront jamais double emploi, et, encore, ces deux espèces perdent-elles leur forme primitive en vieillissant, pour ne plus conserver en général que les branches du sommet, ce qui les fait distinguer à première vue de toutes les autres. Du reste, si nous

voulons nous éloigner entièrement de l'aspect des *Abies*, nous trouverons la série des Pins maritimes, des Pins d'Alep, des Pins sylvestres, des Pins d'Ecosse, affectant tous des formes plus variées et plus tourmentées les unes que les autres : les uns s'élevant à de très-grandes hauteurs, d'autres restant souvent bas et rabougris. Le Pin pignon nous présentera cette forme caractéristique en parasol qui donne aux paysages de la zone méditerranéenne, et surtout de la Péninsule italique, cet aspect essentiellement local qui ne se retrouve nulle autre part. Le Pin Cimbro et le *Pinus insignis*, nouvelle et remarquable acquisition, nous fourniront le moyen de suppléer au peuplier d'Italie dont ils affectent la forme. Enfin, pour les parties marécageuses ou humides, nous aurons le Pin du Lord, le plus beau de tous sans contredit, par son feuillage soyeux et riant, son écorce lisse et unie presque jusqu'au bas de la tige, par sa grande élévation et sa rectitude irréprochable, autant que par l'ampleur et l'élégance de ses branches latérales.

Quittons maintenant les Pins et parcourons rapidement les autres genres que comprend cette famille si nombreuse : ne serons-nous pas saisis d'admiration à l'aspect de ce majestueux Cèdre du Liban, étalant de toutes parts ses branches horizontales chargées de cônes élégants et abritant à lui seul un espace immense, où pas un rayon de soleil ne peut parvenir sans être minutieusement tamisé par d'innombrables folioles d'un vert foncé. Moins majestueux peut-être que ce dernier, mais infiniment plus gracieux, le *Deodora* ou *Deodara* et ses variétés inclinent leur flèche argentée, et, laissant retomber leurs rameaux jusqu'à terre, semblent vouloir s'approprier le rôle des Saules pleureurs.

Nous regarderons ce groupe comme l'un des plus remarquables sans contredit parmi les Conifères, mais quel ne sera pas notre étonnement lorsque nous nous trouverons en présence du *Sequoia sempervirens*, et par-dessus tout du *Sequoia gigantea*, ce géant de la création dont quelques centaines de pieds cantonnés sur un point de la Sierra-Nevada, en Californie, restent encore debout comme les derniers témoins de l'incroyable végétation des siècles d'une époque éteinte. Si nous voulions rapporter ici les récits plus enthousiastes les uns que les autres des voyageurs qui ont pu faire leur pèlerinage au séjour de ces vénérables vieillards de 3,000 ans, notre article prendrait des proportions par trop considérables et nous tomberions dans de fréquentes re-

dites ; qu'il nous suffise donc de rappeler en passant que, suivant le voyageur anglais Douglas, la tige de cet arbre atteint jusqu'à 100 mètres de haut et que son tronc mesure plus de 25 mètres de circonférence. L'écorce d'un seul arbre coupée vers la base, sur 21 pieds de long et 30 pieds de diamètre, servit à faire une salle spacieuse dans laquelle on mit un piano et des siéges pour quarante personnes, et dans laquelle on admit un jour cent quarante enfants. Les Anglais, qui ont été les premiers à connaître ce gigantesque végétal, s'empressèrent de lui assigner le nom de leur plus célèbre général du XIX[e] siècle, sans s'inquiéter si ce nouvel arbre ne rentrait pas dans un des genres déjà connus. C'est assez l'habitude de nos voisins d'imposer un nom célèbre ou respecté chez eux aux merveilles de la création, même quand ils n'ont pas été les premiers à les observer ; déjà, il y a une quinzaine d'années, ils baptisèrent du nom de *Victoria regia* la plus belle des Nymphéacées qu'ils venaient de retrouver dans un des affluents de l'Amazone, vingt ans après que notre regretté voyageur Alcide d'Orbigny en avait donné une description enthousiaste dans son célèbre *Voyage dans l'Amérique méridionale*. Mais si, par négligence de ne pas lui avoir donné les premiers un nom, ou par pure galanterie française, nous acceptons pour celle-ci le nom de Sa Gracieuse Majesté Britannique, nous ne saurions en faire autant pour le *Wellingtonia gigantea*, qui doit rentrer définitivement dans le genre *Sequoia*, par droit de priorité tout au moins. Le *Sequoia gigantea*, découvert comme je l'ai dit plus haut par les Anglais, n'a été introduit en France qu'en 1854. Depuis, il s'est considérablement répandu, soit par des sujets provenant des premiers semis, soit par des boutures, mais ces dernières semblent en général ne produire que des individus rabougris et chétifs, et il vaut toujours mieux mettre quelque argent de plus à l'achat des premiers que d'avoir recours aux secondes. Aujourd'hui, il n'est pas un amateur, pas un propriétaire de parc ou de jardin, qui ne tienne à avoir son *Sequoia*, et c'est justice, car il n'est, je crois, aucun arbre qui pousse avec une plus grande vigueur et une plus grande rapidité que celui-ci. Les sujets de quatre ans donnent en moyenne des pousses de 50 à 80 centimètres, et leur rusticité paraît s'établir de plus en plus sous notre climat à mesure qu'ils se développent.

Les *Sequoia* nous conduisent tout naturellement aux *Cupressus*, qui, circonscrits comme ils le sont aujourd'hui, peuvent être regardés en quelque sorte comme les remplaçants du genre *Abies* dans les terrains chauds et secs. Tout le monde a pu se rendre compte du bon effet produit dans un jardin par le *Cupressus horizontalis*, et de son contraste avec le *Cupressus fastigiata*, ou Cyprès pyramidal, bel arbre d'une rusticité à toute épreuve dans la région méditerranéenne, mais dont il ne faudrait pourtant pas abuser, à cause de l'aspect profondément funèbre qu'il imprime au paysage. Parmi les nombreuses espèces du genre, il en est plusieurs dont l'élégance ne le cède en rien aux autres arbres. Le *Cupressus torulosa*, ou Cyprès de l'Himalaya, le *Cupressus funebris*, le *Cupressus pendula*, sont certainement de l'aspect le plus heureux et doivent prendre place dans toutes les plantations d'agrément. Il en est de même des *Thuia*, genre divisé aujourd'hui en deux groupes, les *Biota* et les *Thuia* proprement dits. Dans le premier se rangent le *Biota Orientalis* ou Thuia d'Orient, si rustique comme chacun le sait et si utile lorsqu'il est planté en haie pour abriter les plantes délicates, qu'il garantit complétement du vent par l'épaisseur de son feuillage et le fourré de ses rameaux. Les variétés de cet arbre sont nombreuses, mais il en est une qui mérite surtout les honneurs de la culture, c'est celle que l'on connaît sous le nom de *Biota nana* et qui se développe sous la forme d'une sorte de boule verte, haute d'un mètre à peine et d'une parfaite régularité. Le second groupe a pour type le *Thuia Occidentalis*, bien plus élégant, sans contredit, que le *Biota Orientalis*. Du tronc de cette espèce partent un assez grand nombre de tiges droites, à rameaux légèrement retombants, dont l'ensemble forme un cône du plus gracieux effet. C'est encore dans cette catégorie que se trouve le *Thuia gigantea*, grand arbre nouvellement introduit et qui, par son feuillage ample et noirâtre, son port et son apparence robuste, semble devoir être une des meilleures acquisitions de l'arboriculture. Enfin, près de celui-ci viendra se ranger le *Thuiopsis Borealis*, également d'introduction récente, végétant bien dans les terres calcaires, au feuillage d'un joli vert à reflets bleuâtres, ne rougissant pas en hiver comme celui des *Thuia*, et qui promet de devenir un arbre rustique, vigoureux et ornemental.

N'oublions pas d'indiquer, parmi les plus élégantes de la famille,

les espèces du genre Genévrier, et en première ligne, malgré sa vulgarité, le *Juniperus communis* de nos forêts, charmant petit arbre très-peu délicat, au feuillage élégant, et dont les rameaux affectent les formes les plus variées. Son emploi sera toujours d'un heureux effet dans un jardin, où il contrastera agréablement avec le feuillage foncé du *Juniperus Virginiana*, beaucoup plus répandu que lui dans la plupart des parcs. Ce genre nous fournit encore quelques autres espèces que nous énumérerions, bien que certaines d'entre elles ne soient pas tout à fait rustiques sous notre climat, si nous n'avions hâte d'arriver au genre *Taxodium*.

Le *Taxodium distichum*, ou Cyprès chauve, après les *Sequoia*, le plus beau spécimen des Conifères américains, joue un rôle tout particulier dans cette famille, à laquelle ses caractères botaniques le rattachent en dépit de son étrange apparence. Elevant sa pile droite et régulière au delà de la cime de la plupart des autres arbres, il se couvre pendant l'été d'un feuillage vert clair ressemblant à s'y méprendre à celui d'un *Mimosa* (section des Sensitives) et qui donne à ses rameaux un aspect floconneux que l'on ne retrouve dans aucune autre espèce. Lorsque l'automne vient dépouiller nos jardins de leur plus belle parure, le feuillage soyeux du Cyprès chauve prend alors une teinte rougeâtre semblable à de l'ocre rouge, nouvel ornement qu'il conserve jusqu'à ce que l'intensité du froid le force à subir, lui aussi, le sommeil hivernal de tous les grands végétaux à feuilles caduques, auxquels il semble ne s'assimiler qu'à regret. Le Cyprès chauve demande un terrain humide et ne vient jamais mieux que lorsque ses racines peuvent rencontrer les eaux d'une mare ou d'un ruisseau. Lorsqu'il est dans de bonnes conditions, la forme arrondie de sa cime dépouillée peut servir, ainsi que celle du Mélèze, comme lui à feuilles annuelles mais affectant une forme très-différente, à rompre la monotonie sévère des plantations d'arbres verts pendant la saison morte, but qu'ils remplissent également pendant l'été par leur verdure tendre et égayante.

Quelques genres nous sont encore offerts par les Conifères, mais ils sont généralement moins importants que ceux que nous venons de parcourir, et, à l'exception d'un petit nombre, la plupart de leurs espèces n'ont, jusqu'à présent du moins, qu'un emploi plus restreint, tel que d'être plantées isolément au milieu des pelouses. De ce nombre est le *Cryptomeria Japonica*, arbre fort

élégant dans sa jeunesse, mais qui généralement ne réalise pas les espérances qu'il fait naître. Le *Cephalotaxus Fortunei* de la Chine, qui se rapproche de l'If commun, quoique plus élégant et d'une végétation plus vigoureuse, et les *Libocedrus Chilensis* et *Doniana*, sont encore trop peu connus pour qu'on puisse les apprécier à leur juste valeur. L'*Araucaria imbricata*, le seul du genre qui puisse résister à nos hivers, avec ses rameaux raides et distancés, ses feuilles imbriquées et piquantes, nous donnera un échantillon de la végétation de l'hémisphère austral. Enfin le plus hétéroclite de tous les Conifères, le *Salisburia adiantifolia*, plus connu sous le nom de *Gincko biloba*, magnifique arbre à feuilles bilobées et charnues qui lui donnent l'apparence des végétaux d'une tout autre famille, terminera cette revue imparfaite des richesses que peut fournir à nos jardins la famille des Conifères, seulement en espèces rustiques, car si nous voulions parler de celles qui, sous notre climat, exigent l'abri de la serre en hiver, nous y découvririons un nouveau contingent de formes et de tons plus gracieux encore, dans lequel l'*Araucaria excelsa* occupe le point culminant dans l'échelle de la perfection. Néanmoins, ce court aperçu fera comprendre l'importance que doivent jouer les Conifères dans nos cultures, et l'intérêt qui s'attache au travail lu à la Société des Alpes et inséré dans le *Sud-Est*. Amateur passionné autant que zélé observateur, l'auteur y a consigné les résultats de ses propres expériences sur un grand nombre d'espèces, dont nous donnerons la liste pour clore cette pâle analyse du travail consciencieux et plein d'excellentes données dû à M. de Mortillet.

Genre *Pinus*

Pins à deux feuilles

Pinus sylvestris et ses variétés (Pin de Riga, Pin de Genève, Pin de Hagueneau).
— *Laricio* (Pin de Corse).
— *Austriaca* (Pin d'Autriche).
— *Pallasiana* (Pin de Pallas ou de Tauride).
— *Salzmanni vel Monspelliensis* (Pin de Salzmann ou de Montpellier).
— *Pyrenaica* (Pin des Pyrénées).
· *Halepensis* (Pin d'Alep).

Pinus pinea (Pin pignon).
— *Pinaster* (Pin des Landes ou de Bordeaux improprement, Pin maritime).
— *Hamiltoni* (Pin de Corte).
— *Abasica.*
— *Japonica* (Pin de Masson? Carr.).

Pins à trois feuilles

Pinus Sabiniana (Pin de Sabine).
— *Coulteri (macrocarpa)* (Pin de Coulter).
— *ponderosa* (Pin lourd).
— *Benthamiana* (de Californie); demande quelques précautions contre le froid.
— *insignis.*
— *radiata;* craint le froid.
— *Jeffreyi.*
— *Beardsleyi.*

Pins à cinq feuilles

Pinus Strobus; demande, ainsi que les suivants, généralement un sol humide.
— *Cimbra* (Pin Cimbre).
— *excelsa* (Pin pleureur).
— *Lambertiania* (Pin de Lambert); moins délicat sur la nature du sol.
— *monticola.*
— *Montezumæ.*
— *Hartwegii* Carr. (Pallo blanco).

Genre *Abies*

Tsuga Canadensis (Le Sapin du Canada; *Hemlock Spruce* des Anglais).
— *Douglasii* (Sapin de Douglas).
— *Brunoniana.*
Picea excelsa (Sapin *epicea; Epicea;* Sapinette.)
— *nigra* (Sapinette noire).
— *alba* (Sapinette blanche).
— *rubra* (Sapinette rouge).
— *Kuthrow (Morinda Smithiana).*
— *Orientalis.*
— *Jezoensis.*

Abies pectinata (Sapin ; Sapin de Normandie).
— *Pinsapo.*
— *Cephalonica.*
— *nobilis.*
— *Nordmanniana.*
— *amabilis.*
— *grandis.*
— *Webbiana (Abies spectabilis)*; semblerait craindre les gelées tardives (selon Carrière).
— *Pindrow.*
— *bracteata.*

Genre *Cedrus*

Cedrus Libani (Cèdre du Liban).
— *Atlantica* (Cèdre de l'Atlas).
— *Deodara* (Cèdre de l'Inde); végète bien dans un sol calcaire, sec et pierreux.
— — var. *robusta.*
— — var. *viridis.*
— — var. *crassifolia.*

Genre *Sequoia*

Sequoia sempervirens; arbre très-vigoureux.
— *gigantea (Wellingtonia gigantea).*

Genre *Cupressus*

Cupressus fastigiata (Cyprès pyramidal).
— *horizontalis* (Cyprès étalé).
— *torulosa* (Cyprès de l'Himalaya).
— — var. *viridis.*
— — var. *majestica.*
— *funebris.*
— *Lambertiana (Cupressus macrocarpa).*
— *Goveniana*; demande quelques précautions en hiver.
— *Knightiana*; demande des précautions.
— *Lusitanica*; craint le froid.

Genre *Thuia.*

Biota Orientalis (Thuia d'Orient).
— *aurea.*
— *pendula (Thuia filiformis).*

Thuia Occidentalis (Thuia d'Occident).
— *gigantea (Thuia Craigiana, Libocedrus decurrens).*

Genre *Thuiopsis.*

Thuiopsis borealis.; végète très-bien dans les terrains calcaires.

Genre *Juniperus.*

Juniperus Virginiana. (Genévrier de Virginie, Cèdre de Virginie.
— *Bermudiana.* Craint le froid.
— *thurifera.* (Genévrier à encens.)
— *Phœnicea.*
— *excelsa.* (Genévrier d'Orient.)

Genre *Taxodium.*

Taxodium distichum (Schubertia disticha, Cyprès chauve, *Cupressus disticha.)*

Genre *Cryptomeria.*

Cryptomeria Japonica; peu difficile sur le terrain, et croît rapidement.

Genre *Cephalotaxus.*

Cephalotaxus Fortunei.

Genre *Libocedrus.*

Libocedrus Chilensis.
— *Doniana.*

Genre *Araucaria.*

Araucaria imbricata. Exige un endroit quelque peu abrité.

Genre *Salisburia.*

Salisburia adiantifolia. (Gingko biloba).

La culture du Melon devant intéresser les maraîchers dans un pays où le soleil, en toute saison, ne fait pas défaut, nous saisissons l'occasion de reproduire à son sujet les quelques conseils que nous trouvons relatés dans le *Sud-Est* de mai 1861. Nous le ferons avec d'autant plus d'empressement que, dans nos contrées, si les Melons sont nombreux, généralement leur qualité n'est pas en rapport avec leur quantité. L'étranger, l'habitant du Nord, quand il se trouve dans le Midi vers la fin de juillet et

pendant le mois d'août, s'extasie toujours devant ces charretées de Melons qui encombrent chaque jour nos marchés; il reste tout d'abord stupéfait quand il achète le spécimen le plus avenant de cette cargaison moyennant la modique somme de 50 centimes. 50 centimes! vous l'avez payé cher, lui dira le premier passant ou le maître d'hôtel auquel il fera part de son emplette. Comment cher! répliquera l'étranger, à Paris çà vaut 4 francs, et l'un et l'autre de se tourner le dos en conservant chacun leur opinion. Laissez venir! le tableau restera peut-être le même, les rôles seuls changeront : l'étranger, qui aura eu hâte de jouir de son emplette, soutiendra que le Melon est sans goût, croquant sous la dent, pas assez fait, enfin ce que l'on est convenu d'appeler dans le Nord un Melon détestable; l'adversaire dira que le Melon est ce que sont tous les Melons, du Melon, et pas autre chose; et chacun encore ici ne modifiera en rien son opinion personnelle. Ce petit acte se renouvellera souvent, cher lecteur, trop souvent; car il en résultera sans nul doute que l'étranger (lisez les étrangers) quittera le pays en emportant la certitude que nos Melons ne valent pas le diable, et qu'il vaut encore mieux acheter 4 francs un Melon de Paris, que 50 centimes un Melon du Midi. Et qui donc en souffrira? le producteur méridional, qui, loin de trouver dans le Nord un débouché ouvert au trop plein de ses produits, verra s'élever devant eux, comme un formidable rempart, la mauvaise réputation (exagérée, hâtons-nous de le dire) qu'ils se seront acquis. D'où vient donc le mal? Voici la question qu'il faut tout d'abord se poser, et à laquelle il ne sera pas difficile de répondre, croyons-nous.

Le mal! ce n'est ni le climat, ni le sol, ni l'intelligence des hommes qui en sont la cause. Il réside, n'hésitons pas à le dire, car c'est à l'aveu de la vérité et non pas à sa dissimulation que l'on reconnaît les vrais amis, le mal réside dans cette vieille routine qui nous étreint de toutes parts, dans ce coupable usage invétéré chez nous d'estimer la récolte à la quantité et non à la qualité des produits; enfin dans cette habitude déplorable d'attendre que la nature fasse pour nous ce qui lui conviendra, au lieu de la forcer à se façonner comme il nous plaît, semblables en cela à un cocher qui se laisserait conduire par ses chevaux. Que nos maraîchers se donnent seulement le quart de la peine que prennent ceux du Nord; qu'au lieu de cultiver leurs Melons

en planches immenses, même en champs, et cela le plus souvent dans le voisinage immédiat des cultures de Citrouilles et de Concombres, ils les restreignent et les placent dans la partie de leur jardin la plus éloignée de toute autre race de Cucurbitacées; qu'ils leur donnent les engrais nécessaires solides ou liquides, selon les besoins et les circonstances, ils produiront alors des Melons égaux en qualité, sinon supérieurs à ceux du Nord, et qui les dédommageront de leur moindre quantité par le prix plus élevé auquel ils trouveront acheteur. Alors, aussi, leurs produits reprendront bientôt le rang que devraient toujours occuper les Melons du Midi, et tous les marchés leur seront ouverts.

Une anomalie qui nous a toujours également frappé et que nous nous rappelons avoir signalée déjà, c'est que nous ne parvenions pas à manger des Melons avant la deuxième quinzaine de juillet, tandis qu'à Paris et dans le Nord même les Melons ne sont déjà plus rares dans le courant de juin. Comment! les horticulteurs du département de la Seine et des départements voisins, sous un climat brumeux, avec cinq mois de temps couvert presque consécutifs, obligés de passer par tous les frais possibles de serre et de chauffage, parviennent à alimenter, lucrativement pour eux, les tables parisiennes pendant la saison froide; des maraîchers, toujours sous le même climat, avec de simples châssis, fournissent de Melons les marchés de la capitale dès le commencement de juin; et nous, habitants du littoral méditerranéen, à six degrés de latitude plus au sud, sous un ciel d'azur pour ainsi dire trop permanent, enfin dans des conditions de climat telles que le moindre abri pendant les jours froids suffit pour sauver les plantes délicates, nous sommes de deux mois en retard sur eux. C'est là, à notre avis, un contre-sens que tous nos efforts doivent tendre à faire disparaître, et pour notre part nous ne cesserons de répéter qu'il appartient à nos jardins maraîchers d'approvisionner le Nord de légumes de primeurs; en un mot, que la Provence, le Languedoc et le Roussillon, doivent être la serre à forcer du reste de la France, sinon même de nos voisins d'outre-Rhin et d'outre-Manche.

C'est avec cette pensée que nous croyons faire pour le mieux en reproduisant in-extenso les deux paragraphes qui ont donné lieu à ces réflexions, et que le *Sud-Est* a puisés lui-même dans le *Traité*

de la culture forcée, par M. Léonce de Lambertye; l'un et l'autre contiennent des principes dont nos praticiens intelligents comprendront sans nul doute toute l'importance.

« 1° *Choix des ovaires (jeunes fruits, mailles des jardiniers)*

» Quand les ovaires (jeunes fruits) se présentent assez nombreux, on choisit ceux qui semblent les mieux conformés pour produire de beaux fruits; puis, dès qu'ils ont atteint assez rapidement la grosseur d'une noix, on les dit *noués, arrêtés.* — On réserve alors un ovaire par pied, et l'on retranche les autres; les jardiniers appellent cette opération *émailler* (suppression de mailles, suppression de jeunes fruits).

» Mais il faut un tact qui ne peut s'acquérir que par la pratique, pour reconnaître si une maille qui noue ou qui est nouée produira un beau fruit. La rapidité de la croissance de la maille (jeune fruit), le ton frais de son vert, sont d'un bon augure. Quant à la forme, si le bout qui tient à la queue (la base de l'ovaire qui part du pédoncule) est plus gros que l'autre bout (le sommet), ce signe est favorable. Si c'est le bout opposé à la queue (le sommet dn jeune fruit), qui est le plus gros, que la maille ait tant soit peu la forme d'une bouteille, alors elle est de mauvais augure, et nous reportons notre espoir sur une autre maille.

2° *Cueille du Melon*

» Quand un Melon est près de mûrir, il change d'abord de nuance; sa couleur devient plus pâle; il se ternit; puis l'épiderme qui avoisine son pédoncule (la queue) se fend et forme une zone autour de lui; il répand de l'odeur; alors on le dit *frappé* et il faut le cueillir sans tarder; ce changement, arrivant d'un instant à l'autre, est regardé comme frappant le Melon à l'improviste. » (Moreau et Daverne.)

Telle serait l'origine du mot. Si un Melon *frappé* du matin n'est enlevé qu'au soir, il perd de sa qualité. Ce qui doit toujours indiquer le moment favorable de la cueille, c'est la fente épidermique annulaire dès qu'elle se déclare autour du pédoncule. Aussi, quand l'époque de maturité d'une couche approche, il faut visiter les fruits attentivement trois fois par jour: le matin, à midi et le soir, et les examiner au pédoncule. Le fruit cueilli à propos est rarement mangeable avec toutes ses qualités le jour

même. Il faut attendre un, deux et trois jours, suivant sa grosseur, sa pesanteur relative et la température du local où on le dépose. La basse température tend à conserver, et la haute à décomposer. Les fruits très-charnus, qui renferment très-peu d'eau dans leur centre et qu'on nomme pleins, sont les meilleurs; il faut les *attendre* plus de temps.

« Quand le sommet du fruit (la partie opposée à la *queue* où la corolle a laissé une cicatrice) fléchit sous la pression du pouce sans trop appuyer, il est à *point*. En supposant la meilleure culture, le temps le plus favorable, tous les Melons de primeur ne sont pas également bons, et on en rencontre quelques-uns de médiocres. Cette inégalité se rencontre dans ceux de *saison*, et, parmi les fruits de cloche et de pleine terre, les très-bons font exception.

» Mais cette culture (si j'en excepte Paris et quelques centres isolés de la province) est habituellement mal comprise.

» Les variétés sont mal choisies ou dégénérées.

» Les fruits sont cueillis souvent trop verts ou trop jaunes.

» On les sert sur la table la plupart du temps trop mûrs, tièdes, au lieu d'être frais.

» En réunissant toutes ces causes de détérioration, ma conclusion sera celle-ci : qu'il est très-rare de manger un Melon parfait.

» Le comte Léonce de Lambertye. »

Sous le titre de : *Desséchement spontané des arbres d'espalier, dit éclair* ou *coup de soleil*, nous trouvons dans ce même numéro de mai un article susceptible d'intéresser vivement tous ceux qui ont des arbres à fruits, soit qu'ils les aiment et les soignent comme leurs enfants, soit qu'ils tiennent simplement à eux comme à un objet de rapport. M. F. de S. A., frappé comme tant d'autres de voir souvent passer un arbre, presque dans les vingt-quatre heures, de l'apparence de santé la plus parfaite aux symptômes d'une maladie rapide et mortelle, c'est-à-dire à la flétrissure des feuilles, et bientôt après au desséchement complet des rameaux et des fruits, s'enquit un jour auprès d'un jardinier, vieux débris de cette vieille école qui avait fait son apprentissage sous Louis XVI, dans les jardins royaux de Versailles, s'enquit, disions-nous, de la cause de ces accidents. C'est un *éclair*, lui

fut-il répondu; et, le lendemain, de répéter lui-même : c'est un *éclair*, à pareils questionneurs qui ne manquaient pas d'accepter cette raison comme péremptoire sans aller plus loin. Pourtant M. F. de S. A. ne semble pas s'en être tenu à cette recherche préalable, car il nous donne un peu plus loin l'explication de ce phénomène, ainsi que le moyen de s'en garantir. Voici comment il s'exprime : « Les racines d'un arbre tendant, pour maintenir son équilibre, à se ramifier sous le sol dans la même direction que les branches, il arrive que celles d'un arbre en espalier tracent fort peu en avant. Les paillassons dont on couvre l'espalier quelques jours avant la floraison, pour y être maintenus jusqu'à ce que le fruit soit non-seulement noué mais déjà assez développé pour pouvoir, à leur enlèvement, résister à quelque gelée tardive, empêchent l'arbre de profiter des douces et fécondes pluies printanières. Si la fin de l'hiver a été sèche, les racines, à l'époque de la végétation, plongeront dans une terre desséchée. Le développement, toujours rapide dans l'espalier, des bourgeons, des feuilles et des fruits, se fait aux dépens des sucs amassés dans le tronc et dans les branches. Si, lorsqu'on enlève les paillassons, le temps reste sec, à cette époque où le soleil darde ses rayons brûlants, les racines privées d'humidité ne peuvent fournir au tronc de nouveaux sucs à la place de ceux absorbés par la végétation, il se fait au collet de l'arbre une solution de continuité qui amène immédiatement la dessication des vaisseaux capillaires, et pour conséquence infaillible la perte de l'arbre.

» Deux à trois copieux arrosements faits au pied d'un espalier quand l'abritent ses paillassons, arrosements dirigés dans le sens du mur, qui est celui des branches, et par conséquent celui des racines, préviendront le mal. »

Nous savons bien que, chez nous, l'emploi des paillassons pour couvrir les espaliers vers l'époque de la floraison est peu répandu, sinon même totalement inusité; ce ne sera donc pas eux qui empêcheront l'arbre de profiter des pluies printanières. Mais, chez nous aussi, les racines des arbres n'en sont pas moins exposées très-souvent à plonger dans une terre fort sèche, car il arrive que les pluies du printemps et même de l'hiver sont insuffisantes, et alors ces mêmes accidents se produisent comme dans le Nord; et c'est pour cela qu'il faudrait avoir recours au système des arrosements indiqué ci-dessus.

M. de S. A., pour compléter ses conseils, recommande de saisir autant que possible le moment où il pleut, ou tout au moins celui qui suit immédiatement la pluie, pour faire les arrosements, afin de rentrer, autant que faire se peut, dans les conditions naturelles, et d'éviter ainsi une trop prompte évaporation. Pourtant, ajoute-t-il, si la pluie n'arrivait pas, l'arrosement deviendrait plus urgent que jamais. Enfin l'auteur de cette note désigne l'eau de pluie comme préférable à toute autre. Tel est le moyen facile qui lui a épargné, dit-il, toute perte chaque année de son emploi.

Au moment où nous allons avoir la bonne fortune de posséder à Montpellier ce Congrès d'hommes intelligents qui se réunissent chaque année de tous les points de la France et de l'étranger pour concourir au même but, celui de la classification et de l'établissement d'une synonymie exacte pour tous les fruits connus, nous pensons qu'il ne sera pas sans intérêt de dire un mot de la note anonyme intitulée : *Une Poire nouvelle ; un nom significatif*, que nous trouvons dans le cahier de septembre. Cette Poire nouvelle, ce nom significatif, disons-le tout d'abord, sont la *Poire colorée de juillet*, dont M. Boisbunel fils, de Rouen, déposa des échantillons sur le bureau de la Société impériale et centrale de France, à l'une des séances de 1861. D'après l'auteur de cette note, on ne peut que féliciter l'heureux obtenteur de cette Poire de lui avoir donné un nom significatif, et il serait à désirer que tous les pomologistes l'imitasssent. Un nom qui ne dit rien à l'idée n'est, pour ainsi dire, pas un nom, parce qu'il ne s'y rattache aucun sens, et que les noms doivent rappeler des choses ; tel est absolument leur office. Puis, afin d'appuyer son opinion, le collaborateur anonyme du *Sud-Est* établit une comparaison entre le nom de Poire Alexandre le Grand, qui ne donne aucune idée du fruit qui le porte, et celui de *Poire colorée de juillet*, qui offre à votre esprit « l'image d'une jolie Poire mûrissant à une époque ou trois ou quatre espèces au plus ont atteint leur maturité. »

Au premier abord, la méthode qui donne à chaque chose un nom significatif peut être fort séduisante ; aussi n'est-ce pas la première fois qu'elle a, non pas seulement été mise en avant, mais aussi mise en pratique. Ce n'est pas non plus la première

fois que son emploi exclusif a été combattu et rejeté. Voyons pour quelles raisons.

Le nom doit rappeler la chose, et, pour cela, il doit avoir un sens, il doit exprimer une idée, dit-on. Il faudrait dire une *idée juste*, car, si l'idée exprimée par le nom est fausse, mieux vaut mille fois qu'il n'en exprime aucune. Il y a longtemps déjà que cette question de la significativité du nom spécifique a été agitée en histoire naturelle! Pourquoi n'a-t-elle pas fait plus de chemin dans le sens de la note en question? A cause justement de la facilité avec laquelle, surtout en botanique, une désignation caractéristique peut devenir fausse du jour au lendemain. Combien n'avons-nous pas, hélas! d'espèces végétales décorées des appellatifs *macrophylla, microphylla, longifolia, latifolia, grandiflora, parviflora, gigantea, magnifica, excelsa, humilis, minuta, gracilis,* et tant d'autres, qui ont consacré l'appréciation par les auteurs des caractères physiques des plantes qu'ils décrivaient, mais dont la signification se trouve aujourd'hui complétement fausse par suite des nouvelles découvertes de la science. Telles espèces qui portent le nom de *macrophylla* ou de *grandiflora* se trouvent être aujourd'hui, dans le genre auquel elles appartiennent, parmi celles qui présentent les feuilles ou les fleurs les moins amples. Telle autre, désignée sous le nom d'*excelsa*, est écrasée par une congénère qui la dépasse de plusieurs mètres. Une autre aura pour épithète *macrocarpa,* tandis qu'elle produira des fruits moitié moins volumineux que sa voisine. Si nous voulions fouiller les archives des sciences naturelles, nous trouverions par milliers les exemples de ces non-sens, qui ont le grave inconvénient d'amener la confusion et l'erreur dans l'étude et la détermination des espèces, et cela le plus rationnellement du monde; car comment empêcher, par exemple, que le botaniste qui se trouvera en présence de plusieurs espèces épineuses d'un même genre n'applique à la plus chargée d'épines le nom de *spinosissima,* qu'il trouve inscrit dans un livre, tandis que ce sera souvent une des moins armées qui aura été préalablement désignée sous ce nom par son savant prédécesseur.

Loin de nous pourtant la pensée d'exclure absolument de la nomenclature tous les noms empreints d'une signification. Il en est, tels que ceux qui rappellent l'analogie d'une forme étrangère, qui n'entraînent pas avec eux d'aussi graves inconvénients.

Ainsi, les noms d'*anemonæflora*, de *narcissiflora*, de *peponifolia*, et d'autres, renferment en eux une idée qui aura toujours, selon nous, un certain degré de justesse, et ils peuvent conséquemment rendre des services. Ce que nous repoussons, ce n'est pas l'emploi modéré et rationnel de la nomenclature significative, mais bien son adoption exclusive; car, pour que cette méthode fût parfaite, il faudrait qu'elle fût infaillible, ce qui ne conduirait à rien moins qu'à nier l'existence de toute forme encore inconnue, de tout progrès nouveau. Cela ne serait-il pas en opposition directe avec les efforts journaliers de l'horticulture pour obtenir des variétés nouvelles ou perfectionnées, soit parmi les fleurs, soit parmi les fruits? Supposons un instant que nos pères, au lieu d'appeler *Reinette* la Pomme si connue de tout le monde, l'eussent baptisée, comme étant alors le *nec plus ultrà* du genre, du nom pompeux de *monstrueuse*, que seraient aujourd'hui, en suivant cette marche, le *Calville*, la *Reinette de Canada*, et autres qui sont deux ou trois fois plus volumineuses que la première? Si les heureux obtenteurs du *Bon-chrétien*, alors que cette Poire pouvait être le géant de l'espèce, lui eussent imposé le nom de *gigantesque*, nous serions bien embarrassés maintenant, je suppose, pour la reconnaître au milieu de la *Duchesse d'Angoulême*, du *Râteau*, de la *belle Angevine*, et d'une infinité d'autres que nous pouvons nous dispenser de citer. La *Poire colorée de juillet* n'aura-t-elle pas le même sort? Qui nous dit qu'un confrère de M. Boisbunel ne présentera pas à son tour un autre fruit plus coloré encore et mûrissant en juillet aussi? Et, sans attendre ce nouveau gain pour démontrer le peu de valeur que l'on doit attacher à un nom significatif, contentons-nous de faire remarquer que la nouvelle Poire, mûrissant en juillet à Rouen, doit être, sans nul doute, mûre en juin dans le midi de la France, et alors la désignation de *de juillet* devient complétement erronée.

Un dernier mot sur la note du *Sud-Est*, dont l'auteur s'indigne que l'on donne à de simples fruits des noms de personnes. « On désigne, dit-il, le cheval par la qualification de noble animal, et le chien par le beau titre d'ami de l'homme. Donnerait-on, quoi qu'il en soit, le nom de personnes respectables à ces animaux? Pourquoi mieux à des objets de moins de prix? » Il s'agit encore ici de s'entendre sur la valeur ou l'idée qu'on se fait du nom. Il est évident que, à moins que ce ne soit en mauvaise part, personne

ne donnera à *son* cheval, à *son* chien ou à tout autre animal, le nom d'une personne respectable comme nom appellatif. C'est là le seul cas où, même lorsqu'il s'agirait d'un fruit, une sorte d'injure serait faite à ceux dont ces objets usurperaient le nom. Mais en est-il ainsi dans l'emploi que l'on fait de certains noms propres? Croit-on, par exemple, que, lorsqu'un savant donne à une espèce nouvelle qu'il décrit le nom d'un de ses confrères les plus estimés, ce soit une insulte qu'il lui fait? En ce cas, le grand édifice de la science ne serait plus qu'un immense échafaudage d'injures, et les ombres de nos plus grands naturalistes, depuis Aristote et Pline jusqu'aux Cuvier et aux Jussieu, n'auraient pas un instant de répit dans leur indignation; car, quoi qu'en dise l'auteur de la note que nous critiquons, ce ne sont pas seulement les fruits ou les fleurs qui portent leurs noms vénérés, mais aussi et principalement les animaux, depuis le cerf jusqu'au singe, depuis l'insecte jusqu'au mollusque et même au zoophyte, cette dernière expression de l'animalité dans le règne animal.

Lorsqu'on dédie une nouvelle espèce à une personne, c'est, en quelque sorte, un don moral qu'on lui fait de sa découverte, on lui en fait l'hommage. Aussi voyons-nous mettre le nom de personne au génitif latin, afin de bien marquer la possession. La traduction en français se fait au moyen de la préposition *de* placée devant le nom, mais la corruption et le désir de s'exprimer plus brièvement font souvent supprimer ce signe possessif. Cependant, pour n'en être pas précédé, le nom spécifique ne devient pas davantage un vocable, le sens et l'idée qu'on y attache n'en restent pas moins les mêmes. C'est là ce qui arrive en pomologie, science où l'on ne se sert pas ordinairement du latin pour désigner les variétés: la *Poire Alexandre le Grand* est une Poire dédiée à Alexandre le Grand, la Poire d'*Alexandre le Grand;* le *Bon-chrétien Napoléon*, un Bon-chrétien dédié à Napoléon, le Bon-chrétien *de Napoléon*. Il n'y a là rien de blessant ou d'injurieux pour les deux grands noms que portent ces fruits; il y a, au contraire, nous le croyons, un hommage très-humble, il est vrai, mais en revanche très-durable, car il doit se transmettre de génération en génération.

Ainsi tombent donc pour nous les deux chefs d'accusation formulés par l'auteur de la note contre les noms sans signification

caractéristique. N'ayant pas lu le *Coup d'État en pomologie* dû à la même plume, inséré également dans le *Sud-Est*, et qui est, au dire de l'auteur, empreint de ces mêmes idées que nous venons de combattre, nous ne pouvons apprécier ici ce qu'il y aurait de bon à son exécution; mais, s'il nous était permis de désirer aussi notre coup d'État en pomologie, nous émettrions pour notre part le vœu suivant: *Que le Congrès pomologique établisse pour tous les fruits, mais principalement pour les Poires, comme étant les plus nombreuses en variétés et conséquemment les plus difficiles à reconnaître, un tableau de classification ou méthode de classement à l'instar de celui qu'il a adopté pour les Pêches, sur l'initiative de M. Buisson; que toutes les Poires connues soient donc réparties en un certain nombre de catégories basées sur les caractères reconnus les meilleurs, et que chaque variété porte préalablement et conjointement à son nom particulier celui de la catégorie à laquelle elle appartient.* Par ce moyen, il ne serait plus permis de confondre une Poire fondante avec une Poire cassante, une sorte de Beurré avec une parente de la Crassane, comme cela peut avoir lieu tous les jours dans l'état actuel de la nomenclature, si l'on ne prend le soin de lire attentivement les notes minutieuses qui accompagnent chaque nom dans un petit nombre de catalogues.

Société d'horticulture et d'arboriculture des Deux-Sèvres

(Huitième année, 2me semestre)

Nous trouvons dans cette livraison une étude intéressante due à M. de Meschinet, l'honorable président de cette Société, sur une des causes qui amènent fréquemment la mort presque subite des arbres et principalement des arbres fruitiers pendant leur végétation. Cette maladie nous paraît avoir une grande analogie avec celle dont nous avons parlé précédemment, sous le nom de coup de soleil, à propos d'un article du *Sud-Est*. Pourtant les deux auteurs lui attribuent une cause bien différente, sinon diamétralement opposée, car dans la première note on regarde la sécheresse du terrain autour des racines comme l'agent principal de destruction, et, dans celle-ci, M. de Meschinet donne la description détaillée d'un Champignon microscopique qui enveloppe les racines de l'arbre de son mycelium, en obstrue les pores et inocule dans la sève un principe vénéneux

qui finit presque toujours par amener la mort du végétal attaqué. Nous ne suivrons pas M. de Meschinet dans les savants détails physiologiques qu'il donne sur le blanc des racines ou *rhizoctone des arbres*, espèce qu'il regarde comme identique avec celle qui attaque et fait périr les luzernes.

Nous dirons seulement, d'après lui, qu'on reconnaît sa présence à la flétrissure des feuilles, qui finissent bientôt par jaunir et tomber ou se désséchér sur l'arbre.

En arrachant l'arbre avec précaution, on voit alors souvent, au collet des racines, une sécrétion gommo-séreuse, puis des filaments blancs floconneux qui s'étendent sur le corps de la racine, sur ses ramifications et jusqu'aux radicelles les plus déliées.

Arrivons tout de suite aux moyens indiqués pour se préserver du mal, ce qu'il importe surtout à l'arboriculteur de connaître. M. de Meschinet les formule en quatre paragraphes, qu'il fait découler des observations suivantes : « Plus les jardins sont vieux, c'est-à-dire plus ils ont nourri d'arbres fruitiers, plus ordinairement ils contiennent de principes mycéliques. Les fumures abondantes et les chaleurs humides sont les conditions qui leur sont le plus favorables. Partant de là :

1° Il faut choisir, pour créer un jardin fruitier, un terrain neuf, c'est-à-dire une terre de champ n'ayant jamais été plantée en verger.

2° On doit préférer, pour amender le sol du jardin, le terreau de fumier, et, si l'on fume, il faut prendre de préférence du fumier de bêtes à cornes, comme plus froid, moins fermentescible et, par conséquent, moins propre à la production des Champignons en général.

3° La terre où l'on plante les arbres doit être saine, ne pas tenir d'humidité en excès, être perméable aux eaux de la pluie, et, par conséquent, ne contenir qu'une assez faible proportion d'argile.

4° Le sol superficiel d'un jardin fruitier doit être tenu meuble durant l'été, par de fréquents sarclages ; c'est presque toujours sous la terre croûtée que la fermentation commence et favorise la production du *rhizoctone*.

Tels sont les moyens d'éviter ce terrible cryptogame.

Lorsqu'il apparaît, il faut aussitôt arroser l'arbre malade avec de l'eau où l'on a délayé de la suie de cheminée, ou répandre de la cendre au pied, la mêler à la terre par un labour profond et arroser copieusement.

Dans le même numéro se trouve un nouveau procédé pour ligaturer ou plutôt protéger la greffe en écusson, procédé qui nous paraît offrir certains avantages et qui est également dû à M. de Meschinet. Il s'agit tout simplement de couper à l'avance des morceaux de sparadrap, de deux à trois centimètres carrés, suivant la grosseur du sujet. On pratique, au centre de chaque morceau, un petit trou de la grosseur de l'œil ou bouton et du pétiole qui l'accompagne, ou bien encore on divise chaque morceau de sparadrap en deux lanières, plaçant l'une au-dessus du bouton et l'autre au-dessous, de manière à le laisser à découvert. Ce procédé offre l'avantage d'une grande économie de temps et n'a pas l'inconvénient d'entailler l'arbre comme la ligature, quand on n'a pas le soin de la délier. Le sparadrap peut rester sans se détacher du point où il est appliqué, pendant un an ou quinze mois; enfin son emploi n'est pas coûteux, le rouleau de 2 mètres de long sur 20 centimètres de large revenant à 60 ou 65 centimes, et pouvant recouvrir 600 greffes, même sur des sujets assez forts.

Journal de la Société d'horticulture du Bas-Rhin
(tome 5, numéro 3)

Parmi plusieurs articles empruntés à diverses publications, nous avons remarqué une énumération des plantes grimpantes herbacées dont la connaissance peut avoir son utilité lorsqu'il s'agit de garnir un mur ou un treillage. Cette étude, extraite de l'*Horticulteur français*, est trop étendue, par suite des observations qui accompagnent chaque genre énuméré, pour que nous la transcrivions ici en entier; mais nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de donner la liste des plantes recommandées, afin que chacun puisse la consulter au besoin :

Cucurbita melanosperma ou *ficifolia*.
Cyclanthera pedata.
Momordica balsamina et *M. charantia*.
Luffa cylindrica Roem. (*Poppia Fabiana* C. Koch.), ou *Sicyos angulata*.

Adlumia (Fumaria) cirrhosa.
Les *Cajophora (Loasa).*
Cobæa scandens.
Eccremocarpus (*Calampelis*) *scaber et Eccremocarpus miniatus.*
Les *Ipomea* (*Pharbitis*).
Les *Lophospermum* et les *Maurandia.*
Les *Dolichos*, *Phaseolus multiflorus* (Haricot d'Espagne), et *Lathyrus odoratus* (Pois de senteur).
Les *Tropæolum* (Capucines) et notamment le *Tr. Lobbianum.*
Thumbergia alata.
Pilogyne suavis.

Un second extrait de l'*Horticulteur français* nous recommande la culture d'une plante bien vulgaire dans nos contrées, mais aussi bien négligée malgré son élégance et sa rusticité. Nous voulons parler du *Cistus grandiflorus*, charmant arbuste qui se couvre de grandes fleurs blanches pendant tout le printemps, alors que beaucoup de végétaux souffrent des gelées tardives. Ajoutons que nous venons de voir cette plante cultivée dans un jardin du Centre, et que nous avons pu apprécier toute sa valeur comme plante d'ornement.

Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube
(1861, 2e trimestre)

Les couches chaudes sont si utiles en horticulture, surtout pour les légumes, et leur établissement au moyen du fumier étant malheureusement toujours un peu dispendieux, nous nous empressons de recueillir et de porter à la connaissance de nos collègues le procédé suivant, que le *Bulletin de la Société de l'Aube* extrait de la *Revue horticole.*

Creusez une tranchée de 3 mètres de longueur sur 1 mètre 50 de largeur et 0 mètre 50 de profondeur. Si vous voulez élever la couche au-dessus du sol, vous pouvez, avec des piquets et de mauvaises planches, bâtir une espèce de coffre qui la retiendra. Procurez-vous: 1° 150 à 200 kilogrammes, soit de paille, soit de vieux foin, soit de litière ou de mousse bien sèche; 2° 60 litres de chaux vive concassée; 3° 500 grammes d'acide muriatique étendu dans 100 litres d'eau; 4° 550 grammes de sel de nitre dissous dans 120 litres d'eau; 5° un balai neuf ou presque neuf. Étendez au fond de la tranchée un lit de paille de 0m 20 à 25

centimètres d'épaisseur, que vous saupoudrez de chaux vive, et aspergez cette première couche avec l'acide muriatique étendu d'eau; après quoi faites une nouvelle couche semblable, et la même opération. Faites enfin un troisième lit de paille de 0m 10 à 15 centim., seulement d'épaisseur, que vous arroserez avec le sel de nitre dissous dans l'eau, en agitant souvent et versant successivement, de manière qu'il y ait absorption par la chaux. Vous n'aurez plus alors qu'à recouvrir de 20 centimètres de terre et à semer, car le thermomètre marquera 53 à 55 degrés, et se maintiendra à 30 ou 35 pendant un mois.

Pour faire des boutures ou forcer des plantes, il faudra placer des châssis sur le dernier lit de paille et remplir de sable ou de débris de forge, puis attendre deux ou trois jours et agir avec précaution, car la température pourra s'élever jusqu'à 60 ou 70 degrés.

Nous ne pouvons abandonner la livraison que nous tenons sans signaler : *la Manière d'empêcher le développement du bourgeon anticipé du Pêcher, ou de maintenir les yeux à la base du bourgeon lorsqu'il s'est développé*, que M. Buron a mis sous les yeux de la Société de l'Aube. On sait que le bourgeon anticipé, privé presque toujours d'yeux à la base, amène les plus graves désordres dans la conduite raisonnée du Pêcher, et qu'il est souvent bien difficile, surtout quand on pratique le pincement court, d'éviter son développement. M. Buron, lorsqu'il s'aperçoit qu'un de ces bourgeons tend à se développer, fait, avec la pointe d'un greffoir ou d'une serpette, une piqûre à 2 millimètres au-dessous de l'œil, de manière à ce que les tissus ligneux qui l'alimentent soient totalement coupés. Lorsque cette piqûre est faite à angle droit, le bourgeon se développe, à la vérité, mais les yeux inférieurs restent à la base et rapprochés de la branche charpentière; lorsqu'elle est faite à angle obtus, c'est-à-dire lorsqu'on a incliné l'outil de manière a pénétrer obliquement et plus profondément dans les tissus, le bourgeon anticipé ne se développe pas du tout. Ce procédé est très-facile à mettre en usage, et, s'il donne le résultat indiqué, M. Buron aura rendu un service à l'arboriculture en le livrant à la publicité.

—

Revue horticole des Bouches-du-Rhône

Journal des travaux de la Société d'horticulture de Marseille

(Avril, mai, juin et juillet 1861)

Remercier d'abord l'honorable Société de Marseille de l'accueil si bienveillant qu'elle a fait à nos Annales et lui répondre qu'en publiant d'intéressants et utiles chapitres nous ne ferons que la suivre dans la voie qu'elle nous indique, ce ne sera pas seulement une marque de courtoisie de notre part, mais aussi un acte de justice que nous accomplirons. La preuve de ce que nous disons ne se fera pas longtemps attendre, car, dans chacun des trois numéros que nous avons sous les yeux, nous avons à glaner plusieurs faits qui présentent un véritable intérêt.

En premier lieu, citons un article émané de la plume si autorisée de M. Lucy, et intitulé : *Transplantation d'une corbeille de Pommiers greffés par approche*. Outre que l'opération nous semble assez difficile, ce qui ajoute encore au mérite de sa réussite, il en ressort pour nous deux faits remplis d'intérêt : l'un, tout pratique, est l'affectation des Pommiers en cordon à l'entourage des massifs ou des corbeilles, ce qui offre le triple avantage d'être agréable à l'œil, de former une jolie guirlande de fleurs au printemps et de joindre l'utile à l'agréable sans nuire au coup d'œil d'un jardin ; l'autre, essentiellement physiologique, est celui d'un concours si parfait de la sève de chaque sujet à l'alimentation de tous, par suite de la soudure intime de l'un sur l'autre, que, quatre d'entre eux étant morts des racines et du pied, la végétation de leurs rameaux n'en a pas moins continué comme si de rien n'était. La vignette qui accompagne ce document donne une très-bonne idée des faits exposés dans la note.

Nous passerons rapidement devant une notice de M. Lions, sur une nouvelle plante alimentaire dont il nous donne la description. C'est le *Dekkelé* à épi fusiforme (*Holcus spicatus* L. ou *Penicillaria spicata* Lamk), plante de la famille des Graminées, des semences de laquelle les nègres du Sénégal tirent une farine nutritive. Cette plante ayant été recommandée par le ministre de l'agriculture, comme digne d'être acclimatée, cette étude nous conduit tout droit à une dissertation savante de M. Abeille de Perrin, sur l'acclimatation des végétaux.

Voilà un sujet qui a fait écrire déjà bien des pages et qui ne cessera pas de sitôt d'occuper l'imagination des savants. M. Abeille de Perrin nous paraît complétement dans le vrai, quand il nie que l'on ait encore acclimaté un seul végétal : quelle soit la plante intertropicale qui, transportée dans nos climats, soit parvenue à braver nos hivers? Il est difficile de répondre à cette question autrement que par la négative; aussi M. de Perrin se tourne-t-il vers un autre ordre d'expériences et recommande-t-il de faire des croisements pour améliorer les races et obtenir des variétés plus rustiques que l'un ou l'autre de leurs parents. Puis, conservant toujours la même justesse d'idées, il recommande surtout d'étudier l'effet du froid sur les tissus, et principalement l'écorce des diverses espèces. En effet, beaucoup de plantes ne résistent-elles pas mieux à nos hivers en veillissant, par cela seul qu'elles se trouvent garanties par une écorce plus épaisse. Partant de là, il s'agirait, pour rendre les plantes plus robustes, d'arriver à endurcir leurs tissus, ce qui ne semble pas impossible, puisque déjà, au moyen de la chaleur et de l'humidité, on parvient à les ramollir. Nous aimons à croire que le président honoraire de la Société marseillaise ne s'arrêtera pas, ainsi qu'il le dit, devant la question de l'hybridation, qu'il doit connaître aussi bien que qui que ce soit. Ceci nous paraît d'autant plus prouvé par l'article sur la fructification des Lys blancs, qui suit immédiatement celui-ci, et qui, également dû à sa plume, appelle l'attention sur le parti que l'on pourra tirer, pour l'hybridation des Liliacées, de la découverte suivante.

Chacun a pu remarquer que le Lys blanc ne fructifie jamais. Cette singularité avait été attribuée souvent à la longueur du style et à la difficulté que le pollen trouvait à parvenir jusqu'à l'ovaire; mais sa véritable cause, qui vient d'être signalée par M. Van den Born, réside tout simplement dans l'absorption de la sève par le développement des écailles de l'oignon, ce dont a pu s'assurer le professeur belge, car, ayant détaché ces écailles au moment de la floraison, il a vu la plante se couvrir de graines.

Nous terminerons notre analyse de la *Revue horticole des Bouches-du-Rhône* en indiquant un nouveau procédé de multiplication et de mise à fruit précoce des arbres, que nous trouvons dans une lettre de M. Négrel Féraud. En juin, on étrangle près des grosses branches mères, au moyen d'un fil de fer, de jeunes

pousses de l'année sur des Cognassiers, des Cerisiers, des Pêchers ou des Poiriers. A la fin de décembre, on coupe les jets au-dessous de la ligature et on les met en pépinière. Cette expérience a réussi sur la plupart des espèces, mais moins décisivement sur les Pêchers. Quelques sujets ont pourtant séché, mais M. Négrel Féraud attribue ces insuccès à l'enlèvement du fil de fer, opération qui avait occasionné un déchirement du liber dans le bourrelet formé au-dessus de l'étranglement. Il est convaincu, du reste, qu'en substituant la ficelle ou la sparterie au fer, on amènerait un résultat d'autant plus avantageux qu'il ne serait plus nécessaire d'ôter le lien, lequel se pourrirait dans la terre.

PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal de la séance du 13 avril 1862

PRÉSIDENCE DE M. CH. MARTINS, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par un des secrétaires et adopté par la Société, après une observation de M. Bravy.

M. le Président proclame l'admission[1], comme membre de la Société, de M. JEANJEAN (François), jardinier à la campagne de M. Fajon, dont la présentation avait été faite à la dernière séance par MM. Reynes et Roudier.

M. le Président annonce, en outre, trois nouvelles présentations.

La correspondance reçue depuis la dernière séance se compose des imprimés suivants :

1° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, n° de février 1862.

2° Plusieurs exemplaires du programme de l'exposition générale des produits de l'horticulture, ainsi que des objets d'art et d'industrie horticoles, qui doit avoir lieu à Paris, du 17 mai au 22 juin 1862.

3° Prospectus annonçant la publication d'un ouvrage intitulé *Eléments d'horticulture ou Jardins pittoresques expliqués dans leurs motifs*, par R. Siebeck.

4° *Bulletin de la Société impériale d'horticulture pratique du département du Rhône*, n° de janvier, février 1862.

5° Programme de l'exposition générale et publique de légumes, fruits, fleurs et objets d'art ou d'industrie horticoles, qui aura lieu au palais des arts à Lyon, les 11, 12, 13 et 14 septembre 1862.

[1] A la liste des membres de la Société, au 1er janvier dernier, ajouter M Vivarès-Salomon, notaire à Cette.

6° Programme de l'exposition des produits horticoles qui doit avoir lieu à Toulouse, du 24 au 28 avril 1862.

7° Un numéro spécimen du *Fécondateur*, journal de physiologie, de fécondation et de culture expérimentale pour le perfectionnement des végétaux utiles et d'agrément, publié par Ach. Barbier, horticulteur à Blaye.

8° Circulaire, programme et règlement de l'exposition industrielle qui doit s'ouvrir à Montauban, le 1er mai 1862.

9° Programme de l'exposition d'horticulture qui doit avoir lieu à Montauban, du 3 au 11 mai 1862.

10° Compte rendu des travaux de la Société centrale d'horticulture du département d'Ile-et-Vilaine, pendant l'année 1861.

11° Compte rendu de l'exposition et des travaux de la Société d'horticulture de Fougères, année 1861.

12° Au nom de la Société d'horticulture de l'Ain, le journal *le Sud-Est*, n° de février 1862.

13° Catalogue d'Antoine Geoffre, horticulteur à Marseille.

14° *Bulletin trimestriel de la Société d'agriculture de Joigny*, octobre, novembre et décembre 1861.

15° *Annales de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers*, année 1861.

16° *Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube*, 3e et 4e trimestres 1861.

17° *Revue agricole et horticole*, *bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers*, mars 1862.

18° L'*Apiculteur*, journal des cultivateurs d'abeilles, publié par M. Hamet, avril 1862.

19° *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, tome X, 3e cahier, 1860.

M. Icard, horticulteur à Celleneuve, présente à la Société plusieurs chaumes d'une canne à sucre que plusieurs membres croient reconnaître pour l'espèce violette. Ces chaumes proviennent d'un pied cultivé en pleine terre dans le jardin de M. le curé de Celleneuve, où il croît vigoureusement et où il a résisté aux froids rigoureux de l'hiver dernier, abrité seulement du côté du nord par un mur auprès duquel il est planté.

M. Sahut présente à la Société des rameaux fleuris des principales espèces ornementales de la saison. Ce sont : le *Calycanthus Floridus*, *Cotoneaster Nepalensis*, *Clematis mon-*

tana, *Cytisus capitatus*, *Deutzia gracilis*, *Lonicera Brownii*, *Genista candicans*, *Chænomeles Japonica*, Tamarisc d'Inde à fleur rouge, Lilas royal, et enfin les *Spiræa Humannii*, *S. crenata*, *S. Reewesiana flore pleno*, et *S. prunifolia flore pleno*.

M. Roux dépose sur le bureau un pied de *Clematis azurea* et un autre de *Rhododendron arboreum* en fleurs, ainsi que plusieurs pieds de Calcéolaires en vase, qui ont été cultivées dans un mélange de terre de châtaignier et de terre de bruyère, tenus en serre non chauffée, et remarquables par leur belle végétation.

M. Hortolès annonce à la Société la fructification, chez lui, pour la première fois, de l'*Æleagnus reflexa*.

M. Bravy regrette de n'avoir pu apporter à la séance quelques plantes remarquables qu'il a chez lui, à Aniane, et entre autres de fort beaux spécimens d'*Amaryllis reginæ* et *Brasiliensis*, ainsi que des rhododendrons hybrides de *Ponticum* et de *Catewsbiense*, qui sont, en ce moment, en pleine floraison.

M. Bravy parle ensuite de la difficulté qu'on éprouve dans nos contrées pour se procurer de la bonne terre de bruyère; elle est excessivement chère et de très-mauvaise qualité. Il a essayé d'en faire venir de Fontainebleau, par chemin de fer, en vrac, et cette terre de bruyère, qui est excellente, ne lui revient qu'à 5 fr. 75 les 100 kilog., rendue à Montpellier, tandis que celle du pays coûte presque autant, et sa qualité laisse beaucoup à désirer.

M. Reynes présente une branche, de quatre mètres de haut, de Bruyère en arbre, *Erica arborea*, espèce indigène dans nos environs, ainsi qu'un très-beau pied, fleuri en vase, de cette jolie espèce, qu'il recommande comme méritant d'être cultivée.

M. Martins fait une communication relative à la germination des fruits de Chamærops qu'avait produits le pied mâle du Jardin des plantes, fait intéressant qu'il avait déjà annoncé à la Société.

pense que la maladie des vers a son origine dans la feuille qui les nourrit, et, pour les en préserver, il recommande le soufrage préventif de la feuille au moment où elle commence à peine à se développer.

M. Planchon ne croit pas qu'il faille rechercher dans la feuille l'origine de la maladie dont les vers sont atteints, et cite quelques exemples à l'appui de son opinion. Il attire, du reste, l'attention sur les mémoires de M. de Chavannes relatifs à la maladie des vers à soie.

M. Planchon parle ensuite de la rusticité de plusieurs végétaux qui ont résisté sans abri à l'hiver dernier. Il cite l'*Eucalyptus globulus,* grand arbre de la Nouvelle-Hollande, dont deux jeunes pieds cultivés en plein air, qui avaient bien supporté à deux reprises —5° centigrades au-dessous de zéro, ont eu leurs extrémités gelées par les froids suivis de pluie du mois de février dernier. L'*Azalée* de l'Inde (*Rhododendron Simsii* Planch.) a supporté sans souffrir —9°. Dans les mêmes conditions le *Banksia serrata* a souffert.

M. Martins dit qu'un pied de *Dasylirium gracile*, mis en pleine terre depuis deux ans, s'est très-bien développé et a résisté à —8°.

M. Jeanjean présente une très-belle fasciation de tige de vigne, cas tératologique assez rare dans cette espèce.

M. Martins ajoute quelques nouveaux détails à la communication qu'il avait faite à la dernière séance sur la floraison de l'*Agave americana.* Il cite plusieurs échantillons, dans les environs de Montpellier, dont les hampes florales commencent à monter. Il engage les membres de la Société à faire connaître les cas de floraison qui se produiront cette année, et à indiquer aussi les particularités que ces divers cas auront présentées.

La séance est levée à trois heures et demie.

Procès-verbal de la séance du 1er juin 1862

PRÉSIDENCE DE M. E. DOÛMET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. Sahut, l'un des Secrétaires, et adopté par la Société.

M. le Président fait valoir les titres des personnes suivantes, à l'attention de la Société, et, en considération des services qu'elles ont rendu, à l'horticulture, il propose de les nommer membres correspondants de la Société; ce sont:

MM. MICHAELSEN, président de la Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux;

le docteur CUIGNEAU (Théophile), secrétaire général de la Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux;

ROYER (Auguste), président de la Commission royale de Pomologie belge et du Congrès international de Pomologie, à Namur (Belgique).

Cette proposition est adoptée par acclamation.

La correspondance reçue se compose d'une lettre de M. Debonne, archiviste de la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, demandant l'échange des publications entre les deux Sociétés.

En imprimés, la Société a reçu, depuis la dernière séance:

1° *Bulletin du Comice agricole du canton de Doulevant-le-Château,* année 1861.

2° *Revue agricole et horticole, bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers,* mai 1862.

3° *Bulletin de la Société d'horticulture du Bas-Rhin*, tome V, nos 6 et 7.

4° De la part de la Société d'horticulture de l'Ain : le *Sud-Est,* journal agricole et horticole, n° d'avril 1862.

5° *Bulletin de la Société royale de Flore de Bruxelles* (Belgique), n° de mars 1862.

6° Programme de l'exposition d'horticulture qui doit avoir lieu à Bruxelles, les 23, 24, 25 et 26 septembre prochains.

7° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, avril 1862.

8° *Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans*, 1er trim. 1862.

9° *Bulletin de la Société d'horticulture et d'arboriculture du Doubs*, septembre et octobre 1861.

M. le Président annonce qu'il a l'intention d'aller faire une tournée dans les principales villes du Midi où siégent les plus importantes Sociétés d'horticulture, afin d'attirer leur concours actif à la prochaine session du Congrès pomologique.

M. le Président communique ensuite aux membres présents la gracieuse invitation qui a été faite aux membres de la Société, d'aller assister, comme délégués, à la session du Congrès botanique, qui s'ouvre à Béziers, le 2 juin. Il annonce que des cartes sont mises à la disposition des membres qui accepteront cette délégation.

M. Martins ajoute que le programme de cette session sera affiché à l'Ecole de médecine et publié dans le journal *le Messager du Midi*.

M. Sahut dépose sur le bureau et présente à la Société des rameaux fleuris de quelques-unes des principales espèces ornementales d'arbustes de la saison. Ce sont : le *Wistaria frutescens*, espèce de l'Amérique septentrionale ; le *Spirœa salicifolia* et sa variété à fleurs roses ; les *Ceanothus grandiflorus*, *C. azureus*, *C. Americanus* et *C. roseus* ; les grenadiers à fleurs doubles rouges, à fleurs doubles blanches et à fleurs doubles panachées ; Seringat de Gordomane, *Calycanthus Occidentalis*, *C. macrocarpus* et *C. Floridus*.

A propos de cette communication, M. Galavielle dit qu'il serait utile que la Société établit une liste des plantes d'une culture facile, pouvant prospérer sans trop de soins dans nos terrains secs et arides. Cette idée est approuvée par M. Planchon, qui ajoute que, pour que ces indications puissent mieux être utilisées, il serait bon que cette liste fût divisée par catégories, selon que les plantes seraient propres à être employées dans les massifs, en bordures, ou

qu'elles seraient grimpantes. Enfin M. Bouscaren dit aussi que, pour vulgariser cette nomenclature, il serait utile de mettre en regard du nom botanique de chaque plante le nom vulgaire, ainsi que le nom patois sous lequel elle est généralement connue.

M. le Président engage les membres de la Société à apporter aux séances des échantillons fleuris des espèces qu'ils croiront propres à figurer dans cette liste.

La proposition de M. Galavielle, méritant d'être étudiée, est renvoyée par la Société à l'examen du Conseil d'administration.

M. Planchon fait une communication sur les Cistes et leurs hybrides, dont la Société vote l'insertion au bulletin.

A ce sujet, M. Martins dit que, parmi les végétaux qui s'hybrident fréquemment, les *Hyosciamus albus* et *H. niger* se font surtout remarquer en première ligne, et qu'il est presque impossible d'avoir les types de ces deux espèces bien purs de toute hybridation. C'est un genre chez lequel l'hybridation s'opère avec une extrême facilité.

Sur la proposition de M. le Président, la Société prie aussi M. Martins de rédiger pour le bulletin une note sur ses intéressantes observations.

M. le Président annonce à la Société que, conformément au vœu qui avait été exprimé dans une séance précédente, le Conseil d'administration s'est occupé du moyen d'organiser les archives de la Société et former une bibliothèque. M. Bonnet offrant son bureau comme local où les archives pourraient être déposées et consultées par les sociétaires, la Société adopte son offre obligeante, et, sur la proposition de M. Galavielle, nomme M. Bonnet archiviste de la Société.

M. Martins ajoute quelques détails à la communication qu'il avait faite à l'avant dernière séance, relativement à la fructification d'un pied mâle de *Chamærops humilis*, au Jardin des plantes.

La séance est levée à quatre heures.

CONGRÈS POMOLOGIQUE DE LYON

Au moment où le Congrès pomologique va se réunir dans notre ville, nos collègues qui s'occupent d'arboriculture nous sauront gré de leur donner, dans ce numéro, la liste générale et complète des fruits adoptés dans les différentes sessions du Congrès pomologique de Lyon, jusques et y compris la sixième session, tenue à Orléans en septembre 1861. Les listes des fruits adoptés dans chaque session ont été publiées, *séparément*, sous forme de tableaux, formant autant de listes distinctes. Aujourd'hui, tout en relatant scrupuleusement les indications contenues dans les nombreuses colonnes des tableaux, nous avons pensé qu'il serait plus avantageux de les réunir en une seule liste, en recommandant au lecteur de bien tenir compte des observations contenues dans la note qui se trouve au bas de cette page[1], afin de bien comprendre les différentes qualifications qui accompagnent chaque fruit. *(Note de la rédaction.)*

§ I. — Abricots admis par le Congrès

Alberge (Alberge et Albergier de Tours). Très-fertile ; petit; très-bon; commencement d'août; haute tige. Origine : Duhamel. — Cette variété se reproduit par sa semence. Celle qui est très-abondamment cultivée dans le midi du département du Rhône sous le nom d'Abricot d'Ampuis, et qui est employée à la confection des conserves, lui ressemble un peu; toutefois son amande est douce, tandis que celle de l'Alberge est amère, selon Duhamel. Il y a donc lieu de croire que l'Alberge n'est pas l'Abricot d'Ampuis, qui a quelque analogie avec l'Abricot de Hollande, dont l'amande est douce.

[1] Le nom en *italique* indique le nom définitif; — les noms entre parenthèses indiquent les synonymes détruits; — la fertilité de l'arbre est indiquée par : *peu fertile, assez fertile, fertile, très-fertile;* — la grosseur du fruit, par : *petit, moyen, assez gros, gros, très-gros ;* — la qualité du fruit, par : *passable, assez bon, bon, très-bon;* — la nature de la chair, par : *mi-fine, fine, très-fine, mi-fondante, fondante, relevée,* etc. ; — l'époque de la maturité est le terme moyen.

Commun. Très-fertile; assez gros; bon; fin juillet; haute tige: Origine : Duhamel.

De Nancy (Abricot-Pêche par quelques-uns). Très-fertile; gros et très-gros; très-bon; août; toutes formes. Origine : Duhamel. — Il ne faut pas confondre cette variété avec l'Abricot-Pêche, que Duhamel désigne sous le nom d'Abricot blanc, fruit de deuxième qualité qui mûrit en juillet.

Luizet. Très-fertile; très-gros; très-bon; fin juillet; toutes formes. Origine : Luizet père. — Ce fruit, allongé, se fait remarquer par une côte saillante qui borde la gouttière. L'obtenteur l'avait désigné sous le nom d'Abricot du Clos.

Précoce (Abricotin hâtif musqué). Très-fertile; petit; assez bon; juin, juillet; toutes formes. Origine : Duhamel. — Dans les pays où les gelées tardives exercent souvent de grands désastres, on fera bien d'élever cette variété en espalier.

Royal. Très-fertile; gros; très-bon; fin juillet; toutes formes. Origine : Hervy. — Cette variété a été gagnée en 1808 ou 1809 par M. Hervy, alors directeur du jardin du Luxembourg, à Paris; en 1815, le duc de Grammont la présenta au roi Louis XVIII. Sa Majesté l'ayant trouvée bonne, on lui donna le nom d'Abricot Royal.

§ II. — Cerises admises par le Congrès

BIGARREAUX

Bigarreau à gros fruit rouge (Gros Bigarreau). Assez fertile; gros; très-bon; rouge noirâtre; première quinzaine de juillet; toutes formes. Origine: Duhamel. — Ce beau fruit, un des meilleurs des Bigarreaux, est porté par un pédoncule long et mince.

B. commun (Cerise croquante, Graffion des Anglais). Très-fertile; gros; bon; rouge; courant de juillet; toutes formes. Origine: Duhamel. — Fruit d'un beau rouge sur quelques points; sur d'autres, il est finement marbré de jaune doré.

Bigarreau de Mezel (Bigarreau monstrueux de Mezel). Fertile; très-vigoureux; gros; bon; rouge noirâtre; fin juin; espalier, haute tige. Origine : Ligier de La Prade. — Trouvé dans une vigne près Clermont-Ferrand; multiplié par M. Bravy.

B. de septembre (Merveille de septembre). Très-fertile; petit; assez bon; rouge; fin septembre; toutes formes. — L'arbre est spécialement ornemental.

Bigarreau Elton. (Cerise Elton). Fertile; vigoureux; assez gros; bon; jaune, ombré rose; fin mai; toutes formes. Origine: Knight (1806).

Gros-Cœuret (Cœur-de-Pigeon, Marcelin, B. de Hollande). Très-fertile; gros; bon; rouge clair; mi-juillet; toutes formes. Origine: Poiteau. — Variété fort recommandable.

Jaboulay. Très-fertile; gros; bon; rouge foncé; mi-juin; toutes formes. Origine: Jaboulay. — Cette variété, obtenue par M. Jaboulay père, pépiniériste à Oullins (Rhône), est remarquable par sa fertilité et sa précocité.

Napoléon. Très-fertile; très-gros; bon; rose marbré; mi-juillet; toutes formes. Origine: Parmentier.

GUIGNES

Guigne blanche. Fertile; moyen; bon; blanc rose jaunâtre; fin juin; espalier. Origine: Duhamel.

CERISES DOUCES

Belle-de-Choisy (Ambrée, doucette). Peu fertile; gros; très-bon; rouge foncé; juillet; toutes formes. Origine: Duhamel. — C'est Louis Noisette qui a donné le nom de *Belle-de-Choisy* à cette variété, que Duhamel nomme simplement *Cerise à fruit ambré*, et que d'autres nomment aussi *Dauphine*, *Belle-Audigeoise*, *de la Palembre* et *Nouvelle-d'Angleterre.*

Belle-Magnifique (de Spa). Assez fertile; gros; bon; rouge-clair; juillet, août; toutes formes. — Cette variété est attribuée à Châtenay, pépiniériste à Vitry, qui reçut à cette occasion le surnom de *Magnifique.* Thompson la nommait *Magnifique-de-Sceaux;* d'autres pomiculteurs la nomment *Belle-de-Châtenay*, *Belle-de-Sceaux*, et la distinguent de la *Spa.*

Belle-d'Orléans. Très-fertile; très-gros; très-bon; rouge foncé; juillet; toutes formes. Origine: Rivers.

De Planchoury. Très-fertile; gros, cordiforme; bon; rouge; fin juillet; toutes formes. Origine: docteur Bretonneau.

Duchesse-de-Palluau Très-fertile, vigoureux; gros; très-bon; rouge; fin mai, courant de juin; toutes formes. Origine: docteur Bretonneau.

Impératrice-Eugénie. Très-fertile; gros; bon; rouge foncé; mi-juin; toutes formes. Origine: A. Gontier. — Variété décrite

par Herinq, dans son journal l'*Horticulteur français*. Se reproduit de drageons.

Nain à fruit rond précoce (Indule d'Orléans). Fertile; petit; assez bon; rouge clair; fin mai; espalier. Origine: Duhamel. — Variété recommandable par sa précocité. Duhamel dit que la variété May-Duke lui est bien préférable.

Reine-Hortense (Monstrueuse-de-Bavay, Seize-à-la-Livre, Merveille-de-Hollande, Monstrueuse-de-Jodoigne, etc., etc.). Peu fertile; très-gros; très-bon; rose foncé; juillet; toutes formes. Origine : Société d'horticulture de Paris. — Ce beau fruit, cordiforme, n'acquiert de bonnes qualités, dans le nord de la France et les terres froides, qu'autant que l'arbre est cultivé en espalier.

Impératrice (Royale hâtive) (Anglaise hâtive, May-Duke). Très-fertile; gros; très-bon; rouge foncé; mi-juin; toutes formes. Origine: Duhamel.

Royale tardive (Anglaise tardive, Chéry-Duke). Peu fertile; gros ou très-gros; très-bon; rouge; juillet; toutes formes. Origine: Duhamel. — Arbre très-fertile en espalier, mais peu fertile en haute tige.

CERISES ACIDULÉES

Cerise à Trochet (Cerisier fertile [Duh.], Cerise commune). Très-fertile; assez gros; bon; rouge clair; juin, juillet; toutes formes. Origine: Duhamel. — Cette variété se multiplie par ses drageons. Duhamel la regarde comme trop acidulée, et ne lui donne pas de synonymes.

De la Toussaint (de la Saint-Martin, Tardif). Très-fertile; petit; assez bon; rouge; septembre, octobre; toutes formes. Origine: Duhamel. — Arbre d'ornement, dont le fruit est bon pour compotes. Duhamel dit que les fruits sont plus beaux lorsque l'arbre est cultivé dans un bon sol.

De Montmorency (A longue queue). Très-fertile; gros; très-bon; rouge foncé; juillet; toutes formes. Origine : Duhamel. — Le fruit est doué d'un goût acide fin bien prononcé.

De Montmorency à gros fruit (Gros-Gobet, Gobet à courte queue). Assez fertile; gros; bon; rouge vif; fin juillet; toutes formes. Origine: Duhamel. — C'est une des meilleures variétés pour conserves.

GRIOTTIERS

Griotte du Nord (Grosse Cerise à ratafia). Fertile; gros; pour ratafia et vin de cerise; rouge noir; août; haute tige. Origine: Duhamel.

§ III. — Fraises admises par le Congrès

FRAISES A PETITS FRUITS

Fraise des Bois. Vigoureuse; ovoïde, régulier, petit; rouge foncé, rouge clair; de toute première qualité, très-parfumée, délicieuse; mai, juin; très-fertile. Origine: spontanée dans les bois. — Cette espèce est cultivée en grand dans l'Orléanais, où elle est d'un grand produit et où elle est plus estimée que la suivante.

Fraise des Alpes (de tous les mois, des quatre saisons). Vigoureuse; pyramidal, allongé, petit ou moyen; rouge foncé, rouge clair; qualités de la précédente; mai à novembre; très-fertile. Origine: spontanée dans les Alpes. — Cette sous-espèce a été introduite des Alpes. Cultivée dans de bonnes conditions, elle produit abondamment et longtemps d'excellents fruits, qui ne le cèdent en rien à ceux de l'espèce précédente.

FRAISES A GROS FRUITS

Bicton Pine (Barn's). Vigoureuse; ovoïde, assez régulier, moyen; blanc rosé, blanche; fine, fondante, juteuse, sucrée; juin; très-fertile. Origine: Barn's. — Cette variété est estimée dans plusieurs pays, particulièrement à Alençon.

Bristish-Queen. Peu vigoureuse; ovoïde allongé, renflé dans son milieu, gros ou très-gros; rose vif, rose; fine, fondante, sucrée, vineuse, excellente; juin; très-fertile. Origine: Myatt's. — Plante très-délicate et peu rustique; on dit qu'elle prospère cependant dans les terres tourbeuses.

Comte-de-Paris. Assez vigoureuse; conique, gros; rouge vif brillant, rouge; eau suffisante et relevée; juin; assez fertile. Origine: Pelvilain. — Cette variété convient à la culture forcée.

Crémont (Crémone). Vigoureuse; conique, allongé, gros; rouge foncé, rouge; eau abondante, sucrée, vineuse; fin juin;

fertile. Origine : Crémont. — Cette variété est très-propice à la culture forcée.

Eléanor (Myatt's) (Éléonore). Vigoureuse; très-gros; rouge, rose tendre; eau abondante, sucrée, acidulée; fin juin; très-fertile. Origine : Myatt. C'est une des meilleures variétés tardives.

Elton (Elton-Pine, Belle-de-Macheteau [Tourrès]). Très-vigoureuse; pyramidal obtus, ou conique tronqué, gros; rouge vif, rose vif foncé; eau abondante, sucrée, acidulée, vineuse et rafraîchissante; juin, juillet; très-fertile. Origine : Knight. — Cette variété est très-estimée pour son grand produit, qui se conserve assez bien après la récolte, sans s'altérer trop promptement.

Excellente. Vigoureuse; conique, tronqué, obtus, gros; rouge pâle, neigeuse; saveur fraîche et agréable; mi-juin; très-fertile. Origine : Lorio. — Cette variété est très-rustique et touffue.

Keen's-Seedling. Vigoureuse; conique, souvent irrégulier, aplati par le bout, gros ou très-gros; rouge foncé, rouge; sucrée et très-parfumée; courant juin; fertile. Origine : Keen. — De premier mérite pour la culture forcée.

Princesse-Royale. Vigoureuse; turbiné, obtus, allongé, irrégulier, très-gros; rouge foncé, rouge clair; chair très-pleine, un peu relevée; juin; très-fertile. Origine : Pelvilain. — Plante propre à la grande culture forcée.

Sir-Harry. Peu vigoureuse; conique, tronqué, légèrement arrondi. très-gros; rouge brun, rouge clair; chair spongieuse; eau très-sucrée, douce, d'une saveur exquise; juin; très-fertile. Origine : Underhill. — Cette variété convient à la culture forcée; elle n'est pas aussi rustique que la Bristish-Queen, d'où elle sort.

Triomphe-de-Liége. Vigoureuse; ovoïde, renflé près du calice, gros; rose clair et pourpré, rosée; consistante, aromatisée; eau abondante, de bon goût; courant juin; très-fertile. Origine : Lorio. — Cette plante, spécialement de grande culture, est rustique et hâtive.

Vicomtesse-Héricar-de-Thury (l'Héricar, la Rica). Vigoureuse; conique, renflé dans son milieu, moyen ou assez gros; rouge, rose; sucrée et très-parfumée; courant juin; très-fertile. Origine : Jamin (J.-L.). — Cette plante est cultivée sur une grande échelle à Fontenay, près Paris.

Victoria (*Troplopp*). Vigoureuse; forme superbe, gros; rouge vif, rouge tendre; chair fine, fondante, sucrée; juin; très-fertile. Origine : Troplopp. — Cette variété convient à la culture naturelle et à la culture forcée.

§ IV. — Noix adoptée par le Congrès

Juglans regia Bartheriana. Fertile; très-longue; bonne. Origine : Barthère frères, pépiniéristes à Toulouse. — Ce gain est fort remarquable par sa forme et sa longueur; celle-ci atteint une moyenne de six à sept centimètres.

§ V. — Pêches

Les Pêches seront divisées en quatre grande classes et en plusieurs tribus.

La première comprendra les Pêches à peau duveteuse et à chair non adhérente au noyau (Pêches communes).

La deuxième comprendra les Pêches à peau duveteuse et à chair adhérente au noyau (Pavies).

La troisième comprendra les Pêches à peau lisse et à chair non adhérente au noyau (Pêches lisses).

La quatrième comprendra les Pêches à peau lisse et à chair adhérente au noyau (Brugnons).

Toutes les variétés seront rangées par tribus, d'après la grandeur de leurs fleurs, la présence, l'absence et la forme des glandes de leurs feuilles.

VARIÉTÉS ADMISES PAR LE CONGRÈS

Admirable. Très-fertile; très-gros; très-bon; courant de septembre. Origine : Duhamel. — La peau est teintée de rouge vif du côté du soleil; partout ailleurs elle est jaune clair. Sa chair est blanche, excepté auprès du noyau, où elle est rouge pâle.

Admirable jaune. Fertile; gros; bon; septembre, octobre.

Belle-Bausse (beaucoup écrivent *Beauce* par erreur). Très-fertile; gros; très-bon; deuxième quinzaine de septembre. Origine : Bausse, de Montreuil. — Très-colorée de rouge pourpre.

Belle-de-Doué. Très-fertile; assez gros; bon; mi-août. Ori-

gine : trouvée à Doué (Maine-et-Loire), par M. Dimas-Chatenay.

Belle-de-Vitry (Admirable tardive). Fertile ; gros ; très-bon ; 1re quinzaine de septembre. Origine : Duhamel. — Toute la peau est couverte d'un duvet blanc, qui se détache aisément ; le côté exposé au soleil est lavé de rouge et est marbré d'un rouge plus vif. La chair est blanche, tirant un peu sur le vert ; elle jaunit en mûrissant. Il y a des veines fort rouges auprès du noyau.

Bonouvrier (d'après quelques-uns, cette variété serait la Chevreuse tardive de Duhamel). Très-fertile ; gros ; très-bon ; fin septembre et octobre. Origine : attribuée à Bonouvrier, de Montreuil. — Vigueur moyenne.

Bourdine (Bourdin, Narbonne [Duhamel]). Assez fertile ; gros ; bon ; fin septembre. Origine : attribuée à la famille Bourdin, de Montreuil. — Ce fruit, sujet à tomber avant la maturité, se reproduit de noyau.

De Syrie (Baral, Michal, d'Égypte, de Tullins). Très-fertile ; assez gros ; très-bon ; fin septembre. Origine : introduite en 1800 des jardins de Damas, par M. Baral. — Cette variété, qui se reproduit de noyau, est spécialement recommandée pour haute tige.

Double de Troyes (Pêche de Troyes, Petite-Mignonne, Petite-Madeleine de Lyon). Très-fertile ; petit ; très-bon ; commencement d'août. Origine : Duhamel. — La peau est teinte d'un beau rouge foncé du côté du soleil ; chair blanche. Variété peu vigoureuse.

Gallande (Belle-Garde [Duhamel], Noire de Montreuil). Très-fertile ; gros ; très-bon ; mi-septembre. Origine : Duhamel. — Sa peau est presque partout teinte d'un rouge pourpre qui tire sur le noir du côté du soleil ; sa chair, blanche, est rose autour du noyau.

Grosse-Mignonne hâtive. Très-fertile ; gros ; très-bon ; mi-août.

Grosse-Mignonne (Mignonne, Veloutée de Merlet). Très-fertile ; gros ; très-bon ; fin août. Origine : Duhamel — Peau d'un rouge brun foncé du côté du soleil, vert clair du côté opposé ; chair blanche, excepté sous la peau du côté du soleil et autour du noyau, où elle est marbrée de couleur rose vif.

Madeleine rouge (Madeleine-de-Courson). Fertile ; gros ; bon ;

commencement de septembre. Origine : Duhamel. — Peau rouge du côté du soleil; chair blanche, excepté autour du noyau, où elle a des veines rouges.

Malte (Belle-de-Paris). Fertile ; moyen; très-bon ; 1re quinzaine de septembre. Origine : Duhamel. — Chair blanche; peau rouge du côté du soleil, se marbre ordinairement de rouge plus foncé; elle se détache facilement de la chair. Convient pour haute tige.

Nivette veloutée (Nivette). Très-fertile; gros; bon; fin septembre. Origine : Duhamel. — Peau lavée de rouge vif et faible, chargée de taches d'un rouge plus foncé du côté du soleil. Chair blanche tirant sur le vert; les veines qui existent autour du noyau sont d'un rouge très-vif.

Pourprée hâtive (Vineuse). Très-fertile; moyen et assez gros; très-bon; fin août. Origine : Duhamel. — Eau très-vineuse; chair blanche, excepté vers le noyau, où elle est très-rouge. La peau quitte facilement la chair; elle est d'un rouge très-foncé, même dans l'ombre; son duvet, fin, est légèrement fauve.

Pourprée tardive. Assez fertile; gros ; bon; fin septembre et octobre. Origine : Duhamel. — Chair très-rouge auprès du noyau; la peau se teinte d'un rouge vif et foncé du côté du soleil.

Pêche à bec. Fertile ; gros; bon; fin juillet. Origine : trouvée à Écully (Rhône). — Arbre difficile à bien diriger ; la fleuraison se porte à l'extrémité des coursons; le plus souvent, ceux-ci se dégarnissent à leur base.

Reine-des-Vergers. Très-fertile; gros; bon; mi-septembre. Origine : obtenue par M. Jonot, de Loris-lez-Doué (Maine-et-Loire). — Convient pour haute tige et espalier. Ce fruit est infiniment supérieur lorsqu'il a été conservé pendant quelques jours au fruitier.

Téton-de-Vénus. Peu fertile; gros; bon; fin septembre et octobre. Origine : Duhamel. — Représente souvent par son mamelon prononcé l'objet dont il porte le nom. La chair est blanche, excepté autour du noyau, où elle est rose ; la peau prend peu de couleur, même du côté du soleil. Peu recommandée dans les départements de la Seine-Inférieure et du Rhône.

Willermoz. Très-fertile; gros ; très-bon ; septembre. Origine : Introduite d'Amérique par M. Gaillard, de Brignais (Rhône). — Chair jaune, veinée de rouge vif autour du noyau; peau jaune

d'or, lavée de rouge, striée de rouge plus foncé. Midi et levant; se reproduit de noyau.

BRUGNONS ADOPTÉS PAR LE CONGRÈS.

Brugnon blanc. Fertile; moyen; bon; fin août. Origine : Neate. — Chair blanche, fine.

Brugnon Chauvière. Très-fertile; moyen; bon; mi-septembre. Origine : trouvé dans le jardin de M. Chauvière, de Paris. — Les Brugnons acquièrent toutes leurs qualités au fruitier, où ils doivent passer quelques jours avant d'être livrés à la consommation.

Brugnon Pitmaston (le comte Lelieur écrit Pit Maston, orange [Jamin-Durand]). Fertile; gros; bon; jaune, fondante; fin août et 1re quinzaine de septembre; espalier.

Brugnon Standwick. Assez fertile; gros; bon; fin septembre.

Brugnon violet musqué. Assez fertile; moyen; bon; septembre. Origine : Duhamel. — Mûrit mieux au centre et au midi de la France.

Brugnon violet (Pêche lisse ancienne; Violette hâtive). Très-fertile; moyen; très-bon; septembre. — Origine : Duhamel. — Le Congrès a joint les Pêches lisses aux Brugnons.

§ VI. — Poires

VARIÉTÉS ADMISES PAR LE CONGRÈS

Alexandrine-Douillard [1]. Très-fertile; assez gros; très-bon; mi-fine, fondante, relevée; octobre; toutes formes. Origine : Douillade de Nantes. — Le fruit a souvent l'inconvénient de blettir sur l'arbre avant sa maturité, ce qui l'avait fait rejeter l'année dernière; mais le fruit, conservé, est réellement bon.

Ananas. Très-fertile; petit et moyen; bon; mi-fine, fondante; septembre, octobre; toutes formes. — Fruit bien musqué.

Anna-Audusson. Très-fertile; assez gros; bon, chair fine, fondante; décembre, février; toutes formes. Origine : Alexandre Audusson. — L'arbre est très-vigoureux.

Auguste-Jurie. Très-fertile; petit et moyen; très-bon; fine, demi-fondante, relevée; juillet, août; toutes formes. Origine :

[1] Voir la note insérée au bas de la page 188.

C.-F. Willermoz. — Mieux sur franc. (Nous observerons, pour éviter des redites inutiles, que tout arbre auquel nous ne désignerons pas une exposition spéciale est censé bien venir *à toute exposition*. Cependant on ne doit placer au nord que quelques variétés très-fertiles, dont les fruits ont la chair vineuse, relevée et bien parfumée. Lorsque nous n'indiquerons pas sur quel sujet doit être greffé l'arbre dont nous nous occupons, il sera sensé venir aussi bien sur coignassier que sur franc.)

Arbre-Courbé (Amiral). Très-fertile; gros et assez gros; bon; fine, fondante; octobre, novembre; espalier, haute tige. Origine : Van Mons. — Vient mieux sur franc, et encore pousse-t-il peu dans certains sols argileux et ferrugineux.

Baronne-de-Mello. Très-fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; octobre, novembre; toutes formes. Origine : Simon Bouvier. — Dédié par M. Jamin (Jean-Laurent) à Mme la baronne de Mello, au château de Piscot, près d'Ecouen; se tavelle et gerce parfois.

Bergamotte Cadette (Beurré Beauchamp). Très-fertile; petit et moyen; bon; fine, fondante; octobre, novembre, pyramide, haute tige. Origine : Duhamel.

Bergamotte d'Angleterre (Gansel's Bergamotte). Fertile; moyen; très-bon; mi-fine, fondante; septembre; toutes formes. — Mieux sur franc; chair légèrement granulée.

Bergamotte d'été (Beurré blanc, Milan blanc, Milan de la Beuvrière, Franc-Réal d'été, Girardine à Bordeaux). Très-fertile; moyen; bon; mi-fine, mi-fondante; août, septembre; toutes formes. Origine : Duhamel. — Entrecueillir. (Cette observation s'applique à toutes les poires d'été, qu'il faut cueillir avant leur complète maturité sur l'arbre.)

Bergamotte fortunée. Fertile; moyen; bon; fine, mi-fondante; février, avril; toutes formes. Origine : Parmentier, d'Enghien. — A toute exposition.

Belle-sans-Pépins (Grosse Bergamotte d'été, Belle-de-Bruxelles, Belle d'août, Fanfareau, Bergamotte des paysans). Fertile; gros; assez bon; mi-fine, mi-fondante; septembre; toutes formes. — Le nom de *Belle-sans-Pépins* se trouve dans Poiteau, Turpin et Decaisne; il paraît être le plus ancien. *Belle-de-Bruxelles* désigne un autre fruit de mauvaise qualité. *Grosse Bergamotte d'été* pourrait créer de la confusion dans la nomenclature.

Bergamotte Espéren. Très-fertile ; moyen ; très-bon ; fine, mi-fondante ; mars, mai ; toutes formes. Origine : major Espéren. — L'arbre cultivé en espalier produit des fruits d'un beau volume.

Beurré Bachelier. Assez fertile ; gros ; bon ; fine, mi-fondante ; octobre, novembre ; toutes formes. Origine : Bachelier. — Spécialement sur franc. Taille allongée pendant les premières années.

Beurré d'Apremont (Beurré Bosc, par erreur). Fertile ; gros . très-bon ; fine, fondante ; octobre ; toutes formes. — Mieux sur franc. L'arbre qui produit ce fruit est plus que séculaire ; il existe à Apremont, près Gray (Haute-Saône). Pendant sa quatrième session, le Congrès a entendu les réponses faites aux obervations publiées par la *Revue horticole* et le journal *le Sud-Est* au sujet des noms définitifs : *Beurré d'Apremont, Beurré Sterckmans, Doyenné Boussoch,* et *Doyenné d'hiver.* D'après ces réponses et d'après les auteurs cités par la critique elle-même, le Congrès maintient ces quatre noms, comme il maintient également, toujours d'après les auteurs cités par les deux feuilles, les noms synonymiques appliqués à *Bon chrétien d'hiver*, etc., etc.

Beurré Benoît (Beurré Auguste-Benoît). Fertile ; moyen ; bon ; très-fondante ; septembre, octobre ; toutes formes. Origine : Benoît — Mieux sur franc.

Beurré Boisbunel. Très-fertile ; petit ; très-bon ; fine, fondante ; octobre ; toutes formes. Origine : Boisbunel.

Beurré Bretonneau. Assez fertile ; assez gros ; assez bon ; grosse, mi-cassante ; février, mai ; espalier. Origine : major Espéren. — Il faut à ce fruit, comme à toutes les variétés très-tardives, exposition chaude et cueillette reculée jusqu'aux gelées. Mis au commerce par M. Dupuy-Jamain, qui l'a dédié au docteur Bretonneau (1846). Mieux sur franc.

Beurré Burnicq. Très-fertile ; petit et moyen ; bon ; fine, fondante ; octobre ; toutes formes. Origine : major Espéren. — L'a dédié à M. Burnicq, curé à Lasnes.

Beurré Capiaumont (Beurré Aurore). Très-fertile ; moyen ; bon ; mi-fine, mi-fondante ; octobre ; toutes formes. Origine : Capiaumont. — Mieux sur franc. Fruit de bonne conservation et de première qualité pour compote.

Beurré Clairgeau. Très-fertile ; gros ou très-gros, assez bon ; juteuse, mi-fondante ; novembre ; pyramide, espalier. Origine :

Clairgeau. — Sur franc. Fruit de qualités très-variables; bon dans les sols calcairés et les terres franches, il est au-dessous du médiocre dans les terrains argileux et humides. Au reste, presque tous les fruits perdent leurs bonnes qualités dans les mauvais terrains.

Beurré Curtet. Fertile; petit et moyen; fine, fondante; octobre; toutes formes. Origine : Bouvier de Jodoigne. — L'a dédié au docteur Curtet. Mieux haute tige.

Beurré Dalbret. Très-fertile; moyen; bon; fine, fondante; septembre, octobre; toutes formes. Origine : J.-L. Jamin. — L'a mis au commerce en le dédiant à M. Dalbret.

Beurré d'Amanlis (Wilhelmine). Très-fertile; gros; bon; fondante; septembre; toutes formes. — D'après M. Jamin, le pied mère existerait à Amanlis, près Rennes.

Beurré d'Amanlis panaché.

Beurré d'Arenberg (Orpheline-d'Enghien, Colmar-Deschamps, Beurré Deschamps). Fertile; moyen; très-bon; très-fine, fondante; décembre, janvier; toutes formes. Origine : l'abbé Deschamps. — Arbre vigoureux, dont le fruit se tavelle parfois. Mieux vaut le cultiver en espalier, au levant. Le pied-mère a été trouvé dans le jardin des Orphelins d'Enghien par l'abbé Deschamps, qui le dédia au duc d'Arenberg.

Beurré de Luçon (Beurré gris d'hiver nouveau). Fertile; assez gros; bon; fine, mi-fondante; décembre, janvier; pyramide, espalier. Origine : Luçon (Vendée.) — Sur franc. Chaude exposition; le fruit en a besoin pour acquérir toutes ses bonnes qualités.

Beurré de Nantes. Très-fertile; moyen; bon; fine, mi-fondante; septembre; pyramide. Origine : Maison-Neuve. — Mieux sur franc.

Beurré d'Hardenpont (Beurré d'Arenberg, en France; Glou morceau). Assez fertile; gros; très-bon; fine, fondante; décembre, janvier; toutes formes. Origine : l'abbé d'Hardenpont. — Après le nouage, le fruit est très-sujet à tomber; il réussit mieux en espalier, au levant.

Beurré Diel (Beurré magnifique, Beurré incomparable, Beurré royal, Beurré des Trois-Tours). Fertile; gros et très-gros; bon; mi-fine, mi-fondante; novembre, décembre, toutes formes. Origine : Van Mons. — Fruit de bonne garde, trouvé par Meuris,

et dédié par Van Mons à Georges Diel, pomologue allemand. Réussit bien au nord.

Beurré Duval. Fertile; assez gros; bon; fine, fondante; octobre, novembre; toutes formes. Origine : Duval. — Bien parfumé.

Beurré Duverny. Très-fertile; moyen; très-bon ; mi-fine, fondante ; octobre; toutes formes. Semis présumé de Van Mons.

Beurré Giffard. Fertile; moyen; très-bon, fine, fondante; juillet, août; toutes formes. Origine : Giffard. — De bonne garde.

Beurré Hardy. Fertile; assez gros; très-bon ; fine, fondante, juteuse; septembre, octobre; toutes formes. Origine : Bonnet, de Boulogne. — Mis au commerce par M. Jamin, et dédié à M. Hardy père, du Luxembourg.

Beurré Dumortier. Très-fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; septembre, octobre; toutes formes. Origine : Van Mons.

Beurré Luizet. Très-fertile; gros; très-bon; chair mi-fine, mi-fondante; décembre; pyramide, espalier. Origine : Luizet père. — Arbre vigoureux.

Beurré Six. Fertile; gros; bon; fine, fondante; novembre, décembre; toutes formes. Origine : Six, à Coutray. — Greffer sur franc.

Beurré Sterckmans (Belle Alliance). Fertile; assez gros et gros; bon; mi-fine, fondante, juteuse; décembre, janvier; toutes formes. Origine : Sterckmans, de Louvain.

Beurré superfin. Assez fertile; assez gros; très-bon; fine, fondante; septembre; toutes formes. Origine : Goubault. — Entre-cueillir. Peu vigoureux sur coignassier.

Bézy de Saint-Vaast (Besy Vaët, Beurré Beaumont). Fertile; moyen; bon; mi-fine, mi-fondante; décembre, janvier; toutes formes. — Mieux sur franc.

Bon-Chrétien d'hiver (Poire d'Angoisse, Poire de Saint-Martin, Bon-Chrétien de Tours). Assez fertile; gros; bon; mi-fine, mi-fondante; hiver; espalier. Origine: on croit qu'il a été apporté en France par saint Martin, de Tours. — Mieux en espalier, au Midi.

Bon-Chrétien Napoléon (Liard, Médaille, Captif-de-Sainte-Hélène, Beurré Napoléon). Fertile; moyen; très-bon; fine, fondante, juteuse; octobre, novembre; pyramide, espalier. Origine : Liard. — Mieux sur franc.

Bon-Chrétien William (Bartlett, de Boston). Très-fertile; gros ou très-gros; très-bon; fine, fondante, juteuse; septembre; pyramide, espalier. Supposé d'origine américaine. — Chair sucrée et bien parfumée.

Bonne d'Ézée. Très-fertile; assez gros; bon; fine, fondante; septembre; pyramide, espalier. Origine: trouvé par M. Dupuy-Jamin, à Ezée, hameau du département d'Indre-et-Loire, 1838. — Greffer sur franc.

Bonne de Malines (Coïmar-Nélis, Nélis d'hiver). Fertile; petit et moyen; très-bon; fine, fondante; décembre, janvier; toutes formes. — Sujet à se fendre, surtout dans les sols humides,

Boutoc (Notre-Dame). Très-fertile; très-vigoureux; petit et moyen; bon; mi-fine, mi-fondante, juteuse; août; haute tige.— Ce fruit est très-estimé dans la Gironde; il se conserve plusieurs jours sans blettir; son eau est sucrée, très-parfumée.

Bouvier-Bourgmestre. Assez fertile; assez gros; bon; mi-fine, mi-fondante; novembre; toutes formes. Origine: Simon Bouvier.

Broom-Park. Fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; janvier, mars; toutes formes. Ce fruit, sujet à tomber avant la maturité, réussit mieux en espalier. C'est le même que celui qui avait été adopté sous le nom de *Shobdencourt*.

Colmar d'Arenberg (Kartoffel). Très-fertile; moyen; assez bon; grosse et cassante; octobre, novembre; pyramide, espalier. — Mieux sur franc.

Colmar d'hiver (Poire Manne). Peu fertile; moyen ou assez gros; très-bon; mi-fine, mi-fondante; février, mars; espalier. Origine: Duhamel. — Lent à se mettre à fruit.

Columbia. Fertile; gros; assez bon; mi-fine, mi-fondante; décembre; toutes formes. Origine américaine.

Comte-de-Flandres. Assez fertile; gros; assez bon; mi-fine, mi-fondante; novembre, décembre; toutes formes. Origine: Van Mons. — Dédié par ce pomologue au fils du roi des Belges.

Conseiller-de-la-Cour (Maréchal-de-Cour). Fertile; gros; assez bon; grosse, mi-fondante; octobre; toutes formes. Origine: Van Mons. — Dédié par l'obtenteur à un de ses fils, conseiller à la cour.

Curé (Belle-de-Berry, Belle-Héloïse, Beurré Comice-de-Toulon. Belle-Andréine). Très-fertile; gros; assez bon; mi-fine, mi-fondante; novembre, janvier; toutes formes. — Se défier de *Pra-*

dello-de-Catalogne, qui pourrait bien n'être que la poire de Curé.

De Tongres (Durondeau). Fertile; gros; bon; bien parfumée, mi-fine, mi-fondante; octobre; toutes formes. Origine: Durondeau. — Réussit mieux sur franc.

Des Deux-Sœurs. Très-fertile; assez gros; assez bon; fine, mi-fondante; octobre; toutes formes. Origine: les demoiselles Knop, à Malines. — Entrecueillir.

Délices d'Hardenpont. Fertile; moyen; très-bon; fine, fondante, juteuse; novembre, décembre; toutes formes. Origine: attribué à l'abbé d'Hardenpont. — Mieux sur franc. Nous écrivons simplement *Délices d'Hardenpont*, en supprimant *d'Angers*, parce qu'il n'y a qu'un seul fruit de ce nom et qu'il n'est pas originaire d'Angers. L'erreur provient sans doute de ce que M. A. Leroy a envoyé des greffes à M. de Bavay, qui, croyant que l'arbre mère était né à Angers, a ajouté au nom de l'arbre celui de son origine présumée.

Délices de Louwenjoul (Jules Bivort). Très-fertile; assez gros; très-bon; fine, fondante; octobre, novembre; toutes formes. Origine: Bivort. — Peu vigoureux sur cognassier; préférable sur franc; bon partout.

Docteur-Gall. Très-fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; octobre; toutes formes. Origine: Van Mons. — Arbre délicat sur cognassier.

Doyen-Dillen. Fertile; assez gros; bon; mi-fine, mi-fondante; novembre; toutes formes. — Cueillir avant la compléte maturité sur l'arbre.

Doyenné d'Alençon (Doyenné d'hiver nouveau). Fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; janvier, mai; toutes formes. Origine: l'abbé Malassis. — Découvert par M. l'abbé Malassis, dans son champ de la Porte, commune de Pacé, près Alençon, et multiplié, vers 1810, par M. Thuillier, pepiniériste à Alençon.

Doyenné de Bordeaux. Fertile; gros; bon; cassante, peu juteuse; décembre, janvier; toutes formes. Origine inconnue. — Cette variété, qui ressemble beaucoup au Doyenné d'hiver, est spécialement recommandée pour le département de la Gironde; elle est abondante dans les environs de Bordeaux, où elle est estimée.

Doyenné du Comice. Assez fertile; assez gros; très-bon; fine,

fondante; novembre; toutes formes. Origine: Comice horticole d'Angers.

Doyenné Boussoch (Beurré de Mérode, Philippe-Double). Fertile; gros; assez bon; tendre, mi-fine, fondante; septembre; toutes formes. — Parfois délicat. Entrecueillir.

Doyenné Defais. Fertile; moyen; assez bon; fine, mi-fondante; novembre; toutes formes. Origine: Defais.

Doyenné d'hiver (Bergamotte de la Pentecôte, Dorothée royale). Très-fertile; gros; très-bon; fine, fondante; décembre, mai; toutes formes. — Mieux en espalier, à bonne exposition. Trouvé au jardin des Capucins de Louvain. On voit à Lieusaint, près de Melun, un Doyenné d'hiver qui est âgé d'environ cent ans. Il en existe également un à Mayenne qui peut avoir soixante ans.

Doyenné Goubault. Fertile; moyen ou assez gros; bon; mi-fine, mi-cassante; janvier, mars; toutes formes. Origine: Goubault, d'Angers. — Spécialement sur franc.

Duc-de-Nemours. (Colmar Navez, Beurré Noisette). Assez fertile; moyen; bon; mi-fine, fondante; octobre; toutes formes. Origine: attribué à Bouvier.

Doyenné Sieulle (Poire Sieulle). Assez fertile; moyen; assez bon; chair fine, fondante; novembre; toutes formes. Origine: Sieulle.

Duchesse-d'Angoulême (Duchesse). Très-fertile; très-gros; bon; mi-fine, fondante; octobre, novembre; toutes formes. — Trouvé par M. Andusson dans une haie de la ferme de M. d'Armaillé (Maine-et-Loire).

Duchesse panachée. Très-fertile; très-gros; bon; mi-fine, fondante; octobre, novembre; toutes formes. — Mêmes qualités que le type. La panachure n'est pas bien fixée sur franc.

Duchesse-de-Berry d'été. Assez fertile; moyen; très-bon; fine; fondante, juteuse; fin août; toutes formes. Origine: Gabriel Bruneau. — Lente à se mettre à fruit. Tailler long les premières années.

Echassery (Bezy de Chassery.) Très-fertile; petit ou moyen; très-bon; chair fine, fondante; mars, avril; espalier, haute tige. Origine: Duhamel. — Cette variété ne réussit pas dans beaucoup de départements.

Épine-Dumas (Colmar du Lot, Duc-de-Bordeaux). Très-fer-

tile; moyen; bon; mi-fine, fondante; novembre, décembre; toutes formes. — Vient bien à haute tige et au nord.

Esperine. Très-fertile; moyen; assez bon; chair fine, fondante; octobre; toutes formes. Origine : Van Mons.

Figue d'Alençon. (Figue d'hiver). Fertile; moyen; bon; fine; fondante; décembre, janvier; toutes formes. Origine: le comte Mortefontaine. — Mieux haute tige. Nous supprimons, comme synonyme, *Bonissime de la Sarthe*, qui désigne un autre fruit obtenu par M. Léon Leclerc. Trouvé, vers 1820, par M. le comte Mortefontaine, à Cuissaie, près Alençon.

Fondante des Bois (Beurré Davy, Beurré Spence, Beurré de Bourgogne, Beurré Saint-Amour, Belle-de-Flandre, Beurré Foidart). Fertile; gros ou très-gros; assez bon; mi-fine, fondante; septembre, octobre; pyramide, espalier. Origine: Van Mons. — L'a dédié au chimiste Davy. Le nom de *Bosch Pear* (Poire des Bois), donné par Poiteau, paraît être le nom primitif. Il paraît que l'arbre ne se met à fruit qu'après avoir atteint la plus grande partie de son développement. Tailler long pendant les premières années.

Fondante de Charneu (Duc-de-Brabant). Fertile; assez gros; très-bon; fine; fondante; octobre; toutes formes. — Trouvé au village de Charneu (Belgique). On l'appelle aussi parfois *Poire Légipont.*

Fondante de Noël. Fertile; moyen; bon; mi-fine, fondante; décembre; toutes formes. Origine : major Espéren.

Fondante-du-Comice. Très-fertile; assez gros; bon; chair fine, fondante; octobre; pyramide, espalier. Origine : Comice horticole d'Angers. — Demande à être greffée sur franc.

Frédéric-de-Wurtemberg (Médaille d'or). Très-fertile; assez gros; très-bon; fine, fondante; septembre, octobre; toutes formes. Origine : Van Mons. — Dans le Lyonnais, la Bourgogne et la Franche-Comté, on donne vulgairement le nom de *Fréderic-de-Wurtemberg* au *Beurré de Montgeron*, rejeté par le Congrès pour ses qualités inférieures, et pourtant il n'y a aucune ressemblance entre ces deux fruits.

Grand-Soleil. Très-fertile, assez gros; bon; mi-fine, mi-fondante; décembre; toutes formes. Origine: Van Mons. — La partie de la pépinière où est venu l'arbre mère se trouvait en face de l'auberge du *Grand-Soleil;* de là le nom donné au fruit.

Graslin. Fertile; gros ou assez gros; bon; mi-fine, fondante, juteuse; octobre, novembre; toutes formes. Origine : François Bruneau.

Howel. Très-fertile; assez gros; bon; mi-fine, fondante; septembre, octobre; toutes formes. Origine américaine.

Jalousie de Fontenay (Jalousie de Fontenay-Vendée). Très-fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; septembre; toutes formes. — Gagnée à Fontenay-Vendée.

Jaminette (Bergamotte d'Austrasie. Sabine). Assez fertile; assez gros; assez bon; granulée, mi-fondante; décembre, février; haute tige. Origine : Van Mons. — Arbre délicat.

Louise-Bonne-d'Avranches (Louise-de-Jersay, Bonne-de-Longueval). Très-fertile; assez gros; très-bon; fine, fondante; septembre, octobre; toutes formes. — L'abbé Lebeyrriais, contemporain de Duhamel, d'autres disent son collaborateur, dînant chez le marquis de Longueval, obtenteur de ce fruit, trouva le gain de son hôte si bon, qu'il proposa de le dédier à Mme de Longueval, qui s'appelait Louise; de là, sans doute, le nom de Bonne-de-Longueval que ce fruit a porté longtemps.

Madame-Millet. Très-fertile; assez gros; assez bon; chair fine, fondante; mai; toutes formes. Origine : Millet, de Tirlemont. — Variété peu vigoureuse sur cognassier; elle réussira peut-être bien en espalier. Il faudra manger le fruit aussi tard que possible.

Marie-Louise-Delcourt (Marie-Louise-Van-Mons, Marie-Louise-Nouvelle). Fertile; moyen ou assez gros; très-bon; fine, fondante; octobre, novembre; toutes formes. Origine : Van Mons. — Greffer sur franc.

Marie-Parent (Poire de Louvain). Fertile; moyen; assez bon; fine, fondante; octobre; toutes formes. Origine : Bivort.

Nec-plus-Meuris (Beurré d'Anjou). Fertile; assez gros; très-bon; fine, fondante; décembre; toutes formes. Origine : Van Mons.

Nouveau-Poiteau (Tombe-de-l'Amateur). Fertile; gros; bon; fine, fondante; octobre, novembre; toutes formes. — Surveiller ce fruit, qui blettit parfois avant sa maturité.

Passe-Colmar (Passe-Colmar gris ou doré). Très-fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; décembre, février; toutes formes.

Origine : l'abbé d'Hardenpont. — Fruit de grande conservation, qui prend une teinte tantôt grise, tantôt dorée.

Passe-Crassanne Fertile; très-vigoureux; moyen; très-bon, excellent; fine, fondante; de décembre en février; toutes formes. Origine : Boisbunel (Rouen). — Cet arbre prospère très-bien sur cognassier et sur franc.

Poire Monchallard (Monsallard, Belle-Épine fondante, Épine d'été, Épine rose). Très-fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; août; toutes formes. Origine : trouvée près le château de Maruel, dans la propriété de M. Monchallard. — Répandue dans les environs de Bordeaux, où elle est très-estimée pour sa bonté et sa précocité.

Pêche (Poire-Pêche). Très-fertile; moyen; très-bon; chair fine, fondante; août, septembre; toutes formes. Origine : Esperen. — Variété peu vigoureuse sur cognassier.

Prémices-d'Écully. Très-fertile; moyen; très-fertile; fine, fondante; septembre; toutes formes. Origine : Luizet père. — Fruit agréablement musqué et couronné en 1852.

Prince-Albert. Assez fertile; moyen; bon; fine, fondante; février, avril; toutes formes. Origine : Société Van Mons.

Princesse-Charlotte. Assez fertile; moyen; fine, bon; fondante; octobre, novembre; toutes formes. Origine : major Espéren.

Professeur-Dubreuil. Assez fertile; moyen; très-bon; très-fine, fondante; août, septembre; toutes formes. Origine : Alphonse Dubreuil, de Rouen.

Rousselet d'août (Gros-Rousselet d'août de Van Mons). Très-fertile; moyen; bon; mi-fine, mi-fondante; août; pyramide, mieux haute tige. Origine : Van Mons. — Greffer sur franc.

Saint-Germain gris. Fertile; moyen; très-bon; mi-fine, fondante; hiver; espalier. Origine : Variation du St-Germain d'hiver. — La couleur grise fixée par la greffe provient sans doute d'un accident.

Saint-Germain-Vauquelin (Poire Vauquelin). Fertile; très-vigoureux; moyen ou gros; bon; mi-fine, fondante; de novembre en mai; toutes formes. Origine : Vauquelin (Rouen). — Cet arbre réussit très-bien sur cognassier; le fruit, d'une grande conservation, a son eau sucrée, un peu acidulée et agréablement parfumée.

Saint-Michel-Archange. Fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; octobre; toutes formes. — Mieux sur franc.

Saint-Nicolas. Très-fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; septembre, octobre; toutes formes. Origine : ferme Saint-Nicolas. — Mieux sur franc.

Seigneur [*Espéren*] (Bergamotte-Fiévée, Bergamotte-Lucrative, Fondante d'automne). Très-fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; septembre, octobre; toutes formes. Origine : major Espéren. — Toute exposition, même au nord.

Soldat-Laboureur. Fertile; assez gros; bon; mi-fine, fondante; relevée; octobre, décembre; toutes formes. Origine : major Espéren. — Entrecueillir.

Suzette-de-Bavay. Très-fertile; petit et moyen; bon; mi-fine, fondante; février, avril; toutes formes. Origine : major Espéren. — Eau très-abondante.

Théodore-Van-Mons. Fertile; assez gros; bon; fine, fondante; octobre; toutes formes. Origine : Van Mons.

Triomphe-de-Jodoigne. Fertile; gros ou très-gros; bon; mi-fine, fondante; novembre, décembre; toutes formes. Origine : Simon Bouvier. — Arbre vigoureux, dont le fruit, qui blettit parfois, vient bien au nord.

Urbaniste (Picquery, Louise-d'Orléans, Louise-de-Prusse). Peu fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; octobre, novembre; toutes formes. Origine : comte Coloma. — Ce fruit, qui vient à toute exposition, a été découvert dans le couvent des religieuses Urbanistes, à Malines.

Vineuse-d'Espéren. Assez fertile; moyen; très-bon; mi-fine, fondante; septembre; toutes formes. Origine : Espéren.

Van-Mons [*Léon Leclerc*]. Fertile; gros; très-bon; fine, fondante; novembre; espalier. Origine : Léon Leclerc. — Spécialement sur franc.

Zéphirin-Grégoire. Fertile; petit ou moyen; très-bon; fine, fondante; janvier, février; toutes formes. Origine : Grégoire de Jodoigne. — Greffer sur franc; l'arbre est délicat sur coignassier.

POIRIERS SPÉCIALEMENT POUR ESPALIERS (CONTRE UN MUR)

Bergamotte Crassanne (Crassane d'automne). Fertile; assez gros; très-bon; mi-fine, fondante, juteuse; novembre, décembre; espalier. Origine : très-anciennement connue, et citée par Mer-

let, Liger, La Quintinie, Duhamel.— A toute exposition, le nord excepté.

Beurré gris (Beurré doré, Beurré d'Amboise). Fertile; assez gros, très bon; fine, fondante, relevée; septembre, octobre; espalier. Origine : Olivier de Serres, Merlet, Liger, La Quintinie, Duhamel. — Mieux sur franc, et à toute exposition avec abri.

Besy de Chaumontel (Beurré de Chaumontel). Fertile; moyen et gros; assez bon; fine, fondante; janvier; espalier, haute tige. Origine : Duhamel. — Ce fruit, qui vient bien en espalier, au levant et au midi, est de mauvaise qualité dans les terres froides et humides.

Bon-Chrétien de Rans (Beurré de Rance, Beurré Noirchain). Fertile; assez gros; assez bon; mi-fine; mi-fondante; janvier, mars; espalier. Origine : l'abbé d'Hardenpont, 1762. — Mieux sur franc et au midi. Faire très-tard la cueillette du fruit.

Doyenné blanc (Saint-Michel, Neige). Fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; septembre, octobre; espalier. Origine : Duhamel. — Mieux sur franc, avec un abri au nord, levant et couchant.

Doyenné gris (Doyenné roux, St-Michel gris). Fertile; moyen; très-bon; fine, fondante; octobre, novembre; espalier. Origine: Duhamel. — Délicat; il demande une terre légère et des abris au nord, levant et couchant.

Joséphine-de-Malines. Fertile; petit et moyen; très-bon; fine, fondante; janvier, mars; espalier. Origine : Espéren a dédié ce fruit à sa femme, Joséphine Baur. — A toute exposition, le nord excepté.

Saint-Germain d'hiver (Inconnue-Lafare). Fertile; assez gros; très-bon; fine, fondante; novembre, mars; espalier. Origine : Liger, La Quintinie, Duhamel. — Mieux sur franc, et à toute exposition.

POIRIERS SPÉCIALEMENT POUR HAUTE TIGE (ARBRES DE VERGERS).

Bergamotte Sylvange (Poire Sylvange). Fertile; moyen; bon; fine, fondante; novembre, décembre; haute tige.

Beurré d'Angleterre (Amande, Poire Anglaise, Saint-François). Très fertile; moyen; assez bon; mi-fine, mi-fondante; septembre, octobre; haute tige. Origine : Duhamel. — Ne réussit pas dans les terres froides et humides.

Beurré Goubault. Très-fertile; moyen; bon; mi-fine, mi-fondante; septembre; pyramide, haute tige. Origine : Goubault. — Entrecueillir.

Beurré Milet. Très-fertile; petit; très-bon; fine, fondante; décembre, janvier; pyramide, haute tige. Origine : Milet.

Blanquet (Gros-Blanquet, Cramoisine). Fertile; petit; assez bon; cassante; juillet; haute tige. Origine : Duhamel. — Il est bien entendu qu'il s'agit ici du *Gros Blanquet* décrit par Duhamel, et non du petit du même auteur.

Bon-Chrétien d'été (Gracioli). Assez fertile; moyen et gros; bon; cassante, juteuse; août, septembre; pyramide, haute tige. Origine : Duhamel. — Terrain chaud.

Citron-des-Carmes (Petite-Madeleine, Saint-Jean). Très-fertile; petit et moyen; bon; mi-fine, mi-fondante; juillet; haute tige. Origine : Duhamel. — Entrecueillir.

Doyenné de juillet (Leroi-Jolimont). Très-fertile; petit; bon; mi-fine, mi-fondante; juillet; pyramide, haute tige. Origine: Van Mons. — Entrecueillir.

Épargne (Beau-Présent, Cuisse-Madame, Saint-Samson, Cueillette). Très-fertile; moyen et assez gros; bon; mi-fine, mi-fondante; juillet, août; espalier, haute tige. Origine : Liger, La Quintinie, Duhamel. — Entrecueillir.

Messire-Jean (Messire-Jean gris, Messire-Jean doré, Chaulis). Fertile; moyen; bon; cassante, juteuse; novembre; haute tige. Origine : Duhamel. — Mieux haute tige; bon cuit et cru, sujet à blettir.

Rousselet-de-Rheims (Petit-Rousselet, Rousselet musqué). Fertile; petit; très-bon; mi-cassante; septembre; haute tige. Origine : Duhamel. — Chair relevée, hautement parfumée. Très-bon confit Les terres légères lui conviennent bien.

Seckle (Seckle Pear). Fertile; petit; très-bon; fine, fondante; septembre, octobre; pyramide, haute tige. Origine : Van Seckle. de Philadelphie (Amérique). Introduit en France en 1831.—Ne vient bien que greffé sur franc.

VARIÉTÉS DONT LES FRUITS SONT A CUIRE

Belle-Angevine (Bolivar, Très-Grosse de Bruxelles). Assez fertile; très-gros; assez bon; cassante; fin d'hiver; toutes formes.—

Ce fruit, conservé comme ornement de table, préfère l'espalier au midi.

Bellissime d'hiver (Belle-Noisette). Fertile; gros; bon; fin d'hiver; toutes formes. Origine : Duhamel. — Mieux haute tige.

Bergamotte de Parthenay (Poireau). Fertile; gros; bon; janvier, mai; toutes formes.

Bon-Chrétien d'Espagne (Mansuette des Flamands). Fertile; gros; bon; novembre, janvier; toutes formes. Origine : Liger, Duhamel.

Catillac (Gros-Gilot, Gros-Monarque, Monstrueuse des Landes, Chartreuse). Très-fertile; très-gros; bon; février, mai; toutes formes. — Origine : Duhamel. — Mieux haute tige.

Certeau d'automne. Très-fertile; moyen; très-bon; octobre; novembre; toutes formes. Origine : Duhamel. — Mieux haute tige.

Léon-Leclerc-de-Laval. Fertile; gros; assez bon; mars, mai, toutes formes. Origine : Van Mons. — Mieux espalier sur franc et à toute exposition.

Martin sec (Rousselet d'hiver). Assez fertile; petit; très-bon; décembre, janvier; toutes formes. Origine : Duhamel. — Mieux haute tige.

Râteau blanc (Longue-Vie). Très-fertile; moyen; très-bon; chair fine, fondante; mars, mai; toutes formes. — Cette variété, cultivée dans les environs de Bordeaux, ressemble, par son facies, à la Poire que Duhamel décrit sous le nom de *Champ riche d'Italie.*

Van-Marum (Calebasse-Monstre, Calebasse-Carafon, Calebasse-Royale). Très-fertile; très-gros; bon; grosse, mi-cassante: octobre; toutes formes. Origine : Van Mons. — Greffer sur franc. Sujette à blettir même avant la maturité. Le fruit ne doit être considéré que comme ornemental.

§ VII. Pommes

VARIÉTÉS ADMISES PAR LE CONGRÈS

Api[1] (Api rose, Api fin, Petit Api). Très-fertile; très-petit; bon; hiver.

[1] Les variétés précédées d'un astérisque (*) ont été admises dans la session de 1859.

**Azérolly anisé* (Gros-Azérolly). Fertile; petit; bon; hiver. — Très-cultivé dans le département de la Gironde.

Barowiski. Très-fertile; assez gros; bon; août. — Introduit de Cracovie, en 1834, par M. Jamin (J.-L.).

* *Beauty-of-Kent*. Fertile; gros; bon; hiver. — Origine anglaise.

* *Bedford's hire Foudling*. Fertile; gros; bon; hiver.

Belle-du-Bois (Gloria-Mundi, Rhode-Island). Assez fertile; très-gros; passable; automne.

* *Belle du Havre* (Pomme Rosat par erreur). Fertile; gros; bon; automne. Il existe une pomme *Rosa*, qui est moyenne, bonne, et qui mûrit de décembre en janvier.

Belle-Fleur (Belle-Fleur-de-France, Belle-Femme, Richarde Double-Belle-Fleur, Monsieur-Crôtte). Fertile, gros; bon; fin automne et hiver, décembre, mai. Origine : Poiteau. — Très-cultivée dans l'Isère, l'Ain et le département de Basse-Savoie.

Blenheim Pippin (Blenheim orange [Jamin-Durand], Orange Pippin). Fertile; vigoureux; gros; bon; novembre, février; espalier, haute tige.

* *Bonne de mai*. Fertile; moyen; bon; hiver et printemps. — Obtenu vers 1823 par M. Jomard, de Bordeaux; réussit sous toutes formes.

Calville blanche (Reinette à côtes, Bonnet-Carré). Fertile; gros; très-bon; hiver. — Préférable pour basse tige et espalier.

Calville d'Oullins. Très-fertile; moyen ou gros; bon; fin d'automne et hiver. Origine : Jaboulay père, pépiniériste à Oullins. — Cette variété devient parfois grosse; elle est d'une belle couleur rouge foncé et se conserve très-bien.

Calville rouge d'hiver (Calville rouge Normande [Merlet]). Fertile; assez gros; bon; hiver. — Préférable pour basse tige.

Calville Saint-Sauveur (Reinette Saint-Sauveur, par erreur). Très-fertile; gros; bon; fin automne. — Gagné par M. Despréaux à Saint-Sauveur, près Saint-Just, il y a environ vingt ans.

Châtaignier. Fertile; assez gros; assez bon; automne. — Très-bon cuit; spécialement pour haute tige.

Courpendu gris (Courpendu doré, Rosat dans quelques localités, mais par erreur), Très-fertile; petit; bon; hiver. — D'après Duhamel, cette variété est bien différente du Fenouillet rouge.

Cusset (Pomme Cusset, Reinette Cusset). Très-fertile; moyen; assez bon; fin hiver. — Végétation tardive, fleurit quinze jours après ses congénères; obtenu par M. Cusset, de Poleymieux (Rhône).

D'Ève. Très-fertile; gros; passable; automne. — Préférable pour ou en basse tige. Il existe en Belgique, sous le nom de *Pomme d'Ève*, un petit fruit rouge très-hâtif.

* *De Lestre*. Fertile; moyen; bon; hiver et printemps.

Doux d'Argent (Doux d'Angers, Ostogatte). Très-fertile; assez gros; bon; hiver. — Différent du Petit-Doux, décrit par Duhamel.

Fenouillet gris (Anis, Azérolly, Petit-Fenouillet anisé, Fenouillet). Très-fertile; très-petit; bon; hiver. — Connu dans la Gironde sous le nom d'Azérolly.

Fenouillet gros (Gris anisé). Assez fertile; petit; bon; hiver. — Excellent cuit; ne pas confondre avec Reinette grise (Duhamel).

* *Fenouillet jaune* (Drap-d'Or, Fenouillet doré, Gorge-de-Pigeon, Pomme de Caractère, etc.). Assez fertile; petit; bon; hiver. — Décrit par Duhamel.

* *Græfenstein* (Gravenstein, appelé Calville-Grafésteiner par quelques pomiculteurs). Fertile; moyen; bon; hiver. — Trouvé au château de Grœfenstein, dans le Schleswig-Holstein (Allemagne).

* *Grosse-Luisante* (Montaigne). Fertile; gros; médiocre; fin automne. — Cultivé comme fruit d'ornement dans le département de la Gironde.

Grand-Alexandre (Empereur-Alexandre-de-Russie, Gros Alexandre, Empereur-Alexandre-Ier). Fertile; très-gros; assez bon; automne. — Peut être originaire de Crimée; préférable pour basse tige. Cette variété est souvent confondue avec la Pomme d'Ève, mais elle en diffère notamment par son plus grand volume et par sa nuance plus vive, recouverte de poussière glauque, surtout à sa base; elle est quelquefois vendue sous le nom de *Pauline-de-Vigny*.

Joséphine. Fertile; très-gros; assez bon; fin automne. Origine : Poiteau. — Séparée de Belle-du-Bois, avec laquelle elle était confondue par erreur.

Linéous-Pippin. Assez fertile ; gros ; très-bon ; hiver. — Plus gros que la Reinette d'Anthézieux et plus allongé.

Ménagère. Peu fertile; très-gros; passable; automne. — Fruit d'ornement, recommandable par son volume.

* *Museau-de-Lièvre*. Très-fertile ; moyen ; assez bon ; fin automne. — Cultivé en plein vent dans le Midi de la France.

* *Pigeon blanc*. Très-fertile; petit; très-bon; fin automne. — Haute tige.

Pigeon rouge. Très-fertile ; moyen ; bon ; hiver. — Haute tige. Il y a un Pigeonnet, d'après Duhamel, qui n'est pas le Pigeon.

Pomme de Cantorbéry (Reinette de Cantorbéry, par erreur). Très-fertile ; très-gros ; passable ; automne. — Préférable en basse tige.

* *Postophe d'hiver*. Assez fertile ; gros ; passable ; août, septembre. — Excellent cuit. Haute tige.

Rambourg franc. (Rambourg d'été). Fertile ; gros ; bon ; hiver. — Toutes formes.

Rambourg d'hiver. Très-fertile ; gros ; bon ; hiver.

Reinette d'Anthézieux (Reinette Menoux, Reinette par excellence). Fertile ; gros ; très-bon ; hiver. Origine : Babout aîné, de Toisset (Ain). — Confondue par erreur avec Reinette de Hollande.

Reine-des-Reinettes (Reinette de la Couronne). Très-fertile ; assez gros ; bon ; hiver.

Reinette de Caux. Fertile ; assez gros ; bon ; hiver et printemps. — Excellent cuit.

Reinette de Canada (ou du Canada, Grosse Reinette d'Angleterre [Duhamel]). Très-fertile; gros et très-gros ; bon, très-bon ; hiver. — Ne pas confondre avec la Royale-d'Angleterre.

Reinette de Canada grise. Très-fertile ; gros ; très-bon ; hiver.

Reinette de Cusy. Très-fertile ; moyen ; très-bon ; hiver. — Répandu dans l'Allier et la Nièvre,

* *Reinette dorée*. Fertile ; moyen ; bon ; fin automne. — Dans le département de la Gironde, cette variété est mangeable en octobre et novembre ; dans certaines contrées, elle se conserve jusqu'en hiver.

Reinette de Hollande. Fertile ; moyen ; très-bon ; hiver.

Reinette franche. Fertile ; moyen ; très-bon ; hiver et prin-

temps. — Préférable en basse tige en Champagne et en Normandie; délicat dans le Lyonnais.

Reinette grise de Granville. Très-fertile; gros; bon; fin automne. — Excellent cuit.

Reinette grise de Parmentier (Parmentier). Assez fertile; gros; bon; hiver. — Spécialement cultivé en haute tige dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente.

Reinette Thouin. Très-fertile; moyen; bon; hiver.

* *Rivière.* Fertile; moyen; bon; hiver.

Surpasse-Reinette Très-fertile; vigoureux; assez gros; très-bon; hiver; espalier, haute tige.

* *Transparente-d'Astracan* (Moskovie, de Zurich). Assez fertile; moyen; assez bon; fin autonne. — Cette variété ne doit être cultivée que comme ornement de table, à cause de sa couleur blanche transparente.

* *Violette-des-Quatre-Goûts* (Reinette des Quatre-Goûts). Très-fertile; moyen; bon; automne.

* *Bernède.* Fertile; moyen; bon; fin automne. — Gain de M. Bernède, de Beautiran, près Bordeaux, où se trouve le pied mère, qui est d'une grande vigueur. Cette variété est renvoyée à la Commission pomologique de la Gironde, pour en faire un nouvel examen.

§ VIII. Prunes adoptées par le Congrès

Coe's golden drop (Coopers large green). Très-fertile; gros; très-bon; jeune pointillé carmin; ovale; fin septembre; toutes formes. — Se conserve au fruitier, où il achève sa maturité; on peut aussi cueillir tard.

De Montfort. Fertile; assez gros; bon; violet foncé; obovale; mi-août; toutes formes. Origine : Mme Ébert, de Montfort-sur-Ille (Eure). — La peau de cette variété est amère et la pulpe très-sucrée.

Drap-d'Or-d'Esperen. Fertile; moyen; bon, jaune foncé; ovale; mi-août; toutes formes. Origine : Esperen.

Jaune hâtive (Abricot blanc, de Catalogne, Madelaine blanche de la Saint-Jean). Très-fertile; moyen; assez bon; jaune pâle; ovoïde; mi-juillet; toutes formes. Origine : Duhamel. — La chair

est adhérente au noyau; le principal mérite de la variété est d'être hâtive.

Jefferson. Très-fertile; gros; bon; jaune tiqueté rouge; ovale; août, septembre; toutes formes. Origine: Jefferson, de Boston (Amérique).

Kirkès. Fertile; gros; bon; violet noir; presque rond; commencement de septembre; toutes formes. Origine: Thompson.

Mirabelle grosse (Double-Drap-d'Or). Fertile; petit; bon; jaune clair; presque rond; août, septembre; toutes formes. Origine: Duhamel.

Mirabelle petite. Très-fertile; très-petit; très-bon; jaune tiqueté carmin; ovoïde; août; toutes formes. Origine: Duhamel.

Mirabelle tardive. Très-fertile; petit; bon; jaune mat pointillé rose; rond; septembre, octobre; toutes formes.

Pêche. Assez fertile; très-gros; assez bon; rouge violacé; ovale tronqué; commencement d'août; toutes formes. Origine: Poiteau.

Monsieur hâtif (du Roi). Très-fertile; gros; bon; violet foncé; presque rond; commencement d'août; toutes formes. Origine: Duhamel.

Monsieur jaune. Très-fertile; gros; bon; jaune, marbré lilas bleuâtre; ovale arrondi; fin août; toutes formes. Origine: Bivort.

Queen-Victoria (Alderton). Très-fertile; gros; assez bon; rose; ovale; août, septembre; toutes formes. Origine: River. — Les fruits récoltés en espalier sont délicieux.

Reine-Claude. (Abricot vert, Dauphine, Verte-et-Bonne, Damas gris, Grosse Reine-Claude). Très-fertile; assez gros; très-bon; vert jaunâtre, teinté rose; arrondi; août; toutes formes. Origine: Duhamel. — Le fruit récolté sur un arbre cultivé en espalier, au midi, est délicieux.

Reine-Claude-de-Bavay. Fertile; gros; bon; vert jaunâtre; ovale arrondi; fin septembre; toutes formes. Origine: Esperen.

Reine-Claude diaphane. Fertile; gros; très-bon; jaune ambré; ovale arrondi; fin août; toutes formes. Origine: Laffay.

Reine-Claude d'Oullins. Très-fertile; gros; bon; jaune mat, teinté rose; rond; mi-août; toutes formes.

Reine-Claude violette. Assez fertile; assez gros; très-bon; violet; rond; fin septembre; toutes formes.

Royale-de-Tours. Fertile; assez gros; bon; violet rouge, arrondi; commencement d'août; toutes formes.

Washington. Très-fertile; gros ou très-gros; assez bon; jaune mat; ovale arrondi; commencement de septembre; toutes formes. Origine : Manning.

VARIÉTÉS POUR PRUNEAUX

D'Agen (Datte violette, d'Ente, Robe-Sergent). Très-fertile; assez gros, rouge violacé; ovale allongé; août, septembre; toutes formes.

Dame-Aubert (Grosse-Luisante). Assez fertile; très-gros; jaune mat; ovale; septembre; toutes formes. Origine : Duhamel.

Diaprée rouge (Rochecorbon). Très-fertile; moyen; rouge clair; forme de poire; août, septembre; toutes formes. Origine : Duhamel. — Excellente cuite.

Pond's Seedling. Fertile; très-gros; rouge clair; pyriforme; mi-septembre; toutes formes. Origine : Thompson. — Magnifique fruit d'ornement, recherché par les peintres.

Questche d'Allemagne. Très-fertile; assez gros; violet foncé; oblong; septembre; toutes formes. — Récolter tard.

Questche d'Italie (Fellemberg). Très-fertile; gros; violet noir, oblong; toutes formes. — Récolter tard.

Sainte-Catherine. Très-fertile; moyen; jaune pâle; ovoïde; août, septembre; toutes formes.

§ IX. **Raisins de table adoptés par le Congrès.**

TRIBU DES CHASSELAS.

Chasselas doré (Chasselas de Fontainebleau, Raisin d'Officier, [à Montpellier], Chasselas hâtif, Chasselas doré de Bar-sur-Aube, Chasselas de Tours, Chasselas de Bordeaux, Chasselas du Cap-Breton, Chasselas de la Redorte, Chasselas doré de Seine-et-Marne, Chasselas blanc, dur, commun [Marne], Chasselas de Vigne [Marne], Diamant-Traube-Krach-Gut-Edet [Allemagne]; Chasselas de Thomery, Raisin de Champagne, Florence Jouana). G. [1] moyenne, allongée, sans ailes bien prononcées; g. moyen, rond, jaune doré et comme ambré en approchant de l'époque de

[1] La majuscule G. signifie *grappe*; la minuscule g. signifie *grain*.

la maturité ; assez serré en espalier, espacé à l'air libre ; légèrement croquant, sucré, relevé, très-agréable ; fertile ; septembre. Origine : Duhamel. — Tous les noms donnés à cette variété viennent de ce que souvent les fruits récoltés sur une bouture prise sur un ceps de Chasselas doré changent de forme, de goût, de couleur et même d'époque de maturité : ainsi le Chasselas hâtif n'est qu'une bouture du Chasselas doré. Une bouture prise à Fontainebleau, par M. Vibert, a produit à Angers des raisins verdâtres serrés, qui ne ressemblent en rien à ceux que produit le pied-mère. Pour obtenir de beaux et bons Chasselas en espalier, il faut retrancher avec des ciseaux fins une bonne partie des grains lorsqu'ils ont atteint la grosseur d'un petit pois. Cette méthode s'applique à tous les raisins de table cultivés en espalier qui ont une tendance à avoir les grains serrés.

Chasselas Coulard (Froc-de-la-Boulaye, Gros-Coulard). G. assez grosse, moins allongée que celle du Chasselas doré, mais un peu plus ailée ; g. assez gros, rond, blanc ; peu serré ; croquant, d'un goût fin, légèrement musqué ; assez fertile ; mi-août. — Cette variété est sujette à couler à la fleuraison, d'où lui est venu son nom. Quelques-uns lui trouvent une grande analogie avec le Chasselas de Montauban à gros grains.

Chasselas Cioutat (Raisin d'Autriche, Persillade, Pétersilien Traube des Allemands, Ciotat, Chasselas à feuilles laciniées). G. plus petite et moins allongée que la précédente ; g. plus petit que ceux du Chasselas doré, moins rond, blanc jaunâtre ; peu serré ; sucré, peu croquant, assez relevé ; assez fertile ; septembre. Origine : Duhamel. — Cette variété est cultivée comme plante utile et ornementale en même temps.

Chasselas Fendant blanc (Fendant jaune, Fendant vert). G. moyenne, allongée ; g. assez gros, rond, jaune doré en approchant de la maturité ; peu serré ; un peu croquant, sucré, relevé ; plus fertile que le Chasselas doré ; septembre. — Cette variété est très-répandue dans l'Ain et dans la Suisse française, particulièrement dans le canton de Vaud ; le fruit se conserve bien.

Chasselas Fendant roux (Connu à la collection d'Angers sous le nom de Tokai des Jardins). G. moyenne, un peu allongée ; g. assez gros, rond, parfois légèrement difforme, rose clair ; peu serré ; croquant, sucré, très-relevé, succulent ; assez fertile ; commencement de septembre. — Comme le précédent, cet excellent

raisin de table est très-estimé en Suisse pour le vin qui produit; il est d'une longue conservation.

Chasselas rouge. G. moyenne, un peu allongée; g. moyen, rond, rose d'un côté, blanc verdâtre de l'autre, parfois tout rose; peu serré; croquant, très-sucré, très-agréable; fertile; septembre. Origine : Duhamel. — C'est une variété du Chasselas doré, selon Duhamel.

Chasselas rose (Tokai des Jardins par erreur; Chasselas royal rose, Chasselas rose du Pô, Tramontaner des Allemands, Chasselas rose royal, Chasselas royal). G. moyenne, un peu allongée; g. moyen, rond, d'un beau rose; peu serré; croquant, un des meilleurs de la section; fertile; septembre. Origine : supposé d'Italie. — Cette excellente variété a le mérite de se conserver fraîche et longtemps au fruitier. Elle est fertile, très-bonne et très-propre pour les marchés.

Chasselas violet (Chasselas violet de la Pomone française, Chasselas rouge commun, Septembre ou Ceresa de l'Isère). G. moyenne, allongée; g. moyen, rond, d'un rose changeant; assez serré; croquant, relevé, sucré; fertile; mûrit plus tôt que le Chasselas doré. — Cette variété se distingue de ses congénères par la teinte violette qui recouvre les graines presque immédiatement après la fleuraison, et par son pédoncule et ses pédicelles, qui sont violacés. A l'approche de la maturité, le raisin prend parfois une teinte rose foncé; parfois, au contraire, cette teinte se marbre de striures verdâtres; le fruit est d'une bonne conservation.

Chasselas Dupont. G. belle, un peu allongée; g. gros, rond, rose pâle ; peu serré ; croquant, sucré, relevé ; fertile ; mi-août. Origine : Dupont. — Cette variété très-intéressante provient d'un semis fait en 1830 par M. Dupont, d'Alençon, président honoraire de la Société d'horticulture de l'Orne.

TRIBU DES MUSCATS

Muscat blanc commun. G. assez grosse, allongée, cylindrique ; g. assez gros, rond, déprimé vers le point pistilaire ; blanc ambré du côté du soleil, ponctué brun ; serré ; croquant, sucré, succulent; fertile; septembre. Origine : Duhamel. — Cette variété doit se cultiver en espalier au midi et être traitée comme le Chasselas doré ; c'est-à-dire qu'on doit éclaircir les grains avec des ciseaux,

pincer les rameaux, les effeuiller et ébourgeonner en temps convenable.

Muscat Caillaba (Cailliaba [Jamin-Durand]). G. moyenne, tronquée; g. assez gros, rond, noir velouté; pas trop serré; musqué, très-agréable; assez fertile; août, septembre. Origine: Bosc (Hautes-Pyrénées). — Cette variété a été décrite par Bosc; elle est de première qualité et précoce, mais le cépage est peu vigoureux et réclame pour se soutenir quelques engrais et amendements.

Muscat de Frontignan. G. moyenne, courte, cylindrique; g. moyen, rond, jaune ambré; peu serré; sucré, musqué, charnu; fertile; septembre. = N'est qu'une variation du précédent, variation ne provenant sans doute que du climat et du mode de culture. Il entre dans la confection des vins muscats de Frontignan.

Muscat d'Alexandrie (Muscat de Rome, Muscat d'Espagne, Muscat Grec, Panse musquée [des départements méridionaux], Moscatel gordo blanco, Moscatel gorron, Moscatel romano [Espagne], Uva salamanna [Italie septentrionale], Panse musquée). G. très-grosse, longue, parfois ailée; g. gros, ovoïde, jaune, doré, ambré; très-peu serré; croquant, très-sucré, succulent, musqué; fertile; fin septembre et octobre. Origine: Leberriays, Duhamel. —Cette variété réclame l'espalier au midi pour mûrir convenablement. En Espagne et dans le midi de la France, où elle mûrit bien à l'air libre, on en fait des raisins secs. On croit que la variété ajournée sous le nom de *Muscat caminada* provient du Muscat d'Alexandrie; toutefois, elle est plus hâtive, à grains plus gros, plus savoureux, et atteint sa pleine maturité ailleurs que dans les départements méridionaux.

Muscat de Syrie (Isaker daisicot, Muscat de Smyrne, selon M. Hardy père). G. belle, lâche; g. gros, ovoïde, jaune doré, ambré; serré; croquant, d'un parfum délicieux; fertile; mûrit facilement sous la latitude de Paris, en même temps que le Chasselas doré). — Cette précieuse variété se recommande par sa beautés et ses bonnes qualités. Elle mûrit en même temps qu'un autre Muscat ajourné sous le nom de *Muscat Eugénien*, mot qui signifie bon.

Muscat rouge (Muscat gris). G. moyenne, allongée; g. moyen, rond, rouge pâle dans l'ombre, teinté et marbré de jaune et de

rouge clair ou rouge vif, parfois rouge pourpre du côté du soleil; serré; chair ferme, blanche bleuâtre, musquée, relevée, agréable; fertile; septembre. Origine : Duhamel. — Il est bon de traiter cette variété comme le Muscat commun, pour lui faire acquérir toutes ses perfections.

Muscat violet (Gros Muscat violet). G. moyenne, allongée; g. très-gros, entremêlé de petits et de moyens; rond; violet foncé, fleuri; serré; chair verdâtre, musquée, fort agréable; fertile; septembre. Origine : Duhamel. — Traiter comme le précédent.

Muscat noir. G. plus petite que la précédente; g. moyen, légèrement ovoïde, noir; serré; chair légèrement teintée de rouge sous la peau, musquée; fertile; septembre. Origine : Duhamel. — Traiter comme le précédent.

Muscat noir du Jura. G. moyenne, assez longue; g. petit, légèrement ovoïde, noir; très-peu serré; sucré, musqué, relevé; assez fertile; 1re quinzaine d'août. Origine : Bosc.

Précoce musqué (Madeleine musquée de Courtiller). G. moyenne; g. moyen, rond, blanc ambré; peu serré; croquant, d'un suc très-doux, très-sucré, musqué; fin juillet, commencement d'août. Origine; M. Courtiller, qui l'a obtenu d'un pépin d'Ischia. — Cette variété est très-recherchée par les insectes, particulièrement les guêpes et les abeilles. On nomme vulgairement Madeleine les raisins qui mûrissent en juillet et août; mais ces raisins ne forment pas une tribu.

Précoce blanc (Madeleine blanche de Malingre), G. moyenne, tronquée, courte; g. moyen, légèrement obrond, blanc verdâtre; assez serré; sucré, assez relevé; fertile; juillet, août. Origine : Malingre.

Morillon blanc (Madeleine blanche, Précoce blanche, Fubrétraube des Allemands, Bacarèze [Vaucluse]). G. petite, courte; g. moyen, obrond, blanc verdâtre, se dorant difficilement; serré; charnu; peu fertile; juillet, août. Origine : Duhamel.

Morillon hâtif (Morillon noir, Madeleine noire, Raisin de la Madeleine, Jacobs-Traube [Allemagne], Julygrape des Anglais, Raisin de Juillet, Jacovies Szoelto [de la collection de Bude], Augstraube frubé strauben). G. petite, courte; g. petit, rond, violet noir, un peu fleuri; très-serré; peau dure; croquant, sucré; fertile: juillet, août. Origine : Duhamel. — Cette variété appar-

tient à la tribu des Pinots; son plus grand mérite est celui de mûrir de bonne heure; mais, comme la précédente, elle est d'assez médiocre qualité.

Madeleine violette (Fruh blauer, Magyar Traube [Allemagne]. Morillon violet). G. petite, courte, tronquée d'un côté, comme voûtée; g. petit, obrond, violet noir, fleuri; serré; sucré, relevé, très-bon; fertile; juillet, août. Origine : Allemagne ou Hongrie, — Variété très-recherchée des guêpes et des mouches à miel; elle appartient à la tribu des Pinots.

Ischia (Vigne d') (Ischia uva di trivolte noir, Précoce de Gênes [à Angers]). G. moyenne; g. petit, obrond, noir violet; serré; très-sucré, très-parfumé; fertile; juillet. Origine: Italie méridionale. — Variété de la tribu des Pinots; le raisin ressemble beaucoup au Pinot de Bourgogne.

Jouannen charnu (Jouannen [Bouches-du-Rhône], Marvoisier ou Marvoisin [Haute-Loire]; c'est la Madeleine de Bordeaux). G. moyenne; g. assez gros, ovoïde, jaune doré, ambré; peu serré; croquant, succulent, sucré, parfumé, très-rafraîchissant; peu fertile, sujet à couler; commencement d'août. — Il faut laisser, à la taille, une bonne longueur à l'un des deux ou trois sarments, afin de faire produire davantage. Il existe deux autres variétés du même nom qui ne méritent pas qu'on s'occupe d'elles.

Dolceto nero (Uva di Acqui, Nebbiato, Ormeasca dolceto nero du Montferrat). G. assez grosse, pyramidale; g. moyen, légèrement ovoïde, d'un beau noir; serré; croquant, sucré, rafraîchissant; fertile; mi-août. Origine : Italie. — Demande à être traité comme le Chasselas doré. Une autre variété du même nom, très-répandue dans les vignobles de Nice, a les grains ronds, rouges noirâtres; elle mûrit difficilement sous notre latitude.

TRIBU DES SPIRANS

Spiran gris (Spiran, Epiran, Aspiran, Riberal, Ribeyrenc). G. moyenne; g. moyen; tantôt rond, tantôt ovoïde; rouge ou plutôt violet, abondamment recouvert d'une poussière glauque violette; assez espacé, parfois serré; croquant, sucré, goût fin, délicieux, très-rafraîchissant; fertile; septembre. Origine : midi de la France. — La poussière glauque qui recouvre les grains

donne à ce raisin une aspect très-flatteur. M. Bouschet, de Montpellier, le croit originaire de l'Hérault, d'un village dont le nom serait Aspiran.

Spiran noir. — N'est qu'une variation de la précédente.

TRIBU DES ULLIADES

Ulliade (Ouillade, Œillade [Hérault, Gard], Cinq-Saous [Saint-Gilles, Gard], Boudoules [Pyrénées], Milhaud, Prunelas [Tarn-et-Garonne], Motteville noir [Haute-Garonne], Gros-Maroquin [Charente], Œillade bleue, Espagnen [par erreur]). G. grosse, pyramidale, ailée; g. gros, ovoïde, noir violet; peu serré; croquant, quoique la pellicule soit très-fine, doué d'une saveur fraîche, très-fine et très-agréable; très-fertile; septembre, octobre. Origine : midi de la France. — Cette variété est très-productive; le pédoncule et les pédicelles sont longs et minces, en sorte que les grains, qui sont gros, sont plutôt suspendus que portés. Sous la latitude de Paris, le cep réclame une exposition chaude.

Milhaud-du-Pradel (Milhaud musqué). G. un peu plus petite que la précédente; g. gros, ovoïde, noir violet; peu serré; croquant, parfumé, légèrement musqué; très-fertile; septembre. Origine : on le croit issu des vignes du manoir d'Olivier de Serres. — Cette sous-variété jouit des mêmes bonnes qualités que la précédente; seulement, elle mûrit plus tôt et mieux; le goût musqué qui la relève la rend peut-être supérieure. On la reconnaît à ses feuilles, plus profondément découpées que celles de l'Ulliade.

Gros-Damas (Zibibbo des Italiens, Zibib des Arabes). G. grosse, ailée, et écartée du côté du pédoncule; g. très-gros, ovoïde, rouge violet peu foncé, obscurci par une abondante fleur ou pruine; plus serré que le précédent; eau abondante, sucrée, agréable; assez fertile; septembre, octobre. On le croit originaire de Syrie. — La taille de ce cépage demande à être un peu allongée, au moins celle d'un des rameaux. On le cultivera en espalier, à une exposition chaude, sous la latitude de Paris. Il ne faut pas le confondre avec le Damas noir de l'Auvergne.

Fintindo. G. très-grosse, allongée, ramassée; g. gros, arrondi, parfois un peu ovale, violet noir; plus serré au sommet qu'à la base; eau abondante, sucrée; l'arome, très-bon, n'a pas de goût

particulier; fertile; commencement de septembre. Origine italienne. — Cette variété a beaucoup d'analogie avec le Frankenthal, mais elle l'emporte sur lui par sa maturité, plus active d'au moins quinze jours; on la traitera comme le Chasselas doré.

Poulsard (Plussart, Blussard, Belosard [nom d'une commune du Jura], Pendoulot, Raisin Perle, Métie [Ain], Mécliers). G. assez grosse, ailée, allongée, pendante; g. assez gros, obrond, noir, recouvert d'une poussière violette veloutée; peu serré; eau abondante, sucrée, parfumée, rafraîchissante, légèrement musquée; assez fertile, sujet à couler; septembre. Origine : Jura. — Ce cépage, qui a ses feuilles profondément lobées, est très-cultivé dans le Jura; il entre dans la confection des vins mousseux, des vins de liqueur dits vins de paille, et des vins rouges ordinaires; il fournit un très-bon raisin de table. Sa culture exige quelque expérience : une terre forte lui convient mieux qu'une terre légère; taillé court, il ne rapporte pas; taillé long, il est fertile sans s'épuiser; et il est donc à propos de tailler en archet un ou deux sarments sur dix ou douze bourgeons bien nourris (œils).

Poulsard blanc. Assez gros. — N'est qu'une variété de la précédente; elle est plus hâtive et un peu plus grosse.

Frankenthal [depuis le Rhin jusqu'à Pest] (Schwartz, Blauer, Trolling, Welscher, Box hoder, Lamber, Mohren dutten, Knevets, Black Hamburg, Chasselas bleu, Chasselas de Windsor). G. assez grosse, allongée; g. gros, rond, et quelquefois oviforme, noir foncé; assez serré; croquant, sucré et relevé; fertile; septembre, octobre. Origine : Allemagne. — Cette variété, cultivée en espalier, demande à être traitée comme le Chasselas doré; elle est d'une longue garde.

Gros-Gromier du Cantal. G. assez grosse, élargie à sa base; g. gros, rond, rose foncé; assez serré; croquant, eau abondante, assez sucrée; très-fertile; septembre, octobre. — C'est par erreur que cette variété est confondue avec le *Grec rouge;* les grappes de celui-ci sont plus grosses, tronquées; les grains, très-serrés et moins foncés; sa maturité est imparfaite sous notre latitude; la grappe, rouge du côté du soleil, reste rose verdâtre dans l'ombre, tandis que tous les grains du Gromier se couvrent d'un beau rose foncé. Bien que le Gros-Gromier ne soit pas une variété de premier mérite pour les départements du centre de la France, il

est cependant très-recommandable. Pour l'avoir beau, il faut le greffer sur des variétés vigoureuses et le traiter comme le Chasselas doré.

TRIBU DES MALVOISIES

Malvoisie à gros grains (Malvazia grossa [Madère], Vermentino [Gênes], Vermentino [Corse]). G. grosse, ailée et allongée; g. gros, olivoïde, blanc doré; espacé; croquant, doux, sucré, relevé, excellent; fertile; septembre, octobre, Origine : Espagne. — Traiter cette variété comme le Chasselas doré, et la placer à une exposition chaude.

Malvazia de Silges (Chérès [Gard], Tinto blanc [Vaucluse], Verdal [Hautes et Basses-Alpes]). G. grosse, allongée; g. gros, olivoïde, très-doré à la maturité; espacé; croquant, parfumé, très-bon; très-fertile; septembre, octobre. Origine : Espagne. — Les feuilles de cette variété sont amples, bien étoffées, cotonneuses en dessous, et d'un vert brillant à la face supérieure, ce qui la distingue de la précédente.

TRIBU DES PANSES

Panse jaune (Occhivi [Gard], Raisin des Dames [Vaucluse], Bicane [Indre-et-Loire], Chasselas d'Alger et Ch.-Napoléon de quelques pépiniéristes). G. parfois très-ample et d'un magnifique aspect; g. très-gros, ovoïde, jaune doré, de la transparence de la cire; peu serré; doux, sucré, mais peu relevé; assez fertile, mais sujet à couler; septembre, octobre. Origine : très-répandu dans le Gard. — Greffé sur muscat commun, ce cep devient plus fertile; il réclame une exposition chaude et l'espalier sous la latitude de Paris.

Gros-Ribier (Peut-être Maroquin du comte Odart). G. grosse, ailée, allongée; g. gros, ovoïde allongé, noir, recouvert d'une poussière glauque violette; peu serré; croquant, doux, succulent; assez fertile; fin septembre, octobre. — Réclame l'espalier et une exposition chaude sous le climat de Paris.

TRIBUS DES CORINTHES

Corinthe rose. G. moyenne, allongée; g. très-petit, rond, rose, pruiné; peu serré; excessivement doux et sucré; assez fertile; septembre. Origine : Grèce.

Corinthe blanc. G. moyenne, allongée; g. très-petit, rond, jaune ambré; peu serré; très-doux et sucré; fertile; septembre. Origine : Grèce.

Les Corinthes fournissent un charmant raisin de dessert.

Corinthe blanc sans pepins. Origine : France. — Produit des grappes plus grosses et des raisins plus gros que les deux précédentes variétés ; mais il est moins bon et moins relevé.

Raisins intermédiaires pour la petite et la grande culture

Terret-Bourré [Gard] (Picpouille grise ou rose [Haute-Garonne et Pyrénées]). G. assez grosse, ailée; g. moyen, obrond, grisâtre d'abord, puis rouge obscur ou rouge clair en approchant de la maturité; serré; croquant, doux, parfumé; fertile; septembre, octobre. Origine : midi de la France. — Ce cépage entre dans la confection de la blanquette de Limoux. Dans l'Hérault, le vin est transformé en alcool.

Terret-Bourré noir [Gard] (Picpouille [Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse]). G. même que la précédente; g. moyen, obrond, noir, roux; moins serré; croquant, doux, parfumé; très-fertile; septembre. — Ce cépage entre dans la confection des vins de la Nerthe (Vaucluse). Dans l'Hérault et le Gard, il fournit un bon vin de table.

TRIBU DES PINOTS

Pinot gris [Bourgogne] (Burot [Bourgogne], Fromentot et Petit-Gris [Champagne], Auxois, Auxerras, Gris de Dornot [Moselle], Affumé, Enfumé [Lorraine], Gris-Cordelier [Allier], Griset, Muscadet, Malvoisie, Auvernat gris [Loiret, Indre-et-Loire], Fauvé [Jura], Malvoisien [Doubs], Grauer Klowner et Rhulander, [Allemagne]). G. petite, tassée, courte; g. petit, rond ou obrond, selon comme il est disposé sur la grappe ; gris rosé, violacé; très-serré si le cep est jeune, mais moins s'il est âgé; exquis, un des plus parfaits pour le goût; assez fertile; septembre. — Cette variété entre dans la confection des vins de grands crus de la Bourgogne et de la Hongrie; c'est à elle que les fameux vins de Sillery et de Versenay doivent la haute réputation dont ils jouissent.

Pinot cendré (Grauer Tokayer [Allemagne], Sarfejer [Hongrie]). G. petite, très-courte: g. petit, rond, rose pâle, très-abondam-

ment recouvert de pruine cendrée ; très-serré ; délicieux, onctueux comme mielleux ; assez fertile ; septembre. — Entre dans la confection des vins fins de la Bourgogne, de l'Allemagne et de la Hongrie.

Pinot de Pernant (Noirien de Pernant). Grappe assez grosse, cylindrique, allongée ; grain moyen, rond, noir violacé ; serré, sucré ; fertile, robuste ; septembre. Origine : trouvé à Pernant, près Beaune. — Cette variété semble être issue d'un croisement de Pinot et de Gamai. Le vin qu'elle produit s'allie fort bien à celui des plants fins.

Pinot blanc (Chardenai, Chaudenai, Noirien blanc [Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire]). G. petite, allongée ; g. petit, presque rond, bien doré, relevé de ponctuations brunes ; peu serré ; doux, sucré ; fertile ; septembre. — Produit les vins blancs estimés de Bourgogne, particulièrement ceux de Montrachet et de Pouilly.

Pinot noir (Noirien [Côte-d'Or], Franc-Pinot [Yonne], Auvernat noir [Haut-Rhin, Loir-et-Cher], Orléans, Plant noble [Indre-et-Loire], Seau noir [Jura, Ain], Schwart Klowner [Alsace], Noir de Franconie et noir de Versith [collection de Bude], Czerna ok rugla ranka [Smyrne et Hongrie], Tokai, par erreur). G. petite, tassée, irrégulière et variée dans sa forme ; g. petit, rond, noir, velouté ; assez serré ; très-doux, très-sucré et juteux ; fertile ; septembre. — Il ne faut pas confondre cette variété avec le Cortaillod (Suisse), qui est plus gros et à grains légèrement ovales. Le Pinot noir, le type de la tribu, est regardé comme fournissant la base des vins de Volnay, de Coulanges, de Chambertin, de Vougeot, etc., etc. Ce cépage se taille comme le Jouannen charnu.

Chauché gris. G. petite, allongée ; g. moyen, ovale, gris verdâtre, recouvert d'une pruine grise ; peu serré ; très-doux et très-parfumé dans les sols secs et pierreux, insipide dans les sols forts et humides ; assez fertile ; septembre. — Cette variété réclame un sol sec et léger ; alors le fruit acquiert un goût presque analogue à celui des meilleurs Pinots. Dans les sols froids et humides, le raisin est à peine de troisième ordre.

Salses gris (mieux Gris de Salses). G. moyenne, cylindrique, allongée ; g. petit, obrond, gris rouge ; serré ; très-sucré, très-relevé ; fertile ; septembre. — Très-recherché par les guêpes et les abeilles.

Raisins spécialement cultivés pour le vin.

Furmint (Szigethys-Szoello, Zapfner, Moster-Traube). G. moyenne, allongée, plutôt cylindrique que conique; g. moyen, très-inégal, rond, blanc jaunâtre; peu serré; suc très-doux, mais peu relevé; assez fertile; octobre. Origine : Hongrie. — Entre dans la confection des fameux vins de Tokai. Cultivée dans les départements vinicoles de la France, à des expositions convenables, cette variété produirait un vin d'une jolie couleur ambrée, qui acquerrait par l'âge la délicatesse et le bouquet propres au vin de Tokai. Les expériences de MM. Cazalis-Allut, de l'Hérault, et Baumes, du Gard, le prouvent; le vin de ce dernier, connu sous le nom de *Tokai Princesse*, a été couronné de plusieurs médailles, vu ses excellentes qualités.

Sémillon blanc (Blanc-Sémillon, Colombar [Gironde], Chevrier [Dordogne]). G. assez grosse; g. moyen, rond, jaune doré; peu serré; très-sucré, relevé; très-fertile; septembre, octobre. — Entre dans la confection des vins de Grave, du château de Carbonnieux et de Sauternes.

Sauvignon [Gironde, Charente] (Surin, Fié, Blanc fumé [Nièvre], Servonien, Savagnien [Bourgogne], Servoyen [Yonne]). G. petite, cylindrique, courte; g. moyen, rond, jaune verdâtre, relevé de ponctuations brunes; serré; très-sucré, parfumé; assez fertile; septembre, octobre. — Même destination que le précédent.

Sauvignon jaune. — N'est qu'une variété du précédent; le goût particulier qui le caractérise le fait rechercher des vendangeuses, qui en sont très-friandes.

Carmenet ou *Cabernet* (Breton [Indre-et-Loire, Vienne], Véronas [Saumur], Véran [Nièvre et Deux-Sèvres], Carmenet du Médoc, Vuidures de Grave [Gironde], Bouchet [dans les vignobles de Saint-Emilion]). G. moyenne, ailée d'un côté; g. petit, ovoïde, noir violet; assez serré; très-sucré, très-relevé, d'un goût particulier; assez fertile; septembre, octobre. — Cette variété est une de celles qui produisent le plus parmi les plants fins; elle forme toujours bien, coule rarement et ne pourrit presque jamais; elle a la réputation de produire les vins les plus distingués des environs de Bordeaux.

D'après M. Bouchereau, ce nom de *Carmenet* ou *Cabernet* serait celui d'une tribu désignée sous les noms de *Breton* (Indre-et-Loire, Vienne), *Véronas* (Saumur) et *Véron* (Vienne). Cette tribu comprendrait :

1° Carmenet-Sauvignon, syn. *Cabernet-Sauvignon* (Médoc), Vuidure-Sauvignon (Grave), Bouchet-Sauvignon (Saint-Emilion) (voir la description de Carmenet ou Cabernet); le nom de *Sauvignon* est ajouté, parce que le bois et la feuille ressemblent à ceux du *Sauvignon blanc ;*

2° Carmenère, syn. *Carmenelle* (Médoc), Carbouet (Grave). Cette variété est si sujette à la coulure, que la culture en est à peu près abandonnée, malgré l'excellence de ses produits.

3° Gros Cabernet, syn. Grosse Vuidure, Gros Bouchet; grappe et grains plus gros que ceux du Carmenet-Sauvignon; produit moins régulier, mais aussi estimé pour le vin ;

4° Petit Cabernet, syn. Petit Bouchet, Petite Vuidure (voir la description de cette variété).

Petite Vuidure (Petit Cabernet, Petit Bouchet). — N'est qu'une variation de la précédente; elle possède les mêmes qualités et est destinée au même emploi. Dans quelques localités, elle est regardée comme synonyme de Carmenet.

Merlot (Vitraille). G. moyenne, ailée; g. moyen, rond, d'un beau noir fleuri; assez serré; croquant, sucré, juteux; très-fertile; septembre. — Ce cépage n'est pas très-recherché pour la confection des premiers vins, mais il est le premier pour ceux de seconde classe; le vin qu'il produit se fait promptement lorsqu'il est mélangé au quart ou au cinquième d'autres variétés.

Malbeck noir (Etranger, Pied-de-Perdrix, Gourdoux, Balousac, Mossac, Tinturin, Luckens [Gironde], Côt.-de-Bordeaux [Indre-et-Loire]). G. moyenne; g. moyen, rond, noir fleuri; peu serré, sucré, rafraîchissant; très-fertile; septembre. — Ce raisin est d'une grande conservation

Verdot[1] (Petit Verdot). G. moyenne, cylindrique; g. moyen, rond, noir violet; peu serré; eau abondante, sucrée, acidulée; fertile dans les bons sols; octobre, novembre. — Produit des vins de premier choix là où il peut mûrir facilement.

[1] Le Gros Verdot a les grappes plus grosses et le grain plus gros. Il est moins estimé que le petit.

TRIBU DES GAMAIS

Gamai d'Arcenant (Plant d'Arcenant). G. grosse, grande, tronquée, allongée; g. assez gros, ovoïde, noir rougeâtre; très-serré; acidulé, peu sucré; très-fertile; septembre. — Ce cépage est excessivement fertile, mais le vin qu'il donne n'est que de troisième ordre; toutefois, s'il était mélangé par tiers ou par quart à celui des plants de premier choix, il constituerait un bien bon vin de ménage; il n'est recommandé que sous ce rapport.

Gamai de Bévy. G. grosse, affectant plusieurs formes; g. moyen, ovoïde, noir violet; très-serré; acidulé, peu sucré; très-fertile; septembre. — Ce cépage résiste bien à la coulure; il est plus estimé que le précédent, parce qu'il s'épuise moins vite et qu'il est moins délicat sur la nature du sol; son produit ne vaut pas mieux et doit être destiné au même usage.

Gamai de Malain (Plant de Malain). G. courte, demi-ailée; g. moyen, obovale, noir bleuâtre; assez serré; assez sucré; très-fertile; septembre. — Ce cépage est supérieur, pour la qualité de son produit, aux deux précédents; il entre, dans la Côte-d'Or et le Beaujolais, dans la confection des vins de deuxième choix.

Gamai de Châtillon (Lyonnaise du Jonchay). G. moyenne, un peu ailée; g. moyen, obovale, noir bleuâtre; assez serré; sucré; très-fertile; commencement de septembre. Origine : Châtillon. — Ce cépage fournit, avec le Gamai noir ou Petit Gamai, les vins les plus estimés du Beaujolais; il provient d'un triage fait dans le vignoble réputé de La Chassagne, il y a environ soixante-dix ans, par un vigneron nommé Châtillon.

Gamai Nicolas (Plant de la Treille). G. moyenne, pyramidale; g. moyen, ovale arrondi, d'un beau violet noirâtre; assez serré; sucré; très-fertile; septembre. Origine : Nicolas. — Ce cépage est peut-être un peu moins fertile et résiste moins bien aux gelées que le Picard, mais son vin est plus fin et plus délicat; il rivalise avec le précédent pour ses bonnes qualités.

Gamai Picard. G. assez grosse, un peu tronquée; g. moyen, ovale, rouge violet; serré; sucré, un peu acidulé; très-fertile; septembre. Origine : Picard. — Ce cépage résiste assez bien aux gelées printanières, mais le vin qu'il donne n'est pas de premier choix.

Gamai noir (Petit Gamai, Petite Lyonnaise). G. petite, affec-

tant diverses formes; g. petit, ovale arrondi, noir bleuâtre; peu serré; très-sucré; fertile; septembre. — Ce cépage est le plus estimé pour la finesse et le bouquet de son vin. C'est de lui que les vignobles de Fleury, Brouilly, Julienas, etc., etc., tirent leur réputation.

Gamai rouge (Plant rouge de Bouze). G. moyenne; g. moyen, obrond, rouge noirâtre; très-serré; peu sucré; très-fertile; commencement de septembre. — C'est une sorte de Teinturier exempte de coulure, spécialement utilisée pour colorer et foncer les faibles.

Gamai Geoffray. G. moyenne, cylindrique, pyramidale; g. moyen, ovale, noir bleuâtre; peu serré, assez sucré; très-fertile; septembre. — Ce cépage a le grand le mérite d'être fertile, même dans les sols maigres et légers.

PLANTS DE CÔTE-RÔTIE ET DE L'HERMITAGE

Serine noire (Candide). G. belle, allongée, un peu ailée; g. moyen, légèrement oblong, noir bleuâtre; peu serré; sucré; fertile; septembre. — Ce cépage, cultivé en vigne basse, produit un vin meilleur que celui qui est donné par le hautin. Ce vin, d'un rouge brillant, est de tout premier choix.

Viogner (Vionnier). G. moyenne, pyramidale, un peu ailée; g. moyen, rond, blanc jaunâtre; peu serré; très-sucré; fertile; septembre. — Ce plan fait la base des vins blancs de Condrieux et de Château-Grillé; son raisin est très-bon pour la table.

Petite Sirrah (Syras, Siras). G. assez grande, cylindrique; g. moyen, oblong, noir bleuâtre; peu serré; très-sucré; peu fertile; septembre. Ce plan ne manque que de fertilité; le vin qu'il donne, sous le nom de vin de l'Hermitage, a une réputation bien méritée.

Grosse Sirrah. G. un peu plus forte que la précédente; g. assez gros, obrond, noir bleuâtre; peu serré; sucré; assez fertile; septembre. — Ce cépage est beaucoup plus fertile que le précédent, mais le produit est inférieur.

Roussanne (Roussette, Rossanne). G. assez grosse, fortement ailée; g. petit, rond, jaune roux; peu serré; très-sucré; très-fertile; septembre. — Ce cépage donne un vin blanc corsé, spiritueux, plein de finesse, d'agrément, de séve et de parfum. Lorsque le raisin est bien mûr, il est délicieux comme le Viogner.

SUR UN PIED DE *CHAMÆROPS HUMILIS*

DEVENU POLYGAME DE MALE QU'IL ÉTAIT

Par M. Ch. MARTINS, vice-président de la Société

On remarque dans l'école botanique du Jardin des plantes de Montpellier un Palmier nain (*Chamærops humilis* L.), qui devient caulescent, car son stipe a déjà $0^m,75$ de haut. Ce pied est un mâle; il fleurissait tous les ans, et ce sont ses régimes qui ont servi plusieurs fois à féconder un pied femelle appartenant à M. Farel et cultivé par M. Louvet[1]. Cette fécondation a été efficace, puisque ce Palmier femelle a donné des régimes de fruits contenant des graines fertiles.

Le Palmier nain du Jardin des plantes ne portait jamais que des régimes mâles. Je le constate moi-même depuis 1851, mais l'année dernière (1861), à mon grand étonnement, j'ai vu une vingtaine de fruits persister après la floraison. Ils ont mûri; on en a semé dix-huit, neuf ont germé et produit autant de petits Palmiers nains, qui continuent à végéter. Cette année (1862), j'ai vu que les fleurs mâles étaient entremêlées de fleurs hermaphrodites, et après la floraison soixante-dix-huit fruits ont noué. Le nombre total des régimes qui entouraient le stipe était de dix-huit. Les fruits sont distribués dans les proportions suivantes, sur douze de ces régimes.

1er régime...........	5	7e régime...........	5
2e —	9	8e —	11
3e —	11	9e —	4
4e —	2	10e —	5
5e —	5	11e —	6
6e —	10	12e —	5

Je me suis assuré positivement que ces fruits provenaient des fleurs hermaphrodites : il était facile de les distinguer au milieu des fleurs mâles.

Nous avons donc ici l'exemple d'un changement de sexualité

[1] *Bulletin de la Société d'horticulture de l'Hérault*, t. II, p. 42. 1862.

dans un végétal : de mâle qu'il était, il devient polygame, c'est-à-dire muni de fleurs mâles et de fleurs hermaphrodites. Cet exemple nous montre qu'il ne faut pas attacher une trop grande importance à la réunion ou à la séparation des sexes, puisque nous savons, en outre : 1° que, dans les plantes polygames, le nombre relatif des fleurs mâles, femelles et bisexuées, varie pour ainsi dire sur chaque pied; 2° qu'il est des genres qui, se composant d'espèces à fleurs hermaphrodites, en présentent cependant qui sont constamment dioïques. Exemple : *Lychnis*, *Silene*, *Pirus*, *Phytolacca*, etc.; 3° enfin le fait que nous venons de relater prouve que la sexualité même d'un individu peut changer. Nous n'en conclurons pas que l'hermaphroditisme soit l'état normal des fleurs comme il est leur état habituel, mais plutôt que la séparation des sexes est la règle dans le règne végétal comme dans le règne animal. L'hermaphroditisme est une exception à la règle; c'est une condition favorable à la fécondation, à cause du rapprochement des organes sexuels, mais défavorable en ce sens que la fécondation d'un être vivant par lui-même est moins efficace et donne des produits moins vigoureux que les fécondations d'un individu par un autre. Grâce aux vents et surtout aux insectes, un pistil reçoit aussi souvent le pollen d'une fleur voisine ou des fleurs d'un autre individu que celui des étamines qui l'entourent; la preuve en est dans l'hybridation inévitable des Cucurbitacées, des Jusquiames, des *Verbascum*, des Belles-de-Nuit et des Cyprès. Faites un semis de graines de Cyprès provenant d'un seul individu, d'une forme bien pyramidale, et vous obtiendrez des Cyprès dont les uns seront pyramidaux, les autres à branches étalées. La cause en est, comme l'a fort bien observé M. Clos, directeur du Jardin botanique de Toulouse, que, dans une plantation de Cyprès présentant les deux formes, les nuages de pollen qui s'échappent de ces arbres, au moindre vent, fécondent les sujets voisins; d'où résultent tous les degrés d'hybridité que le port de ces arbres trahit à l'œil d'un botaniste exercé.

LES CISTES DE MONTPELLIER ET DES CÉVENNES
AU POINT DE VUE ORNEMENTAL

Par M. J.-E. PLANCHON, vice-président de la Société

Parmi les plantes de notre Flore indigène qui peuvent réclamer à bon droit une place dans les jardins, les Cistes se présentent en première ligne et méritent d'être signalés à l'attention des amateurs. Ornement spontané de nos garrigues ou des fourrés de broussailles qu'on appellerait en Corse des maquis, ces sous-arbustes croissent presque toujours par masses, d'une manière sociale, tantôt plusieurs espèces ensemble, tantôt chaque espèce à part et comme à l'exclusion de ses congénères. Presque toutes parfument l'air d'une odeur balsamique de *ladanum*, due à la viscosité résineuse de leur feuillage et de leurs rameaux. Leurs fleurs, tantôt blanches, tantôt roses, d'autres fois purpurines, sont toujours d'une exquise délicatesse de texture et de coloris. N'ayant de la Rose que l'apparence et non le parfum, c'est d'elles qu'on peut malheureusement dire, presque à la lettre, qu'elles vivent « l'espace d'un matin ». Écloses aux premières heures du jour, leurs pétales, d'abord chiffonnés commes les ailes du papillon qui vient de naître, s'étalent rapidement, brillent quelques heures de leurs reflets satinés; mais, si la même fleur ne voit jamais deux soleils, tous les jours une éclosion nouvelle répare les pertes de la veille, et l'arbuste, dépouillé le soir, reprend, le matin, sa fraîche et fragile parure.

Au point de vue de la culture, les Cistes ne sont pas exigeants. Ils se transplantent facilement, même à racine nue, pourvu qu'on prenne de jeunes exemplaires, qu'on ne laisse pas les racines à l'air libre, et qu'on choisisse comme époque de transplantation les mois de printemps. Il faut avoir égard à la nature du sol; car s'il est des espèces, comme les *Cistus monspeliensis* et *albidus*, qui soient indifférentes à la présence du calcaire ou de la silice, la plupart des Cistes demandent, au contraire, de la silice sous une forme assimilable, silice qui peut être remplacée par la dolomie, c'est-à-dire par le carbonate double de chaux et de magnésie. Mais ce que nous pourrions dire à cet égard sera mieux

à sa place dans les articles respectifs consacrés plus loin à chaque type.

Le défaut des Cistes, outre la fugacité de leurs fleurs, est de présenter souvent un feuillage assez maigre, clair-semé sur des ramuscules nombreux qui se dépouillent dans le bas, et dont les plus faibles, fréquemment changés en brindilles desséchées, déparent l'ensemble du buisson défleuri. Ajoutez les teintes fréquemment grisâtres du feuillage, parfois l'enduit visqueux qui s'englue de corpuscules étrangers. Au premier défaut, une taille judicieuse peut aisément obvier: il faut retrancher le bois épuisé et provoquer ainsi la pousse de nouvelles branches ou rameaux, aux extrémités desquels se développent les fleurs de l'année suivante, et même celles de l'année, si la taille, faite en hiver ou au printemps, porte sur les parties épuisées de la plante, sur les extrémités fructifères, et respecte les pousses aoûtées l'année d'avant, qui vont donner les fleurs de l'année courante.

L'avantage des Cistes pour nos contrées à étés arides, c'est de supporter courageusement la sécheresse et de traverser bravement les mois caniculaires. sans exiger presque d'arrosages. Arrêtés alors dans leur végétation, ils se replient en quelque sorte sur eux-mêmes, se flétrissent, se racornissent, si l'on veut; mais les premières pluies d'août leur rendent une fraîcheur relative, et l'hiver respecte leur feuillage reverdi.

Les Cistes proprement dits sont un des genres les plus caractéristiques de la région dite des Oliviers. Quelques espèces sortent, il est vrai, de ces limites, et, grâce à la douceur du climat occidental ou maritime, remontent jusqu'en Bretagne, le long des côtes de l'Atlantique. L'Espagne, le Portugal, le Maroc, les Canaries, les îles méditerranéennes, le sud de la France, sont le quartier principal du genre, soit pour le nombre et la variété des espèces; soit pour la fréquence et l'abondance des individus. Nous les comparons volontiers aux Génistées et aux Bruyères d'Europe, à cause de leur distribution géographique principalement occidentale, de leur tendance à croître par masses, de l'indifférence de quelques espèces et de la préférence marquée de telles autres, quant à la nature calcaire ou siliceuse ou magnésienne du sol.

L'hybridation spontanée est un fait assez évident chez les Cistes. Deviné par de Candolle, admis par Bentham et Arnott,

Delile, Salzmann, Grenier et Godron, Timbal-Lagrave, Willkomm, ce fait a donné lieu dans la nature à la création de types très-remarquables, qui, tantôt bien fixes dans leurs caractères mixtes, ont pu usurper les caractères et le nom de vraies espèces (ex. *Cistus Ledon* Lamk.), tantôt plus variables et revenant plus ou moins vers les types paternel et maternel, défient toute caractéristique arrêtée et ne se retrouvent jamais absolument identiques à eux-mêmes (ex. *Cistus corbariensis, C. longifolius*). Cette diversité des types hybrides vient probablement de ce que la plupart des individus provenant du croisement de deux espèces se croisent à leur tour avec leur père ou leur mère, et, fertilisés par ce nouveau croisement, donnent des graines dont le produit participe à divers degrés aux traits des parents ou tend à rentrer dans l'un ou l'autre type originel, en vertu de la loi si mystérieuse de l'atavisme. Il est probable même que de vrais hybrides au premier degré, bien qu'habituellement stériles, produisent çà et là quelques graines, dont les produits, de plus en plus fertiles, reviendront à leur tour vers l'un ou l'autre de leurs parents primitifs. Mais, sur ces questions, l'expérience seule a le droit de se prononcer, et c'est à elle que nous nous proposons de demander des données précises, au lieu de simples conjectures.

Terminons cette esquisse par l'indication des Cistes de nos contrées, avec des remarques sur leur mérite ornemental, sur leur station naturelle et sur les conditions de leur culture dans les jardins. Pour ces indications pratiques, nous adopterons un ordre arbitraire, celui, par exemple, de la couleur des fleurs.

§ I. — FLEURS ROSES OU PURPURINES

Cistus albidus L. Très-fréquent dans nos contrées, surtout dans les terrains de garrigue. Indifférent à la présence ou à l'absence de la silice. Culture facile. Feuillage un peu rare, grisâtre, terne. Fleurs roses, fugaces, nombreuses, en mars, avril, mai, Durée de la plante assez longue. Les exemplaires un peu vieux se dénudent dans le bas; on doit les émonder et les rabattre de temps en temps. Cultivé çà et là dans les jardins.

Cistus crispus L. Beaucoup plus bas que le précédent. Tiges et rameaux couchés, diffus. Feuillage dense, d'un vert un peu

sombre. Fleurs en fascicules terminaux, d'un rose vif ou purpurines, fugaces, en mai et juin.

Cette espèce, plus rare que la précédente, abonde à Fontfroide, près de Narbonne; à Montarnaud, près de Montpellier; à Roquehaute, près d'Agde; entre Béziers et Bédarieux. Elle veut de la silice dans le sol, et, dans nos jardins, à défaut de sable ou de gravier siliceux, on peut lui donner un peu de terre de bruyère mélangée à de la terre ordinaire. Dans la partie de nos terrains où la silice existe naturellement (diluvium de Grammont, de Lamoure, etc.; poudingues et grès siliceux des terrains lacustres, oolithe de Murviels), la plante doit réussir sans addition de silice au sol.

Rarement cultivé, et peut être pas du tout en dehors des jardins botaniques. J'en conserve depuis six ans un exemplaire, dans un terrain d'une aridité excessive.

Cistus albido-crispus, Delile; *Cistus incanus* Pourr., d'après M. Clos. Hybride très-caractérisé dans son ensemble, bien qu'un peu variable dans les détails. Nous n'oserions pas affirmer qu'il ait toujours le *Cistus crispus* pour porte-graine. Habituellement stérile par imperfection des anthères. Quelques graines çà et là dans telle ou telle capsule demi-fertile.

Relativement commun à Fontfroide, près de Narbonne, où il est mêlé à l'hybride que M. Timbal-Lagrave appelle *Crispo-albidus*. Toujours clair-semé entre d'innombrables pieds de ses deux parents.

Port dressé, feuilles blanc grisâtre. Fleurs roses du *Cistus albidus*. Très-florifère, très-digne d'être cultivé.

Nous avons retrouvé cet hybride à Montarnaud, près de Montpellier, après MM. Grenier, Blanc et Barrandon.

§ II. — FLEURS BLANCHES

Cistus ladaniferus L. avec ou sans macules violettes sur les pétales. Très-belle espèce, fréquemment cultivée en plein air, près de Londres et probablement dans les comtés sud et sud-ouest de l'Angleterre. Elle veut de la silice. Spontanée près de Saint-Chinian, dans le département de l'Hérault, sur la route de Saint-Pons, dans les détritus de schistes talqueux.

Des exemplaires cultivés dans le jardin de MM. Gaston Bazille

et Des Hours-Farel nous ont offert des fleurs la plupart stériles par imperfection des étamines. Et cependant il n'y a pas là d'hybridité! Serait-ce un cas de polygamie?

Cistus laurifolius L. Encore une de nos belles espèces. Abondante à Murviels, près de Montpellier, elle se retrouve à Saint-Martial, près de Sumène, à Saint-Jean-du-Bruel, dans les Cévennes. Beau feuillage à odeur balsamique. Fleurs nombreuses, très-fertiles; pollen abondant. Çà et là cultivé et très-digne de l'être.

Cistus monspeliensis L. Une des espèces les plus répandues, les plus abondantes. C'est le *Mugio* des paysans de nos environs, le *Mucchio* des Italiens. Fleurs petites, nombreuses. Plante indifférente et ubiquiste, quant au terrain.

Moins digne d'être cultivée que les précédentes.

Cistus (hybrid) *Ledon* Lamk. (*C. Laurifolio-Monspeliensis* Timbal-Lagrave). Très-remarquable; certainement hybride entre le *Cistus laurifolius* et le *Cistus monspeliensis*, comme l'ont présumé de Candolle d'abord, et puis Bentham, comme l'affirme M. Timbal-Lagrave. J'ai constaté que ses anthères sont toujours stériles. Rare à Murviels, entre de nombreux *Cistus laurifolius* et *Cistus monspeliensis*. Il aime probablement la silice.

Les paysans de Murviels appellent, dit-on, cette espèce *lou Ladano*, nom qui rappelle le *Ladanum* des anciens. Il y a quelques années, des jardiniers de Montpellier firent d'amples provisions de *Cistus Ledon*, au point d'en diminuer le nombre dans la seule localité connue, à Murviels. Nous en avons vu des exemplaires dans la campagne Vialars (aujourd'hui G. Bazille et Des Hours-Farel), dont le sol silicifère (oolithe) doit lui convenir.

Cistus salviæfolius L. C'est une des espèces dont l'aire géographique est très-étendue. Elle manque absolument aux terrains strictement calcaires; mais il suffit d'un peu de silice ou de dolomie dans le sol, pour lui permettre d'y vivre. Commune à Grammont, au bois de Lamoure, à Montarnaud, à Lamalou, dans les Cévennes, où elle accompagne d'ordinaire le châtaignier. Assez variable pour le port, dressé ou diffus, les pédoncules plus ou moins longs, la grandeur et la forme de fleurs. Plus les fleurs sont grandes et plus elles sont étalées : quand elles sont relativement très-petites, leurs pétales s'arrangent en une soucoupe plus ou moins concave. Le même exemplaire pris à Montarnaud,

en janvier 1857, et cultivé dans un jardin en terrain maigre, aride, artificiellement mélangé d'un peu de sable siliceux, a subi graduellement une diminution sensible dans les dimensions de ses fleurs.

Le *Cistus salviæfolius* est très-rustique, très-florifère, et ses fleurs, dans leurs dimensions moyennes, avec la macule jaune d'or sur la base de chaque pétale, ne manquent ni d'éclat, ni de charme; elles rappellent les fleurs de l'Eglantier.

Cistus (hybrid.) *florentinus* Lamk. (*C. salviæfolio-monspeliensis* Timbal-Lagrave). Type variable, offrant les caractères mélangés à divers degrés de ses parents, les *Cistus monspeliensis* et *salviæfolius*. Si nous adoptons provisoirement pour ce type un nom simple rappelant le nom des espèces légitimes, c'est que nous regardons comme sujette à des doutes la manière de nommer les hybrides d'après les noms de leurs parents supposés, excepté dans les cas où l'expérience directe a démontré clairement le rôle de chacun des parents dans la production de l'hybride. Ce n'est pas, du reste, ici le lieu de décrire les plantes dont il est question, ou d'en exposer le synonymie. Nous réservons donc ces détails pour un travail ultérieur.

Découvert à Narbonne par Pourret, le célèbre monographe des Cistes; retrouvé sur un autre point de la France (îles d'Hyères), par MM. Aunier, Hanry et Huet, le *Cistus florentinus* existe également à Montpellier, où je l'ai trouvé cette année (mai et juin 1862), d'abord à Montarnaud, puis au bois de Flaugergues, près de Grammont; il doit exister probablement çà et là parmi les *Cistus* dont il provient par croisement.

Type peu remarquable au point de vue ornemental. Curieux pour les botanistes, qui sont appelés à en étudier les variations.

Cistus Pouzolzii Delile. Espèce rare, découverte par feu le capitaine de Pouzolz, sur divers points des Cévennes du Gard (Peyremale, près d'Alais; Quinti, près du Vigan, St-Laurent-le-Minier et Mondardier). Il doit avoir existé à Narbonne, si, comme le pense M. Clos, c'est un simple synonyme du *Cistus varius* de Pourret.

Espèce très-légitime, du reste, et nullement hybride des *Cistus albidus* et *monspeliensis*, qui manquent justement dans les localités où nous l'avons recueilli, après M. de Pouzolz. Toutes ses capsules sont d'ailleurs fertiles.

Intéressant pour les botanistes, insignifiant pour les jardins. Fleurs tellement fugaces qu'elles perdent leurs pétales dans les premières heures de la matinée.

A ces types de notre flore de Montpellier et des Cévennes, Narbonne pourrait joindre une des plus remarquables espèces du genre, le *Cistus populifolius,* qui, dans les fourrés épais d'arbustes des montagnes de Fontfroide, parmi les chênes verts, les *Erica arborea,* les arbousiers, s'élève parfois à hauteur d'homme et au delà. C'est une des espèces qu'il y aura intérêt à introduire dans nos jardins ; elle réclamera probablement un peu de silice dans le sol.

Par un fait de distribution géographique assez étrange, le *Cistus populifolius* pourrait bien se retrouver dans les environs de Mende. En effet, l'herbier de feu Bouchet Doumencq, conservé à la Faculté des sciences de Montpellier, renferme un échantillon dudit *Cistus*, auquel est attachée avec épingle l'étiquette suivante : *Cistus populifolius;* Mende, nos montagnes, M. Salleix. Or, malgré la singularité du fait, on ne peut guère soupçonner de transposition d'étiquette, puisque le nom répond à la plante, et que l'écriture est la même que celle des étiquettes ordinaires de M. Salleix. Avis aux explorateurs de la flore de la Lozère.

On cultive dans notre jardin botanique, sous le nom exact de *Cistus corbariensis*, un très-bel arbuste qui s'est couvert, pendant le mois de mai dernier, d'innombrables fleurs presque toutes stériles, et sur lequel j'ai récolté pourtant un fruit noué renfermant six graines non mûres, mais déjà pourvues d'embryon. C'est là un exemple, à joindre à bien d'autres, de la fertilité accidentelle et partielle des hybrides. L'exemplaire en question est d'origine un peu douteuse. M. Roux, notre habile jardinier en chef, croit se rappeler l'avoir obtenu dans un semis de *Cistus Pouzolzii*. Mais il y a souvent mélange de graines dans les jardins botaniques, et ce Ciste pourrait bien provenir d'une semence de *Cistus populifolius* de Narbonne fécondé par le *Cistus salviæfolius*.

Le but et la seule prétention de ces indications rapides est d'attirer sur les richesses de notre végétation spontanée l'attention des amateurs d'horticulture, qui trouveraient souvent dans nos champs, nos taillis, nos prairies ou nos garrigues, des végétaux merveilleusement appropriés à l'ornementation de leurs jardins. Rappeler le Laurier, l'Arbousier, le Laurier-Tin, la Coronille

glauque (vulgairement *Colutea*), le Romarin, les Cistes, c'est énumérer des conquêtes déjà faites! Combien d'autres restent à faire dans le riche domaine de cette flore rustique, si chère au botaniste, et que les gens du monde semblent dédaigner, parce qu'ils n'ont pas l'occasion de la connaître.

APERÇU DES HERBORISATIONS

FAITES PAR LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE

PENDANT LA SESSION TENUE A BÉZIERS, NARBONNE, EN 1862

Lu à la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault

Par M. Napoléon DOÛMET

La septième session départementale de la Société botanique de France s'ouvrait, le 2 juin dernier, dans une des salles de l'hôtel de ville de Béziers, sous la présidence de M. Chatin, président de cette Société, et avec le concours aussi éclairé qu'empressé des autorités et principalement de M. le maire de la ville, lequel n'avait rien négligé pour que la séance d'inauguration fût aussi imposante que possible. Bien que la Société botanique de France étende son autorité scientifique sur tous les départements de l'Empire, elle n'en était pas moins, cette année, plus particulièrement sur nos terres. J'ai donc cru qu'un résumé, quel qu'imparfait qu'il fût, des courses faites pendant la session dernière, pourrait offrir quelque intérêt aux membres de notre Société qui n'ont pu y prendre part.

Comme autrefois les vassaux recevant sur leurs domaines leur royal maître, la Société de botanique et d'horticulture de l'Hérault ne devait-elle pas reconnaître, par sa présence et son empressement, l'honneur que lui faisait sa docte et puissante sœur aînée, en choisissant notre territoire comme champ de ses herborisations, pour la seconde fois en quelques années. Aussi ne sera-t-on pas surpris d'apprendre que la plupart des membres de notre bureau s'y sont trouvés réunis, ainsi que plusieurs autres de nos collègues, pour faire honneur à nos confrères étrangers.

La Société botanique de France a, du reste, courtoisement

rendu honneur pour honneur à celle de l'Hérault, en choisissant son président, M. Doûmet, pour présider la section de l'Hérault, et l'un de nos savants vice-présidents, M. Planchon, pour présider celle de Narbonne. Venaient ensuite M. le Dr Théveneau, comme l'un des vice-présidents, et M. le Dr de Seynes, comme l'un des secrétaires. Ces choix, complétés par les notabilités scientifiques venues de divers points de la France, furent ratifiés à l'unanimité, et le bureau de Paris céda la place au bureau extraordinaire.

Mais je m'aperçois que mon empressement à parler de l'honneur fait à notre Société, dans la personne de plusieurs de ses membres, m'a fait négliger de mentionner le discours plein de poésie et de patriotisme dans lequel M. le maire a passé en revue les hommes célèbres de Béziers, au premier rang desquels se placent tout naturellement le poëte Vannière et notre concitoyen M. Duchartre, devant la profonde érudition duquel se sont ouvertes dernièrement les portes de l'Institut. Chacun a regretté l'absence de ce dernier, dont la place était marquée entre tous les hommes distingués qui s'étaient donné rendez-vous à Béziers. MM. Clos, Timbal-Lagrave; l'intrépide directeur du jardin de Bordeaux, M. Durieu de Maisonneuve, et plusieurs autres célébrités botaniques, ainsi que les botanistes de l'Hérault, représentaient les départements méridionaux; de leur côté, Paris et le Nord ne restaient pas en arrière et nous envoyaient, en outre du Président de la Société botanique, l'un des savants auteurs de la *Flore de Paris* et de la *Flore de l'Algérie*, M. Cosson; l'habile collaborateur de Nélaton, M. le Dr Jamain; le zélé et érudit secrétaire général de la Société botanique, M. de Schœnefeld. Tout ce que Béziers possède d'hommes instruits ou amis des sciences et des arts se trouvait réuni à la séance d'ouverture, et l'aspect de cette salle, décorée de fleurs avec beaucoup de goût, ne laissait pas que d'être quelque peu imposant.

Après un savant discours de M. Chatin et une allocution pleine de charmes du Président de la Société archéologique, la session extraordinaire avait été déclarée ouverte et le nouveau bureau installé dans ses fonctions, ainsi que nous l'avons déjà dit. Le programme fut définitivement arrêté et, après plusieurs communications, la séance fut levée.

Dans les sessions extraordinaires, les séances ne sont en

quelque sorte qu'un accessoire : la partie principale réside dans l'herborisation ; c'est pourquoi je ne m'arrêterai pas aux séances, me bornant à dire préalablement qu'elles ont été au nombre de quatre : le 2 et le 4, à Béziers, le 8 à Narbonne, et celle de clôture, le 11, à Béziers.

La première course, qui devait avoir lieu au coteau de la Pioule, le jour même de l'ouverture, ne put être faite, par suite de la pluie battante qui ne cessa de tomber pendant toute la journée ; mais, le lendemain matin, comme il arrive souvent sous ce climat à variations subites, le mistral avait balayé tous les nuages, et lorsqu'on s'éveilla, à quatre heures du matin, un beau soleil dorait déjà la riche campagne que domine Béziers, et la pluie, maudite la veille, fut bénie par nous tous, car elle devait servir à nous préserver à la fois de la chaleur et de cette couche fine et épaisse de poussière blanche qui couvre nos routes pendant l'été, rendant ainsi la réverbération insupportable et parfois pernicieuse pour les yeux.

Le soleil vivifie tout, il est le roi de la création : à son lever, les oiseaux chantent, la fleur entr'ouvre sa corolle, le papillon agite ses ailes diaprées, la fourmi reprend son labeur, tout s'éveille, s'anime et sourit ; le botaniste, à son aspect, endosse sa boîte, prend son bâton, se met en route, et bientôt le souvenir des déceptions passées s'évapore sous les tièdes rayons de l'astre du jour, comme la pluie qui les a fait germer la veille. Ainsi s'effectua donc le départ pour Roquehaute, sous l'abri des magnifiques rangées de platanes qui bordent sur la route d'Agde, pendant plusieurs kilomètres, entre la voie ferrée d'un côté et de l'autre la voie d'eau, le canal des deux mers, le grand œuvre de Riquet.

Une heure après, nous mettions pied à terre à un kilomètre au delà de la Bitarelle, pour commencer l'herborisation dans les garrigues de Prègnes, que les pluies de la veille avaient transformées, ainsi que toute la plaine environnante, en une sorte de petit marécage. Cette circonstance n'était pas très-favorable à la récolte des plantes et en particulier des Cistes, dont les fleurs détrempées n'avaient pas eu le temps d'épanouir leur brillante corolle. On recueillit pourtant en une demi-heure un assez grand nombre d'espèces : entre autres, *Cistus crispus* L., *C. salviæfolius* L., *C. Monspeliensis* ; puis *Lupinus hirsutus* L.,

Airopsis globosa Desv., *Tolpis barbata* Wild, *Chlora imperfoliata* L., *Daphne Gnidium* L., *Plantago Bellardi* All.

Coupant ensuite à droite, l'on gagna, par une pente peu difficile, le plateau volcanique de Roquehaute, formé par un épanchement de lave noire semblable à celui sur lequel est bâtie la ville d'Agde. Comme aux environs de cette ville, le plateau est parsemé de petites mares dont les eaux, très-pures pour la plupart, servent de retraite à quelques plantes fort intéressantes; le séjour que l'on y fit, dans l'eau jusqu'aux genoux, y fut naturellement assez long ; pouvait-il en être autrement, alors qu'on y récoltait : *Isoëtes setacea* Del., *Marsilea pubescens*, *Peplis erecta* Req., *Lythrum bibracteatum*, *Ranunculus lateriflorus* D. C., cette dernière malheureusement en petite quantité, par suite du temps de la veille, qui en avait fait disparaître les plantes sous une épaisse couche d'eau boueuse. Le plateau fournit *Lotus Conimbricensis* Brot., *Tamarix Africana* Poir., *Elymus crinitus* Schreb; mais, par-dessus tout, ce qui offrait le plus d'intérêt, c'était la découverte, par M. Durieu de Maisonneuve, d'une seconde espèce d'*Isoetes*, l'*I. Duriæi*, qui jusque-là avait vécu ignoré autour des mares. Enfin, sur le sommet, au milieu des *Pistacia lentiscus* L. et *P. terebinthus* L., on trouvait le *Rumex thyrsoides* Desf.

Après un déjeuner pris joyeusement sous un des hangars de la métairie de Roquehaute, mise à notre disposition avec la grâce la plus parfaite par le propriétaire, M. Mandeville, on abandonna le plateau pour se diriger vers la mer, dont l'attrayant azur s'apercevait déjà du mas de Roquehaute. La course fut assez longue, mais on en fut largement récompensé par les plantes qu'elle procura. Tandis que les fossés remplis d'eau salée recélaient *Zanichellia palustris* L. et *Ruppia maritima* L., les sables maritimes fournissaient abondamment *Rumex Tingitanus* L., *Cyperus schœnoides* Griseb., *Crucianella maritima* L., *Convolvulus Soldanella* L., *Orlaya maritima* Koch, *Medicago marina* L., *Æluropus littoralis*, *Asphodelus cerasiferus*, et les endroits humides, *Orchis fragrans* Poll, *Orchis palustris* Jacq. et quelques hybrides de ces deux espèces. Mais ce qui excita la plus grande admiration, je dirai même l'enthousiasme de tous, ce fut cette immense quantité d'*Iris xyphium*, qui émaillaient de leurs grandes fleurs bleues les prairies maritimes. Chacun en fit

ample moisson, trouvant toujours plus beau celui qu'il n'avait pas cueilli, et, si l'on n'avait eu soin de recueillir les autres plantes avant cette dernière, je crois fort que la place qui leur serait restée eût été tout au moins très-exiguë.

Il fallut pourtant s'arracher à ce ravissant spectacle, et, chargés de notre butin, regagner promptement le lieu où nos deux omnibus nous attendaient; car, outre que l'heure était déjà avancée, des roulements successifs nous faisaient craindre qu'un violent orage ne vînt faire cesser de force notre herborisation. Il n'en fut rien cependant, et nous pûmes impunément faire arrêter nos voitures, pendant quelques minutes, près du mas Caylus, pour cueillir, sur les talus de la route, le féroce *Cynara Cardunculus* L., qui y croît vigoureusement et peut-être même un peu trop abondamment pour les propriétés mitoyennes.

Le 4 au matin, avant la séance publique, qui devait avoir lieu à dix heures et demie, le temps fut consacré à une petite course du pont-canal aux neuf écluses et aux côtes de Beyssan. Les plantes intéressantes que l'on y trouva furent *Opopanax chironium* Koch, *Thalictrum minus* L., *Catananche cærulea* L., *Rhamnus infectoria* L., *Linum Narbonense* L., *Ononis breviflora* D. C., *Crupina vulgaris* Coss., *Alkanna tinctoria* Tausch.

La grande herborisation du jour devait être celle d'Agde, pour laquelle on s'était donné rendez-vous à deux heures. Nos deux omnibus de la veille étaient bien là pour l'heure indiquée, mais, soit que l'on eût un grand nombre de plantes à préparer, soit que, la chaleur aidant, la course du matin eût causé une certaine lassitude, on fut généralement inexact, excepté pourtant le zélé organisateur des courses de Béziers, M. Théveneau, auquel il était impossible de ne pas être reconnaissant pour la peine qu'il a toujours prise et la réussite parfaite de toutes les excursions.

Chemin faisant, nous saluâmes de nouveau les *Cynara* qui avaient été respectés et les roches âpres et noires du plateau de Roquehaute, témoins de nos exploits de la veille. Bientôt après, on traversait le ruisseau du Libron, ainsi que le village de Vias, et, moins de deux heures après notre départ, la sombre ville d'Agde voyait entrer dans ses murs quarante botanistes munis d'un nombre égal de boîtes en fer-blanc, ce qui ne laissait pas de causer un certain étonnement aux paisibles habitants de la vieille cité phocéenne : n'ayant jamais tant vu d'*herboristes* à la

fois, ils nous prirent pour la commission des phares, qui était attendue prochainement à Agde.

Sans beaucoup nous éloigner, nous avions à faire aux environs une moisson de plantes intéressantes ; aussi ne tarda-t-on pas à prendre le chemin des mares de Rigaud, où devaient se trouver *Elatine macrapoda* Gren. et *Damasonium polyspermum* Coss. Tout le monde put en remplir sa boîte, car ces deux espèces y sont à profusion. Là cependant ne se bornèrent pas nos trouvailles: *Tyrimnus leucographus* Cass., *Trifolium spumosum* L., en fruit, *Lathyrus ochrus* D. C., *Trigonella fœnum græcum*, en grossirent encore le contingent; mais, le plus grand intérêt de la course fut, sans contredit, la découverte d'un certain nombre d'exemplaires de l'*Ægilops triticoides*, ce curieux hybride, objet des expériences importantes faites par Esprit Fabre, d'Agde, et qui ont suffi à assurer la postérité à son nom, naguère encore ignoré.

Une visite aux délestages avait aussi été projetée, à l'effet de recueillir les plantes exotiques naturalisées, mais l'heure ne nous permit pas de l'exécuter, et nous revînmes en ville, où le dîner fut pris à l'hôtel de la Poste. A dix heures, nous repassions l'Hérault, et, à minuit passé, Béziers nous recevait de nouveau dans ses murs.

Le 5 était destiné à l'herborisation du Pas-de-Loup, et ce furent encore nos fidèles omnibus qui nous emportèrent, pour la dernière fois, car le lendemain était destiné à la préparation des plantes et le surlendemain nous devions nous trouver tous réunis à Narbonne. Partis à huit heures du matin, nous mettions pied à terre vers dix heures et, dirigeant nos pas à travers les garrigues de Nissan vers le point principal de la course, nous récoltions : *Passerina thymelea* D. C., *Lithospermum fruticosum* L., *Leuzea conifera* D.C., *Atractylis humilis* L. non encore fleuri ; *Euphorbia flavicoma* D.C. Toutes ces récoltes ayant contribué puissamment à nous tromper sur la longueur du chemin, malgré un terrible soleil qui dardait ses rayons de feu dans les ravins de calcaire myocène à bancs d'*Ostrea gigas* que nous parcourions, nous nous trouvâmes, presque sans nous en douter, en face de la campagne de la Garrigue, où nous devions déjeuner. La course de ce jour-là pourrait presque s'appeler la course des Astragales, ce genre devant fournir à lui seul trois des plantes les plus remarquables de la journée. Ce fut l'*Astragalus glaux* qui eut les pre-

miers honneurs; nous étions alors sur le territoire où il abonde, mais où un œil exercé et essentiellement scrutateur a seul pu le découvrir, car, même sachant qu'il y croît, on ne l'aperçoit qu'à grand'peine, tant il est rampant et confondu avec toutes les autres herbes. Néanmoins, on put en récolter une assez grande quantité pour que chacun eût été satisfait, en dehors de la masse qui en fut apportée à la séance de clôture par l'intelligent Fournier, jardinier de M. Théveneau.

Une pointe faite plus bas, vers la Donadive, sur un banc d'huîtres fossiles, nous donna la seconde espèce, ***Astragalus pentaglottis*** L., mais en très-petite quantité, ainsi que l'***Onobrychis caput-galli*** Lam. Revenant ensuite sur nos pas, nous fîmes halte pour déjeuner, sous les beaux ombrages qui abritent la limpide source du mas de la Garrigue.

Une grande heure fut bien vite écoulée. N'allez pas croire cependant que le repas seul ait absorbé ce laps de temps. On se réconforta amplement, à la vérité, mais on parla aussi beaucoup et de tout : les cueillettes du matin, celles que l'on espérait encore faire dans la soirée, les projets des jours suivants, la parfaite organisation de la course, due tout entière, comme les autres, au dévouement de M. Théveneau. Puis ce fut le tour des absents ; on se figura la surprise agréable qu'avait dû causer à un des membres les plus vénérés de la Société la réception d'un télégramme annonçant la découverte de l'***Isoetes Duriæi*** dans les mares de Roquehaute. Vint enfin le souvenir de ceux qui ne sont plus, et chacun éprouva un sentiment de douleur quand on prononça le nom de l'infortuné Henri de Laperraudière, mort à trente ans, il y a un an à peine, pendant la dernière exploration qu'il faisait en compagnie de M. Cosson, pour achever la ***Flore de l'Algérie***. Le culte des plantes, avec ses émotions pures, ses douces jouissances, se lie intimement au culte des souvenirs ; chaque fleur que nous recueillons, chaque échantillon de notre herbier, nous rappelle une circonstance passée, un instant de la vie auquel notre esprit aime à se reporter ; c'est pourquoi le vrai botaniste n'oublie jamais ni ses maîtres ni ses amis.

L'herborisation reprise, on se dirigea sur le moulin à vent de Nissan, et, chemin faisant, on put récolter abondamment : ***Globularia alypum*** L., ***Hedysarum capitatum*** Desf., var. ***pal-***

lens Moris. Bientôt apres, aux abords du chemin de Fleury à Nissan, nous rencontrâmes, en touffes aussi splendides que nombreuses, le magnifique *Astragalus Narbonensis*, la troisième et la plus belle des espèces annoncées, étalant ces beaux bouquets de fleurs jaune soufre qui en font une plante digne, sous tous les rapports, d'occuper une place dans nos jardins fleuristes. Cette remarquable espèce est répandue sur une étendue de plus d'un kilomètre, nous pûmes donc nous en rassasier à notre aise. Dans le même lieu croissent également : *Coris Monspeliensis* L. *Onopordon Illyricum* L., et sur le bord du chemin, *Plantago albicans* L. et *Polygala Monspeliaca* L. Toutes ces plantes prirent également place dans les boîtes; puis, après une halte d'une demi-heure à Nissan, nous reprîmes le chemin de Béziers, où nous étions rendus à sept heures.

Comme nous l'avons déjà dit, la journée du 6 devait être entièrement consacrée à la préparation des plantes et au voyage de Béziers à Narbonne. En revanche, celle du 7 était destinée à l'une des plus fortes herborisations de la session. celle de l'abbaye de Fontfroide, dont la direction, comme pour toutes les courses de Narbonne, avait été confiée à M. Maugeret, en sa qualité d'ancien habitant du pays. Partis à cinq heures du matin, nous suivîmes pendant longtemps l'aqueduc qui alimente d'eaux potables l'ancienne capitale de la Gaule narbonnaise, et, peu d'instants après que nous l'eûmes quitté, nous mîmes pied à terre vis-à-vis d'Aquillanet, pour récolter au milieu des vignes, sur deux ou trois petits mamelons, *Thapsia villosa* L. et *Trixago apula* Stev. Ces deux plantes n'étaient pas le seul intérêt offert par ces petites élévation pierreuses, car, entourées de toutes parts de couches puissantes de calcaire devonien, qui constitue en grande partie la charpente du pays, elles sont d'une apparence et d'une constitution géologique toute particulière et qui paraîtrait en quelque sorte volcanique, si l'on s'en rapportait à la présence du fer oligiste. Quelle qu'en soit la formation, elles n'en sont pas moins fort curieuses et renferment des fragments dignes d'être étudiés, entre autres une roche à pâte argileuse tendre et remplie de pisolithes, dont la matière blanche à l'intérieur et cristallisée en rayons divergents aurait quelque analogie avec la mésotype de certaines laves.

Non loin de là, nous quittions la grande route pour prendre le chemin de l'abbaye, dont l'antique clocher ne tardait pas à s'offrir à nos regards.

Bien que nous fussions annoncés déjà, l'arrivée de nos huit voitures sous le porche de cette silencieuse retraite ne manqua pas de mettre en émoi les quelques moines qui, depuis peu, y ont fixé leur demeure et travaillent à rendre au monastère un semblant de ses splendeurs passées. Nous disons les splendeurs passées, car l'abbaye de Fontfroide n'est encore pour le moment qu'une grande ruine; mais, sous ces voûtes délabrées, sous ces décombres entassés, que de trésors artistiques ne renferme-t-elle pas! Seul, le cloître, avec ses gracieuses colonnettes de marbre aux chapitaux variés et pleins d'originalité, vaut la peine que les touristes se détournent de leur route pendant quelques heures. La nef de l'église est aussi dans de remarquables proportions, et, bien que toute ornementation et toute pureté de lignes aient disparu sous un barbare badigeon, on peut encore se rendre compte du grand style qui avait inspiré sa construction. Un vieil et sombre escalier, dont les marches usées attestent encore que jadis l'écho de la vallée retentissait souvent du tintement religieux des cloches de Fontfroide, conduit à un clocher à peine debout, d'où l'on peut prendre une idée de l'ensemble des constructions et jouir du coup d'œil du ravin. Quelques salles voûtées, dont l'une conserve encore les traces de l'ornementation du siècle de Louis XIV, un reste de bâtiment habité aujourd'hui par les moines, enfin un jardin en terrasse où quelques plantes cultivées ont survécu, par leur descendance, aux religieux qui les y avaient plantées, furent l'objet de nos dernières investigations.

Après un joyeux repas pris sous les arbres du jardin dont nous venons de parler, et que le frère supérieur avait mis gracieusement à notre disposition, on se mit en quête de trouver dans le ravin les différents *Cistes* et leurs hybrides, qui étaient le principal but de notre excursion. Nous ne tardâmes pas à rencontrer quelques pieds en fleur des *Cistus crispus* L., *Cistus albidus* L., et de l'hybride *Albido crispus* Del. Au bout de peu de temps, le ravin ne fut plus qu'un champ de fleurs roses ou blanches; c'est alors que l'on trouva *C. populifolius* L., mêlé aux premières espèces et au *C. salviæfolius*, ainsi qu'aux *Calycotoma spinosa* Link,

Adenocarpus grandiflorus Boiss. et à l'*Arbutus unedo*, formant des buissons presque impénétrables. On s'arracha avec peine au joli spectacle de ces milliers de Cistes couverts de fleurs, qui nous faisaient regretter que d'aussi ravissantes plantes n'aient pas encore acquis le rang qu'elles devraient occuper dans nos jardins, et l'on revint vers le couvent, aux alentours duquel on récolta *Mercurialis tomentosa* L., *Ferula nodiflora* L., *Sideritis hirsuta* L., *Leucanthemum pallens* D. C. Puis, chacun ayant repris sa place dans les voitures, on se mit en devoir de rentrer à Narbonne; mais, avant d'en prendre la route directe, une halte fut faite aux carrières de Montredon, où l'on cueillit abondamment *Erodium petræum* Wild. et *Buffonia perennis* Pourr., qui achevèrent de combler les boites. Malgré cela, avant sept heures, nous étions de retour à Narbonne, enchantés de notre journée.

L'herborisation du 8 fut dirigée sur le Pech de l'Agnèle, à 2 kilomètres de Narbonne; elle ne fut, du reste, que de peu de durée, car, la séance publique devant avoir lieu dans l'après-midi et la course de la veille ayant fourni un grand nombre de plantes, chacun était bien aise d'avoir une partie de la journée pour la préparation. Nous recueillîmes pourtant un certain nombre d'espèces intéressantes : *Cachrys lævigata* Lam., *Uropetalum serotinum* Gawl., en fruit; *Buffonia perennis* Pourr., *Valeriana tuberosa* L., *Erodium petræum* Wild., *Avena sesquitertia* L., *Telephium imperati* L., *Peucedanum Parisiense* D. C., *Leontodon crispus* Will., *Dictamnus albus* L., *Scorzonera crispa*, *Bupleurum rigidum* L., *Cneorum tricoccon* L., *Hippocrepis unisiliquosa* L., *Ononis reclinata* L. Sur les pentes rocailleuses de la montagne, M. Maugeret nous fit capturer dans leurs nids plusieurs individus d'une très-belle araignée, la Mygale de Narbonne, plus connue sous le nom de Tarentule, et dont la morsure est souvent dangereuse; mais, grâce aux précautions que nous prîmes, personne n'eut à faire l'expérience de sa malignité, et à midi nous étions rentrés à Narbonne.

La journée du 9 fut entièrement remplie par une course à Ste-Lucie et à la Nouvelle, où nous devions explorer les champs salés, si renommés par le grand nombre de *Statice* qui y croissent. Le bureau ayant eu la bonne idée, en raison de notre nombre presque imposant, de demander au chemin de fer un arrêt spécial pour nous au mamelon de Ste-Lucie, et cette faveur

ayant été accordée fort gracieusement, nous descendîmes juste sur le point où devaient commencer nos recherches. A ce sujet, qu'il nous soit permis de saisir cette occasion pour rendre un juste et éclatant témoignage de notre gratitude envers l'administration et le personnel du chemin de fer du Midi, dont la complaisance et la bonne volonté à l'égard de la Société ne se sont pas démenties un seul instant. Ce jour-là surtout, nous appréciâmes l'avantage d'avoir affaire à une Compagnie aussi bien disposée, et tout aurait été pour le mieux, si un atroce vent du nord-ouest, un de ces vents comme on n'en ressent qu'à la Nouvellé, un de ces ouragans enfin qui renversent les trains du chemin de fer, n'avait soufflé sans répit pendant toute la journée. Pourtant, comme, tout en nous contrariant beaucoup, il ne nous empêcha pas cependant d'herboriser, nous reprenons l'énumération des récoltes de la journée.

Une des premières plantes qui attira nos regards fut le *Senecio cineraria* D. C., dont les pieds innombrables qui croissent sur la roche miocène de Ste-Lucie couronnaient, en ce moment, de leurs capitules jaune d'or leur élégant feuillage d'argent cendré. Vinrent ensuite, en parcourant le plateau : *Policarpum alsinæfolium* D. C., *Convolvulus althæoides* L., *Lœflingia Hispanica* L., *Erodium littoreum* Lam., *Cirsium echinatum* D. C.; sur le versant sud-ouest: *Myrtus communis,* non encore fleuri, et près de là, *Arundo Pliniana,* également non fleuri.

Dirigeant ensuite nos pas vers la Nouvelle, nous rencontrâmes les prairies salées, presque exclusivement formées de *Statice;* on cueillit abondamment : *Statice echioides* L., *St. diffusa* Pourr., *St. ferulacea* L., *St. Caspia* Wild., *St. Girardiana* Gren., *Limoniastrum monopetalum* Boiss. Malheureusement cette dernière espèce, la plus remarquable de toutes sans contredit, n'était généralement pas en fleur, et ce ne fut guère que sur le bord du canal que nous en trouvâmes quelques pieds en état, qui nous permirent de jouir de la délicieuse parure violette qui couvre entièrement la plante pendant sa floraison. Ajoutons à ces noms *Heliotropium Curassavicum* L. et *Passerina hirsuta* L., et nous aurons à peu près la liste des principales plantes récoltées dans la journée, qui se termina par la traversée en chemin de fer des étangs de la Nouvelle, de Gruissan, de Salze, etc., qui donnent un cachet si particulier au trajet de la Nouvelle à Narbonne.

Le 10 fut le dernier jour d'herborisation de la session de 1862, qui devait être close le lendemain. Partis de Narbonne à six heures du matin, toujours sous la direction bienveillante de M. Maugeret, on se dirigea d'abord par les bords du canal, puis à travers champs, vers les collines de la Clappe, où l'on devait explorer principalement le ravin de la Combemale. Le long de de la route, on cueillit successivement : ***Malva Nicæensis*** All., ***M. parviflora*** L., ***Batrachium tricospermum, Samolus Valerandi*** L., ***Œnanthe silaifolia.*** Nous vîmes, dans les fossés pleins d'eau qui bordent le chemin, ***Ranunculus aquatilis*** (var. ***heterophyllus***), curieuse plante dont les feuilles changent complétement de forme et de caractère, suivant qu'elles sont dans l'eau ou à sa surface. Ayant fait une pointe à gauche dans les terres, nous rencontrâmes une forme rampante de ***Phragmites communis***, variété assez intéressante en ce que ses tiges s'allongent démesurement en se traînant sur le sol. Continuant toujours notre course, nous récoltâmes encore ***Allium multiflorum*** D. C., ***Triticum glaucum*** Desf., ***Trifolium resupinatum, Glyceria convoluta*** Fries (suiv. Delort), ***Rottbolla incurvata*** L. ou ***Lepturus incurvatus, Spergularia marginata,*** et nous nous arrêtâmes un certain temps dans les champs où croissent deux ***Medicago*** fort rares, ***M. intertexta*** D. C., (*ciliaris* Wild.) et ***M. pentacycla*** D. C. Le long de la partie de la route qui est bordée par de vastes marais, on trouva ***Euphorbia pubescens*** Vahl., ***Linum maritimum*** L., ***Sonchus maritimus*** L., et bientôt après on arriva à l'entrée du ravin de Combemale, au pied de la Clappe. C'est là que croît en abondance une des plantes qui faisaient le principal objet de la course, le ***Lotus Delorti,*** dont nous fîmes une ample moisson, tant pour nous que pour les absents.

Immédiatement après la station de cette jolie plante, le ravin se resserre, les rochers se redressent et surplombent, de gros blocs gisent épars dans le lit desséché du torrent, le pied s'assure avec difficulté, la végétation devient essentiellement épineuse par la présence du ***Genista scorpius*** L., qui y règne en maître ; les voix sont répétées par un écho creux et bizarre, quelques rares oiseaux qui veillent aux bords de leurs nids inaccessibles font entendre leurs cris de détresse, le renard fuit rapidement vers son terrier, tout enfin prend un aspect sauvage et fantastique; on dirait presque les abords désolés de l'antre de quelqu'un de ces mons-

tres de la mythologie, qu'Ovide dépeint en si beaux vers dans ses poétiques *Métamorphoses*, et, comme si la nature avait encore voulu ajouter à l'illusion, on finit par aboutir à un trou en forme de marmite d'environ 1^{m},50 de profondeur sur autant de diamètre, et dont les parois glissantes et les bords surplombants ne permettent, dit-on, de sortir qu'avec la plus extrême difficulté. Au-dessus du trou, la roche s'élève perpendiculairement des deux côtés et ferme ainsi l'accès de ce ravin, à la fois si curieux et si dangereux. « Delort, nous dit M. Maugeret, tomba un jour dans cet antre et faillit ne plus en sortir. Depuis lors, quand j'y venais, je ne manquais jamais de jeter une pierre au fond et d'engager tous ceux qui m'accompagnaient à en faire autant. » Ajoutons que, si chacun suivait l'exemple de notre aimable cicerone, le gouffre finirait bientôt par se combler, car la Clappe est un des lieux que tout botaniste de passage à Narbonne doit visiter, tant en raison des plantes qui s'y trouvent qu'à cause de la célébrité que Delort lui a imprimée.

Ces escarpements donnent asile aux *Euphorbia Nicæensis* All, *Gnaphalium sordidum* L. (*Conysa sordida*), *Genista scorpius* L., *Piptatherum cærulescens*, *Lavatera maritima* Gouan, belle espèce digne de la culture ; *Dianthus pungens* Pourr., *Ferula communis* L, *Vincetoxicum laxum*, *Lactuca tenerrima* Pourr., *Melica ramosa* Vill., toutes plantes que l'on cueillit avidement, non toutefois sans courir de sérieux dangers, car l'un de nous, gravissant à la conquête d'un pied de *Dianthus pungens*, tomba à la renverse de plusieurs mètres d'élévation et se fût peut-être grièvement blessé sans la présence d'esprit de celui qui se trouvait le plus près de lui et qui, se jetant à sa rencontre, atténua son choc sur le rocher. Il n'en résulta pas moins une blessure à la tête et une à la main, mais qui n'étaient rien en comparaison de la gravité qu'aurait pu avoir l'accident.

Sortis du ravin, nous nous reposâmes quelques instants à la campagne de Ricardel, dont le propriétaire, M. Riols, nous fit gracieusement les honneurs, et la voiture d'un de nos collègues nous ramena promptement en ville, pour préparer notre butin du jour et celui des jours précédents.

La session touchait à sa fin : déjà nous n'étions plus que douze à la Clappe, au lieu de trente qui avaient fait partie de l'excursion de la veille. Chacun prenait son vol vers ses pénates, emportant

de riches moissons dans de monstrueuses presses, qui ne manquaient pas d'exciter la surprise des employés aux bagages dans les gares de chemin de fer. Enfin, le lendemain à huit heures du matin, un de nos zélés vice-présidents, M. Théveneau, auquel, ainsi que nous avons eu déjà occasion de le dire, revenait tout l'honneur de l'organisation des courses de Béziers, clôturait par un discours plein de modestie et de bon goût une session qui n'avait cessé de satisfaire tous ceux qui y ont pris part, et pendant le cours de laquelle s'étaient encore resserrés les liens de cette franche cordialité qui caractérise les réunions de la Société botanique de France.

Toute session extraordinaire de la Société botanique est suivie d'une queue qui, d'habitude, n'est pas le côté le moins charmant de ces réunions annuelles. Alors que le programme officiel est épuisé, alors que la Société se débande, quelques amis, quelques bons camarades se réunissent, et, bannissant toute étiquette, font en commun les explorations qui leur paraissent les plus intéressantes. Béziers eut sa queue comme toutes les autres sessions, et ce sont les Cévennes de l'Hérault qui en eurent les honneurs; nous allons en donner ici un résumé qui sera peut-être de quelque utilité aux botanistes de notre Société, si par cas ils étaient tentés de répéter la même excursion.

Les bains de Lamalou furent choisis pour quartier général, et le 11, à une heure de l'après-midi, un des omnibus qui nous avaient servi lors des premières courses nous transporta au nombre de sept, avec une vraie cargaison de plantes en presse. Nous ne décrirons pas la route parsemée de sites variés que l'on suit pour aller à Lamalou, route que tout habitant de l'Hérault connaît plus ou moins; nous noterons seulement, en passant, qu'arrivés au bois des Arénasses nous mîmes pied à terre pour cueillir l'*Euphorbia Papillosa* Pouz., qui habite cette côte en assez grande quantité. La pluie vint à ce moment déranger notre herborisation et porter le trouble dans nos aménagements, car un botaniste peut se mouiller souvent, mais ses plantes ne doivent jamais recevoir la pluie. Or, comme les presses et les paquets étaient sur l'impériale sans aucun abri, il fallut bien les mettre dedans pour les garantir, et ce ne fut pas petite affaire que d'embarquer dans

l'intérieur, boîtes, presses, papiers et gens, le tout pêle-mêle et sans la moindre idée de hiérarchie.

A peine avions-nous pris ces dispositions, que le soleil dora de nouveau les sommets des montagnes, boisées dans ce pays depuis le bas jusqu'en haut, et nous fit jouir du coup d'œil ravissant de la splendide vallée au fond de laquelle la rivière d'Orb roule en serpentant ses eaux semblables à de l'émeraude. Pendant que nous contemplions cette nature fraîche et poétique, nous arrivions à Hérépian et, une petite demi-heure après, à Lamalou-du-Centre, où nous étions commodément installés.

Le plus grand attrait de notre séjour à Lamalou, après celui de passer quelques jours ensemble, était pour les sept amis l'ascension du Caroux, situé à environ deux lieues des bains et dont le sommet, qui atteint 1100 mètres au-dessus de la mer, devait nous offrir quelques plantes rares pour la flore méridionale. Aussi le lendemain matin, dès cinq heures, tout le monde était-il sur pied, attendant le signal du départ, qui dépendait de l'arrivée de deux ou trois ânes retenus la veille. Mais, paraît-il, à Lamalou les ânes ne se lèvent pas si matin que les botanistes, car nos aliborons ne firent voir leurs grandes oreilles qu'après une heure et plus d'attente. On ne perdit pas son temps pour cela : on cueillit quelques plantes qui croissent autour de l'établissement, entre autres l'élégant *Adianthum capillus Veneris*, qui couvre coquettement les pierres d'un petit pont sous lequel passe le trop plein des eaux minérales.

La côte que nous gravîmes en partant des bains est couverte de châtaigniers, dont l'épais feuillage nous abritait des rayons ardents du soleil de juin. Quelques jolies plantes se faisaient remarquer de temps à autre, principalement le *Prunella grandiflora* Jacq., couvert de ses grandes fleurs violettes, et quelques *Sedum* mêlés aux *Adianthum* qui croissent dans les interstices des pierres.

Plus loin, nous dominâmes une magnifique vallée, au fond de laquelle sont jetés plusieurs petits villages gracieusement encadrés par les bois de châtaigniers. C'est là que nous commençâmes à trouver certaines plantes alpines, entre autres l'*Alchemilla Alpina* L., dont les feuilles digitées sont recouvertes en dessous du satin le plus brillant. Après avoir franchi une sorte de petit col, nous arrivâmes à la première maison du hameau de Douch,

au pied même du Caroux. Un repas, dont une partie était l'œuvre de l'un de nous, fut improvisé et pris en quelques instants, sur le bord du rapide ruisseau qui coule devant un simulacre d'auberge; après quoi, nous nous mîmes à escalader les flancs de la montagne.

A partir de ce moment, l'herborisation eut son intérêt et les notes furent prises plus minutieusement. Les uns montèrent à gauche par le chemin frayé, les autres suivirent un petit ruisseau qui s'arrête à moitié chemin du sommet. Jusques-là nous avions trouvé *Blechnum spicant* Smith, *Vaccinium Myrtillus* L., *Chrysosplenium oppositifolium* L., *Genista pilosa* L., *Montia rivularis*, *Alchemilla Alpina* L., *Oxalis acetosella* L., une espèce de *Campylopus*, *Calluna vulgaris*. *Erica cinerea* L. (à 950 mètres environ) avec quelques buissons de Hêtre; *Centaurea pectinata* L., *Biscutella lævigata* L., *Sedum Anglicum* Huds. Ce ne fut qu'un peu après avoir perdu le ruisseau que nous découvrîmes les premières touffes de *Saxifraga Prostii* en fleur. Cueillir et mettre dans la boîte une aussi jolie plante fut l'affaire d'un clin d'œil, et, tout ravis de notre bonne fortune, nous avions repris notre ascension, lorsque nous tombâmes tout à coup sur de nouvelles touffes de Saxifrage plus belles que les premières, mais moins belles encore que celles que nous apercevions plus haut. A mesure que nous montions, elles devenaient plus abondantes et mieux fleuries, à ce point que, près du sommet, nous fûmes au milieu d'un champ de cette jolie plante et que nous ne sûmes plus à quelle touffe donner la préférence. Cette charmante espèce disparut complétement quand nous fûmes tout en haut, pour faire place à quelques autres espèces, mais ce ne fut guère que lorsque nous arrivâmes un peu plus bas, sur la partie du plateau où coule le ruisseau de la Lande, au milieu des mousses qui croissent dans le terrain tourbeux, que nous eûmes une végétation totalement différente de celle du flanc de la montagne.

Avant d'arriver là, nous nous étions arrêtés quelques instants à la pyramide construite par Cassini pour les travaux de la carte de France et qui, encore debout, est même à peu près intacte; de là nous avions contemplé le magifique panorama qui s'étalait sous nos yeux; puis, étant descendus dans le petit vallon susdit, nous fîmes halte auprès de la limpide source de la Lande, qu'une observation thermométrique nous fit trouver à 8°,7 centigrades. C'est

aux alentours de cette source et en remontant le ruisseau que l'on recueillit *Sphagnum palustre* L., *Drosera rotundifolia* L., *Parnassia palustris* L., *Pedicularis sylvatica* L., *Viola palustris* L., *Hypericum Elodes* L. (*Elodes palustris*) et *Potamogeton oblongum* Viv.; en remontant vers une autre élévation, *Alsine verna* var., *Thevenei*, *Carex Goodenowii*, *Carex panicea* L. Ce point fut pour plusieurs le terme de la course; mais, quelques-uns d'entre nous n'étant pas satisfaits, et prenant pour prétexte qu'un *Saxifraga* rencontré quelques jours auparavant par M. Planchon n'avait pas été retrouvé, se mirent dans l'idée de revenir à Lamalou par un autre chemin. En vain les autres s'opposèrent-ils à notre projet, en vain supplièrent-ils, en vain même nous traitèrent-ils de fous, et Dieu sait s'ils avaient raison! Rien n'y fit; nous étions trois contre trois, notre résolution était bien prise: en vrais zouaves botanistes, nous nous élançâmes dans le sens opposé au chemin que prenaient nos camarades.

Pourtant, de tous côtés une pente abrupte circonscrivait le plateau et paraissait rendre la descente sinon impossible, au moins d'une excessive difficulté; nos yeux avait beau scruter dans toutes les directions, ils ne découvraient nulle part un passage moins dangereux, et nous cheminions toujours, sans cesser pour cela d'herboriser, lorsque, au détour d'un amas de rochers, nos regards plongèrent dans un ravin sauvage à l'extrémité duquel nous apercevions la vallée de l'Orb. Nous n'hésitâmes plus et, laissant à notre droite un mamelon élevé que nous avions eu primitivement l'intention de gravir, nous descendîmes dans le fond.

La rapidité de la pente, les roches roulantes que nous rencontrions à chaque pas et surtout le grand nombre de jolies plantes qui croissaient çà et là, nous firent déjà mettre un temps assez long à y parvenir. Un spectacle imposant nous y attendait pour rogner encore un peu les quelques heures qui nous restaient avant la nuit: une succession de chutes que le ruisseau exécute en descendant du plateau où nous l'avions rencontré d'abord, et un dernier saut d'environ quinze mètres, composent une cascade de toute beauté, dont les eaux blanches d'écume viennent se reposer dans un bassin profond, où elles reprennent leur limpidité avant de se résoudre en impétueux torrent. Sur les parois élevées, sans cesse arrosées par la poussière humide de la cascade, croissent une infinité de plantes: *Antirrhinum azarina* L., *Silene saxi-*

fraga L., *Asplenium septentrionale* L., *Saponaria ocymoides* L., *Campanula rotundifolia* L., *Phyteuma spicata* L., comblaient déjà nos boîtes, lorsque nous aperçûmes, suspendues au-dessus de l'eau, plusieurs énormes touffes couvertes de magnifiques fleurs blanches, qui excitèrent au dernier point notre ardeur aventureuse. Ce n'était rien moins que le *Leucanthemum Cebennense* ou *palmatum*. Nous cueillîmes tous les pieds qui furent à notre portée, mais le plus beau de tous était inaccessible, et, malgré les imprudents efforts du plus jeune de nous trois, force fut bien de l'abandonner.

Cueillir n'était rien, mais il fallait emporter. Or nos boîtes ne permettaient plus de rien y mettre; le seul foulard disponible avait déjà été transformé en sac, et, pour comble de malheur, nous n'étions munis de rien qui ressemblât à une corde, même à une ficelle. Nous ne pouvions cependant pas laisser les *Leucanthemum!*

— Eh bien! ma chemise est ample, dit M. de Salves; elle pourra servir de troisième sac.

— Bravo! on reconnaît là le vrai botaniste. Et, sans plus attendre, ce que contenait le foulard fut versé dans la besace improvisée, et le *Leucanthemum* put faire partie à son tour de notre bagage.

Le torrent une fois traversé, nous suivîmes pendant quelques instants un semblant de sentier, que les chèvres seules paraissent pratiquer. Bientôt cette apparence de chemin disparut totalement, et nous fûmes réduits à chercher notre passage dans l'intervalle des broussailles et des rochers, rencontrant à chaque pas de nouveaux obstacles qu'il fallait franchir, soit en se laissant glisser, soit en rampant à l'instar des reptiles, ou bien en s'accrochant aux buissons piquants, qui cassaient souvent dans nos mains et nous exposaient ainsi à rouler de roche en roche jusque dans le torrent. Tout cela ne nous arrêtait pas; à chaque obstacle imprévu, nous inventions un moyen de le franchir, et, une fois franchi, l'hésitation d'un moment s'évanouissait de nouveau. Quand le passage manquait d'un côté du torrent, nous sautions sur l'autre rive; quand le lit devenait impraticable, nous gravissions le flanc de la montagne; mais, plus nous allions et plus nous voyions les obstacles s'accumuler, et, comme si la nature voulait enfin nous enlever l'espoir d'arriver qui nous soutenait

encore, à mesure que nous avançions, la perspective de la vallée de l'Orb disparaissait derrière un morne contre-fort de la montagne. Depuis longtemps l'herborisation avait cessé : on avait alors bien autre souci que celui de chercher des plantes. Le soleil, qui dorait encore les côtes dentelées qui nous entouraient, les abandonnait rapidement les unes après les autres; le fond du ravin s'assombrissait à vue d'œil ; il était sept heures et demie, et, dans une demi-heure au plus, la nuit allait nous envelopper, avec tout ce qui nous environnait, de son voile ténébreux. Retourner par où nous étions venus était chose impossible avant la nuit : nous avions mis plus de deux heures à descendre; nous résolûmes donc de continuer plus loin, et, pour nous engager davantage, le lit du torrent sembla un moment devenir plus facile.

Séduits par cet instant de répit, nous nous voyions déjà sur la grand'route de Lamalou, quand tout à coup nous dominâmes un précipice de plus de vingt mètres, où les eaux du torrent s'élançaient pour former en retombant un canal d'une assez grande longueur. Autour, pas un endroit praticable, pas un rocher qui permît de se laisser glisser doucement jusque sur le plan inférieur ; pas une âme pour nous enseigner notre route. La nuit tombait déjà ; un silence complet, troublé seulement par le bruit sourd et monotone des eaux roulant en cascade et bouillonnant dans les anfractuosités de la roche. En vain, nous tentâmes de tourner l'abîme, en vain essayâmes-nous de gagner les crêtes que nous distinguions encore au-dessus de nous, dans l'espoir de regagner le plateau ; rien ne réussit, et, découragés, fatigués, du reste, par une marche pénible de quatorze heures, nous nous décidâmes à faire halte, au pied d'un grand rocher qui semblait pouvoir nous servir d'abri pendant la nuit que nous avions à passer à la belle étoile.

Nous n'avions rien pris que quelques gorgées d'eau du torrent, depuis dix heures et demie du matin, et, ne prévoyant pas de si difficiles circonstances, aucun de nous ne s'était muni même d'un morceau de pain. Tout ce que nous possédions alors pour nous soutenir se résumait dans une fiole d'anisette mitigée d'eau, pouvant contenir au plus cinq verres à liqueur; cinq verres à liqueur pour trois et pour toute une nuit! Voilà un jeûne, ou je ne m'y connais pas. L'on essaya bien de manger quelques brins de bruyère, le seul végétal un peu comestible qui se trouvât au-

tour de nous; mais l'essai ne fut guère plus heureux que les efforts que nous fîmes pendant plus d'une heure pour allumer du feu avec de l'amadou chimique, car, pour ajouter encore à notre détresse, pas une seule allumette ne faisait partie de notre mince bagage. En désespoir de cause, voyant que toute tentative était infructueuse, nous réglâmes la distribution de notre fiole d'eau, de manière à la faire durer jusqu'au matin, et nous nous résignâmes à subir le destin qui nous était réservé. Pourtant, au milieu de ces circonstances fâcheuses, une pensée dominait toutes nos préoccupations: c'était celle de l'inquiétude de nos camarades et de l'incertitude cruelle sur notre sort qu'ils allaient avoir pendant toute cette nuit.

Au bout de peu de temps que nous fûmes ainsi remisés en plein air et sous l'influence d'un brouillard humide qui menaçait de nous envelopper, nous commençâmes à ressentir un froid glacial, d'autant plus facile à expliquer que nos habits de toile étaient encore trempés de la transpiration causée par le rude labeur de la journée. Heureusement que, peu après, le vent ayant changé, le brouillard se dissipa entièrement et nous permit de jouir du plus beau clair de lune du monde. Nous saisîmes immédiatement cette occasion pour regagner le bord du torrent, que nous avions abandonné à la nuit, et tenter d'arriver sur le plateau par la même voie qui nous avait servi à en descendre. D'ailleurs, une fois à même de nous désaltérer, nous pouvions plus facilement supporter le manque de nourriture.

La lune, donnant en plein dans le ravin, l'éclairait splendidement, et le ruisseau reflétant ses rayons ressemblait à une traînée d'argent qui se perdait de temps à autre dans l'ombre noire projetée par les rochers. Malgré la difficulté des circonstances, nous ne pûmes nous empêcher de nous arrêter souvent pour contempler ce magnifique tableau, rendu plus poétique encore par l'isolement où nous nous trouvions alors, car, à quelques pas seulement d'un village, nous étions aussi séparés du reste du genre humain que si nous eussions erré dans les forêts du Nouveau Monde.

La nuit tout entière se passa en efforts infructueux pour retrouver notre chemin. Chaque buisson, chaque rocher était reconnu par l'un de nous, et pourtant chaque pas nous égarait un peu plus; si bien que, vers deux heures du matin, harassés

de fatigue, ayant les coudes, les mains, les genoux meurtris, et ne sachant plus où nous étions, une halte fut décidée pour attendre le lever du jour.

Étendus sur un plan incliné humide et circonscrit par des roches d'un côté, par le vide de l'autre, nous dormîmes bientôt comme si de rien n'était, et, lorsque nous nous éveillâmes, fort étonnés d'être autre part que dans la plus moelleuse des couchettes, le jour, qui commençait déjà à éteindre la lumière argentée de la lune, nous permit bientôt d'apercevoir que, ayant omis de traverser plusieurs fois le torrent, nous avions rôdé toute la nuit sans résultat. A partir de ce moment, nous cessâmes d'être perdus, et ce ne fut plus qu'une question de fatigue pour regagner le plateau.

Avant d'y arriver, nous fîmes halte au pied de la première cascade, et quelle ne fut pas notre douleur quand nous nous aperçûmes que le fameux *Lencanthemum,* cette plante si choyée qui était en partie la cause de la détresse où nous nous trouvions, était resté perdu dans les broussailles. Force nous fut donc de nous résigner à contempler une dernière fois la magnifique touffe à laquelle il nous était défendu d'atteindre, et de reprendre notre marche pénible. Lorsque nous fûmes sur le plateau, malgré la violence excessive du vent, il nous paraissait bien doux de marcher sur un plan horizontal. Nous sentions bien une certaine lassitude dans les muscles des jambes, mais nous étions soutenus par le désir d'arriver à l'auberge de Douch, où nous comptions bien prendre quelque chose de plus solide que les vingt ou vingt-cinq cocos d'eau claire qui nous avaient servi de nourriture pendant la nuit.

Touristes pleins d'ardeur qui recherchez les émouvants spectacles ou les émotions simples et vraies, si vous vous sentez la force et le courage de souffrir la faim, le froid et la fatigue pendant quelques heures, suivez notre exemple : le retour vous récompensera largement de vos peines, car, au milieu du silence grandiose de la belle nature, vous goûterez un moment la douce simplicité des premiers âges ; votre âme grandira en s'élevant vers celui qui vous a protégé, vous remercierez Dieu du pain qu'il vous envoie ! Mais, si vous ne comprenez le spectacle de la nature qu'escorté de tous vos aises et sans déroger à vos habitudes confortables, oh ! renoncez d'avance aux douces émotions

du lendemain, ne vous égarez pas dans le ravin d'Héric : vos illusions y subiraient le sort du carrosse que l'on tenterait d'y conduire.

Les aiguilles de nos montres marquaient huit heures quand nous arrivâmes, vingt-six heures après notre départ de Lamalou, dont vingt-trois s'étaient écoulées depuis notre dernier repas. Aussi, combien le pain noir, la soupe au lait et à l'ail, l'omelette et les *castagnous* que l'on nous servit, valaient-ils mieux que le plus somptueux et le plus raffiné des dîners ! De combien le sommeil que nous fîmes sur la paille, après notre champêtre repas, était-il supérieur au repos que l'on goûte dans le plus moelleux des lits ! Combien le cheval blanc et les deux ânes qui nous ramenèrent à Lamalou eurent-ils de charmes pour les trois compagnons d'Héric !

La rentrée fit sensation dans le pays, car depuis le matin l'événement était connu et tout le monde était à notre recherche : on était allé jusqu'à Colombières, de l'autre côté du ravin où nous nous étions engagés, et, sans le messager que nous avions expédié de Douch pour rassurer nos amis, la gendarmerie de St-Gervais eût été mise à nos trousses. Notre réception fut une scène touchante, et la soirée se passa en joyeuses conversations ; mais nous faillîmes presque être lapidés quand on connut le sort du malheureux *Leucanthemum*.

Le lendemain on voulut aller voir, en voiture cette fois, l'endroit où débouche dans la vallée de l'Orb notre célèbre ravin d'Héric. Vu de ce côté, son aspect est également des plus pittoresques : on s'y croirait presque dans les Alpes ou dans les Pyrénées, tant le chaos est complet, tant il est empreint de sauvagerie grandiose. Attirés par cette belle nature et par le désir de nous rendre compte des obstacles que nous n'avions pu franchir, nous avançâmes jusqu'au pied du contre-fort qui la veille nous cachait la vallée de l'Orb, et nous vîmes alors que, sans la nuit et le saut du torrent, une demi-heure au plus nous aurait suffit pour rejoindre la grand'route.

Le jour était trop à son déclin pour pousser plus loin ; or savez-vous quel fut notre grand regret à tous ? Celui de ne pas pouvoir, ce jour-là, gagner le plateau du Caroux en suivant le ravin dans le sens inverse à celui que nous avions pris la veille.

Nous complétons la liste des plantes intéressantes recueillies au Caroux par les quelques espèces suivantes, récoltées sur la même montagne par M. Planchon, peu de jours avant notre excursion.

Leucanthemum palmatum.
Helianthemum umbellatum.
Saxifraga Prostii.
— *Clusii.*
Alsine verna (var. *Thevenei*).
Taxus baccata.
Wahlembergia hederacea.
Erythronium Dens Canis.
Drosera rotundifolia.
Elodes palustris.

PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal de la séance du 13 juillet 1862

PRÉSIDENCE DE M. PLANCHON, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu par un de MM. les Secrétaires et adopté sans observations.

L'un de MM. les Secrétaires fait le dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre signée de M. Royer, président, et de M. Kageljan, secrétaire de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique, rappelant une circulaire du 1er décembre 1861, relative au Congrès pomologique international qui doit avoir lieu à Namur, le 28 septembre prochain.

Cette lettre fait ressortir les progrès que l'on est en droit d'attendre, pour la pomologie, de la participation des pomologues de tous pays au Congrès international, et engage vivement la Société de l'Hérault à s'y faire représenter par des délégués et par une collection de fruits. Une circulaire-programme y est annexée.

2° Une lettre adressée à M. Sahut, par laquelle M. Royer, président de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique, remercie la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault de l'avoir compris au nombre de ses membres correspondants. M. Royer y fait connaître, en outre, son intention de se rendre à Montpellier pour le Congrès pomologique.

3° Une lettre de M. Cusin, secrétaire général de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, qui demande que la Société de l'Hérault veuille bien envoyer un ou plusieurs jurés à l'Exposition qui doit avoir lieu à Lyon, le 10 septembre prochain.

4° Une lettre de M. le docteur Cuigneau, secrétaire de la Société d'horticulture de la Gironde, faisant une invitation semblable pour l'Exposition qui doit avoir lieu à Bordeaux, le 7 août prochain. Cette lettre est accompagnée de plusieurs exemplaires de demandes d'admission à cette Exposition.

En imprimés, la Société reçoit :

1° Programme de la neuvième Exposition de la Société d'horticulture pratique de l'Ain, qui doit avoir lieu, à Ambérieu en Bugey, du 29 au 31 août 1862.

2° Programme de la vingt-cinquième Exposition de la Société centrale d'horticulture de Caen et du Calvados, qui aura lieu à Caen, du 24 au 30 juillet 1862.

3° *Revue agricole et horticole, bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers*, n° 6, juin 1862.

4° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, mai 1862.

5° *Journal de la Société d'horticulture de la Moselle*, 2me trimestre 1862.

6° *Bulletin du Comice agricole du canton de Doulevant* (Haute-Marne), nos 7, 8 et 9 1862.

7° *Bulletin trimestriel de la Société d'agriculture de Joigny*, n° 53, janvier, février et mars 1862.

8° L'*Apiculteur*, n° 9, juin 1862; n° 10, juillet 1862.

9° Le *Sud-Est*, n° 17, mai 1862; n° 18, juin 1862.

10° *Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir*, t. II, n° 5, janvier, février et mars 1862.

11° *Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre*, 3me bulletin 1862.

12° Catalogue des graines et végétaux de Gueidan aîné, 1862.

13° Programme de l'Exposition de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, pour les 11, 12, 13 et 14 septembre 1862.

14° Circulaire de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, relative au questionnaire pomologique.

M. le Président demande si quelques membres de la Société seraient disposés à se rendre, comme délégués, aux Expositions sus-mentionnées.

M. Hortolès annonce qu'il a déjà accepté de se rendre à Lyon, sur une invitation personnelle qui lui en avait été faite.

A l'égard de Bordeaux, M. Nap. Doûmet présume que le Président de la Société pourra s'y rendre à l'époque indiquée.

M. le Président donne connaissance de trois nouvelles présentations.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de M. Ulysse Cros, directeur de la Banque, rendant compte des bons résultats obtenus dans le jardin de cet établissement, par la substitution du Lierre à une pelouse de gazon.

MM. Planchon, Pellet et Napoléon Doûmet, ajoutent quelques observations à la précédente communication, dont l'insertion au bulletin est, du reste, décidée.

M. Sahut fait passer sous les yeux des membres présents un certain nombre de plantes et arbustes de la saison; ce sont:

Tecoma atropurpurea sanguinea.
Tecoma, semis issu du précédent.
Grenadier double panaché.
Gatilier à fleurs bleues.
— à fleurs roses.
Céphalanthe d'Occident.
Ronce à fleurs doubles roses.
Sureau panaché argenté.
Ormeau à feuilles argentées.

MM. Planchon, Hortolès et plusieurs autres membres, font des observations sur la distinction à établir entre le *Tecoma atropurpurea* et le *Tecoma grandiflora.*

M. Planchon rappelle également, à propos des plantes apportées par M. Sahut, les propriétés fébrifuges du *Cephalanthus Occidentalis.*

M. Sahut présente ensuite une série assez nombreuse de fruits de la saison, dont il fait l'historique.

Au sujet de cette dernière exhibition, M. Napoléon Doûmet rappelle que plusieurs Commissions ont été instituées pour étudier les fruits, en vue de la prochaine session du Congrès pomologique. Il émet, en conséquence, le vœu qu'elles se réunissent tous les dimanches, et que tous les fruits apportés à la Société soient renvoyés à

leur examen, afin que les procès-verbaux puissent faire mention de leur opinion à l'égard du mérite et de la synonymie de chacun.

A propos de l'envoi par M. Buchetet, l'habile mouleur de la Société impériale et centrale de Paris, de son catalogue des fruit moulés, M. Hortolès dit qu'il possède une collection considérable de ces fruits, laquelle sera à la disposition des membres de la Société qui auraient quelques études pomologiques à faire.

Des remerciements sont votés à M. Hortolès pour son offre bienveillante.

Plusieurs membres ayant demandé où en était le travail de la Commission des Figues, M. Pellet répond que, pour sa part, il s'en est déjà occupé et a même fait plusieurs dessins.

M. Planchon annonce la prochaine floraison, dans son jardin, d'un *Agave Americana* à feuilles panachées. Il suppose que c'est la première fois que l'on observe la floraison de cette variété et invite les membres de la Société à aller voir dans quelques jours cette curieuse plante.

M. Galavielle exprime le désir que le nombre des spécimens apportés à chaque séance par les divers membres devienne plus considérable qu'il ne l'est; l'honorable membre désirerait que l'on fît connaître surtout les plantes d'agrément qui exigent le moins de soins, et, conséquemment, dont la culture peut être appropriée à tous les jardins, même les plus modestes.

M. le Président approuve ce désir, et M. Bravy cite à l'appui de l'opinion de M. Galavielle que les séances de la Société du Puy-de-Dôme, dont il a été longtemps secrétaire, étaient devenues de vraies expositions, ce qui leur donnait un grand intérêt.

M. Pellet annonce à la Société qu'il renonce au travail dont il s'était chargé, relativement à la culture en grand des Champignons. Il ajoute que, dans son opinion, cette

industrie ne serait pas avantageuse aux maraîchers de ce pays.

M. Pellet dit aussi que, plusieurs personnes lui ayant demandé comment il faisait pour conserver, sans dégénérescence, sa race panachée d'*Antirrhinum*, ou Mufflier, il croit devoir annoncer que son procédé consiste tout uniment à ne choisir parmi les jeunes plants que ceux dont les cotylédons sont le plus marbrés en dessous.

M. Hortolès parle d'un *Polownia* venu de graine sur le haut d'une muraille, où il végète merveilleusement sans terre végétale. Une discussion, à laquelle prennent part plusieurs membres, s'engage sur la possibilité du fait.

M. Napoléon Doûmet présente quelques fleurs et feuilles d'un *Oxalis* [1] qu'il recommande comme n'exigeant aucun soin et formant rapidement des touffes, des bordures, des massifs, qui se couvrent de fleurs roses ou blanches depuis le printemps jusqu'à l'hiver.

M. Napoléon Doûmet donne ensuite lecture d'un compte rendu de la session extraordinaire de la Société botanique de France, tenue à Béziers et à Narbonne, du 2 au 11 juin dernier, ainsi que d'une excursion à la montagne du Caroux, dans les Cévennes de l'Hérault.

M. Planchon ajoute à la liste donnée dans cette communication quelques plantes nouvelles pour l'Hérault, qu'il a recueillies dernièrement sur le même point.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Procès-verbal de la séance du 10 août 1862

Présidence de M. Doûmet, président

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal est lu par un de MM. les Secrétaires.

Après quelques modifications apportées sur la demande de MM. Hortolès et Pellet, le procès-verbal est adopté.

[1] *Oxalis floribunda.*

M. le Président proclame l'admission, au nombre des membres, des personnes suivantes, présentées à la dernière séance :

MM. CROS (Ulysse), directeur de la Banque à Montpellier, présenté par MM. Reynaud (Louis) et Doûmet (Napoléon).

FRANÇOIS (Stanislas), banquier à Cette, présenté par les mêmes.

le docteur VAILHÉ, membre du Conseil général, présenté par MM. Bonnet et Doûmet (Napoléon).

M. le Président annonce six nouvelles présentations.

M. Lutrand demande que, en raison de la tenue prochaine du Congrès pomologique, les membres qu'il présente soient admis à participer aux travaux de la Société avant la séance où ils devront être proclamés.

M. Golfin et les autres membres qui ont fait des présentations demandent la même faveur pour les personnes qu'ils patronnent.

M. le Président répond qu'il y a tout lieu de penser que la Société aura une séance extraordinaire avant l'ouverture du Congrès; mais que, dans tous les cas, il sera fait, pour cette fois, exception à la règle.

L'un de MM. les Secrétaires fait le dépouillement de la correspondance, qui contient :

Une lettre de M. Edmond Duffour, membre de la Société à Béziers, contenant des réflexions au sujet d'un article de M. de Meschinet sur le Rhizoctone des arbres, analysé dans la Revue bibliographique du nº 2 des Annales de 1862.

Après la lecture de cette lettre, le Secrétaire ajoute qu'il croirait utile d'insérer au Bulletin les observations qu'elle renferme.

MM. Sahut, Bravy et Hortolès, prennent successivement la parole au sujet du contenu de la lettre et font part de leurs propres observations.

M. Bravy dit qu'il a obtenu de bons résultats contre

l'envahissement du Rhizoctone, en enlevant la terre où avait végété l'arbre mort et en désinfectant le trou avec de la chaux vive.

La Société, consultée par le Président sur l'utilité de l'insertion au Bulletin, de la lettre de M. Duffour, répond affirmativement.

Le dépouillement de la correspondance se continue par les imprimés suivants :

1° *Des Moyens de grossir les graines et les fruits, de doubler les fleurs et d'en varier à volonté les proportions et la forme*, par M. Achille Barbier, jardinier chez M. le marquis de Lagrange; novembre 1861 ; brochure in-8° de 88 pages.

2° *Annales du Comice agricole de Maine-et-Loire*, 1862, 2me trimestre.

3° *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Chalon-sur-Saône*, n° 10, juillet 1862.

4° *Journal de la Société d'horticulture du département de la Moselle*, 1862, 3me trimestre.

5° *Bulletin trimestriel de la Société d'agriculture de Joigny*, 1862.

6° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, juin 1862.

7° *Annales de la Société d'horticulture de la Gironde*, 2me série, t. III, n° 2.

8° *Bulletin du Comice agricole du canton de Doulevant* (Haute-Marne), 1862, n° 10.

9° *Société d'horticulture et d'arboriculture des Deux-Sèvres*, 8me année, 2me semestre.

Id. 9me année, 1er semestre.

10° L'*Apiculteur*, n° 11, août 1862.

11° *Annales de la Société d'horticulture de l'Allier*, t. III, nos 7 et 8, octobre 1861, janvier 1862.

12° *Bulletin de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône*, 1861, nos 5 et 6, mai et juin.

13° Le *Fécondateur*, journal général de physiologie expérimentale des sciences naturelles appliquée à la fécondation et à l'hybridation artificielle des plantes, publié par Ach. Barbier, 1re année, n° 3, juillet 1862.

14° Rapport sur l'Exposition de la Société d'horticulture d'Orléans et la 6me session du Congrès pomologique, septembre 1861,

par MM. Cuigneau et J. Gérand. (Extrait des *Annales de la Société d'horticulture de la Gironde.*)

15° Programme de l'Exposition d'agriculture et d'horticulture de la Société royale linnéenne de Bruxelles, pour les 23, 24, 25 et 26 septembre 1862.

M. le Secrétaire donne lecture, pour la seconde fois, d'une lettre de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, demandant des délégués pour le jury de son Exposition de septembre, ainsi que d'une lettre du Président de la Fédération des Sociétés belges, relative au Congrès pomologique de Namur.

M. le Président demande si quelqu'un des membres présents serait disposé à remplir les fonctions dont il est parlé.

M. Dessalles, offrant de se rendre à Lyon, est délégué par la Société, qui y sera, en outre, représentée par M. Hortolès fils, déjà invité personnellement par la Société du Rhône.

M. Bravy fait une intéressante communication sur le genre *Hibiscus*, dont il passe en revue toutes les espèces cultivées. Cette communication sera insérée au Bulletin.

MM. Clerget et Barrandon font observer, au sujet d'une des espèces citées par M. Bravy, l'*Hibiscus palustris*, qu'elle croît spontanément dans les départements de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et des Basses-Pyrénées, près de Bayonne.

M. Bravy parle des plantes ornementales dont la culture exige peu de soins; il cite les Glaïeuls comme pouvant être cultivés en pleine terre, sans être relevés pendant trois ans, et formant de très-fortes touffes qui produisent le plus bel effet. Quant au défaut capital de cette belle fleur, qui est de ne durer que fort peu, il est facile d'y remédier quand on relève les oignons chaque année, en échelonnant l'époque de leur plantation. On obtient ainsi des floraisons successives qui se prolongent très-tard.

M. Sabatier met sous les yeux de la Société une Auber-

gine de la variété dite *Monstrueuse d'Amérique*, dont la grosseur n'est pas inférieure à celle d'un Melon ordinaire.

Plusieurs personnes ayant demandé à M. Sabatier si cette nouvelle Aubergine est aussi bonne que la commune, M. Sabatier répond affirmativement et la regarde même comme supérieure.

L'opinion de M. Sabatier est confirmée par M. Hortolès père, qui dit en avoir mangé et l'avoir trouvée excellente.

M. Sabatier la regarde comme aussi productive que la commune.

M. Napoléon Doûmet fait observer que, vu sa grosseur, cette nouvelle espèce devant exiger un temps plus long pour arriver à son entier développement, elle doit être plus longtemps mangeable, les Aubergines devenant beaucoup trop corrosives pour être consommées lorsqu'elles sont arrivées à leur maturité complète.

Sur la demande de M. Golfin, le fruit est partagé et reconnu parfaitement plein. M. Golfin présume pourtant, après l'avoir examiné, qu'il doit être inférieur, en qualité, à l'Aubergine commune.

Les quartiers de ce spécimen sont remis à différents membres, qui voudront bien, après dégustation, faire part à la Société de leur impression.

MM. Pellet et Bravy citent, comme méritant d'être cultivées, les Aubergines blanche et écarlate.

M. Sabatier présente aussi un Melon, qu'il désigne sous le nom de *Mulâtre*, et qui est reconnu pour une variété du *Maraîcher brodé rond*.

M. Reynes présente de magnifiques Oignons venus de graine. Il fait remarquer que ceux qui ont été repiqués sont devenus beaucoup moins beaux que ceux qui sont restés en place, et, en effet, les premiers sont d'une grosseur ordinaire, tandis que les seconds ont atteint un développement inusité.

M. Dessales demande à M. Roux des détails sur la greffe de l'Aubergine sur une autre Solanée.

M. Roux explique qu'ayant tout simplement greffé l'Aubergine sur le *Solanum lasciniatum*, qui est vivace, l'Aubergine est également devenue vivace; mais que, le sujet exigeant la serre en hiver, l'Aubergine n'est pas devenue pour cela plus rustique.

M. Hortolès lit un rapport détaillé sur les Poires présentées aux deux dernières séances des Commissions du Congrès pomologique.

Le même membre met ensuite sous les yeux de la Société une très-grande variété de fruits, et fait remarquer la différence qui existe entre le *Rousselet de Reims* et le *Sucré chéri* qu'il avait présenté précédemment, et qui avait été confondu par plusieurs personnes avec la première de ces deux variétés.

M. Napoléon Doûmet ayant manifesté le regret que le riche apport de M. Hortolès n'ait pas été fait le matin à la réunion spéciale des Commissions, il est décidé que celle des Poires s'assemblera le lendemain matin pour examiner les fruits de M. Hortolès.

M. Chancel met sous les yeux de la Société une Pêche qu'il croit nouvelle.

Après examen, M. Bravy croit pouvoir l'assimiler à celle apportée le matin à la Commission par M. Reynes, et qui serait la *Chevreuse hâtive*.

M. Jeanjean présente deux Poires et un Raisin *Œillade cinq-sdou*. Les Poires seront examinées par la Commission en même temps que celles de M. Hortolès.

M. Pellet présente un jeune plant de Muflier (*Antirrhinum majus*), pour montrer aux membres présents ce qu'il entend par la marbrure des cotylédons, signe auquel il reconnaît les plantes qui doivent produire des fleurs panachées.

Plusieurs membres font observer que les feuilles indi-

quées par M. Pellet ne paraissent pas être les cotylédons.

M. Pellet soutient le contraire et affirme qu'il s'est assuré de l'exactitude de ce fait.

M. Sabatier présente de très-belles Figues de Versailles.

M. Pellet présente plusieurs Figues dont il ne connaît pas les noms et fait passer sous les yeux de l'assemblée des peintures représentant des Figues et destinées au travail de la Commission.

MM. Pellet et Hortolès demandent à être autorisés à ne faire leur demande d'admission pour l'Exposition qu'au dernier moment, vu le dérangement apporté dans leurs préparatifs par le changement d'époque de l'Exposition. Ils reconnaissent la justesse des raisons qui en ont fait avancer l'époque, mais ils préviennent que beaucoup de leurs plantes ne pourront, sans doute, pas être en état à ce moment.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Procès-verbal de la séance du mercredi 27 août 1862

—

Présidence de M. Doûmet, président

En l'absence de M. Doûmet, M. Martins, vice-président, ouvre la séance à une heure et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par un des Secrétaires et adopté sans observations.

M. le Président prononce l'admission définitive des personnes présentées à la dernière séance et qu'une décision exceptionnelle, prise en vue de la session du Congrès pomologique, avait admises déjà à participer aux travaux de la Société ; ce sont :

MM. DAUREL, à Béziers, présenté par MM. Golfin et Doûmet père.

GALAVIELLE (Louis), élève de M. Louvet, présenté par MM. Louvet et Martins.

GÉRARD (Gustave), jardinier à Lodève, présenté par MM. Roux et Roudier.

JULIEN, maire de Castries, présenté par MM. Barrandon et Roux.

M. le Président annonce également l'admission, séance tenante, en vertu de la même décision, des personnes suivantes :

MM. VALLAT (Charles), fils, à Lodève, présenté par MM. Hugounenq et Lutrand.

PONS (Adrien), pépiniériste à Lodève, présenté par MM. Hugounenq et Lutrand.

ESPAGNE (Adolphe), professeur agrégé à la Faculté de médecine, présenté par MM. Estor et Lutrand.

FAJON (Auguste), censeur de la succursale de la Banque de France à Montpellier, présenté par MM. Doûmet père et Martins.

REYNAUD (Jean), maire de S[t]-Just, présenté par MM. Doûmet père et Martins.

M. Doûmet prend la présidence.

Plusieurs membres demandent quel a été le résultat de la dégustation des Aubergines américaines apportées par M. Sabatier dans la séance du 10 août.

MM. Planchon et Node S[t]-Ange répondent qu'elles ont été trouvées égales, sinon supérieures en qualité, à l'Aubergine ordinaire.

M. Bouschet-Bernard demande si le terme du délai accordé pour la réception des produits à l'Exposition du 2 septembre sera rigoureux.

Des explications sont données à ce sujet par M. le Président, et, après quelques observations faites par divers membres, il reste entendu que le terme du délai ne sera

pas changé officiellement, mais que, ayant égard aux retards involontaires qui pourraient survenir, on recevra les objets jusqu'à deux heures de l'après-midi.

M. Golfin demande si les membres des Commissions pourront prendre part aux travaux du Congrès, dans le cas où ils seraient exposants.

M. Napoléon Doûmet répond que, en ce qui concerne les travaux du Congrès pomologique, les membres des Commissions conservent leurs fonctions, la qualité d'exposant n'étant incompatible qu'avec les fonctions de juré pour l'Exposition. Il ajoute quelques éclaircissements sur la composition du Jury, lequel doit être formé de vingt-quatre membres, dont huit pris dans le sein de la Société et seize étrangers et, pour la plupart, délégués par les Sociétés correspondantes.

M. le Président soumet à l'approbation de la Société les décisions prises en Conseil d'administration, au sujet du prix des entrées.

La Société ratifie la proposition.

En conséquence, les prix d'entrée sont fixés ainsi :

Le mardi 2, jour de l'ouverture, 1 fr. par personne;

Les mercredi, jeudi, vendredi et samedi, 50 centimes;

Le dimanche, 25 centimes.

M. le Président engage les membres de la Société à ne pas négliger de faire figurer à l'Exposition les produits de toute nature, et principalement les cépages vulgaires, afin de mettre le Congrès à même de les étudier comme tous les autres.

M. Patus demande si les diverses espèces d'Olives seront représentées à l'Exposition.

M. Bonnet répond qu'il n'y a encore que deux demandes où il soit question de ce fruit.

M. le Président invite les cinq Commissions permanentes de la Société à désigner chacune celui de leurs membres

qui, aux termes des statuts, doit la représenter dans le Jury de l'Exposition.

La Commission de botanique désigne M. le docteur Théveneau, et celle d'horticulture maraîchère, M. Louvet. Celles d'horticulture florale, d'arboriculture et des arts et industrie, n'étant pas en nombre, ajournent leur décision au lendemain.

M. Planchon et M. Martins présentent M. Planchon (Émile) comme membre de la Société. L'admission est votée immédiatement, ainsi qu'il a été fait pour les personnes présentées au commencement de la séance.

Sur la proposition de M. Ricard, la Société investit le bureau du droit d'admettre tous les nouveaux membres qui seront présentés jusqu'à la fin de la session du Congrès pomologique.

M. Bonnet propose à la Société d'adjoindre huit membres au bureau pour l'aider dans l'organisation de l'Exposition.

M. Ricard, pensant que le bureau de la Société est plus à même que qui que ce soit de connaître les besoins du moment, propose de s'en rapporter entièrement à lui pour leur nomination.

La Société se range à l'avis de M. Ricard.

La séance est levée à trois heures.

Procès-verbal de la séance du 14 septembre 1862

Présidence de M. Doûmet, président

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal est lu par un de MM. les Secrétaires.

M. Golfin demande la rectification d'un paragraphe relatif à une question qu'il a faite.

Après cette rectification, le procès-verbal est adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet demandant l'opinion de la Société d'horticulture et de botanique sur la valeur du *Traité élémentaire d'arboriculture* de M. Brémond, instituteur à Gadagne (Vaucluse.)

M. le Président ajoute que l'ouvrage en question a été déjà l'objet d'un rapport favorable inséré dans le tome Ier des Annales; il propose, en conséquence, de joindre le susdit rapport à la réponse qui sera faite à M. le Préfet.

M. Sahut fait observer que le traité de M. Brémond dont il s'agit maintenant est une seconde édition, beaucoup plus concise et plus à la portée de tous que la première, ce qui, du reste, loin de diminuer le mérite de cette œuvre, serait au contraire tout en sa faveur.

La Société, sur les explications données et le résumé du Président, décide que la réponse à M. le Préfet sera rédigée dans ce sens.

M. le Président donne aussi lecture d'une lettre de M. le Ministre des travaux publics et d'une autre de M. le Directeur général de l'agriculture, annonçant les dons suivants accordés à la Société, sur la demande de son Président :

1° Allocation d'une somme de 500 fr., pour aider aux frais de l'Exposition;

2° Envoi de deux médailles d'or et deux médailles d'argent destinées à cette même Exposition;

3° Envoi de tout ce qui a paru de l'ouvrage de pomologie publié par M. Decaisne sous le titre de *Jardin fruitier du Museum*, et annonce de l'envoi, au fur et à mesure, des livraisons qui paraîtront.

Les paroles bienveillantes que contiennent ces lettres témoignent du bon vouloir dont S. Exc. M. le Ministre ainsi que M. le Directeur de l'agriculture sont animés envers la Société et son Président.

M. le Président dit que, en vertu des pouvoirs extraordi-

naires qui avaient été donnés au bureau pendant la durée du Congrès pomologique, un certain nombre de nouveaux membres ont été admis dans le sein de la Société. Il lit, en conséquence, la liste suivante :

MM. Fabre (Paul) fils, propriétaire à Montpellier.
Shec, avocat à Montpellier.
Gervais (Jules), propriétaire à Montpellier.
Périer (Xavier), propriétaire à Montpellier.
Lafon (Jean), jardinier chez M. Périer à Montpellier.
Raujon (Alexis), négociant à Cette.
Reynaud (Jean), juge de paix suppléant à Lunel.
Christol, propriétaire à Montpellier.
de Vallat (Charles), consul général de France à Barcelone.
Ducel, docteur en médecine à Montpellier.
Chevalier (Henri), jardinier à Montpellier.

L'un de MM. les Secrétaires fait le dépouillement de la correspondance, qui contient :

1° Une lettre signée de MM. Marès (Henri) et Golfin, membres adjoints du Jury pour la section des Raisins, par laquelle ils déclarent que, n'ayant pas pris part aux décisions du Jury, ils déclinent toute solidarité dans la répartition des récompenses.

2° Une lettre par laquelle M. Nogarède annonce, au nom de la Société des Jardiniers d'Alais, qu'une réception, musique en tête, a été faite à M. Alteirac, et remercie la Société de l'Hérault ainsi que MM. les membres du Jury pour la médaille d'or qui a été décernée à leur compatriote.

3° Une lettre de M. Ducel, relative au succès obtenu chez lui par M. Langevin, au moyen de la greffe de plusieurs espèces simultanément faite sur trois vieux Poiriers. Cette lettre constate la supériorité du Beurré Clairgeau sur les autres variétés qui ont été greffées sur les mêmes sujets.

4° Une lettre de M. Jules Dessales, membre de la Société, qui s'excuse de ne pouvoir se rendre à Lyon comme délégué pour l'Exposition de septembre, des affaires imprévues devant le retenir à Paris au delà de l'époque fixée.

5° Une lettre de M. Arnaud, demeurant à Neschers, cànton de Champeix (Puy-de-Dôme), offrant d'expérimenter en grand, devant tous les propriétaires qui en auraient le désir, un procédé de son invention contre la maladie de la vigne. M. Arnaud demande seulement à être couvert de ses frais de déplacement.

6° Une lettre de M. Giry, archiviste de la Société d'horticulture de Marseille, demandant l'envoi des documents officiels relatifs à la session du Congrès pomologique, ainsi que des informations relatives aux résultats de l'Exposition en ce qui concerne les lauréats marseillais.

7° Une note de M. Icard, géomètre, contenant de nombreux renseignements sur le *Cactus opuntia* (Figuier de Barbarie) qu'il a fait figurer à l'Exposition.

8° Une lettre de M. Fournier, avocat, contenant des explications sur ses appareils athmidoscopiques.

La correspondance en imprimés se compose des pièces suivantes :

1° *Journal d'agriculture pratique, Moniteur des Comices, des propriétaires et des fermiers,* n° 17, 1862 (Directeur, M. Barral).

2° *Bulletin de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique,* 1860 et 1861, offert par M. Royer, président.

3° *Bulletins de la Société royale de Flore, de Bruxelles,* juillet 1862.

4° Compte rendu de la Société centrale d'horticulture d'Ille-et-Vilaine, année 1861.

5° Compte rendu des expositions de la Société d'horticulture de Fougères (Ille-et-Vilaine), 1859, 1860, 1861.

6° *Annales de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers (Seine-et-Marne),* année 1861.

7° *Annales du Comice horticole de Maine-et-Loire,* 3° et 4° trimestres 1861.

8° *Bulletin de la Société d'horticulture de Chalon-sur-Saône,* n° 8, 1861.

9° *Revue agricole et horticole du Gers,* juin, juillet 1862.

10° *Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir,* n°s 3 et 5, 1862.

11° *Bulletin du Comice agricole du canton de Doulevant.*

12° *Journal de la Société d'horticulture du Bas-Rhin,* tome V, n°s 8 et 9.

13° *Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube,* 45° et 46° bulletins.

14° *Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans*, tome I, n° 7.

15° *Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre*, 4e bulletin.

16° Le *Sud-Est*, journal agricole et horticole, juillet 1862, n° 19.

17° *Notices pomologiques*, ouvrage offert par M. Jules de Liron d'Airolles.

18° *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, juillet 1862.

19° Société impériale et centrale d'horticulture : Procès-verbaux des séances du jury de l'exposition universelle de 1855; offert par M. Rouillard, délégué de la Société impériale et centrale.

M. Fenouil demande des explications sur ce qui a été fait relativement à l'offre de MM. Hortolès fils et Lebrun, de se rendre au Congrès pomologique de Namur comme délégués de la Société; l'honorable membre se plaint de ce que MM. Hortolès et Lebrun n'aient pas reçu leur délégation officielle, pièce sans laquelle ils ne pourront prendre part aux travaux du Congrès.

M. le Président explique que, vu la proximité de la séance ordinaire, le bureau n'a pas cru devoir donner de délégation écrite avant la sanction de la Société, d'autant plus que la demande de M. Hortolès, qui était purement verbale, n'a pas été formulée depuis par lettre, comme cela aurait dû être fait; il ajoute que, du reste, son intention était si bien de seconder autant qu'il le pouvait celles de MM. Hortolès et Lebrun, qu'il les avait autorisés verbalement à se présenter comme délégués à M. Royer, président des Sociétés belges, alors à Montpellier. M. le Président termine en disant qu'il regrette que M. Fenouil l'ait devancé dans la proposition qu'il allait faire à la Société, de sanctionner officiellement ce qu'il avait déjà fait officieusement.

Après une discussion engagée entre plusieurs membres sur ce même sujet, l'assemblée approuve ce qu'a fait M. le Président et délègue les deux membres qui se sont offerts pour la représenter à Namur.

M. le Président consulte la Société au sujet de l'offre contenue dans la lettre de M. Arnaud et de son procédé de guérison de l'oïdium. Après plusieurs considérations émises, il est décidé qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande.

M. Bonnet rappelle que M. Gommard, de Toulouse, a envoyé de son côté à l'Exposition un liquide de son invention qu'il dit infaillible contre l'oïdium. Le jury ayant décidé que, ne pouvant donner son avis sans avoir vu par lui-même les effets du nouveau liquide, il en renvoyait l'examen à la Société, M. Gommard s'est offert à fournir plusieurs litres de sa composition, si on voulait la soumettre à l'expérimentation.

M. Pellet dit que ce genre d'expériences lui paraît être plutôt dans les attributions de la Société d'agriculture que dans celles de la Société d'horticulture.

M. Napoléon Doûmet dit qu'il ne partage pas l'opinion de M. Pellet, par le motif que, si la vigne considérée comme objet de grande culture appartient au domaine de l'agriculture, considérée au point de vue des raisins de table, elle rentre aussi bien dans celui de l'horticulture ; en conséquence, l'expérimentation d'un liquide contre l'oïdium est, selon lui, de la compétence de la Société.

M. Lutrand fait observer que des expériences décisives sur l'efficacité d'un remède semblable offrent certaines difficultés, le plus ou moins de vertu du liquide pouvant dépendre de son état plus ou moins pur ou de l'ancienneté de sa préparation.

Après plusieurs opinions émises par divers membres, la discussion est close par le renvoi à la Commission des arts et industries.

M. Pellet fait parvenir au bureau une note dans laquelle il signale à l'attention de la Société l'écart du règlement que constituerait le vote de la séance du 1er juin 1862, nommant M. Bonnet archiviste.

M. Napoléon Doûmet donne lecture de l'article du rè-

glement où il est question des archives, ainsi que du paragraphe du procès-verbal de la séance de juin, concernant le vote signalé.

Il ressort des explications données par le bureau qu'il n'existe point de fonctions distinctes d'archiviste; que ces fonctions sont remplies par un des membres du bureau; que, d'après le vote émis par la Société dans la séance de juin 1862, le membre du bureau remplissant les fonctions d'archiviste est autorisé à en joindre le titre à celui de ses fonctions spéciales.

A la suite de ces explications, l'assemblée passe à l'ordre du jour.

M. Napoléon Doûmet met sous les yeux des membres présents un petit Cryptogame qu'il croit se rapprocher des Lycoperdons et qu'il a vu croître en abondance depuis peu de temps sur le bois de châtaignier des panniers à Orchidées.

M. Bravy dit qu'il a déjà eu l'occasion de constater l'existence de ce Champignon sur le bois de chêne en décomposition.

M. le Président donne lecture d'une lettre omise dans le dépouillement de la correspondance. Elle est de M. Molines, de Vals (Ardèche), qui dit avoir inoculé l'oïdium sur des raisins sains au moyen des sporules qu'il a découvertes sur les grappes desséchées laissées par les vignerons sur les ceps. Partant de là, il recommande de brûler toutes les grappes infectées comme étant autant de foyers de la maladie.

Plusieurs membres prennent la parole à ce sujet, entre autres MM. Bravy, Sahut et Lutrand. Les conclusions de la conversation sont que, les feuilles sèches, les sarments et les écorces, renfermant également des sporules, il faudrait aussi les anéantir pour détruire l'oïdium.

La séance est levée à quatre heures et demie.

RAPPORT

SUR L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE L'HÉRAULT, EN 1862

Par M. Napoléon DOÛMET, secrétaire de la Société

MESSIEURS,

La lecture d'un rapport sur une Exposition terminée depuis longtemps, et que tout le monde a été appelé à visiter dans tous ses détails pendant six jours, aura peut-être, pour la plupart d'entre vous, le caractère d'une superfétation, et nous avouons que notre avis n'eût pas été différent, si nous n'avions vu dans ce rapport que le côté purement narratif; mais il est d'autres considérations que nous ne devons pas oublier, et en première ligne celle-ci : quelque brillante que soit une Exposition, elle n'a jamais qu'un temps fort limité, et, cette courte durée passée, qu'en resterait-il, si un compte rendu écrit ne venait en retracer les principaux traits? En second lieu, les membres de la Société non résidents à Montpellier n'ont pas tous eu le loisir de venir se promener dans les carrés du Peyrou, et de plus, notre bulletin étant envoyé en échange aux Sociétés correspondantes, n'est-il pas juste de faire part aux uns et aux autres de ce qui a été fait à Montpellier en cette circonstance? Souvenons-nous, Messieurs, que les publications d'une Société en sont les seuls travaux dont la durée soit certaine : *verba volant*, a-t-on dit ; *actorum memoria fragilis*, ajouterons-nous ; ce que nous expliquerons librement en disant que rien de ce qui se dit ou se fait dans une Société n'aurait d'importance réelle si le bulletin n'en faisait mention. Ainsi, vous le voyez, Messieurs, malgré que chacun de nous ait pu apprécier à loisir notre Exposition dernière, il était indispensable qu'un compte rendu vînt lui assigner sa place dans les actes écrits de notre Société, et vous serez certainement de notre avis, si, vous reportant de quelques semaines en arrière et rappelant quelques-uns de vos souvenirs, vous consentez à nous suivre un moment dans la revue retrospective que nous allons faire, tant de l'Exposition que des travaux du Congrès pomologique pendant la session que notre jeune Société a eu l'honneur de patronner.

Vous savez tous, Messieurs, qu'une exhibition de l'importance

de celle que nous venons d'avoir exige qu'on s'en occupe longtemps à l'avance. S'il vous en souvient, l'an dernier à pareille époque, dès que notre Président vous eut annoncé que le Congrès pomologique de Lyon avait décidé qu'il tiendrait sa session de 1862 à Montpellier, on se mit à l'œuvre pour arrêter les bases d'une réception digne de cette savante assemblée.

La Société décidait, en conséquence, que l'époque de l'Exposition serait fixée du 16 au 21 septembre, durée de la session du Congrès. Peu après, la nomination d'une commission spéciale, sous le titre de *Commission du Congrès pomologique*, vint donner un nouvel élan aux travaux préparatoires. Divisée en cinq sous-commissions, elle fut chargée de recueillir tous les documents relatifs à la pomologie de nos contrées, et d'étudier tous les fruits qui lui seraient soumis, afin d'en rendre compte au Congrès. Le nombre de fruits que chaque section a eu sous les yeux a été parfois considérable, principalement dans les séances du mois d'août, et l'on peut dire que cette institution n'a pas été sans bons résultats sous plus d'un rapport.

Nous ne parlerons que pour mémoire des diverses circulaires que le bureau adressa, à plusieurs reprises, aux membres de la Société, ainsi qu'à toutes les associations scientifiques françaises et étrangères, et nous arriverons de suite à l'époque la plus active des travaux préparatoires.

Il vous souvient, Messieurs, que notre Président, apportant dans cette circonstance ce zèle et cette activité que vous lui connaissez tous, avait fait plusieurs voyages dans le but de visiter les principaux centres horticoles ou agricoles du Midi, et de faire arriver à l'Exposition les produits les plus nombreux et les plus divers. Or, dans le milieu de juillet, à la suite d'une tournée qu'il fit dans l'Est et le Sud-Est, il rapporta l'impression que, l'année étant exceptionnellement précoce, la plupart des fruits et même des raisins seraient déjà en grande partie passés à l'époque du Congrès, si sa session restait fixée comme il avait été convenu. Cette impression était partagée et nous dirons même passée à l'état de conviction dans presque toutes les Sociétés de l'Est et du Sud-Est, notamment chez les membres de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, point de départ du Congrès pomologique.

Il n'y avait pas à hésiter en présence de ces faits; en consé-

quence, d'accord avec la Commission permanente du Congrès de Lyon, on avança l'époque de la session au 2 septembre, et la Société décida que son Exposition subirait la même modification. Un arrêt spontané dans la végétation fit craindre, quelque temps après, que l'on n'eût à regretter cette décision, et nous savons que quelques horticulteurs n'ont pu, par suite, faire figurer des collections aussi nombreuses qu'ils auraient pu le faire quinze jours plus tard ; mais, aucun avantage n'étant sans inconvénient, il fallait choisir entre deux maux le moindre Les faits ont répondu déjà, et l'on peut dire maintenant que la décision a eu plus d'heureux résultats que de conséquences fâcheuses.

De nouvelles circulaires furent donc expédiées partout pour annoncer la récente décision ainsi que le délai pour l'admission, les formalités à remplir, et les concessions accordées par les chemins de fer. Car, vous le savez, Messieurs, des demandes officielles avaient été adressées aux diverses Compagnies pour obtenir une réduction de moitié sur le prix du transport des objets destinés à l'Exposition, et sur le prix des places en faveur des exposants et des personnes se rendant au Congrès. Tandis que le Nord, le Midi, le Dauphiné et Graissessac, accordaient gracieusement tout ce qui avait été demandé, on avait à regretter, au contraire, un refus de l'Est, de l'Ouest, de l'Orléans et du Paris à la Méditerranée, circonstance qui n'a pu manquer de nuire considérablement aussi bien au Congrès qu'à l'Exposition.

Pendant ce temps-là, on ne restait pas inactif d'un autre côté. La question du local, depuis longtemps débattue, trouvait sa solution dans l'adoption définitive de la promenade du Peyrou, offerte gracieusement par l'administration municipale de Montpellier, et, le Conseil de la Société ayant adopté les plans et devis présentés par l'architecte de la ville, on mettait la main à la construction des quatre bâtiments en bois devant recouvrir les deux premiers carrés de la promenade ainsi que l'intervalle de 12 mètres qui les sépare des deux autres, c'est à dire, en tout, un espace d'environ 1,600 mètres carrés. Les deux carrés de la promenade devaient être réservés aux fleurs et aux légumes, et les deux intervalles, offrant chacun une surface de 30 mètres sur 12, étaient destinés aux fruits et aux raisins, et devaient être munis intérieurement d'une quadruple série de gradins à cinq étages qui en occuperaient le tour et le milieu.

Le 27 août, la Société fut réunie en séance extraordinaire pour délibérer sur les dernières mesures à prendre. Le prix des entrées à l'Exposition, la composition du Jury, furent définitivement arrêtés dans cette séance, où la Société conféra, en outre, au bureau les pouvoirs les plus étendus, relativement au choix des membres qu'il jugerait à propos de s'adjoindre, pour l'aider dans le placement des produits et pour tous les détails relatifs à l'Exposition ou au Congrès.

Les membres adjoints, au nombre de huit, furent MM. Node St-Ange, Gaston Bazille, L. Vialla, Golfin, Poujol, Roux, Reynes, et Sabatier.

Le 30 août, les quatre bâtiments étaient terminés et les décorateurs achevaient de les mettre en état de recevoir les nombreux produits annoncés, en recouvrant de papier blanc les gradins, et ornant de drapeaux et d'écussons les fermes et les murailles des locaux affectés aux fruits et aux raisins. En même temps, de larges allées sablées et des corbeilles alternativement rondes ou ovales, destinées à recevoir les lots de plantes, étaient tracées dans le gazon des carrés couverts.

Il n'y avait, du reste, pas de temps à perdre, car beaucoup d'envois étaient déjà parvenus, et le lendemain, 1er septembre, produits, exposants, jurés, membres du Congrès, arrivaient en foule; les premiers devant être déballés au plus vite, les seconds demandant la place qui leur était assignée, tels autres s'enquérant de tous les renseignements nécessaires à leurs travaux. Ce n'est pas chose facile, Messieurs, que de répondre à tout le monde et de tenir tête à la fois à tout ce qui se présente; une foule de cas imprévus, de difficultés inattendues, une infinité de détails qui passent inaperçus pour tous ceux qui se bornent à visiter l'Exposition quand elle est organisée, accablent jusqu'au dernier moment ceux qui sont chargés de présider à son arrangement, et, si quelques imperfections ou quelques oublis se glissent parfois, ce qui est inévitable en pareilles circonstances, il faut être indulgents, Messieurs, pour ceux à qui incombe la besogne, car, bien que se multipliant autant que possible par leur bon vouloir, leur rôle est toujours difficile et fatigant. Malgré cela, tout eût marché pour le mieux, si, comme l'a dit notre Président dans un discours applaudi, où il rappelait que la Terre promise n'avait été gagnée qu'après avoir vaincu l'adversité, si,

disons-nous, le mauvais temps n'avait voulu se mettre de la partie. Des pluies torrentielles, d'une précocité inusitée pour ce pays, vinrent à différentes reprises inonder de gouttières l'intérieur de nos locaux, détrempant les papiers et remplissant d'eau les 4,000 assiettes de fruits ou de raisins que l'on s'efforçait d'abri. ter. Au dehors, le mal était encore beaucoup plus grand; les pluies empêchant plusieurs possesseurs de collections de raisins importantes de cueillir les échantillons qu'ils destinaient à composer leurs lots, nous étions menacés d'être privés de leurs produits intéressants et conséquemment de voir rester vide l'espace qu'ils devaient occuper. Heureusement que la plupart d'entre eux, faisant preuve d'un zèle qu'on ne saurait trop louer, bravèrent les contrariétés du mauvais temps pour faire leur cueillette, et que, d'un autre côté, beaucoup des envois du dehors ayant été plus considérables qu'on ne l'avait tout d'abord annoncé, ces craintes ne se sont pas réalisées; les places ne restant pas vides, le seul effet de la pluie fut de retarder de quelques heures l'ouverture de l'Exposition au public et de faire pourrir quelques fruits déjà avancés.

Le 2 septembre, dans l'après-midi, on put donc faire l'ouver-verture publique.

Le programme avait annoncé que le Jury procéderait à son examen le 2 dans la matinée; toujours pour la même cause, il fut impossible de suivre à la lettre ce qui avait été dit, et ses opérations furent renvoyées au lendemain matin huit heures, afin que tout pût être complétement organisé; mais, avant d'entamer les opérations du Jury, faisons ce que tout juré a fait préalablement, c'est-à-dire, jetons un premier coup d'œil sur l'ensemble remarquable offert par l'Exposition.

Entrons par la grille du milieu et contemplons un moment l'aspect de cette belle promenade du Peyrou, si bien faite pour exciter un véritable enthousiasme. Quel plus beau cadre pourrait-on trouver, quel plus bel ornement peut-on désirer que la statue du grand roi et l'élégant monument qui fait le fond du tableau?

La critique, sans tenir compte du peu de durée que devait avoir notre Exposition, a tenté de faire croire que nos quatre corps de bâtiments avaient fait disparaître le grandiose de la promenade. N'est-ce pas là une exagération? et, pour le prouver,

nous n'avons qu'à en appeler à l'impression des personnes étrangères qui ont pris part au Congrès. A droite et à gauche de la grande allée du milieu et ne la gênant en rien, puisqu'ils sont faits en dedans de l'enceinte des grilles, nous trouvons d'abord deux jardins couverts destinés, comme il a été dit plus haut, aux produits floraux et maraîchers. Les abords seuls de ces deux pavillons n'indiquent-ils pas leur destination? Ces murailles de Lauriers-Roses couverts de fleurs de diverses nuances, formant une gamme continue depuis le blanc pur et le jaune nankin jusqu'au rose et au carmin le plus vif, ne semblent-elles pas convier à la lutte les fleurs du dehors, et le Peyrou n'est-il pas le premier des exposants, quand il nous fournit au milieu de chaque carré ces vigoureux Magnolias, que tout le monde admire, à si juste titre? Mais franchissons par le milieu la muraille fleurie de droite et livrons-nous à l'examen de l'intérieur. Deux lignes de corbeilles, entourées de gazon et encadrées par de larges allées qui permettent de les examiner sous toutes les faces, reçoivent des lots de plantes de nature très-diverse; tout autour, tant sur la bordure de buis doublée d'une bordure de gazon que dans les intervalles des arbustes appartenant à la promenade, sont rangés les produits maraîchers.

De belles statues en fonte bronzée, représentant les Saisons, placées dans l'allée du milieu, et de très-beaux vases d'ornement, également en fonte bronzée, disposés aux deux extrémités, ornent cet emplacement, dont ils relèvent merveilleusement l'ensemble. Les premières sont dues à M. Gaud, les secondes à M. Boué, qui, tous deux, ont mis la plus grande obligeance à aider les organisateurs de l'Exposition.

Un coup d'œil rapide sur les lots en général a fait naître un moment d'hésitation. Commencerons-nous par les fleurs ou par les produits plus matériels de l'horticulture maraîchère? Nous serons cependant bientôt décidés par ce magnifique échafaudage que nous avons en face de nous, car tout ce qu'il peut y avoir de matériel dans ses produits disparaît devant l'art qu'il a fallu déployer tant pour leur culture que pour leur arrangement. Les Melons y sont aussi appétissants que variés; les Citrouilles, les Potirons, les Concombres y sont irréprochables; Salades, Radis, Cardons, Aubergines, Tomates, Haricots de toute sorte, etc., etc., lutteraient avantageusement avec les produits

si renommés des maraîchers de la Seine; aussi voyons-nous figurer sur le lot de M. Alteirac, d'Alais, la plus haute distinction qu'on ait pu lui accorder : la médaille d'or des dames patronnesses.

En dirigeant notre course vers la droite, nous trouvons un lot d'amateur non sans mérite; c'est celui de M. des Hours-Farel père, lot bien choisi, produit des cultures de M. Louvet, son jardinier, et qui est récompensé d'une médaille de bronze. Plus loin, occupant toute l'extrémité, nous voyons l'exposition de M. Sabatier, l'un des maraîchers les plus zélés du pays; sa collection, quoique inférieure à celle de M. Alteirac, est cependant très-nombreuse, très-bien cultivée, et justifie amplement la médaille d'argent de 1re classe qu'elle a remportée.

Mais, puisque nous avons entamé les produits maraîchers, mieux vaut les examiner tous, tant dans un carré que dans l'autre, d'autant mieux que nous ne pouvons parler des légumes de M. Sabatier sans citer aussi ceux de M. Bouisseren, de Montpellier, qui, dans l'autre carré, occupent une place analogue et ont reçu une distinction semblable. Les éloges donnés au premier sont également dus au second, et ces deux lots dénotent un progrès considérable dans la culture maraîchère des environs de Montpellier.

Plusieurs autres lots de légumes, dans chacun desquels on trouve de beaux spécimens, sont encore étalés autour de l'un ou de l'autre carrés; nous remarquons surtout ceux de M. Aymard et de M. Reynes père, tous deux de Montpellier, et tous deux médaillés de bronze. Dans le dernier figurent de monstrueuses Citrouilles, exemple frappant de la grande fertilité du terrain de Lattes, où elles sont venues sans aucun arrosement.

Des collections plus spéciales, rentrant cependant dans la catégorie de la culture maraîchère, attireront aussi notre attention. Ces beaux Melons, exposés par M. Germa, de Montpellier, qui ont obtenu une mention honorable, et cette longue file de Melons d'hiver, de M. Arnaud, du Gard, qui sont médaillés de bronze, ont bien leur mérite. Près de là, figure une collection nombreuse de Pommes de terre occupant à elle seule plus de vingt mètres de la bordure : c'est celle de M. Mauvigney, de Mérignac, près Bordeaux, qui a obtenu une médaille d'argent de 2me classe; et, puisque nous examinons les Pommes de terre, entrons pour un instant dans le local des fruits. Que dirons-nous

de l'exhibition si remarquable de M. Jozan, d'Alais? Ce ne sont plus ici de simples échantillons qui représentent chaque variété de cet utile tubercule, c'est un boisseau tout entier qui témoigne que M. Jozan cultive chacune d'elles en grand. La médaille d'argent grand module qui lui est décernée est certainement bien gagnée, et on ne peut que féliciter la Société d'agriculture d'avoir fait l'acquisition de sa collection.

Avant de quitter définitivement la section maraîchère, nous jetterons un coup d'œil sur les Champignons de M. Giot, de Loches (Indre-et-Loire), et sur les conserves dont ils sont la base. Une médaille d'argent, petit module, récompense non pas seulement les quelques spécimens qui figurent au pied du grand Magnolia du carré de droite, mais ses cultures en grand, qui occupent des carrières de plus de 6 kilomètres de développement. Enfin nous constatons, en passant, que le zèle horticole de M. le curé de Celleneuve a été couronné de succès par la réussite de la Canne à sucre en pleine terre, dont il nous montre un échantillon.

Et maintenant que nous avons pu nous convaincre de la bonne voie dans laquelle est entrée cette année l'horticulture maraîchère, passons aux cultures d'agrément.

Nous donnons la première place tout naturellement aux plantes de serre chaude, sans contredit la plus aristocratique de toutes les cultures, et nous signalons, avec plaisir, l'abondance des collections de cette catégorie. Parmi elles, deux sont hors concours, comme d'habitude : ce sont celle du Jardin des plantes de Montpellier et celle de M. Doûmet, président de la Société. Dans la première, nous admirons, à côté d'une profusion de fleurs d'*Achimenes*, de *Tydæa*; et autres Gesneriacées, la végétation de plusieurs *Begonia*, dont les feuilles ont atteint des dimensions surprenantes, et une foule de végétaux rares ou curieux. La seconde, qui attire par l'éclat des fleurs de ses *Hibiscus*, nous offrira, à son tour, des *Caladium* aux feuilles gigantesques, l'*Ixora coccinea* en fleur, et les corolles veloutées de ses *Gloxinia* retardés artificiellement. Près de là, un lot qui, s'il n'est pas considérable, est du moins irréprochable au point de vue de la culture et du choix des plantes, a déjà fixé nos regards : c'est celui de M. Chaine, d'Avignon, sur lequel nous lisons médaille d'argent de deuxième classe; de très-bonnes plantes y figurent, entre autres, plusieurs espèces intéressantes d'*Aralia*.

Un autre habitant d'Avignon expose aussi des plantes appartenant à la même catégorie; c'est M. Roudier-Carron, dont le nom a déjà figuré dans nos précédentes Expositions. Son lot ne laisse pas que d'être bien composé; nous y voyons, entre autres bonnes plantes, le *Cordyline indivisa*, le *Pandanus candelabrum*, associés à beaucoup d'autres espèces méritantes. Si les sujets de ce lot eussent présenté la luxuriante végétation de ceux de de M. Chaine, nous croyons que le Jury eût été fort embarrassé pour ne pas les classer *ex-æquo*.

Mais voici une série de corbeilles qui portent toutes le nom du même exposant, et qui, presque toutes aussi, se composent de végétaux de serre chaude. Un magnifique *Cissus discolor*, d'une culture si difficile dans nos serres, enroule au milieu de l'une d'elles ses pampres pavoisés de feuilles aux couleurs pourpre, rose, blanche et verte. Voici un *Ixora longiflora* en fleur, à côté d'un pied, fort jeune à vrai dire, mais qui n'en est pas moins une nouveauté pour le pays, du *Cyanophyllum magnificum*, cette merveille du monde végétal. De nombreuses Fougères de serre chaude, parmi lesquelles l'élégant *Pteris argyræa*, unissent leur feuillage découpé à celui, plus délicat encore, de cinq espèces de Sélaginelles.

Une autre corbeille donne asile aux *Dracæna*, à plusieurs *Marantha*, aux *Pandanus* et aux Bananiers, parmi lesquels le *Musa zebrina*. Une troisième réunit douze variétés de ces *Caladium* à feuilles diaprées, dont nous avons déjà vu des échantillons dans les autres lots; enfin vingt-quatre variétés de Gesnériacées et une série des plus beaux *Begonia* à grandes feuilles complètent cet ensemble, trop remarquable pour que l'on pût un seul moment hésiter à décerner à M. Bravy la seule médaille d'or accordée à la section des cultures d'agrément.

M. Reynes fils[1] nous offre, tout à côté, un lot de végétaux de serre chaude qui renferme aussi de fort jolis *Caladium* à feuilles panachées; ce n'est pas, du reste, le seul spécimen du savoir faire de ce jeune horticulteur, qui nous paraît apporter beaucoup d'intelligence dans le choix de ses espèces. Son lot de vingt-cinq *Wigandia Caracasana*, en sujets déjà assez forts et d'une vigueur irréprochable, est une innovation aux cultures de ce pays qui

[1] Médaille d'argent de 1re classe.

n'aura échappé à personne. Cultivée isolément jusqu'ici, on pourrait dire uniquement par les établissements publics, cette plante, si magnifique en été, au centre des pelouses, était souvent difficile à se procurer; dorénavant, tout amateur, en s'adressant à M. Reynes, pourra disséminer sur ses gazons tel nombre de *Wigandia* qu'il lui conviendra, sans avoir besoin de courir les chances de la réussite des semis et du bouturage.

L'existence, chez les horticulteurs, de ces pépinières étendues à toutes sortes de végétaux constitue le plus grand avantage dont jouisse l'amateur parisien ; c'est ce qui, en mettant constamment à sa disposition des plantes toutes venues, lui permet, quoique en ne perdant aucune place dans son jardin, de le maintenir toujours garni de fleurs.

Un lot de plantes annuelles, *Petunia* et autres, un massif de *Dahlia* et un massif de *Canna*, nous montrent que M. Reynes fils est également habile dans les divers genres de culture. Ses Dahlias, tenus dans des vases de moyenne dimension, sont dans un excellent état de végétation, et le seul reproche qu'on pourrait leur adresser, celui de ne pas être assez fleuris, tombe devant la raison qu'ils étaient préparés pour le 16 septembre, époque où devait primitivement avoir lieu l'Exposition. La dernière corbeille de M. Reynes fils, composée de *Lantana* variés, parfaitement choisis, nous conduit à signaler divers autres lots de ces charmants arbustes, qui ne sauraient être trop répandus dans le Midi à cause de leur vigueur et de leur floraison abondante, mais dont la culture en pots demande à faire encore beaucoup de progrès pour arriver à rivaliser avec les immenses boules fleuries d'un mètre à un mètre et demi de diamètre que nous offrent les cultivateurs du Nord et où pas un rameau ne l'emporte sur son voisin. Outre celles de M. Reynes et de M. Bravy, trois autres corbeilles de *Lantana* ornent l'Exposition : celle de M. Trécourt, amateur, qui s'est mis hors concours; celle de M. Doûmet, également hors concours, comme nous l'avons dit plus haut, et celle de M. Hortolès.

Le *Lantana* étant dans nos pays un arbrisseau de serre froide ou d'orangerie, n'est-ce pas le moment d'examiner d'autres végétaux qui se rangent dans cette catégorie ?

En première ligne, nous placerons deux corbeilles d'arbustes australiens, sur lesquelles nous voyons inscrit : hors concours.

Elles appartiennent à l'École de pharmacie, qui nous en a déjà fait les honneurs à la dernière Exposition, ce qui nous permet aujourd'hui de constater la rapidité de croissance de la plupart d'entre eux. C'est principalement sur les *Eucalyptus* qu'il est facile de s'en rendre compte, car nous voyons, au milieu du lot de gauche, un sujet de l'*Eucalyptus globulus* qui, d'un mètre environ qu'il avait l'an dernier, est arrivé à près de trois mètres maintenant. Cet exemple est d'un heureux présage pour nos contrées: les essais tentés pour y naturaliser l'arbre dont il s'agit paraissant avoir été couronnés de succès, nous pouvons donc espérer qu'il viendra bientôt prendre place dans nos plantations.

M. Hortolès semble avoir compris cela : il nous offre une corbeille composée exclusivement de jeunes *Eucalyptus* de semis qui végètent avec une vigueur digne de celui que nous venons de citer, et auxquels revient la plus grande part dans la médaille d'argent grand module qui a été donnée à cet exposant. Près de là et lui appartenant, nous voyons un massif de *Salvia splendens*, une corbeille de Verveines très-variées offrant plusieurs bonnes variétés nouvelles, des *Zinnia* à fleurs doubles, un lot d'*Abutilon* variés et un lot de *Petunia*, en grande partie de semis, très-bien fleuris. Un autre lot de *Petunia* lui fait pendant ; c'est celui de M. Pellet, que le changement d'époque de l'Exposition a empêché de nous faire jouir de sa nombreuse collection; mais ceci n'ôte pas le mérite des quelques pieds qui, avec un *Bouvardia* et un *Tayo de Samana,* composent un lot où il est facile de reconnaître la main d'un amateur habile. S'il fallait en donner une preuve, nous la trouverions dans la décision du Jury, qui, ignorant que M. Pellet se fût mis hors concours, l'avait désigné pour une médaille d'argent. A part quelques autres corbeilles de plantes de serre que nous laisserons de côté et un lot d'Héliotropes de semis d'une culture irréprochable, mais malheureusement entièrement dépourvu de fleurs, exposé par Mme veuve Broussonnet[1] et cultivé par M. Albet, son jardinier, nous n'avons plus guère à examiner que des fleurs de franche culture de plein air.

Commençons par le massif de *Zinnia* à fleurs doubles dû aux soins de M. Albet, déjà nommé; les fleurs en sont très-

[1] Médaille d'argent de 2me classe.

pleines, et, si leur grandeur a pu souffrir quelque peu de leur levée de pleine terre, la variété du coloris est une grande compensation et permet de les regarder comme les meilleurs de l'Exposition. Au même exposant appartient encore la corbeille de Balsamines placée en face; elle achève de montrer que M. Albet s'attache à varier intelligemment ses coloris.

Si les Balsamines de M. Christol[1] ne manquaient pas un peu des qualités que nous vantons dans celles de M. Albet, elles seraient, sans doute, médaillées d'argent. Il est impossible, en effet, de désirer une végétation plus luxuriante que celle offerte par les gigantesques plantes qui composent sa corbeille; quatorze pieds, si nous comptons bien, ont peine à tenir dans un ovale de deux mètres de large sur trois de long. Les mêmes éloges et les mêmes reproches peuvent s'adresser aux Marguerites du même exposant, dont le zèle bien connu nous est un sûr garant qu'il saura bientôt faire disparaître la légère imperfection qui lui est signalée.

Les Marguerites exposées par M. le comte Olivier de Serres, à Mèze, et cultivées par M. Henri Gautier, son jardinier, sont à l'inverse de celles de M. Christol, c'est-à-dire que, bien variées et en général bonnes de fleur, elles pèchent par la force des plantes. Quelques *Dahlia* de semis et des fleurs coupées, non sans mérite, attestent le louable zèle de M. Gautier.

Nous voyons à côté un lot qui, bien que ne faisant pas autant d'effet que certains autres, n'en a pas moins un grand intérêt pour les amateurs méridionaux spécialement : ce sont les Lauriers-Roses de M. Balaguier[2] ; les seize variétés bien tranchées qu'il nous montre en fleurs coupées sont un véritable trésor pour nos jardins, qu'elles peuvent orner des couleurs les plus charmantes pendant tout l'été, et, si M. Balaguier les eût présentées en plantes de $0^m,80$ à $1^m,50$, il aurait eu à coup sûr l'un des plus brillants massifs de l'Exposition.

Nous voici parvenu à un lot qui ne craint aucune concurrence; et qui oserait, en effet, lutter avee M. Loise, de Paris, pour les collections de Glaïeuls? Jamais la qualification de corbeille n'a été mieux employée que pour désigner les deux espaces occupés par cette multitude d'épis de fleurs envoyée par

[1] Médaille de bronze.
[2] Médaille de bronze.

M. Loise; pourrait-on ne pas être saisi d'admiration à l'aspect de cette gamme non interrompue de couleurs, les unes si tendres, qu'un seul rayon de soleil semble devoir les flétrir; les autres si brillantes, au contraire, qu'on les dirait originaires de la zone torride; et ces nuances pourprées semblables aux premières gouttes qui tombent dans nos fûts à l'automne, et ces tons orangés qui semblent défier le fruit du jardin des Hespérides, tandis que leur voisine, vrai caprice de la nature, tente de reproduire, à l'aide d'une panachure bizarre, toutes les nuances de ses compagnes. On n'en finirait jamais si l'on voulait décrire en détail cette remarquable collection, devant laquelle les visiteurs sont constamment en cercle; un seul et dernier éloge résumera tous ceux que l'on pourrait lui adresser: les dames sont d'excellents juges en matière de fleurs, et aucun de leurs suffrages n'a fait défaut aux Glaïeuls de M. Loise.

On pourrait en dire autant des fleurs coupées de M. Guyot, qu'une médaille de vermeil récompense à l'égal de M. Loise. Déjà, l'an dernier, M. Guyot avait magnifiquement orné notre Exposition de printemps par sa collection hors ligne de Roses coupées. Cette année, quoique la saison ne soit pas aussi favorable, tant s'en faut, un lot nombreux de ces charmantes fleurs suffirait à nous prouver une fois de plus son mérite, s'il ne nous offrait en regard un éblouissant choix de *Dahlia*. Près de là, sont étalés plusieurs autres lots de fleurs coupées (*Dahlia*, *Zinnia*, Reines-Marguerites, Balsamines), exposés par MM. Nabonnand (d'Avignon), Pertuzès (de Toulouse), et plusieurs exposants déjà nommés.

Enfin, avant de quitter définitivement le royaume de Flore, donnons un éloge au soin qui a présidé à la culture et à l'agencement du *Maurandia* en boule exposé par M. Cavalier, jardinier de M. Klehe, et mentionnons les quelques bouquets qui ornent le milieu de la salle où sont les fleurs coupées. Ils appartiennent à trois exposants: MM. Pierre Bon (de Nîmes), Poujol (hors concours), et Mme veuve Grimal, bouquetière à Montpellier.

Puisque l'examen des bouquets nous a conduit dans la salle des Raisins, pourquoi ne commencerions-nous pas par elle notre rapide inspection de l'Exposition pomologique. Mais, avant de faire l'énumération de chacun des lots qui la composent, jetons, comme nous l'avons fait pour le local des fleurs, un coup d'œil

général sur l'ensemble de l'installation; il nous suffira, du reste, de décrire cette salle pour avoir en même temps la description de l'aménagement de celle des fruits, en tous points semblable.

Ces deux locaux, ainsi que nous l'avons dit en commençant, occupent une superficie de 800 mètres carrés. Ils sont éclairés par le haut, au moyen de trois travées de châssis vitrés, que le Jardin des plantes et plusieurs maraîchers ont bien voulu mettre à la disposition de la Société. Tout autour de la cloison en planches qui forme le mur de l'édifice, règne un gradin à cinq rangs, et au milieu un gradin semblable, à deux pentes, utilise la place autant que faire se peut, tout en laissant un passage de deux mètres qui permet de circuler librement et d'approcher également de tous les objets exposés. Ces gradins, recouverts d'un papier blanc rehaussé d'un liséré rose, reçoivent plus de quatre mille assiettes, dont chacune donne asile à une variété séparée, munie de l'étiquette indiquant son nom et souvent même sa provenance. Un écusson représentant les armes de la ville de Montpellier, placé entre les bustes de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, décore le fond des salles, dont l'ornementation est complétée par de nombreux drapeaux aux couleurs nationales, disposés en faisceaux ou appendus aux arcs-boutants de la charpente. N'est-ce pas là toute la décoration que comporte le caractère provisoire de l'édifice ?

Mais nous avons hâte de porter nos regards sur le plus beau de tous les ornements, sur celui que nos contrées méridionales, plus qu'aucune autre, sont à même d'offrir à une Exposition, c'est-à-dire ce luxe et cette abondance de Raisins variés, à la vue desquels, avec un peu de poésie, on pourrait se croire en Terre promise. N'allons pas croire, cependant, que le mérite principal de cette partie de l'Exposition réside seulement dans la profusion des échantillons : si, d'une part, nous voyons des collections générales, comme celles de la Société d'horticulture de Bordeaux (200 espèces environ), celles de la Société d'agriculture, sciences et arts des Pyrénées-Orientales, du Comice agricole de Toulon, de M. Sahut (de Montpellier) (hors concours), de M. Besson (de Marseille), de M. Bouscarle (d'Avignon), et tant d'autres dont les noms se trouvent consignés dans le catalogue général des exposants, collections qui ont le double mérite de nous faire connaître tous les cépages cultivés dans divers pays et de nous apprendre

sous quels noms ils y sont connus ; d'autre part, nous trouvons des réunions plus spéciales, telles que les lots de MM. des Hours Farel et Gaston Bazille, Bouscaren (Alfred), Bouisseren, Sabatier, Poujol, Germa, et autres, qui nous offrent en magnifiques spécimens, les uns seulement les espèces cultivées pour le cuvier, les autres celles destinées à la table. Viennent ensuite des cépages isolés, des grappes pesant plusieurs kilogrammes ; à côté sont les Tokais de M. Chrestien, et ses muscats produisant le délicieux vin de Lunel ; non loin de là M. Lacrouzette-Bellonnet (de Frontignan), expose des grappes de raisin muscat provenant des vignobles de cette localité si renommée par ses vins, rivaux redoutés de ceux de Lunel ; puis, comme un défi porté aux bouquets de fleurs qui ornent le milieu du gradin, cette ravissante corbeille de raisins de table où M. Cazalis-Allut a su marier avec un art si merveilleux les grappes diaphanes des Chasselas, rose ou blanc, aux grappes foncées de l'Aspiran et de l'Œillade. Un malencontreux *hors concours* a paralysé les premiers élans du Jury, qui a dû regretter de ne pouvoir consacrer par une distinction spéciale l'impression sans cesse manifestée par le public devant cette corbeille sans rivale, nous allions dire devant cet objet d'art.

Sur la même tablette, une longue série de bouteilles colore en nuances différentes les rayons de lumière qui la traversent : ce sont les vins de M. Henri Marès, lequel n'ayant pu, à cause des pluies, contribuer à l'Exposition par les 100 variétés de Raisin qu'il avait annoncées, nous donne les échantillons du produit séparé de chacun de ces cépages.

Voici un lot qui occupe le fond de la salle et qui, à lui seul, suffirait à toute une Exposition ; l'espace qu'il occupe sur le gradin à cinq étages du pourtour n'est pas moindre de 17 mètres, et, malgré cet énorme développement, M. Bouschet-Bernard s'est encore emparé de l'extrémité du gradin central qui fait face à son exposition, pour y caser le complément de ses 410 variétés, 300 de la collection générale et 110 spéciales à la France. Ici nous retrouvons presque tous les cépages que nous avons déjà vus ; mais un classement géographique parfaitement entendu nous permet, à l'aide des synonymes inscrits sur chaque assiette, de faire une étude complète et universelle de la viticulture. Voici les Raisins du midi de la France, ceux de l'Espagne, de la Corse, de l'Algérie, de la Sicile, de Madère, etc. ; les imperceptibles

raisins de Corinthe ; à côté sont les cépages qui produisent les vins recherchés de la Bourgogne et des côtes du Rhône, et ceux peut-être plus précieux encore qui peuplent le Bordelais. Les cépages des bords du Rhin et du Danube occupent aussi leur place ; jusqu'aux vignobles naissants de l'Amérique du Nord viennent grossir la collection de M. Bouschet-Bernard, à laquelle personne ne peut contester un triple mérite : beauté des produits, nombre immense de variétés, ordre et classement parfait. La médaille d'honneur de Sa Majesté l'Empereur pouvait-elle être mieux appliquée ?

Nous ne laisserons pas le local des Raisins sans avoir remarqué en passant, parmi les pampres qui garnissent le dessus du dernier gradin, et qui sont là pour faciliter l'étude des variétés exposées au-dessous, un sarment de l'année, apporté par M. Martins, directeur du Jardin botanique ; il mesure 7 mètres de long et est une preuve de la vigueur exceptionnelle d'un raisin originaire de Crimée, connu sous le nom de Rosaki. En face, comme exemple de l'incroyable fécondité de la vigne sous notre climat, M. Bouisseren, dont nous avons déjà vu les produits maraîchers, a suspendu deux bras d'une treille de deux ans chargés de plus de quarante énormes grappes de *cinq-sâou*. Enfin, avant d'abandonner définitivement les produits viticoles, ouvrons l'album ampélographique de M. le Dr Cuigneau, qui offre aux amis de l'étude une intéressante collection des feuilles et des sarments, soit séchés, soit dessinés au trait, de tous les cépages qu'il a pu se procurer.

Une réunion de produits aussi belle et aussi variée que celle qui se trouve dans le local des Raisins ne semble-t-elle pas le bouquet, et ne pas terminer par son examen la visite de l'Exposition est une faute, nous direz-vous ? Il pourrait en être ainsi, Messieurs, si les faits venaient toujours donner raison aux probabilités ; il suffit de pénétrer dans la salle des fruits pour ne plus savoir à qui donner la palme. Peut-on rien voir de plus beau que les collections si riches et si habilement classées que nous offrent les Sociétés d'horticulture du Rhône et de la Gironde ? Mais, dira-t-on, en se plaçant au point de vue du mérite qu'il y a à rassembler le plus de variétés possibles, c'est là le résultat des efforts de réunions d'hommes qui, tous, concourent à un même but ; aussi voyons-nous la Société du Rhône, se met-

tant hors concours, refuser généreusement une haute récompense que le Jury lui décernait. Si une Société a cette raison pour se retirer de la lice, tout en laissant au public et aux amateurs la faculté de jouir de son exposition et d'y puiser d'utiles renseignements pour la synonymie ou l'identité des variétés, il ne devrait pas en être de même pour un horticulteur, surtout quand il possède, comme M. Sahut, une collection digne en tous points de lutter avec celles de ses confrères. Deux autres collections d'horticulteur doivent être classées également en première ligne, celle de M. Hortolès (de Montpellier) et celle de M. Besson (de Marseille); nous voyons, en effet, les décisions du Jury consacrer cette opinion en décernant à chacun des deux une des médailles d'or données par Son Excellence M. le Ministre de l'agriculture, tandis que, réunissant les deux médailles d'or décernées à la Société de la Gironde, l'une pour sa collection de Raisins, l'autre pour sa collection de fruits, elles lui accordent une récompense hors ligne: la médaille d'honneur dont Sa Majesté l'Impératrice a bien voulu faire la gracieuseté à la Société de l'Hérault.

A côté de ces collections hors ligne, il en est d'autres qui, moins importantes par le nombre, sont loin pourtant d'être sans mérite, tant pour le choix des espèces que pour celui des spécimens dont elles se composent. Celles de MM. Valentin Gaillard (de Marseille); Jaussan, horticulteur à Béziers, Philibert Nabonnand et Roudier-Carron (d'Avignon), Adrien Pons (de Lodève), tous horticulteurs; de MM. Reverdy, avoué à Narbonne; Charles Poujol, employé à l'École de pharmacie; Sauvan, pharmacien à Agen, et bien d'autres, contribuent puissamment à faire de l'Exposition pomologique de Montpellier une des plus belles que l'on ait vues jusqu'ici. Exposer un plus ou moins grand nombre de variétés n'est pourtant pas le seul genre de mérite auquel puisse prétendre un exposant: la nouveauté, le développement extraordinaire d'un fruit, la propagation d'une espèce, la fécondité d'un arbre, tout cela a son intérêt, et c'est dans cette catégorie que nous classons la poire nouvelle *Souvenir-Fabre,* propagée par M. Périer (de Senencey-le-Grand (Saône-et-Loire) et une branche de Poirier portant plus de cinquante fruits sur une longueur d'un mètre, exposée par M. de Lunaret (de Montpellier).

Jusqu'ici nous avons examiné principalement les fruits à

pepins, qui forment le fond principal de l'Exposition pomologique. Les fruits à noyaux, bien que la saison soit déjà trop avancée pour la plupart d'entre eux, sont loin cependant de faire défaut, et il n'était pour ainsi dire pas un lot qui ne contînt des Prunes ou des Pêches. Parmi ces dernières, on doit citer les Pêches de semis de M. Cazalis-Allut, toutes fort belles et dont une surtout a été appréciée par les membres de la Commission, ainsi que celles de M. Duffour de la Vernède (de Brissac).

Une section non moins intéressante, sans contredit, parmi les fruits exposés, est celle des Figues, qui sont représentées par de très-remarquables collections. Celles de MM. Besson, Sabatier, Bouisseren, Icard, Louvet, Reynes, Albet, Lloubes, Audibert, sans parler des spécimens moins nombreux disséminés dans toute l'Exposition, fournissent de précieux documents aux études des membres du Congrès. Aussi voyons-nous la Commission chargée de cette partie toute méridionale poser les bases d'un travail qui devra être continué par les soins de la Société d'horticulture de l'Hérault. A côté de ces produits, nous en voyons figurer d'autres appartenant plus exclusivement au Midi : ce sont les Olives, dont MM. Durand (de St-Jean-de-Fos), Patus (de Montpellier), et Icard (de Celleneuve), nous montrent de nombreuses variétés; les Grenades, dues au zèle de plusieurs membres de la Société; les Amandes, dont 14 variétés méritent une récompense à M. Jeanjean, jardinier à Montpellier; enfin, si nous pouvons le regarder comme un fruit, le curieux régime de palmier nain, de M. Louvet, et, placés au centre de l'Exposition, les Ananas, au parfum si exquis, exposés par M. Bravy et par le Jardin des plantes.

Avant de sortir du domaine de Pomone, jetons un regard sur la collection de fruits plastiques de M. Hortolès; elle semble placée là pour faire le passage de l'horticulture vivante à l'industrie horticole. Peut-on trouver une différence entre ces belles Poires et Pommes imitées par M. Buchetet, et celles exposées en nature tout à côté? Il n'est pas jusqu'aux Pêches dont la surface veloutée ne trompe l'œil le plus exercé; prenez chacun de ces fruits dans la main: le poids, le toucher achèveront de dérouter votre jugement; il faudra avoir recours à la dégustation ; là, par exemple, s'arrête le talent imitatif de M. Buchetet : c'est la limite du génie humain; en cela comme en

toutes choses, la reproduction des formes matérielles des chefs-d'œuvre de la nature est toujours possible à l'homme, mais donner la vie à ses chefs-d'œuvre n'est l'apanage que d'une puissance suprême et invisible : au souffle divin seul il est donné d'animer les œuvres.

Nous venons de dire que les imitations de M. Buchetet semblaient nous conduire à l'industrie, et, en effet, nous allions nous livrer à l'examen de cette section du concours, lorsqu'une longue guirlande d'épis de Blé, suspendue aux arcs-boutants de la même salle, dont elle occupe toute la longueur, nous a rappelé que la botanique avait aussi sa place réservée. Cette collection intéressante de céréales de tous les pays ne comprend pas moins de 200 variétés, représentées chacune par un paquet d'une quinzaine d'épis, et fait honneur à la persévérance éclairée de M. Mauvigney (de Mérignac). Un second spécimen représente la partie botanique: c'est un cahier de l'herbier des environs de Montpellier, exposé par M. Jourdan.

En nous rendant au carré de gauche pour commencer notre visite industrielle, nous nous arrêtons devant un des apports les plus utiles et les plus méritants, mais qui, malheureusement, est arrivé après l'examen du jury. Nous voulons parler des arbres de M. Jamin, de Bourg-la-Reine, dont la réputation n'en est pas à attendre une récompense. La présence à une de nos expositions des sujets si bien portants, si régulièrement dirigés, de M. Jamin-Durand, doit être une bonne fortune pour les jardiniers du pays, auxquels ils serviront de modèle, nous en sommes certain.

Les ouvrages en bois rustique de M. Reynes père, sa table de jardin, son kiosque orné de pampres et de grappes, ses chaises, ne sont-ils pas là pour nous prouver ce que peut le travail sous l'impulsion de la volonté et la direction de l'intelligence? M. Reynes nous avait déjà donné un échantillon de son savoir-faire dans les précédentes Expositions, et la Société doit voir avec plaisir que les encouragements qu'il y a reçus ont encore stimulé l'ardeur de cet exposant. Près de là se trouve un autre produit sorti des mains d'un industriel du pays, le chariot de M. Bernard Gaspard, employé chez M. Boissier, à Montpellier; destiné au transport des grands vases, il paraît réaliser, par la courbe bien entendue de ses bras, un progrès sur les chars de même genre

dont on s'est servi jusqu'à présent. Si nous n'avions déjà, pour nous rendre compte de l'utilité de cet engin, les grands vases de Laurier-Rose qui ornent le Peyrou, M. Caulet nous en eût fourni la preuve par les modèles sortis de son atelier et qui sont placés à l'entrée du carré; nous nous permettrons de faire observer cependant que, dans l'intérêt de ses vases, parfaitement faits du reste, et dont il a eu le mérite d'introduire à Montpellier la fabrication jadis exclusivement confinée à Anduze (Gard), M. Caulet aurait pu exposer ses plus forts numéros, au lieu de s'en tenir à deux échantillons de troisième ou quatrième grandeur. Nous avons déjà signalé, en donnant notre coup d'œil général, les statues et les beaux chiens en fonte sortis des magasins de M. Gaud, ainsi que les beaux vases de même nature provenant de ceux de M. Boué. Il ne nous reste donc plus à examiner que quelques lots exposés à l'intérieur.

Dans le local des fruits, nous trouvons des plans de jardin et de parc que le nom de M. Lebreton nous autorise à regarder comme parfaitement entendus. Plus loin, ce sont les parfums de M. Cavalier, officieusement appréciés par le Jury, mais qui échappent à ses attributions officielles. Puis les échenilloirs de M. Bourguet (de St-Simon-Ecully, près Lyon), fort bien établis, mais auxquels on peut reprocher de n'être applicables qu'aux branches de très-faibles dimensions. Le local des Raisins donne asile, à son tour, à divers produits utiles: les tendeurs de M. Guillot-Pelletier (d'Orléans), pour les fils de fer destinés à soutenir les arbres en cordon ou les espaliers et contre-espaliers; le liquide de M. Gommard, de Toulouse, contre l'oïdium; les modèles d'étiquettes lithographiées sur tôle, exposés par M. Arles, que nous avons vu déjà figurer l'an dernier, également sans indication du prix de revient; enfin plusieurs appareils dûs à l'invention de M. Fournier, avocat, qui leur donne le nom d'appareils athmidoscopiques; ces instruments, que le Jury n'a malheureusement pu apprécier sans une expérimentation préalable, sont destinés à marquer le degré d'évaporation dans l'air, et peuvent, s'ils réalisent les vues de l'inventeur, devenir fort utiles, dans les serres principalement.

Voici, Messieurs, un résumé bien long, à mon avis, et pourtant bien incomplet de notre dernière exhibition; si nous

avions voulu entrer dans tous les détails intéressants qu'elle offrait, combien de pages n'aurait-il pas fallu noircir? Un travail de cette nature eût fourmillé incontestablement d'enseignements précieux pour les hommes pratiques; mais, en revanche, inévitablement empreint d'une grande aridité, ne l'aurait-il pas communiquée à notre bulletin, dont il aurait absorbé la plus grande partie? C'est pourquoi, nous efforçant de ne tomber ni dans l'absence complète de citations, ni dans le défaut de trop approfondir, nous avons fondu cette description dans un compte rendu général des travaux relatifs au Congrès et à l'Exposition, et, si bien des noms y sont passés sous silence, si bien des produits n'y sont pas mentionnés, ce n'est pas qu'ils soient restés inaperçus, car tous se retrouveront dans le catalogue des exposants et de leurs produits, qui viendra compléter le présent rapport.

Revenons maintenant aux travaux généraux. Nous avons dit, préalablement, que le Jury devait être primitivement composé de 24 membres, dont 16 étrangers et 8 appartenant à la Société. Le nombre des premiers, délégués par les autres Sociétés, ou choisis parmi leurs délégués, fut porté à 18. Les seconds furent nommés, les uns par les cinq Commissions permanentes, les autres par le bureau. Le Jury, ainsi formé, se trouva composé de la manière suivante:

MM. Doûmet, président de la Société.
Besse, d'Avignon.
Boucoiran, de Nîmes.
Boutteville (De), de Rouen.
Cuigneau (docteur), de Bordeaux,
Desfossé-Thuillier, d'Orléans.
Dupuy-Jamain, de Paris.
Fontayne, de Nîmes.
Gérand (Jules), de Bordeaux.
Jamin-Durand, de Paris.
Lesueur (Constant), de Rouen.
Malot (Félix), de Paris.
Marie, de Moulins.
Mortillet (De), de Grenoble.
Pontbriant (De), du Rhône.

MM. RAMPAL (docteur), de Marseille.
ROUILLARD, de Paris.
ROYER (Auguste), de Namur.
WILLERMOZ, du Rhône.
DOÛMET fils, membre du bureau.
FAREL (Eugène) (Commission des arts et industries).
LOUVET (id. d'horticulture maraichère).
MARTINS, vice-président de la Société.
POUJOL (Commission d'horticulture florale).
SAHUT, membre du bureau.
THÉVENEAU (Commission de botanique).
TRÉCOURT (id. d'arboriculture et de pomologie).

Le 2, à huit heures du matin, heure fixée par le programme, le Jury, à l'exception de quelques membres, était réuni au Peyrou; mais, la pluie ayant contrarié quelque peu l'organisation de l'Exposition, il fut convenu que ses opérations seraient remises au lendemain, six heures du matin. En conséquence, la réunion eut lieu le lendemain à l'heure indiquée, et le Jury fut divisé en trois sections pour que le travail pût marcher plus rapidement. Les trois sections furent constituées ainsi: horticulture florale et maraîchère, industrie et botanique: MM. Rouillard, Fontayne, Marie, Gérand, Louvet, Poujol, Cuigneau, Willermoz, Besse, Martins, Doûmet (Napoléon), Eugène Farel, Boucoiran (absent), Théveneau (absent).

Section des fruits: MM. de Boutteville, Desfossé-Thuillier, Dupuy-Jamain, Lesueur, Malot, de Mortillet, de Pontbriant, docteur Rampal, Aug. Royer, Trécourt.

Section des raisins: MM. Jamin-Durand, Sahut. Mais cette dernière section, ne se trouvant composée que de deux membres, ne se crut pas en rapport avec l'importance de ses travaux relativement aux autres sections. C'est pourquoi ces deux membres officiels crurent convenable de s'adjoindre plusieurs membres du Congrès ou de la Société, présents au moment de la réunion. La section se trouva donc ainsi constituée: MM. Jamin-Durand et Sahut; membres adjoints, MM. Bernède, Fau, Golfin [1], Marès (Henri) [2], Martineau et Doûmet fils.

[1],[2] MM. Golfin et Marès, dans une lettre adressée au Président de la Société, ont décliné toute solidarité dans les décisions relatives aux récompenses.

Chaque section se mit alors en devoir de procéder à l'examen des produits qui la concernaient, et, à midi, tous les lots étaient classés par ordre de mérite et les plus méritants désignés pour les récompenses dont la Société pourrait disposer. La section des Raisins pourtant, n'ayant pas achevé, s'ajourna au lendemain.

Le travail du Jury terminé, les Présidents et Secrétaires des trois sections se réunirent au bureau de la Société pour faire la répartition des récompenses que l'on pouvait mettre à la disposition de chacune d'elles. La composition et le mode d'opération du Jury pouvaient-ils offrir plus de garantie d'indépendance, d'impartialité; aussi, si l'on avait à reprocher quelque chose à ses décisions, ce serait plutôt d'être empreintes de trop de sévérité que d'indulgence; rappelons-nous cependant que, dans les concours, la valeur des récompenses grandit en raison inverse du nombre qu'il en est accordé. Pourtant, Messieurs, vous le savez tous, le nombre des prix s'est élevé à 2 médailles d'honneur, 4 d'or, 4 de vermeil, 23 d'argent, 24 de bronze et 12 mentions honorables; en tout, 69 récompenses. Ce résultat, mis en regard de ce que nous venons de dire sur l'esprit qui a présidé aux décisions du Jury, ne prouve-t-il pas suffisamment en faveur de l'Exposition de 1862 ?

Pendant que l'Exposition étalait aux yeux du public les richesses de tous genres qu'elle renfermait, la session du Congrès pomologique suivait laborieusement son cours. Le 2, à huit heures du matin, en même temps que le Jury se réunissait au Peyrou, les membres du Congrès, venus de partout, s'y rassemblaient également et convenaient que la première séance aurait lieu, à l'hôtel de la Mairie, à une heure du soir. Ouverte sous la présidence et la direction de M. de Pontbriant, délégué par le président de la Société du Rhône, et de M Willermoz, secrétaire général du Congrès, cette première séance fut naturellement consacrée tout entière aux détails d'organisation. L'appel nominal des membres, dont la liste devait être donnée à l'impression, une fois fait, on allait donc procéder à l'élection du bureau, en commençant par le Président, lorsque plusieurs membres se levèrent pour réclamer l'élection de ce dernier par acclamation. Cette haute fonction fut aussitôt décernée à M. Doûmet, président de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, qui, dans

l'allocution qu'il prononça quelques instants après, reporta tout l'honneur de cette nomination sur la Société dont il dirige les travaux depuis sa fondation. Le scrutin, pour les quatre Vice-Présidents, fit sortir les noms de MM. de Pontbriant, Auguste Royer, président de la Fédération des Sociétés d'horticulture belges; de Boutteville, président de la Société de la Seine-Inférieure, et Constant Lesueur, délégué de Rouen. Le vote par acclamation fut également réclamé pour le Secrétaire général. Les suffrages ne pouvaient se porter sur un autre que M. Willermoz, l'organisateur du Congrès, dont il demeure, par son dévouement sans bornes, le plus ferme soutien et la cheville ouvrière.

Les voix s'étant portées, pour les quatre Secrétaires, sur MM. Rouillard, Cuigneau, Moreau et Doûmet fils, le bureau de la session se trouva définitivement constitué, et M. de Pontbriant, prononçant une courte allocution, remit la présidence à M. Doûmet, qui répondit aussitôt dans le sens que nous avons indiqué plus haut. M. Royer, vice-président, voulut remercier également l'assemblée d'avoir porté ses voix sur lui, et, rappelant que Namur allait bientôt être le siége d'un Congrès pomologique international, il esquissa tout l'intérêt qui s'y rattache, engageant les Sociétés françaises à s'y faire représenter par plusieurs de leurs membres.

Le Congrès se divisa ensuite en trois sections: fruits à noyaux (auxquels furent réunies les Fraises, Figues, Nèfles, etc.), fruits à pepins et Raisins, et régla la marche de ses travaux de la manière suivante: Tous les matins, réunion séparée des Commissions pour l'étude des fruits, et toutes les après-midi, à une heure, réunion générale pour la lecture des rapports des Commissions et l'adoption définitive de leurs conclusions.

Nous ne suivrons pas le Congrès dans ses travaux journaliers, dont le détail appartient à un compte rendu plus spécial; nous dirons seulement que notre Exposition pomologique a fourni aux Commissions des matériaux sans nombre et qui auront eu de précieux résultats, spécialement pour les Raisins et les Figues, dont le Congrès s'était peu occupé jusque-là. De son côté, la Commission des fruits à pepins aura eu pour nos pays un effet salutaire, en rectifiant ou donnant tout au moins à nos pépiniéristes le moyen de rectifier beaucoup de dénominations fautives parmi les arbres qu'ils cultivent, et en leur indiquant

les variétés à rejeter de leurs cultures, de même que les nouvelles à y introduire.

Le dimanche 7 avait été fixé pour le jour de clôture, tant de la session du Congrès que de l'Exposition, dont le prix d'entrée, ce jour-là, devait être réduit à 25 centimes. Or, pendant que le public se portait en foule au Peyrou, une cérémonie, que l'on pourrait presque qualifier d'imposante, réunissait dans la salle de spectacle les autorités civiles et militaires, les membres du Congrès et de la Société, et une immense quantité d'invités. Jamais amphithéâtre ne se prêta mieux à une cérémonie, jamais cérémonie n'avait attiré plus de monde que la distribution des médailles aux exposants de 1862. C'est ici le lieu de rendre un hommage reconnaissant à tous ceux qui ont bien voulu prêter en cette circonstance leur concours à la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault : à l'autorité militaire qui, après avoir fait jouer les musiques militaires chaque après-midi dans l'enceinte de l'Exposition, nous assurait gracieusement le concours de l'excellente musique du génie, si bien dirigée par M. Bousquier; aux autorités civiles, auxquelles nous sommes redevables d'une subvention, de l'emplacement du Peyrou, de la salle de spectacle et de mille petits détails de première utilité; aux orphéons de Montpellier, de Lunel, de Mauguio et de Pignan, qui ont contribué pour la plus grande part à donner à cette cérémonie le cachet imposant et l'attrait dont elle était empreinte.

La séance musicale avait été divisée en deux parties, entre lesquelles devait avoir lieu la remise des récompenses. Après plusieurs chœurs d'orphéon, des morceaux d'harmonie, et l'hymne Impériale exécutée par les orphéons et la musique militaire réunis, M. Doûmet préluda à la distribution par un discours dont les sentiments élevés et patriotiques enlevèrent l'auditoire, qui y répondit par une triple salve d'applaudissements. M. Besse, secrétaire trésorier du Congrès pomologique, prit ensuite la parole pour remercier, au nom du Congrès pomologique, la ville de Montpellier et la Société de botanique et d'horticulture de l'Hérault, de l'accueil qui avait été fait aux nombreux délégués qui le composaient. L'appel des lauréats, pour chacun desquels le Président trouva quelques mots d'éloge, suivit ces deux discours, et la séance fut terminée par de nou-

veaux chœurs, de nouveaux morceaux d'harmonie et par l'hymne à la ville de Montpellier, exécuté par la musique du génie et les orphéons. Ainsi fut terminée cette période si laborieuse du Congrès et de l'Exposition pomologique de 1862, qui laissera une profonde impression dans l'esprit de tous ceux qui y ont pris part ou assisté, et qui sera, nul ne peut en douter, féconde en résultats heureux à tous les points de vue, et principalement pour nos contrées.

Il nous reste un dernier point à traiter, et celui-là est malheureusement d'une importance capitale en toutes choses. La question d'argent, le règlement des comptes, le quart d'heure de Rabelais, en d'autres termes, vient toujours ombrager de soucis le front de ceux qui sont chargés de veiller aux deniers de l'association et arrêter les élans magnanimes de leur conception. Pourtant, si l'abord de ce dernier point a toujours quelque chose d'effrayant, on éprouve, en revanche, un moment de satisfaction, que disons-nous, quelquefois même un légitime sentiment d'orgueil, quand l'apurement des comptes vient vous montrer que le déficit est comparativement minime et conséquemment facile à combler. C'est là notre situation aujourd'hui, ce dont chacun pourra s'assurer, en parcourant le petit tableau des ressources et des dépenses que nous mettons sous ses yeux.

Les ressources dont la Société peut disposer sont les suivantes :

Cotisations....	2,340 fr.
Boni sur l'exercice 1861............	846
Subvention du Conseil général.......	1,000
Subvention du ministère............	500
Allocation de la ville...............	1,500
Produits des entrées à l'Exposition....	2,014
Ce qui donne un total de...............	8,200 fr.

pour les ressources de l'année 1862; mais, sur cette somme, nous devons retrancher les frais généraux de la Société, qui peuvent se résumer ainsi;

Traitement des employés...........	600 fr.
Frais d'impression.................	1,000
Étrennes.........................	50
Soit une somme de...................	1,650 fr.,

que

nous porterons à 1,700 fr. pour les éventualités, et que nous déduirons des 8,200 fr., ce qui nous laisse 6,500 fr. de disponibles pour payer les frais résultant de l'Exposition. Or ces frais peuvent être évalués aujourd'hui, d'une manière à peu près certaine, à 7,750 fr. Ce serait donc une somme de 1,250 fr. qui constituerait le déficit sur l'exercice total de 1862. Cette somme, nous la porterons, pour plus de sûreté et en vue des éventualités qui pourraient survenir, à 1,300 fr., qu'il nous sera facile de payer sur l'exercice 1863.

Ainsi, Messieurs, notre Société, qui n'est qu'à sa deuxième année d'existence, a pu trouver moyen de recevoir dignement le Congrès pomologique de France et de tenir l'Exposition pomologique la plus considérable et la plus remarquable, au dire des gens compétents, qui se soit vue depuis celle qui eut lieu à Paris en 1858, à l'occasion de la session du Congrès. C'est là, il nous semble, un résultat qui doit consacrer aux yeux de tous, pour la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, un caractère de vitalité d'autant plus incontestable, que l'utilité générale en fait la base.

Mais, Messieurs, ne nous éblouissons pas trop cependant et rappelons-nous que le succès dont nous avons lieu de nous féliciter, s'il est dû en grande partie à nos propres efforts, ne dépendait pas seulement de la Société. Rappelons ici avec reconnaissance que chacun nous a aidés en cette circonstance, et que c'est surtout aux protections élevées trouvées par notre association que nous devons la réussite tant désirée. Les encouragements sont descendus du trône même, et l'obtention de ces médailles d'honneur, rappelant les traits de deux augustes profils, n'ont-elles pas été le plus puissant attrait pour les exposants? Tandis que Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice répondaient si gracieusement à la demande qui leur avait été adressée, Son Excellence le Ministre de l'agriculture accordait à la Société une allocation de 500 fr., deux médailles d'or, deux médailles d'argent et un magnifique ouvrage de pomologie, pour aider aux études du Congrès et de la Société. De leur côté, le Conseil général et l'administration départementale nous prodiguaient leurs encouragements; enfin la ville de Montpellier nous allouait une somme de 1,500 fr., sans parler de l'aide puissant que nous

trouvions dans l'administration municipale, ainsi que dans tous les employés sous ses ordres.

Et maintenant que nous avons payé ce tribut de reconnaissance aux puissantes protections qui nous ont entourés, nous ne terminerons pas sans rendre justice à tous les membres de notre association, qui ont uni leurs efforts pour assurer le succès. Les Commissions permanentes et celles du Congrès, les membres adjoints de la Commission d'Exposition, le Conseil, le bureau tout entier, ont eu leur grande part dans la besogne et ont tous bien mérité de la Société; mais, si nous ne pouvons citer ici les noms de tous ceux qui en faisaient partie, il en est pourtant dans le nombre qui, plus que tous les autres, ont droit à votre gratitude; vous avez déjà deviné, Messieurs, qu'il s'agit en première ligne de votre Président, qui n'a reculé ni devant les fatigues, ni les déplacements, ni les sacrifices de toutes sortes, soit pour l'organisation du Congrès, soit pour donner de l'éclat à l'Exposition. Le second est votre zélé Trésorier, à qui sont incombés tous les détails administratifs, et que ses précédents du Concours régional de 1860 rendent si précieux en pareille occasion.

DISCOURS

prononcé

Par M. DOÛMET, président de la Société d'horticulture de l'Hérault

A LA SÉANCE DE DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

le 7 septembre 1862

MESSIEURS,

Le Congrès pomologique de France vient de tenir à Montpellier sa septième session, et nous allons terminer l'Exposition qui a servi de base à ses travaux par la distribution des récompenses décernées par le Jury aux exposants dont les produits ont été jugés les plus méritants.

Riche en résultats scientifiques et pratiques, cette session n'a cependant pu être aussi féconde qu'on avait droit de l'espérer, non faute d'éléments variés et nombreux soumis à son appré-

ciation, ou faute de zèle et d'activité de la part de tous ses membres; mais, par suite de l'un de ces décrets impénétrables de la Providence, qui dispense les biens et les maux sur cette terre sans consulter les désirs ou les intérêts particuliers, un temps anormal dans nos contrées est venu contrarier les exposants, déflorer et détériorer les produits que, dans nos prévisions, rendues incomplètes par l'intempérie de la saison, nous avions cru mettre, d'une manière suffisante, à l'abri des mauvaises chances, par des constructions considérables mais légères, puisqu'elles ne devaient être que passagères. Dieu, disons-nous, qui soutient les faibles et humilie les forts, a voulu prouver à nos confrères du Nord, qui, en arrivant à Montpellier, vantaient notre beau climat et la richesse de ses produits, à l'aspect de ces raisins dont certains rappelaient les grappes de la Terre promise, que cette terre n'avait pu être atteinte par les enfants d'Israël qu'après avoir passé par des épreuves et des vicissitudes auxquelles beaucoup d'entre eux n'avaient pu résister. Ainsi nous a-t-il été réservé de subir des contre-temps qui n'ont pas permis aux exposants de faire arriver intacts, jusqu'à la fin de l'Exposition, les produits qu'ils avaient pris la peine d'y apporter; ainsi, public, amateurs, exposants et produits, tout le monde a donc souffert!

Malgré ces conditions défavorables pour une Exposition, toutes les classes de produits, toutes les catégories, ont offert aux membres du Jury chargé de leur appréciation un nombre considérable d'objets remarquables à plusieurs points de vue. Dans les fleurs, dans les fruits à pepins ou à noyaux, dans les figues, dans les raisins, des collections entières, des groupes nombreux, des spécialités, des objets même isolés, ont mérité son admiration, son étonnement ou son attention. En parcourant cette riche Exposition de pomologie et d'horticulture, pourrait-on, Messieurs, méconnaître la bienfaisante influence de ces Sociétés formées sur tous les points de la France, dans un but non-seulement scientifique, mais encore civilisateur; de ces Congrès réunissant, chaque année, dans une des principales villes de l'Empire, l'élite des hommes s'occupant des sciences naturelles, et allant ainsi répandre partout les lumières et les connaissances que de sérieuses études et une longue pratique leur ont fait acquérir.

Voyez déjà, dans ce pays, nos pépinières régénérées, les mauvais arbres, les fruits médiocres, remplacés dans les cultures par d'autres plus méritants, signalés au choix des horticulteurs et des consommateurs par l'adoption ou la sanction du Congrès!

Voyez nos maraîchers, qui, vivant jusqu'à ce jour à l'écart, suivant une routine stationnaire reçue de leurs pères, ne voulaient pas en sortir et semblaient rebelles à notre appel et à nos exhortations! Voyez-les, disons-nous, marcher maintenant dans la voie du progrès, tenant à honneur de faire partie de nos Sociétés, épargnant sur leurs modèstes bénéfices la somme nécessaire à leur cotisation! Voyez-les venir assidûment à nos séances, apportant avec zèle, pour les soumettre à l'examen de plus compétents qu'eux, les fruits que, jusqu'à ce jour, ils avaient cultivés machinalement et sans se donner quelquefois la peine de connaître le véritable nom ou les qualités de la plupart d'eutre eux!

Voyez-les se piquer d'émulation pour paraître aux concours dans les meilleures conditions de succès. Comparez ce désir inquiet du progrès, ce zèle actif et intelligent qui les anime, avec leur ancienne apathie, et dites-nous si l'on ne sent pas que l'impulsion est donnée et que le mouvement ne peut plus s'arrêter ?

Mais tout le bien ne peut pas s'opérer en un seul jour. Il nous reste encore beaucoup à faire pour atteindre à cette perfection de méthode et de culture qui fait la gloire et la richesse des horticulteurs de Paris, de Montreuil, de Fontainebleau! Cependant, avec de la persévérance, nous arriverons, il faut l'espérer, à un état, sinon égal, du moins voisin de celui si prospère que nous offrent ces diverses localités. Peut-il en être autrement lorsque tous nos collègues, je le répète, venant de l'est, de l'ouest, du nord de la France, en voyant nos raisins, nos figues, nos grenades et nos autres fruits spéciaux du Midi, ne cessent d'envier la richesse de notre sol, les douceurs de notre climat! Avec de l'eau et du soleil, n'avons-nous pas droit de tout espérer ?

Mais il nous faut aussi la volonté! Avec la volonté, on peut faire des miracles! à plus forte raison faire ce que d'autres font déjà. Mais, pour cela, il faut que cette volonté soit une et indivisible, qu'elle soit dirigée vers un même but. Il faut que

chacun de nos collègues, loin de soulever des obstacles, vienne en aide à l'association dans la tâche difficile qu'elle a entreprise. Il faut encore que l'autorité supérieure continue de nous tendre une main protectrice et de nous encourager de tout son pouvoir.

C'est ici, Messieurs, le lieu de la remercier de ce qu'elle a déjà fait pour nous.

Ainsi, grâce au bienveillant appui de M. le Préfet, nous avons obtenu de l'Empereur et de l'Impératrice des médailles qui ont été décernées comme la plus haute récompense, en même temps que le témoignage le plus certain de l'intérêt que Leurs Majestés portent aux sciences horticoles.

S. Exc. M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, a daigné ajouter aux dons de Leurs Majestés, par l'envoi de quatre médailles d'or ou d'argent.

L'administration municipale de Montpellier s'est également empressée de mettre à notre disposition la magnifique place du Peyrou, pour emplacement de l'Exposition, et de joindre plusieurs médailles à ses autres libéralités.

L'autorité militaire, enfin, par une gracieuseté spéciale, a bien voulu contribuer puissamment à l'embellissement de l'Exposition, en nous accordant le concours des excellentes musiques de la garnison.

Jusqu'aux villes voisines, qui nous ont prêté avec empressement, pour cette cérémonie, le précieux secours de leurs Orphéons, dont vous venez d'applaudir les accents tour à tour gracieux ou inspirés par l'amour de la patrie!

Honneur donc et grâces vous soient rendus, hauts fonctionnaires qui avez bien voulu nous prêter votre tutélaire appui!

Honneur à vous, Mesdames, qui avez pris sous votre patronage une œuvre dont l'avenir ne pouvait manquer de vous intéresser, puisqu'elle a été créée dans le but de répandre la culture de ces fleurs gracieuses auxquelles vous ressemblez à tant de titres! Si nous les cultivons avec ardeur, n'en prenez pas ombrage; vous l'emporterez toujours à nos yeux sur ces rivales inanimées. Si nous leur parlons, en effet, si nous leur adressons nos hommages, elles restent muettes, elle ne peuvent répondre à nos accents, à notre amour! Comme Pygmalion en face de la statue de Galatée, nous sentons qu'il manque quelque chose à notre œuvre! Il leur manque un cœur pour répondre à notre

cœur, une âme pour répondre à notre âme et l'élever jusqu'aux cieux par ces soins incessants, ces attentions délicates, ces vertus ineffables qui vous distinguent, et dont le baume se répand autour de vous comme un parfum plus suave que la myrrhe et l'encens!

Honneur à vous, délégués de toutes les Sociétés, nos sœurs et nos émules, qui êtes venus nous apporter le tribut de vos connaissances, de vos richesses et de vos labeurs! à vous, représentants de ces contrées industrieuses dont les populations intelligentes, laissant au passé des plaisirs frivoles et souvent destructeurs de la morale ou de la santé, consacrent leurs loisirs aux délassements plus sérieux et plus utiles de l'étude de la nature, toujours suivie de jouissances pures et sans remords!

Honneur aussi à la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, créatrice du Congrès pomologique qui nous réunit aujourd'hui? La Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault vous remercie par ma bouche de l'empressement que vous avez mis à répondre à son appel. Elle conservera longtemps un agréable et reconnaissant souvenir du concours éclairé que vous lui avez prêté dans cette circonstance.

Puissent enfin les efforts que nous faisons tous pour répandre dans les masses l'amour des sciences naturelles, si éminemment civilisatrices et moralisantes, monter comme un hommage digne de lui jusqu'aux pieds du trône du monarque qui préside aux destinées de la France, de Napoléon III, instigateur et propagateur de tout ce qui peut être utile ou glorieux pour notre beau pays!

Puisse l'Impératrice, dont la grâce et la bonté sont devenues proverbiales parmi nos populations, sourire à nos tentatives!

Puisse enfin le Prince impérial, abrité sous les ailes de l'aigle si glorieusement relevée par son père et sous l'égide de la Providence, représentée sur le trône par son auguste mère, croître et grandir pour l'avenir et le bonheur de nos enfants!

LISTE

DES MEMBRES DU CONGRÈS POMOLOGIQUE DE FRANCE

Session de 1862, tenue à Montpellier

MEMBRES DU BUREAU

MM. DOUMET, C. ✱, *Président*;

De Pontbriant, Royer, chev. de Léopold de Belg., De Boutteville ✱, Lesueur, *Vice-Présidents*;

Willermoz, *Secrétaire général*;

Rouillard, Cuigneau, Moreau, Doûmet fils, *Secrétaires*;

MM.

Armand (Joseph), à Marseille.

Bazille (Gaston), membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Montpellier.

Beaugey, négociant, délégué de la Société d'agriculture et d'horticulture de Chalon-sur-Saône, à Demygny (Saône-et-Loire).

Bernède, horticulteur, délégué de la Société d'horticulture de la Gironde.

Besse (Auguste), délégué de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse, à Avignon.

Besson (Antoine), horticulteur à Marseille.

Boucoiran (Jules), délégué de la Société d'horticulture et de botanique du Gard.

Bouisseren, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault.

Bouscaren, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Montpellier.

MM.

Bouschet (Henri), membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Montpellier.

Boutteville (de) ✱, rue St-Julien, à Rouen, délégué et président de la Société impériale d'horticulture de la Seine-Inférieure.

Bravy, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault.

Brémond, délégué de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse, à Gadagne.

Cavène, horticulteur à Bagnols (Gard).

Cazalis-Allut, ✱, président de la Société d'agriculture de l'Hérault, à Montpellier.

Cazalis (Frédéric), chev. des Saints-Maurice-et-Lazare, directeur du *Messager agricole*, à Montpellier.

Chancel, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault.

Combres ✱, membre du Conseil général de l'Hérault, à Montpellier.

Cuigneau (le docteur), délégué de la Société d'horticulture de la Gironde, allées d'Amour, 16, à Bordeaux.

Desfossé-Thuillier, horticulteur, délégué de la Société d'horticulture d'Orléans.

Des Hours-Farel (Eugène), à Montpellier.

Doûmet (Emile), C. ✱, président de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, député au Corps législatif, maire de Cette (Hérault).

Doûmet (Napoléon), secrétaire de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Cette (Hérault).

Dubalay, à Floirac (Gironde).

Dumas, à la ferme-école de Bazin, délégué de la Société d'agriculture et d'horticulture du Gers.

Dupuy-Jamain, horticulteur, route d'Italie, 73, Maison-Blanche, à Paris, délégué de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris.

Fau (Auguste), à Bègles, près Bordeaux.

Fau (Jean), à Bègles, près Bordeaux.

Fontayne (Isidore), délégué de la Société d'horticulture et de botanique du Gard, à Nîmes.

MM.

Gaillard, horticulteur à Marseille.

Georges, professeur d'arboriculture, délégué de la Société d'horticulture de la Gironde, chemin de St-Génis, à Bordeaux.

Gérand (Jules), pépiniériste, délégué de la Société d'horticulture de la Gironde, à Tivoli, près Bordeaux.

Golfin (Charles), à Montpellier, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault.

Guillot, horticulteur, à Montfavet-lez-Avignon.

Gras, horticulteur à Marseille.

Hémeray-Frizon, horticulteur, délégué de la Société d'horticulture d'Orléans.

Hortolès (J.), pépiniériste, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Montpellier.

Hortolès père, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Montpellier.

Icard, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault.

Jamin ✻, horticulteur, délégué de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris, à Bourg-la-Reine.

Jaussan, pépiniériste à Béziers.

Jeanjean (Francois), horticulteur, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Montpellier.

Jozan, horticulteur, à Alais.

Labarthe, à Rions (Gironde).

Labbe, délégué du Comice agricole de Saint-Laurent-de-Mures (Isère).

Lagrange, horticulteur, délégué de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, à Oullins (Rhône).

Langevin; membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault.

Lesueur (Constant), horticulteur, délégué de la Société impériale d'horticulture de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Ligounhe, délégué de la Société d'horticulture et d'acclimatation de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

Louvet, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Montpellier.

Luizet, arboriculteur, délégué de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, à Écully, près Lyon.

MM.

Malot ✻, arboriculteur, délégué de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris, à Montreuil.

Marès (Henri), membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Montpellier.

Marie, horticulteur, délégué de la Société d'horticulture de l'Allier, à Moulins.

Martineau (L.), à Floirac, près Bordeaux.

Martins (Ch.) ✻, directeur du Jardin botanique de Montpellier.

Moreau (C.), jardinier en chef du jardin botanique de Dijon, délégué de la Société d'horticulture de Dijon.

Morel, délégué de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône.

Mortillet (Paul de), délégué de la Société de Grenoble, à Meylan, près Grenoble.

Néry aîné, à Marseille.

Niox (le docteur), délégué de la Société d'horticulture de la Gironde, rue Deherbe, 8, à Bordeaux.

Node (St-Ange), membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Montpellier.

Parat, à Marseille.

Pellet, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault.

Pellin (Jean-Baptiste), délégué de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, cours Morand, 24, à Lyon.

Perrier, délégué de la Société d'horticulture de Chalon-sur-Saône, à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire).

Pontbriant (de), délégué de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône.

Poujol, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Montpellier.

Rampal (le docteur), délégué de la Société d'horticulture des Bouches-du-Rhône.

Reverchon, délégué de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, à Port-des-Collonges (Rhône).

Reverdy (Hippolyte), avoué à Narbonne.

Reverdy (Émile), à Narbonne.

Reynes, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault.

MM.

Rivière (Bernard), pépiniériste, délégué de la Société impériale d'horticulture pratique du Rhône, à Oullins.

Rouillard, délégué de la Société impériale et centrale d'horticulture de Paris, rue de Longchamps, 28, à Chaillot (Paris).

Rouillé-Courbe, délégué de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, rue Rancheveau, 14, à Tours.

Roux, jardinier en chef au Jardin des plantes, à Montpellier.

Royer (Auguste), chevalier de Léopold de Belgique, président de la Fédération des Sociétés d'horticulture belges, rue Lombard, à Namur.

Sahut (Félix), horticulteur, secrétaire de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault.

Sardou (Etienne), à Marseille.

Soulier, horticulteur, membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Montpellier.

Téchenev, horticulteur, délégué de la Société d'horticulture de la Gironde, à Floirac.

Vialla (Louis), membre de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, à Montpellier.

Willermoz, directeur de l'École d'horticulture du Rhône, secrétaire général du Congrès pomologique, à Ecully-lez-Lyon.

LISTE DES LAURÉATS

A L'EXPOSITION HORTICOLE ET BOTANIQUE DE SEPTEMBRE 1862

1re CATÉGORIE

Cultures d'agrément

MM.

Bravy (Gilbert), directeur de la maison centrale d'Aniane : pour sa collection de plantes de serre chaude; *médaille d'or*.

Guillot, horticulteur à Montfavet (Vaucluse) : pour ses Roses et ses Dahlias en fleurs coupées; *médaille de vermeil*.

Loise, grainier-fleuriste à Paris : pour sa collection de Glaïeuls ; *médaille de vermeil*.

MM.

Hortolès fils, horticulteur à Montpellier : pour son lot d'*Eucalyptus*, son lot de Verveines, un lot de Pétunias variés; *médaille d'argent de 1re classe.*

Reynes (Philippe) fils, horticulteur à Montpellier : pour son lot de *Wigandia Caracasana*, un lot de plantes de serre chaude et un lot de Pétunias; *médaille d'argent de 1re classe.*

Mme Ve Broussonnet, propriétaire à Montpellier (Albet, jardinier) : pour son lot de Zinnias à fleurs doubles et un lot de Balsamines bien cultivées; *médaille d'argent de 2e classe.*

Chaine (Isidore) à Avignon : pour son lot de plantes de serre chaude, très-bien cultivé; *médaille d'argent de 2e classe.*

Roudier-Carron, horticulteur-pépiniériste à Avignon : pour un lot de plantes de serre chaude; *médaille de bronze.*

Christol (Gustave), propriétaire à Montpellier : pour son lot de Balsamines (belle culture); *médaille de bronze.*

Balaguier, juge de paix à Montpellier : pour sa collection de Lauriers-Roses; *médaille de bronze.*

Cavalier, jardinier chez M. Klehe, à Balaruc ; pour la culture en boule d'un Maurandia ; *médaille de bronze.*

Nabonnand (Philibert), horticulteur à Avignon : pour ses fleurs coupées (Zinnias doubles et Dahlias); *médaille de bronze.*

Besson (Antoine), pépiniériste au Pont-de-Vivaux, Marseille : pour ses Zinnias doubles, fleurs coupées; *mention honorable.*

Serres (Olivier comte de), à Mèze (Henri Gautier, jardinier) : pour son lot de Reines-Marguerites en pots et ses Dahlias coupés; *mention honorable.*

Bourel (Hippolyte), curé de Celleneuve : pour sa Canne à sucre cultivée en plein air ; *mention honorable.*

Bon (Pierre), à Nîmes : bouquet monté et fleurs coupées; *mention honorable.*

Mme Grimal (Marguerite), bouquetière à Montpellier : bouquet monté et fleurs coupées; *mention honorable.*

2me CATÉGORIE

1re section

Culture maraîchère

MM.

Alteirac (Étienne), dit l'Officier, horticulteur à Alais : pour son lot très-remarquable de légumes variés; *médaille d'or.*

MM.

Sabatier (Auguste), horticulteur à Montpellier : pour son lot de légumes variés; *médaille d'argent de 1re classe.*

Bouissberen (Jacques), horticulteur à Montpellier : pour son lot de légumes variés; *médaille d'argent de 1re classe.*

Jozan (Hippolyte), à Alais : pour sa collection de Pommes de terre; *médaille d'argent de 1re classe.*

Mauvigney (Étienne), à Mérignac, près Bordeaux : pour sa collection de Pommes de terre; *médaille d'argent de 2e classe.*

Giot, champignoniste à Loches (Indre-et-Loire) : pour ses Champignons cultivés; *médaille d'argent de 2e classe.*

Aymard, horticulteur à Montpellier : pour son lot de légumes; *médaille de bronze.*

Farel père, propriétaire à Montpellier (Louvet, jardinier) : pour son lot de légumes; *médaille de bronze.*

Arnaud (Hippolyte), propriétaire à Nîmes : pour son lot de Melons; *médaille de bronze.*

Reynes père, horticulteur à Montpellier : pour son lot de légumes; *médaille de bronze.*

Germa (Joseph), propriétaire à Montpellier : pour son lot de Melons; *mention honorable.*

2me Section

Fruits

Société d'horticulture de la Gironde : pour sa collection de fruits jointe à sa collection de Raisins; *médaille d'honneur de Sa Majesté l'Impératrice.*

MM.

Hortolès fils, horticulteur à Montpellier : pour sa collection de fruits (fruits à pepins); *médaille d'or de S. E. le Ministre de l'agriculture.*

Besson (Antoine), horticulteur à Marseille : pour sa collection de fruits (Poires et Figues); *médaille d'or de S. Ex. le Ministre de l'agriculture.*

Gaillard (Valentin), horticulteur à Marseille : pour sa collection de fruits (fruits à pepins); *médaille de vermeil petit module.*

Jaussan jeune, pépiniériste à Béziers : pour sa collection de fruits (fruits à pepins); *médaille d'argent de 1re classe.*

MM

PÉRIER, à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire): propagateur de la Poire de semis *Souvenir-Fabre; médaille d'argent de 1re classe.*

ICARD (Louis), horticulteur à Celleneuve : pour sa collection de Figues, jointe à sa collection de Raisins; *médaille d'argent de 1re classe.*

REVERDY, avoué à Narbonne: pour sa collection de fruits à pepins; *médaille d'argent de 2e classe.*

ALBET (François), jardinier à Montpellier : pour sa collection de Figues; *médaille d'argent de 2e classe.*

DURAND, à St-Jean-de-Fos : pour sa collection d'Olives; *médaille d'argent de 2e classe.*

JEANJEAN (François), horticulteur à Montpellier: pour 14 variétés d'Amandes; *médaille d'argent de 2e classe.*

NABONNAND (Philibert), horticulteur-pépiniériste à Avignon : pour sa collection de fruits divers; *médaille de bronze.*

PONS (Adrien), horticulteur à Lodève : pour sa collection de fruits variés; *médaille de bronze.*

POUJOL (Charles), employé à l'École de pharmacie à Montpellier: ensemble de sa collection de fruits; *médaille de bronze.*

ROUDIER-CARRON, horticulteur à Avignon: pour sa collection de fruits; *médaille de bronze.*

SAUVAN, pharmacien à Agen: pour sa collection de fruits (fruits à pepins et à noyaux); *médaille de bronze.*

REYNES père, horticulteur à Montpellier : pour sa collection de Figues; *médaille de bronze.*

BOUISSEREN (Jacques), horticulteur à Montpellier: pour sa collection de Figues; *médaille de bronze.*

PATUS (Léon), à Montpellier : pour sa collection d'Olives; *médaille de bronze.*

3me SECTION

Raisins

MM.

BOUSCHET DE BERNARD, propriétaire à Montpellier: pour sa collection de Raisins de table et de vignoble; *médaille d'honneur de Sa Majesté l'Empereur.*

BESSON (Antoine), horticulteur au Pont-de-Vivaux (Marseille): pour sa collection de Raisins; *médaille de vermeil petit module.*

MM

Bazille (Gaston) et des Hours-Farel, propriétaires à Montpellier : pour leur collection de Raisins de cuve ; *médaille d'argent de 1re classe.*

Bouscaren (Alfred), propriétaire à Montpellier : pour sa collection de Raisins ; *médaille d'argent de 2e classe.*

Bouscarle (Bernard), tailleur à Avignon : pour sa collection de Raisins ; *médaille d'argent de 2e classe.*

Comice agricole de l'arrondissement de Toulon : pour sa collection de Raisins ; *médaille d'argent de 2e classe* (en la personne de M. Pellicot, son président).

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales : pour sa collection de Raisins ; *médaille d'argent de 2e classe.*

Jeanjean (François), horticulteur à Montpellier : pour sa collection de Raisins ; *médaille de bronze.*

Lacrouzette-Bellonnet fils, propriétaire à Frontignan : pour ses Raisins Muscats, produisant le vin Muscat de Frontignan ; *médaille de bronze.*

Chrestien, médecin, propriétaire à Lunel : pour ses Raisins Muscats, produisant le Muscat de Lunel ; *médaille de bronze.*

Bouisseren (Jacques), horticulteur à Montpellier : pour son lot de Raisins du pays ; *médaille de bronze.*

Poujol, jardinier de l'École de pharmacie à Montpellier : pour son lot de Raisins ; *médaille de bronze.*

Sabatier (Auguste), horticulteur à Montpellier : pour son lot de Raisins ; *médaille de bronze.*

Jean, notaire à Montbazin : pour son lot de Raisins ; *mention honorable.*

Galavielle, à Montpellier : pour son lot de Raisins ; *mention honorable.*

Gept, propriétaire à St-Laurent : pour son lot de Raisins ; *mention honorable.*

4e CATÉGORIE

Botanique

MM.

Cuigneau (Théophile), secrétaire de la Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux : pour son Album ampélographique ; *médaille d'argent de 2e classe.*

MM.

M. Jourdan (Honoré), employé à la préfecture de Montpellier : pour un spécimen de l'herbier de Montpellier ; *mention honorable.*

5e CATÉGORIE

Arts et industries se rattachant à l'horticulture ou à la botanique

MM.

Reynes père, horticulteur à Montpellier : pour ses Objets rustiques (meubles, etc.); *médaille d'argent de 2e classe.*

Gaspard (Bernard), chez M. Boissier, charron à Montpellier : pour son Chariot à transporter les vases ; *médaille de bronze.*

Gos (Charles), horticulteur à Montpellier : pour ses Objets rustiques ; *mention honorable.*

Caulet (André), potier à Montpellier : pour ses Vases de grande dimension, dits Vases d'Anduze ; *mention honorable.*

LISTE GÉNÉRALE

DES EXPOSANTS

Avec l'indication des produits admis à l'Exposition tenue par la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, du 2 au 7 septembre 1862.

1re CATÉGORIE

Cultures d'agrément

MM.

Albet (François), jardinier chez Mme veuve Broussonnet. — Fleurs coupées.

Balaguier, juge de paix à Montpellier. — Collection de Lauriers-Roses en fleurs coupées, (14 variétés).

Besson (Antoine), pépiniériste au Pont-de-Vivaux, à Marseille. — Fleurs coupées ; Zinnias, etc.

Bon (Pierre), horticulteur à Nîmes. — Collection de Dahlias en fleurs coupées ; collection de Balsamines en fleurs coupées ; collection de Verveines en pots ; bouquets montés.

Bourel, curé à Celleneuve. — Échantillon de Canne à sucre cultivée en plein air.

MM.

BROUSSONNET (Mme veuve), propriétaire à Montpellier. — 130 Héliotropes de semis; 30 Zinnias à fleurs doubles; 30 Balsamines en pots; un lot de Fuchsias.

BRAVY (Gilbert), directeur de la maison centrale d'Aniane. — Collection de végétaux de serre chaude en vases; collection de végétaux de serre tempérée; un Canna de semis.

CAVALIER (François), jardinier chez M. Klehe, à Balaruc. — Un Maurandia élevé en boule.

CHAINE (Isidore), à Avignon. — Collection de plantes de serre chaude (60 variétés).

CHRISTOL (Gustave), propriétaire à Montpellier. — Un lot de Balsamines; un lot de Reines-Marguerites.

DOÛMET, président de la Société, à Cette. (*Hors concours*). — Un lot de plantes de serre chaude; un lot de Lantanas variés; un lot de Verveines de semis.

ÉCOLE DE PHARMACIE (M. PLANCHON, directeur; (POUJOL (Charles), employé représentant). (*Hors concours.*) — Collection de végétaux d'Australie provenant de graines reçues directement.

FABRE (Adrien), banquier à Perpignan. — Fleurs de semis coupées; Dahlias, Phlox, etc.

GRIMAL (Marguerite), épouse Boussagues, fleuriste à Montpellier. — Bouquets montés.

GOS (Nicolas-Charles), horticulteur à Montpellier. — Bouquets montés; fleurs coupées.

GUILLOT (Jean-Jacques), horticulteur à Montfavet (Vaucluse). — Collection de Roses et Dahlias en fleurs coupées.

HORTOLÈS (fils), horticulteur à Montpellier. — Un lot d'Eucalyptus en vases; un lot de Verveines variées; un lot de Pétunias variés; un lot d'Abutilons variés; un lot de *Salvia splendens*; un lot de Zinnias à fleurs doubles.

ICARD (Pierre), géomètre à Celleneuve. — Un Figuier de Barbarie (*Opuntia Ficus Indica*).

JARDIN BOTANIQUE DE MONTPELLIER (*Hors concours.*) (M. MARTINS, directeur; M. ROUX, jardinier en chef). — Collection de plantes de serre chaude et de serre tempérée; un fort pied de *Laurus camphorosma*.

KRIPPLEBER (Philippe), à Montpellier. — Deux *Cactus phyllantus* greffés sur *Opuntia Africana*.

MM.

Loise, grainetier-horticulteur à Paris. — Collection de Glaïeuls en fleurs coupées (200 variétés).

Nabonnand (Philibert), horticulteur à Avignon. — Collection de Dahlias en fleurs coupées.

Pellet (Joseph), propriétaire à Montpellier. (*Hors concours.*) — Lot de Pétunias variés, de semis; un *Bouvardia ;* un pied de Tayo de Samana; plusieurs Muffliers hybrides de semis, pour montrer les bourgeons se développant au-dessous des cotylédons.

Pertuzès (fils), horticulteur à Toulouse. — Collection de Dahlias et Reines-Marguerites en fleurs coupées.

Philippe, horticulteur à Carcassonne. — Collection de plantes variées en pots.

Poujol, employé à l'École de pharmacie. — Bouquet monté.

Reynes (Philippe) fils, horticulteur à Montpellier. — 100 plantes de pleine terre; un lot de plantes de serre chaude; *id.* de serre tempérée; un lot de Cannas; 25 *Wigandia Caracasana;* un lot de Dahlias en vases.

Roudier-Carron, horticulteur à Avignon. — 80 vases de plantes de serre chaude; collection de Dahlias en fleurs coupées.

Serres (Henri Olivier, comte de), à Ste-Marie-de-Fourcade, près Mèze (Gautier (Henri), jardinier). — Dahlias de semis en vase; 30 Dahlias variés en fleurs coupées; un lot de Reines-Marguerites en vases.

Trécourt, commandant de recrutement a Montpellier (*Hors concours.*) — Un lot de Lantanas variés.

2me CATÉGORIE

1re Section.

Culture maraîchère

MM.

Alteirac (Étienne), dit l'Officier, horticulteur à Alais. — Collection de légumes variés.

Aymard (Marius), horticulteur à Montpellier. — Produits maraîchers.

Arnaud (Hippolyte), propriétaire à Nîmes et à Aigues-Vives. — Collection de Melons d'hiver.

Berteaud (Sébastien), à Rognonas. — Échantillon de Haricots noirs dits parisiens.

MM.

Bravy (Gilbert), directeur de la maison centrale, à Aniane. — Patates douces; Ananas.

Bouisseren (Jean-Jacques), horticulteur a Montpellier. — Collection de légumes variés.

Fabre (Pierre), horticulteur à Belvèze, commune de Narbonne (Aude). — 12 Pommes de terre naines.

Flessier (Urbain), à Celleneuve. — Courges.

Germa (Joseph), propr. à Montpellier.—Un lot de Melons variés.

Giot, champignoniste à Loches (Indre-et-Loire). — Échantillons de Champignons de couche, cultivés dans des carrières, sur une longueur de 12 kilomètres; plusieurs boîtes de conserves de Champignons; un paquet d'Asperges en graine.

Hours-Farel (des) père, propriétaire à Mauguio. — Collection de légumes variés.

Icard (Louis), horticulteur à Celleneuve. — Produits maraîchers.

Jardin botanique de Montpellier. *(Hors concours.)*—Ananas.

Jozan (Hippolyte), horticulteur à Alais.—Collection de Pommes de terre (50 variétés).

Mauvigney (Étienne), horticulteur à Mérignac (Gironde). — Collection de Pommes de terre.

Pery (Pierre), horticulteur au Bouscat (Gironde). — Collection de Pommes de terre (100 variétés); Tomates (8 variétés); Haricots et Mongeons (20 variétés); Patisson ou Artichaut de Jérusalem (6 variétés); Coloquinte (4 variétés).

Peyre (Daniel), à Lourmarin. — Pommes de terre; Garance.

Philippe, horticulteur à Carcassonne. — Graine de choux rouges de la montagne Noire; graine de Navets noirs hâtifs de l'Andorre.

Pons (Adrien), horticulteur à Lodève. — Champignons comestibles élevés sur couche.

Sabatier (Joseph), jardinier à Montpellier. — Collection de légumes variés.

Serres (comte **Olivier de**), propriétaire à Mèze. — 4 Courges pourpres.

2me SECTION.

Fruits

MM.

Albet (François), jardinier chez Mme veuve Broussonnet, à Montpellier. — Collection de Figues (30 var.)

MM.

Alteirac (Etienne), horticulteur à Alais. — Fruits divers.

Audibert frères, horticulteurs à Tarascon. — Collection de Figues (60 var.).

Aymard (Marius), horticulteur à Montpellier.—Pêches et Figues.

Besson (Antoine), horticulteur au Pont-de-Vivaux (Marseille).— Collection de Poires (120 var.); de Figues (20 var.); de Pommes (30 var.); de Pêches et Prunes.

Bouisseren (Jacques), horticulteur à Montpellier.—Fruits divers; branches de grenadier avec leurs fruits.

Bouscarle (Bernard), à Avignon. — Lot de fruits divers.

Boyer, à Canet. — Poires.

Cazalis-Allut, président de la Société d'agriculture à Montpellier. (*Hors concours.*)— Fruits divers; Pêches de semis.

Cavalier jeune, propriétaire à Montpellier. — Lot de fruits divers: Figues, Coings, Poires, etc.

Comice agricole du Vigan. — Pommes dites Reinettes du Vigan; spécimen fourni par M. Abric, pasteur et propriétaire à Mandagout.

Comice agricole de Toulon. — Fruits divers.

Daumas fils, jardinier chez M. le marquis de St-Maurice, à Juvignac. — 7 variétés de Poires; 2 variétés de Pêches.

Daurel (Hippolyte), propriétaire à Béziers. — Diverses variétés de Poires et Pommes.

Doûmet, maire de Cette. (*Hors concours.*)— Poires et Pêches.

Ducel, médecin à Montpellier. — Poires Beurré Clairgeau récoltées sur une greffe de rameau faite sur un vieux poirier; sur cette tige, il s'est développé et conservé 25 poires.

Duffour de la Vernède, propriétaire à Brissac. — Fruits divers; Pêches, Pommes et Poires.

Durand (Louis), propriétaire à Saint-Jean-de-Fos. — Collection d'Olives.

Fabre (Pierre), horticulteur à Belvèze, commune de Narbonne (Aude). — Une branche portant en groupe 8 Poires; 6 Pêches Téton-de-Vénus.

Fabre (Adrien), banquier à Perpignan. — Collection de fruits divers: Poires, Pêches, Figues, Citrons, etc.

Flessier (Urbain), propriétaire à Celleneuve. — 8 variétés de Poires.

MM.

Gaillard (Valentin), horticulteur à Marseille. — Collection de 150 var. de fruits: Poires, Pommes, Pêches, etc.

Germa (Joseph), propriétaire à Montpellier. — Fruits divers (30 var.)

Hortolès fils, horticulteur à Montpellier. — Collection de fruits divers: Poires, Pommes, Pêches, Prunes, Figues, etc.

Icard (Pierre), géomètre à Celleneuve. — Poires diverses.

Icard (Louis), horticulteur à Celleneuve. —40 variétés de Figues cueillies ou sur branche ; 20 variétés de Poires.

Jaussan jeune, horticulteur à Béziers. — Collection de fruits à pepins; 90 var. de Poires; 10 var. de Pommes.

Jeanjean (François), jardinier chez M. Fajon, à Montpellier. — Noisettes (2 var.); Amandes (7 var.); Pommes (5 var.); Poires (8 var.); Grenades (2 var.); Olives (14 var.)

Jean, notaire à Montbazin. — 30 variétés de Poires; Pêches.

Jumel (Gustave), à Montpellier. — Poires.

Lacarolle (Charles), inspecteur des travaux publics de la ville de Montpellier.—Branches de Figuier portant deux variétés de Figues.

Lloubes, président de la Société des Pyrénées-Orientales, à Perpignan. — Collection de Figues.

Louvet, représentant MM. Gaston-Bazille et des Hours-Farel, à Montpellier. — Fruits divers; 2 régimes de Palmier nain *(Chamærops humilis)*; 2 branches de Grenadier avec fruits; branches de Pistachier avec fruits.

Lunaret (de), propriétaire à Montpellier. — Une branche de Poirier avec ses fruits.

Nabonnand (Philibert), à Avignon. — Collection de fruits divers.

Pagezy (Jules), propriétaire et maire à Montpellier. — Fruits divers : Poires, Pommes, Figues.

Pagezy père, à Montpellier. — Une assiette de Sorbes.

Patus (Léon), agent d'affaires à Montpellier. — 20 variétés d'Olives avec les rameaux.

Pellicot, président du Comice agricole de Toulon. — Fruits divers.

Périer, à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire).—Poire de semis *Souvenir-Fabre*, propagée par lui; Pêches et autres fruits.

Peyre (Daniel), à Lourmarin. — Amandes (plusieurs variétés).

MM.

Philippe, horticulteur à Carcassonne. — Poire Duchesse-d'Angoulême; Fraises.

Pons (Adrien), horticulteur à Lodève. — 40 var. de Poires.

Poujol (Charles), employé à l'École de pharmacie à Montpellier. — Collection de fruits : Figues, Poires, etc.

Reverdy (Simon-Hippolyte), avoué à Narbonne. — 50 var. de Poires; 10 var. Pommes; 2 var. Prunes.

Reynes père, à Montpellier. — 30 espèces de Figues; fruits divers.

Ricard (Adolphe), à Montpellier. — Fruits à pepins.

Roudier-Carron, horticulteur à Avignon. — Fruits à pepins (100 variétés).

Sabatier (Pierre), horticulteur à Alais. — 70 var.de fruits divers; 2 Poires de semis.

Sabatier (Auguste), horticulteur à Montpellier.— 6 var. d'Olives; 2 var. de Pêches.

Sahut (Félix), horticulteur à Montpellier. (*Hors concours.*) — Collection de fruits: 120 var. Poires; 40 var. Pommes et quelques Prunes, etc.

Sauvan (Frédéric), pharmacien à Agen. — Spécimen de la pomologie Agenaise. — Un lot de fruits divers : Poires (34 var.); Pommes; Pêches (14 var.); Prunes, Amandes.

Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux. — 400 var. de fruits divers.

Société impériale d'horticulture pratique du Rhône. (*Hors concours.*) — Collection de fruits divers (300 var.)

3me SECTION.

Raisins

MM.

Aurivel, propriétaire à Montpellier. — Lot de Raisins variés.

Bazille (Gaston), et des Hours-Farel, propriétaires à Montpellier. — Collection de raisins de cuve (60 var.).

Belus (Joseph), propr. à Montpellier.—3 assiettes de Raisins.

Besson (Antoine), horticulteur au Pont-de-Vivaux (Marseille). — 120 variétés de Raisins.

Bouisseren (Jacques), horticulteur à Montpellier. — Collection de Raisins; ceps de *Cinq-sâou* avec les grappes.

MM.

Bouscaren (Alfred), propriétaire au Terral, près Saint-Jean-de-Védas. — Collection de Raisins; une souche avec ses produits.

Bouscarle (Bernard), horticulteur à Avignon. — 60 variétés de Raisins.

Bouschet de Bernard, propriétaire à Montpellier. — Collection de 420 espèces de Raisins classées méthodiquement.

Castelnau (Louis), employé aux ponts et chaussées, à Montpellier. — Une très-belle grappe de Raisin.

Cavalier jeune, propriétaire à Montpellier. — Un lot de Raisins.

Cazalis-Allut, propriétaire à Montpellier, président de la Société d'agriculture. (*Hors concours.*) — Un lot de Raisins; une corbeille de Raisins de table variés.

Chaine (Isidore), propriétaire à Avignon. — 30 variétés de Raisins de cuve.

Chrestien (André), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier. — Echantillons de Raisins Muscat, Tokai et autres, et des vins qui en proviennent.

Combes (Jean), à Montpellier. — Un Raisin blanc pesant 2 k^{os} 2 h^{os},

Comice agricole de Toulon. — Collection des Raisins de l'arrondissement de Toulon.

Daurel (Hippolyte), propriétaire à Béziers. — Raisins divers et échantillons des vins qui en proviennent.

Doumet (E.), président de la Société, à Cette. (*Hors concours.*) — Collection des Raisins de la montagne de Cette.

Ducel, médecin à Montpellier. — 3 variétés de Raisins cueillis sur des vignes plantées en 1861.

Dupy (J.-B.), propriétaire à Montpellier. — Une grappe de Raisin provenant d'un semis.

Fabre (Adrien), banquier à Perpignan. — Raisin panaché nouveau et diverses autres variétés.

Fabre (J.-J.), propriétaire à Montpellier. — Un lot de Raisins.

Galavielle, horticulteur à Montpellier. — Lot de Raisins.

Gay (Antoine), propriétaire à Montpellier. — Raisins en boîte.

Gept (Adrien), propriétaire à St-Laurent, par St-Geniès-le-Bas. — Diverses variétés de Raisins.

Haguenot, propriétaire à la Bégude, commune de Servian. — Un Raisin monstrueux.

MM.

Icard (Louis), horticulteur à Celleneuve. — 32 variétés de Raisins.

Jean (Pierre-François), notaire à Montbazin. — 24 variétés de Raisins.

Jeanjean (François), jardinier chez M. Fajon, à Montpellier. — 22 variétés de Raisins.

Lacrouzette-Bellonnet fils, à Frontignan. — 12 variétés de Raisins blancs et noirs du territoire de Frontignan; échantillons des vins (muscat et autres) qui en proviennent.

Lloubes (Auguste), président de la Société des Pyrénées-Orientales, à Perpignan. — Collection de Raisins des Pyrénées-Orientales.

Marès (Henri), secrétaire de la Société d'agriculture, propriétaire à Montpellier. — Echantillons de vins provenant de divers cépages.

Martins, directeur du Jardin des plantes, à Montpellier. (*Hors concours.*) — Un sarment de Raisin Rosaki de 9 mètres de longueur; plusieurs var. de Raisins.

Meinadier (Ollive), vice-président de l'Académie du Gard, à Nîmes. — Plusieurs variétés de Raisins avec leurs sarments.

Pellicot, président du Comice agricole de Toulon. — Collection de raisins de cuve de l'arrondissement de Toulon.

Peyre (Daniel), à Lourmarin. — Raisins.

Philippe, horticulteur à Carcassonne. — Raisin de semis.

Poujol, jardinier à l'Ecole de pharmacie, à Montpellier. — Un lot de Raisins variés. Provins élevés en vases.

Reynaud fils aîné, propriétaire à Lunel. — Raisins Muscat, Tokai, Clairette, etc.

Reynes père, horticulteur à Montpellier. — Lot de Raisins variés.

Ripert (Adolphe), à Cadenet. — Diverses variétés de Raisins (Ténéron de Cadenet.)

Sabatier (Auguste), horticulteur à Montpellier. — Lot de Raisins variés.

Sahut (Félix), secrétaire de la Société d'horticulture et de botanique de l'Hérault, horticulteur à Montpellier. (*Hors concours.*) — Collection de 120 variétés de Raisins.

Sauvan, pharmacien à Agen. — Lot de Raisins du département de Lot-et-Garonne.

MM.

Société d'horticulture de la Gironde. — Collection complète des Raisins de la Gironde.

Thomas (Léopold), à Nîmes. — Raisins divers.

3me CATÉGORIE

Arboriculture

MM.

Jamin et Durand, horticulteurs à Bourg-la-Reine. — 12 arbres fruitiers dirigés méthodiquement.

4me CATÉGORIE

Botanique

MM.

Cuigneau (le docteur), secrétaire général de la Société de la Gironde, à Bordeaux. – Album ampélographique.

Jourdan (Honoré), employé à la préfecture de Montpellier. — Spécimen de l'herbier des environs de Montpellier.

Mauvigney (Étienne), horticulteur à Mérignac (Gironde). — Collection de Blés cultivés.

Peyre (Daniel), à Lourmarin. — Échantillons de Blés.

5me CATÉGORIE.

Arts et industries se rattachant à l'horticulture ou à la botanique

MM.

Arles (Noël), lithographe à Montpellier. — Étiquettes pour jardin lithographiées sur tôle.

Bariot (J.-P.), à Lyon. — Plans de jardins.

Bernard (Gaspard), charron à Montpellier. — Chariot pour le transport des grands vases.

Boué, fondeur à Montpellier. — Objets en fonte d'utilité et d'ornementation de jardin. — (*Ne concourait pas.*)

Bourguet, treillageur à St-Simon-Ecully, près Lyon. — Échenilloirs d'un nouveau système.

Caulet (André), à Montpellier. — 4 vases à pied vernissés, dits vases d'Anduze.

Cavalier jeune, à Montpellier. — Parfums, essences et eaux distillées, provenant de plantes cultivées par lui-même.

MM.

FOURNIER, avocat à Montpellier. — Appareils athmidoscopiques

GAUD, serrurier mécanicien à Montpellier. — 4 statues du val d'Osne; 2 chiens en fonte bronzée. — (*Ne concourait pas.*)

GOMMARD (J.-B.), serrurier à Toulouse. — 2 flacons de liquide Gommard pour guérir le raisin de l'Oïdium; échantillons de raisins guéris par son liquide.

Gos (Charles), horticulteur à Montpellier. — Objets d'industrie.

GUILLOT-LEPELLETIER, à Orléans. — 2 raidisseurs portatifs.

LEBRETON (Louis), à Paris. — Plans de jardins.

1° La composition d'un parc;

2° L'état primitif des lieux avant la plantation;

3° La composition d'un jardin potager et fruitier;

4° La composition d'un verger (paysage);

5° spécimen de plantation de potager et verger;

6° spécimen de plantation d'agrément, de nivellement et de terrassement.

OTIN (Maurice), à St-Etienne (Loire). — Plans de parcs.

REYNES père, horticulteur à Montpellier. — Meubles rustiques : tables, chaises, porte-fruits, kiosques, etc.

BARBIER (Achille). — Journal *le Fécondateur*.

ROUDIER-CARRON, à Avignon. — Brochure d'instruction pratique sur la culture du Rosier sous le climat du Midi.

RAPPORT

SUR LA COMPARAISON AVEC LES CÉPAGES DE L'HÉRAULT

au point de vue synonymique

DES RAISINS ADRESSÉS A LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DE BOTANIQUE PAR LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU VAR

Par M. Henri BOUSCHET, membre de la Société

Me trouvant seul de tous les membres de la Commission des Raisins convoquée pour examiner et dénommer la collection envoyée par la Société d'agriculture du Var, je me suis livré à l'examen minutieux des divers échantillons qui la composaient;

je les ai même emportés à la campagne, afin d'avoir les moyens de comparaison et de me former une opinion exacte sur chacun d'eux.

Plusieurs de ces cépages, cultivés depuis longtemps dans l'Hérault et faisant partie de nos vignobles, étaient faciles à reconnaître et à dénommer; quelques-uns, plus particuliers à la Provence, ont été comparés avec les cépages de même nom qui se trouvent dans ma collection de vignes et que je dois pour la plupart à l'obligeance de mon ami M. Pellicot, président du Comice agricole de Toulon. D'autres Raisins n'ont pu être dénommés, soit qu'ils me fussent inconnus, soit faute de moyens d'investigation; il est, en effet, à peu près impossible, avec une grappe et quelques feuilles flétries, de reconnaître un cépage étranger à des cultures habituelles.

Quant à la synonymie que j'ai donnée, je la crois exacte, quoiqu'elle ne concorde pas toujours avec celle de l'*Ampélographie* du comte Odart, qui, ne pouvant étudier sous son climat de la Tourraine les cépages du midi de la France, a commis des erreurs sur le véritable nom et la synonymie de plusieurs Raisins que nous cultivons.

Je regrette que l'absence de mes collègues m'ait laissé toute la responsabilité de mes affirmations, auxquelles leur concours aurait certainement donné plus de poids auprès de la Société d'agriculture du Var.

Montpellier, le 22 septembre 1862.

HENRI BOUSCHET
membre des Sociétés d'agriculture et d'horticulture de l'Hérault,
membre correspondant du Comice agricole de Toulon.

LISTE SYNONYMIQUE DES RAISINS

ENVOYÉS PAR LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU VAR

PREMIÈRE SÉRIE

M. Siry, maire à Carcès (Var)

1 *Morvède* ou *Mourvèse*. — Le vrai nom de ce cépage devrait être *Mourvèdre*, de la ville de Murviedro, en Espagne, d'où il a été tiré, nom qu'il porte à Antibes, d'après M. H. Laure.

On le nomme *Espar* dans l'Hérault, *Plant de St-Gilles* dans le Gard.

2 *Braquet*. — Son vrai nom est *Calitor;* ainsi nommé dans l'Hérault, et *Fouïrâou* en patois. C'est le *Pecouï-touar* des environs de Toulon. Le nom de *Braquet* ou mieux *Brackelo* lui est donné dans le comté de Nice. Mauvais cépage, mauvais vin, sujet à la pourriture, exclu des vignobles de l'Hérault.

3 *Grenache*. — C'est bien le *Grenache* du Roussillon et du Gard, l'*Alicant* de l'Hérault. Produit d'excellents vins.

4 *Clairette*. — Paraît être la *Clairette blanche*, si répandue dans les départements méridionaux, donnant de très-bons Raisins de table et de conserve, et produisant des vins excellents.

5 *Tibourenc*. — C'est le *Tibouren* des environs de Toulon, cépage particulier à la Provence, inconnu dans les autres départements du Midi.

6 *Pascal blanc*. — Cépage de la Provence. (Ce n'est pas lui.)

7 *Uni noir* ou *Ugni*. — C'est l'*Aramon* de l'Hérault. Cépage d'une extraordinaire fertilité dans les sols riches; forme la plus grande partie des vignobles de l'Hérault.

8 *Uni* ou *Ugni blanc*. — Ce n'est pas lui, mais bien l'*Espagnen blanc,* auquel il a été comparé.

9 *Teoulier*. — Cépage propre à la Provence, inconnu ailleurs.

DEUXIÈME SÉRIE

M. Arquiès, propriétaire à Fayence (Var)

1 *Mourvède*. — C'est bien lui. — Même observation que pour le N° 1.

2 *Grenache* ou *Roussillon*. — C'est le *Grenache* du N° 3 précédent.

3 *Geisserin* ou *Antibouren*. — C'est le *Tibouren* de Toulon.

4 *Pecouï-touar* ou *Picpoule*. — C'est par erreur que le nom de *Piquepoule* est donné comme synonyme au *Pecouï-touar,* qui en diffère beaucoup. Le nom de *Pecouï-touar* doit être remplacé par celui de *Calitor*. (Voir ci-dessus au N° 2.)

5 *Teoulier* ou *Manosquin*. — C'est probablement le *grand*

Teoulier indiqué dans l'*Ampélographie* du comte Odart. Ce cépage n'est connu que dans une partie de la Provence.

6 *Bouteillan*. — Inconnu dans l'Hérault.

7 *Clairette de la punchudo*. — Semble bien une variété de *Clairette*; n'est pas connu dans l'Hérault.

9 *Coulombaud*. — C'est le *Colombeau* de la Provence, *Couloumbâou* en patois. On en trouve quelques souches dans les vieilles vignes de l'Hérault. Raisin très-sujet à pourrir.

10 *Barbaroux*. — C'est le *Grec rose*, variété voisine du *Barbaroux*.

11 *Grenache deis Gros*. — Pas connu; le grain et la grappe ont quelques rapports avec l'*Uni noir*, *Aramon* de l'Hérault; la forme de la feuille paraît lui ressembler, autant qu'il a été possible de le juger.

TROISIÈME SÉRIE

Divers propriétaires de Draguignan

1 *Barbaroux*. — C'est, je pense, le vrai *Barbaroux;* il diffère du N° 10, ci à côté, qui est le *Grec rose*, variété voisine.

2 *Ginou d'Agasso*. — Inconnu ailleurs qu'en Provence.

3 *Clairette ronde*. — Peu cultivée dans l'Hérault.

4 *Clairette longue*. — Paraît être la vraie *Clairette blanche*, comme le N° 4 de la 1re série.

5 *Gros Sauvan* (*Panse*). — Cette belle *Panse* n'est pas connue dans l'Hérault.

6 *Brem blanc*. — Cépage de la Provence.

7 *Pascal blanc*. — Cet échantillon, ainsi que celui du N° 1, 5me série, m'a paru être le vrai *Pascal blanc*, tandis que le N° 6 de la 1re série en diffère par sa grappe lâche et ses grains très-ronds.

8 *Cargo-Muôou*. — Le *Charge-Mulet* de l'Hérault est le *Calitor*.

9 *Maraveilloun*. — Cépage inconnu.

10 *Estegnè-Cat*. — Cépage inconnu.

11 *Brem blanc*. — Cépage de la Provence; diffère de l'échantillon envoyé sous ce nom (N° 15 de la 6me série).

12 *Muscat d'Espagne*. — C'est bien lui; également et mieux nommé *Muscat d'Alexandrie* (*Muscat Romain*, *Panse musquée*, en Provence).

13 *Roussillon.* — Diffère essentiellement du *Grenache,* qui porte le nom de *Roussillon* dans une partie du Var ; il y porte aussi dans quelques localités le nom de *Rivesaltes.*

14 *Rivesaltes.* — Inconnu ; n'est pas le *Grenache,* qui porte ce nom dans quelques localités de la Provence.

QUATRIÈME SÉRIE

M. Franc, notaire à Ramatuelle

1 *Antiboulenq.* — C'est le *Tibouren.*

2 *Mourvède.* — C'est une variété du *Mourvèdre* qui en diffère par la grosseur de ses grains ; le *Mourvèdre* ordinaire a les grains sensiblement plus petits.

3 *Rivesaltes.* — Inconnu ; n'est pas le *Grenache* et ne ressemble pas au N° 14 de la 3me série.

4 *Picardan.* — On ne connaît dans l'Hérault sous le nom de *Picardan* qu'un Raisin blanc connu aussi sous le nom d'*Œillade blanche,* et dans le Gard sous le nom de *Galet blanc.*

5 *Clairette rousse.* — N'est pas une Clairette ; paraît être l'*Uni roux* des environs de Toulon.

6 *Clairette blanche.* — Paraît être l'*Uni blanc.*

7 *Languedoc* ou *Catalan.* — Ce n'est pas le *Catalan,* qui est une variété de *Mourvèdre* à pédoncule herbacé, mais bien le *Calitor, Pecouï-touar* du Var, qui domine dans beaucoup de vignobles.

CINQUIÈME SÉRIE

Première Partie

M. Roudier, à Roquebrune

1 *Pascal blanc.* — Me paraît être le vrai *Pascal* de Provence.

2 *Clairette à gros grains.* — Inconnu ; n'est pas une *Clairette.*

3 *Clairette à petits grains.* — Véritable *Clairette blanche* du Midi, comme le N° 4 de la 1re série et le N° 4 de la 3me série.

4 *Raisin blanc.* — Inconnu.

5 *Muscat blanc.* — C'est le *Muscat d'Alexandrie*, comme le N° 12 de la 3me série.

6 *Malaga.* — C'est un *Muscat blanc.*

8 *Grenache.* — C'est bien le *Grenache* du Roussillon, comme le N° 3 de la 1re série, N° 2 de la 2me série.

Deuxième Partie

La Société d'agriculture du Var

9 *Pecoui-touar*. — C'est le *Calitor*, comme le N° 2 de la 1re série, le N° 4 de la 2me série, le N° 7 de la 4me série.
11 *Mourvèsé*. — *Mourvèdre*, comme le N° 1 de la 1re série, N° 1 de la 2me série.
12 *Barbaroux*. — C'est le *Barbaroux* de la Provence, comme le N° 1 de la 3me série.
13 *Olivette blanche*. — Ce n'est pas une *Olivette*, mais bien le *Raisin-Cornichon*.
14 *Bon-Pasteur* ou *Bon-Maître*. — C'est, je pense, le *Poumestre rouge (Bumasta* des anciens, d'après le comte Odart).

SIXIÈME SÉRIE

M. Clément aîné, à Draguignan

1 *Mois de Juillet*. — Probablement une *Madeleine blanche*.
4 *Sauvan rond*. — Inconnu dans l'Hérault.
5 *Clairette ronde*. — N'est pas une *Clairette;* m'a paru ressembler à l'*Uni roux* des environs de Toulon.
7 *Clairette grosse*. — N'est pas une *Clairette;* inconnu.
8 *Couroumbâou*. — *Colombeau* de Provence.
10 *Antibouren* ou *Antibois*. — C'est le *Tibouren* de Toulon.
11 *Chasselas de Fontainebleau*. — C'est le *Chasselas doré*, nom sous lequel le Congrès pomologique a désigné le *Chasselas de Fontainebleau*.
12 *Isabelle à la Framboise*. — Raisin venu d'Amérique, où il porte le nom d'*Isabelle* ou d'*Alexander*.
14 *Tokai*. — N'est pas le Raisin venu de Tokai qui porte ce nom dans l'Hérault, mais bien la variété nommée *Cioutat* ou *Chasselas à feuilles laciniées*, si facile à reconnaître à son feuillage découpé, qui lui fait donner aussi le nom de *Persillade*.
15 *Brun blanc*. — Inconnu dans l'Hérault; n'est pas le même que le N° 11 de la 3me série, qui a les grains plus gros, plus fermes, presque ronds, peu serrés.
16 *Raisin long belle fleur*. — Inconnu. Ce beau Raisin a bien

des rapports avec notre *Aramon* pour la forme du grain et de la grappe, mais son feuillage en diffère sensiblement.

17 *Malaga d'Espagne.* — Même raisin que le N° 6 de la 5me série. C'est un *Muscat blanc*.

18 *Muscat d'Espagne* (*Panse muscate*). C'est le *Muscat d'Alexandrie*, comme le N° 12 de la 3me série et le N° 5 de la 5me série.

19 *Raisin blanc.* — Inconnu ; n'a pu être dénommé.

NOTE

SUR

LA SUBSTITUTION DU LIERRE A UNE PELOUSE DE GAZON

Par M. Ulysse CROS,

directeur de la succursale de la Banque de France, à Montpellier

Membre de la Société

Nous avions dans le jardin de la Banque une nappe ou tapis de gazon, de 30 mètres environ de circonférence, qui entourait un très-joli Cèdre du Liban. Malgré tous les soins que nous donnions à ce gazon, il ne nous était pas possible de le conserver pendant les fortes chaleurs. A cette époque de l'année, il jaunissait toujours, quoique très-arrosé. J'avais vu à Paris de très-beau Lierre à l'état de bordure ; l'idée me vint d'en planter quelques boutures autour de notre Cèdre pour former un tapis qui remplacerait le gazon. Cet essai réussit parfaitement, et, depuis plusieurs années, nous avons autour de cet arbre un magnifique tapis vert, épais et bien fourni, qui supplée avantageusement le gazon par la richesse de sa végétation et la beauté de son feuillage. Nous y trouvons, en outre, l'avantage d'être dispensés de tout soin, car ce Lierre n'a besoin ni d'arrosage, ni de fumier ; seulement, une ou deux fois par an, M. Aymard, notre jardinier, coupe les nouvelles pousses qui se projettent sur l'allée, pour qu'elles ne s'étendent pas au delà du cercle que nous leur avons assigné.

Enfin il est à remarquer que ce Lierre ne porte aucun préjudice au Cèdre, dont la croissance ne souffre en aucune façon de ce riche voisinage.

NOTE
SUR LE RHIZOCTONE DES ARBRES

Par M. Edmond DUFFOUR, de Béziers, membre de la Société.

Je lis, dans le dernier numéro de nos Annales, l'extrait d'une étude très-intéressante due à M. de Meschinet, sur le *Blanc des racines,* ou *Rhizoctone* des arbres.

Cette maladie fait de tels ravages dans nos régions, que j'ai vu toujours avec étonnement qu'on ne l'ait pas étudiée jusqu'ici avec plus de soin, et que la plupart des ouvrages spéciaux d'arboriculture n'en aient parlé que très-vaguement et souvent pas du tout.

Nous devons à M. de Meschinet de vifs remerciements pour ses savantes recherches sur une question qui nous intéresse à un si haut point; mais je crains que les moyens qu'il indique pour combattre le mal n'aient pas une efficacité radicale.

J'ai essayé de la suie et des cendres. J'ai aussi employé le plâtre, le soufre, les scories de la houille sur le collet des racines des arbres attaqués; tout cela sans obtenir de réussite sérieuse.

Je pense que la raison de cet insuccès peut être attribuée à ce que, lorsque l'arbre laisse apercevoir à l'extérieur les premier signes de son état maladif, les filaments du Champignon, partis du collet de l'arbre, ont envahi et pourri déjà les principales racines, et que le mal trop avancé ne laisse plus de chances de guérison.

Quoique les conditions dans lesquelles se développe le *Rhizoctone* soient ordinairement celles qu'indique M. de Meschinet, j'ai été témoin cependant de fréquentes exceptions aux règles qu'il pose. Ainsi j'ai vu, dans la plaine fertile de l'Orb, des terrains neufs, parfaitement perméables à l'eau, envahis par le *Blanc,* au point d'obliger le propriétaire à détruire à fond une pépinière d'arbres fruitiers qu'il y avait établie.

Les moyens par lesquels j'en ai prévenu quelquefois le retour, sont d'arracher avec le plus grand soin les radicelles de l'arbre mort, d'en laisser la fosse ouverte pendant l'été, d'y faire flamber quelques fagots, et d'employer de la terre neuve pour replanter

dans le même trou. Ces moyens sont employés dans les Cévennes pour les Mûriers, qui en sont fréquemment attaqués.

J'ai remarqué aussi, dans mon jardin, que la maladie sévissait fortement dans un carré de fruitier. Depuis vingt ans, elle est restée circonscrite dans ce carré, isolée par les allées battues qui l'entourent; il semblerait que le Champignon ne peut se propager et développer ses filaments à travers la terre durcie et piétinée.

NOTE

SUR LES ESPÈCES ORNEMENTALES DU GENRE *HIBISCUS*

Par M. G. BRAVY, membre de la Société.

Le genre Ketmie (*Hibiscus* Lin.), de la famille des Malvacées, est peut-être l'un des plus intéressants pour l'horticulture, tant par le nombre d'espèces qu'il renferme que par la beauté, les dimensions, la richesse de coloris des fleurs de plusieurs d'entre elles. Il est aussi l'un des plus variés et des plus répandus de l'empire de Flore, puisque, d'une part, il présente tout à la fois des arbrisseaux élevés, d'élégants arbustes, des plantes herbacées vivaces et annuelles, et que, d'une autre part, il renferme des végétaux qui, en raison de leur diversité d'origine, doivent être cultivés, dans nos climats tempérés, les uns en serre chaude, d'autres en serre tempérée, d'autres enfin en pleine terre.

L'on rencontre, en effet, des réprésentants du genre dans diverses parties de l'Afrique et de l'Asie, dans toute l'étendue de l'Amérique, dans la Nouvelle-Hollande et dans les îles australiennes. L'Europe est la contrée qui en possède le moins; je n'en connais que deux qui y croissent naturellement (*H. pentacarpus* et *H. trionum*, qui habitent l'Italie).

Bien que plusieurs espèces d'*Hibiscus* soient très-connues et répandues dans les cultures, j'ai pensé qu'il pourrait n'être pas sans intérêt de rappeler les plus remarquables à l'attention de nos collègues. En les signalant, je les grouperai suivant les exigences de leur culture, ce mode de fractionnement me paraissant plus commode, au point de vue de la pratique horticole, que les divisions botaniques du genre.

1° ESPÈCES DE SERRE CHAUDE

Ketmie rose de la Chine (*H. rosa Sinensis* Lin.). — Je n'hésite pas à placer en tête de cette section ce charmant arbuste, qui joint à un joli feuillage lustré de grandes et belles fleurs d'un rouge éclatant, se succédant de mai en septembre, et même jusqu'en décembre dans une bonne serre. Elle a produit plusieurs variétés à fleurs doubles, plus belles encore et de diverses couleurs : rouge, jaune, couleur de chair, orange, rouge brun, et une variété à fleurs simples, plus grandes et d'un coloris plus brillant que le type, connu sous le nom de *H. rosa Sinensis grandiflora.*

La culture de l'espèce et des variétés ne présente aucune difficulté. Les soins se bornent à un rempotement annuel, dans un mélange de terre de bruyère, de terreau et de bonne terre de potager; à des arrosements fréquents en été et rares en hiver. Il convient de tailler ces arbustes à la sortie de la serre, afin de leur donner et de leur conserver un port gracieux.

Ils passent très-bien l'hiver en serre tempérée; mais leur floraison est plus tardive et moins abondante. A l'air libre, pendant la belle saison, ils se plaisent à l'exposition du levant, abritée des ardeurs du soleil de l'après-midi. Ils se multiplient très-facilement de boutures. On conseille aussi de les greffer sur l'*H. Syriacus*; je n'ai pas essayé ce mode de multiplication.

K. à fleurs de Lis (*H. Liliiflorus* Cav.). Bel arbrisseau à grandes fleurs rouge écarlate, mais moins abondantes que dans l'espèce précédente. On indique une variété à fleurs jaunes.

K. pourpre (*H. phœniceus* Wild.). Très-bel arbrisseau, dont les grandes fleurs, d'un pourpre vif éclatant, se succèdent de juin à septembre. Ces deux espèces se cultivent comme la première et se multiplient avec la même facilité.

K. à feuilles de Manihot (*H. Manihot* Lin.). Tiges ligneuses ou sous-ligneuses; fleurs jaune pâle, avec le centre brun.

K. musquée (*H. abelmoschus* Lin.). Plante à tige ligneuse, garnie d'aiguillons. Fleurs plus grandes, jaune soufre, pourpres au centre. Cette espèce et la précédente demandent une terre substantielle. On les multiplie des graines, qu'elles donnent abondamment. Semées sur couche en février ou mars, et mises

en pleine terre, elles fleurissent pendant tout l'automne. On peut ainsi les cultiver comme plantes annuelles.

2° ESPÈCES DE SERRE TEMPÉRÉE

K. à fleurs changeantes (*H. mutabilis* Lin.). Arbrisseau assez élevé, à fleurs blanches, teintées de rose à l'épanouissement, devenant pourpres, d'un très-joli effet.

K. éclatante (*H. splendens* Bot. reg.). Arbrisseau à feuilles cotonneuses; très-grandes et très-belles fleurs, rose tendre, veinées de blanc, avec une macule pourpre au centre.

K. de Caméron (*H. Cameroni* Paxt.). Arbrisseau peu élevé, à feuilles pubescentes, entières ou trilobées. Fleurs grandes, jaune clair lavé de pourpre, et teintées de rose sur le bord des pétales; macule pourpre cramoisi à l'onglet. Très-belle espèce, d'une floraison facile et abondante. — Variété à fleurs plus grandes et plus brillantes, mais moins florifère.

K. à feuilles variables (*H. heterophyllus* Vent.). — Arbrisseau muni d'aiguillons courts; feuilles lanceolées, entières ou plus ou moins lobées; fleurs très-grandes, d'un beau blanc, lavées de rose carminé sur les bords.

Les espèces de cette section sont vigoureuses et croissent rapidement, si on a le soin de les rempoter fréquemment, de leur donner une terre légère mais substantielle et mêlée de terreau bien consommé, de les arroser abondamment dans la belle saison, mais très-modérément dans la serre. Elles se multiplient facilement de boutures.

3° ESPÈCES DE PLEINE TERRE

K. des jardins, vulgairement *Althæa* (*H. Syriacus* Lin.). — Tout le monde connaît cet arbrisseau, l'un des plus gracieux ornements des parcs et des jardins, et dont les nombreuses variétés, à fleurs simples ou doubles, blanches, roses, rouges, violettes ou panachées, étalent leurs abondantes corolles de juin en septembre.

Aucun végétal n'est moins exigeant que ces jolis arbrisseaux. Ils croissent dans tous les terrains et à toutes les expositions. Toutefois leur végétation est plus rapide, leur floraison plus abondante et de plus longue durée, dans une terre légère et substan-

tielle, et surtout dans le voisinage d'une eau courante. Dans ces conditions, je ne connais rien de plus suave au regard qu'un massif d'*Althæa* à couleurs variées, pendant les mois de juillet et d'août.

Parmi les espèces à tiges herbacées et à racines vivaces qui supportent nos hivers sans aucune précaution, les plus ornementales sont les trois suivantes :

K. moscheutos (*H. moscheutos* Lin.), à grandes fleurs blanches, pourpres au centre ;

K. des marais (*H. palustris* Lin.), à fleurs aussi grandes, blanches ou roses, suivant la variété ;

K. élégante (*H. speciosus* Ait.) à feuilles palmées, et dont les magnifiques fleurs, du rouge le plus brillant, sont les plus grandes du genre.

L'on peut faire de jolis massifs en mélangeant les trois espèces. Elles aiment un sol meuble, et, pour fleurir abondamment, des arrosements copieux pendant les chaleurs.

Enfin, parmi les espèces annuelles, quelques-unes ne sont pas indignes de figurer dans nos jardins, quoiqu'elles soient bien loin d'avoir la valeur ornementale de celles que je viens d'indiquer. Je signalerai seulement les K. à feuilles de Chanvre (*H. cannabinus* Lin.) ; K. vésiculeuse (*H. vesicarius* Cav.) ; et K. trifoliée (*H. trionum* Lin.), toutes trois à fleurs d'un jaune clair, avec une macule pourpre à l'onglet des pétales.

Ces plantes se sèment en place, en mars ou avril ; elles n'exigent aucun soin particulier.

Le genre Ketmie renferme sans doute d'autres espèces dignes de culture ; je n'ai indiqué que celles que je connais, et que je crois les plus recommandables.

Je dois, en terminant, signaler le défaut qu'on peut reprocher à ces végétaux ; c'est la fugacité de leurs fleurs, qui, en général, durent à peine un jour (à l'exception des variétés doubles, qui se maintiennent trois ou quatre jours). Mais ce défaut est racheté, dans le plus grand nombre des espèces, par la multiplicité des fleurs, qui se succèdent assez longtemps et qui se montrent, chez quelques-unes, pendant plusieurs mois.

ERRATA

Page 7, entre les lignes 11 et 12, ajoutez : M. Guillot, horticulteur à Montfavet, près Avignon.
Id. ligne 39, supprimez : horticulteur.
Page 10, entre les lignes 8 et 9, ajoutez : M. Vivarès (Salomon), notaire à Cette.
Page 23, ligne 7, au lieu de : s'abandonnât, lisez : s'adonnât.
Page 32, ligne 11, au lieu de : l'existence, lisez : la première année d'existence.
Id. ligne 16, au lieu de : existe, lisez : n'existe.
Page 46 *a*, tableau météorologique, 4ᵉ colonne (moyenne à 1ᵐ,50, novembre), au lieu de : + 19°,01, lisez : + 8°,94.
Id. 10ᵉ colonne (moyenne des maxima au niveau du sol, année), au lieu de : 98°,81 +, lisez : + 18°,86.
Id. 11ᵉ colonne (moyenne au niveau du sol, juillet), au lieu de : + 22°,25, lisez : + 22°,28.
Id. même colonne (novembre), au lieu de : + 15°,61, lisez : + 9°,14.
Id. 16ᵉ colonne (hauteur du baromètre, minima, août), au lieu de : le 10, lisez : le 16.
Page 47, ligne 6, au lieu de : mise, lisez : mises.
Page 79, ligne 14, au lieu de : *Blumci*, lisez : *Blumei*.
Id. ligne 29, supprimez : à, et lisez : fin de mai.
Page 85, lignes 22 et 24, lisez : *marantha*.
Page 90, ligne 20, lisez : absorption.
Page 126, ligne 5, au lieu de : soit, lisez : est.
Page 188, ligne 36, lisez : selon la grandeur et la forme des fleurs.
Page 193, ligne 26, effacez : sur, et lisez : qui bordent la route.
Page 209, ligne 12, au lieu de : continuer, lisez · pousser.
Page 228, ligne 9, au lieu de : annonce, lisez : prononce.

TABLE SYNOPTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS, DES NOMS BOTANIQUES ET DES ARTICLES CONTENUS OU ANALYSÉS DANS LE TOME II (1862)

A

B

F

G

H

J

K

L

M

N

O

S

T

W

Y

Z

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le tome II (1862)